Comte de Saint-Périer

AGRY GR.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/revuedelecoledan14asso

C. A

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

QUATORZIÈME ANNÉE — 1904

Avec 101 figures dans le texte et 4 planches hors texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

1904

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Supplément au numéro de décembre 1904.

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard

Phototypie Berthaud, Paris.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

QUATORZIÈME ANNÉE — 1904
Avec 101 figures dans le texte et 4 planches hors texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

1904

THE GETTY CENTER
LIBRARY

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

INDICATION DES PRINCIPALES ÉTAPES

DE LA

PHYLOGÉNIE DES HOMINIENS

Par Pierre-G. MAHOUDEAU

Le fait le plus général, le plus important que le savoir humain soit arrivé à constater est le suivant : il existe, nous entourant de toutes parts, un espace, sans limites possibles, dans lequel nous sommes en quelque sorte plongés, c'est ce que nous nommons l'Infini.

Cet espace est entièrement rempli par une substance : la matière cosmique ou universelle.

Cette matière agitée par des mouvements divers, lents ou rapides, se meut sans cesse, c'est-à-dire de toute éternité. Cet état, cette manière d'être de la nature que nous sommes obligés d'exprimer par quatre termes principaux : infini, matière, mouvement et éternité, ne constitue en réalité qu'une seule et même chose, un ensemble indivisible formant un tout : l'Unité composant l'Univers.

Voilà ce qui existe.

Nous n'avons point à chercher pourquoi l'univers existe, pourquoi il est ainsi et pourquoi il n'est pas autrement.

Les pourquoi de ce genre sont des questions appartenant à la métaphysique, sorte d'élucubration qui s'inquiète exclusivement de ce que l'on ne peut ni observer ni expérimenter.

La science se contente de rechercher ce qui existe, de connaître des choses réelles.

Dans le cas présent elle constate un fait, fait d'observation : l'existence de l'univers; elle n'a point à se mettre martel en tête afin d'imaginer un pourquoi aux choses primordiales.

L'existence d'un espace Infini dans lequel s'agite une Matière en Mouvement de toute Éternité étant constatée, la science cherche à

savoir non pourquoi ceci, ni pourquoi cela, mais comment se produisent les phénomènes que nous pouvons observer et reproduire expérimentalement.

Ce sont ces observations, ces expérimentations qui composent les documents, seuls certains, grâce auxquels il nous est permis de savoir ce qui se passe autour de nous et en nous-mêmes.

On constate que les multiples, les différents aspects sous lesquels nous connaissons la matière, cependant Une en réalité, sont dus à la diversité des mouvements qui impressionnent nos sens.

La matière cosmique se meut donc de mouvements variés. Les combinaisons produites par ces mouvements possèdent une durée plus ou moins longue, elles ont un commencement, une période de croissance, un summum, un déclin et une fin.

Dans l'espace sans limites, les molécules ou particules indivisibles de la matière en mouvement peuvent se réunir en nombre plus ou moins considérable, elles arrivent ainsi à former des agglomérations. D'abord d'apparence vaporeuse, ces agglomérations peuvent se condenser, se transformer en masses plus ou moins compactes, puis, après des temps plus ou moins longs, ces masses peuvent se désagréger et les particules de la matière cosmique reprennent en quelque sorte leur liberté pour, entraînées par un autre mouvement, recommencer un nouveau cycle de condensation et de désagrégation et ainsi de toute Éternité.

Ce mouvement incessant, c'est la vie de la Matière, c'est la vie de l'Infini; or l'un étant inséparable de l'autre, c'est donc la vie de l'Univers.

*
* *

Nous venons de le voir, la réunion d'un nombre plus ou moins immense de particules cosmiques peut produire des agglomérations qui, suivant leur degré de condensation, apparaissent à nos yeux sous forme vaporeuse, dite nébuleuse, ou sous forme opaque, dite solide. Ces agglomérations, en évoluant, en se subdivisant en masses plus ou moins nombreuses, plus ou moins condensées, possédant chacune des mouvements particuliers, et en obéissant toutes à un grand mouvement général qui les entraîne à travers l'infini, deviennent des systèmes solaires. Ces systèmes de particules agglomérées subsistent, tout en se modifiant continuellement, pendant des temps plus ou moins longs, puis finissent par se disloquer, se pulvériser, et leurs éléments constituants redevenus libres peuvent, en se dispersant, aller contribuer à la formation d'un ou de plusieurs systèmes nouveaux.

La terre, notre demeure, est une très petite sphère opaque faisant partie d'une de ces agglomérations dénommée système solaire. D'un volume environ treize cent mille fois plus petit que la sphère principale ou soleil, elle a commencé son existence astrale sous l'aspect d'une masse gazeuse.

Cette masse, en se condensant lentement, a donné naissance à un globe qui, solide à l'extérieur, est entouré d'une couche transparente demeurée à l'état de gaz.

C'est tout à fait à la surface solidifiée de ce petit globe, dans les parties superficielles en contact avec la couche extérieure demeurée gazeuse, que se sont produits les phénomènes physico-chimiques qui, transformant la modalité des mouvements antérieurs régissant les éléments bruts ou inorganiques, produisirent un mode particulier de motricité et de sensibilité, caractéristique de la vie dite organique.

La vie organique n'est donc, au point de vue des phénomènes physiques et chimiques, qu'une simple modification des mouvements de la vie dite inorganique.

Plus la science de la nature fait de progrès, plus on constate que nulle barrière infranchissable ne sépare les phénomènes physico-chimiques inorganiques des phénomènes physico-chimiques organiques.

Ces derniers apparaissent comme une simple continuation des premiers.

Les conditions dans lesquelles se fait ce passage, s'opère cette transformation, inconnus encore actuellement, mais cependant déjà presque entrevus, sont un de ces problèmes que les sciences physiques et chimiques ne tarderont pas sans doute longtemps à élucider, peut-être même à reproduire expérimentalement.

Il est bien difficile de savoir exactement à quel moment, c'est-à-dire à quelle date dans l'Histoire de la Terre se produisit la transformation de certains éléments inorganiques en substances organisées.

On peut cependant admettre que les formes vivantes les plus simples, les plus rudimentaires, le microscopique glomérule amorphe de substances albuminoïdes constituant le protoplasma primitif ne put se former d'une façon définitive, arriver à une existence stable, que lorsque la croûte solidifiée de la surface terrestre fut recouverte d'une couche liquide possédant une température inférieure à 100° centigrades.

Alors seulement les produits de la chimie du carbone purent ne pas être détruits aussitôt formés.

La vie organique devint possible.

On a fortement discuté la question de savoir si la vie organique avait pris naissance sur la terre, si elle était autochtone, pourrait-on dire, ou si, issue d'un germe vivant tombé de quelque autre terre du ciel, elle était sur notre globe le résultat d'un ensemencement étranger.

Les deux hypothèses sont admissibles, mais il est inutile de les examiner, la question n'a pas d'intérêt.

Que la vie organique soit chez nous fille du sol ou produit d'une colonisation sidérale, le problème initial, le seul intéressant, demeure le même.

La science a désormais constaté que la vie organique n'est qu'une transformation de la vie inorganique.

Dès lors un tel phénomène peut se produire partout, dans l'espace infini, où des circonstances favorables à sa réalisation se présenteront.

Lorsque le protoplasma primordial se constitua définitivement, ou apparut venant de l'extérieur, la surface de notre planète était recouverte d'une immense couche liquide, vaste océan sans rivages, qu'aucun sol émergé ne délimitait.

Produit de réactions physico-chimiques très compliquées, la vie organique prit naissance dans ce milieu liquide. C'était du reste le seul milieu susceptible d'empêcher la fragile cohésion des éléments composant les glomérules primitifs d'être immédiatement détruite.

C'est donc dans les eaux de la mer que s'organisa la matière vivante. La vie organique apparut premièrement dans les eaux. Voilà le fait.

Tous les êtres ayant vécu et vivant sur notre terre, plantes et animaux, provenant de cette matière vivante primordiale ont donc tous une origine exclusivement aquatique.

Il en résulte que nos plus lointains ancêtres, nos tout premiers parents furent des organismes marins.

Formées dans le milieu liquide, les primitives substances albuminoïdes vivantes destinées à devenir prototypes, les unes des végétaux, les autres des animaux, durent rester pendant des temps considérablement longs, bercés et protégés par les flots de l'immense océan des temps archéens.

Graduellement ces substances vivantes évoluèrent; elles commencèrent à devenir des êtres organisés, à prendre des formes particulières.

Une modification d'une importance capitale se produisit : les glomérules protoplasmiques, jusqu'alors individus isolés, indépendants,

tendirent à ne plus se séparer lorsqu'ils se divisaient. Le glomérule fils resta accolé au glomérule mère. Ainsi commencèrent à se constituer des sociétés ou colonies d'organismes vivants.

La plante, l'animal, ne furent plus des êtres monocellulaires, mais devinrent des agrégats comprenant un nombre de plus en plus considérable d'unités individuelles.

La matière vivante venait de réaliser un progrès énorme, point de départ de la complication des êtres multiples, la formation des organismes composés.

Les conséquences en furent considérables.

La matière vivante, qui jusqu'alors restait amorphe, ne possédait que des formes très simples, inaugura, dès ce moment, la longue série de ses innombrables étapes morphologiques.

La vie en société nécessita la division du travail.

Chez le glomérule de protoplasma, toutes les parties de sa substance étaient aptes à remplir également toutes les fonctions biologiques : se mouvoir, sentir, prendre et absorber la nourriture.

Dans un organisme multiple, c'est-à-dire composé par des glomérules accolés ensemble, il n'en pouvait plus être de même, les surfaces en contact avec les glomérules voisins n'étaient plus libres de se mouvoir, de sentir; elles perdaient leur communication avec le monde extérieur pour en acquérir avec leurs glomérules frères. Dès lors un nouveau fonctionnement s'imposait. La nécessité le créa.

C'est le besoin de se nourrir qui est le grand modeleur des êtres vivants.

Primitivement, tous les glomérules étaient semblables entre eux, mais du moment où ils formèrent une agglomération un peu nombreuse, ils durent se partager le travail; dès lors ils modifièrent leur aspect primitif et prirent des formes commandées par les fonctions qu'ils avaient à remplir.

Les formes eurent tout avantage à devenir permanentes. Ainsi se créèrent les organes.

Un organe n'est que l'expression d'un travail à accomplir. Un être vivant n'est qu'une réunion d'organes.

La forme d'un être vivant est donc en rapport direct avec le travail qu'il a besoin d'accomplir pour arriver à vivre, elle en est l'expression.

Il en résulte que la *forme spécifique* d'un organisme complexe, comme une plante ou un animal, n'étant autre chose que le *résultat du travail* qu'il y a eu *nécessité* d'accomplir, raconte en quelque sorte l'histoire des *circonstances* diverses qui ont contraint une

colonie ou agglomération de glomérules primordiaux, à chercher les meilleures conditions possibles pour vivre.

En un mot, la forme d'un être vivant dépend de toutes les actions mésologiques, extérieures et intérieures, qui ont eu de l'influence sur la longue suite de ses prédécesseurs ou ancêtres.

En conséquence, l'homme, pas plus que les autres êtres vivants, ne doit sa forme spécifique, c'est-à-dire la disposition de ses divers organes, à un plan esthétique préconçu, à un modèle déterminé, mais uniquement à l'influence des milieux et aux circonstances dans lesquels vécurent ses aïeux.

*
* *

Ainsi, résumant ce que nous venons d'énoncer, nous constatons que la matière organisée est forcée de se transformer lorsque la matière inorganique qui l'environne voit ses réactions se modifier. Or, nous l'avons dit, la masse de matière cosmique dont l'agglomération constitue un système solaire est en perpétuel changement.

La terre, originairement gazeuse, ensuite solidifiée à sa surface, voit des réactions physico-chimiques se produire sans cesse dans des conditions nouvelles; aussi ses conditions d'existence se transforment-elles continuellement et ces transformations entraînent-elles celles des êtres qui, à sa surface, sont doués de sensibilité et de motricité organique.

Le mouvement, nous le savons, est la vie de la matière sous tous ses aspects : inorganiques ou organiques.

Tout se mouvant, tout se transformant sans cesse, les êtres vivants ne peuvent demeurer immuables, constituer des espèces fixes. C'est pourquoi ils se transforment et se succèdent les uns aux autres en une longue, très longue chaîne ininterrompue d'individus se différenciant graduellement les uns des autres.

D'où le fait que l'on ressemble d'autant moins à un ancêtre que l'on représente un chaînon plus éloigné de cet ancêtre. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les espèces animales et végétales actuelles proviennent, par descendance directe, d'animaux et de végétaux ayant eu des formes organiques et un genre de vie absolument différent des leurs.

La vie organique, avons-nous dit, a commencé dans les eaux : donc tous les organismes actuellement terrestres sont issus d'ancêtres marins.

L'homme, par conséquent, possède, lui aussi, une longue série généalogique constituée par des êtres qui, ayant vécu dans le milieu liquide, furent adaptés à l'existence aquatique.

Cette phase aquatique, étape morphologique primordiale, représente peut-être la plus longue période de notre phylogénie.

Car il semble assez probable que les temps durant lesquels la vie commença à se développer dans les immenses océans de l'ère géologique Primaire furent d'une durée considérable.

Il fallut évidemment une très longue série de mutations morphologiques pour, du grumeau primordial de protoplasma amorphe, faire un être composé possédant des organes différenciés.

Puis, ce premier et immense progrès réalisé, par combien de formes dépourvues d'un axe central durent passer les précurseurs des Chordés? De tous ces animaux à corps mou, ne possédant pas de parties susceptibles de se fossiliser, la paléontologie ne possède rien ou à peu près rien. Les Invertébrés actuels et l'embryologie fournissent seuls l'indication des grandes lignes de notre progonologie antérieure aux Vertébrés.

On ne connaît encore, d'une façon certaine, les Vertébrés, que dans les terrains supérieurs de la période silurienne. Ce sont des débris de nageoires de Sélaciens et des écussons de poissons Ganoïdes. Ces restes ne représentent pas évidemment des Vertébrés primitifs.

Et, de fait, bien que l'attribution géologique en soit douteuse, on signale des Ganoïdes dès le silurien moyen au Colorado (États-Unis).

En outre, si archaïques que soient les poissons siluriens connus, leurs formes sont déjà tellement éloignées de celles de précurseurs possibles, parmi les Invertébrés, qu'elles témoignent d'une importante série de Vertébrés primitifs non encore retrouvés. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il faille remonter aux derniers temps précambriens pour trouver les formes zoologiques établissant le passage entre les Invertébrés et les Vertébrés.

Ce qu'étaient les archaïques Vertébrés qui furent les ancêtres des quadrupèdes terrestres, il ne nous est guère donné encore de le savoir d'une façon précise.

Animaux ichthyomorphes ayant vécu depuis la fin de la période précambrienne jusque vers le milieu des temps dévoniens, ils ont dû subir de nombreuses transformations.

Ce que l'on peut admettre, c'est que probablement ils ne tardèrent guère à se différencier nettement des ancêtres des véritables Poissons.

Ne possédant peut-être, surtout au début, aucune partie ossifiée, ils n'ont point laissé de débris fossiles. Leur corps devait être allongé en forme de fuseau.

Ce ne fut que tardivement que dut s'ébaucher une colonne verté-

brale cartilagineuse. La peau était probablement nue ou faiblement écailleuse. Un certain nombre, mais pas tous, parmi les ancêtres des futurs Vertébrés terrestres, devaient avoir des tendances à devenir vivipares.

Tel est, à quelques détails près, tout ce que l'on peut dire de ces lointains et aquatiques aïeux qui semblent avoir commencé à abandonner le séjour des eaux, leur primitive patrie, vers le milieu de la période dévonienne.

*
* *

Lorsque les Vertébrés s'aventurèrent pour la première fois sur les bas rivages des mers dévoniennes, le sol émergé, qu'ils se disposaient à envahir, n'était point dépourvu d'animaux. Dès la fin du silurien, certains Invertébrés avaient réussi à sortir du milieu liquide et s'étaient adaptés à respirer directement l'air atmosphérique. C'étaient des individus du groupe des Arachnides, des Scorpions.

La même adaptation s'imposa aux Vertébrés.

Il leur fut en effet indispensable, en changeant de milieu, de perdre le mode de respiration des animaux aquatiques pour acquérir une respiration aérienne.

Une modification aussi considérable ne se fit point brusquement, elle s'opéra par transition graduelle.

Les mutations que des animaux jusqu'à ce moment exclusivement aquatiques durent subir, pour devenir pulmonés et marcheurs terrestres, d'organismes nageurs qu'ils étaient antérieurement, nous sont de nos jours retracées par certains types archaïques, survivants actuels, mais représentants modifiés des formes de transition qui se constituèrent alors.

Deux groupes zoologiques témoignent encore de cette importante phase évolutive.

L'un demeuré exclusivement nageur fait partie des poissons, c'est celui des Dipnés ou poissons pneumobranches.

L'autre est celui des Batraciens appelés encore Amphibiens.

Chez les Dipnés la vie à l'air libre est rendue possible par la présence à la partie antérieure du pharynx de petits diverticules aptes à recevoir directement l'air atmosphérique et à hématoser leur sang.

Les poissons Dipnés permettent donc de comprendre comment put se faire, pour les Vertébrés, le changement de milieu respiratoire, c'est-à-dire le passage de l'eau à l'air.

Ce groupe est encore actuellement représenté par trois formes curieuses disséminées dans trois régions différentes du globe séparées par des mers :

Protoptère (Afrique centrale), région tropicale;
Lepidosiren (Brésil), marais dans les régions de l'Amazone;
Ceratodus (Australie), fleuves du Queensland.

Mais si intéressants pour l'étude du mode d'acquisition d'un organe nouveau que soient les Dipnés, comme ils ne présentent pas un stade plus avancé de modification, ils ne nous permettraient pas, à eux seuls, de comprendre comment un Vertébré aquatique possédant des nageoires peut devenir un marcheur quadrupède.

Très heureusement pour la science, cette lacune est amplement comblée par l'existence de tout un groupe de Vertébrés présentant ce fait excessivement remarquable que, durant le cours de leur existence, ces Vertébrés, les Batraciens, subissent de profondes mutations, changent d'aspect et d'organes, en un mot, se transforment sous nos yeux.

On se demande avec étonnement comment la signification des métamorphoses des Invertébrés et surtout des transformations des Batraciens est restée si longtemps incomprise des naturalistes partisans de la fixité des espèces.

La survivance des types batracoïdes est un des plus précieux documents que nous fournisse l'anatomie comparée. Sans cette survivance, la lacune entre les Vertébrés nageurs et les Vertébrés marcheurs eût été presque impossible à combler, car les différences morphologiques présentées par un même animal, aux deux périodes de son existence, auraient conduit logiquement les paléontologistes à en faire deux animaux différents.

N'a-t-on pas ignoré pendant longtemps les rapports étroits qui unissaient le Sirédon et l'Amblystome, formes l'une jeune, l'autre adulte de l'Axolotl?

Cependant on les possédait vivants. Pour reconnaître l'identité, l'unité des deux formes, il a fallu les voir se transformer sous les yeux des observateurs.

Les Batraciens actuels, formes modifiées d'ancêtres dévoniens et carboniférens, n'ayant point fait partie des individus qui évoluèrent dans des directions favorables à des transformations complètes, continuent de nos jours à reproduire, bien des millions d'années après, les modifications anatomiques et physiologiques que subirent les Vertébrés qui, d'animaux marins nageurs, devinrent des quadrupèdes terricoles.

Durant la première période de son existence, un jeune Batracien est un animal exclusivement aquatique; il peut vivre seulement dans l'eau, respirant avec des branchies. En réalité, c'est un organisme ichthyomorphe, c'est une sorte de Poisson.

Mais, en avançant en âge, le jeune Batracien se met à se modifier profondément, il présente toute une série de mutations; ses branchies s'atrophient et disparaissent, des sacs pulmonaires se développent, ses membranes natatoires se résorbent et des pattes se mettent à pousser, si bien qu'à un moment donné, le Batracien adulte ne ressemble plus du tout au Batracien jeune, dit larve.

En effet, à la place d'un animal nageur respirant avec des branchies, on trouve un quadrupède marcheur à respiration uniquement aérienne.

Ce n'est plus un organisme aquatique obligé de vivre sans cesse immergé dans l'eau, d'y respirer, c'est désormais un animal terricole.

Ainsi, grâce à la survivance de ce groupe zoologique, le procédé d'adaptation de Vertébrés primitivement aquatiques à une existence devenue terricole est facile à comprendre.

Les Batraciens nous produisent la preuve vivante, la démonstration expérimentale, de cette phase transformatrice qui est de beaucoup la plus importante de toutes celles qu'enregistre l'histoire zoologique de nos ancêtres : l'émigration du milieu liquide dans le milieu aérien.

C'est, en effet, en subissant des modifications analogues à celles reproduites de nos jours par les Batraciens que les précurseurs des Reptiles et des Mammifères réussirent à quitter le séjour des eaux pour prendre pied sur les rivages émergés et coloniser cette surface terrestre où de si hautes destinées attendaient un de leurs descendants.

Les découvertes paléontologiques confirment entièrement ces données en montrant que les plus anciens Vertébrés terrestres furent exclusivement des animaux appartenant à la morphologie batracienne.

Ainsi, d'accord avec les indications fournies par l'anatomie comparée, les documents paléontologiques attestent que les formes batracoïdes constituent bien un groupe zoologique de transition établissant le passage entre les Vertébrés aquatiques et les Vertébrés terricoles. Enfin, corroborant les indications anatomiques, il importe de le remarquer, les Batraciens occupent, dans la superposition des couches géologiques, exactement la place que leur conformation anatomique leur assignaît.

On les trouve dans les terrains carboniériens les plus inférieurs, peut-être même déjà dans les dernières strates dévoniennes. Ils apparaissent donc longtemps après les Vertébrés exclusivement aquatiques, les Poissons, lesquels datent du milieu des temps silu-

riens (Sélaciens et Ganoïdes) ; ils sont postérieurs en outre aux formes mixtes des Poissons, à ces poissons Dipnés desquels les types archaïques, Dipterus, Holodus, etc., se rencontrent dans les couches dévoniennes. Enfin ils précèdent les Vertébrés exclusivement pulmonés, c'est-à-dire ne présentant plus traces de branchies, les Reptiles.

Il en résulte que, quoique profondément différents de leurs ancêtres carboniériens, les Batraciens actuels fournissent, grâce à leurs transformations, des documents d'une valeur inappréciable pour les recherches phylogéniques, parce qu'ils reproduisent encore, durant le cours de leur existence, des modifications morphologiques que les groupes supérieurs des Vertébrés ne vont plus montrer que rapides et écourtées durant leur évolution embryologique.

C'est donc à la survivance des formes batraciennes que l'on doit de connaître, approximativement, le processus qui permit à nos ancêtres ichthyomorphes de perdre leurs organes aquatiques et d'en acquérir de nouveaux, rendant possibles l'adaptation à la vie aérienne et la marche sur le sol émergé.

Je me suis peut-être, pour un résumé, étendu un peu longuement sur cette transformation de la vie aquatique en vie terricole, mais on me pardonnera, je l'espère, en faveur de l'importance considérable de cette phase morphologique.

C'est grâce aux Batraciens que la réalité de la transformation des êtres vivants, particulièrement celle des Vertébrés, c'est-à-dire tout spécialement celle des formes zoologiques qui entrent dans notre propre généalogie, que cette réalité, confirmée par l'embryologie, est accessible à tous et devient, puisque l'on n'a qu'à regarder sans le secours d'aucun instrument, tellement claire et évidente qu'elle ne peut manquer de s'imposer à l'intelligence de tout homme de bonne foi.

Oui, il est impossible de le contester, nous descendons d'animaux aquatiques analogues, mais non identiques, à des Poissons.

Ce fait, si étonnant de prime abord, notre propre évolution embryologique le confirme pour chacun de nous.

*
* *

Si les Batraciens, actuellement vivants, fournissent d'inappréciables documents pour la connaissance et la reconstitution des modifications morphologiques et physiologiques ayant eu pour résultat la conquête de la terre ferme par les Vertébrés, on ne saurait en dire autant des Reptiles nos contemporains.

Quoique nombreux encore puisqu'ils sont près de quatre mille formes différenciées vis-à-vis de neuf cents Batraciens, les Reptiles

actuels, représentés par des tortues, des crocodiles, des lézards et des serpents, ne nous transmettent que des indications bien insuffisantes sur les caractères des primitifs Vertébrés devenus uniquement pulmonés.

C'est qu'ils ne représentent que les vestiges, souvent trop transformés, et surtout très amoindris, d'un immense ensemble de formes, excessivement variées, desquelles la toute première origine semble remonter aux dernières époques carboniférienne. Car on connaît des Reptiles bien caractérisés dans les terrains permiens.

Ces Reptiles s'épanouissant dès le début de l'ère secondaire ont, durant les temps mésozoïques, présenté les variations morphologiques les plus remarquables et ont atteint les tailles les plus gigantesques auxquelles soient parvenus des animaux terricoles (Atlantosaurus 30-35 mètres). Aussi les Reptiles furent, pendant les millions d'années que durèrent les périodes secondaires, les maîtres incontestés de notre planète.

Pour que les Reptiles puissent nous donner d'utiles indications concernant notre phylogénie, il faut s'adresser non aux formes actuelles, mais aux formes disparues.

Lorsque les Vertébrés amphibiens commencèrent à se répandre sur les rivages bas et marécageux des océans primaires, les parties de la croûte terrestre qui, émergées, étaient devenues continentales ou insulaires présentaient toutes les conditions nécessaires pour favoriser chez ces animaux la formation de nouvelles modifications biologiques.

Le sol n'était ni aride ni inhabité. Une alimentation végétale et animale s'offrait aux besoins des nouveaux arrivants. Dès les temps siluriens, des plantes du type des Lycopodiacés couvraient les surfaces exondées.

Accrue progressivement pendant le dévonien, la flore terrestre allait devoir aux conditions particulièrement favorables de chaleur et d'humidité qui signalèrent la période houillère d'acquérir une extension considérable. Ainsi l'abondance des substances végétales rendait possible la formation de Vertébrés terrestres herbivores.

Fertile, le sol ne manquait pas non plus d'habitants; nous avons vu, dès le silurien, les Invertébrés déjà adaptés à la respiration atmosphérique (Scorpion).

Au carboniférien, plus d'un millier d'Insectes de formes variées, d'une taille souvent énorme (70 cent. d'envergure), étaient venus se joindre aux précédents Invertébrés.

La nourriture animale et végétale ne pouvait donc faire défaut. C'est pourquoi, dès le moment où les Vertébrés furent devenus exclu-

sivement aptes à respirer à l'air libre, rien ne s'opposa à leur envahissement des surfaces continentales.

La colonisation de la terre ferme par les Vertébrés commença donc à s'accomplir.

Alors, immédiatement sans doute, sous l'influence des conditions mésologiques nouvelles et si variées qui s'offraient à eux, les formes des Vertébrés pulmonés se mirent-elles à se multiplier et à se différencier dans toutes les directions.

Ainsi se produisit à la fin des temps paléozoïques et à l'aurore des temps secondaires une sorte d'immense éclosion de Vertébrés herpétoïdes.

Tous n'étaient pas destinés à devenir des Reptiles véritables.

La phase d'élaboration, c'est-à-dire de formation des Vertébrés terricoles qui paraît surtout correspondre à l'époque permienne, a donné naissance à un nombre considérable de formes mixtes, ambiguës, à caractères complexes produisant des types bien difficiles à caractériser. Car il y eut toute une période durant laquelle les Vertébrés amphibiens en voie d'adaptation terricole devaient à peine se distinguer de leurs descendants immédiats : les Vertébrés déjà exclusivement pulmonés. Or, en même temps, c'est-à-dire immédiatement, des divergences durent déjà commencer à se produire chez ces derniers, car si la majeure partie d'entre eux ne devaient pas tendre à acquérir des caractères d'organisation supérieurs à ceux des formes herpétoïdes, il se manifesta certainement, dès cette toute première phase de différenciation, des variations qui permirent, dans la suite, à un certain nombre des descendants de ces prototypes Vertébrés pulmonés, de réaliser la morphologie mammalienne.

Les Théromorphes et, parmi eux, principalement les Thériodontes, apparaissant avec les Rhynchocéphaliens, dès le début des temps permiens, en fournissent l'indication.

Formes synthétiques s'il en fut, les Théromorphes présentent parfois réunis sur un seul individu des caractères anatomiques aujourd'hui dispersés chez les Batraciens, chez les Reptiles et enfin les Mammifères.

De ce fait, il résulte évidemment que, dès leur sortie des eaux, les Vertébrés commencèrent à se différencier et que de ce moment date la toute première élaboration des formes mammaliennes.

*
* *

Sans doute parmi les Théromorphes actuellement connus, on n'a point encore retrouvé de forme susceptible d'avoir donné naissance aux Mammifères véritables, mais d'abord on est loin d'avoir exhumé

tous les animaux fossiles; ensuite il est très probable que les Théromorphes ne sont point les ancêtres des Mammifères, mais seulement un groupe morphologiquement voisin, des collatéraux.

Il est en effet facile de concevoir des formes de Vertébrés pulmonés qui, un peu moins herpétoïdes que les Thériodontes, ont pu être le point de départ d'une descendance devenue graduellement mammaloïde.

De ce qu'on sait, il demeure acquis qu'il a existé, tout à fait à l'origine, une grande affinité entre les ancêtres des Reptiles et ceux des Mammifères.

Ce fait est mis en pleine évidence par la difficulté que les paléontologistes éprouvent souvent à classer des débris incomplets; aussi des erreurs d'attribution ont été et seront assurément encore commises, tellement ces formes archaïques sont similaires et difficiles à distinguer.

Si les Vertébrés pulmonés semblent avoir, dès le tout primitif début, tendu à se différencier, l'évolution des groupes qui en résultèrent ne se produisit point de la même façon, ni avec la même rapidité, pour les uns et pour les autres.

Les formes qui conservèrent, sans grandes modifications, l'organisation inférieure qui résulte d'une circulation ne permettant qu'une oxygénation incomplète des globules sanguins, celles que nous comprenons sous la dénomination de Reptiles, se trouvant sans doute mieux en harmonie avec les milieux ambiants d'alors, acquirent rapidement un développement considérable tant en variations multiples qu'en puissance musculaire.

Nous avons déjà rappelé que les temps mésozoïques furent l'ère de prédominance des Reptiles.

A côté d'eux, les formes qui, collatérales aux Théromorphes, se montrèrent aptes à modifier, à perfectionner leur ancien mode d'hématose, chez lesquelles put s'organiser un cœur à double circulation, durent sans doute à la lenteur avec laquelle un si important perfectionnement put se réaliser, d'avoir une évolution beaucoup moins rapide que les Reptiles; aussi, pendant la majeure partie de l'ère secondaire, le rôle des organismes à sang chaud (Oiseaux et Mammifères) fut-il très effacé.

Les protoformes des Mammaliens, en élaboration, avons-nous vu, dès la fin de l'ère paléozoïque, n'acquirent guère des caractères mammalogiques assez tranchés, assez différenciés pour être nettement reconnus, que vers les temps jurassiques.

A cette époque, pendant que les descendants de leurs anciens congénères herpétoïdes arrivent à posséder des tailles déjà énormes, les

plus archaïques Mammifères connus sont des animaux très petits, encore dépourvus de placenta, et analogues comme organisation aux Marsupiaux.

En effet, dans le trias de l'Afrique australe (Cap) on signale des Allothériens. Et la base des terrains jurassiques de l'Amérique du Nord fournit des Marsupiaux.

Il est probable que la grande extension des Reptiles, leur nombre, leur force opposèrent longtemps un obstacle puissant au développement des formes mammaliennes.

Les conditions mésologiques durent, de leur côté, y contribuer dans une large mesure. Enfin la dislocation des grandes surfaces continentales, la submersion des régions boréales furent, sans doute, autant d'entraves qui retardèrent l'évolution des Mammifères.

Ce ne fut probablement pas un mal pour eux, car peut-être durent-ils aux difficultés qu'ils eurent alors à surmonter et à une lutte pour l'existence cruelle et incessante, d'acquérir, par disparition des plus mal doués, des qualités, des perfectionnements qui devaient, dans des milieux nouveaux, procurer à leurs descendants la suprématie finale sur notre planète.

D'autre part, peut-être est-ce à ce développement lent mais continu d'animaux de mieux en mieux doués, de mieux en mieux organisés qu'il faut attribuer la disparition totale, c'est-à-dire sans descendance, l'extinction en un mot de la majeure partie des herpétoïdes de l'ère mésozoïque.

Quoique trop rares encore pour donner des renseignements définitifs, les débris des Mammifères secondaires témoignent de grands progrès réalisés par eux durant les dernières périodes crétaciques.

Les terrains du crétacé supérieur dans l'Amérique du Sud (République Argentine) renferment à côté des ultimes représentants des grands Reptiles dinosauriens des Mammifères aplacentaires et placentaires et parmi ces derniers prédominent les Ongulés. On y trouve, en outre, des Tillodontes, des Rongeurs, des Édentés, peut-être un précurseur des Primates, avec le Notopithecus, qui paraît relier les Ongulés typothériens aux Simiens.

Après cela, on ne saurait s'étonner de constater partout, dès le début des temps tertiaires, la présence des Mammifères.

Leurs groupes sont relativement nombreux : deux pour les aplacentaires et cinq pour les placentaires.

Parmi les aplacentaires, les Allothériens, représentants des plus anciennes formes mammaliennes connues, vont atteindre leur apogée et disparaître avec la fin de l'éocène inférieur.

Les descendants des Marsupiaux survivent encore de nos jours en Australie et en Amérique.

Les placentaires du début de l'éocène comprennent des carnassiers de types archaïques, ancêtres des Carnivores actuels, ce sont les Créodontes ; des Ongulés condylarthrés, groupe disparu, progéniteurs des Ongulés périssodactyles ou à doigts impairs et peut-être aussi des Ongulés artiodactyles ou à doigts pairs, et enfin peut-être sont-ils les ascendants, par un type condylarthré bien curieux, le Phénacodus primœvus, de certains Primates et par eux peut-être de l'Homme?? (D'après l'opinion du paléontologiste Cope).

Aux Ongulés condylarthrés se trouvent associés des Ongulés amblypodes, groupe éteint lui aussi, composé de grands Mammifères terrestres, présentant des affinités avec les Ongulés périssodactyles et avec les Ongulés proboscidiens.

Deux autres groupes importants complètent cette série des plus anciens Mammifères tertiaires : ce sont les Tillodontes, animaux plantigrades disparus, apparentés aux Marsupiaux, aux Édentés, aux Ongulés condylarthrés, et aux Pachylémuriens, et enfin, paraissant former un passage entre les Carnivores et les Rongeurs.

Le dernier groupe est celui des Pachylémuriens ou Prosimiens primordiaux issus probablement des Ongulés condylarthrés, ayant des affinités avec les Carnivores créodontes et les Insectivores et en outre progéniteurs possibles — ce qui ne signifie pas probables — de certains Simiens, sinon de tous.

En face de cette ancienne faune mammalogique déjà si variée, possédant des carnivores, des herbivores, des frugivores et des insectivores, les grands herpétoïdes mésozoïques sont disparus; — les Mammifères ont désormais pris place au premier rang qui leur appartient pour toujours.

Devenus prépondérants, les Mammifères vont, comme autrefois aux temps secondaires les Reptiles, se mettre à envahir non seulement la surface du sol émergé, mais à envoyer des colonies peupler les eaux des océans, des lacs et des fleuves et même s'essayer à la conquête de l'espace aérien, comme l'avaient fait les Ptérosauriens (Sauriens ailés).

*
* *

Ainsi, avec l'aurore des temps tertiaires, à l'ancienne prépondérance zoologique des Reptiles a succédé la suprématie des formes mammaliennes.

Les prototypes les plus immédiats des ancêtres des Hominiens vont donc pouvoir se développer avec plus de sécurité.

C'est en effet pendant les commencements des temps tertiaires que s'élaborèrent les caractères qui devaient aboutir à la formation des types hominiens.

Seulement, quoique déjà assez nombreux, les documents paléontologiques relatifs aux Mammifères ne sont pas encore suffisants pour permettre de jalonner, d'une façon définitive et précise, la route évolutive suivie par nos plus proches ancêtres zoologiques.

Car si le développement embryologique peut indiquer la succession des principales phases de notre phylogénie — par exemple la présence de traces de branchies et des palettes natatoires apparaissant chez l'embryon humain sont les témoins incontestables de l'existence dans notre série ancestrale d'ascendants de formes ichthyoïdes — si l'anatomie comparée venant corroborer ces indications peut montrer comment le poumon succède à la branchie et comment la nageoire se transforme en extrémité pentadactyle, cependant les détails précis du passage d'une forme à une autre ne peuvent être fournis que par les découvertes paléontologiques.

En un mot, la trop grande rapidité avec laquelle l'évolution embryologique résume, raccourcit et par suite voile et obscurcit et même parfois déforme la répétition ontogénique des phases ancestrales et, d'autre part, le champ trop limité des investigations de l'anatomie comparée des êtres vivants, ne pouvant interroger que des descendants, toujours profondément modifiés, ne permettent pas de savoir avec précision quand et comment les formes spécifiques actuelles se séparèrent, en s'en différenciant, de leurs ascendants et de leurs collatéraux.

Seule, en conséquence, la paléontologie peut, en retrouvant les restes d'un animal, procurer des renseignements absolument exacts, car, seule, elle peut nous mettre en présence de formes ataviques.

Mais comme la récolte des fossiles faite jusqu'à présent n'équivaut encore qu'à une infinitésimale partie des êtres qui ont vécu sur notre globe, il en résulte que des lacunes considérables existent dans toutes les séries.

Aussi les documents concernant nos plus proches grands-parents zoologiques, les Primates et les formes apparentées aux Primates, sont-ils excessivement rares.

Parmi les collatéraux ou les ancêtres possibles des Protohominiens on signale l'existence dans les terrains crétacés de la Patagonie de Prosimiens : les Notopithécides (Ameghino).

Les Prosimiens se rencontrent abondants dans les couches éocènes de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Si intéressants qu'ils soient, les Prosimiens ne sont pas des Pri-

mates, ils n'ont peut-être fourni aucun ascendant à des Primates, même Simiens, et ne sont peut-être qu'un groupe collatéral séparé avant la fin des temps mésozoïques des futures formes primatiennes.

A l'époque éocène, plus probablement oligocène, on connaît, encore en Patagonie, de très intéressants petits Primates véritables, mais Primates Cébiens (singes d'Amérique), qui doivent à la présence de certains caractères supérieurs d'avoir été appelés Homonculidés.

Le vaste continent américain ne fournit donc, pendant la période éocène, que des types précurseurs ou inférieurs des Primates.

Après une lacune correspondant à l'oligocène, en Europe on se trouve, avec le miocène moyen, en présence de formes primatiennes, les unes très voisines du groupe anthropoïde, les autres appartenant véritablement à des anthropoïdes archaïques.

C'est l'Oréopithécus de la Toscane montrant des affinités avec le Cynocéphale gelada, c'est-à-dire avec les Singes pithéciens.

Ce sont, en France, le Dryopithèque, type archaïque de Gorilles, et le Pliopithèque apparentable aux Gibbons. Donc deux anthropoïdes ancestraux.

Fait de la plus haute importance sur lequel nous insisterons, car la présence d'Anthropoïdes nettement caractérisés dès le miocène moyen indique que l'Homme n'est pas loin.

Mais des formes hominiennes archaïques nous ne possédons encore aucun débris osseux.

Trop rares sont les vestiges fossiles des Primates.

La célèbre découverte de Java vient-elle combler un peu cette lacune? Nous la discuterons plus tard. Nous nous bornerons ici à faire remarquer que le Pithécanthrope a été trouvé dans les couches les plus supérieures des terrains pliocènes, celles qui précèdent immédiatement les dépôts quaternaires.

Or, depuis longtemps, en Europe, dans des strates géologiques à très peu près aussi anciennes que les couches de Java, dans les alluvions post-pliocènes ou pléistocènes les plus inférieures, on a retrouvé des preuves, en nombre considérable, de l'existence d'un être humain, assez intelligent et déjà alors assez avancé au point de vue industriel pour travailler la pierre d'une façon parfois même remarquable.

C'est l'industrie chelléenne des alluvions quaternaires.

En conséquence, le Pithécanthrope des îles de la Sonde serait presque, sinon complètement, le contemporain des vestiges industriels de l'Europe, et cependant aucune sorte d'outil, nulle pierre taillée, ou ayant servi à un usage quelconque, n'a été retrouvée dans son gisement.

Dès lors les formes hominiennes, pourrait-on se demander, se seraient-elles développées plus rapidement dans l'Europe occidentale que dans les régions australes des terres asiatiques?

On ne saurait encore le dire. Des recherches nombreuses restent à faire pour élucider un peu cette intéressante question. Cependant de précieuses indications existent déjà : ainsi dans l'Occident européen, régions à vrai dire les plus fouillées, des données, actuellement devenues évidentes, assignent à l'existence de formes hominiennes assez intelligentes pour être industrielles une ancienneté dépassant de beaucoup l'aurore des temps quaternaires.

Sans doute il est désormais impossible, après toutes les recherches entreprises dans ce but, d'admettre encore la taille intentionnelle ou même usuelle des silex trouvés à Thenay dans des couches oligocènes, ce sont des pseudo-outils dus, ainsi que les craquelages présentés par beaucoup d'entre eux, aux intempéries atmosphériques et à des chocs accidentels.

Mais il n'en serait plus de même, semble-t-il, des pièces recueillies au Puy Courny. D'abord les couches du Cantal sont d'un âge beaucoup plus récent que les gisements du Loir-et-Cher, elles appartiennent en effet au miocène supérieur; ensuite les silex du Puy Courny, bien différents de ceux de Thenay, sont autrement suggestifs que ces derniers. Ils présentent des pièces qui, ramassées dans une alluvion quaternaire, ne seraient l'objet d'aucun doute.

On peut donc espérer que des recherches nouvelles, exhumant peut-être les ossements d'un Primate hominien, viendront faire une certitude de ce qui n'est encore qu'une logique probabilité.

En outre, les travaux récents des géologues belges et en particulier de M. Rutot, l'éminent conservateur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, ont démontré que depuis le pliocène moyen (silex trouvés dans le Kent [Angleterre] sur le plateau du Chalk), jusqu'à l'industrie quaternaire des carrières de Chelles, aucune lacune ne subsistait plus désormais dans la série progressive de l'industrie de la pierre.

On a, en effet, la succession suivante[1] :

Pliocène	moyen.	(Glaciaire pliocène). Industrie du Chalk, plateau du Kent (Angleterre).
	supérieur.	Industrie de Saint-Prest (Eure-et-Loir). Silex de Forest Cromer Beds (Angleterre).
Quaternaire.....		Industrie de Reutel (vallée de la Lys), Belgique. Silex de Mafles et d'Aiseau (Belgique). — de Mesvin (Belgique). — de Chelles.

1. L'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme, par A. Rutot, Extrait du *Bulletin de la Société belge de géologie*, 1903.

En conséquence, sauf une lacune, qui ne tardera peut-être pas à être comblée, située entre l'industrie du miocène supérieur au Puy Courny, et celle du plateau du Chalk, au pliocène moyen, lacune correspondant au pliocène inférieur, l'existence d'un Hominien tertiaire industriel est désormais établie dans l'Occident européen.

Cet Hominien industriel suppose un ancêtre déjà Primate supérieur, marcheur bipède, mais non encore industriel.

Or, les silex du Puy Courny assignent à ce précurseur de l'homme industriel, une date antérieure à l'époque du miocène moyen, c'est-à-dire à l'époque qui correspond à la présence, dans l'Europe occidentale, de formes anthropoïdes bien différenciées de celles du Dryopithèque et du Pliopithèque.

Ce qui signifie qu'au miocène moyen les ancêtres des Hominiens, et ceux des Anthropoïdes avaient déjà divergé et formaient chacun une famille zoologique distincte.

Les types archaïques des Hominiens commençaient donc, dès ces temps très lointains, la lente élaboration morphologique qui devait réaliser les races hominiennes actuelles.

A l'époque quaternaire avec les crânes du Néanderthal, de Spy, de Chancelade, l'Homme, parfaitement caractérisé comme Primate supérieur, est connu par ses ossements.

Là se termine l'étude de l'évolution progressive des formes zoologiques qui ont précédé la réalisation du type hominien et desquelles ce type provient directement, c'est-à-dire l'étude de nos ancêtres, la connaissance de notre généalogie.

NOTE SUR DES GRAINES DE VÉGÉTAUX TROUVÉES DANS LA BRÈCHE PRÉHISTORIQUE DE LA SECONDE GROTTE D'ENGIS. (BELGIQUE)

Par Ernest DOUDOU

J'ai fait cette découverte remarquable dans la grotte dénommée par Schmerling « deuxième grotte d'Engis » et située aux Awirs, près d'Engis. Les habitants des environs l'appellent « Trou Caheur ».

Ce sont des débris humains engagés dans la brèche fossilifère de cette

Fig. 1. — Entrée de la deuxième grotte d'Engis, sa terrasse et l'abri sous roche. (Photographie communiquée par M. Doudou.)

caverne qui ont permis à feu le docteur Schmerling d'affirmer un des pre-

miers que l'homme avait été contemporain des grandes espèces éteintes : mammouth, ours, etc. [1]. L'âge quaternaire de cette brèche lui parut indiscutable : pour plus de sûreté, il en laissa des parties intactes. En 1870, M. E. Dupont, qui avait fouillé un grand nombre de grottes aux environs de Dinant-sur-Meuse vint refaire de nouvelles fouilles dans la grotte d'Engis et découvrit dans la brèche de cette caverne des ossements fossiles, des silex taillés, des traces de feu et un cubitus humain [2].

En 1885, M. J. Fraipont refit de nouvelles fouilles dans cette même caverne d'Engis. En faisant sauter une arcade de brèche que M. Dupont avait considérée comme faisant partie de la roche calcaire, il découvrit cimentés dans cette brèche des ossements fossiles, des silex taillés, des traces de foyer [3].

En résumé, aucun des auteurs signalés n'a trouvé dans cette grotte des objets postérieurs à ceux de l'époque paléolithique.

En 1895, quand je repris les fouilles dans cette caverne, il ne restait que des lambeaux de brèche intacts, les dépôts superficiels ayant été exploités par mes prédécesseurs. La photographie que je joins à la présente notice donne une vue de l'entrée de la deuxième grotte, ainsi que de la terrasse qui la précède et de l'abri formé par le surplomb du rocher (fig. 1).

La figure 2 montre l'entrée de la grotte prise de très près. On y distingue deux arcades : la supérieure et la plus volumineuse (I) est une arcade de calcaire, tandis que l'inférieure (II) est formée entièrement de brèches.

A droite de l'intervalle sombre inférieur, en A s'ouvre la grotte proprement dite. A gauche se trouve en partie visible la brèche qui nous intéresse. C'est en B qu'ont été trouvés les amas de grains contenus dans la brèche.

Je ne tardai pas à découvrir des ossements fossiles, des silex ouvrés, des fragments de poterie grossière. La contemporanéité de la poterie et des silex et des ossements me porta à dire que l'homme quaternaire connaissait la poterie [4], étant donné que ces objets se trouvaient côte à côte dans cette brèche, dont une seule inspection écarte définitivement toute idée de remaniement.

J'ai adressé à M. Boule, pour le Muséum d'histoire naturelle, et à M. Verneau, pour les collections de la Société d'anthropologie de Paris, des fragments de brèches provenant de la deuxième grotte d'Engis et renfermant des silex et des ossements quaternaires. Je pense que tous ceux qui ont vu de près la brèche d'Engis ne peuvent avoir aucun doute sur l'âge paléolithique de ce dépôt. Jamais il n'a été recueilli dans cette brèche un seul objet postérieur à l'époque quaternaire. Personne ne saurait montrer engagée dans cette brèche une seule pièce caractéristique de l'époque néolithique.

1. Schmerling, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, Liège, 1833.
2. Dupont, *Nouvelles explorations dans les cavernes d'Engis*, Bruxelles.
3. Fraipont, *Nouvelles explorations dans les grottes d'Engis*, Liège, 1886.
4. Doudou, *Étude sur les cavernes d'Engis*, Paris, 1899.

L'arcade de stalactite mesure 2 mètres de haut, 4 mètres de large et environ 1 m. 50 d'épaisseur. L'une des extrémités (à droite) repose sur la paroi de la caverne; l'autre sur une colonne de brèche.

Les dépôts supérieurs de cette brèche sont formés de stalagmite très blanche; les couches inférieures sont composées de limon, de cailloux,

Fig. 2. — Entrée de la deuxième grotte d'Engis. I, arcade supérieure calcaire. II, arcade inférieure formée de brèche. A, entrée du couloir. B, brèche avec grains et débris végétaux abondants. (Photographie communiquée par M. Doudou.)

d'ossements fossiles, de silex, etc., le tout aggloméré par le carbonate de calcium qui s'est infiltré partout dans la masse. L'idée de remaniement est donc facilement écartée. J'ajouterai encore que les couches les plus récentes ont été déposées antérieurement à l'époque néolithique, puisque l'on n'y retrouve que des pièces quaternaires. S'il n'en était pas ainsi, le ciment naturel aurait aussi incrusté dans sa masse des pièces archéologiques postérieures à l'époque paléolithique, pièces qui ne sont point rares dans les grottes d'Engis, ailleurs que dans la brèche [1]. Celle-ci est donc paléolithique.

1. Voir à ce sujet mon mémoire intitulé : Les origines de la légende des Nuttons, *Revue des traditions populaires*, Paris, 1902.

Le 2 avril 1902, je détachai un bloc de brèche du pilier de l'arcade bréchiforme; ce bloc, dur comme du marbre, contenait des traces de foyer, des ossements de rhinocéros, d'hyènes, d'ours, des silex taillés, des poteries et d'innombrables grains de blé. Ce bloc s'étant brisé en tombant dans le ravin qui est au pied de la grotte, j'en recueillis les morceaux — environ cinquante. — Quelques-uns contiennent à la fois ossements, silex, traces de feu et grains. J'en envoyai des échantillons à Paris et à Bruxelles.

De ce qui précède, je crois pouvoir conclure que l'homme fossile des environs d'Engis se nourrissait déjà de blé. Était-il cultivé ou simplement recueilli sur les plantes croissant à l'état sauvage? Il serait difficile de trancher cette question. Il semble, à comparer les végétaux d'alors à ceux de nos jours, qu'il n'y ait pas beaucoup de différence entre eux. La plupart de ces grains sont carbonisés, d'autres, plus rares, sont indemnes et bien conservés. Certains s'éparpillèrent lors du bris du bloc de brèche.

Je ferai remarquer que j'ai observé du froment germé sur des blocs de brèche. Si je parviens à prouver, par des recherches ultérieures, que ce froment germé est le blé quaternaire de la brèche, cette découverte prouverait presque que la réviviscence de ce végétal est éternelle. En effet, les graines découvertes dans les tombeaux des Pharaons, et qui germèrent, ont fait beaucoup de bruit. Mais qu'est-ce que quelques milliers d'années en comparaison des temps écoulés depuis l'époque quaternaire?

Mais, encore une fois, je fais les plus grandes réserves à ce sujet et j'attends que de nouvelles recherches aient prouvé ou controuvé ma façon de voir.

Note complémentaire.

Depuis la dernière note que j'ai publiée sur les cavernes d'Engis, celles-ci sont quelque peu transformées et agrandies par les grands travaux que j'y ai faits.

La première grotte a disparu dans les travaux de la carrière, il n'existe plus de cette caverne, qui était la plus grande et la plus belle grotte des environs d'Engis, qu'une étroite et peu profonde galerie remplie de limon stérile.

A quelques mètres de cette galerie se trouve l'entrée de la deuxième caverne, laquelle est intacte et est située à environ 70 mètres au-dessus du niveau de la Meuse. Pour parvenir à l'entrée de cette grotte, on doit lier une corde à un arbre au sommet de l'escarpement et se laisser descendre dans le vide sur une longueur de plus de 20 mètres; on peut aussi arriver dans cette grotte en plaçant une très longue échelle sur le tas de déblais que nous avons accumulés dans le fond du ravin. Cette caverne si connue des savants et fouillée naguère par Schmerling, Dupont, Fraipont et moi, mesure actuellement 6 mètres de haut, 5 mètres de large et 17 mètres de profondeur.

Au fond de cette première salle qui a vue vers le nord et qui est éclairée jusqu'au fond par la lumière du jour, se trouve une longue et tortueuse

galerie qui s'enfonce dans les profondeurs de la montagne. L'arcade qui constitue l'entrée de cette caverne se prolonge à droite et forme un abri sous roche haut de 2 mètres, profond de 4 mètres et long de 9 mètres. A l'extrémité de cet abri, on rencontre la troisième grotte, laquelle mesure 1 m. 50 de haut, 1 m. de large et 15 mètres de profondeur. Une terrasse tantôt large, tantôt étroite, permet aux explorateurs de passer d'une grotte à l'autre, ce qui fait qu'en réalité ces diverses excavations ne forment qu'une seule et même caverne divisée en plusieurs compartiments alignés dans le sens de la longueur de l'escarpement. A environ 30 mètres de la troisième grotte, se trouve la caverne funéraire dans laquelle j'ai découvert les restes de cinq squelettes humains, reposant sous une couche archéologique franchement paléolithique.

Quand j'ai commencé à fouiller dans la deuxième grotte d'Engis, j'ai trouvé intacts quelques lambeaux de couches et de brèches. J'ai exploité plusieurs de ces lambeaux de brèches et j'en ai retiré de nombreux débris de la faune et de l'industrie dite moustérienne, à savoir : pointes, grattoirs, disques, couteaux grossiers, ossements de rhinocéros, de mammouth, d'hyène, d'ours, etc. Dans la même brèche, j'ai également trouvé des instruments caractéristiques de l'âge du renne, parmi lesquels je me bornerai à signaler les suivants :

Un superbe bâton de commandement en bois de renne et affectant la forme de la crosse d'un grand revolver, une pendeloque formée d'une canine atrophiée de cervidé, un lissoir en os, quelques os fracturés longitudinalement et terminés en pointes à l'une de leurs extrémités, des nuclei et de nombreuses lames à dos rabattus ; des fragments de poterie, des grains de blé et des ossements de rhinocéros, d'ours, d'hyène, de cheval, de bœuf, de renard, etc. Je laisse maintenant la parole aux savants qui ont bien voulu compléter cette étude : ce dont je ne saurais assez les remercier.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PIÈCES RECUEILLIES PAR M. DOUDOU DANS LA DEUXIÈME GROTTE D'ENGIS

Par L. CAPITAN

Il y a déjà plusieurs mois, M. Doudou voulut bien m'informer des très curieuses découvertes qu'il avait faites dans la deuxième grotte d'Engis, tant dans l'intérieur qu'à l'entrée, dans l'arcade de brèche visible sur la photogravure ci-dessus (fig. 2).

J'exprimai aussitôt à M. Doudou le désir d'étudier à la fois les brèches et quelques-uns des silex et ossements qu'il avait recueillis.

Avec une générosité, dont sont coutumiers nos amis de Belgique, M. Doudou m'envoya une nombreuse et fort belle série d'échantillons variés, en me faisant savoir qu'après étude faite il désirait que ces échan-

tillons restassent partie dans ma collection et partie dans celle de l'École d'anthropologie. C'est donc pour nous un devoir, fort agréable d'ailleurs, que de remercier très vivement et avant tout M. Doudou de ce très intéressant don de pièces qui, comme on va le voir, sont fort curieuses.

Ces séries se composent : 1° d'échantillons variés de *brèche* du volume des deux poings à celui d'une forte noix, au nombre d'une trentaine ; 2° de 70 silex taillés; 3° d'une dizaine de fragments *de poterie* dont plusieurs engagés dans la brèche; 4° *d'os* et surtout *de dents* au nombre d'une quarantaine. C'est donc le résultat de l'étude attentive de ces pièces que je voudrais exposer ici sommairement, leur analyse soigneuse nous ayant permis de constater quelques points intéressants.

1° *Brèche.*

La brèche dont il s'agit est fort dure parfois à structure cristalline, grisâtre, quelquefois noircie par le charbon, souvent avec une face superficielle irrégulière. D'une façon générale, objective, tous ces échantillons ont un air de famille indiscutable et passent insensiblement de l'un à l'autre quel que soit leur contenu. Tous renferment divers objets dont l'association est fort importante pour tenter de dater les unes par les autres certaines de ces pièces.

Tout d'abord un certain nombre d'échantillons de volumes variés provenant de l'arcade à l'entrée de la grotte sont formés d'une brèche grisâtre dure renfermant en grand nombre du charbon et des graines carbonisées. On peut donc examiner ces graines, soit directement sur le grain, soit sur l'empreinte qu'il a laissée sur la brèche après s'en être détaché par un choc. La très bonne photogravure ci-contre (fig. 3) permet de se rendre exactement compte de l'aspect de cette brèche. Elle a été exécutée, comme toutes les autres, amicalement par notre ami M. Frémont, ingénieur, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements. Les clichés typographiques ont été faits par M. Ruckert.

L'éminent botaniste et voyageur, le professeur Schweinfurth, a bien voulu examiner ces pièces et il a eu l'extrême amabilité de nous remettre la note ci-jointe :

Empreinte de graines et de végétaux de divers ordres.

1° Un échantillon ressemble (sous toutes réserves) à un grain de raisin se terminant en pointe courte acuminée, à deux loges profondes et sphériques dans le creux du négatif formé par la gangue calcaire;

2° En un autre point on voit une coupe transversale d'une feuille de graminée ou de pétiole;

3° En très grand nombre des graines ressemblant absolument à un grain de froment primitif (triticum dicoccum) dont les dimensions correspondent à celles de l'espèce trouvée dans les habitations lacustres (voir fig. ci-contre).

Ces pièces ont été également soumises à l'examen de M. Poisson, du Muséum, qui a bien voulu nous faire savoir que ces petites masses charbonneuses rappelaient à première vue les semences de pin, mais que la présence d'un sillon sur plusieurs semble plutôt indiquer qu'il s'agit de grains de

blé. De nouvelles observations lui paraissent nécessaires. (Nous n'avons pas encore les diagnoses de MM. de Saporta, Fliche et Heer que nous publierons sitôt reçues.)

D'autres échantillons de brèche dure renferment quelques grains de blé et plusieurs petits ossements provenant de cette faune de petits rongeurs, qu'on trouve dans nombre de grottes et qui existe bien développée dans les grottes d'Engis au-dessus de la couche archéologique.

Dans d'autres spécimens cette petite faune est accompagnée de quelques

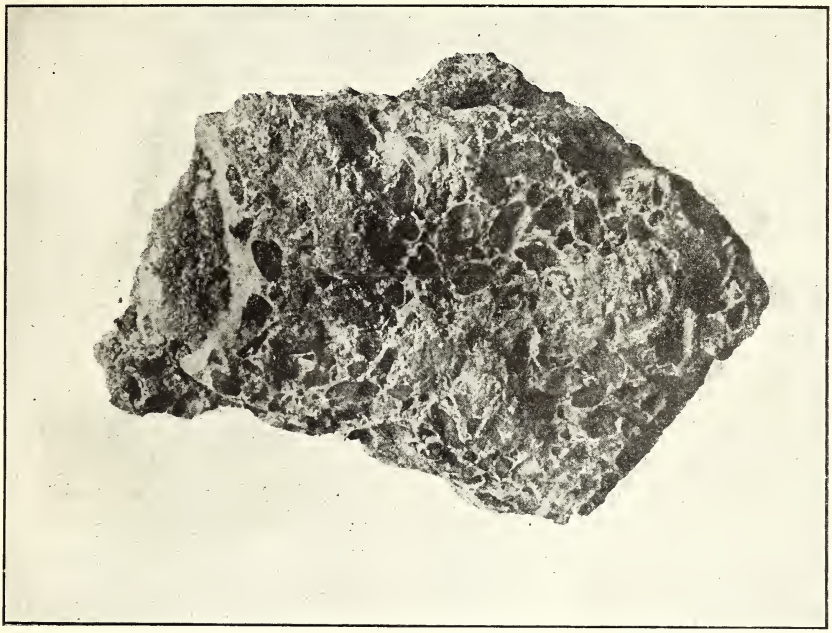

Fig. 3. — Spécimen de la brèche contenant les graines et les débris végétaux. (A la partie supérieure, empreinte très nette d'un grain de froment avec sa scissure longitudinale.) (Légèrement agrandi).

silex taillés. L'un d'eux (de 2 centim. 1/2 de diamètre) a une forme triangulaire; il est bien retouché. Un échantillon de cette même brèche dure renferme, avec cette petite faune, un morceau de poterie fort grossière rouge d'un côté, noire de l'autre et mesurant 8 millimètres d'épaisseur. Dans un autre fragment de brèche on retrouve un morceau de cette même poterie accompagnée de grains de blé. Enfin un petit bloc de brèche renferme un éclat de silex et un fin couteau étroit, long de 5 à 6 centimètres, à dos très bien retouché, du type magdalénien connu.

Les autres échantillons contiennent ces divers documents à l'état isolé ou de la faune, comme nous le verrons plus loin. On peut donc dire que cette brèche, qui paraît bien être la même dans tous ces spécimens, renferme associés de diverses manières les différents types d'objets que nous allons étudier. Il y a donc une présomption en faveur de leur synchronisme.

2° *Silex taillés.*

Recueillis dans la brèche (plusieurs y sont encore fixés) ils sont blanc grisâtre, en général assez fortement patinés, quelques-uns sont profondément cacholonés. Ils sont en silex de la craie. Les types suivants peuvent être distingués :

D'abord nucléus allongé fin; percuteur en quartz; lames de débitage et lames du type couteau, souvent assez fines et se rapprochant certainement de la morphologie magdalénienne. Plusieurs de ces lames portent sur le

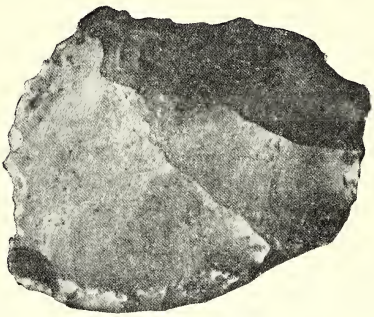

Fig. 4. — Lame à bords usagés et retouchés (gr. nat.).

Fig. 5. — Pointe semblable à celles des gisements solutréens de France (gr. nat.)

dos les retouches faites sur le nucléus : c'est encore un type magdalénien.

Un certain nombre de larges lames, souvent presque circulaires, sont usagées et même retouchées tout autour. Il en est de presque rectangulaires (fig. 4).

Quatre pièces fort jolies de notre série rappellent la pointe du Moustier. Nous avons figuré la plus belle (fig. 5). Comme on peut le voir il ne s'agit pas là exactement d'une pointe moustérienne. Pour qui a beaucoup manié de pièces de cette époque, il ne peut y avoir de doute. Elle est identique aux pièces pointues, à bords retouchés, qu'on recueille à Laugerie-Haute, comme aussi à certaines pièces de Solutré, les unes comme les autres se trouvant associées aux pointes en feuilles de laurier. D'autres pièces similaires sont un peu plus obtuses, mais rentrent dans le même groupe de pièces.

Nous avons figuré aussi (fig. 6) un racloir de type moustérien, mais à propos duquel nous ferons les mêmes observations que ci-dessus : cet

objet retouché tout autour se rapproche beaucoup plus des racloirs que l'on trouve avec les pointes en feuille de laurier aussi bien à Laugerie-

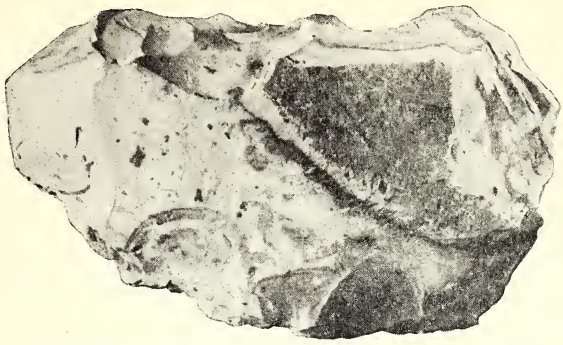

Fig. 6. — Racloir se rapprochant des types qu'on recueille avec l'industrie solutréenne (4/5 gr. nat.).

Haute qu'à Solutré. Il existe dans notre série quatre pièces semblables.

Enfin un troisième type rappelle également des formes qu'on rencontre

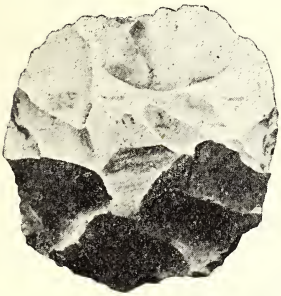

Fig. 7. — Disque analogue à ceux des milieux solutréens (4/5 gr. nat.).

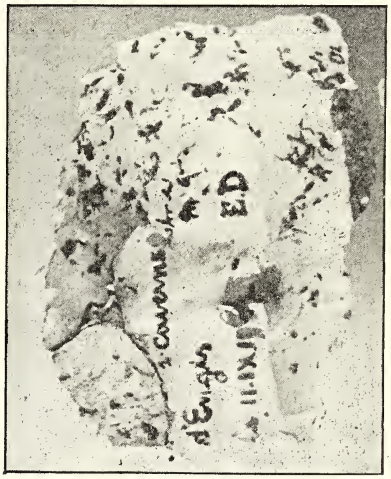

Fig. 8. — Large lame rectangulaire non retouchée (1/2 gr. nat.).

dans les milieux solutréens de France. Ce sont de petits disques soigneusement taillés sur les deux faces (fig. 7).

Ces trois formes d'instruments ont donc leurs très analogues dans nos gisements solutréens. Il en est d'ailleurs de même des lames larges à bords retouchés dont nous parlions ci-dessus (fig. 4). Si l'on dispose de grandes séries, recueillies scientifiquement à Laugerie-Haute, à Solutré ou à Badegoule, on peut, et j'en ai fait l'expérience dans mes tiroirs, y retrouver

plusieurs fois répétés les types ci-dessus, tandis qu'ils font défaut dans les séries moustériennes recueillies dans les gisements typiques.

Fig. 9. — Scie (1/2 gr. nat.).

Fig. 10. — Burin (1/2 gr. nat.).

Signalons aussi de larges lames rectangulaires en général non retouchées (fig. 8).

Enfin quelques lames minces à dos finement retouché, de vraies scies (fig. 9) et quelques rares burins (fig. 10) indiquent aussi une industrie à type magdalénien.

Il ne paraît dès lors pas douteux que nous nous trouvons en présence d'une industrie magdalénienne ancienne, éburnéenne, comme l'a dénommée très justement Rutot pour la Belgique, en appliquant fort judicieusement le terme de Piette.

3° *Poterie.*

J'ai pu étudier huit échantillons de poterie, les uns encore dans la brèche, d'autres isolés. C'est une poterie extrêmement grossière, s'écrasant sous le doigt, se dissolvant par un certain séjour dans l'eau, renfermant seulement dans quelques spécimens de petits fragments de quartz. Elle mesure comme épaisseur 4 à 8 ou 10 millimètres. Ordinairement jaune ou rougeâtre, elle est quelquefois noire sur une face. Un seul spécimen est uniformément noir, moins épais : 3 millimètres et mieux cuit. Ces poteries semblent faites d'une argile quelconque, simplement pétrie et grossièrement cuite, ordinairement sur une seule face. Elles sont en tous points analogues à celles que nos amis les archéologues belges m'ont montrées comme venant des milieux paléolithiques des grottes de Belgique, comme aussi très analogues à celles du Caillou-qui-Bique, si bien fouillé par MM. Hubblard et de Pauw.

La poterie de la grotte d'Engis est-elle contemporaine des silex que nous venons d'étudier et de la brèche? Là est le point délicat. M. Doudou affirme que dans cette brèche il n'a jamais été rencontré, à sa connaissance, un seul objet néolithique, tandis qu'ils existent à la surface de la brèche dans plusieurs des cavernes d'Engis. L'aspect de la brèche englobant toutes ces pièces est bien le même. Il y a donc encore une fois présomption pour que brèche, grains, silex et poteries soient de la même époque. Malheureusement — comme pour toutes les brèches non datées par une stratigraphie rigoureuse qui manque bien souvent dans les grottes — il est impossible d'émettre une affirmation. On ne peut qu'enregistrer ces faits qui n'en sont pas moins fort curieux.

4° Faune.

Si l'étude archéologique du contenu de la brèche de la 2e caverne d'Engis est fort intéressante, si elle nous permet de donner une date fort probable à l'industrie et peut-être à la poterie et aux graines, la faune date for exactement le gisement à moins qu'on ne fasse l'objection qu'il s'agit là d'un remaniement postérieur et que cette faune s'est trouvée mélangée à des objets d'industrie plus récents. En tout cas, là encore on peut répondre par le même argument que plus haut : il n'existe pas dans cette faune une seule espèce tout à fait récente comme celles des foyers néolithiques; elle est univoque.

Fig. 11. — Molaire supérieure droite de rhinocéros tichorinus (3/4 gr. nat.).

Il y a donc également une grande présomption pour que la faune soit synchrone de l'industrie (ce qui cadre d'ailleurs bien avec l'âge que comporte cette industrie) et peut-être des autres objets.

Quoi qu'il en soit, les fort intéressants spécimens contenus dans la série que M. Doudou m'a envoyée se rapportent tout d'abord au rhinocéros tichorinus. 4 dents dont nous avons figuré une ci-contre (fig. 11), puis à l'hyène; il en existe dans notre série de beaux spécimens (portions de mâchoires de grands sujets : fig. 12).

L'ursus spelœus est représenté par de puissantes canines. Plusieurs dents

Fig. 12. — Mâchoire inférieure gauche d'hyœna spelœa; partie antérieure (3/4 gr. nat.).

appartiennent à un grand bovidé (bison?). Le cheval est abondant. Enfin quelques dents peuvent être attribuées à un caprin (ibex?). M. Harlé a bien voulu examiner ces pièces et me donner son très compétent avis dont je le remercie ici.

On le voit donc, les découvertes de M. Doudou dans cette seconde caverne d'Engis présentent le plus vif intérêt. Elles soulèvent divers problèmes curieux et subversifs des théories acquises; celui de l'existence du blé à l'époque paléolithique, celui de la fabrication de la poterie par les mêmes populations.

Pour le blé, M. Piette n'a-t-il pas rencontré au Mas d'Azil, dans un niveau paléolithique d'âge analogue, un petit amas qui lui a bien semblé être du blé? Quant à la poterie, si en France, avec la difficulté que nous avons à nous débarrasser de l'absolutisme et de l'immuabilisme des théories classiques, on n'admet pas sa présence à l'époque paléolithique, en Belgique ce n'est plus discuté et, ici même, j'ai admis le bien fondé de cette opinion de nos éminents amis belges et accepté leur avis sur ce point.

Il n'y aurait donc, d'après les opinions courantes en Belgique, rien d'extraordinaire à ce que silex, faune et poterie fussent de la même époque. Ce ne serait même pas chose nouvelle. Quant au blé et aux autres débris végétaux, la preuve de leur existence au quaternaire moyen serait un fait extrêmement intéressant et inédit.

En tout cas et sans qu'il soit possible d'être absolument affirmatif sur le synchronisme des différents objets que nous venons d'étudier, il n'en reste pas moins un ensemble de faits et d'observations fort curieuses qu'il y avait intérêt à bien préciser, ce que j'ai pu faire, grâce aux grandes facilités d'études que m'a données M. Doudou. Je tiens encore à le remercier ici.

COURS D'ANTIQUITÉS AMÉRICAINES

Le cours d'Antiquités américaines, fondé, l'an dernier, au Collège de France par le duc de Loubat, a repris le jeudi 7 janvier prochain, à 5 heures (salle n° 3) et continuera les mercredis et samedis même heure.

M. L. Lejeal, chargé du cours, traitera, cette année.

I. — *L'Amérique préhistorique.* Théories anciennes sur l'origine des Américains et le peuplement du Nouveau-Monde. — Aperçu morphogénique et paléontologique. — Les premiers vestiges de l'humanité américaine et la question de l'homme tertiaire. — L'homme de Trenton, de Lansing, de Lagoa-Santa, etc. — Cavernes, Shell-Mounds, Sambaquis. — Mound-Builders. — Clift-Dwellers. — Pueblos. — Demi-civilisés de l'Amérique méridionale (Calchaqui et anciens Patagons). — La vie et les industries préhistoriques. — Sépulture et coutumes funéraires. — Trépanation, déformations craniennes, mutilations dentaires, etc. — Les races préhistoriques et les indigènes actuels.

II. — *Les sources espagnoles de l'histoire précolombienne* (2e partie).

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES STIGMATES ANATOMIQUES
DE LA DÉGÉNÉRESCENCE MENTALE[1]

Par le Dr Étienne RABAUD

La question des stigmates anatomiques de la dégénérescence mentale, bien qu'ayant suscité de très nombreuses publications, n'est peut-être pas encore complètement épuisée.

Sans doute, si l'on se place au point de vue de la majorité des auteurs; si, avec le faible secours d'une analyse sommaire, on considère simplement la coexistence plus ou moins fréquente d'anomalies et d'altérations morbides congénitales avec la dégénérescence, on est fatalement conduit à admettre en bloc, et sans discussion, la notion des stigmates. Mais si, au contraire, prenant pour base les connaissances biologiques les mieux établies, sans nul souci des idées reçues, on recherche l'origine et la signification vraie de la coexistence, on arrive nécessairement à constater que la notion actuellement adoptée repose sur des données flottantes et imprécises, et, partant, dénuées de valeur scientifique. On est alors amené à nier la possibilité d'établir un diagnostic sur ces signes anatomiques.

I

La dégénérescence mentale, nous nous sommes efforcé de le montrer, doit être comprise dans un sens parfaitement défini[2]. Elle est le stade initial d'une maladie, une « tendance » au sens positif du mot. Son essence est un état spécial d'une partie ou de l'ensemble du tissu cérébro-spinal qui n'est pas l'intégrité parfaite, mais qui n'est pas non plus une lésion constituée. Cet état correspond aux phases préparatoires de l'altération morbide; il peut rester indéfiniment stationnaire; il peut rétrocéder et disparaître; il peut aussi faire place, le processus reprenant son cours, aux phases successives de l'altération et aboutir à la désintégration définitive.

1. Conférences d'Anthropologie générale faites à l'École d'anthropologie en novembre 1903.

2. Etienne Rabaud, Anormaux et dégénérés, *Revue de Psychiatrie*, septembre 1903.

Or, toute lésion anatomique, quel que soit le degré de son évolution, a pour conséquence nécessaire une modification de l'activité fonctionnelle du tissu intéressé. Cette modification permet d'affirmer l'existence de la lésion; elle est le *symptôme* de la maladie. A côté de ce symptôme, que nous nommerons *signe direct*, il s'en trouve d'autres qui ne dépendent pas immédiatement de la lésion, mais qui en dérivent par voie de corrélation physiologique; ces *signes indirects* résultent de la répercussion de la lésion initiale sur tel ou tel appareil de l'organisme. Directs ou indirects, ces signes extérieurs sont indissolublement liés à la lésion; ils existent par elle et ils n'existent pas sans elle. Leur valeur ne fait aucun doute, quelle que soit la nature du tissu dont ils révèlent l'altération.

La dégénérescence mentale ne fait point exception à la règle générale; elle se révèle par des signes extérieurs facilement appréciables, les uns directs, les autres indirects, qu'une analyse succincte permet de mettre en évidence.

Le résultat d'un processus morbide à ses premiers débuts, ne peut être qu'un affaiblissement de l'activité, qu'une incapacité plus ou moins grande des éléments anatomiques à fonctionner longtemps sans interruption. Le fait se traduit par la nécessité de fréquents repos. Cette faible résistance à la fatigue se manifeste avec une netteté variable chez les individus dont le système nerveux est atteint d'une préaltération. Dans les cas suffisamment accentués, la faible résistance équivaut à une diminution notable des capacités intellectuelles. A des degrés moindres, et d'une façon générale, le dégénéré ne peut porter longtemps son attention sur un même sujet; l'effort soutenu est, pour lui, difficile, sinon même impossible; sans qu'il y ait autour de lui de raisons plausibles de distractions, il cesse de suivre une idée.

La difficulté d'accomplir un effort intellectuel, résultat immédiat de l'état maladif de la substance cérébrale, se marque très souvent par l'extrême facilité que présentent les dégénérés de passer d'un sujet à un autre, sans aucun esprit de suite. Dès que la fatigue commence à poindre, les influences extérieures les plus légères ont prise sur l'individu. Une telle mobilité, que l'on prend assez communément pour de la vivacité, n'est autre chose que la manifestation d'un organe fatigué qui trouve un repos relatif dans la variété de l'exercice. De cette faiblesse d'attention, on passe graduellement à l'inattention complète où la mobilité, portée à son maximum, caractérise un esprit qui effleure à peine les objets, sans s'arrêter même un instant sur aucun d'eux, ne laissant pas aux idées le temps de

naître. Un examen attentif et bien conduit permet de porter un diagnostic avec quelque certitude. Même dans les cas les plus atténués, où les symptômes peuvent être masqués par des manifestations intellectuelles supérieures à la moyenne, la mobilité est reconnaissable grâce à une observation suffisamment prolongée.

Au surplus, la préaltération ne porte pas uniquement ni exclusivement sur l'écorce cérébrale ; toutes les parties de l'axe encéphalo-rachidien peuvent être intéressées au même titre et chacune réagit suivant la modalité qui lui est propre. C'est pourquoi il faut ranger parmi les signes directs, comme permettant un diagnostic précis quant au siège de la dégénérescence, certains troubles congénitaux de la motilité ou de la sensibilité.

Ces divers signes directs, pathognomoniques, ne diffèrent donc en aucune façon de tous les signes révélateurs d'une maladie quelconque. Ils extériorisent l'altération morbide dont ils sont le produit immédiat et nécessaire.

Existe-t-il, à côté de ces symptômes directs, des symptômes indirects issus de la lésion initiale par répercussion? Trouve-t-on des organes qui, souffrant du fonctionnement défectueux d'un système nerveux dégénéré, présentent des troubles trophiques plus ou moins accentués? Dans l'immense majorité des cas, ces signes secondaires n'apparaissent pas avec une netteté suffisante, pour que l'on puisse en faire sérieusement état. Si, en effet, le fonctionnement du système nerveux n'est pas aussi parfait que celui d'un tissu sain, si cette imperfection a pour conséquence une fatigue plus ou moins rapide, cette imperfection est le plus souvent trop légère pour apporter un trouble sérieux à la nutrition de l'organisme. Il importe, d'ailleurs, d'éviter une cause d'erreur fréquente. Certains tissus, le tissu pulmonaire par exemple, peuvent présenter une faible résistance à la maladie, sans que cette faiblesse dépende nécessairement de l'action nocive du système nerveux. Dans la nutrition d'un tissu, il faut tenir compte à la fois de l'excitation trophique venant des centres, et de la capacité des éléments à mettre à profit les matériaux placés à sa portée. D'une altération de la seconde on ne peut inférer une altération de la première. En fait, c'est seulement lorsque la dégénérescence mentale en arrive à cet état où la désintégration complète va s'effectuer que le trouble trophique devient tout à fait indiscutable quant à son origine et constitue un signe secondaire parfaitement valable. Mais, à ce moment, les symptômes directs ont acquis une netteté telle, qu'ils suffisent à eux seuls pour soutenir un diagnostic.

II

Quoi qu'il en soit, les symptômes fonctionnels de la dégénérescence mentale sur lesquels nous venons d'insister sont exactement du même ordre que tous les symptômes fonctionnels possibles traduisant une maladie quelconque. Mais une maladie, tout au moins certaines maladies, se révèle encore par des signes dits physiques. Ceux-ci ont pour substratum les modifications anatomiques subies par le tissu intéressé, ils sont appréciables à la vue ou au toucher; c'est, suivant le cas, une induration, une fluctuation, une déformation, etc. Il semble que la dégénérescence mentale, par sa nature même qui est une préaltération, par la situation du tissu nerveux dans une enveloppe résistante, ne puisse se manifester par des signes de cet ordre. On a prétendu cependant — et c'est actuellement une notion tout à fait classique — qu'il existe des signes précis, évidents de dégénérescence mentale, en dehors de toute manifestation fonctionnelle — et en dehors aussi du système nerveux, signes précis qui seraient de véritables signes physiques, *des stigmates anatomiques*.

« Par stigmates de la dégénérescence, écrit M. Lucien Mayet, nous désignerons les signes révélateurs — nous n'osons dire : spécifiques et pathognomoniques — qui objectivent l'état de déchéance physique et morale de l'individu considéré [1]. » Dallemagne, de son côté, considère que « les stigmates sont en dernière analyse les éléments caractéristiques des dégénérés. Ils leur servent de signalement, de pièces d'identité et de personnification à la fois [2] ».

Ces textes ne laissent prise à aucune incertitude. Ils indiquent que la dégénérescence mentale se révèle à l'examen le plus superficiel par divers stigmates, au sens le plus étroit du mot. Ne nous y trompons point, le rôle de ces stigmates n'est pas simplement de corroborer une série d'autres signes, de confirmer un diagnostic incertain : leur constatation seule suffit pour entraîner un diagnostic.

Quels sont donc ces stigmates? Leur nombre et leurs variétés sont considérables; ils se rencontrent isolément ou simultanément sur le même individu. Pour les faire connaître, il n'est pas nécessaire de les énumérer et de les décrire un à un : toute maladie *congénitale* affectant un organe quelconque, toute anomalie, quels que soient son siège et sa nature, constituent les éléments aussi nombreux que dis-

1. Lucien Mayet, *Les stigmates anatomiques et physiologiques de la dégénérescence*, Thèse de Lyon, 1902, p. 14.
2. Cité d'après L. Mayet, *op. cit.*

parates dont la présence implique la dégénérescence mentale. « Le nombre de ces stigmates s'accroît pour ainsi dire chaque jour, à mesure que l'on étudie avec soin la morphologie des anormaux [1]. » On doit simplement excepter de la liste infiniment longue de ces stigmates les « difformités résultant des accidents mécaniques de la gestation, amputations congénitales, sillons, etc. [2] ».

Parmi ces signes, quelques-uns se rencontrent fréquemment, quelques autres sont beaucoup plus rares. A la suite de Morel, les auteurs insistent avec complaisance sur certaines formes anormales du pavillon de l'oreille. « Ces anomalies figurent au premier rang des stigmates physiques de la dégénérescence ; elles sont particulièrement intéressantes à connaître, parce qu'elles constituent souvent chez les dégénérés supérieurs la seule malformation constatable [3]. » Ce sont : le défaut de l'ourlet de l'oreille et le développement anormal du tubercule de Darwin, l'adhérence anormale du lobule, l'absence des lobules, les oreilles détachées de la tête ou oreilles en anses de panier ; de même les diverses asymétries de la face et du crâne, les déformations telles que la plagiocéphalie, la scaphocéphalie, l'acrocéphalie ; des arrêts de croissance comme le bec-de-lièvre, les variations des membres ou des organes génitaux, même les plus légères ;... la tératologie tout entière, en un mot, devrait être énumérée. Certains auteurs, trouvant sans doute la liste insuffisante, ont encore ouvert un chapitre nouveau, celui des *stigmates obstétricaux* ; diverses présentations ou positions et, d'une façon générale, toutes les particularités de la grossesse ou de l'accouchement qui s'écartent de la moyenne théorique deviennent une marque indubitable de dégénérescence : ce sont là fantaisies d'esprits médiocres en quête de singularités, et nous n'aurions pas songé à les signaler si elles ne soulignaient la tendance actuelle qui attribue un sens précis à toutes les modifications anatomiques d'origine congénitale. La conséquence nécessaire de cette tendance est que la dégénérescence constitue un phénomène très général auquel nul individu ne saurait échapper, car on peut poser ce fait que chacun de nous porte un stigmate, aussi peu grave soit-il.

Quelques médecins, il est vrai, établissent de légères restrictions et éliminent de la liste des stigmates un petit nombre d'anomalies particulièrement insignifiantes. Mais la restriction reste purement verbale, car, outre qu'il est difficile de préciser le point où com-

1. Ch. Féré, *La famille névropathique*, 2e édit., p. 254.
2. Ch. Féré, *op. cit.*, p. 253.
3. Gilbert Ballet, *Traité de médecine Charcot-Bouchard*, 1re édit., t. VI, p. 1154.

mence la gravité de l'anomalie, ces anomalies abandonnées d'un côté sont, assez ordinairement, reprises de l'autre.

Le stigmate ne se borne point à permettre d'établir le diagnostic général de dégénérescence; il possède également l'importance d'un procédé de mesure permettant d'apprécier le degré de gravité de cette dégénérescence. Tandis que les anomalies extrêmement légères et existant isolément désignent le dégénéré « supérieur », les anomalies graves révèlent des phases plus accentuées. Et si à la gravité se joint la multiplicité, on ne doit pas hésiter, sans doute, à porter le diagnostic de désintégration prochaine.

Telle est la nature et tel est le sens des stigmates de la dégénérescence mentale, d'après les auteurs qui ont écrit à leur sujet.

III

Sous cette notion y a-t-il une réalité? existe-t-il vraiment une relation telle entre les diverses anomalies ou altérations morbides et la dégénérescence mentale, que l'on puisse légitimement conclure des premiers à la seconde? Ou bien, au contraire, la notion du stigmate dérive-t-elle simplement d'une fausse généralisation résultant de l'observation de coïncidences arbitrairement considérées comme des corrélations?

Que l'on rencontre, chez les dégénérés, des anomalies somatiques diverses; que la dégénérescence mentale coïncide parfois avec d'autres altérations ou préaltérations morbides, c'est là un fait d'observation courante, au-dessus de toute contestation. Mais que ces divers états anormaux ou morbides d'une part et la dégénérescence d'autre part dépendent nécessairement les uns des autres, c'est ce qu'il faudrait démontrer et que l'on ne parvient pas à démontrer, en dépit de la diversité des preuves proposées.

Sans insister sur l'imprécision des limites du normal et de l'anormal dans un assez grand nombre de cas, tel que celui de l'asymétrie faciale qui est normale jusqu'à un certain degré, nous devons relever deux objections générales qui s'adressent à toutes les hypothèses explicatives.

De l'aveu même de la plupart des auteurs qui admettent les stigmates et leur attribuent une valeur pathognomonique, ces stigmates peuvent se rencontrer chez des individus sains et normaux avec la même fréquence que chez les individus dégénérés. Or, si nous remarquons que le terme de dégénéré englobe communément toute la série des *anormaux* dont le système nerveux est en parfaite santé, nous sommes conduits à penser que le nombre des sujets non

dégénérés porteurs d'anomalies est beaucoup plus grand que celui des dégénérés. Et dès lors, on se demande à quel ordre appartient ce signe révélateur qui se montre en dehors de la maladie qu'il révèle.

Il y a plus encore; les mêmes auteurs indiquent qu'un dégénéré n'est pas nécessairement affecté de stigmates. Du reste, je puis affirmer par expérience que dans les cas où la dégénérescence est poussée jusqu'à la désintégration la plus complète (fœtus pseud-encéphaliens), la coexistence d'anomalies avec la destruction de l'axe nerveux est un fait exceptionnel. Cela revient à dire que la dégénérescence existerait souvent, sans se manifester par ses symptômes caractéristiques.

Ce serait un phénomène singulier. Mais enfin, les conditions pourraient être telles que les manifestations morbides soient presque complètement masquées, des influences intercurrentes ayant supprimé les « stigmates révélateurs ». Et quant à l'argument de coïncidence d'anomalies avec l'état hygide ou l'état normal, il est toujours facile d'y répondre en affirmant que cette coïncidence est une illusion, que le stigmate entraîne avec lui le diagnostic de dégénérescence à un degré quelconque.

Quelle que soit donc la valeur des objections présentées, elles sont insuffisantes et ne nous dispensent pas de pousser l'analyse jusqu'au bout en examinant les divers modes d'union par lesquels l'altération cérébrale pourrait être rattachée aux anomalies ou aux altérations somatiques.

a) Ces anomalies ou ces maladies dérivent-elles d'une corrélation physiologique; sont-elles des phénomènes de répercussion? Étant donnée l'importance du système nerveux comme régulateur de la nutrition générale, il ne serait pas impossible, *a priori*, que l'imperfection de ce système déterminât chez le fœtus des imperfections en divers points du corps, imperfections différentes des troubles trophiques habituels.

Cette manière de voir ne concorde pas avec l'ensemble des faits connus.

Nous constatons, tout d'abord, que la corrélation aurait, en l'occurrence, une allure singulièrement variable. On observe, en effet, la plus grande variété dans la forme, le siège, la nature et le nombre des prétendus stigmates suivant les cas particuliers. Oh! sans doute le système nerveux est un vaste ensemble de parties relativement indépendantes les unes des autres et la corrélation pourrait s'établir entre telle ou telle de ces parties. Mais alors, on constaterait une

concordance entre certains stigmates déterminés et certaines formes de dégénérescence. On ne constate rien de tel. Les stigmates forment à la dégénérescence un cortège désordonné; les uns et les autres apparaissent ou manquent, sans qu'il soit possible de discerner d'autre règle que le caprice le plus déconcertant.

D'ailleurs, l'intervention directe du système nerveux dans la genèse de ces prétendus stigmates ne pourrait se produire que fort tard au cours de l'ontogénèse. Elle ne pourrait guère se produire qu'après la naissance, ou dans tous les cas, que fort peu de temps avant, à une époque de la vie où l'état de développement des diverses parties du corps rend impossible la formation de la plupart des anomalies. Nous avons, en effet, toutes raisons de croire actuellement que le système nerveux n'a qu'une très faible action sur l'organisme en voie de croissance. Schaper a montré que l'ablation de l'encéphale ne modifie pas sensiblement la croissance générale du corps et plus particulièrement celle de la région céphalique des larves de batraciens anoures. Tout récemment, Wintrebert [1], en supprimant l'innervation des membres tout à fait au début de la formation des ébauches chez les larves d'axolotls et de *Rana temporaria*, a pu mettre en évidence ce fait, que la suppression du système nerveux n'influait aucunement sur le développement ultérieur des parties. L'autonomie de la croissance persiste dans les phénomènes de régénération [2].

Ces expériences paraissent très significatives. Elles montrent nettement que le système nerveux ne joue qu'un rôle très limité dans les phénomènes de croissance. Leur valeur démonstrative est encore accrue par ce fait qu'elles ont eu pour sujet des larves vivant librement dont la nutrition générale ne reçoit aucun secours de l'organisme maternel. De ce fait, on pourrait inférer *a priori* que les phénomènes doivent être très comparables chez les mammifères, puisque chez ces derniers, les substances alimentaires sont réparties toutes préparées dans les diverses régions du corps de l'embryon ou du fœtus, sans que ce dernier ait à intervenir directement. Toutefois, nous ne pouvons accorder une valeur absolue aux résultats expérimentaux obtenus chez les batraciens quand il s'agit de rechercher ce qui se passe chez l'homme. Mais ces résultats acquièrent aussitôt une très grande importance lorsqu'on les rapproche

1. P. Wintrebert, Influence du système nerveux sur l'ontogénèse des membres, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 13 juillet 1903.

2. P. Wintrebert, Sur la régénération chez les Amphibiens des membres postérieurs et de la queue en l'absence du système nerveux, *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 9 nov. 1903.

des faits observés sur des fœtus ou sur des adultes humains.

Or, ainsi que je l'indiquais tout à l'heure, l'examen morphologique et l'étude anatomique d'une série de pseudencéphaliens m'a permis de m'assurer que chez ces fœtus, dont le système nerveux est partiellement ou complètement détruit, on ne rencontre, le plus souvent, aucune anomalie, aucune altération morbide concomitantes. L'appareil cérébro-spinal mis à part, et en dehors des lésions du voisinage qui précèdent ou accompagnent la lésion du névraxe, le corps tout entier a évolué d'une façon normale, les divers tissus possèdent leur parfaite intégrité. Nourri par le sang maternel, l'individu se développe indépendamment de toute intervention de sa moelle ou de son cerveau; et cependant, s'il est une circonstance où l'action trophique devrait se faire sentir, c'est tout spécialement chez les pseudencéphaliens [1].

L'axe cérébro-spinal ne joue un rôle actif dans la nutrition générale que lorsque, après la naissance, l'individu se trouve réduit à ses seules ressources. A ce moment, s'il n'existe qu'une lésion localisée, compatible avec la vie, on constate que les organes en relation avec la partie lésée ne s'accroissent plus proportionnellement au reste du corps; ils restent sensiblement plus grêles, conservant, *comparativement à l'ensemble de l'individu*, des dimensions et une disposition fœtales. C'est ce que montre le cas signalé par Fauvelle [2], dans lequel, à une destruction congénitale des circonvolutions motrices succéda une paralysie des membres. Mais ces membres n'étaient ni mal formés, ni incomplètement formés; leur développement s'était manifestement effectué jusqu'au bout de la vie intra-utérine, tout le temps que la mère pourvoyait à la nutrition. Après la naissance, ces membres insuffisamment innervés furent incapables de mouvements, et l'on peut se demander si le ralentissement de croissance dont ils devinrent le siège ne dépendait pas davantage de leur immobilité forcée, que de l'absence d'une action neuro-trophique.

Une observation de Broca [3] relative à un cul-de-jatte vient encore apporter une preuve dans le même sens.

De l'ensemble de ces expériences et de ces observations, on peut déduire, en toute certitude, que les anomalies ou les altérations con-

1. Recherches inédites.

2. Fauvelle, Destruction congénitale de la région motrice de l'hémisphère gauche ayant entraîné une atrophie des cornes antérieures de la moelle et une paralysie complète des membres du tronc, *Bulletin de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1889, p. 227.

3. Paul Broca, Localisations cérébrales sur le cerveau d'un cul-de-jatte, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1880, p. 410.

génitales, parfois observées chez les dégénérés, ne reconnaissent nullement pour origine l'action directe du système nerveux embryonnaire ou fœtal [1]. Ces anomalies et altérations ne constituent point des symptômes médiats ou immédiats de la lésion congénitale de l'axe cérébro-spinal. Au surplus, cette conclusion pouvait être logiquement tirée du simple examen de ces soi-disant stigmates. Parmi eux, les anomalies sont le plus grand nombre. Or, si l'on peut concevoir qu'une action trophique soit capable de déterminer des processus d'arrêt, on ne saurait admettre que cette même action provoque l'apparition de processus inverses ou différents, soit de processus excédents qui impliquent une surabondance nutritive, soit de processus primitifs qui n'ont rien à voir avec la valeur quantitative de la nutrition. Et précisément, les anomalies auxquelles on attribue la signification des stigmates appartiennent indifféremment à toutes les catégories.

b) Ainsi, quel que soit le côté par lequel nous abordions la question, les relations génétiques entre le système nerveux dégénéré et les anomalies coexistant avec la dégénérescence nous apparaissent comme tout à fait insoutenables. Si ces anomalies sont vraiment des stigmates, elles le sont pour d'autres raisons.

S'agirait-il alors de l'un de ces phénomènes curieux, encore mal expliqués et que l'on désigne, à défaut de mieux, par le terme de corrélation biologique? On connaît de nombreux exemples de ces relations entre deux organes, que ne réunit aucun lien visible. Si, sur la nature du phénomène, nous sommes réduits à des conjectures, nous possédons néanmoins des renseignements précis sur la façon dont il se produit. La corrélation est établie entre deux organes bien déterminés; les variations de ces organes sont toujours de même sens et de même ordre : ils disparaissent ensemble, se déplacent ensemble, s'altèrent tous deux quand un seul est touché par une action pathogène.

Le mode de coïncidence de la dégénérescence mentale et des anomalies-stigmates ne nous présente rien de tel. Ce n'est point un organe déterminé, ni même un groupe d'organes qui varie dans un certain sens; c'est un organe, un système quelconques qui sont affectés d'une anomalie tout à fait quelconque; c'est encore et surtout, le plus souvent, une *anomalie*, une variation évolutive, un tissu en parfait état de santé qui coexiste avec la préaltération du système nerveux. La corrélation appartiendrait dès lors à un mode inconnu :

1. Ces considérations sur le rôle du système nerveux seront ultérieurement développées avec tous les détails nécessaires.

la lésion de l'un des organes liés s'accompagnant d'une modification histogénétique non morbide. Une telle variation corrélative est le contraire de la corrélation : la question qui nous occupe n'est pas résolue.

IV

D'ailleurs, il faut bien le dire, les auteurs se sont gardés de conceptions que leur caractère positif rendait aisément susceptibles d'un contrôle rigoureux. Quand ils ont cru devoir sortir d'une affirmation pure et simple, ils ont eu recours à des explications tirant toute leur séduction et toute leur force de leur imprécision.

C'est ainsi qu'a été invoqué l'atavisme. Le raisonnement est d'une simplicité naïve : les anomalies, tout au moins le plus grand nombre d'entre elles, ne sont autre chose que la reproduction de caractères ancestraux; elles indiquent donc une évolution régressive à laquelle prend part l'organisme tout entier et plus spécialement le système nerveux. L'existence d'une anomalie devient ainsi la marque sensible de la régression générale dominée par celle de l'axe cérébro-spinal.

Sans doute, le point de vue ne manque pas d'une subtile ingéniosité; seulement il ne soutient pas la critique. Pour montrer son peu de fondement, il n'est pas nécessaire de discuter la valeur intrinsèque et le sens des faits englobés sous l'étiquette d'*atavisme* [1]; il suffit de mettre en relief la confusion initiale sur laquelle repose tout le raisonnement. En admettant, ce qui est au moins contestable, que les phénomènes dits d'atavisme soient des phénomènes régressifs, il n'y a pas là une raison suffisante pour les assimiler à des phénomènes dégénératifs. Tandis que la régression est un processus phylogénique consistant en la réduction graduelle d'une ébauche tant dans le nombre que dans la différenciation de ses éléments, mais n'impliquant en aucune façon l'altération de ces éléments, la dégénérescence est un processus pathologique, purement individuel, qui intéresse essentiellement l'intégrité même des plastides. La dégénérescence se superpose parfois à la régression, mais les deux processus restent tout à fait indépendants. Le dégénéré n'est pas un être régressif cheminant à rebours vers le type ancestral, c'est un simple malade qui marche vers la déchéance, vers la désintégration finale. Dans l'hypothèse où l'existence d'une anomalie indiquerait la ten-

1. Voir sur ce point ma conférence : L'avatisme et les phénomènes tératologiques, *Revue scientifique*, 1er août 1903, et *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 30 juin 1903.

dance régressive de l'individu, on ne peut légitimement conclure que le système nerveux de cet individu est frappé d'une altération ou d'une préaltération.

La plupart des médecins ont, d'ailleurs, senti la fragilité d'une pareille explication. Ils l'ont abandonnée, pour se réfugier dans une conception plus ingénieuse encore et aussi plus séduisante. « Dans l'hérédité normale, écrit M. Féré, nous observons la transmission des caractères des ascendants directs, ceux de la famille (atavisme), et ceux de la race. Les caractères qui constituent les stigmates de la dégénérescence sont des caractères qui n'appartiennent pas à la race et qui, transmissibles dans la famille où ils sont apparus, tendent justement, comme un accident, à la faire sortir de la race. Ces caractères sont des malformations tératologiques qui objectivent la tendance des familles dégénérées à la dissemblance et à la perte des qualités héréditaires qui les maintenaient dans la race [1]. »

Ainsi, dégénérescence devient synonyme de variation; elle est une forme de variation. Et la variation doit être comprise comme la suppression partielle de l'hérédité; cette suppression, à son tour, est une déchéance. Dès lors toute variation locale ou localisée est le signe précis de la dégénérescence générale de l'organisme qui a varié.

Si cette manière de voir était exacte, elle aurait d'étranges conséquences. L'évolution générale des êtres, en effet, n'a pu s'effectuer que par une série continue de variations lentes ou brusques; l'organisme vivant serait ainsi tombé de dégénérescence en dégénérescence, et comme la dégénérescence aboutit à la stérilité, le terme final de l'évolution serait la disparition de la vie sur la terre.

Au demeurant, et en dehors de toute hypothèse sur l'origine des êtres vivants, la conception repose sur une fâcheuse équivoque. La dégénérescence n'est pas plus une variation qu'elle n'est une régression, cas particulier de la variation; la dégénérescence est une maladie du système nerveux, maladie très légère et à longue échéance, mais cependant une maladie, nettement caractérisée comme telle. Une maladie peut entraîner l'altération d'une race, elle ne constitue pas la transformation de cette race. La notion de race ou d'espèce repose sur des caractères tout autres, que nul n'a le droit de choisir arbitrairement. Une anomalie peut avoir comme résultat de modifier une espèce ou une race; mais une anomalie n'est pas, répétons-le, une maladie, elle est une adaptation. Or, une adaptation, loin d'être un signe de déchéance de l'organisme,

1. Ch. Féré, *La famille névropathique*, 2e édit., p. 263.

indique la plasticité de cet organisme, réagissant sans que son état de santé subisse d'altération; elle peut avoir pour conséquence une transformation plus ou moins considérable de l'espèce : cela ne signifie nullement que cette transformation soit accompagnée ou suivie d'une désintégration morbide, celle-ci traduisant, au contraire, l'incapacité de l'organisme à s'adapter. La variation ne peut, sous aucun prétexte, servir de marque distinctive à la dégénérescence.

Sans doute, la dégénérescence, comme la variation, constitue une modification des caractères héréditaires. Mais on ne peut voir dans cette similitude du résultat, qu'une simple analogie incapable d'établir une relation quelconque entre les deux processus. La modification des caractères héréditaires aboutit dans les deux cas à deux effets diamétralement opposés : la constitution d'une forme nouvelle pour la variation; la disparition de la forme elle-même pour la dégénérescence. Au surplus, en étudiant les phénomènes héréditaires chez les dégénérés, nous aurons l'occasion de montrer à nouveau combien l'analogie est superficielle.

Nous ajouterons simplement ici, que rien n'autorise à concevoir une variation quelconque étant comme la manifestation sensible d'un état général indéterminé. Elle est, au contraire, quoi qu'on en ait dit, un phénomène purement local dont le retentissement sur le reste de l'organisme est strictement limité aux corrélations diverses qui entrent en jeu, et dont le siège, comme le sens, dépendent de la variation initiale. Cette considération achève de réduire à sa juste valeur la conception fondée sur la dissemblance et la perte des qualités héréditaires.

V

Ainsi, il n'est point d'hypothèses qui parviennent à établir le bien fondé de la notion de stigmates anatomiques. En dehors des symptômes fonctionnels directs, nous ne trouvons rien qui permette de poser en toute certitude le diagnostic de dégénérescence. Et s'il est vrai que la dégénérescence est fréquemment associée à des anomalies diverses, cette association nous apparaît, non point comme le résultat de corrélations précises, sous une forme ou sous une autre, mais comme le produit de coïncidences fortuites. Lorsque nous aurons indiqué l'origine de ces coïncidences nous aurons, par cela même, mis complètement en lumière la valeur intrinsèque des « stigmates » de la dégénérescence.

La coexistence sur le même individu d'une anomalie et de la préaltération dégénérative peut s'établir de deux façons :

Ou bien, héréditairement dégénéré, il acquiert l'anomalie sous l'influence d'une action incidente — ou inversement;

Ou bien, il acquiert simultanément, mais indépendamment, dégénérescence et anomalie.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne saurait être question que de coïncidence.

La coïncidence n'est pas discutable quand l'anomalie vient se surajouter à un individu qui tient son état maladif de ses générateurs. Par le simple phénomène de la transmission héréditaire, il aurait été pourvu d'un système nerveux endommagé; soumis, au cours de son évolution embryonnaire ou fœtale, à l'action d'une incidence externe quelconque, son organisme a réagi par l'un ou l'autre de ses tissus et de la réaction résulte une forme, une disposition ou une structure anormales. Mais l'action incidente intervient en dehors de toute dégénérescence, comme elle serait intervenue sur un sujet héréditairement sain. Tirer de l'anomalie née dans de pareilles conditions une raison de conclure à la dégénérescence ne peut se faire qu'en admettant arbitrairement une relation entre deux phénomènes indépendants. De plus, la possibilité, la fréquence d'événements semblables chez les individus normaux achève de montrer à quel point la conclusion est dépourvue de fondement.

Les phénomènes sont aussi simples, bien que plus complexes en apparence, lorsque anomalie et dégénérescence sont acquises, simultanément ou successivement, mais indépendamment, par le même individu. Ces phénomènes seront clairement compris, si l'on se souvient que les actions et réactions de l'organisme vis-à-vis des agents externes sont extrêmement variables, qu'elles dépendent de la nature et de l'âge des tissus qui réagissent, de la nature et de l'intensité des facteurs qui agissent. Il ne suffit pas de placer un embryon ou un fœtus dans un milieu indéterminé différent du milieu normal pour transformer dans toutes ses parties cet embryon ou ce fœtus. Bien au contraire, la caractéristique des actions incidentes qui frappent l'organisme dans son ensemble, c'est de se localiser sur un point de cet organisme au gré des affinités existant entre les tissus et l'agent. Une seule ou plusieurs localisations peuvent s'établir; même il arrive qu'une région manifeste une réaction morbide, tandis qu'une autre région s'adapte et devient anormale. De toutes façons, lorsque deux ou plusieurs modifications naissent sous la même influence, ces modifications n'ont entre elles aucun lien de cause à effet; ce n'est pas l'apparition de l'une qui détermine l'ap-

parition de l'autre : le lien qui les unit est simplement l'agent qui les provoque. Toutes deux sont corrélatives à cet agent; si celui-ci change, si l'action incidente varie dans son intensité ou dans sa nature, les localisations changent également. Supposons qu'un premier milieu ait déterminé une mamelle surnuméraire et un doigt bifide; un second milieu déterminera, par exemple, une variation du pavillon de l'oreille et un bec-de-lièvre ; un troisième milieu, deux ou plusieurs autres anomalies, etc. Ces diverses anomalies seront corrélatives au milieu incident et non point les unes aux autres; chacune d'elles peut exister isolément ou accompagnée d'anomalies différentes. Parmi toutes les possibilités, on peut concevoir celle où une altération légère du système nerveux coexistera avec toute autre altération morbide ou avec une anomalie quelconque; mais ce n'est qu'une possibilité — et une possibilité entre mille. Par conséquent, la constatation d'une variation tératologique permet de *supposer* l'existence d'une autre variation ou d'une altération morbide, mais elle ne permet pas davantage. Rien n'autorise à pousser plus loin la déduction, à spécifier la nature et le siège de l'anomalie, de l'altération coexistantes; on ne peut même pas *affirmer* l'existence de cette anomalie ou de cette altération.

Avant d'en arriver à ce degré de précision, avant de pouvoir attribuer à un caractère anormal ou morbide quelconque la signification de stigmate d'un autre caractère analogue, il faut que nous soyons instruits sur la nature de l'influence qui a provoqué le caractère observé, sur les conditions dans lesquelles cette influence est intervenue, sur l'âge de l'organisme soumis à l'influence. Les réactions varient d'une façon considérable suivant les qualités des parties en présence. Ces diverses connaissances étant acquises, nous pourrons établir une table dans laquelle, une action étant donnée, le moment de son intervention étant précisé, nous marquerons les modifications correspondantes [1]. Alors, mais alors seulement, nous

1. Le tableau, dont la réalisation n'est pas prochaine, pourrait avoir la forme suivante : A désigne les anomalies, L les lésions, N les agents, i les intensités. Supposons que l'on observe l'anomalie A_2; si l'action est $N + i$ intervenant au stade XVI, nous affirmerons l'existence de l'anomalie A_6; si au contraire nous avons $N_2 + i_y$, nous conclurons à l'existence de l'anomalie A_{11}, etc.

ACTIONS		$N + i$	$N_1 + i_x$	$N_2 + i_y$
AGES	OEuf.....	$A_1 + A_{10}$	$A_5 + L_p$	$A_2 + A_{11}$
	St. XVI...	$A_2 + A_6$	$A_8 + L_3$	$A_{15} + A_{16} + L_r$
	Gastrula..	$A_{10} + A_4$	$L_c + L_n$	$A_6 + A_1 + L_s$

aurons le droit de parler des stigmates, de dresser la liste des anomalies ou des lésions morbides qui accompagnent nécessairement la dégénérescence mentale, certaines conditions étant données. La notion de stigmate pourra même s'étendre à toute modification congénitale.

Nous n'en sommes pas là ; nous en sommes même très loin. Outre que nous ignorons le plus souvent sous quelle influence se sont produits les caractères anormaux ou morbides, nous n'avons presque aucune indication sur la nature des relations qui s'établissent entre les incidences actuelles et les divers états de l'organisme embryonnaire ou fœtal.

La difficulté est encore accrue par la multiplicité des conditions susceptibles d'entrer en jeu. Si, dans bien des circonstances, les modifications subies par un individu résultent de l'intervention d'un seul et même agent, il est d'autres circonstances où il n'en est pas ainsi. Parfois, en effet, l'organisme est successivement soumis à plusieurs actions différentes, chacune d'elles déterminant une réaction spéciale. Même, il advient que parmi les diverses incidences l'une au moins, au lieu d'intervenir d'une façon générale et de se *localiser* sur un ou plusieurs points, ne contracte avec l'organisme que des rapports purement *locaux*. Dans tous les cas, qu'elles résultent d'actions locales ou localisées, les réactions de l'organisme sont alors dans la plus complète indépendance vis-à-vis les unes des autres. Leur coexistence est le fait de la coexistence ou de la séquence fortuite de plusieurs facteurs externes indépendants.

C'est seulement dans des conditions bien déterminées — et d'ailleurs assez bien connues — qu'un caractère étant donné on est en droit d'en inférer l'existence d'un autre caractère : c'est lorsque deux organes étant normalement unis par un lien corrélatif, il est avéré que l'un ne peut varier sans l'autre. Mais ces cas ne sont pas absolument fréquents ; on peut en dresser la liste assez courte. Dans cette liste, hâtons-nous de le dire, l'axe nerveux ne figure à aucun titre — tout au moins chez l'homme [1].

A part ces cas peu nombreux, on ne peut donc, à l'heure actuelle, parler de « stigmates », qu'il s'agisse de dégénérescence mentale ou de toute autre modification organique, puisque nous ignorons profondément l'origine vraie de la coexistence des modifications observées. Nos connaissances se bornent à savoir que deux anomalies ou altérations peuvent avoir une origine commune et que l'une de ces

1. Il ne saurait être question, bien entendu, des actions de voisinage purement mécaniques : compression par une ébauche hypertrophiée, vide résultant d'une ébauche absente, etc.

altérations peut être la dégénérescence mentale; mais ce dernier cas n'est que la réalisation d'une possibilité entre une infinité d'autres. En réalité, la constatation précise d'une anomalie ou d'une altération morbide n'est qu'une vague, très vague présomption, permettant de supposer l'existence, non pas de telle anomalie ou de telle altération morbide — mais d'une anomalie ou d'une altération morbide absolument quelconque, siégeant n'importe où sur le corps de l'individu. Et il n'y a là qu'une présomption, car, même dans ces limites, la coexistence n'est pas nécessaire.

Dans ces conditions, nous sommes strictement réduits, pour reconnaître avec quelque certitude la dégénérescence mentale, à la recherche des signes directs que nous indiquions en commençant. Ces signes directs traduisent exactement l'imperfection du système nerveux, ils sont la manifestation sensible de cette imperfection. S'appuyer sur d'autres signes, sur des « stigmates anatomiques », c'est s'appuyer sur des possibilités contingentes d'une réalisation peu fréquente, c'est courir le risque d'appliquer le diagnostic de dégénéré à des individus qui sont ou ne sont pas normaux, mais qui, dans tous les cas, ne sont malades à aucun degré.

Au surplus, en étudiant prochainement les conséquences individuelles de la dégénérescence, nous aurons l'occasion d'examiner en détail un autre moyen de diagnostic, celui qui consiste à considérer comme dégénéré quiconque est atteint d'une maladie nerveuse dans le cours de son existence. Nous tâcherons de montrer, à ce moment, que ce moyen n'apporte avec lui aucune certitude et, derechef, nous conclurons que les signes directs seuls permettent d'arriver au diagnostic avec toute la précision possible en pareille matière.

LA MASCULINITÉ DES DÉPARTEMENTS MÉDITERRANÉENS[1].

Bertillon père a établi, il y a longtemps, la forte mortalité des enfants de 0-1 an dans les départements riverains de la Méditerranée.

A ce propos l'esprit se pose les questions suivantes :

Cette forte mortalité dure-t-elle toujours? s'est-elle aggravée? a-t-elle diminué?

Tient-elle à ce que les enfants sont plus mal soignés que dans le reste de la France ou à ce qu'ils sont atteints, comme le sont, prétend-on, les petits Parisiens, de débilité congénitale?

Quel est, dans ces départements, l'état de la morti-natalité et de la masculinité?

Un travail bien conduit sur ce sujet, c'est-à-dire suffisamment étendu et suffisamment précis, serait considérable.

En attendant de pouvoir le mener à bien, voici une ébauche de l'étude de la masculinité pendant la dernière décade du XIXe siècle, dans les huit départements suivants, classés par ordre géographique : Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Alpes-Maritimes. Ce n'est qu'une ébauche. Les chiffres exprimant les moyennes régionales et décennales sont des moyennes de moyennes, calcul abrégé et en quelque sorte cursif, qui demande à être refait selon la méthode orthodoxe, mais qui, tel qu'il est, vaut mieux que rien et suffit même à fixer avec une précision suffisante les idées sur l'état général de la masculinité.

Masculinité dans les départements méditerranéens.

DÉPARTEMENTS	ANNÉES										MOYENNE DÉCENNALE
	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	
Pyrénées-Orientales.	105,7	99,7	101,9	103,3	102,7	105,7	101,5	103,8	103,3	104,8	103,24
Aude	104,2	104,1	105,9	103,0	99,1	103,7	110,6	105,7	101,0	107,8	104,51
Hérault	106,9	100,9	99,6	106,5	105,0	98,6	103,6	103,6	106,7	104,8	103,62
Gard	98,9	105,0	104,8	101,5	103,9	102,9	104,5	102,3	107,4	101,1	103,23
Bouches-du-Rhône.	105,4	103,2	105,8	104,7	102,2	105,4	104,3	105,1	104,5	101,4	104,20
Var	104,3	102,0	107,0	101,7	101,1	101,1	106,2	105,3	104,8	102,2	103,57
Vaucluse	105,4	108,9	106,6	100,6	104,8	102,3	102,9	101,8	108,0	99,2	104,05
Alpes-Maritimes	107,5	108,1	106,6	99,7	106,5	102,4	107,7	106,7	103,7	103,2	105,21
Moyenne régionale.	104,8	104,0	104,8	102,6	103,1	102,7	105,1	105,5	104,9	103,1	104,06

1. Notre collègue et ami, le Dr Manouvrier, nous a remis, en nous autorisant à en publier dans la *Revue de l'École* ce que nous jugerions convenable, quelques manuscrits inédits laissés par le regretté Arsène Dumont, et que celui-ci, dans son testament, lui avait confiés. Le petit travail sur la masculinité des départements méditerranéens, que nous donnons aujourd'hui, est daté du 12 mai 1902; c'est sans doute le dernier qu'ait écrit le savant et laborieux démographe.

(N. D. L. R.)

On voit, d'après son expression la plus générale, concernant la période entière dans la région entière, qu'elle est de 104,06 seulement, c'est-à-dire inférieure d'une unité à la moyenne nationale. Tandis que, dans les divers États européens, la masculinité montre une tendance à s'accroître à mesure que l'on descend vers le sud, en France il n'en va pas ainsi. Ce qui montre ou bien que l'action du climat sur ce phénomène n'existe pas, ou bien, si elle existe, qu'elle est masquée et dominée par une autre action beaucoup plus puissante.

Une seconde remarque utile, c'est que la masculinité varie plus dans le temps que dans l'espace. Les différences d'une année à l'autre pour toute la région sont plus grandes que les différences d'un département à l'autre pour toute la période. Les Pyrénées-Orientales et le Gard, qui ont la masculinité la plus basse de la région : 103,24 et 103,23, sont de deux unités seulement au-dessous des Alpes-Maritimes, qui ont 105,21, tandis que l'année 1893, qui présente une masculinité de 102,6, descend de 2,9 au-dessous de l'année 1897, qui offre une masculinité de 105,5. Cette circonstance tend à faire penser que les causes de la masculinité — contrairement à ce que d'autres études partielles m'avaient porté à admettre, au moins d'une façon provisoire — ne sont pas d'ordre géographique, topographique et permanent, ou que ces causes permanentes sont dominées et modifiées par l'intercurrence de causes variables selon les années et les saisons.

Ce fait semblerait encore plus saillant si l'on éliminait de la région le département des Alpes-Maritimes qui, avec sa population d'alluvion et de passage, sa nombreuse colonie italienne, se trouve dans des conditions démographiques sans analogie avec les autres départements méditerranéens. Alors la différence entre celui qui présente la masculinité la plus forte et celui qui présente la masculinité la plus basse serait seulement de 1,3, et la moyenne de cette région méditerranéenne, ainsi réduite à sept départements, tomberait au-dessous de 104, exactement à 103,7. C'est donc un pays de masculinité faible.

Elle descend à son minimum, comme nous l'avons déjà dit, dans le Gard : 103,23, et les Pyrénées-Orientales : 103,24, et elle est à peine un peu plus élevée dans le Var : 103,57, et dans l'Hérault : 103,62. C'est donc dans ces quatre départements, maximum du genre, qu'il faudra chercher les causes de cette faiblesse de la masculinité et étudier les phénomènes concomitants susceptibles d'en fournir l'explication.

Les oscillations d'une année à une autre, qui s'élèvent, nous l'avons vu, à 2,9 pour toute la région, sont naturellement beaucoup plus considérables encore dans chaque département.

Dans les Pyrénées-Orientales, la masculinité s'élève une année à 105,7 et descend pendant une autre à 99,7 : différence, 6,0.

Dans l'Aude, la masculinité atteint le maximum 110,6 et descend au minimum 99,1 : différence 10,5,

Dans l'Hérault, elle s'élève au maximum 106,9 et descend au minimum 98,6 : différence, 8,3.

Dans le Gard, elle s'élève au maximum 107,4 et descend au minimum 98,9 : différence, 8,5.

Dans les Bouches-du-Rhône, la variation est moindre de 4,4 seulement entre le maximum 105,8 et le minimum 101,4.

Mais dans le Var la masculinité atteint comme maximum 107,0 et descend au minimum 101,1 : différence, 5,9.

Dans la Vaucluse, elle s'élève au maximum 108, 5 et descend au minimum 99,2 : différence, 9,3.

Enfin dans les Alpes-Maritimes, elle s'élève au maximum 108,1 et descend au minimum 99,7 : différence, 8,4.

On voit que le phénomène que nous étudions est extrêmement variable d'année en année et de département à département.

C'est une région semée d'accidents de terrain, de collines escarpées et de vallées profondes qui semblent réparties au hasard, sans relever d'aucune loi : car les divers départements n'ont jamais leur maximum ou leur minimum de masculinité la même année. Ainsi en 1895, où l'ensemble de la région présente la masculinité moyenne la plus faible, le département des Pyrénées-Orientales a précisément son maximum. Il a eu son minimum 99,7 en 1891, alors que la Vaucluse atteignait 108,9 et les Alpes-Maritimes 108,1. C'est donc sur cette année 1891 qu'il faut porter son attention pour étudier dans les Pyrénées-Orientales les phénomènes concomitants de la masculinité, puisque c'est l'année où le phénomène à expliquer présente le plus d'intensité.

Dans le Gard, autre département à masculinité minimum, l'année sur laquelle il faut concentrer son attention est 1890, où la masculinité descend à 98,9.

Dans chacune de ces deux années, il faut déterminer pour chacun des deux départements la natalité par mois, la morti-natalité, la mortalité infantile. On fera ensuite la même étude pour les deux années à masculinité maximum, 1895 pour les Pyrénées-Orientales, et 1898 pour le Gard. Peut-être cet examen fera-t-il naître une hypothèse plausible que l'on vérifiera par la suite.

La biologie nous laisse dans les ténèbres au sujet des causes de la masculinité. Peut-être l'étude des phénomènes démographiques concomitants nous apportera-t-elle quelque lumière.

Si les démographes étaient plus nombreux et surtout s'ils avaient des calculateurs sous leurs ordres, ils pourraient vérifier leurs hypothèses, en former de nouvelles, les vérifier à leur tour et faire progresser la vérité à pas de géant, au lieu qu'elle avance à pas de tortue.

Arsène Dumont.

UN NOUVEAU TYPE DE GRATTOIR-BURIN

(*Observations complémentaires*).

En pratiquant les fouilles de la caverne de Fontarnaud, à Lugasson (Gironde), notre attention fut attirée à diverses reprises par un outil qui nous parut nouveau, sorte de grattoir latéral, dont la partie retouchée forme une ligne droite et plus souvent une dépression plus ou moins concave.

Tout récemment, les fouilles terminées, nous comptâmes soixante-trois pièces de ce genre et nous nous proposions de les décrire, lorsque parut la communication de MM. Bardon et Bouyssonie sur le même sujet[1]. Notre note est surtout une confirmation de la précédente.

L'outil de Fontarnaud nous a semblé être avant tout un *grattoir*, la pointe formant burin n'étant pas toujours très nette et pouvant parfois n'être que

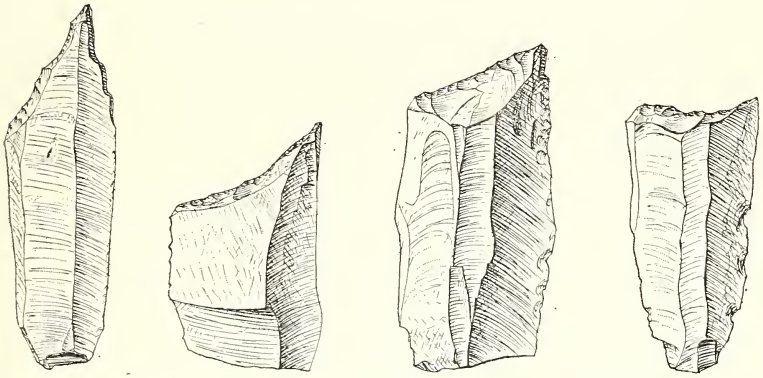

Fig. 13-16. — Grattoirs-burins en silex, caverne de Fontarnaud (Gironde).

le résultat nécessaire de la taille des grattoirs de cette forme. Néanmoins, un très grand nombre de ces pointes ont dû être utilisées comme burins.

Comme ceux dont il a été question déjà, ces grattoirs sont très légèrement convexes ou rectilignes (fig. 15), mais la plupart sont concaves (fig. 14 et 13). En outre, tandis que quelques-uns sont très obliques par rapport au bord de la lame (fig. 13), d'autres au contraire sont taillés presque dans le sens transversal (fig. 15) ; mais une longue série forme insensiblement le passage des premiers aux derniers. Les pièces doubles sont exceptionnelles.

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, mai 1903, p. 165.

Il n'est pas inutile d'observer que parmi ces grattoirs, qui sont presque tous latéraux, quarante-huit sont retouchés à gauche, laissant par le fait la pointe à droite (fig. 13 et 14), tandis que sept seulement sont retouchés à droite ; huit autres pièces, ou bien sont des outils doubles, chez lesquels la pointe est tantôt à droite, tantôt à gauche, ou bien n'ont pas de pointes de burin comme les précédents.

Quelques pièces ont un des côtés de la lame, quelquefois les deux, retouchés en scie (fig. 15); trois ont à l'extrémité opposée un grattoir ordinaire ; quatre ont un burin commun.

Les autres observations que nous pourrions présenter ont déjà été formulées dans la *Revue de l'École d'Anthropologie.*

La caverne de Fontarnaud nous a donné deux assises magdaléniennes quelque peu différentes comme industrie [1]. C'est la couche inférieure qui contenait presque tous les silex dont nous nous occupons ; nous y avons également trouvé une petite pointe à cran.

Indépendamment de Fontarnaud, nous avons recueilli un outil de ce type sur le plateau de Guibert, à Frontenac, station mal définie à cause du petit nombre des silex trouvés, mais qui ne peut être que solutréenne ou magdalénienne. Deux autres outils de cette forme ont été trouvés sur le tertre de Casevert, station magdalénienne assez importante. Enfin, les abris solutréens de Lugasson, où les fouilles sont à peine commencées, paraissent en contenir un grand nombre.

De nos observations, il résulte que cet outil se trouve surtout dans les couches de l'époque solutréenne ou dans celles du commencement de l'époque magdalénienne. Mais d'autres recherches, nous l'espérons, viendront apporter plus de précision sur ce point.

J. Labrie.

Ces pièces sont particulièrement intéressantes. Elles font partie de cet outillage compliqué des magdaléniens qui ont souvent combiné plusieurs outils en un seul. Ce type se rencontre un peu partout; je l'ai trouvé à Laugerie-Basse. Mais il y a une petite différence : la scie semble constituer l'outil principal. C'est en somme une association, sur la même pièce, du burin, de la scie et du grattoir carré qui serait plus justement dénommé ciseau. Bardon et Bouyssonie ont décrit d'autres associations d'outils non moins intéressantes. Tout cela comporte une nouvelle étude générale et synthétique que je ferai, je pense, à mon cours cette année. (Note du Dr Capitan.)

1. Nous nous proposons de revenir sur cette différence dans le compte rendu complet de nos fouilles.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques (École d'anthropologie), a eu lieu le 12 novembre 1903, sous la présidence de M. Yves Guyot, président d'honneur.

M. Thulié, directeur de l'École, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Notre réunion annuelle statutaire est tardive pour cette unique raison que nous ne pouvions nous décider à tenir notre Assemblée générale sans la présence de notre sous-directeur qui constitue, en réalité, la cheville ouvrière de l'administration de notre chère École. Les pénibles et dangereuses épreuves par lesquelles il a passé sont aujourd'hui terminées, il en est sorti triomphant et le voici rendu à notre Association pour de longues années, plus vivace et plus dévoué que jamais. Nous le félicitons avec une joie bien sincère, et nous nous en félicitons.

Mais, à côté de cette joie, il y a les amers regrets. Notre École et son comité ont été cruellement frappés cette année. Faut-il donc qu'à chaque assemblée générale, nous devions constater de nouveaux vides et déplorer de nouveaux deuils. Il est vrai que notre institution a parcouru déjà une respectable carrière et que ses créateurs, comme ses premiers professeurs, ont blanchi sous le harnais. Mais malgré le temps écoulé, malgré les cruelles pertes de Broca, de Gavarret, d'Hovelacque, de Salmon, de Mortillet, de Letourneau, malgré les nouveaux deuils que nous devons enregistrer, ceux de Sanson et de Laborde, elle reste jeune, active, fidèle à ses traditions philosophiques, et, s'infusant à mesure un sang nouveau, elle semble appelée à défendre indéfiniment nos doctrines scientifiques et nos aspirations humanitaires.

Faut-il vous rappeler la physionomie de notre regretté professeur Laborde dont le portrait a été si admirablement tracé par nos amis Hervé, Capitan et Papillault? Personne de vous n'a oublié son ardeur, son activité, ses enthousiasmes, ses indignations contre l'injustice ou la fraude. Il a défendu toutes les causes généreuses, il s'est dépensé sans compter pour ce qu'il considérait comme utile ; afin de démontrer le bien fondé de ses idées et de soutenir ses convictions scientifiques, il s'est livré à des expériences indéfiniment répétées, dangereuses, dont, d'ailleurs, il faillit mourir. Il s'est épuisé, on peut le dire, jusqu'à la dernière heure de son existence pour ce qu'il considérait comme une question de salut social, la lutte contre l'alcoolisme. A la veille de sa mort, pour ainsi dire, il combattait encore à l'Académie de médecine avec son ardeur et son enthousiasme habituels,

mais il était visiblement atteint et fléchissait, malgré ses efforts désespérés, sous le poids de son labeur. Les dernières traces de vie se sont manifestées chez lui par l'expression de cette obsession scientifique; Capitan, qui l'a soigné avec tant d'affection, n'a-t-il pas écrit que son délire ultime a été encore un combat contre l'alcoolisme? Au milieu de ses travaux physiologiques, de ses recherches sur les poisons, sur les médicaments, sur le système nerveux, etc., il a eu la fortune et la joie d'assister au succès d'une de ses découvertes à laquelle il avait été amené par des inductions physiologiques. De son vivant il a pu constater les services immenses que les *tractions rythmées* de la langue ont déjà rendu à l'humanité, et calculer le bien que cette pratique, due à la plus pure science, rendra à l'avenir, à mesure qu'elle se répandra. Faut-il rappeler sa verve, sa parole abondante et colorée et quelquefois son éloquence qui faisaient de lui un de nos professeurs les plus aimés et les plus suivis? Comme son esprit, son cœur était ouvert; il s'est toujours montré désintéressé, bienveillant, généreux ; les intérêts de ses amis lui étaient plus chers que les siens propres, et il lui arrivait de se compromettre pour les soutenir. Il était fier de leurs succès et se dépensait entièrement pour les prôner et les grandir. Il avait le culte de l'amitié. Laborde laisse dans notre École, comme dans nos cœurs, un vide profond et d'amers regrets.

Ce n'est pas, hélas, la seule perte qu'a faite notre comité. Le zoologiste André Sanson, un des membres les plus anciens et les plus assidus de la Société d'anthropologie, avait été délégué par elle au comité administratif de notre École. Il était aussi un des membres de la Société les plus actifs et les plus utilement féconds; il avait pris une part importante dans les grandes discussions qui ont eu lieu dans son sein sur les questions de l'espèce, de la race, de l'hybridation, de l'hérédité, de la variation des êtres organisés, du transformisme, etc. Sans s'inquiéter de l'opinion du milieu dans lequel il se trouvait, de la réputation scientifique de son ou de ses adversaires, dominé seulement par ce qu'il considérait comme la vérité, il parlait avec une sincérité et une indépendance absolues, il combattait avec une conviction profonde et acharnée, doublée toutefois d'une courtoisie parfaite. C'était un de nos beaux et bons caractères, un esprit plein de bon sens, se trompant, quand il se trompait, avec une bonne foi absolue et soutenant d'ailleurs ses idées, et quelquefois ses erreurs, par des arguments scientifiques sérieux et sérieusement examinés, sans parti pris d'école ou d'intérêt personnel. Il y a eu peu de séances à la Société d'anthropologie où Sanson n'ait pas pris la parole, et beaucoup de ses réflexions utiles, et quelquefois fort pittoresques, n'ont pas été inscrites dans les procès-verbaux. Son œuvre scientifique est d'ailleurs très importante ; parmi ses autres écrits, son *Traité de Zootechnie*, en cinq volumes, est un ouvrage d'une haute portée et très sérieusement documenté. Ses deux chaires, l'une à l'École nationale d'agriculture de Grignon et l'autre à l'Institut national agronomique, ne l'empêchaient pas, malgré le labeur qu'elles exigeaient, d'être un anthropologiste aussi utile que zélé. Sanson avait apporté à notre comité toutes ses qualités de bon sens, d'indépendance, de dévouement; quoique des nôtres depuis un temps qui nous a paru bien court, son influence

s'était déjà fait utilement sentir. Nous perdons en lui un homme de bonne foi, précieux par son érudition spéciale et par sa droiture d'esprit.

Voilà, messieurs, le double deuil qu'a subi notre association pendant l'année scolaire 1902-1903. M. Daveluy, notre cher sous-directeur, va vous donner connaissance, dans ses détails, du fonctionnement de notre École pendant l'année écoulée. Vous constaterez que, malgré la vacance des chaires de Letourneau et de Laborde, le manque du cours de notre cher maître Lefèvre, empêché par la maladie, le remplacement temporaire du savant et brillant Mathias Duval, le nombre de nos auditeurs a augmenté. Vous constaterez aussi que, malgré ses deuils répétés et les coïncidences inévitables qui retardent cette année l'ouverture de quelques cours, notre École est pleine de vie, d'activité et de force.

Après avoir entendu le rapport de M. Daveluy sur le fonctionnement de l'École en 1902-1903, l'Assemblée générale a reçu communication du compte financier de l'exercice clos 1901-1902, dressé par M. d'Ault du Mesnil, trésorier; elle a, en outre, procédé aux élections suivantes :

M. d'Echerac a été nommé président de l'Association en remplacement de M. Laborde, décédé; M. d'Ault du Mesnil a été nommé vice-président de l'Association en remplacement de M. André Sanson, décédé.

Enfin, sur la proposition de plusieurs membres de l'Assemblée, le titre de président d'honneur a été, à l'unanimité, conféré à M. le professeur S. Pozzi, membre élu et ancien élève de Broca.

LIVRES ET REVUES

E. de Michelis. — *L'origine degli Indo-Europei* (1 v. gr. in-8° de 700 pages. Turin, 1903).

Cet ouvrage, comme exposé d'ensemble des théories, des discussions pendantes et des faits acquis, est le meilleur qui ait été publié jusqu'à présent sur les origines aryennes. Il est aussi le plus complet, bien que nous puissions y relever quelques erreurs, quelques lacunes.

Après avoir posé les termes du problème, rappelé les inductions de la linguistique concluant à l'existence d'une langue mère et reconstituant la civilisation protoaryenne, l'auteur entre immédiatement sur le terrain solide de l'anthropologie. Il le fait avec suite et méthode. Aussi aborde-t-il sans tergiversations l'*hypothèse asiatique* et l'*hypothèse européenne*. Il reconnaît la supériorité de l'hypothèse européenne même au point de vue historico-linguistique. C'est assez dire qu'il est entièrement libéré des préjugés encombrants qui nous ont tant retardés en France. Il ne fait cependant pas valoir tous les arguments et des arguments essentiels comme la

détermination de l'*Airyanem Vaejo* par Darmesteter, détermination en contradiction absolue avec les vues et les besoins de la théorie traditionnelle. L'anthropologie, dit-il, ne fournit aucune preuve en faveur de l'hypothèse asiatique. Et il a certes grandement raison. Il cite à l'appui (p. 309) les rapports de filiation établis par moi entre la race de Cro-Magnon ou plus exactement, de Cro-Magnon-Menton-Beaumes-Chaudes (Hervé) et les blonds dolichocéphales néolithiques. J'ai fait d'ailleurs plus qu'établir cette filiation. J'ai montré un individu du type de Cro-Magnon, enseveli sous un kourgane de l'Ukraine, suivant les rites mêmes observés en Moravie et dans les cavernes de Menton (*Revue scientifique* du 28 sept. 1901 et *Bull. Soc. d'Anthrop.*, 1901, p. 647). Cette donnée est capitale, l'*Urheimat*, dans l'hypothèse européenne, se trouvant nécessairement placé dans la région qui fut l'habitat de la race dérivée de celle de Cro-Magnon. M. de Michelis n'en voit pas toute la portée, et il néglige de plus la preuve la plus directe de l'inanité de l'hypothèse asiatique, en mettant presque entièrement de côté l'ethnologie ancienne et actuelle de l'Asie centrale et surtout du Turkestan. C'est avant tout en établissant quelle est la succession des peuples qui ont occupé le Turkestan et la Russie méridionale, chose que j'ai faite dans mes leçons de l'hiver dernier, qu'on réfute, en ne laissant à ses défenseurs aucune échappatoire, l'hypothèse asiatique.

M. E. de Michelis passe ensuite en revue les différentes déterminations qui ont été faites de l'*Urheimat* en Europe. Il examine les idées de Poesche et de Penka la plaçant dans le nord de l'Europe, celles de Schrader la plaçant dans l'est. Il me classe deux fois moi-même dans l'école nordistique, tout en reconnaissant (p. 407) que j'ai combattu certaines de ses vues. Ce n'est pas caractériser exactement ma manière de voir. Je n'ai jamais placé dans le nord-ouest que le *Heimat* des Germains. J'ai d'autre part montré avec insistance, le premier, que la Russie centrale était inhabitable ou à peu près jusqu'à une époque assez récente. Jamais je n'ai songé à placer là « un peuple unique, père des Aryens et des Finnois », à supposer qu'un peuple de ce genre ait existé, ce que je n'ai pas eu à examiner. J'ai même fait des réserves sur la localisation de l'*Urheimat* qu'a faite Schrader dans la Russie méridionale. Je la considère comme beaucoup trop étroite. Seulement, le premier, on voudra bien s'en souvenir, j'ai porté mes investigations sur la palethnologie de la Russie méridionale qu'il fallait connaître avant de prendre parti pour ou contre l'hypothèse asiatique. Et ce sont mes recherches sur la Russie méridionale, pas autre chose, qui m'ont donné la certitude que l'hypothèse asiatique était erronée. Mais j'ai plus d'une fois indiqué, à propos de la race de Cro-Magnon, de l'homme de Brünn, de la présence de blonds dans les lacustres de la Suisse, etc., que pour moi l'*Urheimat* ne pouvait pas être une petite patrie, mais une vaste région englobant peut-être la majeure partie du centre de l'Europe.

Voyons donc les conclusions de M. de Michelis. Il se rapproche de très près de ma propre manière de voir et par conséquent de très près, à mon avis, de la vérité. Et cependant, sur la question de race, il se main-

tient à mon égard dans une contradiction presque absolue. « Nous croyons devoir, dit-il, insister là-dessus : que la genèse du langage et de la culture aryenne fut une chose, et que la genèse du type ou des types anthropologiques, qui constituèrent le peuple qui parla ce langage et eut cette culture, est une autre chose. Il serait superflu de chercher à démontrer que la qualité de la langue et la forme du crâne sont des phénomènes totalement indépendants. » Il donne, dans cette dernière phrase, une tournure paradoxale à l'opinion qu'il combat. Les différences dans la forme du crâne sont le symbole de différences dans l'action prolongée des milieux et dans les aptitudes héréditaires. Et il s'agit, dans la question de l'aryanisme, non d'une langue mais d'un système linguistique. Celui-ci n'a pu se former et s'épanouir que dans un milieu particulier étendu. Cela revient à dire qu'il correspond à certaines conditions ethniques. Car si ce milieu avait été occupé par des races différentes (chose presque inadmissible puisqu'il faudrait supposer qu'avant de l'habiter ces races n'avaient pas de langue qui leur fût propre), ces races eussent forcément fusionné pour constituer un type nouveau, avant de créer ou pour créer un système linguistique différent de tous les autres. Mais passons : « C'est une erreur, affirme M. de Michelis, de supposer *a priori* que la genèse du peuple protoaryen a été tout à fait semblable à celle d'une race donnée, et d'exclure par là, sans l'ombre d'une preuve, la possibilité de sa formation par le concours de deux ou plusieurs races, ayant des origines tout à fait différentes, comme la grande majorité des peuples historiques, tant aryens qu'anaryens. A présent au contraire, il résulte des faits mis en lumière par moi, que cette possibilité est justement la réalité. Nous avons vu que toutes les races qui entrent dans la constitution du substratum anthropologique de la famille indo-européenne, ont toujours ou bien ont eu dans le passé, en dehors de cette famille, des rameaux anaryens... »

Ces assertions sont sûrement erronées. Un système linguistique est nécessairement, je le répète, du fait des seules conditions physiques de sa formation, l'expression de certaines conditions ethniques, l'expression d'une race. D'autre part, il est sûr que la race blonde dolichocéphale n'a jamais eu de rameaux anaryens, à moins qu'on considère comme anaryens les anciens Finnois, ce que ne peut faire M. de Michelis.

Il est dominé par cette idée que, dans l'Europe centrale où il place l'*Urheimat*, il y a eu des brachycéphales dès le début de l'époque néolithique. Et il fait jouer à ces brachycéphales le principal rôle. « En réalité, dit-il en effet, la question relative à la spécification d'un type proto-aryen rentre entièrement dans ces termes. Si les partisans de l'école nordique ont cru devoir choisir la race dolicho-blonde, sur la base de cet argument que les peuples lui appartenant sont pour la majeure partie (? — *la totalité*) aryens, et que la région nord-européenne où, suivant eux, s'est formée la société proto-aryenne, coïncide précisément avec l'aire de domination de cette race, nous, nous croyons au contraire avoir prouvé que les centres proto-aryens appartiennent à la zone médiane de l'habitat indo-européen où s'est formée et d'où s'est répandue la race brachycéphale, qui est plus ou moins représentée parmi tous les peuples aryens, et nous avons le droit

d'affirmer que parmi les diverses races de l'ethnologie indo-européenne, celle qui a le plus contribué à la formation du peuple proto-aryen fut la brachycéphale. »

Avec plus d'apparence de vérité, il déclare au début même de son chapitre de conclusions : « Voulant résumer cette longue discussion, nous pouvons condenser nos résultats dans cette formule : certainement la race brachycéphale celto-slave-iranienne se présente, sinon comme l'unique, du moins comme la principale propagatrice de l'aryanisme ; puisqu'elle se retrouve non seulement présente, mais prépondérante dans tous les centres primaires et secondaires de l'ethnologie indo-européenne, en particulier à cette époque à laquelle l'archéologie, la linguistique et l'histoire placent le commencement et l'achèvement, dans les diverses régions de l'habitat indo-européen, de la pénétration des courants respectifs de l'aryanisme. »

Que seraient cependant ces brachycéphales pour M. de Michelis? Des asiatiques et même des mongoloïdes d'origine.

« Les Proto-aryens, dit-il, seraient le produit du milieu européen agissant sur une matière ethnique d'une lointaine origine asiatique. Les brachycéphales, quelle que soit leur origine, s'accrurent, s'étendirent dans la région médiane de l'Europe, pendant toute l'époque néolithique, et leur type, en se transformant, finit par assumer les caractères du type celtique, ombre, slave, iranien, du type, autrement dit, en connexité avec la diffusion des langues aryennes. Le type brachycéphale aryen, du consentement de tous les anthropologistes, se développe d'un type mongoloïde préexistant. Et la successive atténuation des traits mongoliques ne peut s'être effectuée qu'en Europe, la seule partie du monde où les caractères caucasiques de la figure humaine se montrent vraiment indigènes et pour ainsi dire adaptés à l'air et au sol. »

Ainsi les inventeurs et les propagateurs du système linguistique caractéristique des Européens seraient des asiatiques, des mongoloïdes mêmes. C'est en prenant l'air caucasique des indigènes de l'Europe, qu'ils auraient été doués de l'aptitude à créer ce système. Et pourquoi donc les Européens n'auraient-ils pas créé eux-mêmes le langage proto-aryen? Ils n'étaient pas muets; ils parlaient une langue avant l'arrivée des brachycéphales. Et pourquoi, en imprimant leurs caractères physiques aux nouveaux venus, n'auraient-ils pas inculqué leurs habitudes de langage? Et comment les iraniens, restés en Asie, se seraient-ils aussi européanisés et seraient-ils devenus, sans subir les mêmes influences, aryanisés de caractère et de langage? Ces simples questions montrent que la conception de M. Michelis, conciliation vaine entre les deux hypothèses asiatique et européenne, s'abime en des contradictions insolubles.

Il est d'ailleurs facile d'expliquer que s'il s'est approché de si près de la vérité, notamment en ce qui concerne la détermination de l'*Urheimat*, il est forcément resté à moitié chemin de celle-ci lorsqu'il s'est agi de résoudre la question de race.

Il me dit, dans la lettre qu'il m'a écrite, qu'il s'appuie sur mon mémoire relatif à l'*origine des Slaves*. J'y ai établi que les Slaves brachycéphales répandus au nord des Carpathes sont venus du centre danubien. Mais ce

mouvement d'expansion est tardif. Il n'a eu lieu qu'à l'âge du fer, les principaux peuples de langue aryenne occupant déjà ou étant sur le point d'occuper, en Asie comme en Europe, leurs territoires respectifs. Et ces brachycéphales pénétraient au nord des Carpathes, en pays aryen, notamment en plein pays des Letto-Lithuaniens. Ceux-ci, nous le savons, à n'en pas douter, étaient des blonds dolichocéphales jusqu'à une époque toute moderne, ce qui contredit absolument la thèse de M. de Michelis. M. de Michelis oublie ensuite une autre chose, c'est que, dans la région danubienne elle-même, les brachycéphales ne formaient pas la majorité à l'époque néolithique.

Cette circonstance capitale s'est dégagée, comme j'ai eu l'occasion de le dire, de l'étude de la palethnologie suisse. Des parties entières de l'Europe centrale, telle la Bohême, sont restées peuplées exclusivement ou à peu près, de dolichocéphales blonds, jusqu'après l'époque du fer et tant que le rite de l'incinération des cadavres ne s'est pas généralisé. De même dans la Russie méridionale : M. de Michelis ne me contredit pas sur ce point; la pure race blonde dolichocéphale est restée exclusivement maîtresse jusqu'à l'époque récente de l'introduction des métaux. Or cette région, de tout temps aryenne de langue, a fait *nécessairement* partie de l'*Urheimat*. Si je fais reposer l'aryanisme sur l'expansion de la race blonde kymrique, je ne suis donc pas pour cela de l'école nordique, loin de là.

M. de Michelis reconnaît les rapports évidents du système linguistique finnois avec l'aryen et insiste même sur la capitale importance de cette affinité. Il n'est en conséquence pas loin d'admettre (p. 689) que les Protoaryens ont pu se détacher d'un rameau finnois, ne contestant même pas (p. 281) que le domaine principal du finnois fut en Europe depuis des temps anciens. Mais d'autre part, il continue à faire entrer cette langue dans le groupe oural-altaïque et il dit : « Il serait absurde de contester que le centre primitif ougro-finnois doit être cherché en Asie plutôt qu'en Europe. Il s'ensuit que l'hypothèse de Zaborowski est inacceptable, c'est-à-dire qu'on ne peut pas faire coïncider la genèse des populations ougro-finnoises avec un stade quelconque de la race dolicho-blonde, mais doit être rattachée à un courant d'origine asiatique semblable à ceux qui ont formé les assises touraniennes préaryennes de l'Asie antérieure » (p. 688). « Ce sont les mêmes éléments qui ont concouru à la formation des Finnois et des Aryens. Leurs proportions autres et les conditions de milieu ont seules créé les différences qui séparent ceux-ci. »

Ce sont là des raisonnements qui ne reposent pas sur des observations exactes.

C'est à tort que M. de Michelis rapproche les Finnois originaires des Mongols; c'est à tort qu'il classe les Lapons parmi les mongoliques à côté des Samoyèdes dont ils diffèrent par des traits essentiels; c'est à tort également qu'il considère comme authentiquement anciens des crânes brachycéphales de stations néolithiques (?) du nord de la Russie, oubliant que le néolithique a duré dans cette région jusqu'aux environs de notre ère. Il rapporte bien ce que j'ai dit des dolichocéphales de la Russie centrale, évidemment des Finnois. Mais il oublie ensuite que ces dolichocéphales

étaient encore à l'état de pureté au moyen âge. Il oublie de même que le mouvement d'expansion des Finnois s'est opéré non de l'Oural vers l'ouest, mais au contraire de la Baltique vers l'Oural, et que l'élément mongolique observé maintenant chez eux ne peut même pas être rapporté toujours à l'époque hunnique, et qu'il a été introduit surtout depuis l'invasion turco-mongole du XIIIe siècle. Le brachycéphale turco-mongol de certains Finnois, pas de tous, est donc tout autre chose que le brachycéphale des peuples proto-aryens qui est hétéen-mède-tadjick.

M. de Michelis s'est trouvé dès le premier moment en présence d'une dualité ethnique évidemment embarrassante. Il a attribué la prépondérance à l'une des deux races d'après des apparences plus que d'après des faits. Et je reconnais volontiers qu'il est difficile d'arriver à une certitude rien qu'avec les données recueillies en Europe. Il faut évidemment aller étudier les brachycéphales aryens à leur point d'origine, en Asie, pour dégager leur rôle particulier. Et c'est ce que j'ai fait dans mon cours de l'hiver dernier. Il faut établir comment et par qui le Turkestan a été d'abord peuplé avant de faire intervenir ces brachycéphales et de contester le rôle des blonds. C'est aussi ce que j'ai fait. Et c'est seulement en Médie, en Perse, qu'on peut trouver le secret de cette dualité ethnique qu'on observe presque partout (non pas partout comme le dit par erreur M. de Michelis), au moment de l'expansion aryenne. Aussi est-ce là en effet que j'ai été le chercher et que je l'y ai trouvé d'ailleurs.

J'ai donc éprouvé bien des fois en lisant l'ouvrage de M. de Michelis le regret de n'avoir pas encore pu publier mon cours de l'hiver dernier. Mais quand j'ai pu mesurer le progrès qu'il représente sur les ouvrages antérieurs traitant du même sujet, j'ai éprouvé une satisfaction réelle pour laquelle je lui exprime ici bien volontiers ma vive reconnaissance.

ZABOROWSKI.

CHARLES LEJEUNE. — *La morale religieuse et métaphysique et la morale laïque*. Paris, 1903, Girard et E. Brière

Le bon sens est de toutes les qualités de l'esprit celle qui nous fait le plus défaut.

On remue à la pelle les hommes de moyen talent.

Les poètes, les littérateurs, les artistes de toutes sortes poussent entre les pavés.

Leur nombre est incalculable; mais plus il augmente, plus il semble que celui des hommes de bons sens diminue.

Jamais nous n'avons été aussi rebelles à la ligne droite, et si ennemis de la simplicité.

Notre vie se passe à contester qu'un et un font deux.

Nous aimons les renversements du sens commun.

Etre à côté nous amuse et nous plait.

Nous sommes ennemis du juste et du réel; et lorsque notre passion entre en lutte avec notre raison il est bien rare que ce ne soit pas notre passion qui l'emporte.

Jamais l'influence des milieux ne s'est fait plus vivement sentir.

Nous demeurons toujours humble devant le préjugé.

Par paresse ou par indifférence nous nous prêtons malaisément à la recherche du vrai.

Nous répétons sans vergogne un tas de vieux clichés et nous restons tellement quelconques qu'il nous devient de jour en jour plus difficile de dégager nos sensations et nos sentiments personnels des sensations et des sentiments d'autrui.

Quoi qu'il soit, à l'heure présente, presque aussi difficile d'ignorer qu'il fut jadis malaisé de savoir, notre raison n'est point encore affermie sur ses bases; elle chancèle au moindre coup de vent et nous la voyons hésiter à chaque retour agressif des vieilles idées dont nous étions pourtant convaincus qu'elle avait fait depuis longtemps justice.

C'est là un état lamentable.

Il faut donc saluer et encourager toutes les manifestations qui tendent à le modifier, à nous remettre dans la bonne voie, à replacer sous nos yeux la vérité vraie et à nous indiquer le danger de la coupable inertie et des honteuses indifférences sous le couvert desquelles se glissent les manœuvres théologiques.

Voilà pourquoi je considère comme excellente et précieuse la brochure que vient de publier M. Lejeune. Elle n'est pas bien longue. Mais dans les soixante pages dont elle se compose seulement, l'auteur réussit à donner une conception très nette de ce que doit être la morale. Il en montre les éléments, indique sur quoi elle repose, dénonce les moyens employés pour la fausser, expose par quels procédés on en fait un instrument d'oppression et comment on l'asservit aux ambitions d'une caste ou d'une religion.

Dans cette petite brochure toute pleine de bon sens, l'auteur néglige de formuler de nouvelles règles pour la morale, et il a bien raison, car comment en déterminer les lois variables dans un avenir où la méthode d'expérience et d'observation réglera seule les rapports des hommes entre eux, en dégageant l'application d'une solidarité humaine progressive et universelle qui fera, du bonheur de tous, la condition majeure et indispensable du bonheur individuel.

La brochure de M. Lejeune est de celles qu'il faudrait répandre.

D'Echerac.

Nains découverts par Nonnosos.

Vers 533, Justinien envoya Nonnosos en mission auprès des Ethiopiens et de divers autres peuples des régions avoisinantes. Au cours de son voyage, il rencontra une peuplade de nains qu'il décrit comme il suit :

« En naviguant à partir de Pharsan, Nonnosos parvint à la plus éloignée des îles et là il fit une rencontre dont le récit même est étonnant (θαῦμα καὶ ἀκοῦσαι.) Il y trouva en effet des êtres de forme et de figure humaines, mais d'une taille minuscule, de couleur noire et couverts de poils sur tout le corps. Les hommes étaient suivis de femmes semblables et d'enfants encore plus petits. Tous étaient nus; toutefois, chez les adultes, hommes et femmes, un

petit morceau de peau cachait le bas-ventre[1]. Ils n'avaient rien de sauvage, ni de féroce; ils avaient même une voix humaine; mais leur langage était complètement inconnu de tous leurs voisins et à plus forte raison des compagnons de Nonnosos. Ils vivaient des coquillages marins et des poissons que la mer jetait sur l'île. Ils n'avaient aucune audace, ils se cachaient même à la vue des hommes qui nous accompagnaient, comme si nous eussions été les plus grands des fauves. »

Il existe, dans la partie méridionale de la mer Rouge, entre 16° 30′ et 17° de latitude nord, un groupe d'îles qui porte le nom de Farsan; ce doit être dans l'une d'elles que Nonnosos rencontra les nains dont il fait mention. Des fragments de la relation de Nonnosos nous ont été conservés dans la bibliothèque de Photius, archevêque de Constantinople, mort en 886. (Voir *Fragmenta Historicorum Græcorum*. C. Müller, éd. Didot, p. 178-180, t. IV.)

Ch. D.

Les proto-hominiens.

Dans notre article sur *Les principales étapes de la phylogénie des Hominiens*, paru dans le numéro du mois de janvier, une erreur de typographie a faussé complètement le sens du passage relatif à l'époque probable de la formation des premiers types Hominiens.

On lit, en effet, page 20, que les silex du Puy-Courny assignent au « précurseur de l'homme industriel une date antérieure à l'époque du Miocène moyen, c'est-à-dire à l'époque qui correspond à la présence, dans l'Europe occidentale, de formes anthropoïdes bien différenciées *de* celles du Dryopithèque et du Pliopithèque. »

Cette adjonction d'un *de* suffit pour rendre l'idée incompréhensible. En supprimant le *de*, on rétablit ainsi le texte : l'époque du Miocène moyen « correspond à la présence, dans l'Europe occidentale, de formes anthropoïdes bien différenciées : celles du Dryopithèque et du Pliopithèque ».

Le fait qu'il existe, au Miocène moyen, des Anthropoïdes, archaïques sans doute, mais indiscutables, fournit à notre progonologie un important point de repère, puisqu'il donne une indication permettant de savoir à quelle époque les protoformes des Hominiens n'étaient plus confondues avec des ancêtres anthropomorphiques.

L'importance de ce fait rendait cette rectification nécessaire.

P.-G. M.

1. τὴν αἰδῶ.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE

L'AVENTURE DE BONIFACE VIII

Par André LEFÈVRE

I. — Bataille de bulles. Premiers États généraux.

Le pape Boniface VIII (Benoît Gaëtani) n'était pas du tout un ennemi de la France. Au contraire; c'était à l'influence des Angevins, des rois français de Naples, qu'il devait la tiare. Arrivé très vieux (1294, 78 ans) au trône pontifical après le désistement, provoqué et illégal, d'un pauvre dévot, Célestin V, il ne demandait qu'à jouir, et de façon très mondaine, de ce suprême honneur. Il avait des ennemis, et il s'en faisait aisément, par la liberté de son langage, au milieu des factions rivales qui agitaient la ville de Rome, les États romains et la Toscane. Il avait donc tout intérêt à se ménager l'appui de la France.

Mais les mesures fiscales de Philippe IV, les doubles dîmes et autres dons que le roi soutirait au clergé, irritaient le vieux pontife; il y voyait un empiétement dommageable sur les privilèges ecclésiastiques. Dépouiller les Lombards, sujets ou banquiers du Saint-Siège, n'était-ce pas frapper Rome indirectement, la ruiner, lui couper les vivres? Boniface crut devoir protester. Dès 1296, la bulle *Clericis laïcos* menace d'excommunication tout prêtre qui paiera, tout laïque qui exigera subvention, prêt ou don, sans l'autorisation du Saint-Siège; et cela, sans qu'aucun rang, aucun privilège puisse les en garantir. Le roi regimbe sous l'avertissement; il y répond par la défense d'exporter du royaume or, argent ou métaux précieux.

Tout en présidant à la canonisation définitive de saint Louis, Boniface rumine et lance (1297) la bulle *Ineffabilis amoris dulcedine* pleine d'une indulgence insultante : « Dans la douceur d'un ineffable

amour, l'Église, unie au Christ son époux, en a reçu les grâces les plus amples, spécialement le don de liberté. Il a voulu que l'adorable Épouse régnât, comme mère, sur les peuples fidèles. Qui donc ne redoutera de l'offenser, de la provoquer? Qui osera porter atteinte aux libertés ecclésiastiques, contre son dieu et son seigneur? Sous quel bouclier se cachera-t-il, pour que le marteau de la puissance d'en haut ne le réduise en poudre et en cendre? O mon fils, ne détourne point l'oreille de la voix paternelle... Tu n'as pas considéré avec prudence les régions et les royaumes qui entourent le tien, les volontés de ceux qui les gouvernent, ni peut-être les sentiments de tes sujets dans les diverses parties de tes États... Songe que les royaumes des Romains (l'Empire), des Anglais, de l'Espagne, t'entourent de toutes parts... Et tu reconnaîtras aisément que ce n'était pas le temps, que ce n'était pas le jour d'attaquer, d'offenser et nous et l'Église par de telles piqûres. Juge toi-même quelles ont dû être les pensées du Siège apostolique, lorsque, dans ces jours même où nous étions occupés des miracles qu'on attribue à l'invocation de ton saint aïeul de glorieuse mémoire, tu nous as envoyé de tels dons, qui provoquent notre indignation et la colère de Dieu... Dans quel temps tes ancêtres et toi-même avez-vous eu recours à ce Siège sans que votre pétition fût écoutée? Et, si une grave nécessité menaçait de nouveau ton royaume, non seulement le Saint-Siège t'accorderait les subventions des prélats et des personnes ecclésiastiques; mais, si le cas l'exigeait, il étendrait les mains jusqu'aux calices, aux croix et aux vases sacrés, plutôt que de ne pas défendre un tel royaume, qui est si cher au Saint-Siège et qui lui a été longtemps si dévoué... Nous exhortons donc ta sérénité royale, la prions, l'engageons à recevoir avec respect les médicaments que t'offre une main paternelle... Conserve notre bienveillance... et ne nous force point de recourir à d'autres remèdes, à des remèdes inusités; lors même que la justice nous en ferait un devoir, nous ne les emploierions qu'à regret et malgré nous. »

La rupture, cependant, n'éclate pas encore. En 1298-1299, l'arbitrage du pape entre la France et l'Angleterre amène une sorte de détente. Mais en 1300, le succès du jubilé qu'il vient d'instituer affole la vanité de Boniface.

La foule fut prodigieuse à Rome. On compta les pèlerins par cent mille; les maisons, les églises, les abris dressés à la hâte ne suffisaient pas à les loger, ni la parole divine à nourrir ces affamés. On marchait sur des chrétiens. Boniface voyait à ses pieds l'univers. Il se crut le maître du monde et perdit terre. Déjà, lorsque la mort d'Adolphe de Nassau avait fait empereur Albert d'Autriche, il avait

ceint la couronne et brandi l'épée, criant : « C'est moi qui suis César! c'est moi qui défendrai les droits de l'Empire »! Au jubilé, il parut vêtu des ornements impériaux; devant lui marchaient le sceptre, le globe et deux épées. « Il y a ici deux épées, criait le héraut; Pierre, tu vois ici ton successeur; et vous, ô Christ! regardez votre vicaire! »

Cette infatuation allait se traduire par des actes. Boniface, s'ingérant dans les affaires du Languedoc, défendit à l'archevêque de Narbonne d'abandonner au roi la suzeraineté directe de la vicomté; il réclama pour l'évêque de Maguelonne le comté de Melgueil. Bien plus, il se permit de créer sans consulter le roi, un évêché de Béziers; et sur qui se porta son choix? Sur un parent des anciens comtes de Toulouse; sur un ennemi avéré de la France, Bernard de Saisset, vantard insolent qui rêvait, tout haut, le rétablissement d'un royaume de Languedoc. Philippe reçut la confidence de ces intrigues, et de ceux-là même à qui Saisset offrait un trône, les comtes de Foix et de Comminges. Il fit saisir le dangereux personnage et torturer ses affidés. Il avait, certes, grand sujet de s'indigner, lui surtout, le plus impérieux des hommes, le plus jaloux et le plus convaincu de son indépendance temporelle et de son droit divin, lui qui s'écriait : « Avant qu'il y eût des clercs, le roi de France avait la garde de son royaume et le droit d'y faire la loi ». Il fit porter au pape ce rude message :

« Le roi requiert le souverain pontife... d'exercer le dû de son office, de telle sorte que cet homme de mort, dont la vie souille même le lieu qu'il habite, il le prive de tout ordre, il le dépouille de tout privilège clérical, et que, de ce traître à Dieu et aux hommes, enfoncé dans la profondeur du mal, endurci et sans espoir de correction, le seigneur roi puisse, par voie de justice, faire à Dieu un sacrifice méritoire. » Le pape réclama son évêque, suspendit le droit qu'ont les rois de France de ne pouvoir être excommuniés, et convoqua le clergé de France pour le 1er novembre 1302. Enfin il adressa au roi la fameuse bulle *Ausculta fili*. « Écoute, mon fils, les conseils d'un tendre père. Dieu nous a constitué, quoique indigne, au-dessus des rois et des royaumes... », etc. Suivait, noyée dans une doucereuse phraséologie, la récapitulation de tous les griefs du pape et de l'Église.

La réplique ne se fit pas attendre. Le chancelier Pierre Flotte, un petit avocat borgne, et Nogaret le gascon vinrent braver en face l'homme aux trois couronnes, ivre encore de son jubilé : « Le roi ne lâchera pas son prisonnier; l'or ni l'argent ne sortiront plus de France; les prélats n'iront point à Rome ». Boniface le prit de haut : « Mon pouvoir, disait-il, renferme les deux! — Possible, répondait

Flotte; mais votre pouvoir est *verbal*, celui du roi est *réel*. » Et Nogaret de se répandre en paroles violentes, en accusations sur les abus de la cour pontificale, sur les mœurs même du pape. Il fallait, après une pareille équipée, fuir au plus vite, et prévenir par quelque manifestation royale, nationale s'il était possible, la colère du pontife, surtout sa monomanie épistolaire et excommuniante.

Aussitôt, les conseillers intimes se mettent à l'œuvre, travaillent la bulle *Ausculta*, en expriment le suc, en extraient les propositions les plus hardies, et, d'un texte ainsi desséché et altéré, tirent une brève et brutale traduction française, une fausse bulle, suivie d'une fausse réponse, également courte et raide; documents fabriqués pour la noblesse et pour le peuple des villes, qui n'aiment pas les longues pièces de procédure et demandent avant tout la clarté.

Voici comme les Nogaret et les Du Bois faisaient parler le pape.

« Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe roi des Francs : Crains Dieu et observe ses commandements. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis dans le temporel comme dans le spirituel ; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient point; que, si tu as la garde des bénéfices vacants, c'est pour en réserver les fruits aux successeurs; que si tu en as conféré quelqu'un, nous déclarons cette collation invalide; et nous la révoquons si elle a été exécutée, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. Donné au Latran, etc., etc. (la vraie date). » — A quoi le roi répond : « Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, à Boniface *qui se donne pour pape*, peu ou point de salut. Que ta très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel ; que la collation des églises et des prébendes vacantes nous appartient par le droit royal; que les fruits en sont à nous; que les collations faites par nous sont valides au passé et dans l'avenir; que nous maintiendrons leurs possesseurs de tout notre pouvoir; et que nous tenons pour fous et insensés ceux qui croiront autrement. »

Le 11 février 1302, en présence d'une foule de seigneurs, de chevaliers, de conseillers et d'avocats, au milieu du peuple de Paris, devant le roi, la fausse bulle fut brûlée en grande pompe; et cette exécution criée à son de trompe par toute la ville.

Il fallait engager tout le royaume dans la querelle, et devancer le concile de Novembre. C'est à cette occasion, et pour la défense, si négligée aujourd'hui, du pouvoir civil contre l'ingérence cléricale, que furent réunis les premiers États généraux; non pas états partiels de nobles et de clercs ou états provinciaux, comme saint Louis en avait plus d'une fois rassemblé; mais les trois ordres, tels qu'on

pouvait les concevoir à cette époque, noblesse, clergé, et bourgeoisie des villes : et ces maires, échevins, consuls, notables, sous quelque forme humble et servile qu'ils viennent d'abord répéter les paroles du roi, n'en sont pas moins ici la première apparition du peuple dans le gouvernement.

Le 10 avril 1302, à Notre-Dame — édifice public appartenant à l'État (il ne faudra pas l'oublier toujours) —, le chancelier Pierre Flotte ouvrit les États par une critique habile et hardie de la bulle, demandant si des Français pouvaient sans lâcheté admettre que leur libre royaume subît ainsi le vasselage papal. Sur ces mots qui touchaient la fibre féodale et réveillaient le mépris du Franc contre le manant devenu clerc, le bouillant comte d'Artois cria que, le roi même voulût-il pallier les entreprises du pape, les seigneurs ne les toléreraient pas. (Un an auparavant ce comte avait arraché des mains du légat, et déchiré, la bulle *Ausculta fili*). Le branle était donné. Une lettre, préparée d'avance, lettre adressée aux cardinaux, fut signée d'enthousiasme par les ducs et comtes de toutes les régions françaises, à commencer par *Loys, fils le roi de France* (13 ans), Louis d'Évreux (frère du roi), Robert d'Artois (cousin germain de Philippe III), Robert de Bourgogne, Jean de Dreux, jusqu'aux seigneurs de Hainaut, Hollande, Lorraine, Montbéliard, Valentinois, Périgord, Narbonne et Comminges. Cette lettre parlait au nom du peuple. Le clergé, de son côté, envoya une réponse, plus émolliente et plus vague, mais protestant d'une entière soumission au roi.

Une telle démonstration fit certainement réfléchir le pape; il inclinait toujours vers la France et les Français. En 1301, il avait appelé au secours des Angevins de Naples le propre frère du roi, Charles de Valois, mécontent alors, il est vrai (à cause de la captivité du comte de Flandre venu à Paris sur sa parole), l'avait fait vicaire en Toscane, chargé de chasser de Florence les Gibelins, flatté de chimères orientales, lui promettant l'empire de Constantinople; il hésitait entre l'appui du roi de France ou la soumission à l'empire d'Allemagne. Encore en juin, dans une réunion de cardinaux, tout en traitant Flotte de diable et d'Achitopel, il se défendait d'avoir voulu empiéter sur le temporel du roi de France : « Voilà, disait-il, quarante ans que nous sommes docteur en droit, et que nous savons que les deux puissances sont ordonnées de Dieu. Qui peut donc croire qu'une telle folie nous soit tombée dans l'esprit?... Toutefois on ne peut nier que le roi, comme tout fidèle, nous soit soumis *sous le rapport du péché*... Eh! nous ne lui refusons aucune grâce. Qu'il nous envoie des gens de bien, comme le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne, qu'ils disent en quoi nous avons manqué; nous

nous amenderons. Tant que j'ai été cardinal, j'ai été Français; depuis, nous avons beaucoup aimé le roi. Sans nous, il ne tiendrait pas d'un pied dans son siège royal... Nous savons tous les secrets du royaume... et comment aiment les Français, Bourguignons, Allemands et gens du Languedoc... Nos prédécesseurs ont détrôné trois rois de France? Nous déposerions celui-ci comme un simple drôle (*garcionem*), avec douleur toutefois, avec grande tristesse... » Étant donné le caractère irascible du vieillard, ces divagations n'étaient pas fort menaçantes.

II. — Courtrai.

Mais, en juillet, la situation a changé. Le bruit s'est répandu qu'un grand désastre en Flandres avait ébranlé la puissance du plus grand des rois — tel était en effet le rôle, le prestige de Philippe le Bel au début du XIVe siècle.

Le gouverneur français, le comte de Saint-Pol, au lieu de s'attacher les Flamands, les avait traités avec une morgue aussi bête que transcendante; Philippe eût dû le mieux connaître. Riches et pauvres avaient été également atteints, les uns par la suppression des libertés communales, les autres par l'impôt d'un quart sur les salaires quotidiens. L'effet fut rapide : conciliabules, colloques *sub crepusculo noctis*, bruits d'un guêpier qui s'éveille et qui gronde.

C'était le Lion de Flandre, ce lion couronné, de Gand, qui dort dans l'étendard communal sur le sein de la Vierge Marie... C'était la cloche d'émeute murmurant l'inscription qui la décore : *Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan ist brant*; Roland! Roland! quand je tinte c'est incendie, quand je sonne c'est tempête en *Vlaenderlant*!

Trente chefs de métiers étaient venus se plaindre qu'on n'eût pas payé les travaux commandés pour les fêtes du voyage royal. Que pouvait penser d'une telle prétention un homme habitué aux corvées et fournitures gratuites? Il la trouva nauséabonde, et fit arrêter ces manants. Le peuple les délivra; et il y eut quelques têtes cassées. La cause fut dévolue au Parlement de Paris. Quelle occasion encore, de faire admirer la justice du roi! Occasion perdue; le parlement, mal informé par Saint-Pol, sollicité par les riches Flamands que la peur d'une émeute avait rapprochés du gouvernement, ordonna la réintégration en prison des chefs de métiers.

Or, parmi les condamnés se trouvaient le doyen des bouchers de Bruges, homme résolu, et le doyen des tisserands, Peter Koninck (*Rex*), celui-ci petit, borgne, mais populaire, rude harangueur de

carrefour. Ce Koninck entraîne dans la banlieue les gens de métiers, traque avec eux et massacre tous les Français des villages et des châteaux. Rentrés la nuit dans Bruges, les insurgés tendent des cordes en travers des rues pour empêcher les charges de cavalerie. Chaque bourgeois dérobe la selle et la bride du cavalier logé chez lui. Et, au bruit des chaudrons, le 24 mars 1302, commença une tuerie qui dura trois jours. Les femmes poussaient leurs hôtes par les fenêtres, on assommait dans les rues, on égorgeait aux halles. La Sicile avait eu ses *Vêpres*, Bruges eut ses *Matines* : douze cents cavaliers y périrent, et deux mille sergents à pied.

Les *États* terminés, toute la noblesse qui venait de signer la lettre aux cardinaux s'élança vers la frontière pour arrêter ou venger cette terrible mutinerie. En deux mois une forte armée était en mesure de tenir la campagne. Les massacreurs de Bruges, eux aussi, avaient rassemblé les contingents d'Ypres, du Franc, de l'Écluse, de Newport, de Berghes, Furnes et Gravelines. Gand, par jalousie, leur avait fermé ses portes. Mais un fils et un petit-fils du comte de Flandres s'étaient mis à la tête de leurs milices (ce dernier, qui était clerc, se défroqua pour combattre). L'armée royale joignit les Flamands devant Courtrai. On disait que Saint-Pol arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour étrangler les rebelles. La reine Jeanne, en recommandant aux seigneurs les porcs flamands, les avait priés de ne pas épargner les truies. Point de retraite; la plaine était vaste et nue. Il fallait vaincre ou mourir.

Alors les chevaliers que les Brugeois avaient parmi eux mirent pied à terre et firent chevaliers les chefs des métiers; une messe fut dite au camp; et ceux qui ne pouvaient recevoir le corps du Christ, communièrent avec une bouchée de terre. Puis, chacun posant devant lui son pieu ferré (*gutentag*) et invoquant la devise *skilt und vriendt* (ami et bouclier), ils attendirent, massés derrière un fossé en demi-lune convexe.

Ils étaient bien perdus. La cavalerie n'avait qu'à les tourner pour les séparer de Courtrai, et à les livrer aux flèches des archers génois. C'est ce que proposait, appuyé par le chancelier Pierre Flotte, le connétable Raoul de Nesles. « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, cria Robert d'Artois; ou si vous avez de leur poil? » (Le connétable était gendre du comte de Flandre.) Le pauvre homme perdit la tête : « Sire, répliqua-t-il, si vous allez où j'irai, vous irez bien avant! » Et, chargeant comme un fou, il franchit la douve et fut expédié en un clin d'œil. Alors, toute cette noblesse de Panurge, piquant des deux, foulant aux pieds les archers, vint s'abattre dans les fossés bourbeux. Et larges coutelas, et haches, épieux, maillets

de fer, assommèrent et décortiquèrent tous ces crustacés aux écailles d'or et d'argent. Et le soir (11 juillet 1302), quatre mille éperons sanglants pendaient aux murs de la cathédrale de Courtrai.

Toute l'avant-garde française, la fleur de la chevalerie avait péri : Robert d'Artois, l'auteur du désastre, celui dont le père était mort à Mansourah, le connétable de Nesles, Châtillon, Brabant, Eu, Aubmarle, Dammartin, et Dreux, et Soissons, et Melun, et Vienne et Tancarville, et combien d'autres; même le chancelier Pierre Flotte, qui ne pensait guère mourir en si noble compagnie! Douze mille piétons massacrés dans la Prairie du sang (*Bloed-Marsch*). La bataille de Courtrai décida, pour ainsi dire, du sort de Boniface. Perdant toute mesure, le nouvel Innocent III proclama hautement la double souveraineté papale. La bulle *Unam sanctam*, l'approche de l'excommunication, la désobéissance de 45 évêques qui se rendirent en Italie, poussèrent Philippe aux résolutions extrêmes; « Reconnaître deux puissances et deux principes, disait le pape, c'est être hérétique et manichéen ». Le roi accepta le défi.

Des deux principes, quel est le bon? Évidemment celui qui l'emportera; il faut que le roi de France domine l'autorité spirituelle et gouverne l'Église par un pape français ou domestiqué; maître alors de l'Occident, il lèvera, papalement, des subsides sur l'Église et chez tous les peuples, sous prétexte de conduire en Orient une immense et dernière croisade. Tel est le sens de trois captieuses élucubrations de l'avocat normand Pierre Dubois.

Des pamphlets habilement répandus préparent la France à un concile, à une déposition possible de Boniface, *qui se donne pour pape*, comme l'insinuait déjà la réponse à la bulle *Ausculta fili*. De son côté le pape, sentant venir l'orage, menacé de loin encore par le roi, de près par les ennemis qu'il se faisait chaque jour en Italie, reconnaissait pour empereur Albert d'Autriche (donnant ainsi quelques gages aux Gibelins). Il refusa de correspondre avec le roi, le regardant comme excommunié depuis qu'il était vaincu.

Mais celui qu'il croyait abattu n'était nullement découragé, levait impôt sur impôt, prenait partout où il pouvait la moitié des vaisselles d'argent, se maintenait dans la Flandre française, s'assurait la neutralité d'Édouard Ier par l'abandon de la Guyenne (dur sacrifice! qu'il espérait bien temporaire), rangeait son clergé dans le devoir par la saisie du temporel de ses transfuges et faisait préparer une grande Ordonnance, très populaire, très paternelle, pour la réformation du royaume, promettant justice à tous, nobles, prêtres, peuple, répression de la vénalité et des abus. L'Ordonnance parut le 23 mars 1303, peu de jours après une séance du parlement où

s'était joué le premier acte d'une tragédie, d'autant plus intéressante que les péripéties en étaient inconnues et le dénouement incertain.

III. — Nogaret.

Le 12 mars, en effet, devant le Parlement, d'accord avec le roi, avait été prononcé par Nogaret un burlesque mais virulent réquisitoire.

Ce Nogaret, qui tenait le principal rôle dans les affaires politiques et judiciaires, a été, par chance, l'objet d'une étude approfondie et minutieuse.

Chargé en 1857 par l'Académie des Inscriptions de continuer une vaste compilation des Bénédictins, l'*Histoire littéraire de France*, Ernest Renan s'était attaché au XIVe siècle, et avait rencontré tout d'abord les curieuses figures de Nogaret, Pierre Dubois et Bertrand de Goth (le pape Clément V). Ses notices, désignées par lui-même pour une publication posthume, nous fournissent les renseignements les plus véridiques et les plus circonstanciés sur les acteurs et les péripéties du drame d'Anagni.

Guillaume de Nogaret, *deu Nogueyrat*, de Longaret ou Longarès (qui se dirait en français *De la Noyeraie*; armes : *Noyer* de sinople en champ d'argent) naquit dans le Lauragais (diocèse de Toulouse) à Saint-Félix de Caraman. Il descendait de *Patarins* ou *Cathares* dont plusieurs furent brûlés par l'Inquisition. En attaquant l'Église, il vengeait ses aïeux. Sa famille n'était pas noble. Aucun titre antérieur à 1299 ne lui donne le nom de *miles* (chevalier). Voué de bonne heure à la jurisprudence qui, plus sûrement que la théologie, conduisait alors aux plus hautes fonctions de l'État, il est, de 1291 à 1293, à Montpellier, « docteur en droit et professeur ès lois », en 1294, juge mage (*judex major*) de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes. Il devient alors un de ces légistes attachés à la couronne qui ont, autant au moins que les hommes d'armes, contribué à fonder l'unité française et la puissance royale. Nous le voyons, pendant les années suivantes, employé tantôt à Montpellier que le roi venait d'acquérir (1295-99), tantôt en Champagne (1296) à démêler et à couper tout cet enchevêtrement de droits seigneuriaux, communaux, diocésains et monastiques, qui entravaient et restreignaient l'autorité royale, et dès 1297, juge ou enquêteur dans les plus grandes affaires du Parlement.

Anobli en 1299 (acte passé à Montpellier), il échange la qualification de *magister* pour le titre de *Miles regis Franciæ* souvent agrémenté de l'épithète *venerabilis*. Il nous a lui-même expliqué avec

soin le sens de cette expression : « Reçus par le roi au nombre de ses chevaliers, nous cessons de nous dire ses domestiques et ses familiers; nous prenons le titre et le rang de « Chevaliers du roi » (souvent *Chevaliers es lois*, Chevaliers *de l'hôtel)*; « Il y en a désormais de tels, presque à l'infini (*quasi infiniti*) tant au royaume de France qu'en Italie et autres lieux, qui portent ce nom et sont honorés de cette dignité ». Le passage que nous résumons est le véritable acte de naissance de la noblesse de robe.

En 1300, Nogaret figure pour la première fois dans la grande lutte qui devait rendre son nom célèbre. Adjoint à Pierre Flotte, nous l'avons indiqué, il riposte violemment aux propos injurieux du pape. Il s'agissait de pallier l'entente de Philippe le Bel avec Albert d'Autriche et de faire agréer à Boniface un perpétuel projet de croisade, auquel le malin pontife croyait moins que personne. Renan pense que Nogaret s'est fait la part trop belle dans cette ambassade; c'est en effet à Flotte, le chancelier, qui en était le chef, que Boniface garda la rancune la plus amère. Quelques jours avant Courtrai, il le maudissait encore. Cependant, il est visible que Nogaret en rapporta, contre le virulent pontife, une profonde haine.

Occupé en 1301 et 1302 de diverses missions importantes, à Luxeuil où il nomme un gardien de l'abbaye, à Troyes où il cherche les moyens de rendre la Seine navigable, à Figeac où il établit des coutumes et des lois rédigées par lui-même, il ne perdait pas de vue l'ennemi commun. Avec son ami Plasian et les autres conseillers intimes, il ne cessait de parler, d'écrire et de s'ingénier pour hâter l'attaque décisive, et ce fut lui qui l'entama. Il obtint la permission (ou reçut la mission) de rédiger et de relire au parlement devant le roi et ses frères l'étrange et furieux manifeste du 12 mars :

« Le glorieux prince des apôtres » (*Lettres apocryphes de Saint-Pierre*) « nous a mis un garde contre les faux prophètes qui, à l'exemple de Balaam, aimeront le salaire de l'iniquité. Balaam eut pour correction et avertissement une bête, qui, prenant la voix humaine, proclama la folie du faux prophète.... Ces choses, annoncées par le père et patriarche de l'Église, nous les voyons de nos yeux. Dans la chaire du bienheureux Pierre, siège ce maître de mensonges, un *malfaiteur* qui se fait appeler Boniface (*Maleficus, Bonifacius*). Il n'est pas entré par la porte dans le bercail du Seigneur, ni comme pasteur et ouvrier, mais comme voleur et brigand... Le véritable époux vivant encore (Célestin V), il n'a pas craint de violer l'épouse d'un criminel embrassement... Or, comme ce qui se commet contre Dieu fait tort et injure à tous, et que, dans un si grand crime, on admet à témoigner le premier venu, même indigne;

moi donc, ainsi que la bête qui, par la vertu du Seigneur, prit la voix d'homme parfait pour reprendre la folie de ce Balaam prêt à maudire le peuple béni, j'adresse à vous ma supplique, très excellent prince, seigneur Philippe, par la grâce de Dieu roi de France, pour qu'à l'exemple de l'ange qui présenta l'épée nue à ce maudisseur du peuple de Dieu, vous qui êtes oint pour l'exécution de la justice, vous opposiez l'épée à cet autre et plus funeste Balaam et l'empêchiez de consommer le mal qu'il prépare au peuple! »

Nogaret, dès le 7 mars, était muni de pouvoirs illimités, d'un véritable blanc-seing, ratifiant d'avance « tout ce qu'il pourrait faire en toute circonstance touchant à l'affaire ». Philippe le Bel était donc décidé; et pourtant il tergiversa, faisant proposer au pape des arbitres, les ducs de Bourgogne et de Bretagne. Ce choix était destiné à flatter la noblesse. De son côté, Boniface ayant fait vainement tâter le clergé français, déclara que Philippe avait encouru l'excommunication pour avoir interdit aux prélats le voyage de Rome. Cette menace était contenue dans un bref du 13 avril. Le roi fit arrêter les personnes qui avaient apporté le bref et les prêtres qui osaient le copier. Deux mois passèrent encore, mais activement employés à obtenir des nobles et du clergé leur consentement à un concile qui jugerait le différend et déposerait le pape. Dans tout le royaume, à tous les seigneurs, à tous les prélats et abbés, aux corps de ville, etc., des lettres individuelles furent portées par des envoyés royaux, entre autres Plasian et le vicomte de Narbonne, qui obtinrent plus de 700 adhésions. Quelques-unes, sous réserves, celles des Cisterciens, des Templiers. Mais l'Université de Paris, mais les Dominicains et les Mineurs (bien que favorisés naguère par le pape) souscrivirent aux volontés du roi.

Avant le 13 juin, Nogaret était parti pour l'Italie avec un autre *Miles*, Jean Mouchet, et deux *Magistri*, Thierry d'Hiricon et Jacques de Gesserin, pour saisir Boniface et l'amener à Lyon prisonnier. Bien entendu, la mission restait secrète; mais, sauf le pape, tout le monde la connaissait. Depuis longtemps (1297), les *Colonnes*, comme on disait, les Colonna, réfugiés en France, avaient multiplié les libelles contre le pape, contre l'irrégularité de son élection, et entretenu le roi des désordres, des haines qui agitaient l'Italie. Les banquiers florentins, les Mouchet, les Perruche (Perruzzi) lui avaient démontré la possibilité d'un coup de main.

Les émissaires ne furent pas plutôt en route que, le 13 juin 1303, en présence des barons assemblés en États au Louvre, Plasian renouvela le réquisitoire de Nogaret, et lança l'appel au prochain concile : « Moi, Guillaume de Plasian, chevalier, je dis, j'avance et j'affirme

que Boniface qui occupe aujourd'hui la chaire apostolique, sera trouvé parfait hérétique, en hérésies, faits énormes et dogmes pervers ci-dessous mentionnés : — Il ne croit pas à l'immortalité de l'âme. — Il ne croit point à la vie éternelle, car il dit qu'il aimerait mieux être chien, âne ou quelque autre brute que Français, ce qu'il ne dirait pas s'il croyait qu'un Français a une âme éternelle. — Il ne croit pas à la présence réelle, car il orne son trône plus que l'autel. — Il a dit que pour abaisser le roi et les Français, il bouleverserait tout le monde. — Il a approuvé un livre d'Arnaud de Villeneuve condamné par l'université de Paris. — Il s'est fait élever des statues d'argent dans les églises. — Il a un démon familier, car il a dit que si tous les hommes étaient d'un côté et lui seul de l'autre, *il ne pourrait se tromper ni en fait ni en droit*; cela suppose un art diabolique. — Il a prêché publiquement que le pontife romain ne pouvait commettre de simonie, ce qui est hérétique à dire. — En parfait hérétique qui veut avoir la vraie foi à lui seul, il a appelé Patarins les Français, nation notoirement très chrétienne. — Il est sodomite. — Il a fait tuer plusieurs clercs devant lui, disant à ses gardes, s'ils ne les tuaient pas du premier coup : « Frappe, frappe, *dali*, *dali*! » — Il a forcé des prêtres à violer le secret de la confession. — Il n'observe ni vigiles, ni carême. — Il rompt les mariages. — Il rompt les vœux des religieux. — Il déprécie le collège des Cardinaux, les Ordres des moines noirs et blancs, des frères prêcheurs et mineurs, répétant souvent que le monde se perdait par eux, que c'était de faux hypocrites, et que rien de bon n'arriverait à qui se confesserait à eux. — Il est publiquement reconnu simoniaque; bien plus, la source et la base de toute simonie, vendant au plus offrant les bénéfices, imposant à l'Église et aux prélats le servage et la taille pour enrichir les siens du patrimoine du Crucifié, en faire marquis, comtes, barons. — Il a laissé perdre la Terre-Sainte, détournant l'argent destiné à la défendre. — Voulant détruire la foi, il a conçu une vieille aversion contre le roi de France, en haine de la foi, parce qu'en la France est et fut toujours la splendeur de la foi, le grand appui et l'exemple de la chrétienté. — Il a tout soulevé contre la maison de France, l'Angleterre, l'Allemagne, confirmant au roi d'Allemagne le titre d'empereur, et publiant qu'il le faisait pour détruire la superbe des Français, qui disaient n'être soumis à personne temporellement : ajoutant qu'ils en avaient menti par la gorge (*gueule*), et déclarant que si un ange descendait du ciel pour dire qu'ils ne sont soumis, ni à lui, ni à l'empereur, l'ange serait anathème. »

Si ce ridicule factum n'eût été rédigé en latin, on se fût vite aperçu

qu'il ne renfermait qu'un seul grief sérieux — et celui-là suffisait — : la prétention de Boniface à l'infaillibilité, et à la double puissance, temporelle aussi bien que spirituelle. Quoi qu'il en soit, la requête fut encore une fois admise avec enthousiasme; il n'y avait plus qu'à attendre les résultats de la mission confiée à Nogaret et déjà payée par le don d'une rente de trois cents livres, environ six ou huit mille francs de notre monnaie.

IV. — Anagni.

Nous ne savons rien, dit Renan, de l'itinéraire des quatre légistes jusqu'à Florence. Ils s'arrêtèrent quelque temps dans cette ville, où ils avaient une lettre de crédit pour les *Perruches*, banquiers du roi. C'était la célèbre maison des Peruzzi, dont les souverains de France et d'Angleterre furent tour à tour les débiteurs. On s'était arrangé pour que les Peruzzi ignorassent l'usage qu'on voulait faire de l'argent. L'opération eut de la sorte un air de guet-apens assez contraire à la dignité du roi, et qui, d'ailleurs, recélait un défaut profond. Il était clair, en effet, que la surprise pouvait réussir, mais que le premier moment d'étonnement, une fois passé, serait suivi d'un retour dangereux. Si l'enlèvement du pape était bien organisé, les moyens pour le garder et l'emmener en France n'étaient pas suffisamment concertés. On sent en cela un plan italien, une conjuration hardie, mais sans longue portée... Ardents foyers de divisions intestines, les villes de la péninsule offraient toujours un accueil empressé à l'étranger riche ou puissant qui venait servir les haines de l'un des partis; mais bientôt la réaction se produisait; tous les partis étaient ligués contre l'intrus, qui ne réussissait pas sans peine à sortir du nid d'intrigues où il avait imprudemment mis le pied.

De Florence, les envoyés de Philippe se rendirent à Staggia, près de Poggibonzi, sur le territoire de Florence, mais à peu de distance des frontières de Sienne. Mouchet (*Musciatto*) possédait là un château, où il avait hébergé Charles de Valois en 1301. Nogaret et sa compagnie y firent un assez long séjour, durant lequel ils organisèrent leur expédition. Peut-être à Florence avaient-ils recueilli des partisans parmi les Gibelins, irrités contre Boniface. De Staggia, ils envoyèrent en Toscane et dans la campagne romaine des agents munis de lettres et chargés de faire des offres d'argent à tous ceux qu'on jugeait capables d'entrer dans la ligue du roi. Quelques seigneurs puissants du pays, tous ou presque tous du parti gibelin, se mirent avec eux. C'était d'abord Jacopo Colonna, surnommé *lo*

Sciarra, homme violent qui portait aux derniers excès les haines de sa famille, et qui d'ailleurs avait de grandes obligations à Philippe; les enfants de Jean de Ceccano, dont le pape retenait le père prisonnier depuis longtemps; les enfants de Maffeo d'Anagni, et quelques autres barons de la campagne de Rome. Sciarra forma ainsi une troupe de trois cents chevaux, que suivait un nombre assez considérable de gens de pied. Environ deux cents chevaux, restes de l'armée de Charles de Valois, joignirent la bande. Cela faisait, en tout, environ huit cents hommes armés. Tout ce monde était payé par le roi, portait l'étendard des lis, criait *Vive le roi*.

Boniface avait, par ses fautes, miné, en quelque sorte, le sol sous lui. Roi profane beaucoup plus que père des fidèles, il faisait servir ses pouvoirs spirituels à ses ambitions laïques; par une suprême inconséquence, il opposait ensuite le bouclier du respect religieux aux coups qu'il s'était attirés par ses intrigues politiques. La nature semblait l'avoir formé pour mener aux abîmes à force d'excès l'altière conception de la papauté créée par la grande âme de Grégoire VII. La conjuration grossissait chaque jour. Les seigneurs de Scurgola, de Collemezzo, de Trevi, du Cocano, jaloux de la fortune des Gaëtani, beaucoup de chevaliers de Ferentino, de Segni, d'Alatri, du Veroli, entrèrent avec empressement dans le plan de Nogaret. Il trouva, en particulier, son homme dans Rainaldo da Supino, originaire d'Anagni et capitaine de la ville de Ferentino. Boniface s'était fait un ennemi mortel de cet homme dangereux en le dépouillant du château du Trevi qu'il tenait en fief, et en rompant le mariage de sa sœur avec Francesco Gaëtani, qu'il avait fait cardinal. Vassal du Saint-Siège, Supino avait, semblait-il, le droit d'obéir à une réquisition présentée au nom et dans l'intérêt de l'Église; son intervention donnait à l'entreprise une apparence de légalité. Nogaret avait communiqué au corps municipal de Ferentino une copie authentique des pleins pouvoirs qu'il tenait du roi; il déclarait agir en bon catholique et pour l'honneur de l'Église. Il assurait, d'ailleurs, une large rétribution à ses nouveaux alliés. On exigea néanmoins qu'il promît de marcher le premier, avec l'étendard du roi de France. Il y consentit, mais à regret, ne voulant paraître en ceci qu'à titre de chef élu des barons de la campagne de Rome. Aussi, pour tout concilier, il fit déployer à la fois la bannière fleurdelisée et le gonfanon de l'Église. De ce moment, Rainaldo devint l'homme du roi, lié à lui « pour la vie et la mort du pape ». Toute sa famille, son frère Thomas de Meroli et beaucoup de gens de Férentino s'engagèrent avec lui, pendant que Sciarra, rôdant autour d'Anagni, complotait avec son beau-frère le cardinal Napoléon des Ursins.

Boniface n'avait pas ignoré l'appel au Concile, lancé contre lui par Philippe, et ne s'était pas autrement inquiété, non plus que de démarches douteuses, plus tard alléguées par Nogaret, se contentant de répondre (bulle du 15 août) que le pape seul avait le droit de convoquer les conciles. Quant à l'accusation d'hérésie, il en riait avec ses intimes : « Qui a jamais ouï dire que, je ne dis pas dans notre famille (faisant ainsi allusion aux origines albigeoises de Nogaret), mais dans notre pays natal, il y ait jamais eu un hérétique? » Il ne se doutait pas, d'ailleurs, du coup monté contre sa personne. Ce ne fut pas par une appréhension déterminée qu'il se retira, avant le 15 août, dans sa ville d'Anagni, au milieu des fiefs de sa famille, mais pour fuir les chaleurs malsaines de l'été romain, peut-être aussi parce que le séjour de la turbulente ville de Rome, agitée par les Orsini, devenait pour lui presque impossible. Et, tranquillement, il continuait, en dépit de ses cardinaux inquiets, à fulminer bulle sur bulle en style sonore et grandiloquent. Il en composait une, plus ardente encore que les autres, qui devait être promulguée le 8 septembre, dans cette cathédrale d'Anagni où Alexandre III et Grégoire IX avaient, précisément, excommunié les empereurs Frédéric Barberousse et Frédéric II.

Cette bulle *Super Petri solio* renouvelait l'excommunication contre Philippe, relevait ses sujets du serment de fidélité, déclarait nuls tous les traités que le roi de France pouvait avoir conclus avec d'autres princes. Elle était rédigée. Nogaret en connaissait la teneur. Il sentait que, dans la situation critique où se traînaient les affaires de Flandre et devant le mécontentement général causé en France par un surimpôt connu sous le nom de maltôte, une excommunication portée en termes si péremptoires eût été un coup, du moins un embarras, très grave. C'est pourquoi, le 7 au matin, il marcha sur Anagni. (Il était, avec sa troupe, dans le voisinage, à Scurgola.)

Anagni est une petite ville située sur le plateau allongé, mais très étroit, que forme un des mamelons inférieurs de la montagne des Herniques (Renan). Du côté de l'est, une très grande arcade, avec tribune en encorbellement, donne accès à la maison commune, où siège encore le municipe. En arrière, entre la grande place et la cathédrale, étaient les maisons fortifiées des Gaëtani. Enfin le palais (qui a été ruiné en 1500) communiquait avec l'église par un couloir. Il y a quelque incertitude sur la marche des conjurés. Sont-ils entrés par l'ouest, par une porte antique qui mène à la place Santa Maria? En ce cas, ils n'auraient pas eu à enlever d'abord le grand palais Gaëtani. Renan pense, sans doute avec raison, que l'entrée eut lieu par le bas de la ville, à l'est, où est situé le municipe. Et en effet,

c'est dans la maison commune que Nogaret et Sciarra prirent leurs dispositions pour l'assaut. L'or de Philippe avait fait son œuvre. Matteo, l'un des conjurés, était le père du capitaine et du podestat. Ce qui explique l'abandon prémédité de la porte orientale. La bande s'y précipita aux cris de *Muoia papa Bonifazio! Viva il re di Francia!* A côté de l'étendard du roi, marchait le gonfanon de l'Église. Évitant tout rôle militaire, Nogaret affectait de n'être que l'huissier qui portait au pontife romain l'assignation de son juge souverain. La noblesse d'Anagni, jalouse des Gaëtani, puis des cardinaux gibelins, Richard de Sienne et Napoléon des Ursins, se déclarèrent pour les Français. D'autres s'enfuirent, déguisés en laïques; beaucoup de prélats domestiques se cachèrent. Arrivé sur la place publique, Nogaret fit sonner la cloche de la commune, assembla les principaux de la ville, exposa sa mission « pour le bien de l'Église » et requit l'assistance du podestat et du capitaine. Le populaire, conduit par ses magistrats, se joignit aux envahisseurs portant l'étendard de l'Église romaine.

« La faiblesse profonde de l'ambition temporelle des papes se voyait ainsi dans tout son jour ». Les mille petits pouvoirs qui se partageaient l'Italie rendaient impossible un rôle comme celui qu'avait rêvé Boniface VIII. Ne possédant pas de force armée sérieuse, au milieu des passions féodales et municipales, il était trop facile aux souverains mécontents de trouver autour du pontife, dans sa ville natale et favorite, dans sa maison même, des alliés et des complices.

Malgré quelques assertions, d'ailleurs vagues, on ne pouvait se diriger en droite ligne sur le palais pontifical, et on ne le fit pas. Comment eût-on laissé derrière soi ou en flanc les maisons armées des Gaëtani? Il fallut donc enlever les barricades du grand palais, ainsi que de trois hôtels cardinalices, avant d'atteindre, sur la droite, la place de la cathédrale. Dès le matin, le pape avait demandé une trêve et Sciarra, tout en avançant, lui avait accordé quelques heures de réflexion, pour « renoncer au pontificat, *comme avait fait Célestin*, et se faire *frate* ». « Jamais », répondit Boniface; « pape je suis, pape je mourrai. » L'après-midi s'avançait, il fallait en finir.

La maison pontificale était un château fortifié attenant à la cathédrale. Ce fut par l'église que les conjurés résolurent d'y pénétrer, afin sans doute que le pape ne pût se réfugier près de l'autel et des ustensiles sacrés. Ils mirent le feu aux portes. Les clercs chassés et dépouillés s'enfuirent; un archevêque (de Strigonie) fut tué. Les quelques défenseurs du passage qui menait au château durent se rendre. Au reste, le maréchal de la cour, un Giffrido Bussa, était d'accord avec la podestat d'Anagni. Quand le pape entendit tomber

les portes intérieures, qu'il vit les flammes jaillir des fenêtres, quelques larmes coulèrent sur ses joues. « Puisque je suis trahi comme Jésus-Christ, dit-il à deux clercs qui étaient à côté de lui, je veux au moins mourir en pape ». Et il se fit revêtir de la chape de Saint-Pierre, mit sur sa tête le *triregno*, prit dans ses mains les clefs et la croix et s'assit, ayant près de lui deux cardinaux restés fidèles : Nicolas Boccasini, évêque d'Ostie (bientôt Benoît XI), et Pierre d'Espagne, évêque de Sabine.

A ce moment, maître du palais, Sciarra entra le premier, l'injure à la bouche; et quelque temps après Nogaret, semblant intervenir en faveur du pape qu'il supposait intimidé. Avec un aplomb merveilleux, « en présence de plusieurs personnes de probité », il expliqua au pape la procédure suivie contre lui en France, les accusations dont on le chargeait et dont, ne s'étant pas défendu, il était, d'après le droit inquisitorial, réputé convaincu, enfin l'assignation qui lui était faite de comparaître au concile de Lyon, pour y être déposé comme hérétique et simoniaque. « Toutefois, ajouta l'envoyé du roi, comme il convient que vous soyez déclaré tel par le jugement de l'Église, je veux vous conserver la vie contre la violence de vos ennemis, et vous représenter au concile général que je vous requiers de convoquer; si vous refusez de subir son jugement, il le rendra malgré vous, vu principalement qu'il s'agit d'hérésie. Je prétends aussi empêcher que vous n'excitiez du scandale dans l'Église, surtout contre le roi et le royaume de France, et c'est à ces motifs que je vous donne des gardes pour la défense de la foi et l'intérêt de l'Église, non pour vous faire insulte ni à aucun autre. » Les papes déposés, emprisonnés, même tués, ne sont pas chose rare au moyen âge; mais je doute que pareille mercuriale, impudente et pédante à la fois, ait jamais rabattu l'orgueil incommensurable de ces serviteurs des serviteurs. Quels ravages a dû susciter dans un cerveau octogénaire le désespoir furieux, l'humiliation amère d'un hautain, tel que Boniface!

Le pape sut pourtant se contenir, garder sa raison — au moins pour quelques jours. Il demeura muet sous le réquisitoire du légiste, n'opposant aux gestes furieux de Sciarra que ces mots : *Eccoti il capo, eccoti il collo*; voici ma tête, voici mon cou. A-t-il été frappé? c'est une tradition généralement admise et dont Renan reconnaît la vraisemblance : « Un tel acte, dit-il, n'est pas en dehors du caractère d'un bandit comme Sciarra; toutefois, cette circonstance manque dans les récits les plus sincères, en particulier dans celui de Villani, qui, par ses relations avec les Perruzi, put être si bien informé. Nous ne nions pas que la brutalité de Sciarra n'ait été capable des

derniers excès et ne les ait tentés. Nous disons seulement que *rien* n'indique qu'aucun sévice ait eu lieu en réalité. » *Rien?* N'est-ce pas s'avancer beaucoup? Nous ne savons quel scrupule rend désagréable à Renan l'outrage manuel de ce brigand : peut-être on ne sait quelle survivance séminariste. Il n'importe guère; cependant, à notre tour, rappelons une phrase que Renan cite et ne traduit pas, phrase qui émane d'un témoin oculaire, le pape Benoît XI : « *Manus in eum injecerunt impias... ac blasphemiarum voces funestas ignominiosi jactarunt*; ils jetèrent sur lui des mains impies, et vomirent ignominieusement des paroles funestes, blasphématoires. » Bien que ces mots soient dans une bulle (*Flagitiosum scelus*) et que ces documents verbeux méritent peu de confiance, *Manus injicere* ne paraît pas ici une expression figurée. Mais laissons le soufflet de fer, la joue sainte et le gantelet sacrilège. Ce sont les infiniment petits de l'histoire. Le fait est que Sciarra eût tué le pape volontiers. Nogaret l'en empêcha; son maître n'avait nul besoin d'un meurtre. Il ne renonçait pas d'ailleurs à intimider le vieillard, et parlait de temps en temps de l'emmener garrotté à Lyon. Mais le vieux tenait bon encore : « Heureux, disait-il, d'être condamné et déposé par les *patarins*. »

Pendant cette scène étrange, l'affaire commençait à se gâter. Il eût fallut enlever le pape d'enthousiasme, pour ainsi dire, et gagner la mer. Mais rien ne semble avoir été prévu. Et Nogaret avait toute sorte de raisons pour redouter ses alliés, car il n'avait pas de Français avec lui sauf deux jeunes gens. Le principal mobile des *condottieri*, après l'humiliation du pape, c'était le pillage; et les bandes romagnoles et sabines ne se faisaient pas faute de saccager les maisons des Gaëtani et des cardinaux amis du pape. De là, on s'était rabattu sur le manoir papal, et, malgré les efforts de Nogaret, le trésor, très considérable depuis le jubilé de 1300, les reliquaires, les objets précieux, tout ou la plus grande partie, devinrent la proie des *Colonnes* et de leurs partisans. Les poches étaient pleines, il n'y avait plus qu'à s'en aller. Mais Nogaret ne pouvait partir. Il n'aurait pas eu plutôt le dos tourné que la Bulle eût été promulguée.

Malgré les fatigues de cette journée et de cette nuit du 7, il passa dans le palais pontifical la morne journée du 8 (sept.), surveillant son prisonnier, tâchant de rassembler quelques débris du trésor, essayant d'une modération relative, libérant un Gaëtani, permettant à certains cardinaux de se retirer à Pérouse; — plus tard il prétendit que le pape l'avait remercié des soins qu'il prenait de sa personne et de sa nourriture.

Le lendemain, lundi 9 septembre, il arriva ce qui s'est passé mille fois dans l'histoire des révolutions italiennes. Il y eut un revirement

subit. Les gens d'Anagni, après s'être donné le plaisir de trahir Boniface, se donnèrent le plaisir de trahir ceux qu'ils avaient d'abord accueillis contre Boniface. A la voix d'un cardinal Fieschi, ils ont été pris d'un soudain repentir. Dès le matin, renforcés par les habitants des villages voisins, rudes peuples de brigands aventureux, ils s'arment en masse au cri de « Vive le Pape! Meurent les traîtres! », et se portent vers le château pour réclamer le pontife. Les conjurés soutenaient qu'ils étaient chargés par l'Église universelle de garder Boniface. « Nous le garderons bien tout seuls », répondaient les assaillants. Il fallut combattre. Accablée par le nombre (un contre dix peut-être) la bande de Sciarra et de Supino fut chassée du château et de la ville. La bannière des lis, qui avait été arborée sur le palais pontifical, fut traînée dans la boue. Nogaret, blessé, faillit être pris aux portes de la ville par des cavaliers qui arrivaient de Rome. Les Gibelins romains avaient refusé d'entrer dans le complot, ne se souciant guère d'accroître la puissance du roi de France; et les cardinaux Mathieu Rossi et Jacques des Ursins avaient réussi à former un corps de quatre cents cavaliers. Nogaret leur échappa et courut se réfugier à Ferentino, qui est à une heure d'Anagni. Là, hébergé par Supino, renseigné par Sciarra, il attendit les événements, tenant ferme et parlant au nom du roi.

Le complot cependant avait échoué. Boniface était libre, mais à quel prix! La rage et la stupeur, l'effort, vraiment admirable, qu'il avait fait pour contenir sa colère et garder sa dignité sous l'insulte et le froid sarcasme d'un avocat, deux jours et deux nuits d'angoisse, lui avaient étreint le cœur, avaient brisé ses forces, ébranlé sa raison. Sur les marches de son palais, sur la place, au milieu du populaire, il s'épanche en paroles incohérentes. Ce n'est plus le vice-dieu, c'est un pauvre vieillard de quatre-vingt-dix ans qui larmoie et qui rit, qui demande du pain à une bonne femme, et conte à tout venant qu'il est réduit à la misère, qui lance à tort et à travers des bénédictions, des absolutions, dont il n'a même pas conscience. Il n'ose rester à Anagni. Quelle confiance accorderait-il à une foule si versatile! Il ne voudrait pas aller à Rome où l'attendent cent intrigues; pourtant il se laisse emmener par les cavaliers qui étaient venus achever sa délivrance. Plusieurs cardinaux fugitifs ou traîtres l'entouraient. Napoléon des Ursins ne le quittait pas. Il vint, de la sorte, à Saint-Pierre, où il voulait, dit-on, assembler un concile pour se venger du roi de France. En réalité, il n'avait fait que changer de prison. Les Orsini le tenaient maintenant; on prétendait le réconcilier avec les Colonna; on interceptait les lettres qu'il écrivait au roi de Naples Charles II. Il apprenait qu'un nouvel envoyé de Philippe arrivait

pour reprendre l'œuvre de Nogaret. Tout n'était qu'anarchie autour lui et confusion dans sa tête. Tantôt il parlait de se réconcilier avec son ennemi, de soumettre leur différend au cardinal Mathieu. Ou bien il se répandait en malédictions et en anathèmes. On le voyait se ronger les mains, se frapper le front.

Il avait essayé de s'enfuir, de se réfugier chez des barons moins suspects. Les deux cardinaux Orsini lui barrèrent le passage et le firent rentrer. Dès lors, une sorte de rage s'empara de lui. Il refusa tout aliment. Un de ses familiers, Jacopo de Pise, lui ayant dit : « Saint père, recommandez-vous à Dieu, à la Vierge Marie, et recevez le corps du Christ », il lui donna un soufflet, criant : « *Allonta de Dio et de Sancta Maria*, *Nolo*, *Nolo!* Honte à Dieu et à Sainte-Marie! non! non! » (Ce pape, fort peu dévot, avait toujours professé un dédain particulier pour la Vierge, qu'il traitait de *Mariola*, *Mariola!*) Il chassa deux frères mineurs qui apportaient le viatique, et mourut sans confession, le 11 octobre. Ainsi se seraient accomplies les paroles attribuées à Célestin V : « Tu as monté comme un renard; tu règneras comme un lion; tu mourras comme un chien ».

Aussitôt, Philippe le Bel s'empare des tristes circonstances qui accompagnèrent la mort de son ennemi et fait répandre une pièce injurieuse : *La vie*, *état et condition du pape Maléface*, *raconté par des gens de foi*. « Le pharaon, sentant que son heure approchait, confessa qu'il avait eu des démons familiers qui lui avaient fait accomplir tous ses crimes. Le jour et la nuit qui suivirent, on entendit tant de tonnerres, tant d'horribles tempêtes, on vit une telle multitude d'oiseaux noirs aux effroyables cris, que le peuple consterné criait : « Seigneur Jésus, *miserere*, *miserere nobis!* » Tous affirmaient que c'était bien les démons d'Enfer qui venaient chercher l'âme de ce Pharaon... Comme on le portait sur sa chaise, il jeta les yeux sur la pierre de son anneau. O vous, s'écria-t-il, malins esprits enfermés dans cette pierre, vous qui m'avez séduit, pourquoi m'abandonnez-vous? Et il jeta au loin son anneau... Ses amis, pour calmer ses douleurs, lui avaient amené le fils de Jacques de Pise qu'il aimait à tenir dans ses bras comme pour se glorifier dans le péché. Mais à la vue de l'enfant, il se jeta sur lui, et, si on ne l'eût enlevé, il lui aurait arraché le nez avec ses dents. Finalement, le dit Pharaon, ceint de tortures par la vengeance divine, mourut sans marque de foi. Et ce jour encore, il y eut tant de tonnerres, de dragons dans l'air, vomissant la flamme, tant d'éclairs et de prodiges, que le peuple romain croyait que la ville entière allait descendre dans l'abîme ».

Dante, en sa vision lugubre, a vu l'entrée du pontife maudit dans les cercles infernaux. Au chant XIX de l'*Enfer*, Nicolas III, plongé la

tête en bas dans les flammes, entend parler et s'écrie : « Est-ce donc toi déjà, Boniface? Es-tu donc sitôt rassasié de ce pourquoi tu n'as pas craint de ravir par mal engin la belle Épouse, pour en faire ravage et ruine? »

Le roi sentait que l'opinion, si elle n'était pas pour lui, était du moins contre le pape; il frappait à coups redoublés la mémoire de sa victime. Non content du mauvais latin de ses légistes, il se faisait adresser en français des suppliques, pour nous amusantes, où Adam, Moïse, Josué, Saül venaient combattre la confusion des deux pouvoirs : « A vous, très noble prince notre Sire, supplie et requiert la pueble de votre royaume... Que vous gardiez la souveraine franchise de vostre temporel... Le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel en vous mandant par lettres bullées qu'il estoit vostre souverain temporel... Dieu le père qui donna la loi à Moïse, l'établit prince d'Israël et il commanda que il fist Aaron son frère souverain prestre. Et Moïse bailla et commit, quand il dut mourir, du commandement de Dieu, la seigneurie du temporel non pas au souverain prestre son frère, mais à Josué... Emprès, notre seigneur Jésus-Christ fut souverain prêtre; et ne trouva l'en point écrit qu'il eust oncques nulle possession de temporel... Vous, noble roy, défendeour de la foy, destruiteur de bougres, povés et devés et estes tenu requerre et procurer que ledit Boniface soit jugez pour hérége, et punis en la manière que l'on le pourra et devra *emprès sa mort.* »

Quant à Nogaret, vainqueur en dépit de son échec, il gardait son attitude impertubable d'envoyé confidentiel du roi et de défenseur des intérêts de l'Église. Le 17 octobre, nous le voyons, toujours à Ferentino, logé chez les Rainaldo, traité en ami, bien reçu par la commune, donnant à Rainaldo un acte notarié pour le rassurer sur les suites de l'échauffourée. « Il lui promet, au nom du roi, tous les secours d'hommes et d'argent nécessaires pour le venger des habitants d'Anagni et des parents de Boniface, ainsi que le dédommagement entier de ce qu'il a souffert et de ce qu'il souffrira dans la suite pour la même cause. Nogaret se qualifie dans cet acte *excellentissimi regis Franciæ miles et nuntius specialis;* tout ce qu'il a fait, il l'a fait « en faveur de la foi orthodoxe ». La conduite des Anagniotes dans la journée du lundi 9 septembre est taxée de trahison. Ils seront punis... N'ont-ils pas traîné par les rues d'Anagni le drapeau et les armes (*vexillum ac insignia*) du roi de France?

L'élection du nouveau pape, 22 octobre, semblait donner à Nogaret pleine satisfaction. A l'altier Gaëtani, les cardinaux Orsini avaient substitué l'humble fils d'un notaire, le pieux Boccasini (Benoît XI), que sa piété monacale et la modestie de son origine pré-

paraient aux concessions, à ces pieux malentendus si chers à l'Église, dont tout l'artifice consiste à donner raison au plus fort pour éviter le scandale. C'est alors qu'on vit la grandeur de la victoire remportée par Philippe. Il avait, par le prestige de sa force, tellement dompté la papauté, que la complaisance dont on pouvait être capable envers lui devenait le titre principal pour être élu pape. Boccasini avait été témoin oculaire de la scène d'Anagni, et cependant, il ne perd pas un jour pour traiter avec Philippe. Dès le 6 octobre, un émissaire du roi, Pierre de Péred, prieur de Chiesa, était arrivé en Italie pour soulever le pays contre Boniface. Reçu par le nouveau pape, il ne recula sur aucun point, insistant sur les crimes de Boniface, sur la nécessité d'un concile, à Lyon ou en quelque autre lieu acceptable pour les Français, afin de réparer les maux causés par le défunt antipape. Benoît frappé de terreur promit tout ce qu'on voulut. Nogaret s'était approché de Rome et annonçait sa ferme volonté de continuer ses poursuites contre l'hérésie, la simonie, crimes que la mort ne prescrit pas, contre les parents et fauteurs de Boniface, contre les traîtres d'Anagni. Sans force armée, craignant Rome où il n'osait affronter les discordes des partis, confiné dans Pérouse, Benoît tremblait devant l'arrogance de celui qu'il avait vu de ses yeux attenter à la majesté pontificale. Il osa cependant ne pas le recevoir, mais il le fit supplier par l'archevêque de Toulouse de retourner le plus tôt possible en France et d'engager le roi à envoyer une ambassade pour traiter de la paix. Ainsi l'auteur du plus grand outrage qui ait jamais été infligé à la papauté, devenait le négociateur choisi par la papauté elle-même. Les pourparlers durèrent trois mois, et c'est seulement le 10 février 1304 que Nogaret triomphant joignit Philippe à Béziers. Il exposa en plein conseil le changement qui s'était accompli dans les dispositions du Saint-Siège; mais il conseilla d'en profiter sans délai avant que le pape eût envoyé, selon l'usage, le légat porteur de la bulle d'intronisation. Trois ambassadeurs furent aussitôt désignés, ses intimes amis, Béraud de Mercœur, Guill. de Plasian, et le canoniste, Pierre de Belleparche. Lui-même demanda et obtint d'être attaché à l'ambassade qu'il avait conseillée. Philippe d'ailleurs venait de lui donner des marques éclatantes de sa gratitude. Le jour même de son arrivée, cinq cents livres de rente (plus de 10 000 f.) lui étaient assignées sur le Trésor royal, en attendant qu'elles pussent être converties en possessions territoriales. L'acte est daté de Béziers. Le 11, un privilège exorbitant lui donnait plein pouvoir, ainsi qu'à ses trois compères en chevalerie, de mettre en liberté toute personne, laïque ou ecclésiastique, détenue en prison pour n'importe quel motif (ce qui

sous-entendait évidemment le droit de vendre aux prisonniers la liberté). Ainsi récompensés d'avance, les quatre plénipotentiaires partirent pour l'Italie. Des lettres patentes datées de Nîmes, 14 et 21 février, les autorisaient à traiter avec le pape, sous réserve des franchises gallicanes, et de recevoir (mais non de demander) l'absolution des censures que le roi pouvait avoir encourues.

Benoît XI, cependant, commençait à sortir de sa stupeur. Il accueilit l'ambassade. mais refusa de voir Nogaret. Celui-ci fit vainement demander une absolution provisoire, *ad cautelam* (sorte de sauf-conduit), sous réserve de jugement ultérieur. Benoît refusa encore. Deux ou trois bulles (2 avril, 13 mai), relevèrent le roi de toute censure, annulèrent toutes sentences de Boniface contre baron, prélats, officiers, envoyés royaux. Le seul Nogaret était exclu. Le pape se réservait l'absolution de Nogaret. C'était dire qu'il demeurait sous le coup d'une excommunication, non prononcée il est vrai, mais difficilement évitable. Situation délicate au XIVe siècle, malgré l'affaiblissement de la papauté. L'excommunié était hors la loi, sa vie en danger, sa fortune menacée. L'excommunié ne pouvait ni posséder, ni tester valablement. Une confiscation, un changement de règne, une disgrâce le ruinaient de fond en comble. Nous verrons Nogaret, avec une ténacité, un génie procédurier extraordinaire, lutter sept ans pour obtenir une absolution pleine et entière. Heureusement pour lui, le roi, sans vouloir en rien se mêler de ce qu'il appelait une affaire de foi, peut-être aussi pour le lier plus étroitement à son service, par l'espérance et la crainte, — le roi lui continua sa faveur. En dépit de l'irritation manifestée par Charles de Valois et les princes du sang, en dépit des murmures du clergé et la désapprobation universelle, il le maintint auprès de sa personne, il en fit non seulement son plus intime conseiller mais encore un des plus riches seigneurs du midi. Dès juillet 1304, les rentes assignées sur le Trésor, furent converties en terres et revenus féodaux, après évaluation toute favorable à Nogaret. Entre Lunel et Aigues-Mortes, entre Nîmes et le mer, plus loin même, au nord-ouest, des justices, des mouvances, des champarts, des châteaux et vigneries, des villages et territoires entiers, Massillargues, Saint-Julien, Cauvisson, Tamarlet, Marduel, Lésignan, Redessan, Colozes. Bouillargues. le Luc furent rapidement annexés au domaine de l'excommunié virtuel.

Mais déjà ce pape timide dont la douceur avait d'abord enhardi Nogaret passait de la menace à l'exécution. Le 7 juin, quelques semaines après avoir absous le roi, il dénonçait solennellement à la chrétienté « le crime monstrueux, *flagitiosum scelus*, la monstruo-

sité criminelle, que certains hommes très scélérats, poussant l'audace aux dernières limites, avaient commis contre la personne de Boniface VIII de bonne mémoire. Voilà », continuait cette bulle à la fois biblique et cicéronienne, « voilà ce qui s'est fait ouvertement, publiquement, notoirement, et devant nos yeux. Lèse-majesté, crime d'état, sacrilège, violation de la loi *Julia de vi publica*, de la loi *Cornelia* sur les vicaires, séquestration de personnes, rapines, vol, félonie, tous les crimes à la fois! Nous en restâmes stupéfaits. Qui pourrait ici retenir ses larmes? O crime, etc. O forfait, etc.! O malheureuse Anagni, que la rosée ne tombe jamais sur toi. O douleur affreuse, fait lamentable, pernicieux exemple, mal inexpiable, honte sans égale! Église, entonne un chant de deuil; que les larmes inondent ton visage! Que, pour aider, à une juste vengeance, tes fils viennent de loin, tes filles se lèvent à tes côtés. Car il a été dit : Ne touchez pas mes Christs! » Il assignait devant son tribunal pour le 29 juin, pour entendre ce qu'il ordonnerait, les auteurs de l'attentat, « ces fils de perdition, ces premiers-nés de Satan », avant tous Nogaret, puis Rainaldo da Supino, son fils, son frère, Sciarra Colonna et douze autres. — Vraiment, ce verbeux personnage devenait fort gênant. Nogaret, sans doute, refusa de comparaître, niant avoir reçu assignation personnelle; mais, à Pérouse, la procédure suivait son cours; il fallait, comme le dit plus tard Nogaret, un miracle pour écarter la condamnation. Le miracle eut lieu. Benoît mourut subitement le 7 juillet.

Cet homme aux indignations tardives avait commis deux imprudences graves : il avait compris dans les poursuites des Italiens, très puissants dans le voisinage de Pérouse, et très peu endurants; secondement, il avait accepté un panier de figues-fleurs, envoi d'une de ses dévotes, une abbesse de Sainte-Pétronille. Benoît, qui connaissait les usages locaux, se défiait pourtant; depuis quelques jours il faisait essayer tous ses mets. Mais il aimait les figues! et des figues hâtives! et des figues de couvent! Il en mangea trop. Nogaret savait-il le complot? Le devinait-il seulement? Qui pourrait le dire? De toute façon, cette mort le sauvait, au moins jusqu'à l'élection d'un nouveau pape; or, il s'était glissé tant de cardinaux français dans le sacré collège que la majorité obéirait probablement au roi, bien décidé cette fois, autant qu'on peut connaître les intimes pensées d'un être aussi fermé, à ne prendre un pape qu'à bon escient et de sa propre main.

ÉTUDE DES SILEX RECUEILLIS PAR M. AMÉLINEAU

DANS LES TOMBEAUX ARCHAIQUES D'ABYDOS (ÉGYPTE)

Par L. CAPITAN

Parmi les innombrables objets du plus grand intérêt que M. Amélineau a découverts dans ses fouilles des tombeaux archaïques d'Abydos durant trois années consécutives, il y avait une nombreuse collection de silex : 7 à 800 éclats et lames, une cinquantaine de couteaux et 364 pointes de flèches.

Les pointes de flèches proviennent toutes d'un tombeau sans nom qui précédait la grande colline de débris sous laquelle était enfoui le tombeau d'Osiris. Quant aux couteaux, aux éclats et lames de silex, ils proviennent du tombeau que M. Amélineau a dénommé de Set et Horus et que d'autres égyptologues appellent tombeau de Kha-Sekhemoui.

La plupart des grands couteaux et des éclats ont été trouvés partie dans la couche supérieure des décombres, partie dans la couche inférieure remplissant les chambres du tombeau. Mais la plus grande quantité de ces silex a été trouvée sur le sol de deux chambres sépulcrales que, pour cette raison, M. Amélineau a dénommées chambres aux silex.

M. Amélineau a bien voulu me confier l'étude de ces curieuses séries et c'est le résultat des observations ainsi faites durant une étude minutieuse de ces pièces que je voudrais consigner ici[1].

Pointes de flèches.

Les charmantes pointes de flèches dont la photogravure de la planche I (voir planche à la fin de ce fascicule) peut donner une bonne idée, étaient toutes d'un travail admirable. Il n'est pas possible de voir des retouches plus fines, plus délicates et plus habiles. La maestria des Égyptiens pour la taille du silex dépassait celle de tous les peuples connus. Les Danois ont fait des pièces plus grandes, merveilleusement retouchées, mais ils n'ont jamais atteint la finesse et la délicatesse des Egyptiens.

Les 138 pièces que j'ai étudiées une à une peuvent se grouper en quelques types passant du reste souvent insensiblement de l'un à l'autre. Le type à pédoncule avec ou sans ailerons est le plus fréquent. On peut suivre toute

1. M. Amélineau m'a confié également divers types de fins instruments en silex, de très belles pointes de flèches en quartz et d'autres en ivoire et en bois, souvent encore emmanchées. Tout cela forme une autre série que j'étudierai dans un prochain numéro de cette Revue.

sa filiation : c'est d'abord la petite pièce ovale munie de deux minuscules encoches à la base et de chaque côté qu'on peut voir figurée sur la planche (seconde image de la 2e ligne) les encoches ne sont d'ailleurs guère marquées.

Puis les encoches se creusent peu à peu et on arrive ainsi au type ovale muni d'un pédoncule sans ailerons dont on peut voir sur la même ligne de très bons spécimens de formes et dimensions relatives variées.

Ce type passe insensiblement à la forme avec pédoncule et ailerons. Là encore il y a une extrême variabilité dans les détails ; formes et proportions de ces deux éléments, dimensions relatives du corps de la flèche, du pédoncule et des ailerons. Cependant il faut noter qu'on ne trouve jamais dans cette série de ces ailerons extraordinairement allongés comme en façonnaient les tailleurs de silex du Fayoum. Ils sont toujours à peine marqués.

La forme générale de la flèche varie aussi beaucoup comme on peut le voir sur la planche. Parfois elle est élargie et rappelle absolument nos types européens. D'autres fois elle est étroite, allongée, à bords tantôt rectilignes, tantôt taillés en scie, plus rarement décrivant de gracieuses courbes donnant à la pièce une largeur plus grande vers la pointe avec un rétrécissement au-dessous et un nouvel élargissement vers la partie inférieure, au niveau environ des ailerons. Le pédoncule a une forme ovale très gracieuse (V. les deux premières et la dernière figure de la première ligne de la planche I).

Ce charmant type paraît spécial à l'Egypte.

Cette forme en losange du pédoncule se retrouve d'ailleurs sur toute une série de pointes de flèches (V. planche I).

D'autres pointes de flèches sont étroites et à pointe acérée. Nous avons reproduit la plus grande qui est aussi une des mieux taillées (V. 1re figure de la 1re ligne).

Notons enfin un type qui n'était représenté que par deux spécimens. Il a la forme d'un petit cylindre apointé et soigneusement taillé sur toute sa surface (V. 1re figure de la 2e ligne de la planche).

La délicatesse du travail de toutes ces pièces est étonnante. Elles sont le plus souvent d'une extrême minceur sur toute leur surface et on se demande comment ont pu être enlevées les petites esquilles constituant les retouches. Parfois, au contraire, ce qui est une difficulté particulière de taille, le centre de la pièce est assez épais, tandis que les bords sont extrêmement minces.

Les matières employées sont variées; tantôt c'est un silex noirâtre ou brunâtre, quelquefois rougeâtre, presque jaspoïde, d'autres fois gris mat ou au contraire calcédonieux blanc ou rosé et translucide.

Cet ensemble est aujourd'hui dispersé. Cependant le musée de Saint-Germain en possède une bonne série.

Couteaux.

Les couteaux dont M. Amélineau a pu recueillir ou reconstituer une cinquantaine au moyen de fragments brisés dans la grande violation du

tombeau au VIe siècle de notre ère, sont tous du même type d'ailleurs très spécial à l'Égypte, c'est-à-dire lame large, plate, terminée à la partie supérieure par une extrémité arrondie et se continuant inférieurement par une sorte de manche ou véritable soie soigneusement retouchée.

Ces pièces sont admirablement bien taillées, les bords sont rigoureusement rectilignes sur les deux faces, la taille à assez larges écailles est parfaitement régulière.

Il y a dans la forme générale de ces couteaux quelques variations dont les cinq remarquables types que j'ai choisis parmi toute la série et fait reproduire peuvent donner une excellente idée.

Comme on peut le voir sur les planches II et III à la fin de ce fascicule, ils varient un peu de forme, depuis le couteau droit jusqu'au spécimen tout à fait courbe.

Toutes ces pièces sont taillées de la même façon, suivant le mode de nos pièces solutréennes, par retouches assez larges et très plates à la surface de la pièce et beaucoup plus fines sur les bords.

Elles sont en général fort peu épaisses, un centimètre en moyenne, quelquefois beaucoup moins comme la très remarquable première pièce de la planche II. Les deux faces sont également bien retouchées.

Sauf la lame la plus courbe, toutes ces pièces sont en silex couleur jaune brun pâle, à cassure terne, renfermant de la craie et qui devait être difficile à tailler.

Il y a lieu d'accorder une mention toute spéciale à la remarquable pièce courbe de la planche II. En silex gris jaunâtre, notablement plus siliceux que celui des autres pièces, elle est d'une telle minceur qu'elle est presque complètement translucide.

Les retouches du corps de la pièce sont larges et absolument plates. Vers les bords une partie de ces retouches a été enlevée par d'autres plus fines et remarquablement plates aussi. Enfin, de nouvelles retouches beaucoup plus fines ont façonné les bords qui, en outre, ont été régularisés en quelques points par un léger polissage.

La taille d'une pareille pièce dénote une habileté prodigieuse. Une seule face ainsi retouchée sur une pièce ayant une certaine épaisseur serait déjà fort remarquable, mais la taille de la face opposée est tout aussi fine, aussi régulière, et pourtant la pièce ne mesure que un à trois millimètres d'épaisseur. C'est un véritable tour de force dont seuls ont été capables les Égyptiens préhistoriques.

Cette belle pièce tranche nettement la question d'usage qu'on pourrait soulever, non pas pour elle, mais pour ses similaires plus robustes figurées sur nos deux planches.

En effet la belle pièce dont nous venons de parler n'aurait absolument pu servir à rien, au plus, à remuer une substance molle. Au moindre choc ou au moindre effort, elle se serait brisée.

Ce ne pouvait être qu'une pièce votive. Il en est probablement de même des autres beaux couteaux. Ils sont évidemment plus robustes, notablement plus épais, mais encore bien fragiles et surtout la soie, beaucoup trop courte

par rapport au reste de la pièce pour constituer une emmanchure solide. La chose est très nette par exemple sur la dernière pièce de la planche III. Il serait également tout aussi impossible de tenir dans la main un pareil manche.

On pourrait pourtant, en faveur de l'utilisation possible de ces pièces, invoquer l'exemple des superbes couteaux mexicains taillés sur les deux faces suivant le type solutréen et qui étaient très minces aussi. Il est vrai que nous savons par quelques pièces (celle par exemple que le Smithsonian avait envoyée à l'Exposition de 1889) que ces beaux couteaux étaient emmanchés jusqu'au milieu de leur longueur. On peut aussi s'en assurer en examinant les figures des Codex mexicains où le couteau ainsi emmanché figure un cycle de cinq années. Tel ne semble pas avoir été le cas pour les beaux couteaux égyptiens.

Il semble donc qu'on peut les considérer comme étant simplement votifs. D'ailleurs ils ne portent pas de traces d'usage et, comme nous allons le voir, nous pouvons affirmer qu'ils étaient fabriqués sur place.

En effet, en examinant les centaines d'éclats et de débris de silex que M. Amélineau avait soigneusement recueillis, j'ai pu facilement retrouver une nombreuse série de pièces marquant de la façon la plus nette les divers stades de la fabrication des couteaux.

Ce sont tout d'abord des éclats larges, très minces, de formes irrégulières et portant sur une de leurs faces le cortex. Sans aucune hésitation, ce sont des éclats de débitage ou de dégrossissage. De nombreux fragments plus ou moins larges de plaquettes mesurant environ deux à trois centimètres d'épaisseur et encore recouvertes de leur cortex de chaque côté, constituaient la matière première sur laquelle avaient été enlevés ces éclats et d'où les antiques tailleurs de silex égyptiens faisaient sortir ces beaux couteaux.

En effet et comme on peut s'en rendre compte sur les croquis ci-joints — que M. Bouyssonie a bien voulu m'aider à exécuter pour cette note d'après quelques pièces choisies dans un très grand nombre de ces rebuts de fabrication, — on peut suivre toutes les phases de cette fabrication des couteaux.

Ainsi sur la pièce de la figure 17, on voit la plaquette cassée et montrant ainsi son épaisseur. Elle commence à être façonnée sur l'autre bord par quelques retouches qui ont enlevé une partie du cortex. La face opposée est encore complètement recouverte de cortex.

La figure 18 montre une plaquette de silex ayant été façonnée à grands coups assez réguliers. C'est un fragment d'une ébauche grossière de grand couteau.

La figure 19 montre un stade un peu plus avancé. Le travail de façonnement a enlevé tout le cortex sur une face, partiellement sur l'autre, au moyen de larges éclats très plats; d'autres éclats sur les bords ont régularisé la pièce. Une cassure l'a brisée et dès lors elle a été abandonnée.

Sur une pièce le travail est plus avancé, au moins sur une des faces, car

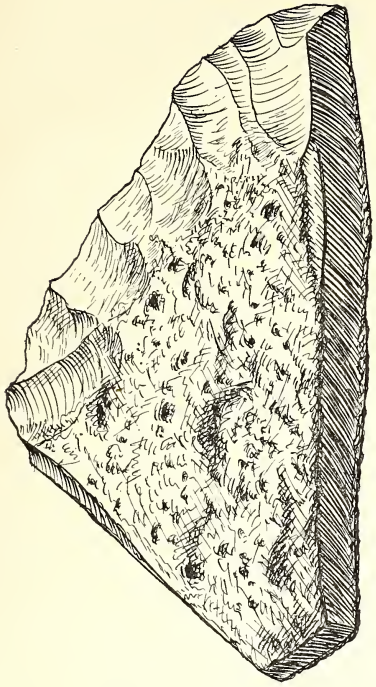

Fig. 17. — Plaquette de silex commençant à être retaillée. (2/3 gr. nat.).

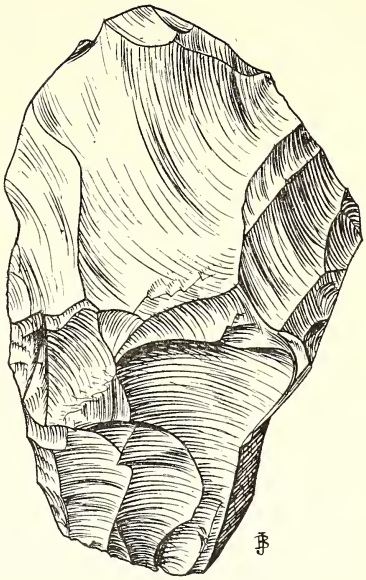

Fig. 18. — Fragment d'une ébauche grossière de grand couteau. (2/3 gr. nat.).

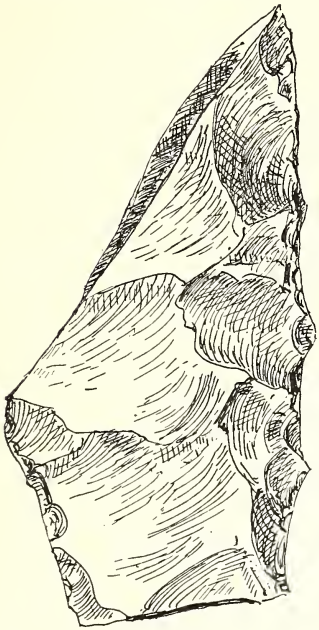

Fig. 19. — Fragment d'ébauche de grand couteau un peu plus avancée. (2/3 gr. nat.).

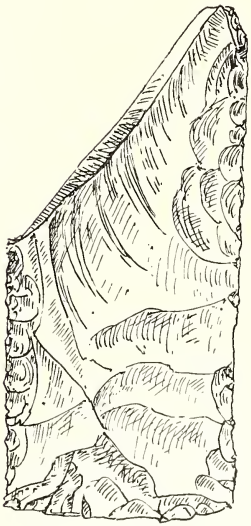

Fig. 20. — Base de couteau brisé vers la fin de sa fabrication. (Gr. nat.).

l'autre est encore complètement recouverte par le cortex. Sur la face retouchée la pièce est presque complètement terminée, et a l'aspect des autres couteaux mais avec une plus grande largeur. La pièce a été brisée à sa partie inférieure et par suite rejetée avant que l'autre face ait pu être façonnée. Cette fort intéressante pièce montre bien le mode de procéder des tailleurs de silex égyptiens, au moins dans quelques cas.

Ils façonnaient d'abord une face à peu près complètement puis passaient alors à l'autre face restée brute et qu'ils retouchaient ensuite en partant même du cortex. Ceci cadre bien avec ce fait que m'a rapporté M. Amélineau. Il put un jour reconnaître, sur la face d'un bloc assez volumineux de silex, un grand couteau qui y avait été taillé soigneusement.

Il aurait suffi pour l'avoir de détacher cette surface ainsi bien retouchée. C'est évidemment ce que se proposaient de faire les tailleurs de silex égyptiens après avoir employé pour cette taille un procédé différent de celui indiqué ci-dessus, dans lequel la matière première n'était pas un bloc comme dans ce cas, mais une plaquette. M. Amélineau ne put pas emporter ce bloc à cause de son trop gros volume.

C'est en somme le même procédé que celui mis en œuvre pour la fabrication des belles lames néolithiques qu'on trouve dans les mobiliers dolméniques et dont le dos était retouché sur le nucléus avant que la lame en fût détachée d'un seul coup.

Enfin sur la figure 20, on peut voir une portion de couteau, la base probablement, presque complètement terminée avec les larges retouches du milieu de la pièce et celles beaucoup plus fines des bords; un coup malheureux a dû briser la pièce. En haut et à gauche de la figure, sur le bord, on peut voir des retouches multiples qui ont dû être le point de départ de l'accident.

Les spécimens du genre de ceux dont je viens de parler sont nombreux et rendent la démonstration très nette. Il est évident que ces beaux couteaux étaient fabriqués sur place, probablement à côté et en dehors du tombeau et ensuite déposés dans les salles funéraires. (Dans une seule salle, M. Amélineau a recueilli 550 silex ou éclats.)

Mais comme le tombeau a été violé et bouleversé de fond en comble par les moines coptes du VIe siècle, il n'est pas étonnant que les débris de silex, les déchets et rebuts de fabrication provenant de la taille des couteaux, aient pu être apportés du voisinage du tombeau où ils se trouvaient précédemment ou encore précipités avec des décombres de tous genres dans le tombeau au moment où, après l'avoir violé, les dévastateurs remblayaient les cavités qu'ils avaient dû creuser. C'est en effet le seul moyen d'expliquer la présence simultanée dans les salles funéraires des beaux couteaux et des pointes de flèches, véritables œuvres d'art et en même temps de ces informes débris de taille. Ces belles pièces étaient donc fabriquées dans le voisinage des tombeaux, puis apportées pour y être déposées comme pièces votives.

Parmi les débris de silex, il existe quelques pièces qui méritent d'être signalées. Certaines (v. fig. 21) sont des lames enlevées sur l'angle du nucléus façonné avant que la lame soit détachée. C'est un type très

caractéristique de l'outillage magdalénien d'Europe, parfois dénommé lame à dos retouché et que reconnaîtront facilement toutes les personnes habituées aux recherches préhistoriques. Il est intéressant de le signaler en Égypte où il paraît avoir passé inaperçu.

Accompagnant ces lames, il en est une série d'autres qui ne sont pas moins typiques. Plusieurs, en effet, souvent avec une partie du cortex, ont

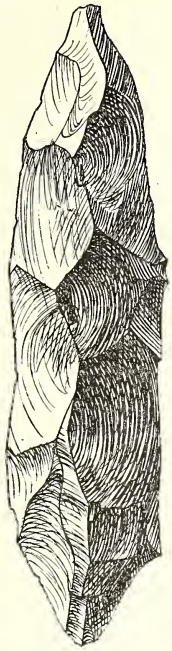

Fig. 21. — Lame d'angle du nucléus. (2/3 gr. nat.).

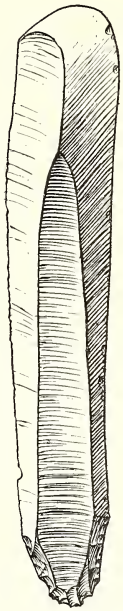

Fig. 22. — Lame simple, de forme magdalénienne. (2/3 gr. nat.).

la finesse des plus jolies lames magdaléniennes avec le même bulbe de percussion extrêmement petit qui est si caractéristique de cette industrie. Elles ne sont pas retouchées mais telles qu'elles ont été détachées du nucléus par ces incomparables tailleurs de silex (v. fig. 22).

Parfois elles portent toute une série de retouches du type grattoir qui ont façonné une sorte de pointe latérale donnant de la solidité à l'extrémité du tranchant de la lame ainsi terminée en pointe (v. fig. 23). C'est une adaptation d'usage qui donne un instrument tranchant ainsi, comme certaines lames d'acier des couteaux de poche modernes. C'est aussi la forme de certaines pièces magdaléniennes d'Occident.

L'extrémité inférieure de ces pièces est retouchée de chaque côté pour obtenir une forme en pointe. On retrouve d'ailleurs ce dispositif sur des silex égyptiens d'autres provenances dont je m'occuperai prochainement.

Plusieurs de ces jolies lames sont retouchées à une des extrémités en forme de grattoir et ont également, absolument un aspect de pièces mag-

daléniennes. Parfois, sur un des bords, on peut en même temps observer une encoche profondément retouchée. Quelquefois le grattoir aménagé à l'extrémité de la pièce est rectiligne au lieu de décrire une convexité régulière. D'autres fois enfin le grattoir est également soigneusement retouché sur un des bords (v. fig. 24) et la pièce a absolument l'aspect de certains grattoirs qu'on rencontre en France dans les milieux d'industrie solutréenne.

Enfin le grattoir peut manquer à l'extrémité de la pièce et il n'y a plus

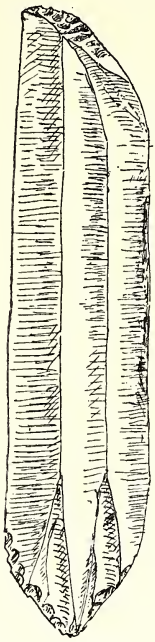

Fig. 23.— Lame retouchée en couteau à pointe latérale. (3/4 gr. nat.).

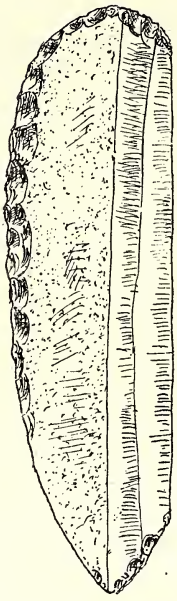

Fig. 24. — Grattoir à bord retouché. (3/4. gr. nat.).

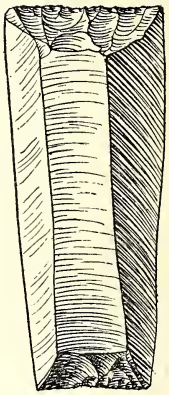

Fig. 25. — Lame retouchée en grattoir carré. (3/4 gr. nat.).

qu'une lame dont un des bords est soigneusement retouché et souvent très usagé, constituant une scie réelle.

Deux pièces sont également à signaler: l'une est un large éclat plat, irrégulier, dont une des extrémités a été taillée en pointe mousse mais chacun des bords ainsi retouchés et dont la rencontre constitue la pointe est retaillé inversement, celui de gauche de dessous en dessus, et celui de droite de dessus en dessous. C'est encore là un type intéressant qu'on retrouve en France dès les époques les plus anciennes.

Enfin une jolie pointe fabriquée avec un éclat plat et assez irrégulier a ses bords façonnés de même par des retouches inverses. Elle rappelle absolument certaines pièces solutréennes ou éburnéennes.

Il est enfin une dernière forme d'instrument représentée par de nombreux spécimens dans les silex recueillis par M. Amélineau. La figure 25 montre très nettement leur aspect. Ils sont constitués par une partie de

lame brisée à chaque extrémité qui est soigneusement retouchée en grattoir rectiligne. C'est en somme l'aspect et le mode de retouche de certaines pierres à fusil dites « de rempart », la taille en est pourtant beaucoup plus habile. C'est aussi exactement l'aspect des grattoirs carrés que Breuil a décrits et qui sont si fréquents dans certaines de nos stations magdaléniennes [1].

Ici se pose une question. Comment pouvaient servir de pareilles pièces? S'agissait-il de grattoirs ou de vrais ciseaux? Les retouches très fines de certaines pièces, les ébréchures d'autres dont une surtout paraît avoir été éclatée par l'usage, peuvent permettre de supposer qu'il en est bien ainsi. D'ailleurs, l'emploi comme ciseaux de ces pièces qui auraient été fixées dans un manche en bois amovible paraît fort rationnel.

Mais, d'autre part, les ébréchures d'un des bords latéraux de certaines pièces, ébréchures qui sur deux spécimens sont disposées assez régulièrement, de façon à former une sorte de scie, donnent à penser qu'il pourrait aussi s'agir de pièces d'armature de faucilles en bois disposées verticalement et travaillant par un de leurs bords, tous ces bords l'un à la suite de l'autre dans la concavité de la faucille ainsi encastrés dans une sorte de mâchoire constituant le tranchant de cette faucille. On sait que cette singulière disposition a été constatée sur des faucilles en bois égyptiennes [2]. Cependant en général les pièces d'armature de faucilles jusqu'ici signalées sont beaucoup plus petites que celles-ci et leur bord est bien plus taillé en scie. Il y a donc là encore un curieux problème bien difficile à résoudre définitivement.

Quant à l'interprétation des autres silex de cette série, il paraît évident qu'il s'agit de pièces d'usage et non plus de pièces votives. Elles sont, comme nous l'avons vu, identiques à celles de nos stations paléolithiques. C'est là un rapprochement qui avait d'ailleurs été déjà fait. Sont-elles de la même époque que les beaux couteaux et les pointes de flèche? Sont-elles les outils communs, tandis que les couteaux n'auraient été que des pièces de luxe fabriquées uniquement dans un but religieux? Tout cela nous l'ignorons. Cependant on peut faire remarquer que la matière première est la même pour les pièces et les couteaux (les pointes de flèches sont en matières bien plus siliceuses, le silex argileux des autres pièces n'aurait pu être retouché aussi finement). Le mode de travail est aussi habile et aussi fin pour les pièces d'usage que pour les grands couteaux. Rien n'empêche donc de les considérer comme étant de même époque, sans toutefois pouvoir l'affirmer.

En somme, ainsi qu'on vient de le voir, l'étude systématique et minutieuse des belles séries de silex recueillies par M. Amélineau peut fournir

1. Cf. Breuil, *Bulletin archéologique*, 1902, p. 11, et *Revue de l'École d'anthropologie*, 1903.
2. Cf. Fl. Petrie, *Illahun, Kakun and Gurob*, pl. VII, fig. 27. — De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte. Ethnographie préhistorique*, p. 95.

d'intéressants renseignements. Je suis heureux d'avoir pu l'entreprendre grâce à l'amabilité de M. Amélineau, qui a bien voulu me confier ces précieuses pièces et me les laisser tout le temps nécessaire, grâce aussi au talent de mon ami Frémont, qui a bien voulu photographier pour moi ces belles pièces en surmontant les très grosses difficultés que présentaient leurs reproductions, enfin grâce aussi au soin qu'a mis M. Ruckert à faire les clichés typographiques, soigneusement tirés ensuite par M. Brodard.

Grâce à cet ensemble d'efforts, nous avons pu présenter aux lecteurs de la *Revue* de l'Ecole d'anthropologie ces belles pièces avant leur dispersion déjà réalisée pour les pointes de flèche et qui le sera bientôt pour les autres spécimens. Leur image est au moins fixée avec les quelques observations qu'elles ont pu me suggérer.

ÉDOUARD WEISGERBER

Notre Association, qui n'en est plus à compter ses pertes, vient d'être de nouveau douloureusement frappée. La mort lui enlève avant l'heure — il n'avait pas soixante ans — un de ses membres les plus fidèles, les plus aimés, qu'entouraient parmi nous la sympathie, l'affection et le respect de tous : Édouard Weisgerber, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur du contrôle des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, membre de la Société d'anthropologie depuis 1888, et notre collègue à l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques depuis 1890.

Bien qu'il ne pût, en raison des hautes et absorbantes fonctions qu'il remplissait au service de l'État, poursuivre par lui-même des recherches scientifiques, Édouard Weisgerber était un adepte fervent de nos études. Il en connaissait à merveille les données, les résultats et les besoins. D'ailleurs, la singulière originalité de ses vues, la souplesse et la force de son intelligence, l'étendue et la variété de sa culture, la sûreté enfin de son jugement, faisaient de lui un conseiller éclairé, un guide averti dont les avis revêtaient à nos yeux, même dans notre domaine spécial, une indiscutable autorité.

Mais il ne se bornait pas à des avis. L'intérêt passionné qu'il portait à l'anthropologie, en particulier à notre École, dont il avait été longtemps l'auditeur assidu, cet intérêt s'est manifesté jusqu'à la fin. Il nous en a donné des marques précieuses, de touchants témoignages que nous ne saurions oublier.

Autant chez Weisgerber les qualités de l'esprit attiraient, séduisaient,

Capitan. Tombeaux d'Abydos. Pl. I.

Pointes de flèches en silex trouvées par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). [Légèrement agrandies (d'un sixième).]

Félix Alcan, éditeur.

Imp. Paul Brodard.

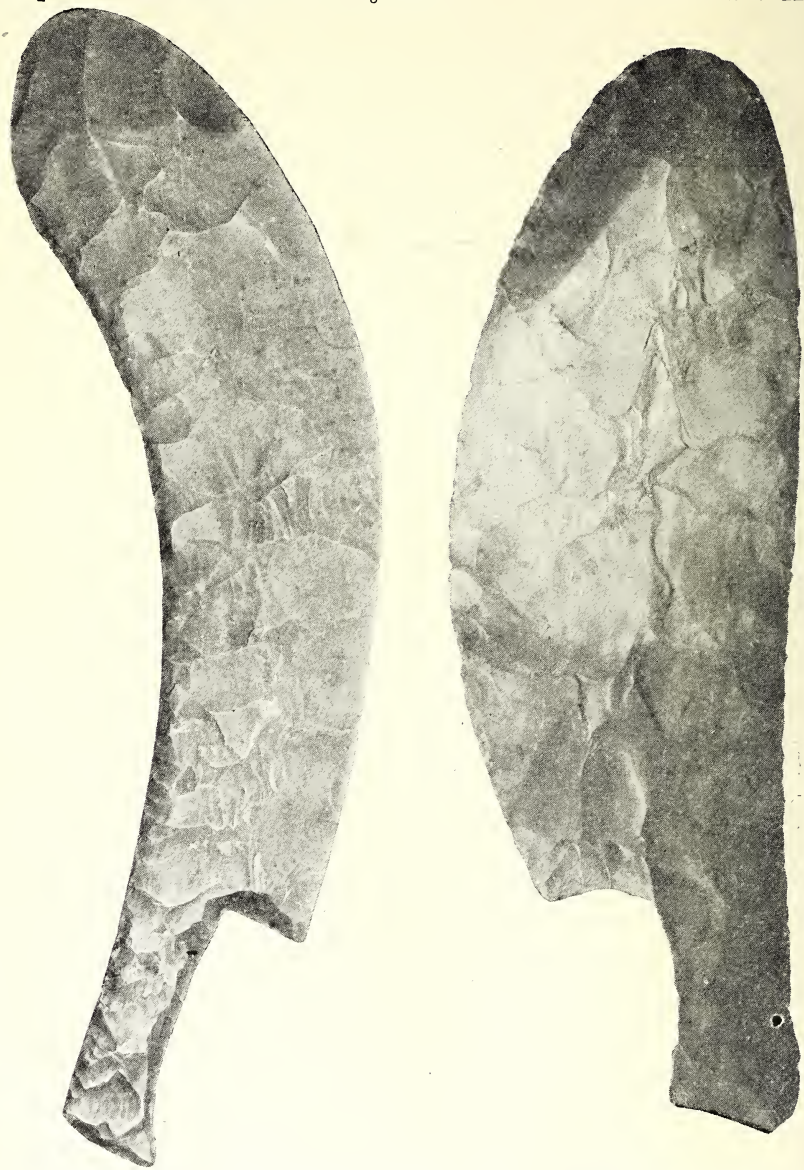

Couteaux en silex trouvés par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). [3/5 gr. nat.]

Félix Alcan, éditeur.

Imp. Paul Brodard.

Couteaux en silex trouvés par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos (Egypte). [3/5 gr. nat.]

Félix Alcan, éditeur.

Imp. Paul Brodard

autant celles du caractère et du cœur lui attachaient, étroitement et pour toujours, ceux qui avaient le bonheur de le connaître. Des amis tels que lui ne se remplacent pas : ils laissent après eux un vide définitif et un indestructible souvenir. Ce vide, nous le mesurons aujourd'hui, ce souvenir ne nous quittera plus.

En rendant à la mémoire de notre cher collègue un hommage d'affection et de reconnaissance, nous nous associons de toute notre peine à la douleur des siens. Que sa compagne si digne de le comprendre, et dont l'admirable dévouement, n'ayant pu vaincre le mal impitoyable, lui en a du moins jusqu'au bout adouci les atteintes, que ses enfants et sa famille nous permettent de leur adresser ici, avec l'assurance de notre sympathie profonde, l'expression émue de nos poignants regrets.

G. H.

Conformément à la volonté exprimée par Édouard Weisgerber, son corps a été incinéré, le 7 mars, au four crématoire du Père-Lachaise.

Nous donnons ici l'allocution de M. d'Échérac, président de notre Association, allocution qu'une circonstance imprévue l'a empêché de prononcer :

« Au nom de l'Association française pour l'enseignement des sciences anthropologiques, j'adresse un suprême adieu au collègue qui nous quitte.

« Il était de ces rares esprits scientifiques qui se gardent de tous les mirages et recherchent passionnément toutes les voies qui conduisent à la vérité. Les hautes études qui avaient, presque exclusivement, absorbé sa jeunesse et auxquelles il devait la situation prépondérante qu'il occupait dans son corps, n'étaient pas suffisantes à son gré pour satisfaire pleinement son intelligence obstinément curieuse.

« Le philosophe qui se cachait sous le savant mathématicien s'était vite rendu compte que les sciences naturelles sont seules capables de provoquer l'affranchissement intégral et absolu de l'esprit. Et il avait aussi compris du même coup que les sciences anthropologiques marchent en tête de ces libératrices. C'est pourquoi nous l'avions vu venir parmi nous.

« Il faut un long temps et de persévérants efforts pour chasser du cerveau, même le mieux organisé, les chimères dont l'encombre l'éducation que nous avons tous reçue. L'enseignement dogmatique, quelque atténué qu'il soit, laisse en nous des traces profondes ; et ce n'est pas sans peine qu'on arrive à lui substituer le culte purement humain de la raison, de la justice, de la sagesse et de la vérité.

« Celui qui poursuit un tel but ne doit pas s'enfermer dans le dangereux isolement de sa pensée inquiète, car, pour y atteindre complètement, il ne peut guère se passer du secours de ses aînés. C'est ce qu'avait compris Weisgerber.

« Il connaissait les tendances de notre École. Il la savait dominée par un esprit libre, purement et exclusivement scientifique, par cet esprit qui, nous l'espérons fermement, ne tardera pas à devenir la base inébranlable de la morale universelle et définitive. Ce qu'on y enseigne, c'est-à-dire l'en-

semble des faits de toute nature qui aboutissent à la connaissance de l'homme, avait exercé sur lui une puissante attraction. Aussi, se fit-il tout de suite un des auditeurs les plus assidus de nos cours. Malgré les lourds devoirs de sa charge, il les suivit, sans interruption, pendant plusieurs années, et fut ainsi l'un des amis les plus intimes et les plus précieux de la maison.

« Il nous avait tous conquis par la finesse de son esprit, la sagacité de ses jugements, sa douce cordialité et sa grande bonté.

« Un jour vint cependant où, sans déserter notre groupe, il n'y reparut plus que de loin en loin. C'est que déjà sa santé déclinait et qu'il n'avait plus assez de force pour en distraire une partie de l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Ce fut pour tous un véritable chagrin. Mais sa pensée ne nous quittait pas et je viens d'apprendre qu'elle se porta vers nous jusqu'à son dernier soupir.

« Cela crée entre Weisgerber et notre Association des liens qui se prolongeront par delà le tombeau. Car nous sommes aussi de ceux qui n'oublient pas. Et le fidèle compagnon, le savant collaborateur, l'intime et noble ami qu'il fut pour nous prendra désormais, dans notre cœur, la place qu'il mérite d'y occuper parmi les meilleurs de ceux que la mort, hélas, a déjà semés dans le sillon funèbre. »

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LE PANTHÉON PHÉNICIEN[1]

Par René DUSSAUD

Nous n'entendons pas, en quelques pages, étudier toutes les divinités phéniciennes. Notre ambition se limite à montrer qu'il y eut un *Panthéon phénicien*, en ce sens qu'on retrouve à Tyr aussi bien qu'à Sidon ou à Byblos, les mêmes divinités principales. Si l'on est à peu près d'accord pour reconnaître à Astarté des caractères fixes tant à Byblos qu'à Sidon, à Tyr ou à Ascalon, il n'en va pas de même pour les dieux qui lui sont ou non associés. La plus grande confusion règne, par suite, sur la valeur propre de Melqart baal de Tyr, d'Echmoun dieu de Sidon, et d'Adonis vénéré à Byblos[2]. Ces divinités ont pour nous une physionomie si imprécise qu'elles se sont prêtées à tous les rapprochements. Les Grecs, qui les connaissaient mieux, les ont définies par des équivalences et, loin d'éclaircir la question, ils l'ont compliquée. Le syncrétisme des derniers siècles du paganisme opéra une œuvre néfaste en recouvrant tous les dieux du caractère solaire. Les documents phéniciens qui pourraient nous aider à redresser ces renseignements tendancieux sont rares et d'un laconisme décourageant : les monuments figurés sont le plus souvent de très basse époque et les inscriptions ne fournissent guère que des noms divins. Longtemps on a fondé de grandes espérances sur les extraits fameux, conservés par Eusèbe, de la traduction due à Philon de Byblos d'une théogonie phénicienne rédigée par un prêtre nommé Sanchoniathon.

Les travaux de Baudissin et de Gruppe en Allemagne, du P. Lagrange en France, ont détruit toute illusion à ce sujet. Ce dernier savant s'excuse même de présenter une étude sur Philon de Byblos : « Au lieu de pénétrer les origines religieuses, nous assisterons à la

1. Conférences sur la *Mythologie syrienne*, faites à l'École d'anthropologie en novembre-décembre 1903.

2. Pour ne citer qu'un exemple et le plus récent, M. Baudissin dans un savant article sur Moloch, *Realencycl. für protest. Theologie und Kirche*, t. XIII, 1903, p. 289 et 292, identifie Melqart et Adonis.

décomposition des mythes dans un syncrétisme de mauvais aloi[1] ». Les fragments conservés et résumés par Eusèbe offrent un amalgame confus de données égyptiennes, grecques et phéniciennes. La doctrine est nettement évhéméristé; le syncrétisme s'y étale, enchevêtrant la mythologie grecque et la phénicienne.

L'erreur, dont ne se sont pas toujours gardés les derniers exégètes, a été d'attribuer à Philon des rapprochements trop ingénieux. On dénature complètement son œuvre et on la rend inintelligible quand, sous le terme grec, on cherche un élément phénicien. Philon de Byblos pense en grec et, loin de vouloir nous dérober les équivalences entre divinités grecques et divinités phéniciennes, il les fournit avec complaisance lorsqu'il y a lieu.

Quand il cite Agreus et Halieus, « qui inventèrent la chasse et la pêche, d'où prirent leur nom les chasseurs et les pêcheurs[2] », il ne traduit pas un texte phénicien, car dans ce texte la chasse et la pêche auraient été rendues par un seul terme et auraient été inventées par le même héros. Dans tout ce qu'on a appelé son « histoire primitive », Philon emploie le même procédé : passant en revue les plus anciens états, il fait du nom même de cet état un héros éponyme. On voit par l'exemple des deux héros Agreus et Halieus qu'il a pratiqué son système dans la langue grecque sans texte phénicien sous-jacent.

Appliquons cette méthode d'interprétation au passage suivant qui n'a pas été éclairci :

Fr. 2, *11*. Après ceux-là, Amynos et Magos qui enseignèrent les villages et l'élevage des troupeaux.

Toutes les tentatives d'expliquer Amynos et Magos par le phénicien, n'ont donné que des résultats inacceptables. Le P. Lagrange conclut: « Les noms des inventeurs demeurent obscurs[3] ». Philon a tout simplement tiré un mot grec du verbe *amynô*, « écarter le danger, défendre », parallèle au substantif *amyna*, « défense ». Quant à Magos, ce n'est vraisemblablement qu'une erreur — due à un copiste lettré — pour Agos, « conducteur ».

L'œuvre de Philon perd ainsi beaucoup de son intérêt, mais d'autre part, elle revêt un caractère plus honnête. Avec quelque pru-

1. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, Paris, 1903, p. 353.
2. Philon de Byblos, fr. 2, 9, Müller.
3. Lagrange, *Et. rel. sém.*, p. 377. Ce savant, *ibid.*, p. 370, a raison de ne pas accepter, pour le nom du vent Kolpias, une étymologie sémitique; il y voit un mot grec.

dence, son utilisation devient aisée et, limitée aux points de détail, elle peut encore être précieuse.

Cet écrit est de très basse époque comme en témoigne la forme « Beelsamin » purement araméenne. Dans les éléments vraiment sémitiques transmis par Philon on fera donc le départ entre les cultes araméens et les cultes phéniciens. Il est intéressant de constater que les seconds sont éclipsés par les premiers. Ainsi Hadad y est qualifié de roi des dieux et ceci nous explique un fragment dont on a méconnu le sens et l'intérêt :

Fr. 2, *10.* Ensuite en vinrent d'autres, l'un nommé Agros et l'autre Agrouèros ou Agrotès (agriculteur) dont il existe en Phénicie un *xoanon* très vénéré et un édicule porté par des bœufs. A Byblos, en particulier, on l'appelle « le plus grand des dieux ». Ces héros inventèrent les cours à l'entrée des maisons, les clôtures et les grottes sépulcrales[1]. D'eux sont venus les paysans et les chasseurs. On les nomme Alètes et Titans.

Le P. Lagrange n'accepte pas la traduction ordinaire d'Agrotès par « agriculteur » ; il y substitue celle de « chasseur », et cela lui permet de retrouver l'Adonis chasseur dans « le plus grand des dieux[2] ». Renan avait déjà reconnu Adonis sous les épithètes Hypsistos et Mégistos, non pas l'Adonis célèbre par les cultes de Byblos, mais un *Adon* ou Seigneur suprême et d'essence solaire[3].

Agros est le héros éponyme des champs, de la campagne. Agrotès est l'inventeur de l'agriculture et lui a donné son nom. Il n'y a pas à rechercher des termes phéniciens équivalents. Le P. Lagrange repousse avec raison le rapprochement institué par Scaliger entre *sadé*, « champ », et *Chaddai*, titre donné à Dieu par les Hébreux. Renan qui acceptait la confusion de ces deux termes dans l'esprit de Philon, concluait : « Les noms de Dieu, à Byblos, étaient *El*, *Adonaï*, et peut-être *Schaddaï*, comme chez les Juifs. Les Giblites avaient un temple portatif, traîné par deux bœufs, et qui ressemblait fort à l'arche des Hébreux[4]. » Il faut se garder d'attribuer aux cultes phéniciens un texte qui vise les cultes araméens. A l'époque gréco-romaine la divinité qui acquit le plus de prestige en Phénicie et en Palestine fut une forme araméenne du dieu solaire dérivée du dieu Hadad et

1. Le terme *spelaia* a toujours dans l'épigraphie grecque de Syrie la signification de grottes sépulcrales.
2. Lagrange, *Et. rel. sém.*, p. 375 et s.
3. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 235 et s.; cf. Ronzevalle, *Revue Biblique*, 1903, p. 405 et s. Il est vrai que Renan, *ibid.*, p. 215-216, tient le culte d'Adonis pour une combinaison du culte du dieu suprême de Byblos (*Adonaï*) avec le culte orgiastique de *Tammuz*.
4. Renan, *ibid.*, p. 215.

connue sous le nom de Jupiter héliopolitain. Sa statue avait l'aspect d'un *xoanon* dressé sur un grand socle, accosté de deux taureaux. D'une main, le dieu brandissait un fouet, de l'autre, il tenait des épis. Philon y reconnaît son Agrotès, le dieu de l'agriculture. Il était le plus grand des dieux puisqu'il portait le titre de *megistos* et les gens de Byblos le connaissaient bien, car on a trouvé de ses représentations dans tout le Liban et particulièrement à Byblos[1].

Ces exemples suffisent pour montrer dans quelles limites étroites on peut utiliser les fragments conservés de Philon. En aucun cas il n'y faut chercher une classification des divinités phéniciennes. Il ne reste alors à notre disposition que des documents épars, la plupart sans valeur pour la reconstitution des mythes.

Ainsi, nous ignorons complètement la légende de Melqart. Le rapprochement institué par les Grecs entre Héraklès et Melqart ouvre le champ aux hypothèses, mais il ne permet aucune déduction ferme. On a, par exemple, considéré la plupart des travaux de l'Hercule grec comme l'expression mythologique des migrations des Tyriens emportant avec eux le culte de Melqart ; mais ce n'est qu'une hypothèse. Au surplus, l'influence de Melqart sur Héraklès paraît peu probable. M. Furtwaengler a mis hors de conteste que le type plastique le plus ancien d'Héraklès ne trahissait aucun emprunt oriental[2]. Quand le héros grec revêt la peau de lion, il est aventuré de dire que c'est à l'imitation de Melqart qui, certainement, a toujours ignoré cet attribut. Il est certain qu'antérieurement à l'influence grecque, le temple de Melqart à Tyr ne contenait aucune représentation anthropomorphe du dieu.

Le contact entre Héraklès et Melqart se produisit à Cypre. Cette île habitée par des Grecs, occupée en certains points par des Phéniciens, était soumise aux influences grecques d'une part, aux influences asiatiques et égyptienne de l'autre. Héraklès luttant contre le lion, les rois ou les génies assyriens et perses poignardant le lion, le dieu égyptien Bès revêtu de la peau de lion ou de panthère, le roi d'Égypte tenant le lion par la queue d'une main et brandissant une arme de l'autre, tous ces types, distincts à l'origine, se sont rencontrés et mélangés à Cypre. Il en est résulté une représentation très particulière d'Héraklès coiffé du mufle de lion, brandissant la massue de la droite et tenant le lion dans la gauche. « Après Astarté Aphrodite, dit M. G. Perrot, la divinité qui paraît avoir eu le plus de sta-

1. Cf. nos *Notes de Mythologie syrienne*, p. 29 et s. (*Rev. Arch.*, 1903, I, p. 347 et s.).
2. *Rosch. Lex.*, I, 2135 et s. D'après M. Furtwaengler, Héraklès aurait emprunté la peau de lion au dieu Bès; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. III, p. 566 et s.

tues à Cypre, dans le royaume de Kition et d'Idalie, c'est donc ce dieu qui finit par ne plus faire qu'un avec l'Héraklès des Grecs; les Phéniciens l'appelaient-ils Melqart, Echmoun, ou, comme le portent plusieurs textes épigraphiques de Kition, Melqart-Echmoun? Nous l'ignorons, aucune des dédicaces qui constatent l'hommage rendu à l'une de ces divinités ne nous étant arrivée avec la figure à l'occasion de laquelle l'inscription avait été gravée [1]. » Cette sage réserve est encore de mise aujourd'hui. On peut, cependant, écarter le nom d'Echmoun.

De plus, il paraît assez probable que les Phéniciens, venus à Cypre, identifiant leur grand dieu Melqart au grand dieu Héraklès des régions de Kition, d'Idalie et d'Athiénau, c'est ce dernier qui a influé sur Melqart et non l'inverse. Le vieux culte phénicien de Melqart à Tyr ne comportait pas de statue du dieu. Aussi Pausanias n'a droit à aucune créance, quand il mentionne qu'on adorait à Erythræ, dans un Hérakléion, une antique idole phénicienne venue miraculeusement de Tyr par mer [2]. Nous avons dans ce trait un simple écho de l'identification qui s'était établie dans le bassin de la Méditerranée entre Héraklès et Melqart. La venue mystérieuse de l'idole par mer est un thème fréquent du folk-lore qui suffit à écarter toute vraisemblance historique.

La nature de Melqart est si mal définie qu'elle s'est prêtée aux confusions les plus inattendues. Nous avons parlé de la signification excessive donnée à l'équivalence, établie par les anciens, entre les noms divins Héraklès et Melqart; on a voulu reconnaître encore le Baal tyrien dans Mélikertès. Ce dernier rapprochement est accepté même par les savants qui n'admettent pas sans réserves l'influence exercée par les Phéniciens sur les cultes grecs [3]. Le lien étymologique qu'on est tenté d'établir entre Mélikertès et Melqart n'est qu'une illusion. Dans une excellente étude sur les prétendus contacts religieux entre Grecs et Sémites dans l'isthme de Corinthe, M. E. Maas nous paraît l'avoir démontré [4]. Ses arguments s'appuient sur les données classiques; on peut compléter sa démonstration en envisageant le problème au point de vue phénicien.

On fait valoir que les deux divinités sont des dieux-fils et que

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 578.
2. Pausanias, VII, 5, 5 et s.
3. Citons, par exemple, Ed. Meyer, *Rosch. Lex.*, II, 2562, et J. Toutain, *Dict. des Antiq.*, III, p. 1703. M. Salomon Reinach, *Rev. Arch.*, 1898, I, p. 59-61, met en doute le rapport mythologique, mais il accepte le rapprochement linguistique et propose de l'expliquer comme une épithète (*melek-Qart*, le roi de la ville), appliquée dans le *sabir* gréco-phénicien du port de Corinthe à une divinité locale.
4. Ernst Maas, *Griechen und Semiten auf dem Isthmus von Korinth*, Berlin, 1902.

toutes deux sont représentées montées sur un animal marin. Ajoutez à cela que Tzetzès, qui vivait au XIIe siècle de notre ère, explique l'épithète de *brephoktonos* donnée à Mélikertès par ce fait que le culte du dieu à Ténédos comportait des sacrifices d'enfants.

Les progrès de l'anthropologie ne permettent plus d'accorder à ce dernier argument une grande portée. Autrement décisive serait la nature de dieu-fils attribuée à Melqart; mais nous montrerons plus bas qu'elle ne convient pas au Baal tyrien. Reste la comparaison des représentations figurées, et ici encore nous espérons faire toucher du doigt la méprise.

Les artistes grecs nous montrent Mélikertès-Palaimon sous les traits d'un enfant, tantôt debout, tantôt couché sur un dauphin. On en a rapproché certaines monnaies de Tyr que M. E. Babelon décrit ainsi : « Melqart à cheval sur un hippocampe ailé galopant, à droite, sur des flots représentés par des stries parallèles ondulées. Le dieu est barbu ; de la main droite, tendue en avant, il tient son arc et un faisceau de flèches ; de la main gauche, il saisit la bride de l'hippocampe. Sous les flots, un dauphin, nageant à droite [1]. »

Les différences entre les deux représentations sautent aux yeux. On peut dire qu'elles n'ont aucun rapport, car il est aisé de démontrer que l'hippocampe des monnaies de Tyr a une valeur monétaire et nullement mythologique. En effet, à la même époque, l'hippocampe alternant avec le dauphin, figure sur les monnaies d'Aradus où il tient la place du dauphin des monnaies de Tyr : « ℞. Galère phénicienne avec un rang de rameurs voguant à droite ; dessous, un hippocampe ailé galopant à droite; il a une tête de gerfaut et une queue bifide recourbée comme celle de Dagon. Carré creux limité par un grènetis [2]. » Même type d'hippocampe à Byblos, à la même époque : « Galère phénicienne voguant à gauche, la proue terminée en tête de cheval, la poupe ornée de l'aplustre; elle est montée par trois hoplites casqués et armés de boucliers ronds. Sous la galère, un hippocampe ailé au galop, à gauche; il a une tête de griffon cornu, et sa queue sinueuse est armée d'un double dard comme celle du scorpion. Grènetis au pourtour [3]. »

1. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 292. Au revers, la chouette. Monnaies antérieures à Alexandre. Même description dans J. Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie*, p. 345, qui met un point d'interrogation à l'identification avec Melqart et note la coiffure « à l'assyrienne ».

2. Babelon, *ibid.*, p. 123; Rouvier, *ibid.*, p. 12 et s.

3. Babelon, *ibid.*, p. 192; Rouvier, *ibid.*, p. 126 et s. Nous ne pouvons établir si le quadrige d'hippocampes (Babelon, *ibid.*, p. 166; Rouvier, *ibid.*, p. 73, 77 et s.) qui apparaît sur les monnaies de Béryte à une époque plus tardive, est en relation directe avec les types précédents

De ces rapprochements on est en droit de conclure que l'hippocampe fut adopté comme type monétaire par les Phéniciens et qu'il n'a pas plus de valeur mythologique que la galère ou le dauphin. Sidon l'eût également adopté à ce titre si, capitale de la Phénicie à l'époque perse, elle n'avait été préoccupée de frapper des monnaies d'un type particulier.

Le personnage qui, sur les monnaies de Tyr, chevauche l'hippocampe, est très vraisemblablement Melqart ; mais ses attributs sont plutôt empruntés au roi de Perse qu'à Héraklès. Il a la barbe et la coiffure du monarque, moins la couronne. Les monnaies de Sidon figurent le roi de Perse tirant de l'arc [1]; les attributs de Melqart sur les monnaies de Tyr sont l'arc et les flèches. On peut se demander si cette coutume d'habiller les dieux à la perse n'a pas contribué à leur faire appliquer l'épithète de *satrapès* qui s'est maintenue jusqu'à l'époque romaine [2].

La traduction de Melqart par Héraklès ne suffisait pas à le définir puisque le Baal tyrien fut aussi identifié à Kronos qui fait en Syrie, au même titre que Bel, fonction de dieu solaire. Les sacrifices d'enfants offerts à Melqart appelaient le rapprochement avec Kronos-Saturne.

Le seul détail du culte de Melqart qui nous ait été conservé et qui remonte certainement à une haute antiquité, marque nettement son caractère solaire. Vers la fin de l'automne, on allumait à Tyr un grand feu et le 25 décembre on fêtait en grande pompe la résurrection du dieu [3]. Les auteurs expliquent que le dieu vieilli retrouvait une vie nouvelle ; l'explication est rigoureusement exacte. Ce rite, du même ordre que les feux de la Saint-Jean, est une application de la magie sympathique : on croyait vraiment opérer la résurrection du dieu solaire Melqart, au 25 décembre, en allumant le bûcher.

Dans le domaine phénicien, à l'exception d'Aradus dont nous ne connaissons pas les cultes et qui demande une étude spéciale, nous distinguons une première classe de divinités locales équivalentes, dieux solaires identifiés à la fois à Héraklès et à Kronos ou portant les noms génériques de El ou Bel.

Ascalon. Héraklès-Bel connu par une inscription grecque d'Égypte et figuré sur les monnaies de la ville brandissant la harpè, l'arme de Kronos. Nous montrerons ailleurs que ce fut Dagon [4].

Akka-Ptolémaïs. Le souvenir du dieu solaire Héraklès-Bel s'est

1. Babelon, *ibid.*, pl. XXIX; Rouvier, *ibid.*, p. 222.
2. Clermont-Ganneau, *Le Dieu Satrape*, extrait du *Journal Asiat.*, 1877.
3. Les textes réunis dans Victor Bérard, *Origine des cultes arcadiens*, p. 255.
4. Cf. nos *Notes de Myth. syrienne*, *Rev. Arch.*, mars-avril 1904.

maintenu dans le nom de la rivière Belus près d'Acre et dans la légende qui voulait que le colocasium, poussant sur ses rives, ait servi à guérir Héraklès après sa lutte contre l'Hydre[1].

Tyr. Melqart Baal-Sour, fondateur de la ville[2], identifié à Héraklès et à Kronos.

Sidon. Probablement Baal-Sidon. Le dieu Echmoun qu'on rapproche parfois de Melqart est, comme nous le verrons ci-après, d'une nature différente.

Béryte. Kronos-Hélios dans une inscription grecque gravée sur un autel[3]. Kronos semble avoir fondé cette ville ; en tout cas, il en dispose en faveur de Poseidon[4].

Byblos. El-Kronos, fondateur de Byblos, est représenté avec six ailes sur les monnaies de la ville[5].

Orthosia. Dieu armé de la harpè, sur un char traîné par des griffons[6].

A côté du dieu solaire et unie à lui, apparaît Astarté qui correspond à la planète Vénus et n'a jamais le caractère d'une déesse lunaire[7]. Son culte nous est connu à Ascalon — où il faut se garder de la confondre avec Atargatis —, à Tyr, à Sidon, à Byblos, à Afqa, à Archa. Compagne de Melqart, elle partage sa fortune sur les mers. Car, de même que le dieu s'installant à Cypre trouva un équivalent dans Héraklès, de même il semble que ce soit dans cette île que la déesse fut identifiée à l'Aphrodite grecque.

Il nous reste à montrer que, en dehors des deux grandes divinités précédentes, les Phéniciens possédaient en commun un dieu d'essence non solaire que nous connaissons à Sidon sous le nom d'Echmoun, à Byblos sous celui d'Adonis. Sous l'influence de la littérature grecque, le mythe d'Adonis est devenu une simple idylle amoureuse qu'on interprète comme la résultante d'un climat amollissant, d'une végétation luxuriante, en un mot comme l'expression de cette nature orientale que nous regardons toujours à travers le prisme éblouissant des *Mille et une Nuits*. Renan nous a laissé une description inoubliable des sites féeriques du Liban : « La fraîcheur des eaux, la douceur de l'air, la beauté de la végétation ont quelque chose de

1. Steph. de Byz., s. v. Ἄκη.
2. Lagrange, *Ét. rel. sém.*, p. 357.
3. *Notes de Myth. syr.*, p. 19.
4. Philon de Byblos, fr. 2, 25, Müller.
5. Clermont-Ganneau, *Études d'Arch. or.*, t. I, p. 10. et *Recueil d'Arch. or.*, t. IV, p. 158 et s.; Vogüé, *Mélanges d'Arch. or.*, p. 109; Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. 27, 4-7; Rouvier, *Num. des villes de la Phénicie*, p. 128 et s.
6. *Rev. Arch.*, 1903, II, p. 94.
7. *Notes de Myth. syr.*, p. 6.

délicieux. L'enivrante et bizarre nature qui se déploie à ces hauteurs explique que l'homme, dans ce monde fantastique, ait donné libre cours à tous ses rêves [1]. » Les cultes offrent « un ordre d'idées et de sensations fort en harmonie avec le Liban. Le charme infini de la nature y conduit sans cesse à la pensée de la mort, conçue non comme cruelle, mais comme une sorte d'attrait dangereux où l'on se laisse aller et où l'on s'endort. Les émotions religieuses y flottent ainsi entre la volupté, le sommeil et les larmes [2] ». Mommsen, moins indulgent pour la Phénicie, concluait : « Les mythes religieux sont informes, dépourvus de toute beauté : son culte excite les passions de la luxure et les instincts de la cruauté [3]. »

Les travaux de Mannhardt ont renouvelé le sujet.

Adonis est une divinité agraire, l'esprit de la végétation. Des mythes paralleles existent dans les cultes sémitiques comme dans les cultes grecs : la question d'origine ne se pose pas [4]. Il est difficile de démêler ce qui, dans la légende d'Adonis, avait cours en Phénicie avant l'invasion de l'hellénisme. D'autre part, on essaya de rattacher ce mythe à celui d'Osiris [5].

La date à laquelle on célébrait les Adonies à Byblos ne nous paraît pas avoir été fixée par les savants modernes avec une rigueur suffisante. Par suite, la valeur du mythe à Byblos n'a pas été exactement définie. Mannhardt a suivi M. Baudissin qui place le début des fêtes en février-mars [6] et M. Frazer a suivi Mannhardt [7].

M. Dümmler a remarqué que la coloration rougeâtre prise par les eaux du fleuve Adonis dont la manifestation, au dire de Lucien, marque le début des fêtes, revient à chaque grande pluie et n'est pas un indice acceptable. Ce phénomène naturel a simplement fourni, après coup, un thème à l'imagination populaire. Lucien ne nous cache pas que ceux des habitants de Byblos qui se piquaient d'observation ne croyaient nullement à la fable du sang d'Adonis : ils ne se fussent pas exprimé avec cette liberté si, réellement, la coloration des eaux du fleuve Adonis avait joué un rôle rituel aussi considérable.

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 296.
2. Renan, *ibid.*, p. 216.
3. Mommsen, *Histoire romaine*, trad. fr., III, p. 5; cf. 5e éd. allem., I, p. 484.
4. W. Mannhardt, *Wald- und Feldkulte*, t. II, p. 273-291; cf. Dümmler dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, I, 387 et s.
5. Lucien, *De deâ syrâ*, 7. Pour le récit de Plutarque, consulter Lagrange, *Et. rel. sém.*, p. 177.
6. W. Mannhardt, *l. c.*, p. 277.
7. Frazer, *Golden Bough* [2], t. II, p. 115 et s. On ne peut s'arrêter à l'argument que ce savant prétend tirer pour la Syrie des témoignages, d'ailleurs discordants, d'Ovide et de Bion, *ibid.*, p. 117, n. 1.

Restent les dates transmises par les auteurs. On a jusqu'ici cherché à les harmoniser. A cet effet, M. Dümmler se prononce pour le cœur de l'été [1], tandis que M. Maspéro suppose deux fêtes d'Adonis, la mort au printemps, la résurrection en automne [2]. En ce qui concerne spécialement Byblos, ces solutions ne sont pas valables. L'une est inconciliable avec le récit de Lucien, l'autre ne s'accorde avec aucun texte. Le terme d' « Adonies » a recouvert des fêtes agraires très semblables quant aux rites, mais qui s'accomplissaient à des dates bien distinctes [3]. On ne peut rien conclure pour la Phénicie de leur célébration en automne à Antioche. Le témoignage de saint Jérôme, valable pour la Phénicie, acquiert, de ce fait, une importance unique : Adonis meurt en juin [4]. Le deuil le plus bruyant agite le pays. « Quand ils cessent de se frapper et de pleurer, ils envoient des présents funèbres à Adonis, en sa qualité de mort; mais le lendemain, ils racontent qu'il est vivant et le placent dans le ciel [5] ».

La résurrection du dieu suivait donc immédiatement sa passion et, par la date à laquelle on célébrait ces événements, nous voyons qu'Adonis, en Phénicie, était l'esprit de la moisson. Les cérémonies pratiquées tendaient à conserver l'esprit de la végétation au moment où intervenait la faucille du moissonneur, la harpè de Kronos. On entourait le cadavre du dieu de soins particuliers. On enterrait des simulacres dans les jardins d'Adonis : vases de terre où l'on semait quelques plantes hâtives, blé, orge ou laitue. On les exposait à la porte des maisons ou sur le parvis des temples. L'esprit, que la moisson avait failli détruire, était ainsi récupéré dans ces plantes qu'on laissait se dessécher sur place [6]. Ce rite correspond exactement à l'enfouissement de la dernière gerbe, souvent accompagnée d'une poupée, qui caractérise les fêtes de la moisson en Europe.

Les Adonies n'étaient pas, en Phénicie, limitées au territoire de Byblos. Elles se pratiquaient à Tyr, à Archa. C'est ainsi qu'il faut interpréter Cicéron quand il prétend qu'Adonis est uni à l'Astarté tyrienne [7] et Macrobe quand il rapproche Adonis de la Vénus d'Ar-

1. Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, I, 387.
2. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient class.*, II, p. 178.
3. Cf. dans *Année sociologique*, 1903, p. 196-199, le compte rendu de Henri Hubert du livre de R. Wuensch, *Das Frülingsfest der Insel Malta.*
4. *Ad Ezech.*, 8, p. 750. Sur la correspondance de Tammuz avec Juin-Juillet, cf. Frazer, *Gold. Bough*, t. II, p. 123, n. 5.
5. Lucien, *De deâ syrâ*, 6.
6. On ne sait pas si, à Byblos, se pratiquait le rite du jet à la mer ou dans une source que Mannhardt a expliqué comme un procédé magique d'amener la pluie.
7. Cicéron, *De nat. deor.*, III, 23.

cha[1]. Damascius localise le mythe à Béryte en nous donnant la plus précieuse des indications : le nom phénicien d'Adonis. On ne peut exiger témoignage plus net. Damascius rapporte à l' « Asklépios de Béryte » le mythe d'Adonis et, d'autre part, il précise que l'Asklépios de Béryte n'est ni d'origine grecque, ni d'origine égyptienne, mais un dieu phénicien indigène du nom d'Esmounos, fils de Sadykos[2]. Si l'on a hésité à admettre une identification aussi clairement établie, c'est d'abord qu'on répugnait à admettre un panthéon phénicien, à identifier l'Asklépios de Béryte avec l'Adonis de Byblos, c'est ensuite parce qu'on tenait, à tort, Astarté pour la parèdre d'Adonis et que rien ne permettait d'unir Astarté à Echmoun.

Echmoun est un nom propre dont nous ne pouvons déterminer le sens, pas plus que nous ne connaissons le sens d'Astarté. Les anciens s'y sont essayés. Ils ont rattaché ce nom à la racine sémitique qui exprime « huit » et ils en ont déduit qu'Echmoun était le huitième Cabire. Cette étymologie n'a aucune valeur et pas davantage, sans doute, l'assimilation avec les Cabires. D'autres voyaient dans le premier élément, *ech* « feu », une allusion à la chaleur de la vie. Plus tard on méconnut le caractère du dieu au point de l'identifier avec le soleil[3]. Une autre particularité nous échappe : nous ne savons pas d'après quels caractères l'identification avec Asklépios s'est imposée aux Grecs.

On a pu déterminer récemment à quelque distance au nord de l'ancienne Sidon, près de l'embouchure du Nahr el-Awelî, l'existence d'un sanctuaire consacré à Echmoun par le roi de Sidon Bodachtart, de la dynastie d'Echmounazar dont tout le monde connaît le sarcophage au Louvre. Les nombreuses inscriptions relevées n'ont apporté aucun élément mythologique nouveau. Elles ont cependant confirmé le titre de *Sar-Qodech*, « prince saint », que M. J. Halévy avait déjà reconnu dans l'inscription d'Echmounazar[4]. Ce titre distingue nettement Echmoun de Baal-Sidon.

1. Macrobe, *Saturn.*, I, 21.
2. Damascius, *Vita Isid.*, 302.
3. Les textes dans Ed. Meyer, *Rosch. Lex.*, I, 1385 et s.
4. Cf. *Corpus Inscript. Semit.*, I, 3, 17, La traduction « prince saint de la source de Yidlal dans la montagne (Liban) », généralement adoptée aujourd'hui, n'est pas certaine; elle laisse inexpliqué le membre de phrase qui suit. Nous comprenons différemment. Après le titre *sar-qodech*, commence une nouvelle phrase : « mon œil s'est éteint sur le Liban, ou : je suis mort dans le Liban et (Echmoun) m'a fait habiter les cieux magnifiques », en adoptant pour le second membre la traduction de M. J. Halévy. Peut-être aurions-nous là une allusion au rôle d'Echmoun-Adonis dans le Liban. En tout cas, si l'on adoptait cette interprétation, le sanctuaire d'Echmoun à Ain-Yidlal serait à supprimer et il n'y aurait aucune impossibilité à ce que Echmounazar et Bodachtart aient fait travailler au même temple.

Astarté est la parèdre de Baal-Sidon qui correspond à Melqart de Tyr, et non la parèdre d'Echmoun. L'histoire des rapports entre ce dernier et la déesse a été dénaturée par la légende d'Isis et d'Osiris d'une part, par celle d'Aphrodite de l'autre. A celle-ci se rattache la donnée du sanglier d'Arès, animal peu habitué à gravir les pentes raides du Liban. Au mythe d'Isis et d'Osiris se rattache non seulement l'incident de la tête du dieu traversant la mer, d'Égypte à Byblos, mais aussi le détail de la mutilation rapporté par Damascius. Le mythe phénicien disparaît sous ces superfétations. Primitivement la déesse devait simplement intervenir pour assurer la résurrection de l'esprit de la moisson. D'après Damascius, Adonis-Echmoun voulant échapper aux poursuites de la déesse, se mutila d'un coup de hache. La déesse, affligée, appela Paion et, réchauffant le jeune homme, elle le rappela à la vie et en fit un dieu.

De ce qui précède, il nous paraît résulter que les principaux dieux adorés par les Phéniciens étaient, en somme, identiques à Tyr, à Sidon ou à Byblos. En tête, un dieu solaire, le maître, le *baal* de la ville et son fondateur; à ses côtés la déesse Astarté. Ainsi, en Phénicie, nous trouvons un couple divin, non une triade. Un autre groupe divin est constitué par Sadyk et son fils Echmoun-Adonis, divinité agraire.

On s'étonnera, peut-être, que nous ayons passé sous silence le dieu phénicien Milk auquel on fait, en général, jouer un rôle très important. Nous essayerons de montrer ailleurs que ce dieu n'a jamais existé.

LES IDÉES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME

Par P.-G. MAHOUDEAU

Tout à fait au sommet de la série des Organismes vivants, laissant bien loin derrière lui, tant au point de vue du développement cérébral qu'à celui des manifestations industrielles, toutes les formes animales, même celles qui sont anatomiquement les plus voisines, il existe, dans les temps géologiques actuels, un être qui, répandu sur la presque totalité de la surface terrestre, se trouve le dominateur absolu de notre planète.

Cette situation est si frappante, et en même temps si incontestable, que la première pensée qui puisse venir à l'esprit est qu'un tel état de choses a dû toujours exister et ne saurait résulter de progrès dus à des circonstances fortuites. Aussi le fait de la présence d'un tel être seul susceptible d'affronter tous les climats et de se répandre par toute la terre, seul capable de vaincre tous les animaux, seul apte à modifier la surface du sol à sa guise, entraîne-t-il facilement à voir en lui un privilégié d'une essence particulière et supérieure à tout ce qui a vie sur notre globe.

De là à considérer ce privilégié, cet être supérieur, comme l'émanation, le représentant de forces occultes, de puissances créatrices des choses et des animaux, il n'y a pas loin; un peu d'imagination suffit.

C'est donc, il faut l'avouer, avec les apparences d'une certaine logique que les plus anciens groupements humains, en voie de civilisation, qui soient connus de nous, ont été conduits à admettre pour l'Homme une origine spéciale, distincte de celle des animaux.

Des primitives idées que se firent du monde, des choses et de l'homme les précurseurs des proto-civilisés habitant les contrées du levant méditerranéen, nul document n'est parvenu jusqu'à nous, car avant que l'homme fût assez intelligent pour graver sa pensée sur les rochers, sur les stèles, sur la brique, nulle histoire n'était possible. Alors, quelques générations s'écoulaient à peine que, des faits les plus importants, il ne restait aucun souvenir. C'est pourquoi, lorsque des groupes humains commencèrent à pouvoir perpétuer sur des matières durables le récit de leurs actions, ils ne purent rien raconter d'un passé totalement inconnu d'eux.

Tout ce dont ils se souvenaient ne pouvait constituer que quelques traditions vagues relatives à des faits récents, souvent même déjà dénaturés; aussi, ne se doutant aucunement de la longue évolution que représentait le bien-être matériel dont ils jouissaient, ils ne trouvèrent rien de mieux que d'attribuer leur origine à quelque personnage surnaturel.

Si en Égypte, et si de même dans l'Asie antérieure, les plus archaïques

légendes parlent de procédés naturels ou à peu près pour expliquer la naissance de l'homme et des animaux, il n'en est plus ainsi des textes postérieurs maintes et maintes fois remaniés assurément et qui tous font intervenir des êtres fantastiques pour expliquer l'origine du Monde, la création de l'homme et celle des animaux.

En Égypte, lorsqu'on abandonna la croyance au limon fécondant du Nil comme berceau de l'humanité, ce furent Khnoumou, puis Ptah-Osiris, puis Horus et enfin Ra-Har-em-akhouti qui eurent successivement l'honneur d'avoir créé les hommes et tous les êtres vivants.

En Phénicie, une très ancienne légende à laquelle les Hébreux semblent avoir emprunté l'idée exprimée dans les premiers versets de la Genèse fait provenir d'un chaos trouble, érébeux, une divinité créatrice appelée : Môt. « De là, dit le texte, sortirent toutes semences de création et la génération de toutes choses. »

Lorsque l'on grava, sur l'argile des tablettes assyriennes de Ninive, le récit de la création écrit en caractères cunéiformes, on avait déjà éprouvé le besoin de multiplier presque à l'infini le nombre des personnages surnaturels qui sortirent directement du chaos initial et créèrent chacun quelque chose. Ce sont des Luhmu, des Lahamu, des Ki-schar, etc., dieux innombrables que les Beni Israël, gens pratiques, vont tous entasser sous une seule dénomination : Elohim, les dieux réunis. Réminiscence très condensée des légendes phéniciennes et assyriennes, le récit de la Genèse biblique est la curieuse expression de la mentalité spéciale à un tout petit groupe ethnique formé par des tribus nomades tour à tour en contact avec les Phéniciens et les Assyriens.

D'après le chapitre premier de la Bible (Genèse), une entité occulte, Elohim, les dieux condensés, sort un beau jour de son immobilité, éprouvant le besoin de se dédoubler, de façonner quelque chose de semblable à elle, lui ressemblant, fait à son image.

Dans ce but, cet Elohim, qui cependant devait s'être jusqu'alors bien trouvé de reposer dans le pêle-mêle du chaos, s'avise de vouloir placer sa future image dans des conditions nouvelles, plus parfaites sans doute, plus agréables que les siennes, puisqu'il juge nécessaire de modifier une situation chaotique, existante de toute éternité.

Antérieurement il n'avait rien, et cependant lui, le maître absolu, Elohim, s'en contentait, mais pensant que son sosie serait plus difficile que lui il se met à lui construire une somptueuse habitation.

Alors, au moyen de sa seule parole, Elohim crée les cieux et la terre. La terre, c'est le futur centre du monde. Les cieux, c'est l'espace infini qui entoure la terre. On voit de suite combien vagues étaient les idées des anciens Sémites, car il semblerait, d'après cela, que les cieux, c'est-à-dire l'infini, n'existaient pas encore. Alors, où logeait leur Elohim?

L'Univers est dès ce moment sorti du chaos, donc créé. L'édifice construit, Elohim travaille de son mieux à l'aménager convenablement.

Il songe à l'éclairage, et quoiqu'il eût déjà séparé la lumière « d'avec les ténèbres » comme malgré cela on continuait, probablement, à n'y voir

goutte, Elohim fabrique le Soleil et la Lune pour servir de luminaires à la maison de sa future image.

L'habitation terminée et parfaitement éclairée, Elohim pense à la meubler de choses utiles et agréables. Alors il crée des végétaux, des animaux aquatiques et des animaux terrestres.

Tous ces préliminaires achevés, il ne reste plus à Elohim qu'à créer un autre lui-même, faire son portrait, lequel est destiné à être le souverain maître de ce splendide domaine et ainsi qu'Elohim le dit : à dominer sur les poissons de la mer. Seulement Elohim a-t-il pensé à donner pour cela une organisation aquatique à son image?

Elohim continue : à dominer sur les oiseaux du ciel. A-t-il donné des ailes à son sosie? et Elohim termine : à dominer encore sur le bétail, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre.

Enfin Elohim se met à créer l'homme, il le façonne à sa ressemblance, à son image, à l'image d'Elohim (verset 27).

Telle est l'antique légende relative à notre origine adoptée par les Beni Israel. Elle prétend faire de l'homme un être absolument distinct des animaux et même créé pour être leur maître à tous.

Notre vanité serait assurément bien difficile si elle n'était pas satisfaite par une telle conception. Peut-on en effet inventer une origine plus noble, une extraction supérieure à celle-là?

L'homme est tout simplement assimilé à l'entité la plus puissante qu'on puisse imaginer. On ne pouvait s'élever plus haut.

La prétention à une telle origine, subordonnant l'Universalité entière des choses de la nature à l'existence d'un petit animal bipède, grouillant à la surface de la terre, est le plus irréfutable témoignage qu'on puisse produire de l'ignorance profonde, autant que vaniteuse, des groupes humains qui l'imaginèrent.

Si, comme tant d'autres pseudo-créations inventées par les primitifs civilisés, celle-ci était reléguée dans le domaine des légendes, on n'aurait point à s'en occuper; malheureusement cette fille de l'ignorance soutenue par une crédulité qui, défiant toute raison, montre avec quelle excessive lenteur l'intelligence humaine se développe, survit encore de nos jours.

Les conséquences en sont graves; pendant tout le moyen âge, ce récit de la Genèse paralysa l'essor de l'intelligence humaine.

En astronomie on lui dut la conception de la Géocentrie, c'est-à-dire de la terre centre de l'Univers; c'était conforme à l'esprit du texte sacré.

D'accord avec la philosophie spiritualiste, la création biblique engendra la prétentieuse idée de l'Anthropocentrie.

Rien de plus logique cependant : du moment où la terre et les cieux ont été créés pour loger l'image du créateur, cette image, c'est-à-dire l'homme, est évidemment, impossible de le nier, le but suprême de tout ce qui existe dans l'Univers, la cause directe, la cause finale de la création elle-même.

Sans Homme, pas d'Univers.

On conçoit que de si merveilleuses envolées d'imagination ne devaient, ne pouvaient se développer que chez des populations déjà assez avancées en civilisation, déjà assez bien armées par l'industrie pour lutter avec

avantage contre les animaux dont elles se prétendaient les dominateurs par droit de naissance. Mais il est permis de se demander si, à des époques antérieures, beaucoup plus anciennes, cette orgueilleuse prétention avait déjà germé dans le cerveau humain. La situation était alors différente : l'homme faiblement armé, muni de pierres taillées, se trouvant en face des grands fauves, était plus souvent gibier que chasseur.

Les idées dans ce cas devaient donc être tout autres.

Sur ce point des légendes recueillies chez des tribus sauvages contemporaines ne laissent aucun doute.

Avant que l'homme formât des agglomérations suffisamment compactes, lorsque son industrie rudimentaire ne lui fournissait que de faibles moyens d'action, lorsqu'il vivait continuellement en contact immédiat avec les autres habitants du sol, l'idée qu'il se faisait de lui-même, de son origine, de sa situation vis-à-vis des autres êtres vivants était entièrement différente des vaniteuses conceptions chaldéo-assyriennes, vulgarisées par la Bible.

Formant de petits groupes, inférieurs en nombre à la plupart des troupeaux des mammifères herbivores et carnassiers, l'homme, dans ces conditions, voyant les animaux si semblables à lui-même, se considéra, non plus comme un être à part, supérieur à ces animaux, mais simplement comme un des leurs, un de leurs congénères.

Leur vie et la sienne ne se passaient-elles pas dans le même milieu, les mêmes besoins ne les faisaient-ils pas agir, ne semblaient-ils pas penser de la même façon, n'employaient-ils pas des moyens d'attaque et de défense analogues, n'usaient-ils pas des mêmes ruses? Pourquoi, dès lors, de ceux qu'il rencontrait à chaque pas et qui lui disputaient, avec succès trop souvent, sa nourriture, pourquoi faire des inférieurs?

Le primitif sauvage les considéra comme des êtres absolument semblables à lui, il en fit même des parents, souvent des ancêtres.

Et cette idée de parenté, de descendance animale fut si réelle, si profonde, que loin de se limiter à quelques formes zoologiques, très voisines de la nôtre, comme par exemple les Singes, elle s'étendit à des animaux d'une morphologie absolument éloignée de celle des Hominiens, tels que des Oiseaux, des Reptiles, des Poissons mêmes.

En effet, si les Thibétains se croient nés d'un singe et d'une guenon, origine que légitime suffisamment la similitude de l'homme et des Simiens; les Esquimaux se donnent pour descendants du castor; les Aïnos se considèrent issus d'un chien; les Moukouellie, peuplade australienne, se figurent avoir eu pour ancêtre un lézard transformé en homme; et enfin nombre de nègres de la Sénégambie ne répugnent pas à se prétendre proches parents des requins.

Or, il faut en convenir, si grossières, si naïves, que soient ces très primitives croyances, elles sont peut-être moins éloignées de la réalité, retrouvée par la science, que ne le sont les prétentieuses généalogies des anciennes civilisations barbares de l'Asie occidentale.

Certes, nous n'avons pas l'intention de prétendre que l'homme descend directement d'un requin, d'un lézard ou d'un singe, mais, dans la colossale

antiquité à laquelle remontent les Organismes vivants, la paléontologie nous révèle qu'il y eut, jadis, des époques géologiques fort différentes des nôtres à tous les points de vue, où les seules formes animales qui existaient furent d'abord aquatiques et ensuite donnèrent naissance à des quadrupèdes d'apparence herpétoïde.

Nos très lointains aïeux d'alors étaient donc forcés de se confondre avec les ancêtres d'animaux desquels sont issus les requins et les reptiles.

Ces indications paléontologiques, confirmées du reste par l'embryologie, nous apprennent, non pas que nous tirons notre origine des formes actuellement vivantes des Sélaciens et des Sauriens, mais que dans le très lointain passé des temps géologiques primaires, les ancêtres des Primates et des hommes furent d'abord des organismes ayant, pendant de nombreux millénaires, évolué dans les eaux des océans primitifs. Puis plus tard, abandonnant la vie aquatique, devenus des organismes quadrupèdes et pulmonés, ils commencèrent à peupler, avec les Batraciens et les Reptiles, leurs similaires d'alors, les surfaces du sol terrestre qui émergeaient graduellement des vastes mers archaïques.

Ainsi, les observations recueillies par les Sciences naturelles viennent maintenant appuyer, d'une façon différente bien entendu, les plus simples conceptions que se firent sur l'origine de l'homme les tribus sauvages les plus directement en contact avec les animaux. Mais, à ces idées grossières tirées uniquement du contact journalier d'animaux avec lesquels les peuplades primitives étaient en lutte continuelle, la science substitue des documents tirés de l'anatomie comparée, de la paléontologie et de l'embryologie, c'est-à-dire des faits certains, lesquels deviennent chaque jour plus nombreux, plus démonstratifs.

Si, en outre, nous demandons aux diverses branches des sciences de la Nature de nous fournir les renseignements susceptibles d'éclairer l'histoire de notre origine, nous arrivons, grâce à la participation des données de la physique et de la chimie, de l'astronomie et de la géologie, à posséder un ensemble de connaissances qui, sans être complet, est dès maintenant assez étendu pour reconstituer, du moins dans ses grandes lignes, cette curieuse évolution des choses et des êtres qui commence à la matière cosmique remplissant l'espace infini et se termine à l'Homme, le but de toutes nos recherches.

Lorsqu'il s'est agi d'élucider le problème de nos origines, ce n'est pas du premier coup que l'on est remonté au primitif point de départ de notre immense série ancestrale. Il a fallu faire de longues et difficiles recherches, surmonter bien des difficultés, parmi lesquelles les plus pénibles ne furent point toujours d'ordre purement scientifique.

La théorie de l'Anthropocentrie dominait les tendances philosophiques et, comme elle appuyait les croyances religieuses issues de la Bible, sa puissance était considérable, les meilleurs esprits s'en trouvaient obscur, cis. Les philosophes métaphysiciens étaient ainsi les alliés naturels des dogmes mythologiques qu'exploitaient les théologiens. Alors ceux qui, parmi les naturalistes, ne voulurent pas subir la contrainte des errements

du passé devinrent immédiatement en butte à toutes les persécutions.

Au XVIIIe siècle, en 1751, Buffon fut obligé, par la faculté de théologie de la Sorbonne, de se rétracter et de reconnaître que les faits, recueillis par l'observation, souvent confirmés par l'expérimentation, étaient l'erreur, tandis que les rêveries surnaturelles du vieux texte hébraïque contenaient seules la vérité parfaite.

Buffon venait de mourir, après avoir confessé, dans l'intimité, qu'il ne connaissait d'autre dieu que la puissance de la Nature, quand éclata la Révolution française.

De cette époque datent les premières heures d'émancipation véritable que connut la pensée humaine, mais, avec le retour du despotisme, la vérité scientifique fut de nouveau forcée à s'effacer devant la fable.

Lamarck ayant osé développer en 1809 les idées de Buffon, fut obligé de subir les plaisanteries du naturaliste Georges Cuvier, conseiller d'État.

Et depuis, pendant toute la durée du XIXe siècle, les écoles de l'Université aussi bien que celles des Congrégations religieuses ont imposé à la naïve crédulité de l'enfance la stupéfiante légende de l'homme créé directement par un dieu infiniment puissant dont il serait l'image.

Cependant, malgré tous les obstacles, la connaissance de la Réalité scientifique continue sa marche lumineuse. L'étude du problème de l'Origine de l'homme, soulevé par Buffon, nettement entrevu par Lamarck, paralysé par Cuvier et par la coalition des philosophes spiritualistes unis aux théologiens, est entrée dans une phase de luttes victorieuses.

Dès 1859, Darwin, en Angleterre, présente une solution naturelle de ce problème en publiant son livre sur l'Origine des espèces. La même année, Paul Broca fonde la première Société d'Anthropologie dans le but d'étudier l'homme, son origine et ses races en dehors de toute préoccupation philosophique et religieuse.

De cette double impulsion est sorti un mouvement intellectuel qui a ruiné à jamais les vieilles conceptions créationnistes.

L'homme, désormais définitivement classé parmi les animaux, a vu la recherche de son Origine se poursuivre, non au moyen de divagations métaphysiques, mais uniquement par l'examen minutieux des caractères de similitude et de différence qui le relient et le séparent des autres êtres organisés. L'homme étant un simple animal, c'est dans la série zoologique que se sont portées les investigations des anthropologistes.

Et alors ceux qui s'insurgeaient contre une parenté entre l'homme et ses voisins les Anthropoïdes, ont été forcés de voir que, sans se préoccuper d'une prétendue dignité humaine, les anthropologistes ont successivement, redescendant d'échelon en échelon, fini par reconnaître que la première manifestation ancestrale de l'homme se confondait avec l'apparition du premier grumeau de matière organisée se remuant à la surface de la planète terrestre.

Nous sommes loin maintenant de toute idée d'apparition subite d'homme fait d'une seule fois, bien loin de toute conception de création surnaturelle.

Notre premier ancêtre commença à vivre lorsque sur la terre les modifi-

cations physico-chimiques permirent à des éléments, non organisés jusqu'alors, d'acquérir un nouveau mode de manifestations motrices et sensibles et de présenter ainsi un état spécial de la matière cosmique, celui de la matière dite vivante. C'est donc dans un passé prodigieusement lointain qu'il faut désormais retrouver les formes vivantes desquelles nous procédons et qui toutes ont eu une action plus ou moins importante sur l'organisation que nous possédons aujourd'hui.

Rien de ce qui constitue notre organisme actuel, perfections ou imperfections anatomiques et physiologiques, rien ne vient du hasard, tout cela est le résultat des circonstances mésologiques dans lesquelles s'écoula la vie de nos ancêtres. Ils ont, suivant les besoins du moment, pour survivre dans la terrible lutte pour l'existence, acquis, modifié ou perdu des organes. De ce fait nous possédons les irréfutables témoins, c'est-à-dire des organes en plein fonctionnement, si ces modifications sont toujours demeurées utiles; des organes à tous les degrés possibles de disparition, si les besoins qui les produisirent ont cessé de se manifester ou ont vu leurs fonctions plus convenablement remplies par des organes nouveaux.

L'homme, pas plus que tout autre animal ou qu'un végétal quelconque, n'est un être parfait, c'est un assemblage de débris d'organes anciens et d'organes nouveaux; les uns sont bons, les autres sont passables, parfois même défectueux, l'ensemble est suffisamment adapté au milieu dans lequel nous vivons, mais une légère modification de ces milieux peut tout changer. Nous sommes dans une sorte d'équilibre instable, toujours prêts à nous modifier, et à varier si les circonstances ambiantes viennent à se changer.

Le jour où aucun de nos organes ne pourrait plus se modifier, ce jour-là l'homme serait condamné à disparaître dans un temps plus ou moins court. Car rien n'est immuable, rien n'est fixe dans la Nature.

Tous les êtres vivants, l'homme aussi bien que les autres animaux, ne présentent que des apparences, des images passagères.

Les formes varient continuellement, les éléments de la matière primordiale seuls demeurent immuables.

Ce que nous nommons l'espèce ou forme spécifique, c'est-à-dire la forme propre à un groupe d'individus servant à le distinguer des autres, cette forme n'est que transitoire. Tout se modifie sans cesse plus ou moins rapidement.

Les milieux ambiants changent et les espèces se transforment pour s'adapter aux circonstances nouvelles.

L'homme, de même que tout être vivant, organisme instable, entre un passé et un futur, est dans un perpétuel devenir.

Cette notion acquise par l'observation, vérifiée par l'expérimentation — rappelez-vous les résultats obtenus par les éleveurs et les horticulteurs — est destinée à remplacer les vieilles conceptions philosophico-mythologiques d'un homme créé tel qu'il existe, être parfait, image d'une entité métaphysique, possédant une âme immatérielle destinée à se conformer à de pseudo-préceptes d'une morale inventée en vue d'une existence future extra-terrestre et non des réalités de la vie présente.

Telle est l'idée nouvelle qu'il faut désormais se faire de l'Homme.

LES ROCHERS GRAVÉS DE VENDÉE

Par MM. CAPITAN, BREUIL et CHARBONNEAU-LASSAY

Les gravures et peintures sur rochers ou sur parois de cavernes constituent une des plus anciennes manifestations humaines, artistiques et religieuse qu'on trouve encore en usage chez plusieurs populations sauvages actuelles, telles que les Australiens, les Bushmen du Sud de l'Afrique ou encore plusieurs populations de l'Alaska ou du nord de l'Amérique septentrionale. A une époque plus ou moins reculée, cette coutume se retrouve dans le monde entier. Les exemples connus en sont innombrables.

Nous avons publié ici même, à diverses reprises, nos découvertes de gravures et peintures sur les parois de grottes préhistoriques de France (les Combarelles, Font de Gaume, Bernifal, Teyjat). Il s'agissait là de manifestations artistiques et probablement fétichiques, remontant à l'époque paléolithique. Mais il existe aussi en France un bon nombre de gravures et sculptures sur rochers, d'époques moins anciennes. Ce sont par exemple les curieuses gravures sur les parois des monuments mégalithiques, les figures sculptées et gravées, dites statues-menhirs du Midi de la France (Hermet), les dalles funéraires du Gard (Lombard et Ulysse Dumas), quelques gravures sur rochers isolés, telles que les incisures sur les rochers de Seine-et-Marne (Courty), les cupules (un peu partout), les gravures très variées sur les rochers des Vosges (Voulot), et enfin les curieuses pierres écrites de l'extrême Sud-Algérien, si bien décrites surtout par Flamant. Peut-être, mais non sans réserves, pourrait-on aussi citer dans cette énumération les statues plus ou moins rudimentaires signalées en Bretagne (à Quinipily), en Corse (Michon) et en dehors de France, par exemple en Écosse, en Portugal, en Russie (Kamenné Babas), etc.

Nous verrons qu'on peut rapprocher de quelques-uns des pétroglyphes indiqués ci-dessus les gravures sur rochers de Vendée, absolument inédites, que nous venons de signaler à l'Académie des Inscriptions (séance du 11 mars 1904).

Ces rochers se trouvent en un point très limité de la Vendée, sur le territoire de la ferme de la Vaulx, près de Saint-Aubin-Baubigné, petite localité entre Bressuire (Deux-Sèvres) et Cholet (Maine-et-Loire). Là, dans un espace qui ne dépasse guère un kilomètre carré, tout autour de la ferme de la Vaulx et même dans cette ferme, nous avons pu relever, calquer, dessiner et photographier [1] 40 blocs de granite assez volumineux qui

1. Nous avons exécuté nous-même, comme à l'ordinaire, plans, calques, photographies et dessins ; les reproductions que nous donnons ici ont été faites

sont dispersés au milieu des champs. On peut dire que, dans ces champs, presque tous les blocs naturels portent des gravures et un grand nombre d'entre eux ont déjà disparu.

C'est seulement il y a une quarantaine d'années environ que M. Parenteau, ancien directeur du Musée archéologique de Nantes, s'occupa de ces pierres qui lui avaient été signalées par le marquis de la Bretesche.

A ce moment. on attribuait dans le pays ces gravures à un vieux berger idiot ayant vécu quelques années auparavant. M. Parenteau, ajoutant crédit à cette croyance naïve, abandonna ses recherches.

En 1882, M. l'abbé Gabard, curé de Saint-Aubin, remarqua ces gravures. Fort intrigué et voulant au moins en conserver le souvenir, car, à tout instant, on en détruisait, il pria M. l'abbé Airault, alors professeur au petit séminaire de Bressuire, de venir les dessiner. L'abbé Airault exécuta toute une série de dessins, un entre autres se rapportant à la plus belle de ces gravures dont nous parlons plus loin (aujourd'hui disparue). L'abbé Gabard conserva ces dessins, sans plus s'occuper de la question jusqu'en 1899. A cette époque, le Dr Raoul Béraud, de Chatillon-sur-Sèvre, les signala à l'un de nous (Charbonneau) qui déjà en avait eu connaissance par l'inventaire de M. Parenteau dans lequel ces pierres sont signalées comme « des blocs de granite recouverts de caractères ou inscriptions hiéroglyphiques ».

Les dessins de l'abbé Airault nous furent communiqués par M. l'abbé Gabard, curé actuel de Saint-Aubin, qui nous a toujours donné le plus intelligent et le plus affectueux concours, ainsi que M. Georges Béraud. Comme nous avons pu le reconnaître, en les comparant aux pierres existant encore, les dessins de l'abbé Airault sont exacts. Or, il figure toute une série de blocs gravés qui ont disparu, quelques-uns de grandes dimensions et portant des scènes compliquées. D'autres blocs avaient été brisés antérieurement pour servir de matériaux de construction. Il en existe encore des fragments gravés dans plusieurs constructions de la ferme, dont certaines remontent au XVIIe ou XVIIIe siècle.

Il y a près de quatre ans qu'isolément d'abord et ensuite en collaboration, nous avons commencé l'étude systématique et soigneuse des rochers de la Vaulx qu'il fallut fréquemment dégager des pierres ou de la végétation qui souvent les masquent en partie.

C'est ainsi que peu à peu nous pûmes découvrir plus de quarante pierres gravées, portant chacune divers signes ou figures humaines ou animales dont nous donnerons ici simplement une idée générale accompagnée de quelques figures typiques. Le travail d'ensemble avec la reproduction de toutes les pierres est d'ailleurs en cours et paraîtra avant longtemps.

Tous ces blocs sont granitiques, ils ont des dimensions variées : de 70 centimètres jusqu'à 2 ou 3 mètres de haut sur autant de large. Ce granite à mica noir et blanc est fort dur, et bien que fortement patiné, souvent avec dépôts de lichens variés, il est encore très résistant. Aussi les sculptures

d'après ces relevés, sans aucune espèce de retouches, avec le concours de notre ami Monpillard et photogravées par M. Ruckert

sont-elles en général fort visibles, comme on peut s'en rendre compte sur les photogravures ci-jointes, d'après nos photographies. Il est vrai que les traits sont profondément gravés, mesurant de cinq millimètres à un centimètre au moins de profondeur sur une largeur pouvant aller jusqu'à trois centimètres. Le trait de la gravure est continu, régulier, très net. En certains points, il existe de petites cavités cupuliformes ou même de vraies cupules, parfois même des sortes d'écuelles de 8 à 10 centimètres de largeur sur 3 à 5 de profondeur. Elles sont toujours nettement creusées.

Souvent les traits de la gravure empruntent en tout ou en partie des fissures du granit qui sont alors ou utilisées telles quelles ou élargies par un travail volontaire. Certaines cupules ne sont que des cavités naturelles du granite artificiellement élargies et régularisées. Souvent aussi une silhouette naturelle du rocher a été utilisée pour figurer un profil animal ou une portion de tête humaine complétée par des traits continuant la silhouette. Parfois un travail d'appropriation de la forme de la roche a accentué l'aspect zoomorphique ou anthropomorphique naturel ainsi nettement caractérisé. Les saillies d'un bloc de rocher sont aussi souvent utilisées pour figurer une partie d'une image qu'accentuent les traits gravés. C'est en somme le même procédé que celui mis en œuvre par la plupart des graveurs sur rochers préhistoriques dont nous connaissons les œuvres. La photogravure (fig. 35) donne un exemple très typique de ce mode de sculpture.

Quels sont les sujets représentés? Ils sont d'une extrême variété, mais aussi d'une grossièreté très grande. Il n'y a là rien absolument d'artistique. Toutes ces images sont conventionnelles ou hiératiques. La façon de représenter la figure humaine est des plus étranges, ainsi qu'on peut s'en rendre compte sur les diverses reproductions ci-jointes et non moins bizarre la manière dont sont représentés les animaux. Quant aux signes divers, ils sont en général incompréhensibles. On peut donc diviser la description de ces figures, en allant du simple au composé, en : 1° signes divers; 2° figures d'animaux; 3° figures humaines. Ces divers types peuvent être isolés. Le plus souvent ils sont associés, constituant parfois de véritables scènes.

Examinons chacun de ces groupes.

I. — Signes divers.

1° *Traits alignés.* — Ces traits de dimensions variables, de 10 à 15 centimètres en moyenne, sont tantôt horizontaux, le plus souvent verticaux, formant une seule rangée au nombre de 1 à 10. Ils sont isolés, ou bien au nombre de 4, 5 ou 6 traits verticaux figurant la main d'un sujet humain.

Parfois il y a deux rangées de quatre traits verticaux superposées. Sur d'autres blocs, les traits sont associés à d'autres signes.

2° *Croix.* — Cette figure, constituée par l'entre-croisement de deux traits perpendiculaires l'un à l'autre, est fréquente. Tantôt elle est à branches égales et isolée, tantôt elle est associée à des cercles placés à côté et parfois à un carré (voir fig. 26), ou même elle est inscrite dans le cercle. Sur une

pierre chaque branche est terminée par un trait court, coupant à angle droit la ligne principale. Sur une autre la ligne verticale de la croix se prolonge considérablement.

Enfin une croix est formée de l'intersection de deux figures losangiques se coupant à angle droit (voir fig. 27). Une figure en forme de croix de Saint-André se trouve seule sur la face d'une représentation humaine (voir fig. 33).

3° *Rectangles.* — Ce signe n'est pas très fréquent; ce peut être soit un rectangle régulier, soit un rectangle divisé en deux par un trait vertical, ou

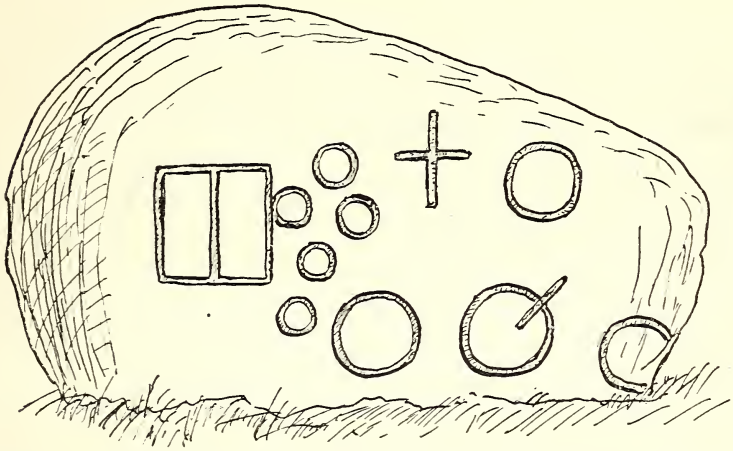

Fig. 26. — Signes divers gravés sur un rocher de la Vaulx : rectangles, cercles, croix.

encore un rectangle dont la ligne supérieure manque. Ce signe peut être isolé ou associé à d'autres, par exemple aux cercles ou aux cupules (voir fig. 26).

4° *Cercles.* — Ils sont fréquents et de dimensions très variables. Régulièrement tracés, ils sont ou isolés ou associés de façons très diverses, par exemple par trois, par quatre, disposés régulièrement (voir fig. 26). Un cercle peut être traversé par un trait, parfois il y a deux cercles concentriques; quelquefois du cercle extérieur part un trait. C'est alors exactement l'aspect de certains signes qu'on peut observer sur des rochers de l'Inde, et sur des menhirs écossais. Quelquefois il y a une ligne tangente au cercle. Parfois les cercles font partie d'un ensemble. Sur une figure ils représentent la bouche et sur une autre les deux seins (voir fig. 32).

Parfois aussi, un grand cercle en contient quatre petits disposés régulièrement; de chaque côté du cercle se trouvent deux croix; il reste aussi trois cercles tangents. Les cercles accompagnent souvent les figures humaines ou celles d'animaux et on ne peut s'empêcher de les comparer aux annelets des pièces gauloises.

5° *Cupules.* — Elles sont de dimensions très variées, tantôt du diamètre des cupules ordinaires, 2 à 3 centimètres, tantôt vraies petites écuelles de 5-6 et jusqu'à 10 centimètres de diamètre sur une profondeur de 5 à 6 centimètres. Régulièrement creusées et soigneusement polies, elles sont accom-

pagnées de croix, de cercles, d'autres cupules, de rectangles. On peut voir aussi des cupules isolées à côté de personnages, soit circulaires, soit elliptiques (voir fig. 27, 30, 34). Elles forment parfois soit le nombril, soit la bouche d'une figuration humaine dont la face est ainsi uniquement indiquée en plus du trait général qui la circonscrit.

6° *Signes divers.* — Ils sont assez nombreux et fort différents les uns des autres. Quelques-uns ont une forme en sorte d'U renversé (voir fig. 27). Sur une pierre il y a au contraire une figure en U et sur une autre un U

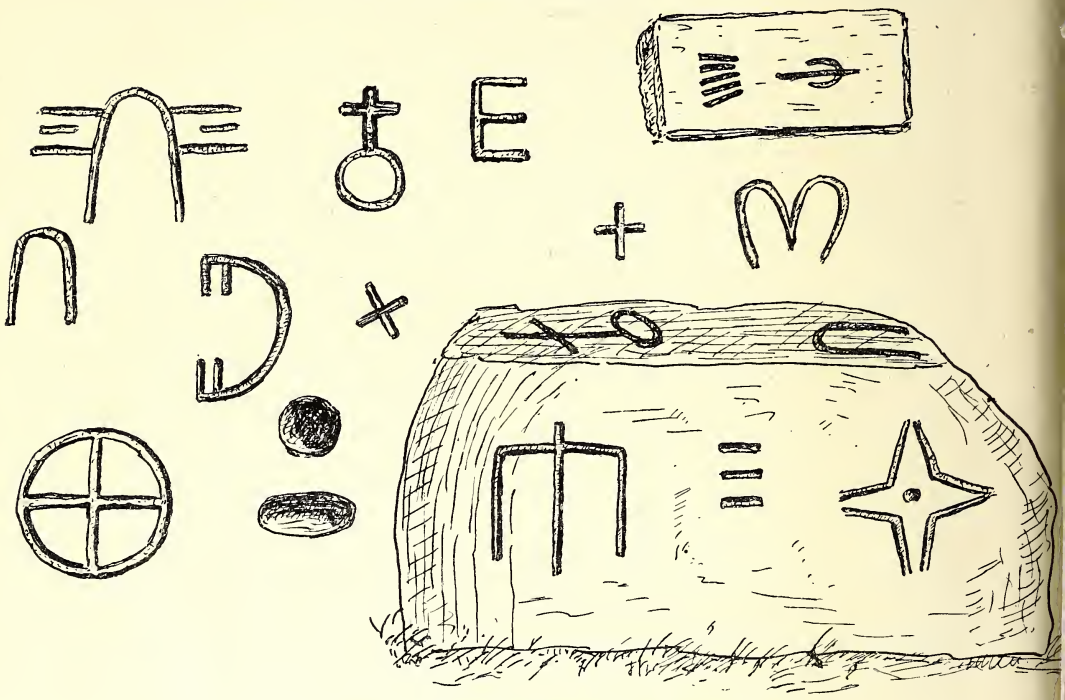

Fig. 27. — Série de divers signes gravés sur les rochers de la Vaulx.

ouvert à gauche. Deux figures semblables et concentriques ont une forme d'arceau, sorte d'U renversés fermés par en bas.

A noter aussi une figure semblant bien représenter l'empreinte du pied, par exemple à côté d'une image de cavalier.

Plusieurs images sont formées par des lignes sinueuses variées ou par une ligne brisée.

Enfin plusieurs signes pourraient être considérés comme constituant peut-être des sortes de notations plus ou moins alphabétiques. Il est impossible de les décrire en détail. Voir les diverses figures ci-jointes.

Ces signes sont en général associés les uns avec les autres, tels, par exemple, certains groupements ayant l'aspect d'un ensemble figuratif, analogue à une inscription, ou encore des séries de cercles groupés par 3 ou

par 4, symétriquement placés; ou bien encore une association de signes placés l'un à côté de l'autre sur une surface plate ayant l'aspect d'une sorte d'autel et où l'on peut voir une cavité ovale, 3 cercles, un grand carré, avec ligne verticale transversale, une large cupule circulaire et enfin une croix à branches égales.

Cependant et sans vouloir y insister, nous ferons remarquer que plusieurs de ces images existent en divers pays sur des pierres naturelles, ou des pierres constituant des mégalithes. Les cupules ou écuelles se retrouvent dans le monde entier sur des rochers; les cercles souvent concentriques ou avec croix, les croix isolées se voient sur de nombreux mégalithes et sur des rochers aussi bien en Angleterre que dans l'Inde et la Gaule. Les empreintes de pieds se retrouvent sur des mégalithes bretons, sur des rochers des Vosges. Les signes en crosse, les croix, les divers signes alphabétiformes s'y voient également ainsi que dans nombre d'alphabets très archaïques, périméditerranéens, etc., etc.

Il y a là un ensemble de signes fort curieux. Sont-ils tous contemporains des autres gravures? Il est impossible de l'affirmer et ce point soulève les mêmes difficultés et les mêmes problèmes que les gravures analogues des monuments mégalithiques bretons. Cependant l'étude technologique des gravures de la Vaulx permet plutôt de les considérer toutes comme contemporaines les unes des autres.

II. — Figures animales et humaines.

1° *Figures d'animaux.* — Les images d'animaux sont peu nombreuses. Elles semblent se rapporter à des quadrupèdes, vraisemblablement à des chevaux ou à des bovidés. Leur stylisation est extrême et, chose singulière, rappelle absolument celles de certaines gravures rupestres d'Algérie. Le corps a la forme d'un rectangle muni d'un prolongement conique représentant la tête et d'un trait indiquant la queue; deux lignes parallèles figurent les pattes (voir fig. 28). Parfois l'animal est muni de cornes. Ces animaux sont isolés, mais le plus souvent accompagnés d'une figuration humaine souvent placée au-dessus et indiquant ainsi probablement un cavalier. La chose paraît bien vraisemblable sur certaines figures où l'on voit un trait partant de l'épaule du personnage et se terminant sur la tête de l'animal (voir fig. 28). Faudrait-il y voir aussi parfois la figuration d'un personnage conduisant l'animal avec une baguette comme les toucheurs de bœufs actuels?

Signalons aussi deux curieuses têtes d'animaux qui ont été faites au moyen de l'aménagement artificiel par une taille grossière des bords d'un bloc de roche ayant naturellement la forme d'une tête d'animal, la bouche surtout est creusée sous forme d'une rainure très marquée, l'œil paraît aussi indiqué artificiellement.

Souvent aussi ces figures d'animaux font partie de groupes où elles sont plusieurs associées à des figures humaines multiples également.

2° *Figures humaines.* — Elles ne sont pas moins stylisées que celles des animaux. On peut y reconnaître plusieurs types.

a. Le premier type est constitué par des blocs isolés ordinairement de

Fig. 28. — Figurations du cheval avec cavalier (?) et du bœuf.

dimensions moyennes (1 m. à 1 m. 50). Leur forme générale est pyrami-

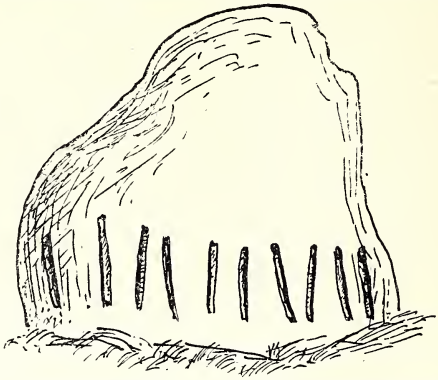

Fig. 29. — Bloc-statue isolé avec l'indication des doigts seulement.

dale ou trapézoïde; quelquefois à la partie supérieure il existe une saillie arrondie naturelle ou grossièrement façonnée. Ces blocs présentent des

gravures destinées à caractériser la figuration humaine. On pourrait les appeler blocs-statues par analogie avec les statues-menhirs d'Hermet.

Fig. 30. — Bloc-statue caractérisé seulement par la bouche, les doigts et un pagne (?)

Dans le type le plus rudimentaire (fig. 29) les doigts sont seuls indiqués par un nombre de traits verticaux variant de 4 à 6. Il n'y a pas d'autres gravures sur le bloc.

La figure 30 montre un autre type. C'est toujours un bloc de rocher isolé mais ici large, volumineux et à la partie supérieure duquel on a creusé

une profonde cavité rectangulaire allongée et étroite terminée à chaque angle par une rainure très marquée. On peut y voir la bouche avec des moustaches (?). Seule elle indique la face. A la partie moyenne du bloc un carré marquant les organes génitaux, le pagne les recouvrant (?) ou tout autre objet, et de chaque côté du bloc 6 traits indiquant la main.

D'autres fois (fig. 31) la face n'est également marquée que par une bouche avec ces curieux prolongements qui lui donnent l'aspect d'une image de lézard ou de tortue. Sur le reste du bloc, outre les incisures représentant les doigts, ici dans les deux sens, vertical et horizontal, des traits indiquant

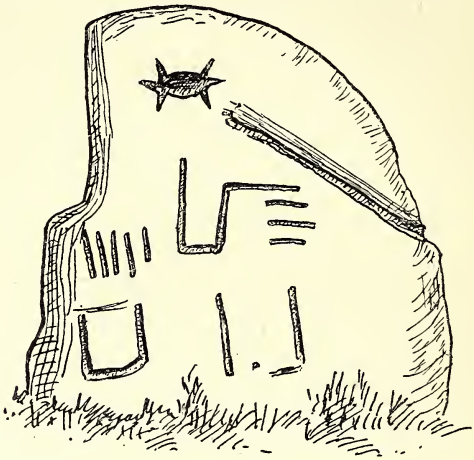

Fig. 31. — Bloc-statue avec indications de la bouche, des doigts, d'accessoires divers, d'un baudrier (?).

probablement divers accessoires : sac, panier (?). A noter aussi la grande fissure naturelle à gauche du bloc et qui a été agrandie artificiellement. Marque-t-elle un baudrier?

Sur un troisième type dont la figure 32 donne un bon exemple, la face est indiquée par un cercle continuant l'ovale de la partie supérieure du bloc. La bouche est bien marquée et au-dessous deux cercles semblent figurer les seins. Entre eux, une croix indiquant peut-être un collier. Au-dessous il existe trois doigts à droite et quatre à gauche, puis deux grandes lignes, un cercle et deux lignes horizontales. Que signifient-ils? des armes, des accessoires divers?

La tête du quatrième type (fig. 33) est nettement figurée par la forme même du rocher; une incisure limite la face en bas, qui n'est indiquée d'autre part que par une croix oblique. Au-dessous, on voit deux rainures profondes, rainures naturelles, notablement agrandies artificiellement, et indiquant un baudrier ou une écharpe (?); entre elles les cinq doigts et en bas un signe étrange dont la signification échappe.

Il est incontestable que malgré leur extrême grossièreté ces blocs-statues rappellent les statues-menhirs de l'abbé Hermet et qu'il est bien difficile

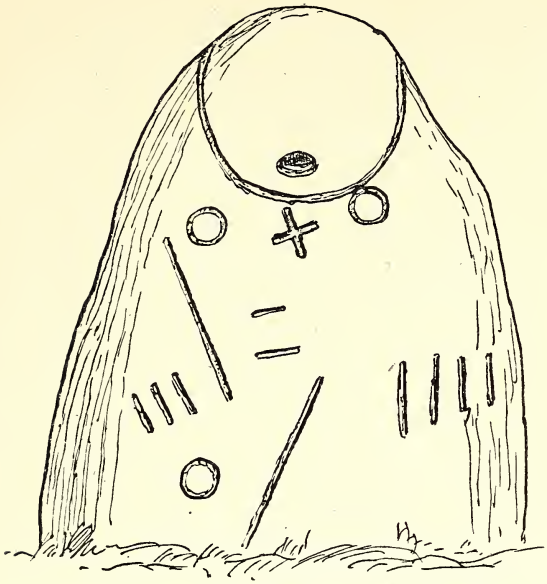

Fig. 32. – Bloc-statue féminin avec indications des seins, d'un collier, des mains, d'accessoires divers.

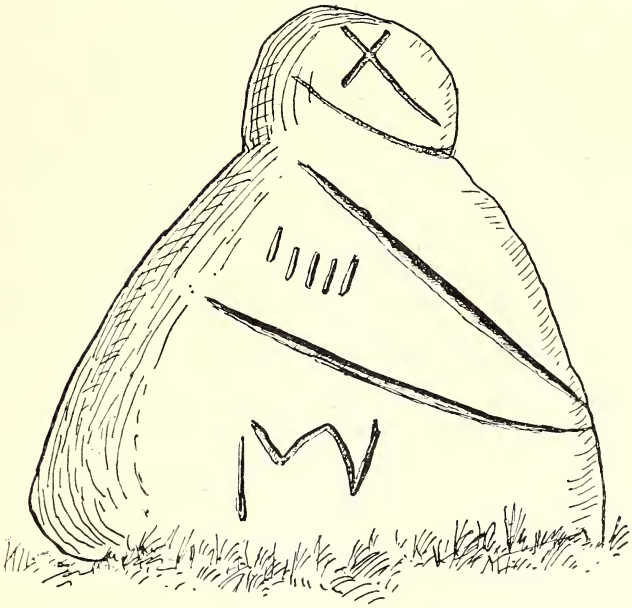

Fig. 33. — Bloc-statue avec tête séparée et accessoires divers gravés sur le corps.

de ne pas les en rapprocher immédiatement. C'est l'impression que nous avons eue au premier coup d'œil, c'est celle que nous ont exprimée divers

membres éminents de l'Institut tels que MM. de Barthélemy, Hamy, Reinach, etc. M. Héron de Villefosse aurait même tendance à les rapprocher, morphologiquement au moins, des gravures néolithiques (découvertes par de Baye dans les grottes sépulcrales de la vallée du Petit-Morin).

b. Un second type de figuration humaine est constitué par un façonnement un peu plus complet d'un bloc de rocher. Souvent même le bloc présente certaines saillies naturelles, grossièrement anthropomorphes, que des traits profondément creusés ou des fissures naturelles artificiellement agrandies accentuent de façon à les faire concourir à une représentation humaine (voir plus bas un type de ce genre dans la figure 35). Dans tous les cas, la tête est indiquée soit par une rainure ovale complète, soit par la partie inférieure seule de cet ovale, la partie supérieure étant parfois constituée par la forme courbe de l'arête du rocher en ce point. Au milieu de cet ovale, ou bien il n'y a rien ou une simple cavité circulaire, ou une rainure transversale, ou une croix de Saint-André, et exceptionnellement deux orifices. En somme la figuration de la bouche seule caractérise la figure. Cette bouche est parfois représentée par une cavité rectangulaire allongée, des angles de laquelle partent des rainures assez profondes. Il y a là une disposition particulièrement curieuse déjà signalée plus haut (voir fig. 34).

c. Dans un 3e type la tête est indiquée par un trait nettement circulaire s'arrêtant au niveau de deux barres transversales formant les épaules et se continuant de chaque côté par un trait oblique en dedans indiquant les parties latérales du thorax. Enfin de chaque côté aussi un trait vertical convexe extérieurement continue le trait oblique donnant une silhouette qui rappelle celle de certaines poupées grossières (voir fig. 28 et 34). La plupart du temps ces figures n'ont pas de bouches indiquées.

Les figures des types *a* et *b* portent presque toujours gravés sur les parties latérales les 4, 5 ou 6 traits indiquant les mains, quelquefois au centre un trait vertical ou un cercle indique les organes génitaux. Sous la face, sur deux types féminins, deux cercles indiquent les seins avec une croix entre les deux (voir fig. 32). Sur le corps on observe parfois la figuration d'accessoires divers où l'on pourrait voir une lance (?), un arc, un sac (?) (fig. 31, 32). Au contraire, les figures de ce 3e type (*c*) ne portent en général aucun trait gravé à leur surface.

d. On pourrait enfin décrire un quatrième type constitué par un personnage moins grossièrement figuré, représenté, en pied les bras tendus en croix, par un trait continu donnant la silhouette générale. Un rocher montre une figure de ce genre haute de 1 m. 43 et accompagnée d'une autre du type poupée et d'un quadrupède. Sur un fragment de rocher brisé, il existe une partie d'une figure de ce type. Celle-ci n'a pas de bouche indiquée, l'autre en a une sans autres indications.

Deux grands rochers sont particulièrement intéressants. Ils mesurent 2 m. 50 à 3 mètres de hauteur sur environ 2 mètres de largeur et 2 à 3 d'épaisseur. La face sur l'un est marquée par deux demi-cercles latéraux et entre eux une large bouche, cavité ovale assez profonde. Au-dessous deux

barres verticales. Sur les côtés les 5 traits des mains. Enfin à droite un long sillon (arme ou bâton (?) au-dessous deux demi-ovales figurant peut-être un panier ou un sac (?); enfin à gauche et en haut une petite figura-

Fig. 34. — Grand bloc-statue avec face assez compliquée, figurines, croix, mains, cercles.

tion humaine du type poupée et qui parait indiquer un enfant porté sur le bras (?).

Plus compliquée encore est la grande pierre dont nous avons pu montrer à l'Académie un agrandissement photographique de nos clichés mesurant 50 centimètres sur 60 centimètres (voir fig. 34). En haut du bloc, un ovale indique la face avec sa large bouche et tout autour une série de traits;

au-dessous, au point correspondant au menton, trois traits encore. A gauche de la face une croix à branches égales. Plus bas les deux mains

Fig. 35. — Utilisation, par léger façonnement, des saillies d'un bloc naturel, puis gravure pour représenter deux personnages.

marquées ici par quatre traits seulement. Sous la main gauche un cercle et un second à côté de la main droite. Un large ovale placé plus bas figure

le nombril ou les organes génitaux. Au milieu, 3 petits personnages du type poupée, celui de droite mal indiqué. D'ailleurs la photogravure (fig. 34) d'après notre photographie, rend bien compte de l'étrange aspect de ce gros bloc qui se dresse dans un champ tout près d'une haie.

Les figures humaines ne sont pas toujours isolées. Elles forment souvent de véritables scènes où l'on peut voir parfois réunis presque tous les éléments graphiques dont nous venons de parler.

C'est ainsi qu'on peut observer des groupes de deux personnages. La photogravure ci-dessus (voir fig. 35) en est un bon spécimen. L'utilisation des saillies du rocher, circonscrites par des traits artificiels, ou des fissures naturelles souvent artificiellement élargies, donne à ce groupe un curieux aspect. A gauche on pourrait reconnaître un type masculin avec des traits

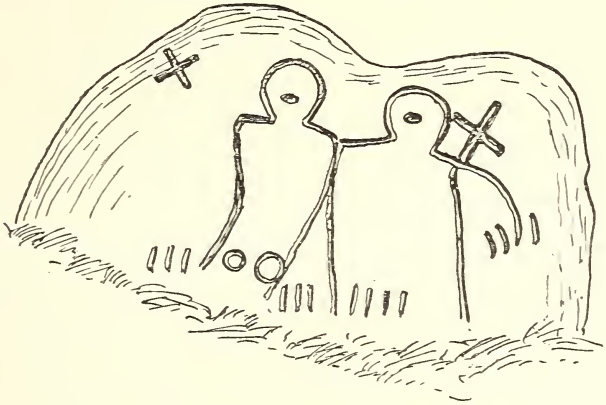

Fig. 36. — Deux personnages du type poupée avec croix.

sous la face figurant la barbe ou un collier (?) et à sa droite, des traits partie naturels, partie artificiels, représentant un arc (?) ou tout autre chose. La figure placée à droite avec les volumineuses saillies du rocher figurerait plutôt un sujet féminin à gros abdomen accentué par quelques incisures artificielles dans le granite. Notre photographie, qui, comme toutes les autres d'ailleurs, n'a subi aucune retouche, rend bien le curieux aspect de ce groupe.

Deux autres rochers représentent une scène analogue où on pourrait voir l'homme et la femme. L'un de ces groupes est accompagné de deux croix (voir fig. 36). Il y a aussi des scènes à plusieurs personnages, telle par exemple celle qui existe précisément derrière le bloc où se trouve la figure humaine avec les deux animaux (voir fig. 28). Il y a une suite, d'environ cinq personnages placés l'un à côté de l'autre et semblant se tenir par les bras. Ils sont accompagnés de divers accessoires : crosse, croix, etc.

Sur un autre bloc, il y a encore une série de six personnages côte à côte et, à côté d'eux, deux cercles concentriques avec trait perpendiculaire du type des figures de l'Inde et d'Ecosse.

Enfin un très grand bloc, aujourd'hui disparu, que nous ne connaissons

que par le dessin de l'abbé Airault, montrait 8 personnages, dont un au centre, les bras écartés, et deux animaux tous groupés de façon à former une scène compliquée.

Sur plusieurs pierres, il existe des figurations humaines associées à des images d'animaux ; la figure 37 en donne d'ailleurs un bon exemple. Sur ce bloc il y a à la fois un grand personnage du type poupée, un animal, un

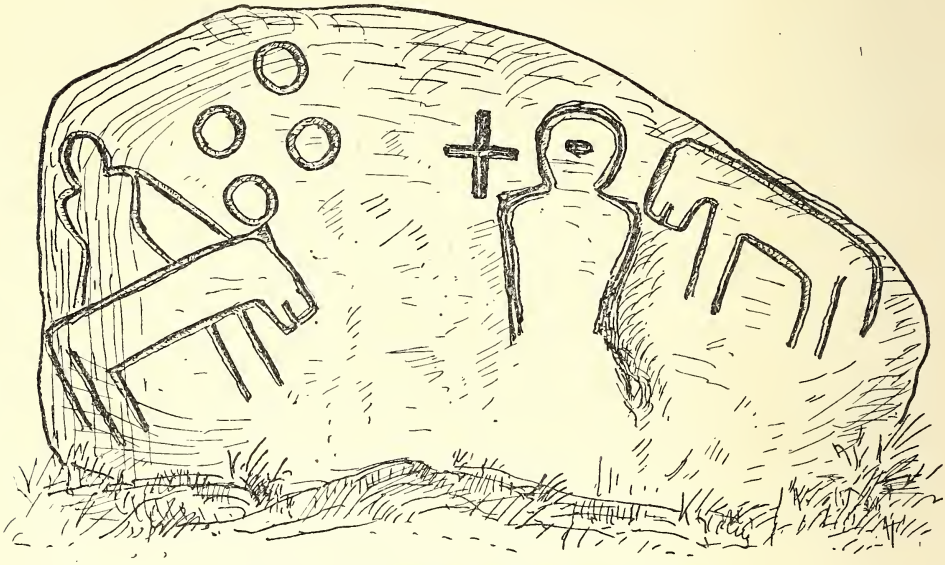

Fig. 37. — Bloc avec figuration d'une scène complète.

animal et son cavalier, quatre cercles et une croix. D'ailleurs cette association des figures humaines, d'animaux et de divers signes, est très fréquente.

Tel est en quelques mots ce très curieux ensemble de plus de 40 blocs gravés. Comme chacun porte plusieurs figures, c'est donc une série de plus de 200 gravures qui existe encore actuellement autour de la ferme de la Vaulx, et nous avons vu qu'on en avait détruit un grand nombre.

Deux questions peuvent se poser. D'abord l'usage, ensuite l'âge de ces monuments. L'usage ne paraît guère pouvoir être autre que celui de toutes les gravures rupestres : c'est dans un but commémoratif ou religieux, fétichique plutôt, que ces figures ont été péniblement gravées sur ce granit fort dur.

Ces gravures ont-elles été faites avec la pierre ou du métal? Nous dirons tout d'abord que malgré nos recherches les plus minutieuses nous n'avons pas trouvé, sur tout le territoire de la ferme de la Vaulx, la moindre trace de silex taillés ou de ces curieux petits galets de quartz usés, découverts par Béraud avec des silex taillés dans toute la région, sauf en ce point. Il semble que les rochers de la Vaulx ont été gravés avec des instruments en

métal, sans qu'on puisse pourtant l'affirmer, des outils en pierre pouvant fort bien entamer le granite.

Quel âge peut-on leur attribuer? Deux impressions inverses peuvent être éprouvées à la vue de ces monuments. On peut les rajeunir considérablement et les considérer comme étant d'époque barbare. Ou, au contraire, les faire remonter jusqu'à l'époque néolithique. En faveur de la première hypothèse on pourrait considérer que l'autel sus-indiqué, que les croix, le grand personnage en croix, sont des symboles chrétiens.

Au contraire, pour appuyer l'attribution au néolithique, on pourrait faire remarquer l'analogie de certaines de ces figures avec les figures de Coizard, dans la vallée du Grand-Morin, où, dans ses fameuses grottes sépulcrales artificielles néolithiques, de Baye a trouvé des images analogues.

Mais en examinant les choses d'un peu près, il ne paraît pas que ces attributions puissent entraîner la conviction. Ces ressemblances ne peuvent guère être considérées que comme des analogies et non des identités. Au contraire la comparaison minutieuse avec les statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn qu'a décrites l'abbé Hermet, avec les dalles de Castelnau-Valence et d'autres points du Gard, permet de rapprocher nos gravures d'une façon bien plus précise de ces monuments. Or on sait que ceux-ci sont considérés comme étant de l'époque du bronze ou même halstattienne. On pourrait donc, non sans de grandes réserves, proposer l'attribution à cette époque des gravures de la ferme de la Vaulx. On s'expliquerait ainsi l'association de figures semblant jurer ensemble, et qui pourraient faire croire à des adjonctions ultérieures, certainement possibles, mais qui, dans l'ensemble des conditions techniques des gravures, ne paraît pas probable. On ne voit en effet aucune difficulté à ce qu'à cette époque il y ait, mélangés aux grossières figures traditionnelles locales, des images, des symboles d'une civilisation plus avancée qui auraient parfaitement pu être importés.

Il est évident en effet que dans les divers signes que nous avons relevés et figurés ci-dessus (fig. 26 et 27) il en est qui ressemblent absolument, comme nous l'avons dit, à divers signes des écritures primitives périméditerranéennes. Leur parenté n'aurait rien d'impossible si l'on admet que nos gravures remontent seulement du VIIIe au XIIe ou XIVe siècle avant l'ère, ce qui correspond à peu près au début de l'hallstattien et aux périodes 3, 4 et 5 du bronze, d'après la chronologie de Montelius.

Quoi qu'il en soit de cette interprétation, que nous ne donnons, bien entendu, encore une fois, que sous les plus expresses réserves et à titre de simple hypothèse déduite de nos observations, nous avons pensé que ce curieux et unique ensemble méritait d'être signalé, et la première de ces études communiquée à l'Académie des Inscriptions. L'exposé qu'on vient de lire est le développement de cette présentation. Il permettra de se faire une idée de ce que sont ces monuments en attendant que nous publiions, dans un travail d'ensemble, la description et la figuration de toutes ces gravures.

SINGES HYBRIDES

Ernest Hæckel, le célèbre naturaliste d'Iéna, a passé cinq mois, d'octobre 1900 à mars 1901, à Singapore, à Java et à Sumatra. A la suite de ce voyage, il a publié, dans la *Deutsche Rundschau* (février à septembre 1901), d'intéressants articles sous ce titre : L'Insulinde; lettres d'un voyageur en Malaisie (*Aus Insulinde; Malayische Reisebriefe*).

Un passage de ces lettres nous a paru particulièrement mériter d'être noté. Au jardin zoologique de Singapore, « deux singes d'espèces (*Arten*) très différentes, un macaque commun (Macacus cynomolgus) et un grand singe-cochon (Inuus nemestrinus) habitent en commun depuis plusieurs années une grande cage. Bien qu'ils soient de genres (*Gattungen*) très dissemblables pour la grandeur et la conformation, leur croisement a été fécond et leurs métis se montrent également féconds. »

Ch. D.

Nous rappellerons, à ce sujet, que si « l'existence d'hybrides bigénères est aussi certaine, quoique plus rare, que celle des métis congénères » (Isid.-Geoffroy Saint-Hilaire), cette existence chez les Primates ne paraît pas encore pleinement démontrée. Le croisement fécond du macaque ordinaire (Macacus cynomolgus) avec le maimon ou singe-cochon, dont parle ici Hæckel, était déjà connu : un métis de ces deux espèces avait été vu par Fitzinger (cité par Hyrtl, *Acad. des Sciences de Vienne*, t. XIII, 1854, p. 149), en 1852, dans une ménagerie particulière. Mais la question est de savoir si ces deux espèces sont ou ne sont pas de genres différents. Pour beaucoup de naturalistes, le maimon (Macacus nemestrinus) appartient au genre macaque, de même que le magot.

G. H.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

GÉNÉRALITÉS SUR L'AFRIQUE[1]

LE PAYS — LES HABITANTS

Par J. HUGUET

I

Dans les ouvrages classiques, on omet généralement de donner l'étymologie du mot Afrique. Puisque nos contemporains sont muets sur ce point particulier, remontons le cours des siècles et demandons la solution de la question à deux auteurs illustres en leur temps, qui ont écrit, l'un au XIe siècle, l'autre à la fin du XVe, El-Bakri et Léon l'Africain.

D'après El-Bakri[2] « quelques-uns disent qu'Ifrikiya signifie la *reine du ciel* (il y a là une erreur manifeste). D'autres prétendent que l'Ifrikiya fut ainsi appelée du nom d'Ifricos, fils d'Abraha, fils d'Er-Raïch, qui, ayant conduit une armée vers l'occident et jusqu'à Tanger dans le pays des Berbers, bâtit la ville d'Ifrikiya, lui donnant son nom. D'autres encore disent qu'elle porte le nom de Farek, fils d'Abraham et de Cetura (?) seconde femme de ce patriarche. Selon une autre explication, les Africains (Afareca) et leur pays Ifrikiya furent ainsi nommés parce que ce peuple descendait de Farek, fils de Misraïm (?). Enfin, on a prétendu que l'Ifrikiya portait en réalité le nom de Libiya, fille de Yacouah, fils de Younoch, fondateur de la ville de Menfich (Memphis) en Égypte; comme cette femme avait possédé tout le royaume de l'Ifrikiya, elle lui laissa son nom. »

Comme bien l'on pense, quand un auteur présente tant de versions contradictoires, il y a quelque chance pour qu'aucune ne soit exacte.

L'opinion de Léon l'Africain[3], qui écrivit sa relation quatre siècles plus tard, paraît beaucoup plus admissible.

1. Conférences faites à l'École d'Anthropologie en janvier-février 1904.
2. *Journ. asiat.*, p. 463, 1859, trad. de Slane.
3. Tome I, page 1, trad. de Jean Temporal, Paris, 1830, édit. du Gouvernement.

D'après lui, « l'Afrique, en langage arabesque, est appelée Ifrichia, de ce mot Faraca, qui vaut autant à dire en langage des Arabes comme en notre vulgaire, *divisée*. Ainsi aurait-elle été dénommée, soit parce que l'Afrique est séparée de l'Europe par la Méditerranée et de l'Asie par le Nil, soit parce que Ifricus, roi de l'heureuse Arabie, ayant perdu son royaume, aurait passé le Nil en grande hâte, ne s'arrêtant qu'auprès du Carthage ». « Et, ajoute Léon l'Africain, est venu que les Arabes, par toute l'Afrique, ne tiennent quasi autre religion que celle de Carthage, et pour toute l'Afrique comprennent seulement la partie occidentale. »

Sans s'égarer si loin, on peut considérer comme plus logique de se ranger en partie à la première opinion rapportée par Léon l'Africain, à savoir que le nom d'Afrique a été donné à ce pays parce qu'il était presque entièrement séparé des autres parties de l'ancien continent, enfin et surtout parce que ses côtes étaient considérées par les indigènes comme extrêmement divisées et découpées. En dernière analyse, c'est à cette explication que je crois devoir m'arrêter. Puisque je viens d'être conduit à parler de la configuration générale du continent africain, je ne saurais trop insister sur ce fait aujourd'hui bien connu, à savoir que l'Afrique n'a pas été toujours isolée telle qu'elle nous paraît l'être sur les cartes. Très voisine de l'Espagne, peu éloignée de l'Italie et de la Grèce, l'Afrique figurerait une île si elle n'était reliée par l'Égypte au sol asiatique.

Cette conception serait insuffisante si nous ne venions la doubler des enseignements récents de la science qui font ressortir les relations géologiques de l'île de Madagascar avec le continent indien [1]. D'après Oldham, la similitude des flores fossiles du trias du sud africain et de l'Inde prouve l'existence d'un continent indo-africain qui devait occuper une longue partie du Pacifique actuel. D'autre part on sait, d'après Neumayr, et son opinion a été confirmée depuis, on sait, dis-je, d'après le savant autrichien Neumayr, que les dépôts jurassiques de l'Afrique orientale et de la côte occidentale de Madagascar semblent bien s'être formés sans une grande mer intérieure, une Méditerranée éthiopique qui aurait été séparée du Pacifique par une presqu'île indo-malgache. Oldham et plus récemment M. Boule ont signalé que, par son facies biologique, le crétacé supérieur de Madagascar se rapproche de celui de l'Inde, et montré qu'une connexion terrestre a dû exister pendant cette époque géologique entre le continent africain, Madagascar et l'Indoustan. Naguère enfin M. de Lapparent pouvait écrire :

1. Caustier, *Le monde malgache*, in *Rev. sc. pures*.

« Ce n'est pas seulement dans le nord, sur les régions de la Libye et de l'Atlas, que les mers crétacées et tertiaires ont réussi à empiéter, c'est aussi dans la partie centrale, entre le Sénégal et le Tchad. De la sorte, au moment où la mer lutétienne couvrait la contrée de Paris et où sur ses bords croissaient les palmiers-éventails; alors que, sur l'emplacement des futures Pyrénées la même mer édifiait les assises du calcaire à nummulites, l'Afrique du Nord ne formait guère qu'une île, comprenant les massifs actuels de l'Aïr, des Tassili, de l'Ahaggar et du Touat. Une autre île ou presqu'île surgissait en Ethiopie, entourée à l'ouest par la mer de Bilma, à l'est par une autre mer, dont les traces se retrouvent dans la terre des Somalis, sur le bord de l'Afrique orientale et à Madagascar.

« Ainsi s'explique le climat dont jouissaient alors les régions situées au nord d'une pareille Méditerranée. D'autre part, si le régime désertique a pris possession du Sahara, du moins cette modification ne remonte-t-elle pas, comme on le croyait, à l'aurore des temps secondaires, et sans recourir à l'hypothèse aujourd'hui abandonnée d'une mer saharienne contemporaine des grands glaciers alpins, on n'est plus forcé d'infliger à l'Afrique du Nord la monotone histoire d'une émersion indéfiniment prolongée [1].... »

Il avait raison, Jean Temporal, traducteur de la relation du grand Léon l'Africain [2], lorsqu'en 1556 il répétait après bien d'autres :

> Car (comme ont dit les vieux proverbiaux),
> Toujours Afrique apporte cas nouveaux.

Mais le consciencieux traducteur s'abusait grandement lorsque dans sa sommaire Commandation de l'histoire africaine, il se croyait déjà en droit d'écrire :

> Mais maintenant, par terre et mer ouverte,
> Est amplement l'Afrique découverte [3].

En effet, pour percer à jour les derniers et plus grands mystères du continent africain, c'est au XIXe siècle qu'il a fallu arriver. Si elle a été longtemps ignorée, l'Afrique n'en a pas moins été suffisamment entrevue par quelques auteurs et parmi eux je dois citer le voyageur Jean Mocquet, garde du Cabinet des Singularités du roi Louis XIII, qui explora diverses parties de l'Afrique, en 1601, 1605, 1607. Jean Mocquet, après avoir énuméré les deux premières parties « de notre première continente [4] » c'est-à-dire l'Europe et l'Asie, va nous parler

1. De Lapparent, *La Géographie*, 15 juin 1903.
2. Ce « Maure natif de Grenade » dont la relation fut une des plus importantes du XVe siècle.
3. *Ibid.*, XVIII.
4. *Ibid.*, pages 19 et 20.

de « la dernière partie de cette première Terre ferme, l'Afrique, séparée de l'Europe par la mer Méditerranée, et de l'Asie par l'isthme d'Égypte et la mer Rouge, faisant comme une péninsule environnée de mer partout fors par cette encolure de terre qui est entre l'Égypte et la Palestine. Ses provinces principales sont Égypte, Barbarie, Fez et Maroc, Ethiopie ou Abyssinie, Nubie, Lybie, Guinée, Congo, Monomotapa et autres de la côte du Midi. Cette partie est fertile en quelques endroits, mais elle contient de grands déserts et sablonnières sans eau. La partie d'Afrique inconnue aux anciens, et découverte par les Portugais environ l'an 1497, est appelée par les Arabes Zanzibar et s'étend depuis les lacs d'où le Nil prend son origine jusqu'au cap de Bonne-Espérance [1] ».

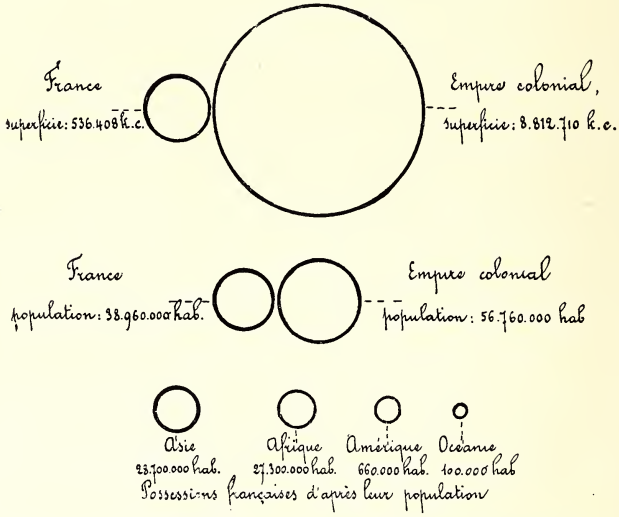

Fig. 38. — France et possessions françaises; superficie et population comparées[2]. — Superficie de la terre ferme : 136 500 000 k. q. — Population totale de la terre : 1 611 496 000 hab.

Pour mieux faire la comparaison de ce que les anciens connaissaient de l'Afrique et de ce que nous en savons à l'époque actuelle, il faut successivement examiner les diverses représentations qui ont été exécutées d'après :

Hérodote, au Ve siècle avant notre ère;

Ptolémée, au IIe siècle après notre ère;

Édrisi, au XIIe siècle;

1. *Ibid.*, p. 21.

2. Je signalerai que pour dresser les schémas des planches de cet article, j'ai adopté les chiffres donnés par Hickmann dans son *Atlas universel*, éd. de 1902.

Martin Behaïm, au xve siècle ;
Dapper, au xviie siècle.
D'Anville, au xviiie siècle.

Il faut enfin, et c'est ce que j'ai fait, dresser une carte des principales missions exécutées jusqu'à 1903. La seule inspection de ce document convaincra que l'Afrique va devenir, avant bien longtemps, le moins mystérieux des continents.

Ces sept cartes suffiront à nous documenter amplement pour les considérations que j'ai à exposer. Les cartes anciennes citées ici sont reproduites dans l'*Africa* de Hahn, 1901, p. 9 et 10. Je me bornerai à renvoyer au xxixe chapitre, 2e vol., du magnifique ouvrage de Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, ceux qui voudront en outre consulter la carte d'Afrique dans le monde d'Homère, la carte d'Hékatée 500 av. notre ère, celles de la *Margarita philosophica*, 1303 ap. J. C., de John Ruysch, 1508, de Sylvannus, 1511, de Verrazano, 1529, de Sébastien Cabot au xvie siècle, etc.

Les érudits ont distingué trois parts à faire dans l'œuvre d'Hérodote, celles de l'historien, du géographe et de l'archéologue. Comme historien, son témoignage est suspect, comme archéologue et comme géographe il s'est montré remarquable ; on ne saurait trop rappeler qu'il fut le premier à considérer l'Égypte comme une terre de formation nouvelle et « un présent » du fleuve. C'est vraiment d'Hérodote que datent nos premières notions précises sur l'Afrique : il parle d'Arabie, d'Égypte, d'Éthiopie, de Libye, et cite les principaux peuples dont le nom lui a été transmis, les Adrymachides, les Garamantes, les Nasamons, les Gysantes, les Atlantes, etc.

Les géographes mathématiciens Hipparque, Marin de Tyr, Ptolémée, devaient plus tard supposer l'Afrique contournée à l'est parallèlement à l'Asie et limitant la mer des Indes comme une sorte de mer Méditerranée. Les informations s'étendent surtout sur ce qui concerne les régions du haut Nil. Les parties intérieures de la carte de Ptolémée sont chargées de noms de peuples nombreux et auparavant inconnus. Ces peuples et tribus figurent jusqu'à la hauteur de l'équateur et au-dessous ; cette extension était excessive, car ainsi que l'a écrit M. Vivien de St-Martin, *nulle part les notions des anciens sur l'Afrique intérieure n'ont franchi le grand désert et n'ont atteint le Soudan.*

Edrisi, dont la magnifique description de l'Afrique et de l'Espagne au xiie siècle a été plusieurs fois traduite en français, nous a fait connaître ce que les Arabes savaient de l'Afrique à cette époque. Un savant italien, M. Amari, a pu écrire dans sa *Storia dei musulmani di Sicilia* que le travail d'Edrisi tient le premier rang parmi tous les tra-

vaux géographiques du moyen âge. Un savant français, M. Reinaud, dans son introduction à la géographie d'Aboulféda, a pu dire d'Edrisi que « son ouvrage pris dans son ensemble est comme celui de Strabon un véritable monument élevé à la Géographie ». Ceux qui s'intéressent à l'histoire des populations africaines doivent lire Edrisi dont maints passages importants sont à retenir, à côté d'autres non moins précieux empruntés à El-Bakri (XIe s.), Ibn Batoutah (XIVe s.), Ibn Khaldoun (fin XIVe s.), Léon l'Africain (XVe s.), etc.

La carte dite de Martin Behaïm a été établie par le cosmographe allemand de ce nom qui, en 1484, accompagna Diego Cam à l'embouchure du Congo. Elle nous donne une idée de la façon dont, à ce moment, on se représentait l'Afrique.

Enfin celles de Dapper et de d'Anville servent de transition entre les cartes si imparfaites du XVe siècle et celles d'aujourd'hui.

Il est intéressant de rapprocher ces divers documents qui n'ont qu'un intérêt historique de la carte que je viens d'établir et où l'on voit les principaux itinéraires des explorateurs qui ont sillonné l'Afrique. En relevant parmi ces noms ceux qui sont français, on se dit avec raison que de tout temps nous avons cherché à porter en Afrique, plus encore que partout ailleurs, la cause de la civilisation et de la paix. En avons-nous été récompensés comme cela eût été équitable? Non, assurément. Il fut un temps où l'on pouvait dire de nous : « La renommée des François a été telle par leurs conquêtes en Orient, que leur nom y est demeuré pour mémoire éternelle, en ce qu'encore aujourd'hui pour toute l'Asie et Afrique on appelle du nom de Franghi tous ceux qui viennent de l'Occident et de l'Europe, de quelque contrée qu'ils soient[1] ».

Depuis quelque temps, il semble que nous reprenions quelque peu de notre prestige passé et dans un remarquable article publié il y a quelques jours à peine sous la signature d'un éminent étranger, M. Charles Dilke, j'ai été heureux de lire le passage suivant :

« Ceux d'entre nous qui ont combattu toute leur vie pour la cause antiesclavagiste se sont efforcés d'apprécier impartialement la conduite des puissances. Tandis qu'ils en sont venus dans ces dernières années à considérer l'État du Congo comme le plus détestable qu'on puisse imaginer, ils n'ont pas hésité à placer la France en Afrique, au point de vue humanitaire, au-dessus de l'Allemagne et au-dessus de nous-même[2]. »

1. Jean Mocquet, *loc. cit.*, avant-propos, p. 18.
2. Ch. Dilke, M. Etienne et l'État du Congo, *Revue politique et parlementaire* janvier 1904.

Je n'insiste pas davantage sur ce point et je reviens aux généralités concernant la terre d'Afrique et ses habitants.

J'ai dessiné ici sous la forme d'une pyramide (fig. 39) un schéma de la surface totale de l'Afrique qui a, comme on sait, près de 30 millions de kilomètres carrés. J'ai distingué la surface cultivée 12 p. 100, des bois 25 p. 100, des déserts 28 p. 100, des pâturages et steppes 35 p. 100, en séparant par un large trait les zones fertiles des zones incultes ou trop peu productives.

L'Afrique nous présente donc seulement 35 p. 100 de régions utiles ; car, à mon avis, les pâturages qui sont groupés avec les steppes ne sauraient être considérés comme ayant la valeur que le terme de pâturages leur impliquerait en France. En Afrique, je crois qu'il importe de distinguer les pâturages désertiques, les pâturages pour troupeaux de nomades [1], les pâturages pour sédentaires. En ce qui concerne les déserts, il y a aussi quelques explications complémentaires à présenter pour distinguer le désert absolu (hammada, gantera), le désert relatif (dunes), le désert temporaire (kalahari), la région désertique qui a des lits d'oueds productifs et des heïchas [2], etc. Après les constatations qui précèdent, ce qui doit le plus nous intéresser c'est de connaître ce que l'Europe s'est attribué de territoires africains. J'ai établi des groupes de schémas concernant les possessions européennes en Afrique et les principaux états représentés suivant l'importance de leur population (fig. 40).

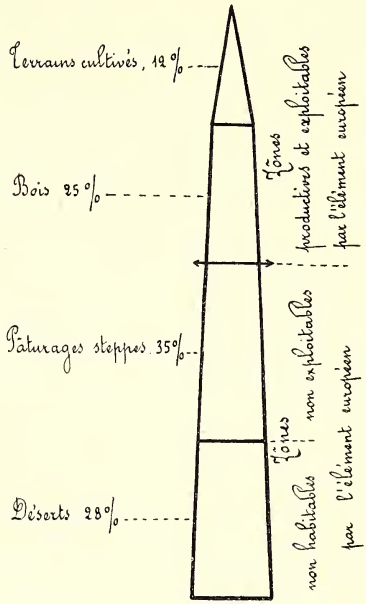

Fig. 39. — Afrique (superficie totale, 29 825 000 kil. c.), divisée en zones productives et en zones stériles.

On remarquera que j'ai rapproché l'Égypte et le Soudan égyptien des possessions anglaises, cela permettra de se faire une idée plus exacte de l'importance du chiffre des populations indigènes réunies

1. Il s'agit ici des nomades pasteurs que je distingue des grands nomades lesquels vivent dans les déserts et sont des nomades chasseurs.
2. Heïcha : bas-fond pourvu de végétation saharienne.

aujourd'hui provisoirement, demain peut-être d'une façon définitive, sous l'autorité de l'Angleterre [1].

J'ai consacré aux possessions et aux populations de l'Afrique française un groupe de schémas ayant pour but de mieux faire ressortir l'immensité de nos possessions pour une population assez réduite. La faute en est au Sahara qui, pour 4 millions de kilom. carrés, nous donne 3 millions d'habitants, soit un tiers seulement de plus que la Tunisie qui a 2 millions d'habitants sur 100 000 kilom. carrés.

Comme chiffre de population, la France gouverne en Afrique un

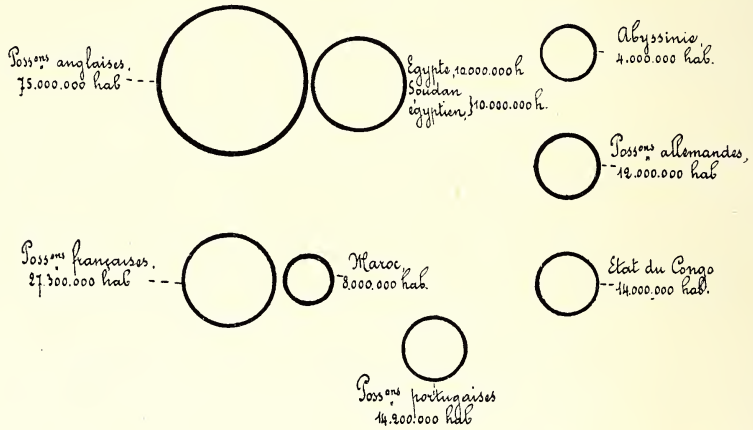

Fig. 40. — Afrique. Possessions de la France et des principaux états; leur importance d'après leur population.

peu moins du double d'indigènes que n'en a le Portugal, alors que l'Angleterre en a sous son autorité, en fait sinon en droit, trois fois plus que la France.

Si nous laissons de côté les envahisseurs européens et les divers lotissements que se sont attribués les grands états d'Europe, pour considérer l'Afrique au point de vue des climats et de ses conditions d'habitabilité, nous remarquons que l'Afrique a dans son ensemble un climat tropical, donc généralement humide et très chaud, et qui résulte de sa position sur l'équateur et en grande partie entre les deux tropiques. Dans une carte éditée par l'Institut de Leipzig, on peut voir figurés les déserts, les steppes, les forêts et enfin la zone tropicale proprement dite. Une semblable division, pour si artificielle qu'elle soit, n'en a pas moins son intérêt. Cette carte, du reste,

1. Au moment où ces lignes étaient écrites, on ne connaissait pas encore le récent accord anglo-français.

peut être considérée comme un schéma de celle mieux comprise et plus étudiée que Ratzel a dressée[1] et où l'on voit représentés sous des teintes différentes les territoires :

des agriculteurs;
des pasteurs;
des agriculteurs, pasteurs dominant;
des peuples primitifs sans cultivateurs ni éleveurs;
des forêts et chasseurs.

II

Les recherches récentes des géologues nous ont donc conduit à affirmer l'existence d'un continent indo-africain contemporain du juras-

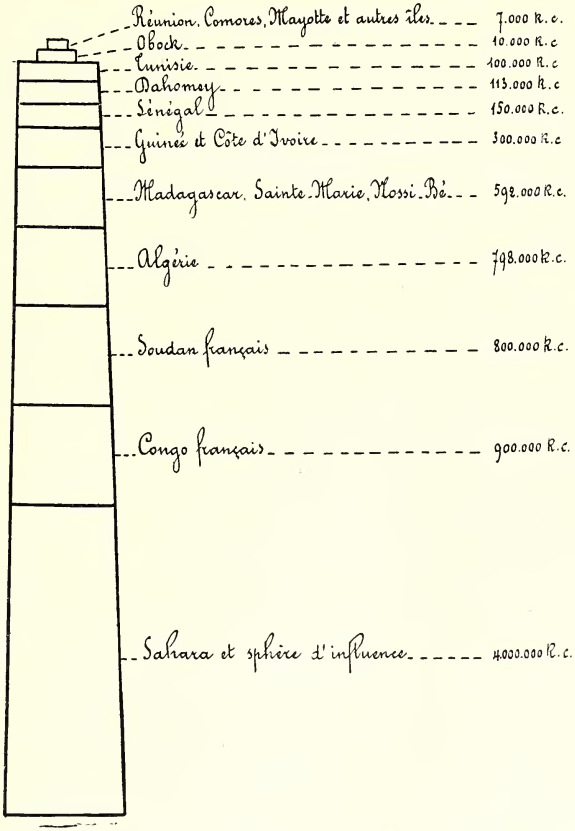

Fig. 41. — Afrique. Superficie des possessions françaises.

sique et du crétacé supérieur. Tel est l'état actuel de la science. Et

1. *Kultur Karte von Africa* in Fredrich Hahn, *loc. cit.*, p. 115.

avant d'aller plus loin je suis obligé d'appeler l'attention sur la haute conception d'Hæckel qui, dès 1866, établissait l'existence d'un anthropopithécoïde précurseur de l'homme. Or, on sait ce qu'il advint en 1896, c'était la découverte du *pithecanthropus*. D'autre part, ce même savant ayant eu aussi à rechercher la patrie primitive de l'homme

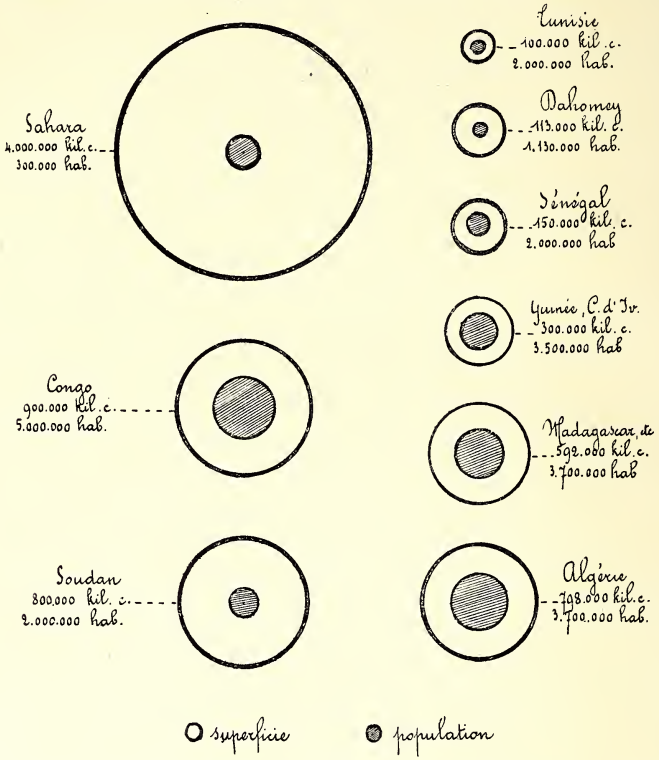

Fig. 42. — Afrique. Schéma comparatif de la superficie et de la population des principaux territoires.

écrivait ce qui suit dans son *Histoire de la Création des êtres organisés* (p. 89) : « Ce continent était vraisemblablement situé au sud de l'Asie actuelle à laquelle il se reliait sans doute directement. A l'est, il rejoignait les Indes et les îles de la Sonde; à l'ouest il touchait à Madagascar et à l'Afrique sud-orientale. Déjà, précédemment, nous avons noté que nombre de faits de géographie animale et végétale rendaient vraisemblable l'antique existence de ce continent au sud de l'Inde. L'Anglais Sclater a appelé ce continent disparu *Lémurie*, d'après les prosimiens qui le caractérisaient. Si l'on admet que cette Lémurie a été la patrie primitive de l'homme, alors, il est très facile

d'expliquer, en évoquant l'émigration, la distribution géographique du genre humain. »

Voici donc que la Lémurie ne serait plus le résultat d'une conception hypothétique. L'importance des recherches actuelles a pour nous d'autant plus d'intérêt que la confirmation de son existence vise tout particulièrement le continent indo-malgache-africain. Je n'insisterai pas sur ces questions, pour si intéressantes qu'elles soient, me bornant à recommander de consulter, en outre du beau livre de Hæckel[1], le *Traité d'Anthropologie* de MM. Hervé et Hovelacque, le livre d'Abel Hovelacque, *Notre Ancêtre*, le *Préhistorique* de Mortillet père, enfin le très intéressant article de M. G. Hervé sur la Généalogie de l'homme dans le *Dictionnaire des Sciences anthropologiques*.

Abordons maintenant les classifications générales, en leur empruntant au point de vue descriptif, analytique et critique les renseignements qu'elles contiennent sur les groupes africains des populations humaines.

De toutes ces classifications, la plus importante pour nous est celle de Hæckel donnée par lui sous le nom d'arbre généalogique des 12 espèces humaines. D'après cet auteur, des hommes-singes, puis des hommes primitifs sont descendus :

Les léiostriques ou hommes à cheveux lisses, et les ulotriques ou à chevelure laineuse;

Des léiostriques proviennent les euthycomes (h. à cheveux droits);

Des ulotriques, les lophocomes (h. à cheveux en touffes) et les ériocomes (h. à cheveux en toison);

Des promalais australiens issus des euthycomes (h. à cheveux droits) sont issus les Malais, puis de ceux-ci les Soudaniens;

Des euplocamiens (h. à cheveux bouclés) descendent successivement les Nubiens, les Dongolas, les Foulahs, de ceux-ci enfin les Méditerranéens qui donnent naissance aux Sémites.

Les Papous et les Hottentots proviennent des lophocomes, les Cafres et les Negres des ériocomes.

Le tableau taxinomique de Hæckel est d'un haut intérêt parce qu'il contient, outre la nomenclature des espèces, l'indication des races, de leur patrie et aussi celle de l'orientation de leur émigration.

1. Hæckel écrivait du reste à ce sujet (p. 584), il y a déjà de nombreuses années : « Pourtant il est fort possible que cet hypothétique berceau du genre humain ait été situé à l'est dans l'Inde, en deçà ou au delà du Gange, ou plus à l'ouest, dans l'Afrique Orientale. Espérons que d'habiles recherches, surtout d'anthropologie comparée et de paléontologie, nous mettront en état de déterminer plus exactement la situation probable de la patrie primitive de l'homme. »

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES 12 ESPÈCES HUMAINES (*partie Afrique*)
PAR LE PROF. HÆCKEL

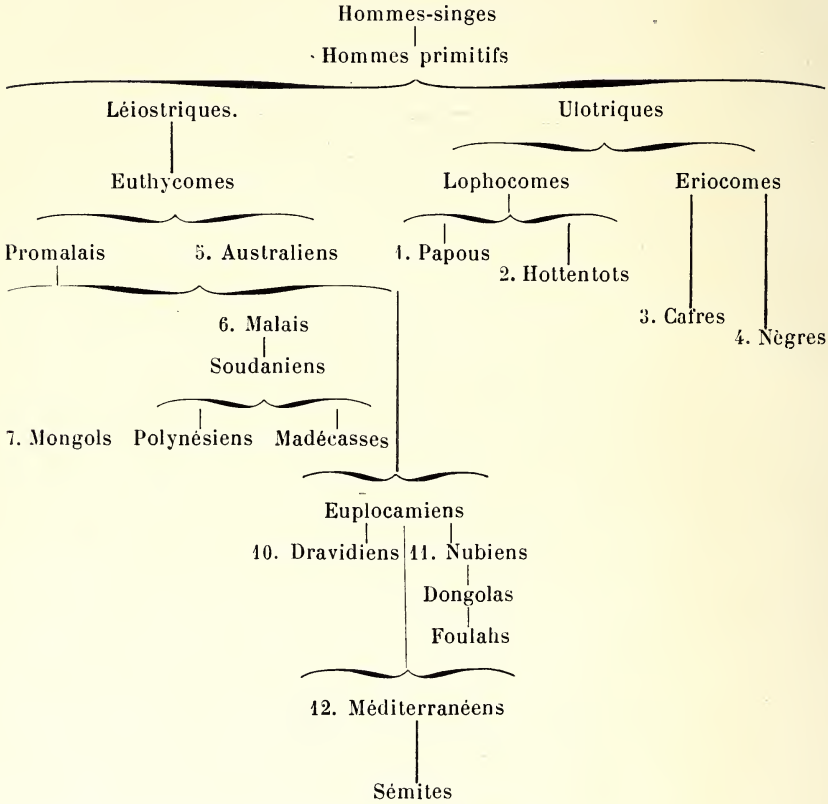

Nota : 7. Mongols. — 8. Arctiques. — 9. Américains.

Dans la carte qui accompagne le tableau taxinomique des races humaines, le professeur Hæckel a établi l'esquisse hypothétique de l'origine monophyléique des douze espèces à partir de la souche lémurienne. En ce qui concerne l'Afrique, l'occupation humaine se serait effectuée par deux voies : la voie arabo-égyptienne pour les onzième (nubienne) et douzième (méditerranéenne) espèces, et la voie africaine orientale pour les quatrième, troisième et deuxième espèces : Nègres, Cafres, Hottentots.

Dès l'époque où l'on s'était mis à étudier attentivement la conformation du crâne et la direction de la mâchoire inférieure, il devenait naturel de chercher là des motifs de groupement ou de sépara-

tion des différentes races humaines. C'est pour faire ressortir le parti tiré de cette conception par différents auteurs et par Retzius en particulier, qu'il faut comparer les classifications établies par ce dernier à différentes époques, en 1842, 1844, 1852, 1856. On y observe le même principe de division des différents types humains en dolichocéphales orthognathes, dolichocéphales prognathes, brachycéphales orthognathes, brachycéphales prognathes.

TABLEAU TAXINOMIQUE DES 12 ESPÈCES ET DES 36 RACES HUMAINES
par LE PROF. HÆCKEL
(*partie Afrique*)

ESPÈCES	RACES	PATRIE	ÉMIGRATION VENANT DU :
1. Papoua (Homo papua).	1.....		
	2.....		
	3.....		
	4.....		
2. Hottentot (Homo hottentotus).	5. Hottentots.	Cap de Bonne-Espérance.	Nord-est.
	6. Boschimans.	Id.	Id.
3. Cafre (Homo cafer).	7. Cafres-Zoulous.	Afrique sud-orientale.	Nord.
	8. Bechuanas.	Sud de l'Afrique centrale.	Nord-est.
	9. Cafres du Congo.	Afrique sud-occidentale.	Est.
4. Nègre (Homo niger).	10. Nègres Tibous.	Pays de Tibou.	Sud-est.
	11. Nègres Soudaniens.	Soudan.	Est.
	12. Sénégambiens.	Sénégambie.	Est.
	13. Nigritiens.	Nigritie.	Est.
5. Australien (Homo australis).	14.....		
	15.....		
6. Malais (Homo malayus).	16.....		
	17.....		
	18. Madécasses.	Madagascar.	Est.
7. Mongol (Homo mongolus).	19.....		
	20.....		
	21.....		
	22.....		
8. Homme arctique (Homo arcticus).	23.....		
	24.....		
9. Américain (Homo americanus).	25.....		
	26.....		
	27.....		
	28.....		
10. Dravidien (Homo dravida).	29.....		
	30.....		
11. Nubien (Homo nuba).	31. Dongoliens.	Nubie.	Est.
	32. Foulahs.	Pays foulah.	Est.
12. Méditerranéen (Homo mediterraneus).	33.....		
	34.....		
	35.....		
	36. Sémites.	Arabie, Nord de l'Afrique.	Est.

Pour ce qui a trait à l'Afrique, remarquons que Retzius, dans sa classification de 1844 fait figurer les Nubiens et les Abyssins avec les Berbères dans les dolichocéphales orthognathes; tandis qu'en 1852, les Kabyles, Touareg, Nubiens, Abyssins passent dans les dolichocéphales prognathes, les Arabes restant mentionnés seuls dans les orthognates.

En 1856 on trouve les Arabes et les juifs dans les dolichocéphales orthognathes, et dans les dolichocéphales prognathes toute ces tribus africaines et les nègres.

De telles modifications ayant été apportées à diverses époques à une même classification, il suffit de les mentionner pour en faire ressortir le défaut. Du reste, Broca devait démontrer que les deux caractères sur lesquels se fondait Retzius avaient moins de valeur que n'en a l'indice nasal. Un des plans de classification les mieux compris est celui de M. de Quatrefages, en laissant toutefois de côté le principe monogéniste que l'auteur lui donne pour base.

CLASSIFICATION DE QUATREFAGES
(*partie Afrique*)

	TRONCS	BRANCHES		RAMEAUX
Espèce humaine 3 troncs.	Nègre ou éthiopique	Négrito		Malais. Mincopie.
		Africaine	tarnétan. cafre. guinéen.	
		Saab		Hottentot.
		Mélanésienne		Néo-calédonien.
	Jaune ou mongolique			
	Blanc ou caucasique	Sémitique		Sémite. Libyen.
Races mixtes juxtaposées se rattachant au tronc jaune de l'ancien continent				Malais.

M. de Quatrefages, en outre des grandes races qui se rattachent plus ou moins à chacun des troncs nègre, jaune, ou blanc, admet avec juste raison des races à éléments juxtaposés et des races à éléments fondus. Nous verrons combien, pour l'Afrique, la place à accorder aux races juxtaposées et aux races fondues est considérable.

Cette classification est infiniment supérieure à celle de F. Müller, qui a le défaut d'être trop exclusive, étant essentiellement linguistique. Ainsi que l'a écrit fort justement M. Topinard, de Quatrefages, au contraire de F. Müller (je pourrais ajouter de Retzius et de bien d'autres), puise à toutes les sources et balance toutes les considérations; de là vient la valeur particulière de sa classification.

Je mentionnerai, pour être suffisamment complet, que certains auteurs — d'Omalius d'Halloy par exemple — ont établi une classification des races d'après la coloration de la peau, la distinction des différents rameaux étant obtenue d'après les caractères ethniques.

Plus récemment, M. Topinard a proposé deux classifications : l'une, la plus ancienne, d'après la forme des cheveux[1], la forme du crâne, et la coloration de la peau; l'autre, d'après l'indice nasal, permet de grouper les races sous 3 chefs : les races blanches leptorrhiniennes les races jaunes mésorrhiniennes, les races noires platyrrhiniennes.[1]

Mais en cherchant à allier la prééminence donnée par Broca à l'indice nasal et par Is.-G. Saint-Hilaire au caractère tiré des cheveux, on n'a pas de concordance scientifique, de résultats pratiques. Cela a pu permettre à M. Abel Hovelacque d'écrire : « A quels résultats aboutit-on? à classer en un même groupe Scandinaves et Lapons », leptorrhinniens à cheveux ondés à coupe ovale, Boschiman et négritos avec platyrrhiniens à cheveux laineux et elliptiques. Il résulte de ce que nous avons dit jusqu'ici que la classification la meilleure devra être forcément complexe, parce qu'elle sera basée à la fois sur les caractères somatiques et ethniques importants.

Je présente ici comme étant conçue dans cet ordre d'idées la classification adoptée par notre distingué collègue M. Deniker dans son récent ouvrage *les Races et les peuples de la terre.*

CLASSIFICATION DES RACES HUMAINES DE DENIKER
(*partie Afrique*)

A. — Cheveux crépus, nez large.

		RACES ET SOUS-RACES
Peau jaune	stéatopygie, taille petite, dolichocéphalie...	Boschimans, s. r. Hottentots et Boschimans.
Peau foncée	brun rougeâtre, taille très petite, sous-brachy ou sous-dolicho.....	Négritos, s. r. négrilles, négritos.
	noire, taille élevée, dolichocéphalie.....	Nègre, s. r. nigritienne et bantou.
	noire brunâtre, taille moyenne, dolichocéphalie.....	Mélanésienne, s. r. papou et mélanésienne.

B. — Cheveux frisés ou ondulés.

Peau brun rougeâtre.	Nez étroit, taille élevée, dolichocéphalie.....	Ethiopienne.

1. Cheveux à coupe ronde, droits; cheveux à coupe intermédiaire, ondés frisés; cheveux à coupe elliptique, laineux.

C. Cheveux ondulés, bruns ou noirs, yeux foncés.

Peau d'un blanc basané; cheveux noirs	taille élevée, face allongée.	Nez aquilin, occiput proéminent, dolichocéphalie, face elliptique.....	Arabe ou Sémite.
		Nez droit grossier, dolichocéphalie, face quadrangulaire.....	Berbère, 4 s. r.

En Afrique comme partout ailleurs, nous avons de grandes divisions linguistiques et des groupements qui au point de vue historique et religieux peuvent avoir leur valeur particulière. Toutefois, pour qui veut faire utilement de l'ethnographie africaine, il importe de ne pas se laisser aller dans ces divers ordres d'idées à des généralisations trop hâtives.

AFRIQUE. — TAILLE MOYENNE DES HOMMES (D'APRÈS DENIKER).

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MM.
	I. — *Petites tailles (au-dessous de 1600 mm.).*	
38	Négrilles Akka du pays des Monbouttou.....	1 378
64	Boschimans de Kalahari, d'Angra Pequena, etc.....	1 529
	II. — *Tailles au-dessus de la moyenne (1600-1649 mm.).*	
50	Mzabites (Berbers du Mzab, Algérie).....	1 620
36	Batékés du Congo.....	1 641
	III. — *Tailles au-dessus de la moyenne (1650-1699 mm.).*	
32	Arabes d'Algérie.....	1 656
28	Mouchikongo du Congo.....	1 658
1 103	Berbers de Tunisie.....	1 663
29	Abyssins.....	1 669
35	Danakil de Tadjoura.....	1 670
52	Berbers de Biskra (tribu chaouïa [?]).....	1 673
244	Kabyles de la grande Kabylie.....	1 677
180	Berbers d'Algérie.....	1 680
27	Bachilanghé du Kassaï.....	1 680
2 020	Nègres des Etats-Unis.....	1 681
28	Betchouanas.....	1 684
25 828	Nègres et mulâtres des États-Unis (conscrits).....	1 694
	IV. — Grandes tailles (1 700 mm. et au-dessus).	
31	Mandingues en général.....	1 700
25	Bedjas (dits Nubiens).....	1 708
72	Cafres (Ama-Xova et Ama-Zoulou).....	1 715
56	Sandé occid. (Mendja, Akung, Aouaka, etc.).....	1 717
56	Somalis (Eyssa, Habi Aoual, etc.).....	1 723
30	Toucouleurs ou Torodo.....	1 725
62	Ouolofs, Serers et Leybous.....	1 730
25	Nègres For du Darfour.....	1 730
35	Peuls ou Foulbé du Soudan français.....	1 741

AFRIQUE. — INDICE CÉPHALIQUE
(D'APRÈS DENIKER)

NOMBRE vivant	NOMBRE crâne	GROUPES ETHNIQUES	INDICE CÉPHALIQUE vivant	INDICE CÉPHALIQUE crâne
		I. — *Dolichocéphales* [*au-dessous de 77.* — (75).]		
14	»	Muchikongo de Bakongo	72,5	»
36	»	Batéké (Congo)	73,6	»
30	»	Toucouleurs	73,8	»
»	30	Djagga (Bantou de Kilimandjaro)	»	71,9
15	»	Hottentots Orlans	74,3	»
37	»	Peuls ou Foulbé	74,3	»
35	»	Danakils de Tadjoura	74,5	»
14	»	Daoulas de Kameroun	75,1	»
27	»	Nègres Krou	75,1	»
62	13	Ouolofs, Serers, Leybou	75,2	69,8
29	10	Mandingues divers	75,5	78,8
13	»	Ka-Congo	75,6	»
47	»	Arabes d'Algérie	76,3	»
»	56	Cafres (Ama-Zoulou et autres)	»	72,5
184	»	Betsimisaraka (Madagascar)	76,3	»
13	»	Kabyles de Palestro	76,4	»
27	»	Bachilanghé de Kassaï	76,8	»
13	»	Achantis	76,9	»
		II. — *Sous-dolichocéphales* [77-79,6. — (75-77,6).]		
50	»	Mzabites d'Algérie	77,3	»
56	»	Sandé occidentaux, Mendja, etc.	77,9	»
»	14	Bochimans	»	75,9
»	139	Nègres de Fernando	»	75,9
»	13	Haoussas	»	77,3
		III. — *Sous-brachycéphales* [82-85,2. — (80-83,2).]		
20	»	Sara du Chari (Bass. lac Tchad)	82,4	»
14	»	Hova (Madagascar)	84,8	»

Je ne puis aborder ici sous ses divers aspects la question si complexe et si intéressante à la fois des populations indigènes; je m'attacherai ultérieurement à montrer quelle peut être en Afrique l'importance de l'argument historique, de l'argument linguistique et de l'argument religieux au point de l'ethnologie; cela me conduira à l'interprétation de l'argument anthroprologique et à démontrer son exacte valeur.

Je veux, en terminant, dire quelques mots de deux termes géographiques qui reviennent souvent sur les vieilles cartes d'Afrique : *Nilis* et *Nigir*. Sur les cartes actuelles on rencontre plusieurs cours d'eau ou oueds qui portent le nom de Nil ou de Nili. Il en existe un notamment dans le pays de Laghouat. Nili, Nilis, Nil, Nahul ne

seraient autres que des synonymes du terme hébreu *nakbal* (?) qui signifierait *la rivière*; l'identité des noms de plusieurs cours d'eau depuis le Nil immense que chacun connaît[1] avec l'oued Nili qui compte à peine quelques kilomètres, cette identité, dis-je, s'explique non seulement par « le cours mystérieux des fleuves sahariens », mais aussi par la croyance très répandue chez les peuples de l'Afrique septentrionale à l'existence d'une source maurétanienne du Nil. Le Niger lui-même est appelé par les Arabes Nil el-abid, le grand fleuve des esclaves.

AFRIQUE. — INDICE NASAL (D'APRÈS DENIKER).

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	INDICE NASAL	OBSERVATEURS
	Leptorrhiniens (moins de 70).		
23	Arabes de Tunisie	65,2	Deniker, Collignon.
184	Kabyles divers	66,5	Prengrueber.
120	Tunisiens (2e sous-race berbère)	69,8	Collignon.
	Mésorrhiniens (70-84,9).		
1 334	Tunisiens en général	70,2	—
50	Berbères (race brachycéphale)	72,5	—
	Platyrrhiniens (85-99,9).		
27	Bachilanghé	87,0	Maistre.
21	B'Oubanghi	87,2	Risley.
17	Foulbé ou Peuls	95,3	Deniker, Collignon.
44	Nègres de Tunisie	96,3	Collignon.
21	Toucouleurs	99,9	Deniker, Collignon.
	Ultra-platyrrhiniens (plus de 100).		
23	Leybous et Serers	100,1	—
52	Nègres de Zambézi	101,5	Collignon.
21	Mandingues, Bambaras	101,6	Collignon, Deniker.
13	Achantis	107,5	Deniker.
14	Nègres Angolais (sexes mêlés)	107,9	—

Ceci me conduit à parler du Nigir et du Nigris des anciens. D'après M. Vivien de Saint-Martin, le Nigris d'autrefois serait l'oued Djeddi du pays de Laghouat. MM. Carette et C. Tissot, au contraire, considèrent l'oued Djeddi comme répondant au cours supérieur du Triton de Ptolémée. Enfin le capitaine Ragot l'identifie avec le Nigir et avec le cours supérieur du Nil de Pline.

Tandis que pour la plupart des auteurs l'oued Djeddi représente

1. Dans le Qoran, le Nil est appelé Yemm ou mer. Cf. Ibn Batoutah, *Voyages*, t. I, p. 77 de la trad. Deprémery et Sanguinetti. Sur l'étymologie du mot *Nil*, cf. Maspéro, *Hist. anc.*, I, p. 43.

le Nigir ou Nigris, Ptolémée appliquait le nom de Nigir à l'oued Ghir ou Gir, cours d'eau situé plus à l'ouest.

En géographie ancienne, si l'oued Djeddi était bien connu, c'est qu'il servait de limite extrême à la Mauritanie et qu'il séparait la Gétulie de la Mélano-Gétulie.

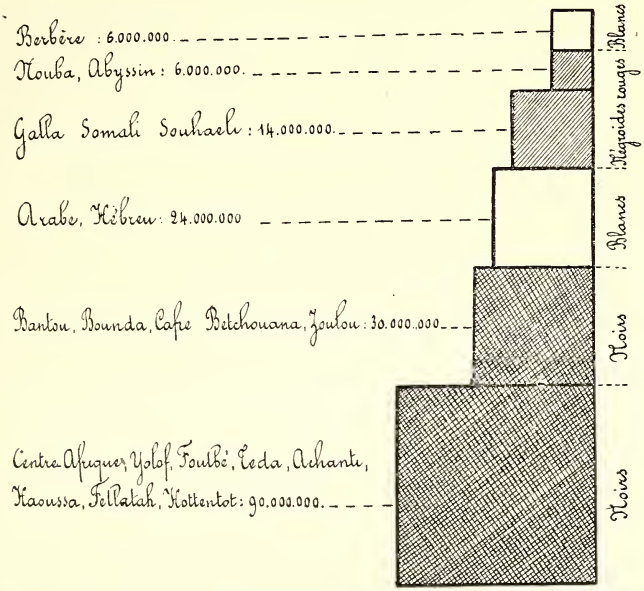

Fig. 43. — Afrique. Répartition des langues.

Pour ceux qui font avec profit de l'ethnologie et de l'ethnographie de l'Afrique, ces notions générales sont à retenir; elles sont d'ailleurs d'un puissant intérêt et nous montrent dans quelle mesure les études africaines ont, dans ces dernières années, bénéficié des travaux chaque jour plus nombreux dus aux voyageurs, aux savants et aux chercheurs.

UNE NOUVELLE STATION PRÉHISTORIQUE A VEYRIER

(HAUTE-SAVOIE)

Par B. REBER

La Suisse a fourni quelques stations de la période de la retraite des glaciers appelée aussi époque du renne. Je citerai Villeneuve, Thierstein, Liesberg, Thayngen et Schweizersbild. A la frontière du canton de Genève, au pied du Salève, près de Veyrier (France), se trouve également une de ces stations, qui a été plusieurs fois explorée par divers savants.

Dès 1868, Gabriel de Mortillet[1] relatait les trouvailles faites à Veyrier. Un peu plus tard, Revon[2] résumait avec soin toutes ces recherches. Notre savant géologue A. Favre[3] donna surtout de précieux détails sur la formation géologique de Veyrier, Entre temps, j'avais expédié les ossements trouvés par moi dans cette curieuse station à M. le prof. Studer[4], de Berne, qui publiait bientôt un remarquable supplément à tout ce qui avait déjà été écrit par Rutimeyer et d'autres. Plus tard, le club alpin suisse éditait un volume spécial sur le Salève[5] contenant un excellent résumé sur la station de Veyrier; enfin mes observations personnelles[6] sont contenues dans un volume sous presse.

Depuis quelques années, la partie des carrières de Veyrier située juste au-dessous du Pas de l'Échelle est complètement épuisée; il ne reste plus que quelques grands blocs qui formaient les abris, mais ils disparaissent eux-mêmes lentement sous le déblai des carrières.

De tout temps, j'ai supposé que les stations quaternaires de nos environs n'étaient pas localisées au-dessous du Pas de l'Échelle; cependant, malgré mes continuelles recherches dans le terrain rocheux situé au pied du Salève, depuis Veyrier jusqu'à Collonges, toutes mes peines sont restées infructueuses jusqu'au printemps de 1903.

1. G. de Mortillet, *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, IV, 1868.
2. Louis Revon, *La Haute-Savoie avant les Romains*, Paris et Annecy, 1878.
3. Alph. Favre, *Description géologique du canton de Genève*. 2 vol. Genève, 1879 (t. II, p. 56-63).
4. Th. Studer, Pleistocæne Knochenreste aus einer palæolithischen Station in den Steinbrüchen von Veyrier am Saleve, *Mitth. der Naturforsch. Gesellsch. in Bern*, 1896.
5. E. Thury, *Salève préhistorique* (*Le Salève, description scientifique et pittoresque*, publiée par la Section genevoise du Club alpin Suisse), Genève, 1899.
6. B. Reber, *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*, Genève, 1902.

A ce moment, je fus assez heureux pour découvrir un nouvel emplacement, peu étendu il est vrai, mais où je pus faire une série d'observations importantes; celles-ci semblent prouver que la population de cette époque était plus étendue qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Les abris de ce genre sont, en effet, nombreux dans la région.

Immédiatement au-dessous des rochers de Haute-Serre et au-dessus de la colline de la Balme se trouve une combe parsemée de beaucoup de grands blocs détachés du Salève. A gauche, en entrant dans cette combe, se trouvait un de ces blocs mesurant au moins 20 mètres tant en largeur qu'en longueur. On s'aperçut, quand on le fit sauter, que le dessous formait un creux devant s'ouvrir sur la combe en forme d'abri sous roche; on y trouva des ossements, des têtes d'animaux et une épingle en os; le tout a été perdu. En creusant légèrement avec un pic, lors de ma première visite, le 17 mars 1903, je trouvai de suite d'autres ossements, ce qui me décida à poursuivre attentivement mes recherches.

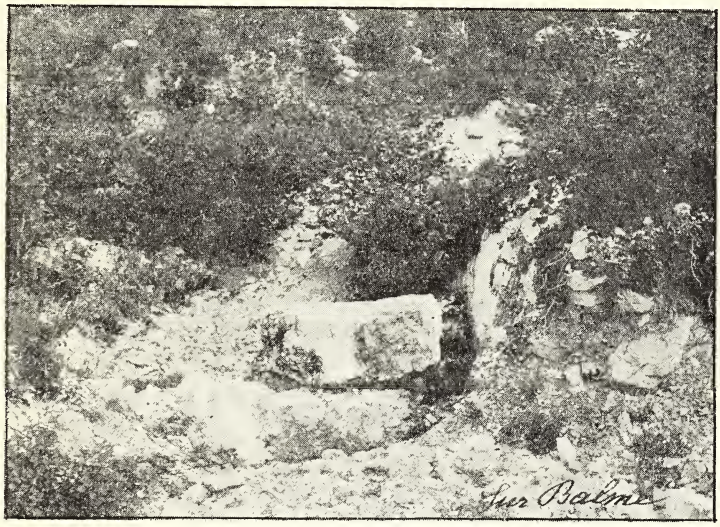

Fig. 44. — Abri sous roche de Sur-Balme, près Veyrier (Haute-Savoie).

L'excavation laissée après le morcellement du bloc mesurait 5 m. 50 de l'est à l'ouest, et 5 mètres du nord au sud. Du côté sud-ouest une ouverture communique avec la combe; la figure ci-dessus a été prise de l'extérieur de cette entrée. Du côté sud, le creux est bordé par un rocher vertical et c'est de la surface de ce rocher que les mesures de profondeur ont été prises.

Dans le contenu de cet abri sous roche on distinguait très nettement plusieurs couches différant d'aspect et de constitution. Jusqu'à 1 m. 50 de profondeur environ, des morceaux détachés de la roche, de la terre infiltrée et des matières organiques formaient une masse assez compacte. A la base de cette couche se trouvaient tous les ossements entiers, lièvre, renard, martre

chien, etc. Ce fut donc pendant longtemps un repaire de carnassiers.

La couche suivante, de 1 m. 50 à 2 mètres de profondeur, présentait un tout autre aspect. On sentait que toute la masse solidement unie devait avoir été longuement piétinée. Les ossements contenus dans cette couche sont tous corrodés et de couleur foncée. La majeure partie est adroitement cassée, et en particulier les os à moëlle. Au fond de la couche, vers la paroi est, j'ai rencontré un foyer formé par des pierres plates et des blocs portant tous des traces de feu très accentuées. Entre ces blocs et autour du foyer on distinguait une couche grise de cendre mélangée de charbon. Un certain nombre d'ossements portaient des signes caractéristiques de calcination. J'ai relevé en outre un petit nucleus de silex et un couteau de la même substance, tous deux de ce jaune particulier aux silex de Veyrier, ainsi que quelques morceaux d'ocre, de cailloux erratiques provenant de l'Arve. Je reviendrai en détail sur toutes ces trouvailles.

Avant d'aller plus loin je crois devoir résumer la savante étude de M. le professeur Studer, de Berne, sur les ossements trouvés dans la couche inférieure de ce gisement. Laissant de côté tous les détails, je ne relèverai que ce qui me paraît offrir un intérêt particulier.

Ces ossements, dit M. Studer, sont brunâtres ou d'un jaune foncé, très fortement corrodés à la surface. Tous les grands os sont cassés et partagés intentionnellement en longs morceaux pointus. Un certain nombre d'entre eux sont calcinés ou portent des traces de feu.

Parmi les os de cette forme on remarque des os de lièvre, de blaireau, de renard et de coq de bruyère. Puis, des os appartenant à un équidé des temps préhistoriques qui se retrouve encore à l'époque du bronze; des os du cochon des marais, du mouton, et de la plus petite race du Bos Taurus; un métatarsien fendu en deux et quelques fragments provenant de plusieurs cervidés.

Ce que j'ai constaté de plus curieux, c'est la présence du lapin sous la forme de six échantillons variés. Le lapin sauvage a complètement disparu de notre faune. D'après une tradition généralement admise, il aurait, dans les temps historiques encore, peuplé l'Espagne ainsi que les îles espagnoles et ne se serait dirigé que plus tard vers l'Europe du nord. Mais la présence du lapin dans la faune de la station du Renne, déjà constatée par M. Rutimeyer, paraîtrait de nature à infirmer cette tradition. Ici nous le rencontrons de nouveau, et cela d'une façon très caractéristique, sous la forme et la grandeur du lapin sauvage. Il faut en conclure qu'au Salève le lapin sauvage a vécu longtemps après l'époque post-glaciaire. Rien ne prouve qu'il ait subsisté dans les temps historiques.

La constatation de la présence de l'homme est également d'un très haut intérêt. Elle s'y révélait par une seconde prémolaire de la mâchoire inférieure droite, une incisive de la mâchoire supérieure et une semblable de la mâchoire inférieure droite. Ces dents proviennent d'un vieillard, elles sont usées d'une façon inusitée de nos jours en Europe.

Parmi les ossements de cette habitation, la véritable faune arctique de l'époque quaternaire fait défaut. Par contre le bos, le mouton et le cochon

domestique y sont représentés. M. Studer en conclut qu'elle ne remonte pas à la période paléolithique.

D'après tout ce qui précède aussi bien que d'après nos observations personnelles faites au cours des fouilles dont il s'agit, je m'efforcerai de faire un judicieux classement de toutes les pièces trouvées.

Je laisse complètement de côté les couches supérieures avec les ossements entiers qui s'y trouvent et je ne veux m'en préoccuper qu'au point de vue de la valeur qu'elles ont comme indication du temps énorme qu'il a fallu pour leur donner cette épaisseur, surtout sous un abri couvert.

Arrivé à la profondeur où gisent les ossements brisés et où se rencontre le foyer, on remarquait immédiatement une différence frappante entre l'aspect de cette couche et celui des couches supérieures. Ce n'était plus un remplissage de différentes matières tombées là par hasard et vierges en apparence, de tout contact humain, mais bien une couche compacte piétinée de façon évidente, surtout autour des blocs qui circonscrivent le foyer. Ceux-ci étaient revêtus extérieurement de cette couleur rouge typique particulière aux blocs du Salève lorsqu'ils ont subi l'action de hautes températures. Beaucoup de fragments s'en sont détachés dans les temps reculés où cet ensemble servait de centre au groupe humain cantonné dans ces lieux et vivant autour de ce foyer primitif. Les blocs formant le foyer étaient posés de façon à permettre d'allumer du feu dans la partie centrale et d'y cuire des aliments de différente nature sur des pierres plates, lesquelles portent des traces de feu superficielles et profondes. A en juger par les grandes quantités de cendre et de charbon répandues dans cet abri, un feu continu a dû y être entretenu pendant une longue suite de siècles.

Autour de ce foyer resté intact étaient disséminés les os du gibier et des autres animaux servant de nourriture à ces troglodytes. Une partie de ces os porte des traces superficielles de feu ; d'autres sont plus ou moins calcinés, ce qui prouve que ces populations préféraient la viande cuite à la viande crue.

Si les observations qui précèdent ne suffisaient pas pour démontrer qu'il s'agit bien là d'un intérieur d'hommes primitifs, la grande quantité d'ossements brisés qui s'y trouve en donnerait à elle seule la preuve. On sait, en effet, que notre ancêtre le plus reculé a toujours été très friand de la moelle contenue dans les os longs ; et que c'est la raison pour laquelle les os ne se rencontrent intacts qu'en très petite quantité. La plupart sont cassés simplement à l'aide d'un caillou. Mais ceux des grandes bêtes, telles que le bos, le cheval, etc., susceptibles d'être employés pour des usages industriels, sont partagés très adroitement grâce à une manœuvre qui consistait à introduire un objet dur dans la direction de leur longueur, sur lequel, à l'aide d'une pesée, on provoquait l'éclatement.

J'ai trouvé des os fendus en long très régulièrement grâce à cette méthode ; je citerai en particulier le métatarsien d'un bos taurus partagé très exactement en deux moitiés.

Un travail qu'on remarque sur plusieurs de ces fragments d'os semble avoir eu pour but de les transformer en outils. Mais nous sommes mieux

documentés au point de vue du travail de l'homme par certains silex. Indépendamment du couteau très tranchant et des nucleus en silex jaune dont j'ai déjà parlé, j'ai relevé aussi un racloir en silex de couleur bleuâtre.

Dans presque toutes les stations préhistoriques, on rencontre des terres colorantes. Celle qui domine ici, c'est l'ocre jaune, qui s'y trouve en assez gros morceaux. Je crois devoir mentionner aussi la découverte de deux coquilles de mollusques marins (huître), qui, sans doute, faisaient partie d'une parure, et d'une demi-douzaine de cailloux roulés provenant, selon toute probabilité, de l'Arve, lesquels sont, pour la plupart, aplatis d'un côté, ce qui tendrait à prouver qu'ils ont servi comme broyeurs. A ces objets divers il faut joindre aussi un assez grand nombre de pièces variées servant à une multitude d'usages et principalement employés comme massues. Je me hâte maintenant de conclure.

A quelle époque faut-il faire remonter cette demeure qui, par son mobilier, ne diffère en rien des stations paléolithiques? Si nous constatons d'une part l'absence totale des poteries et des instruments polis, et d'autre part la présence de broyeurs, de massues en pierre brute, d'ossements simplement cassés, et de silex éclatés employés comme instruments divers, le tout groupé autour d'un foyer central, il faut bien convenir que nous semblons être en présence d'un domaine de l'époque paléolithique. Mais nous constatons, par contre, que les animaux en étaient domestiques, ce qui nous amène à placer ce foyer entre les deux époques paléo- et néolithiques. Cette solution nous semblerait d'autant plus heureuse qu'elle tendrait à combler l'immense hiatus laissé béant entre ces deux époques.

Il est certain que les races d'animaux que nous trouvons apprivoisées à l'époque de la pierre polie peuplaient longtemps avant déjà les forêts et les marais. Et la trouvaille de Veyrier qui nous occupe ici semble démontrer que ce ne sont pas non plus les premiers colons de l'époque néolithique qui introduisirent dans la contrée la domestication des bêtes, mais bien une population intermédiaire qui ne vivait pas encore sur pilotis, mais qui habitait, de préférence, des abris naturels sous roche et aussi probablement des grottes.

Peut-être arrivera-t-on quelque jour, après beaucoup d'autres trouvailles de ce genre, à prouver que ces habitants intermédiaires entre les époques paléo- et néolithiques doivent être considérés comme ceux qui marquent les premières étapes de la dernière époque; en d'autres termes, qu'ils représentent un même peuple qui s'est développé sur place, et qui, arrivé à la connaissance du polissage de la pierre, c'est-à-dire à la fabrication des instruments précieux nécessaires pour la construction, est allé fonder les stations lacustres.

Cette constatation d'une demeure aussi primitive à Veyrier offre donc un très grand intérêt

Je termine cette notice par une remarque sur les restes de l'homme constatés dans ce foyer, « Sur-Balme ». Dispersées comme tous les autres débris, j'ai trouvé trois dents seulement; s'il existe d'autres débris humains parmi la grande quantité de fragments répandus dans cet abri, ils ne sont

pas reconnaissables. Ne pourrait-on pas trouver dans ce fait un indice d'anthropophagie? Je me contente de poser la question en faisant remarquer cependant que de pareilles constatations sont devenues plus fréquentes dans ces derniers temps.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore un mot sur les trouvailles faites dans la couche supérieure du sol de l'abri qui nous occupe. Après la disparition de la peuplade révélée par la couche inférieure, il s'est fait un très long silence. Les restes de ces troglodytes se sont couverts alors de morceaux de pierres détachés des parois rocheuses, ainsi que des couches terreuses amenées par l'eau et les carnassiers qui avaient fait leur repaire de ces abris.

A côté et au-dessus des ossements entiers de cette couche, j'ai trouvé une baguette en bronze, des morceaux de fer travaillé et un morceau de poterie gauloise. Il est donc permis de dire que cet abri, dans ses couches supérieures, a fourni des traces de la présence de l'homme dans des périodes plus récentes quoique également préhistoriques.

Ainsi, de l'étude normale de cette nouvelle station, on peut conclure que l'homme a habité notre contrée presque sans interruption, depuis les temps paléolithiques jusqu'à nos jours.

MÉTHODE POUR LA RECHERCHE DES CAUSES DE L'ABAISSEMENT DE LA NATALITÉ

Ce problème est si grand qu'il faut absolument le diviser. Il faut le diviser dans l'espace, en l'étudiant département par département et commune par commune. Il faut le diviser dans le temps, en l'étudiant par périodes quinquennales pour la France entière, par périodes quinquennales ou décennales pour les départements, par périodes décennales pour les communes. Il faut le diviser logiquement, en étudiant séparément chacun des facteurs de la natalité. Insistons sur ce dernier genre d'analyse qui est fort peu pratiqué.

Chacun sait que la natalité est le produit de la nuptialité multipliée par la fécondité des mariages, produit auquel vient s'ajouter la natalité naturelle.

Mais on ne peut trop préciser la valeur de chacun de ces trois facteurs. Il ne suffit pas, en effet, de connaître la nuptialité d'une commune pour avoir le premier facteur de la natalité légitime : car il est toujours possible qu'un certain nombre des jeunes couples qui se sont mariés dans la com-

mune l'aient quittée et que leur mariage ait produit ses effets ailleurs; ou, inversement, qu'un certain nombre de jeunes couples qui se sont mariés ailleurs et qui par conséquent n'ont pas contribué à augmenter la nuptialité de la commune soient venus s'y établir, y procréer leurs enfants et les faire inscrire sur les registres de l'état civil, ce qui augmente le rapport : pour un mariage combien de naissances.

En conséquence, il faut contrôler le facteur nuptialité en calculant la teneur de la population étudiée en femmes mariées de 15-49 ans, et contrôler le facteur fécondité nuptiale en calculant le rapport : pour 1000 femmes mariées de 15-49 ans, combien de naissances en un an.

Pour se rendre compte du goût de la population pour le mariage, il est bon d'établir l'âge auquel les hommes et les femmes se marient lors de leur premier mariage, la proportion des mariés et des mariées aux mariables, la teneur de la population examinée en hommes mariés de 20-54 ans, et de se demander aussi combien il reste dans la population de célibataires de chaque sexe ayant dépassé trente ans.

Quand on examine la teneur de la population en hommes mariés de 20-54 ans, il faut se rendre compte que ces deux limites ne sont pas aussi arbitraires qu'elles le paraissent. Elles embrassent, en effet, une période de 35 ans égale à celle de la fécondité des femmes mariées, et si cette période est de cinq ans plus tardive, c'est qu'en fait les garçons, en France, se marient quatre ans et deux mois plus tard que les filles. Enfin les jeunes hommes se marient très peu avant 20 ans, ils se marient même très peu de 20 à 24 ans, puisque 7 pour 100 des mariables de cet âge sont mariés, et, d'autre part, la fécondité des maris de plus de 55 ans, bien que physiologiquement possible, est démographiquement à peu près négligeable.

Prenons comme exemple le Tarn-et-Garonne. C'est un de nos départements où la natalité est le plus faible. Elle était, pendant les années 1898, 1899 et 1900, de 17,2, de 16,6 et de 15,5. Sa nuptialité était faible également, étant pendant les mêmes années de 6,6, de 6,6 et de 6,8. La fécondité des mariages était de 2,6, et les naissances naturelles, peu nombreuses et ne formant qu'environ 3 p. 100 des naissances totales, ne contribuaient que pour une part insignifiante à relever le chiffre de la natalité générale. La mortalité, dont nous ne parlons ici que pour mémoire, était aux mêmes dates de 21,4, de 23,7 et de 22,2, assez variable d'une année à l'autre, mais en tous cas très supérieure à la natalité. Voilà pour l'ensemble un mauvais état démographique. Cependant la composition de la population eût pu faire prévoir une nuptialité et une natalité élevées. Si l'on étudie la répartition de la population par grands groupes d'âge, on s'aperçoit que la population de 0-14 ans, c'est-à-dire le groupe des impubères, qui ne peut contribuer à augmenter la nuptialité ni la natalité, est faible; il est de 19,9 p. 100 habitants. Il n'y a que le Gers qui en présente en France une proportion aussi faible. Cette proportion est pour la France entière de 26 p. 100 habitants.

Le groupe d'âge de 15-59 ans est de 61,9 p. 100, tandis qu'il est en France un peu plus faible, de 61,0 seulement.

Age moyen au premier mariage [1].

Moyenne des années 1898, 1899, 1900.

	GARÇONS	FILLES	DIFFÉRENCE		GARÇONS	FILLES	DIFFÉRENCE
	A. M.	A. M.	A. M.		A. M	A. M.	A. M.
Ain	28, 10	23, 5	5, 5	Loire-Inférieure	29, 2	25, 5	3, 9
Aisne	26, 7	22, 2	4, 5	Loiret	27, 1	22, 11	4, 2
Allier	26, 11	22, 1	4, 10	Lot	29, 2	23, 6	5, 8
Alpes (Basses-)	29, 10	24, 2	5, 8	Lot-et-Garonne	27, 8	21, 8	6
Alpes (Hautes-)	29, 4	24, 8	4, 8	Lozère	29, 6	24, 1	5, 5
Alpes-Maritimes	28, 10	24	4, 10	Maine-et-Loire	28, 11	24, 4	4, 7
Ardèche	28, 11	24, 5	4, 6	Manche	29, 1	25, 1	4
Ardennes	27, 1	23, 1	4	Marne	27, 4	22, 10	4, 6
Ariège	28, 8	23, 5	5, 3	Marne (Haute-)	28, 5	23, 8	4, 9
Aube	27, 6	23	4, 6	Mayenne	28, 11	24	4, 11
Aude	27, 4	22, 7	4, 9	Meurthe-et-Moselle	28, 1	23, 8	4, 5
Aveyron	28, 10	23, 7	5, 3	Meuse	28	23, 5	4, 7
Belfort (Territ. de)	27, 11	24, 10	3, 1	Morbihan	29, 1	25, 8	3, 5
Bouches-du-Rhône	27, 10	26, 8	1, 2	Nièvre	27, 8	22, 4	5, 4
Calvados	28, 5	24, 1	4, 4	Nord	27, 6	24, 7	2, 11
Cantal	27, 11	23, 10	4, 1	Oise	26, 7	22, 2	4, 5
Charente	27, 1	22, 5	4, 8	Orne	28, 1	23, 8	4, 5
Charente-Inférieure	27, 7	23, 1	4, 6	Pas-de-Calais	27	23, 7	3, 5
Cher	27, 5	22, 8	4, 9	Puy-de-Dôme	28	23, 4	4, 8
Corrèze	27, 5	22, 11	4, 6	Pyrénées (Basses-)	30, 5	25, 5	5
Corse	29, 4	25, 10	3, 6	Pyrénées (Hautes-)	30, 1	25, 5	4, 8
Côte-d'Or	28, 7	23, 8	4, 11	Pyrénées-Orientales	27, 5	23, 6	3, 11
Côtes-du-Nord	29, 2	25, 11	3, 3	Rhône	28, 4	24, 8	3, 8
Creuse	26, 7	22, 6	4, 1	Saône (Haute-)	28, 10	24, 11	3, 11
Dordogne	27, 1	22, 1	5	Saône-et-Loire	27, 10	22, 10	5
Doubs	29, 5	25, 11	3, 6	Sarthe	26, 10	22, 8	4, 2
Drôme	28, 11	23, 8	5, 3	Savoie	29, 7	25, 4	4, 3
Eure	27, 2	22, 5	4, 9	Savoie (Haute-)	30, 4	25, 11	4, 5
Eure-et-Loir	27, 2	22, 4	4, 10	Seine	29, 4	25, 5	3, 11
Finistère	28	24, 5	3, 7	Seine-Inférieure	27, 10	24, 1	3, 9
Gard	27, 10	23, 6	4, 4	Seine-et-Marne	27, 1	22, 2	4, 11
Garonne (Haute-)	28, 2	23, 11	4, 3	Seine-et-Oise	27, 4	23	4, 4
Gers	29, 2	22, 8	6, 6	Sèvres (Deux-)	27, 11	23, 6	4, 5
Gironde	27, 11	23, 2	4, 9	Somme	26, 7	22, 10	3, 9
Hérault	27, 6	23, 5	4, 1	Tarn	27, 5	22, 7	4, 10
Ille-et-Vilaine	29, 2	26, 1	3, 1	Tarn-et-Garonne	27, 2	21, 8	5, 6
Indre	27, 6	22, 8	4, 10	Var	29, 1	24, 6	4, 7
Indre-et-Loire	27, 4	22, 7	4, 9	Vaucluse	28, 8	24, 1	4, 7
Isère	28, 11	24, 7	4, 4	Vendée	28	23, 10	4, 2
Jura	29, 8	24, 8	5	Vienne	27, 6	22, 11	4, 7
Landes	28, 11	22, 10	6, 1	Vienne (Haute-)	26, 5	21, 10	4, 7
Loir-et-Cher	27, 4	22, 6	4, 10	Vosges	27, 10	24, 2	3, 8
Loire	28, 6	24, 7	3, 11	Yonne	27, 7	22, 10	4, 9
Loire (Haute-)	29, 4	25, 4	4				
				Ensemble	28, 1	23, 11	4, 2

1. M. March a fait exécuter ces calculs sur ma demande, au ministère du Commerce. A. D.

Le groupe d'âge de 60 ans et au-dessus est de 18,0 p. 100 dans le Tarn-et-Garonne, tandis qu'il n'est que de 12,2 p. 100 dans la France entière.

Le groupe du milieu de la vie, qui seul contribue à former la natalité, est en somme peu différent dans le Tarn-et-Garonne de ce qu'il est dans le reste de la France, il est cependant un peu supérieur. Il en est généralement ainsi pour tous nos départements à natalité infime....

ARSÈNE DUMONT.

NOTES ET MATÉRIAUX

A diverses reprises déjà, la Revue de l'École d'Anthropologie a publié des documents nouveaux, réédité d'anciennes observations, ou peu connues, ou presque entièrement oubliées, se rapportant les uns et les autres à ce que l'on pourrait nommer l'histoire du Préhistorique. Rappelons : Ars. Dumont, *Découverte d'une station préhistorique au XVIIIe siècle* (1893, p. 102); L. Capitan, *La première hache acheuléenne connue* (1901, p. 219); id., *Les découvertes de mammouths dans les glaces du Nord de la Sibérie* (1902, p. 247).

Nous nous proposons de continuer cette intéressante série, en lui réservant désormais une rubrique spéciale. Sous le titre collectif de *Notes et Matériaux*, nous reproduirons donc, toutes les fois que nous en trouverons l'occasion, des passages d'auteurs des siècles précédents, nous résumerons des notices, mémoires, dissertations, propres à fournir quelque apport à l'étude des origines de la palethnographie et de l'ethnographie comparée, ou à montrer, faisant ses premiers pas, la science des coutumes, des croyances et des rites.

Les faits relevés par les curieux de la nature antérieurement à la constitution de l'anthropologie, les remarques des voyageurs d'autrefois, les observations, les commentaires des archéologues et des érudits, sont le fonds où nous comptons puiser.

Pour assurer l'abondance en même temps que la variété de la récolte, il est fait ici appel non seulement à nos collaborateurs, mais à tous nos lecteurs. Nous leur demandons de bien vouloir nous signaler ce qu'ils connaissent ou pourront rencontrer en ce genre d'original et de notable, les remerciant d'avance d'un concours utile à la Revue, et que ceux qui la suivent apprécieront, à coup sûr, comme il convient.

G. HERVÉ. — L. CAPITAN.

La Sépulture dolménique de Cocherel.

Cocherel est aujourd'hui un hameau de moins de quatre-vingts habitants, qui fait partie de la commune d'Houlbec-Cocherel, département de l'Eure, canton de Vernon. Jadis existait sur son territoire une sépulture dolménique, découverte en 1685 par M. de Cocherel, gentilhomme normand, ami de l'illustre Bernard de Montfaucon.

Avec un sens archéologique bien rare à cette époque chez les personnes de sa condition, avec le louable souci de ne rien laisser échapper qui pût éclairer l'âge et aider à définir les caractères du monument qu'il venait d'exhumer, M. de Cocherel fit procéder à une fouille méthodique, relevant soigneusement les faits, notant toutes les circonstances singulières. Le détail de cette exploration, consigné en une relation précise, fut communiqué par lui à Montfaucon, et ce dernier reproduisit plus tard ces renseignements lorsqu'il rédigea les chapitres sur les funérailles de son *Antiquité expliquée*.

C'est là, sans doute, pour la France, la première observation connue de dolmen rencontré encore intact, et la première fois que le contenu d'un dolmen, l'ossuaire de l'âge de la pierre polie recélé dans ses flancs, ait frappé les yeux de l'archéologue. Rien qu'à ce titre, l'observation est de valeur historique considérable; elle mérite d'être inscrite en bonne place dans les annales de la palethnographie.

Ce qu'a dit Montfaucon de la découverte de Cocherel n'a pas passé, d'ailleurs, inaperçu. Divers auteurs l'ont mentionné. M. Em. Cartailhac y consacre quelques lignes de son remarquable livre *La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments* (p. 168). Mais il est permis de croire que peu nombreux sont les préhistoriens qui sont allés rechercher à la source originale une description de sépulture, digne cependant de tout leur intérêt. Nul ne s'en étonnera. Le grand traité de Montfaucon, vieux déjà de près de deux siècles, volumineux et encombrant, rare dans les bibliothèques privées, n'est pas facilement accessible; et nous pensons, dès lors, rendre service en transcrivant *in extenso* ce qui concerne l'antique et curieux monument dont il est ici question.

D'abord, au tome IV, p. 69, le passage suivant :

« Entre les peuples barbares, quelques-uns se servaient de haches de pierre. Dans un sépulcre singulier découvert à vingt-deux lieues de Paris, on trouva sous des ossements une vingtaine de haches semblables de pierre dure, dont l'une était de la pierre qu'on appelle Pyrites; une autre d'un beau giade oriental marqueté d'argent; les autres étaient de différentes pierres dures, rousses, noirâtres. Un morceau de corne de cerf, qui fut trouvé au même endroit, avait servi pour y insérer une de ces haches : cette corne avait un trou à l'un des bouts pour y fixer un manche de bois. »

La description complète de la sépulture se trouve au tome V, seconde partie, chap. IX (pp. 194-197 de l'édition de 1722), où elle figure sous ce titre :

« *Sépulcre singulier de Gaulois et d'autres Barbares, trouvé au diocèse d'Évreux.* »

« L'an 1685, M. de Cocherel, gentilhomme de Normandie du diocèse d'Evreux, voiant deux pierres sur une colline auprès du lieu de Cocherel, crut que cela marquait quelque chose de caché en terre : il fit ôter les deux pierres et creuser au-dessous. Les ouvriers en fouillant la terre trouvèrent un sépulcre composé de cinq pierres brutes d'énorme grandeur. On y trouva deux crânes, et au-dessous de chacun une pierre dure taillée à la manière du fer d'une hache : l'une qui est de la pierre qu'on appelle pyrites, a six ou sept pouces de long, et un et demi de large : le côté qui taillait est fort aigu, et se termine en angles pointus. L'autre, qui est de beau giade oriental verdâtre et marqueté d'argent, a aussi la forme de hache, est percée à l'un des bouts, et a trois pouces de long et deux de large : cette pierre est bonne contre l'épilepsie et la néphrétique ; on assure que l'expérience en a été faite.

« Sous ces deux cadavres il y avoit une grosse pierre qu'on ôta, et l'on trouva dessous les ossemens de deux autres corps, qui avoient aussi leurs haches de pierre sous la tête : leur figure étoit la même que les précédentes ; mais les pierres étoient d'une autre couleur, et de différente espèce. Au même endroit il y avoit trois urnes remplies de charbons.

« En élargissant la fosse, les ouvriers trouvèrent seize à dix-huit autres corps étendus côte à côte sur la même ligne ; leurs têtes étoient tournées vers le midi, et leurs bras étendus à côté du corps ; chacun avoit une pierre sous la tête et une hache comme les précédens. Ces corps étoient de stature commune, quoi qu'en aient pu dire certaines gens, et leurs crânes beaucoup plus durs et épais qu'à l'ordinaire. Une de ces têtes avoit eu le crâne percé en deux endroits, mais il paroissoit que les plaies avoient été guéries, et le crâne refermé. Les haches de pierre étoient toutes de la même forme, mais de couleur différente, rousses, noirâtres, et d'autres couleurs.

« On y trouva trois os pointus comme le fer d'une hallebarde, qui avoient été autrefois fichez à de longs bâtons pour en faire des lances et des piques. Un de ceux là étoit l'os de la jambe d'un cheval. Il s'y rencontra aussi des pointes, les unes d'ivoire et les autres de pierre, qui avoient servi de pointes de flèches. Il paroît par là que ces barbares n'avoient aucun usage ni du fer ni du cuivre, ni d'aucun autre métal. Un morceau de corne de cerf qui fut trouvé au même endroit avoit servi pour y insérer une de ces haches : cette corne avoit un trou à l'un des bouts pour y ficher un manche de bois.

« A côté de ces corps sur un terrain plus élevé de huit pouces on voioit une grande quantité d'ossemens à demi brulez, et parmi ces ossemens un tas de pierres, sur lesquelles étoit une urne de terre cuite cassée et pleine de charbons : au-dessus des os étoit une couche de cendres d'un pied et demi de haut. Entre les ossemens on trouva, ce qui est à remarquer, deux morceaux de crâne d'épaisseur ordinaire, et à l'angle gauche de cet espace une grande pierre presque ronde, sur laquelle étoient trois autres plus petites pierres. Sur ces découvertes plusieurs firent de grands raisonnemens, et imaginèrent bien des choses, comme il arrive ordinairement quand on découvre quelque chose de singulier. Cependant on en a tellement perdu la

mémoire, que je ne sai s'il se trouve encore quelqu'un qui ait connaissance de ce monument et du lieu où on l'a trouvé.

« Voilà la relation que me fit de sa découverte M. de Cocherel, sous les ordres et les yeux duquel tout a été déterré. Il étoit homme d'esprit et mon ami; il remarqua tout avec exactitude. Il me montra en dessein toutes les haches trouvées sous les têtes de ces barbares et les pointes des lances et des flèches. J'ai encore vu il n'y a pas longtemps entre les mains de son frère l'Abbé la hache de giade oriental, qu'il a peut-être encore aujourd'hui, et qu'il estime beaucoup.... L'endroit où étoient ensevelis tous ces corps avoit trente pieds de long.

« Comme j'ai eu occasion de parler souvent et à différentes personnes de cette découverte, quelques-uns m'ont dit qu'on déterre souvent de ces sortes de haches dans les parties septentrionales de la Gaule Belgique, dans la Picardie, dans l'Artois et dans les autres payis les plus voisins de la basse Germanie, des Bataves et des autres nations Germaniques du Nord, où la barbarie a régné plus longtemps... Comme ces nations si reculées et si éloignées de tout commerce n'avoient ni fer ni autre métal, elles se servoient de haches de pierre, et de pointes d'os pour leurs piques et pour leurs flèches. Nous avons dit ci-devant au tome quatrième que les Sarmates mettoient à leurs flèches des pointes d'os, parce qu'ils n'avoient point de fer : cela leur étoit commun avec d'autres nations.

« Sur l'avis donc qu'en ces parties septentrionales de l'ancienne Gaule Belgique on déterroit souvent de ces sortes de haches, je priai D. Paul Colinet, procureur de l'Abbayie de Corbie, de tâcher de m'en faire avoir quelques-unes : il s'en acquitta de la manière la plus obligeante et me procura deux haches et de plus une ancienne clef annulaire que j'ai donnée au troisième tome au chapitre des clefs. Des deux haches l'une est d'une pierre des plus dures, c'est une espèce de pierre à fusil qu'on appelle en latin *pyrites*, fort cassante et difficile à mettre en une forme déterminée, à cause de sa grande dureté qui passe celle du porphyre. Cette hache est bien travaillée et polie; elle a quatre pouces et demi de long, et deux et demi de large à l'un des bouts : comme elle va toujours en diminuant, elle n'en a qu'un et demi à l'autre bout, qui est celui qui frappoit; il est aussi plus mince et plus délié, afin qu'il pût blesser et percer plus facilement.

« L'autre hache qui est cassée et où toute la pointe manque, est d'une pierre beaucoup moins dure; elle est plus épaisse que l'autre, et a trois pouces de largeur à une extrémité; elle alloit aussi toujours en diminuant, mais elle est cassée, et il manque une bonne partie du bout qui faisoit la pointe et qui frappoit. Je donne ici l'une et l'autre hache dans toute leur étendue[1]. »

Outre ces intéressantes remarques finales sur les haches de pierre, qui nous font voir en Montfaucon un précurseur de Jussieu et de l'académicien Mahudel, outre les détails si exacts et caractéristiques relatifs au mobilier

1. Ces deux haches sont figurées t. V, p. 196, pl. CXXXVII.

funéraire, plusieurs points encore sont à noter dans l'observation que l'on vient de lire, savoir :

1° Existence, sur l'emplacement de la sépulture, ou de deux menhirs indicateurs, ou de deux supports, restes d'une galerie d'accès[1];

2° Division de la crypte mégalithique en deux étages par une dalle, et inhumations superposées;

3° Ensevelissements à même le sol, auprès du dolmen;

4° Dans le même lieu, mais à un niveau plus élevé, constatation de foyers d'incinération étendus;

5° Parmi les ossements humains, crâne avec blessures ou trépanations cicatrisées;

6° Enfin, notation d'une superstition populaire, la pierre de « giade oriental » efficace contre l'épilepsie et la néphrétique.

G. Hervé.

1. On trouve dans le *Traité de la religion des anciens Gaulois*, de dom Jacques Martin, publié en 1737, quelques renseignements complémentaires. Il y est dit que M. de Cocherel eut ordre de faire un travail sur les bords de la rivière d'Eure, pour lequel il eut besoin de trois ou quatre cents de pierre de taille. Recherchant toutes celles qui pouvaient être dans le voisinage, il en aperçut deux qui étaient sur un coteau fort élevé, exposées au grand soleil du midi, droites et sortant de terre comme des bornes plantées pour séparer les héritages des particuliers. Il les fit découvrir et déraciner entièrement : il trouva qu'avec trois autres elles servaient de sépulcre à vingt corps d'hommes, auprès desquels se trouvaient beaucoup d'autres objets, comme urnes, armes, etc.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES

LES ARYENS [1]

Par Julien VINSON

Les langues dont nous commencerons cette année l'étude générale et sommaire forment un groupe très distinct et très nettement caractérisé; au point de vue scientifique, c'est le groupe linguistique le mieux connu de tous; au point de vue anthropologique pur, c'est peut-être le plus intéressant parce qu'il embrasse un plus grand nombre de populations diverses; au point de vue historique, c'est le plus important parce qu'il a été parlé sous ses diverses formes par des peuples et des races qui ont joué le premier rôle dans le développement de l'humanité. Il s'étend sur une aire géographique très considérable qui a la forme d'une sorte d'éventail et qui va en s'élargissant des régions septentrionales de l'Inde aux bords de l'océan Atlantique européen. C'est pourquoi ces langues ont été appelées *indo-européennes*. Le nom n'est certes pas parfait, car, d'une part, il semble exclure les autres idiomes congénères de l'Asie, et de l'autre il semble englober tous les idiomes de l'Europe dont plusieurs, le basque, le hongrois, le finlandais notamment, appartiennent à d'autres organismes. De même que les langues sémitiques auraient été justement nommées *syro-arabes*, de même l'appellation *indo-celtique* aurait été préférable à *indo-européenne*, car elle aurait indiqué nettement les limites territoriales de la famille. Mais il faut surtout condamner et repousser d'une manière absolue le nom d'*indo-germanique* orgueilleusement adopté par les linguistes d'outre-Rhin et que rien absolument ne justifie. Il n'y aurait aucune raison pour ne pas dire aussi *indo-slave*, *indo-italique*, *indo-éranienne*. On a proposé

1. Conférences sur *Les langues indo-européennes*, faites à l'École d'anthropologie en décembre 1903-janvier 1904.

aussi d'appeler ces langues les langues *aryennes*, sous le prétexte, d'ailleurs hypothétique, que les peuples qui les parlaient se désignaient eux-mêmes sous le nom d'*aryens*, du mot sanskrit *arya* « noble », en zend *airya*, etc.; on a de même appelé *aryaque* l'idiome commun primitif qui a donné naissance à toutes ces langues; mais cette appellation a le tort d'admettre comme un fait certain une hypothèse contestable. Elle peut être commode toutefois pour éviter des répétitions fâcheuses; aussi emploierons-nous quelquefois l'adjectif *aryen* quand nous voudrons parler de l'ensemble des populations anciennes qui se servaient couramment des langues indo-européennes primitives.

Le nom d'*indo-germanique* avait été proposé par Fr. Bopp qui a démontré le premier la parenté du sanskrit, du zend, du grec, du latin, des idiomes slaves et du celte; et on a pu dire avec raison que Bopp est le fondateur de la science linguistique. Toutefois, cette parenté avait été indiquée avant lui : en 1786, William Jones faisait remarquer à la Société Asiatique de Calcutta que les affinités entre le latin, le grec et le sanskrit étaient évidentes, et que le gotique ainsi que le slave devaient faire partie de la même famille, où devait également prendre place le persan antique. Un marchand, un voyageur florentin, Filippo Sasseti, avait sans doute été le premier à observer une ressemblance entre des mots indiens et des mots italiens de même sens; et on cite à ce propos la lettre qu'il écrivait de l'Inde, le 15 janvier 1585, à Pier Vettori. Mais on admet généralement que la première affirmation catégorique de ces ressemblances est due à un jésuite français, le P. Cœurdoux, qui communiqua en 1767 ses observations à l'Académie des Inscriptions par l'intermédiaire d'Anquetil-Duperron, le célèbre orientaliste, le patient et modeste travailleur auquel on doit la découverte des monuments authentiques de la langue de Zoroastre. Anquetil avait connu le P. Cœurdoux à Pondichéry, où ce missionnaire fut supérieur des Jésuites pendant de nombreuses années; son nom se rattache même à un triste épisode du siège mémorable de 1748. Les Jésuites avaient depuis longtemps sollicité des Gouverneurs de Pondichéry la démolition d'une vieille pagode çivaïste, près de laquelle ils avaient construit leur église, parce que les chants et les cérémonies « païennes » troublaient le culte catholique; on s'y était toujours refusé, de peur de mécontenter la population native et surtout les riches négociants indigènes, fournisseurs de la compagnie (des Indes); d'ailleurs, pourquoi les Jésuites étaient-ils venus s'établir juste à côté de ce temple de Çiva? Mais, alors que la ville était étroitement bloquée par l'armée anglaise et qu'un exode général des habitants n'était plus à craindre,

les Jésuites revinrent à la charge, et, avec l'aide toute-puissante de Mme Dupleix, une créole dévote à l'esprit étroit, obtinrent enfin l'autorisation désirée. Le 8 septembre 1748, le vieil édifice fut renversé et les mémoires du temps nous montrent, au premier rang des démolisseurs, le père Cœurdoux dirigeant les travaux et s'acharnant, le marteau à la main, contre les antiques idoles. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les rapprochements entre le sanskrit et les langues de l'Europe, je crois que l'honneur ne doit pas en revenir au père Cœurdoux, mais à d'autres Jésuites plus versés que lui dans les choses du pays; Cœurdoux, en effet, était d'une santé délicate et avait peu vécu dans l'intérieur des terres, à proximité des centres importants et des pagodes. Ce sont surtout les lettres des pères Calmette, Ducros, de Bourzes, Gargam, qui donnent les premiers renseignements comparatifs : dans une note adressée, en 1729, au père Souciet, professeur au collège d'Harcourt, le P. Gargam cite un grand nombre de mots indiens pareils aux mots grecs, latins, italiens, correspondants : *agni*, feu; *pâdam*, pied; *sarpam*, serpent; *vedava*, vidua; etc., et, ajoute-t-il, « la plupart des noms de nombre ».

Je ne saurais donner ici les noms de tous les savants, de tous les linguistes qui ont affirmé et établi la parenté du sanskrit et des langues occidentales; je ne citerai que quelques noms qui font époque. En 1837, Bopp fit paraître la première édition de la *Grammaire comparée*; en 1861, Aug. Schleicher publia son *Compendium*; en 1886, C. Brugmann commença l'impression de sa *Grundriss*; on pourrait dire que ces trois ouvrages correspondent aux trois périodes d'essais, de tâtonnements, d'empirisme, — de théorie, — de critique. Il faut, pour être juste, ajouter à ces noms au moins ceux de H. Chavée, dont la *Lexicologie* parut en 1847, et de Fr. Müller, dont la *Grundriss*, ouvrage magistral de linguistique générale, vit le jour en 1876. Ce sont là les principaux auteurs qui ont cherché à reconstituer l'unité primitive indo-européenne, à rétablir, d'après les divers représentants actuels épars dans le monde, le langage unique et commun qui leur a donné naissance. Car il n'est pas douteux que tous ces idiomes, dont la parenté est manifeste, dérivent d'un seul et même prototype. Bopp avait rapproché le sanskrit, le zend, le grec, le latin, le lithuanien, le gotique et l'allemand ; dans les éditions subséquentes de sa grammaire comparée, il fit entrer en ligne de compte le vieux-slave et l'arménien. Mais l'œuvre de Bopp n'est et ne pouvait être qu'imparfaite, et elle n'a plus guère qu'un intérêt historique ; il ne pouvait ni établir définitivement les lois des formations grammaticales ni formuler les règles exactes de la phonétique.

C'est ce que fit Schleicher en étudiant plus méthodiquement et en analysant plus minutieusement le vieux hindou (sanskrit), le vieux éranien (zend et perse), le vieux grec, le vieil italique (latin, ombrien, osque), le vieux celtique, le vieux slave, le lithuanien et les formes diverses du vieil allemand. En prenant pour objet de comparaison les langues les plus anciennes, on avait plus de chances de se rapprocher du type commun cherché.

Pour Schleicher, l'indo-européen primitif avait un système phonétique assez simple : trois voyelles : *a*, *i*, *u*, pouvant se renforcer en *â*, *ai* (*ê*), *au* (*ô*) par la préfixation d'un *a* (ce que les Indiens nomment *guna*), d'où viennent *âi* et *âu* par une seconde préfixation (nommée *vrddhi*) ; — deux semi-voyelles, *y* et *w* ; — treize consonnes : les explosives dures *k*, *t*, *p* ; les explosives douces, *g*, *d*, *b* ; les explosives douces aspirées *gh*, *dh*, *bh* ; les continues nasales *m*, *n* ; la linguale *r* et la sifflante *s*. La dérivation, la formation des mots s'opérait par suffixes, c'est-à-dire par syllabes ajoutées à la racine principale suivant la formule R + *r*. Les formes nominales ont trois genres et trois nombres. La déclinaison simple a huit cas, non compris le vocatif : le nominatif *avi-s* « la brebis », ou *akva-s* « le cheval », l'accusatif *avi-m*, l'ablatif *avay-at* (le *d* des vieilles inscriptions latines : *Gnaivod* « de Cnæus »), le génitif *avay-as*, le locatif *avay-i* « dans la brebis » (latin *domi*), le datif *avay-ai*, et deux formes de l'instrumental *avy-â* et *avi-bhi* (le φι grec de βίηφι « avec vigueur ») « par la brebis » ; on remarquera que le radical ne reste pas absolument inaltéré et que le nominatif a sa terminaison spéciale ; cette terminaison est même souvent caractéristique du genre : *s* pour le masculin *akva-s* « le cheval », et *m* pour le neutre, *yuga-m* « le joug ». Le signe de pluralité, au lieu de s'intercaler entre le radical et le signe des cas, se met après ce dernier : *akvas-as* « les chevaux », ou *avi-bhi-s* « par les brebis ». Ces divers éléments étaient incontestablement à l'origine des mots indépendants ayant une signification propre, mais dont il n'est plus possible de retrouver la forme sonore originelle. Le verbe avait deux voix, le subjectif ou intransitif : « je brille, je suis lumineux », et l'objectif ou transitif : « j'éclaire un objet déterminé » ; les deux voix différaient surtout en ce que l'intransitive était formée par un renforcement de l'élément pronominal : *mai*, *sai*, *tai*, au lieu de *mi*, *si*, *ti*. Ces *mi*, *si*, *ti*, sont les représentants des pronoms personnels (première personne, seconde personne, troisième personne démonstrative) ; il y avait d'ailleurs un pronom réfléchi, un pronom relatif et deux pronoms démonstratifs, le prochain *celui-ci* et l'éloigné *celui-là*. Le verbe avait trois modes : indicatif, conjonctif ou subjonctif caractérisé par un *a* intercalé, optatif

par *ya* : *asti* « il est », *asati* « qu'il soit », *asyât* « puisse-t-il être ! » et quatre temps : un présent et trois passés ; le présent était dérivé par la suffixation de l'élément personnel ou radical quelquefois altéré : *as-mi* « je suis », *as-ti* « il est ». Les trois passés sont : un *imparfait* formé par la préfixation d'un augment *a*, et par le raccourcissement des terminaisons pronominales : *a-bhar-am* « je portais » ; un *aoriste* qui est une réduction de cet imparfait, et un *parfait* qui est dérivé à l'aide du redoublement de la première syllabe : *babhara* « il porta ». Quant au futur, c'était un temps composé, développé à une période relativement récente et formé de *asya* qui avait probablement le sens de « tendant à être » ; on sait que chacun des membres de la famille compose son futur au moyen d'auxiliaires différents : les uns par « être », d'autres par « aller », d'autres par « devenir, vouloir, devoir ». Il y avait aussi un aoriste composé, en *sa* ; c'est l'aoriste premier du grec. La numération indo-européenne est décimale.

La reconstitution de Schleicher, quelqu'intéressante qu'elle fût, ne pouvait être définitive. On trouva notamment que son tableau des voyelles était trop imparfait et on insista, notre ami Abel Hovelacque entre autres, sur la primordialité du *r* vocal qu'on retrouve, encore aujourd'hui, dans la langue serbe où les mots *serbe* et *croate* s'écrivent et se prononcent *Srb* et *Hrvat* ; ce dernier mot rappelle par sa forme le sanskrit *hrdaya*, proche parent de καρδία, *cor-d-is*, *herz*, *heart*, *cœur*, etc. On a restitué également des voyelles nasales. Cette restitution est l'œuvre de l'école que nous appelons celle des néo-grammairiens dont le chef pour ainsi dire est M. Brugmann. D'après la *Grundriss* de ce dernier, l'indo-européen primitif aurait eu vingt-cinq voyelles : treize simples, *i*, *î*, *u*, *û*, *e*, *ê*, *o*, *ô*, *u*, *û*, un *e* incertain, un *i* et un *u* consonnantiques, huit nasales, *ng*, *ñ*, *n*, *m*, brèves et longues ; quatre liquides, *r* et *l* brèves et longues. Il y aurait eu vingt-sept consonnes : seize explosives, *q*, *qh*, *g*, *gh* (vélaires) ; *tch*, *tchh*, *dj*, *djh* (palatales) ; *t*, *th*, *d*, *dh* (dentales) ; *p*, *ph*, *b*, *bh* (labiales) ; — quatre nasales, *ng*, *ñ*, *n*, *m* ; deux roulantes, *r*, *l* ; une aspiration douce, *h* ; — quatre sifflantes, *s*, *z*, *y*, *w*. Ce tableau, fort compliqué, est très discutable. Nous y reviendrons ; mais bornons-nous pour le moment à constater que Fr. Müller admettait seulement six voyelles : *a*, *â*, *i*, *u*, *ai* (*e*), *au* (*o*), et dix-neuf consonnes, *k*, *g*, *gh*, *tch*, *dj*, *djh*, *t*, *d*, *dh*, *p*, *b*, *bh*, *n*, *m*, *s*, *y*, *w*, *r*, *l*. Les néo-grammairiens expliquent l'abondance des voyelles primitives par une sorte de flexion, de variation dans le vocalisme des racines qui auraient été susceptibles de trois états : l'état fort ou normal (grec εἶδος « figure »), l'état faible ou réduit (ἴδμεν « nous savons ») et

l'état fléchi (οἶδα « je sais »). Fr. Müller n'admet point ces hypothèses ; pour lui, les racines primitives étaient probablement, comme en sémitique, caractérisées par leurs consonnes, entre lesquelles s'intercalait une voyelle variable, flexible, suivant les relations à exprimer. Ces variations étaient d'ailleurs peu étendues, car le vocalisme primitif ne pouvait être que très simple ; les nuances vocaliques se sont surtout développées dans les différents dialectes, au cours des âges. Les néo-grammairiens, dans leurs rapprochements comparatifs, pour établir la prédominance des *e* et des *o*, donnent manifestement la préférence au grec sur le sanskrit que leurs prédécesseurs regardaient, vu son âge relatif, comme plus voisin du prototype commun. Il semblait à ceux-ci par exemple que des radicaux *bhar* indien, *bar* iranien, *ber* arménien, φερ grec, *fer* latin, *ber* celtique, *ber* slave et *bair* gotique, le premier est le plus exact et le mieux conservé. Le grec, au surplus, est souvent plus éloigné que le latin, que le celtique, le slave, du type primitif ; ainsi, prenons les mots « soleil », sanskrit *sûrya*, lithuanien *saul*, all. *sonne*, lat. *sol*, grec ἥλιος (pour ἀφέλιος, ἀϐέλιος, ἀέλιος) ; « cheval », sk. *açva*, zend *açpa*, lit. *aszva*, lat. *equus*, grec ἵππος (pour ἵκπος, ἵκϝος) ; « cinq », sk. *pantcha*, lit. *panki*, celt. *pempe*, germ. *funf*, lat. *quinque*, grec πεντάπεντέ : les formes primitives sont très probablement *sawarya*, *akva*, *panka*. Remarquez la parenté d'*equus* et d'*aqua* ayant l'idée commune de « rapidité, course ». Les néo-grammairiens, qui prétendent, non sans vraisemblance, que la langue commune avait déjà des dialectes, et cela ne saurait nous surprendre puisque nous constatons de nos yeux l'extrême variabilité locale des langages parlés ; les néo-grammairiens étudient et comparent des idiomes de toutes les époques, depuis le sanskrit védique qui date peut-être du XXe ou du XVe siècle avant notre ère jusqu'au slave ou à l'islandais du IXe siècle après Jésus-Christ. Il est cependant certain que, non seulement en sanskrit, mais dans les groupes éranien, slave, germanique, italique même, plus on remonte à une période ancienne, plus le système vocalique se simplifie, et plus la voyelle *a* occupe une place prépondérante ; on sait que ce son est le premier qu'émettent les enfants et qu'il est longtemps la base de leurs bégaiements ; aussi notre collègue M. Paul Regnaud, de Lyon, regarderait-il volontiers l'*a* comme la voyelle unique primitive.

M. Brugmann et ceux qui partagent ses doctrines divisent les langues indo-européennes, ou si l'on veut l'aryanisme, en huit rameaux, conformément au tableau ci-après :

- I. Arien
  - sanskrit
    - védique
    - classique-prâkrits (idiomes vulgaires)
  - éranien
    - vieux perse
    - zend
      - ordinaire
      - des Gâthas.
- II. Arménien.
- III. Grec
  - iono-celtique
    - ionien
    - celtique
  - dorien (laconien, corynthien, etc.)
  - nord-occidental (phocéen, étolien, etc.)
  - éolien
  - d'Élide
  - de Chypre.
- IV. Albanais.
- V. Italique
  - latin
    - roman
  - ombro-sammite
    - ombrien
    - osque
    - sabin, etc.
- VI. Celte
  - gaulois
  - breton
    - kymri
    - cornique
    - armoricain
  - gaélique
    - irlandais.
    - manxois.
- VII. Germanique.
  - septentrional
    - islandais, danois
    - suédois
  - gotique
  - occidental
    - anglo-saxon
    - frison
    - saxon
    - bas-francique
    - haut-allemand.
- VIII. Celtico-slave.
  - lithuanien
  - slave
    - sud-oriental
      - tchèque
      - sorabe
    - occidental
      - russe
      - bulgare
      - illyrien
        - serbe
        - croate.

Ce tableau ne comprend pas énumérativement toutes les langues de la famille; beaucoup ont d'ailleurs disparu et ne nous sont guère connues, par exemple celle des Scythes, qui était probablement un idiome éranien : le nom Anacharsis s'explique par le sanskrit *anagha-rchi* « le sage parfait ». Au quatrième livre de ses *Histoires*, Hérodote nous a conservé deux mots scythes; il dit en effet qu'en langue scythe on appelle *arimaspous* des hommes à un seul œil, de *arima* « un », et *spou* « œil »; or, on a rapproché *arima* du zend *airima* « solitude » (d'où ἔρημος, ἠρεμία), et *spou* de *spas* (lat.

spectare) « regarder ». Dans une comédie d'Aristophane, *Thesmophoriazouhsi*, figure un archer scythe qui prononce constamment *t* pour θ, *k* pour χ et *p* pour φ (ἔκω pour ἔχω « j'ai »; τυγάτριον pour θυγάτριον « jeune fille »; πωνὴ pour φωνὴ; « voix », κεπαλὴ pour κεφαλὴ « tête »), ce qui montre à la fois et que les Scythes ne connaissaient pas les aspirées et que les Grecs prononçaient le φ comme un *p* aspiré.

Mais, puisque les langues indo-européennes sont très nombreuses, qu'elles sont de différentes époques et qu'elles se rattachent à un tronc commun, on peut les comparer à un arbre extrêmement ramifié et on doit se demander par quels groupements secondaires, par quelles branches principales, les ramifications extrêmes sont reliées à la souche unique. Les linguistes, les ethnographes, les historiens, se sont préoccupés du problème et ont présenté des solutions différentes. Les uns, comme Pictet, voient dans l'indien, l'éranien, le grec, l'italique, le slave, le celte, le grec, le latin, autant de branches indépendantes et ne réunissent que le lithuanien et le slave en un rameau secondaire commun. D'autres admettent deux bifurcations principales, l'orientale subdivisée en indien et éranien, et l'occidentale partagée en trois branches : celle du nord, comprenant le germanique et le letto-slave ramifié ensuite en lettique et en slave; celle de l'ouest, comprenant le celte; et celle du sud, comprenant le grec et l'italique. D'autres, comme Fr. Müller, rapprochent le celte du gréco-italique. D'autres, comme M. Th. Fick, qui a composé un dictionnaire de la langue indo-européenne commune, trouve en Europe quatre subdivisions primaires : nord-orientale (letto-slave), nord-occidentale (germanique), sud-orientale (italo-grecque) et sud-occidentale (celte); pour eux, le latin est plus rapproché du grec que du celte. Schleicher, au contraire, rapportait le latin au celte : il divisait la famille aryenne en deux grands rameaux dont le plus septentrional réunissait le germanique, le lithuanien et le slave et dont le plus méridional groupait les cinq autres congénères, partagés d'ailleurs d'une part en arique, c'est-à-dire en indo-éranien, et en gréco-italo-celtique de l'autre, le grec ayant d'ailleurs bifurqué avant la séparation du latin et du celte.

Ces propositions, ces théories ont été contestées par des linguistes de premier ordre et notamment par MM. Johann Schmidt et Abel Hovelacque. Ils ont fait observer que la langue indo-européenne primitive a été évidemment parlée d'abord sur un territoire très restreint, qui s'est agrandi lentement au fur et à mesure que la population augmentait; qu'en même temps, par son éparpillement sur une aire plus étendue, le langage a perdu son unité et a éprouvé des

variations locales de plus en plus importantes, où il faut chercher le germe des dialectes postérieurs et des idiomes modernes; puis sont survenus, pour des causes que nous ignorons, ces grands mouvements migratoires qui ont emporté vers l'est et vers l'ouest des tribus tout entières qui ont dû franchir par étapes successives des espaces considérables, en butte aux intempéries des climats, aux accidents de terrain, à l'hostilité des occupants du sol, et qui se sont enfin fixées dans des régions diverses où leurs idiomes ont achevé de prendre des caractères particuliers, suivant les circonstances locales. Il y avait d'ailleurs entre chacune des peuplades des affinités ou des différences de langage proportionnelles aux différences des temps et des distances, les idiomes de l'est et ceux de l'ouest ayant conservé le moins grand nombre de traits communs.

La reconstitution de ces divers états et de l'état général primitif est une œuvre au surplus fort délicate; en se déplaçant, les membres d'une tribu se trouvent sujets à des changements de climats, à des conditions de vie nouvelles; ils peuvent rencontrer des populations diversement organisées dont le contact, quel qu'il soit, exerce une influence plus ou moins énergique. Au fond de toute langue qui est parlée dans une région où plusieurs peuples ont successivement vécu, il y a des éléments d'origine inconnue qui proviennent évidemment d'anciens habitants du pays. Ces éléments sont des mots d'usage plus ou moins courant qui se sont transmis d'âge en âge avec leur prononciation parfois contraire aux lois phonétiques de l'idiome. Les historiens de l'antiquité classique nous ont conservé des noms de peuples européens qui sont ou les premiers Aryens ou les prédécesseurs des Aryens : Sicanes, Ligures, Ibères, etc. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de se prononcer. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en principe à chaque race doit correspondre une langue différente, car chaque race avait sa langue particulière, puisque le langage est une des caractéristiques essentielles d'une race. Mais il y a eu de bonne heure tant de croisements, tant de mélanges, tant de substitutions lentes, que les langues et les races ne se correspondent plus aujourd'hui. Les Basques, par exemple, n'ont absolument d'original que leur remarquable idiome et l'anthropologie n'a pu encore retrouver dans les types variés qu'ils présentent leur type anthropologique normal.

Les indications de la paléontologie sont, si j'ose m'exprimer ainsi, plutôt quantitatives que qualitatives. Dans son admirable ouvrage, *Formation de la nation française*, publié en 1897, notre regretté collègue G. de Mortillet montre qu'il y a eu, en France, aux âges préhistoriques, quatre races successives, dont les deux premières

étaient dolichocéphales et les deux suivantes brachycéphales; les premières étaient autochtones, les autres venaient de régions lointaines. La première, du type néanderthaloïde, vivait à l'époque glaciaire et se servait de pierres taillées; la seconde, celle de Laugerie, habitait dans les grottes et polissait ses instruments de pierre. Quant aux deux peuples envahisseurs, les plus anciens apportèrent, avec des armes perfectionnées, le culte des morts; les seconds connaissaient la métallurgie et savaient travailler le bronze. Si ces derniers étaient des Celtes, comme on peut raisonnablement le supposer, qu'étaient les autres? quelles langues parlaient-ils? C'est ici qu'intervient l'hypothèse ibérienne, celle qui prétend retrouver chez les Basques un type dolichocéphale spécial qui serait celui des Ibères, habitants antiques de toute l'Europe occidentale; d'autres parlent des Ligures... Mais comment justifier et vérifier ces suppositions? Les parentés linguistiques résultent surtout des analogies ou des identités grammaticales, car les vocabulaires n'ont de valeur démonstrative qu'après les grammaires et quand ils confirment leurs indications.

D'ailleurs, l'étude des mots n'est pas aussi aisée qu'elle paraît au premier abord; les mots en effet n'ont jamais et nulle part de significations absolues. Réfléchissez seulement au sens des mots français ordinaires, même ceux qui intéressent les actes les plus communs, les objets les plus précis; on ne les emploie pas partout de la même façon, et les divers synonymes ont des acceptions souvent très différentes. Pour les bien comprendre et pour les traduire dans une autre langue, il faut connaître l'état mental des gens qui les emploient. Je m'occupe en ce moment de refaire la traduction de vieux poèmes du sud de l'Inde et je suis frappé des inexactitudes qu'ont commises de bonne foi les traducteurs il y a cinquante ans. Jugeant des autres par eux-mêmes, prêtant aux Indiens les idées européennes, ils emploient, en matière philosophique par exemple, des expressions qui ne rendent pas du tout le sens véritable des mots hindous.

La philosophie indienne est essentiellement matérialiste, car son grand dieu suprême, où tout être vivant aspire à s'absorber, n'est autre chose que la substance universelle; et pour les sages de l'Inde, le mal c'est l'existence à l'état individuel et isolé. Il s'ensuit que notre mot « âme » n'a pas son correspondant exact dans leurs langues et qu'il est préférable de dire : « la vie, l'existence, l'être ». Un autre exemple du danger de ces assimilations de mots : on a discuté dernièrement la question de l'écriture chez les Dravidiens. Les alphabets dont ils se servent actuellement sont empruntés aux

écritures du nord qui viennent elles-mêmes du système graphique des Sémites. Mais les Dravidiens, qui prétendent à une civilisation antique, spontanée, très complète, affirment qu'ils avaient développé une abondante littérature nationale, et ils donnent les titres, traditionnellement conservés mais discutables, de beaucoup d'ouvrages qu'on n'a jamais retrouvés ; ils disent qu'ils savaient écrire bien longtemps avant notre ère ; ils produisent, à l'appui de leur prétention, une liste de mots originaux ayant le sens de « livre, écriture, stylet, lettre ». Mais, si nous examinons ces mots de près, que constatons-nous? que les mots « livre » signifient soit « traité, guide, direction, fil », soit « recueil », soit « paquet » (et l'on sait que les livres dravidiens sont proprement formés de feuilles de *palmier* réunies en paquets), toutes acceptions secondaires et relativement récentes ; — que « écriture » est proprement « peinture, dessin, signal » ; — que « stylet » est « fer, pointe » ; — que « lettre » est surtout « marque, signe, dessin ». Rien de tout cela ne saurait prouver la réalité de l'hypothèse.

Ces raisonnements ont le même défaut que les arguments très employés par les politiciens ou les conservateurs à outrance lorsqu'ils invoquent l'opinion probable, s'il avait vécu de nos jours, de tel grand homme du temps passé. Que diraient, que feraient, que penseraient Voltaire, Rousseau, Diderot, Rabelais, Montaigne? Il est vraisemblable que s'ils avaient eu notre éducation, s'ils avaient été au courant des découvertes récentes, s'ils avaient connu l'état de la société contemporaine, leurs mentalités auraient évolué comme les nôtres et qu'ils seraient arrivés à un autre courant d'idées que celui où ils ont vécu. C'est un jeu puéril que de conclure d'une situation à une autre, ou de juger d'une époque par les habitudes ou les préjugés d'une époque différente. Tout est relatif en ce monde et il est très exact que ce qui est la vérité en deçà des montagnes peut être une erreur au delà.

Les sciences anthropologiques, et la linguistique en particulier, n'existaient pas il y a un siècle ; et par conséquent leurs conclusions ou leurs propositions échappent aux critiques inspirées par l'esprit de ce temps-là. Pour se rendre compte de l'importance de ces sciences quant à l'histoire de l'humanité, il suffit de se reporter à la conférence magistrale par laquelle Broca, le 15 novembre 1876, inaugurait les Cours de l'École d'Anthropologie. Il montrait que l'Anthropologie, la science intégrale de l'homme, a besoin du concours de beaucoup d'autres sciences, de l'anatomie, de la médecine, de la statistique, de l'ethnographie, en ce qui concerne l'homme actuel ; de l'ethnologie et de l'histoire, pour ce qui a

rapport à l'évolution des individus et des races; de la linguistique, de la paléontologie, de l'archéologie préhistorique, quand on veut remonter aux origines, aux époques primitives. La science du langage est donc d'une extrême importance, ce qui ne saurait surprendre d'ailleurs puisque, et l'on ne saurait trop le répéter, le langage est la véritable caractéristique de l'homme, le signe absolu qui le distingue de l'animal. A l'origine, la race et la langue étaient exactement concomitantes, en ce sens que chaque race avait sa langue propre; mais dans la suite des temps, il n'en a plus été ainsi, car des races ont disparu laissant leurs langues à d'autres peuples, et au contraire, des peuples ont parlé successivement plusieurs langues. C'est ce qu'Hovelacque a parfaitement démontré dans son mémoire *Langues, races, nationalités*. Ce qu'on peut admettre néanmoins, c'est que l'existence d'un idiome indépendant montre qu'il a existé une race particulière qui primitivement parlait seule cet idiome.

Ainsi, nous sommes certains, et nous pouvons affirmer qu'il a existé une race indo-européenne, mais nous ne pouvons affirmer que tous ceux qui parlent aujourd'hui une langue, un dialecte, un patois indo-européen, appartenaient à une seule et même race. C'est pourquoi, si la reconstruction de l'état primitif du langage est relativement facile, il est extrêmement délicat de rechercher quels peuples ont été rencontrés et ont pu exercer une influence. L'analyse minutieuse du vocabulaire fait connaître l'état de développement des Aryens avant leur séparation et elle fait voir comment certaines expressions ont été formées plus tard chez chacune de leurs tribus isolées. Nous avons vu tout à l'heure que le futur des verbes était exprimé au moyen d'auxiliaires différents dans l'Inde, en Grèce, en Italie, en Allemagne; ce qui permet de croire que l'Indo-Européen commun ignorait ce temps. J'ai déjà fait remarquer plusieurs fois que, chez tous les peuples, l'idée temporelle est surtout manifestée par le passé, seul temps qui soit naturellement compris et connu, car le présent même échappe à l'observation; à une période postérieure s'est formé un temps secondaire différent du passé, indiquant une période incomplète, vague et indéterminée et qui est parfaitement désignée sous le nom d'*aoriste*, c'est-à-dire « sans heure ». J'ai montré l'imperfection du *duratif* des Sémites à côté de leur parfait si précis, et on a observé que cette forme a pris le sens du passé absolu chez les Assyriens. Les Dravidiens ont une conjugaison où le futur est très vague et où le présent est de formation manifestement secondaire. Les Basques semblent bien avoir plutôt un présent qu'un passé, car leur passé a surtout le sens de notre imparfait, mais leurs deux temps ne diffèrent que par la position de

l'élément personnel sujet, préfixé ou suffixé à la racine, et il a pu y avoir une évolution fonctionnelle; d'ailleurs la forme normale du radical basque est le participe passé.

Quant au vocabulaire proprement dit, nous voyons par exemple que le nom de nombre « mille » n'a pas chez les Aryens de forme primitive unique, qu'il en est de même pour beaucoup de noms d'animaux, d'arbres ou de métaux pour les jours de la semaine; et il y a là matière à des observations fort intéressantes. L'idée qui a présidé à la dérivation de certains mots est éminemment instructive. Mais d'où viennent les mots d'emprunt? L'immense aire géographique parcourue par les Aryens devait contenir un grand nombre de tribus humaines différentes, et je ne crois pas pour ma part que certains peuples comme les Ibères ou les Ligures aient jamais occupé un grand espace territorial. De ce qu'il existe aujourd'hui, dans un coin des Pyrénées, une langue extrêmement intéressante et certainement antérieure aux idiomes indo-européens, en a-t-on le droit de conclure que le basque représente le langage antique des Ibères et que ces Ibères formaient jadis une race unique habitant tout l'ouest de l'Europe méridionale? Je ne le pense pas. L'homme est sorti de l'animalité sur plus d'un point du globe et à des époques différentes; chaque groupe humain, très peu nombreux et très misérable, a développé un idiome particulier très rudimentaire. Les jargons des tribus voisines ont dû certainement se mêler et se confondre, mais ce fait n'a pu se produire que sur une surface territoriale restreinte, petit à petit, et sous l'action lente de la concurrence vitale, du contact fréquent ou continu. Les déplacements, les migrations, n'ont pas dû être si fréquents qu'on serait tenté de le croire et beaucoup de peuplades ont dû périr entièrement avec leurs langues non seulement sous les coups des envahisseurs, mais par l'effet de cataclysmes naturels ou par suite de leur propre faiblesse. Dans ces conditions, qui oserait se prononcer avec certitude sur les types anthropologiques de l'Europe et comment veut-on que l'anthropologie proprement dite, que l'anatomie anthropologique, puisse, à elle seule, donner la solution de ces problèmes de race?

On comprend donc que ceux qui ont cherché à établir l'origine des Aryens se soient surtout appuyés sur des arguments linguistiques. Mais là encore le défaut de méthode, les hypothèses préconçues, les étymologies aventureuses, ont trop souvent amené des conclusions incertaines. Un savant allemand, M. O. Schrader, partage les Aryens en deux grands groupes suivant qu'ils expriment le nombre *cent* par un mot à initiale dure dont la première syllabe est nasalisée, *kentvm*, ou par un mot à initiale douce sans nasalisation,

satam ; le premier groupe comprendrait les Grecs, les Italiens, les Germains, les Celtes, et le second serait formé des Indiens, des Éraniens, des Lettes, des Slaves, des Arméniens, des Illyriens et des Thraces. Mais un mot, un mot seul peut-il suffire à établir un classement et à échafauder une théorie ?

On a supposé pendant longtemps que le berceau primitif des Indo-Européens se trouvait dans l'Asie centrale et que, de là, ils s'étaient successivement et lentement dispersés, quelques-uns au sud-est vers l'Inde et la Perse, beaucoup d'autres à l'ouest. On s'est avisé ensuite que le point d'origine devait être plus occidental, en Europe même. Un ouvrage important qui vient de paraître, *l'Origine delle Indo-Europei*, par M. E. de Michelis, place cet habitat originel entre le Danube au sud-ouest, les Carpathes au nord et le Dniepr à l'est.

C'est là que se seraient formés les proto-Aryens qui seraient rentrés en Asie par la Russie (au nord de la mer Caspienne), par le pays des Kirghizes, par le Turkestan et la Bactriane : rentrés, dit-on, et non entrés, car ces proto-Aryens descendraient de Mongoloïdes venus d'Asie à une époque très antérieure. M. de Michelis rappelle que, d'après Sergi, les brachycéphales seraient arrivés d'Asie vers la fin de l'époque néolithique et que, suivant Taylor, on trouve en Europe deux types brachycéphales : le plus ancien, celui des Lapons, des Ligures, des Basques, et un plus moderne, celui des Aryens et des Finnois ; le premier proviendrait des brachycéphales des périodes quaternaires néolithiques. M. de Michelis, lui, expose qu'au milieu des dolichocéphales de l'Europe antique, il y eut plusieurs types brachycéphales, notamment en France, en Suisse, dans les Balkans ; ils augmentèrent d'importance, se multiplièrent, se répandirent au loin, se mêlèrent à d'autres et finirent par produire le type celtique ; ces brachycéphales étaient des Mongols originaires d'Asie. Les proto-Aryens se sont donc développés des Mongols, mais ils résultent de la combinaison d'au moins deux types différents ; et M. de Michelis conclut que la constitution d'un type anthropologique est une chose et que la constitution d'un langage en est une autre, sans qu'il y ait entre les deux une corrélation nécessaire. Il croit d'ailleurs à une parenté antique entre les Aryens et les Finnois, même au point de vue linguistique, car les uns et les autres, dit-il, parlent des langues agglutinantes et le finnois est d'ailleurs flexionnel.

Nous ne pouvons souscrire à ces conclusions. D'abord, le Finnois ou finlandais n'est point une langue à flexion, et, si les langues ougro-finnoises sont agglutinantes, elles le sont à un degré bien différent de l'aryanisme ; c'est une question de plus ou de moins, d'âge relatif.

Mais M. de Michelis se laisse facilement entraîner aux hypothèses sur le terrain linguistique; il regarde, par exemple, comme établie, grâce aux travaux de MM. Gèze, Gabelentz et Giacomino, la parenté du basque et du berbère, du copte, de l'égyptien; or rien n'est plus contestable, et parmi les travaux dont le basque a été l'objet depuis ces dernières années, il n'en est pas de plus insuffisants que ceux de M. Gèze, de plus absurdes que ceux de M. Gabelentz et de plus fantaisistes que ceux de M. Giacomino : des rapprochements hasardés et des étymologies aventureuses n'ont jamais rien prouvé.

M. de Michelis appuie d'ailleurs ses théories d'arguments empruntés surtout à la linguistique; ainsi, une des raisons qu'il invoque pour apparenter les proto-Aryens aux brachycéphales européens descendus des Mongoloïdes, c'est l'existence en sanskrit, en grec, en latin, en gotique, d'un même mot dont la forme générale est *ayas*, qui paraît avoir eu le sens de « métal », et qui s'applique proprement au « bronze ». L'argument est ingénieux, mais s'il peut servir à prouver que les Aryens, avant leur disparition, en étaient arrivés à savoir préparer le bronze, il ne démontre pas qu'ils avaient ou non tel ou tel caractère anthropologique. L'hypothèse d'une transformation de Mongols par des croisements, des alliances ou des mélanges n'a rien d'inadmissible en soi, mais, comme les langues mongoles sont absolument et radicalement différentes des langues aryennes et qu'elles ne peuvent pas provenir de la même source, il est certain qu'il a existé deux races différentes parlant chacune uniquement une des deux langues. Par conséquent, si les proto-Aryens ne sont que des Mongoloïdes transformés, les brachycéphales qui, par leur fusion avec eux, ont amené cette transformation étaient déjà des Aryens parlant une langue aryenne. La race aryenne n'a donc pu prendre naissance en Europe à l'époque où cette race mixte se serait formée. Il est vrai qu'il faut distinguer les Mongols et les Mongoloïdes; des peuples mongoloïdes peuvent avoir en propre une langue aryenne alors que les Mongols purs parlaient le chinois primitif; mais, dans ce cas, il ne serait pas exact de dire que l'aryanisme est originaire de l'Europe, fût-ce de l'Europe orientale.

Ici, comme ailleurs, comme partout, on ne saurait rien proposer. rien discuter, rien conclure sans la méthode, sans la seule et vraie méthode, celle de l'observation et de l'expérience, celle qui procède par déductions, qui ne tient compte que des faits réels et de leurs conséquences naturelles. Il ne s'agit pas de construire un édifice superbe où tout plaise au regard, où tout réponde aux désirs les plus exigeants; il faut avant tout s'assurer que la construction est sur un terrain ferme, et qu'elle n'est pas exposée à s'effondrer au

moindre souffle du vent ou sous les pieds des visiteurs. Si nous étudions avec ardeur ces questions d'origine, d'évolution, de transformations, de progrès, ce n'est pas uniquement pour augmenter la somme de nos connaissances; c'est surtout pour préparer les événements de demain, pour trouver des indications sur la marche de la Société, pour chercher en quelque sorte la loi qui préside au développement des peuples. Le grand linguiste allemand dont j'ai plusieurs fois prononcé le nom aujourd'hui aimait à proférer cette sentence, un peu rude en sa forme peut-être mais très profonde : *das werden zu verstehen*, *sollen wir das gewordene erkennen* « pour comprendre le devenir, nous devons bien connaître le devenu ». Si cette concision sévère paraît obscure et choque notre délicatesse, je citerai une phrase, bien française celle-là, qui exprime la même idée sous une forme toute littéraire; elle sert d'épigraphe à un livre peu connu, une *Histoire de la Pologne* par le marquis de Noailles. Ce descendant d'une de ces vieilles familles auxquelles les aspirations de la démocratie sont habituellement étrangères et pour qui les traditions sont plus chères que les améliorations et les réformes, n'a pas craint d'écrire au frontispice de son livre : « C'est en s'appuyant sur le passé que l'esprit humain parvient à soulever le fardeau de l'avenir ».

VESTIGES DU CULTE DE LA MER

SUR LES CÔTES DE FRANCE

Par Paul SÉBILLOT

I. — L'eau de mer et les lustrations.

Les populations du littoral ont un profond respect pour la mer : sur les bords de la Manche, on assure que tout ce qui en vient est propre. Aussi il faut bien se garder de souiller ses eaux : c'est un péché d'y faire, à moins d'y être absolument contraint, ses nécessités, et l'on dit aux environs de Tréguier, en attribuant à la mer une sorte de personnification animiste, dont on peut voir les traces dans les légendes, qu'elle pourrait punir celui qui oserait la salir.

Sur cette côte, il est de coutume, lorsqu'on y puise de l'eau, de souffler dessus pour en éloigner toute impureté, et d'en faire couler quelques gouttes sur le sol, comme une espèce de libation[1]. Aujourd'hui encore à Penvenan, quand une femme a rempli un pot d'eau salée pour quelque usage domestique, elle doit, en sortant de la grève, en répandre un peu sur la terre. Elle met ensuite dans le vase une poignée de goémon pour empêcher l'eau d'éclabousser et de s'en échapper. Si, en route, elle vient à en gâter, si le pot se casse, c'est le présage d'un malheur prochain[2].

Certains actes qui ont un caractère rituel plus apparent, parfois, mais non toujours christianisé, se rattachent peut-être à un ancien culte. Lorsque les paysans de Bécherel venus en pèlerinage à Sainte-Anne du Rocher, près de Dinan, avaient cogné un clou dans le mur de la chapelle, ils se rendaient au bord de la Rance, où la marée remonte, et y faisaient une sorte d'ablution. Les gens de la ville se moquaient de cette pratique, qu'ils attribuaient à la simplicité des pèlerins et ils disaient : « Bienheureux ceux qui vont tremper leurs doigts dans la gran' mée salée, le royaume des cieux est à eux[3]. » Cependant, vers le milieu du siècle dernier, dans ce même

1. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 81 et suiv.
2. G. Le Calvez, in *Rev. des trad. pop.*, t. I, p. 368.
3. Paul Sébillot, *Blason populaire de l'Ille-et-Vilaine*, p. 2.

pays de Dinan, comme aussi sur le littoral de la Manche, la plupart des gens du peuple, avant de se baigner, mettaient un doigt dans la mer comme dans un bénitier, et faisaient ensuite un signe de croix. Les petits pêcheurs de la côte, qui n'y manquent jamais, disent que si, après cet acte, ils se noyaient, ils seraient assurés d'aller tout droit en Paradis; ils pensent d'ailleurs qu'il les met à l'abri des accidents. Mais il semble que son efficacité se lie, comme plusieurs de ceux qui sont en rapport avec la mer, à la croyance qu'elle est en quelque sorte sacrée par elle-même. Naguère en Haute-Bretagne, lorsque la coque d'un bateau était terminée, on l'arrosait avec de l'eau de mer en récitant une formule traditionnelle qui n'avait rien de chrétien. Cette lustration précédait souvent de plusieurs jours la cérémonie catholique du baptême de la barque [1].

On a constaté, jusqu'à nos jours, des survivances du temps où les bains et les ablutions avaient le caractère religieux que leur attribuent encore plusieurs groupes à divers états de civilisation. Autrefois à Banyuls (Pyrénées-Orientales) les hommes, surtout ceux d'un certain âge, se rendaient de grand matin au bord de la mer, le jour de la Saint-Jean, et après s'être plongés dans l'eau, ils se laissaient sécher par les rayons du soleil levant. La coutume de se baigner à quelques époques déterminées n'a pris fin, dans le Roussillon, qu'après le milieu du XIXe siècle; en 1880, des gens se souvenaient encore d'avoir vu les hommes et les femmes retrousser leurs culottes ou leurs jupons, et se promener dans la mer le jour de la Saint-Jean [2]. Cet usage a existé aussi en Provence et dans l'Aude, à la Nouvelle, lors de la même fête [3]. Sur le littoral du golfe de Gascogne, ces bains avaient lieu pendant la nuit qui la précède; dans la partie basque, des gens venus de l'intérieur entraient dans la mer, hommes, femmes et enfants en se tenant par la main; sur la côte landaise, où l'usage est en voie de disparition, les habitants des campagnes se rendaient sur les dunes, entre minuit et le lever du soleil, pour y cueillir les immortelles dont elles sont couvertes et qui, placées au-dessus de la porte des maisons, en éloignent les maléfices; mais, avant de faire cette cueillette, ils se trempaient dans la mer, et croyaient être, après s'être ainsi baignés, à l'abri de toutes les maladies. Ceux qui étaient affligés de maux blancs ou de fièvres étaient persuadés qu'ils seraient guéris avant l'année révolue [4].

A Menton existe l'usage d'aller se laver les pieds dans la mer, le samedi saint; cet acte qui, en raison de l'approche de Pâques, semble une sorte de purification, n'est peut-être que la survivance christianisée d'une pratique plus ancienne [5].

Avant la Révolution, cette coutume se pratiquait à la Ciotat, dans des circonstances assez particulières : au coup de canon qui donnait le signal

1. Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 42, 137.
2. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 87.
3. Gaston Jourdanne, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 630. — Comte de Villeneuve, *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 224.
4. Gaston Constant, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 361.
5. J.-B. Andrews, in *Rev. des trad. pop.*, p. 215.

d'allumer le feu de la Saint-Jean, les jeunes gens de la classe des mariniers s'élançaient à la mer et s'inondaient réciproquement en figurant de diverses manières le baptême du Jourdain [1].

Les animaux ont été baignés dans la mer sur plusieurs points du littoral méditerranéen : aux Saintes-Maries de la Mer, on y faisait entrer les chevaux le jour de la Saint-Jean, pour qu'ils ne fussent pas atteints par la gale [2]. Actuellement on n'y observe plus guère cette coutume, qui a aussi été usitée à la Nouvelle (Aude) et à Banyuls (Pyrénées-Orientales), et elle tend de plus en plus à disparaître [3]. Le bain rituel des chevaux était aussi en usage autrefois sur tout le pourtour de la baie d'Audierne, dans le Finistère; il avait lieu au moment des grandes fêtes, et dans l'après-midi, et l'on était persuadé que le propriétaire qui n'aurait pas fait entrer ses chevaux dans la mer n'aurait pas tardé à éprouver quelque disgrâce, pour lui ou pour ses bêtes [4].

Nous savons par des passages d'Horace et de Martial que des gens échappés au naufrage suspendaient aux murailles du temple leurs habits imbibés d'eau de mer.

...Me tabula sacer
Votiva paries indicat uvida
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo [5].

S'il en faut croire Chateaubriand, qui n'est pas toujours un modèle d'exactitude, et qui a peut-être mêlé à ses souvenirs d'enfance des réminiscences de l'antiquité classique, cette antique offrande subsistait encore à la fin du XVIIIe siècle : il raconte qu'il fut une fois spectateur d'un naufrage (à Saint-Malo). En arrivant sur la grève, les matelots dépouillèrent leurs vêtements et ne conservèrent que leurs pantalons et leurs chemises mouillés. Ils se rendirent en procession à une petite chapelle de Saint-Thomas. Le prêtre célébra la messe des naufragés, et les matelots suspendirent leurs habits trempés d'eau de mer, en ex-voto, aux murs de la chapelle [6].

Cet usage n'a pas été relevé de nos jours; mais on a constaté sur la côte du Finistère celui d'après lequel, sans doute pour être agréable à la divinité protectrice, les marins se présentent à son sanctuaire, parfois longtemps, après l'événement, dans l'état où ils se trouvaient lorsqu'ils avaient échappé à la tempête. Dans la baie d'Audierne, ils entraient dans l'eau jusqu'à la ceinture avant de faire neuf fois le tour de la chapelle de sainte Evette de Plozevet, et ceux qui assistaient à la procession de Notre-Dame de Plogoff se jetaient auparavant dans la mer [7].

1. Comte de Villeneuve, *Stat. des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 224.
2. Comte de Villeneuve, *l. c.*
3. Gaston Jourdanne, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 631.
4. H. Le Carguet, *ibid.*, t. XVII, p. 11.
5. Horace, *Odes*, I, 5.
6. *Génie du Christianisme*, 3e partie, liv. V, ch. VI.
7. H. Le Carguet, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 178; in *Rev. des trad. pop.*, t. VI, p. 657.

*
* *

Des espèces de baptême qui, dès l'époque où l'on en trouve la première mention écrite, avaient perdu le caractère religieux qui les motivait autrefois, étaient imposés aux hommes et aux navires dans certaines circonstances, principalement lorsqu'on doublait des caps, que l'on passait d'une mer dans l'autre, ou qu'on franchissait des détroits réputés dangereux. Le voyageur Jeannequin prétend que personne n'était exempté de l'usage, et il raconte que le roi Henri IV, passant de La Rochelle à Saint-Malo, et se trouvant en vue du Raz, vit pratiquer cette cérémonie à ses matelots. Il demanda sur quel droit elle était fondée, et lorsqu'il eut appris qu'elle était si ancienne que l'on n'en connaissait pas l'origine, il ne fit pas difficulté de s'y soumettre[1]. Au milieu du XVIIe siècle, elle était encore observée au même endroit par les marins de toutes les nations, même par les Hollandais qui n'étaient point catholiques. La cérémonie que décrit OExmelin et qui fut accomplie sous ses yeux en mai 1666, ressemblait à celle qui se fait au passage de la Ligne, et qui s'est continuée jusqu'à nos jours[2].

Les baptêmes en vue des caps de France semblent avoir cessé depuis longtemps; ceux qui avaient lieu à l'embouchure des fleuves ont subsisté jusqu'après la première moitié du XIXe siècle. Les bateliers qui conduisaient les voyageurs de Dinan à Saint-Malo exigeaient ce petit tribut, et voici quelques-uns des moyens assez plaisants qu'ils employaient, vers 1815, pour reconnaître ceux qui, faisant ce trajet pour la première fois, y étaient soumis, suivant l'antique coutume :

Sur les balustrades du jardin du Mont-Marin, il y avait des statues sur leur piédestal, qui, de loin, avaient l'apparence de religieuses à la promenade. Lorsqu'on descendait la Rance, les bateliers ne manquaient guère de huer ces prétendues nonnes, sous prétexte qu'elles cédaient à la curiosité de voir des passants, plutôt que de rester dans leur cloître à réciter des oraisons. Ceux qui n'avaient point encore passé regardaient avec étonnement, et s'informaient s'il y avait vraiment à cet endroit un couvent. Cela devenait un prétexte pour soumettre ces passagers au droit de baptême, dont la cérémonie était assez amusante, et le baptisé, son parrain et sa marraine payaient une petite somme aux bateliers.

En sortant de la plaine de Saint-Suliac, la rivière est bordée à l'est par de hautes falaises à pic couronnées de moulins à vent. Cela fournissait encore des sujets de mystification contre les voyageurs novices; les bateliers criaient : « Voyez ce petit étourdi qui cherche à retenir son âne par la queue! Tu choiras, Colas! jette tes sabots à bas, etc[3]. »

Quinze ans plus tard, Habasque disait que les nautoniers de la Bretagne

1. Jal, *Glossaire nautique*.
2. Walckenaër, *Voyages en Afrique*, t. II, p. 332. — OExmelin, *Histoire des Aventuriers flibustiers*, 1686, t. I, p. 2.
3. Poignand, *Antiquités historiques et monumentales de Montfort à Corseul*. Rennes 1820, p. 70 et 74.

étaient encore dans l'usage de baptiser celui qui traversait pour la première fois, une rivière, un bras de mer, à moins qu'il ne se rachète pour de l'argent[1]. Jusque vers 1860, ce baptême était administré par le passeur à l'embouchure de l'Arguenon, et ceux qui voulaient ne pas être trop arrosés leur donnaient de quoi boire du cidre. J'ai, dans mon enfance, payé ce petit tribut.

Sur la côte sud de la Bretagne où, comme à Quiberon, des alignements sont encore en partie debout sur le rivage alors qu'on n'en voit la suite qu'à marée basse, des mégalithes submergés ont été, pendant longtemps, l'objet d'une sorte de culte. A la fin du XVIIIe siècle, les anciens marins disaient avoir vu au large, entre Le Guilvinec et la pointe de Penmarc'h, à quinze ou vingt pieds sous l'eau, des pierres druidiques tellement vénérées qu'on célébrait la messe au dessus d'elles une fois chaque année[2]. Souvestre, qui a paraphrasé et amplifié Cambry, en fait, probablement de sa seule autorité, les autels de la ville d'Is[3]. Vérusmor, qui essaya en vain de les découvrir, dit que des vieillards lui assurèrent tenir de leurs aïeux qu'on célébrait tous les ans une messe au-dessus d'elles dans un chasse-marée; après l'office, le prêtre les bénissait avec un chaudron d'eau lustrale puisée dans la fontaine d'un saint. Jamais les matelots ne passaient là sans les adorer par un signe de croix, et cet usage n'était pas encore tout à fait perdu vers 1850[4].

Dans la baie de Saint-Malo, le clergé allait jadis, à l'époque des Rogations, faire une procession sur le « cimetière des marins », c'est-à-dire sur la mer, et il récitait les prières funèbres. Si le temps était mauvais, on se rendait seulement sur le rivage, et au retour, un service était célébré à l'église pour les gens dont la mer n'avait point rendu les corps. Cette pratique a cessé depuis longtemps dans ce pays, et la tradition seule en garde le souvenir[5].

L'usage de bénir la mer à certaines autres époques de l'année s'est mieux conservé, et on l'observe encore sur plusieurs points de nos côtes. La plus connue et la plus pittoresque de ces bénédictions est celle du Coureau de Groix : entre cette île et le continent, les gens de l'île, clergé et bannière en tête, montent en bateau et rencontrent au milieu du coureau le clergé de Plœmeur : les deux clergés se réunissent sur une seule barque, les croix processionnelles s'inclinent et s'embrassent, puis le recteur de Plœmeur lance de l'eau bénite aux quatre points cardinaux[6]. Comme cette cérémonie a lieu le jour de Saint-Jean, on peut supposer, en raison de cette date, que c'est une survivance d'un rite préchrétien, usité à l'époque du solstice d'été. A Étretat, la procession se rendait sur le rivage, le jour de l'Assomption, et l'officiant traçait le signe de la croix sur l'eau avec la

1. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 147.
2. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 350.
3. E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, t. I, p. 36.
4. Vérusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 299.
5. Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 108.
6. Ogée, *Dict. de Bretagne*, art. Groix.

croix d'argent de la paroisse[1]. A Berck, un dimanche de septembre, le prêtre, monté sur un bateau, bénissait la mer; à Boulogne, avant l'ouverture de la pêche, le curé vient jeter de l'eau bénite dans la rade, en étendant par trois fois la croix au-dessus des flots[2]. Il y a une trentaine d'années, le clergé de Dieppe accomplissait la même cérémonie à une époque qui n'est pas indiquée, et les assistants récitaient des litanies pour le repos de l'âme des noyés[3]. Sur le littoral de la Méditerranée, dans plusieurs localités maritimes de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, la bénédiction de la mer s'est faite chaque année, généralement après les Rogations ou au mois de mai, jusqu'à l'époque où des arrêtés municipaux ont interdit les processions publiques[4].

Les processions pour la pluie se rendent assez fréquemment sur le bord des eaux douces, et les fidèles accomplissent parfois des pratiques accessoires assez peu chrétiennes. L'une d'elles, qui consiste à baigner une statue ou des reliques, était autrefois usitée en Roussillon, à la plage du Canet : c'est le seul exemple qui ait été relevé en France, et encore on ne s'adressait à la mer que lorsque la rivière était complètement dépourvue d'eau. Lors de sécheresses persistantes, on allait chercher la châsse de saint Galderic, et le clergé de Perpignan, accompagné d'une foule de peuple, la portait sur le bord de la rivière de Tet, où le buste du saint était plongé dans l'eau. Quand il arrivait, ce qui était assez fréquent, qu'il n'y avait pas une seule goutte d'eau dans le lit de la rivière, la procession partait, de grand matin, de Perpignan, et les paroisses voisines, prévenues de la cérémonie, se rendaient processionnellement sur le bord de la mer, où les reliques étaient baignées. En 1470, on vit sur la plage vingt-huit croix processionnelles; la coutume semble voir disparu au commencement du XVIIe siècle[5].

2. — Observances en vue des cotes.

Les marins, et surtout les pêcheurs, accomplissent aussi en vue des côtes, certaines cérémonies par lesquelles ils pensent s'assurer la protection de divinités dont le sanctuaire s'élève sur le rivage. Vers le milieu du XIXe siècle, lors d'une fête de la Vierge, les bateaux pêcheurs de la côte de la Vierge, aux environs de Fécamp, quittaient le havre qui leur servait d'abri, au moment où le soleil était prêt à se noyer dans les flots, et ils glissaient au large jusqu'à l'endroit d'où ils pouvaient apercevoir la petite chapelle construite sur le mont qui domine la ville, puis après une courte prière, ils regagnaient le rivage, persuadés que la Vierge, en les bénissant, avait éloigné tout malheur de leurs bateaux[6]. Dans cet exemple, ainsi que

1. A. Karr, *Le chemin le plus court*, p. 61.
2. *Le Monde illustré*, 17 octobre 1885.
3. *Magasin pittoresque*, 1861, p. 166. Voir sur ces bénédictions et d'autres analogues, Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 88-115.
4. Gaston Jourdanne, in *Rev. des trad. pop.*, t. XVI, p. 630.
5. Henry, *Guide en Roussillon*, Perpignan, 1842, p. 122-124.
6. *La France maritime*, t. IV, p. 94.

dans le suivant, la statue était réputée voir, comme si elle eût été vivante, ceux qui s'adressaient à elle. Il y avait dans l'église d'Etretat, à gauche de l'autel, une statue de Saint-Sauveur, placée de telle sorte qu'un homme, dans la même situation, verrait parfaitement la porte d'amont et les bâtiments qui la rasent pour entrer dans la baie. C'était pour les marins un grand sujet de confiance que de se savoir ainsi sous les yeux de leur saint favori, et c'était devant lui que les femmes faisaient le plus volontiers brûler de petites chandelles. Le curé le fit enlever, et le jour de la bénédiction de la mer, les marins annonçaient tout haut qu'ils n'iraient pas à la mer, tant que Saint-Sauveur ne serait pas remis à sa place, parce que, privés de son regard protecteur, ils n'étaient pas sûrs de rentrer dans la baie [1].

Les pêcheurs de Boulogne récitent une prière en face du calvaire à la sortie du port, et une autre en passant au large de la chapelle de Jésus flagellé [2].

Les marins bretons faisaient jadis des signaux de pavillon, parfois même des salves d'artillerie, en l'honneur de certaines chapelles du rivage, telles que Notre-Dame de Guéodet, Notre-Dame de la Clarté (Côtes-du-Nord) et Notre-Dame de Bon Voyage en Plogoff (Finistère). Naguère encore lorsqu'un navire était monté par des Lorientais, l'équipage n'était pas content si l'on ne tirait pas trois coups de canon en passant devant Notre-Dame de la Garde en Plémeur; sur la côte du Morbihan, l'usage était de chanter un *Ave maris stella*, quand on se trouvait en vue d'une chapelle ou d'une croix dédiée à Sainte-Anne [3].

La pratique qui suit, relevée dans une des îles de l'archipel normand, est purement païenne. A la pointe de Jerbourg à Guernesey, les gens appellent Le Petit Bonhomme Andrelot, ou Anerio, un grand rocher en forme d'aiguille. Il se nomme aussi Le Petit Bonhomme Andriou; certains disent que, de loin, il ressemble à un moine et les enfants du voisinage disent en proverbe « Andriou, tape tout », c'est-à-dire « Andriou veille sur tout », ou regarde tout. Les pêcheurs et les pilotes qui fréquentent ces parages lui montrent leur respect en ôtant leur chapeau, et ils ont soin de faire observer cet usage aux étrangers qui sont à leur bord. Autrefois, suivant une coutume assez répandue, avant d'appareiller, ils offraient un biscuit ou un verre de vin ou de cidre au « Bonhomme » et s'ils avaient quelque vêtement usé, ils le jetaient à la mer. Les pêcheurs ont l'habitude de saluer d'autres rochers de la côte, sans qu'ils puissent en donner la raison ; il n'est pas impossible que l'hommage rendu par les petites barques, qui abaissent leur haut mât en passant devant la petite île de Lihou, ait pour origine la même superstition, bien que l'on suppose généralement qu'il avait pour but d'honorer la sainte Vierge, dont on voit encore la chapelle sur l'île [4]. Lorsque les pêcheurs de Saint-Jacut passaient en bateau

1. A. Karr, *Le chemin le plus court*, p. 133.
2. E. Deseille, *Glossaire des matelots boulonnais*, p. 11.
3. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 221. — Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 657. — P. M. Lavenot, *ibid.*, t. VIII, p. 163.
4. Louisa Lane Clarke, *Folk-Lore of Guernsey*, p. VII. — Edgar Mac Culloch, *Guernsey Folk-Lore*, p. 145-146.

devant un rocher du Chevet de l'Isle, qui a un peu l'aspect d'une statue, et qu'ils nomment Haouaouaw, ils se découvraient en disant :

Saint-Haouaouaw,
Donnez-nous du maquériaw (maquereau)[1].

Les promontoires, en raison des dangers auxquels sont exposés ceux qui les doublent, sont l'objet d'une sorte de culte que l'on constate dès l'antiquité. Ainsi qu'on peut le voir par l'exemple qui suit, il n'était pas toujours christianisé.

Dans la première moitié du XIXe siècle, il était d'usage, lorsqu'on avait doublé Bréhat, de boire une goutte, qui était aussi, dit l'auteur qui rapporte ce fait, une sorte de libation[2].

Mais le plus habituellement, on récitait des prières, d'une forme traditionnelle, et dont le caractère est nettement chrétien; la plus connue est celle que l'on dit au passage du Raz :

Va Doué, va sicourit da dremen ar Raz :
Rac va lestr a zo bian ac ar mor a zo bras!

« Mon Dieu, secourez-moi au passage du Raz — car ma barque est petite et la mer grande[3]. »

Il y avait aussi d'autres oraisons, dont l'une s'adressait à sainte Anne; devant la pointe Saint-Nicolas, à l'entrée du Morbihan, on chantait l'*Ave maris stella*, en implorant la protection de saint Nicolas. Lorsque les marins du pays doublaient le cap qui se trouve entre le Pouliguen et le Bourg-de-Batz, ils se mettaient à genoux et récitaient un *Pater*. En vue du Décollé, près de Saint-Malo, les pêcheurs se signent et, après un *Pater* et un *Ave*, ils disent :

Saint-Lunaire,
Préservez-nous d'un naufrage en mer[4].

Les pêcheurs girondins, au moment de franchir le Bec d'Ambez, promettent à la Vierge qui y a sa chapelle de ne plus manger de viande le vendredi ni le samedi, mais on assure que lorsqu'ils l'ont passé, ils se hâtent de révoquer leur vœu[5].

3. — Coutumes et croyances diverses.

Dans plusieurs ports de la Méditerranée on accomplit des actes qui, en raison du lieu où ils se font, ont quelque relation avec le culte de la mer.

1. Eugène Herpin, in *Annales de la Société historique de Saint-Malo*, 1903, p. 8. C'est probablement ce culte spécial qui avait fait donner aux Jaguens le sobriquet de Houohaous, que l'on a essayé d'expliquer par une sorte d'assimilation de leur langage à l'aboiement des chiens.
2. Ducrest de Villeneuve, in *Revue litt. de l'Ouest*, 1835-7, p. 146.
3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 657.
4. Paul Sébillot, *Légendes de la mer*, t. I, p. 260-1; *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 202-3.
5. Fr. Daleau, *Trad. de la Gironde*, p. 59.

Le jour de la fête patronale, les marins des petits ports de pêche choisissaient une des plus vieilles barques hors d'usage, et après l'avoir goudronnée et enduite de pétrole, ils la brûlaient le soir sur les galets de la plage[1]. A Menton, les pêcheurs allument cette sorte de feu de joie à la Saint-Pierre, les marins à la Saint-Elme [2]. A Nice, lors de certaines réjouissances publiques, les pêcheurs traînent dans les rues une vieille barque appelée laüt, toute pavoisée et portée sur des roues; pendant cette procession, le peuple pousse des cris d'allégresse et les femmes dansent des rondes. Après bien des courses et des stations, la barque est brûlée, non plus sur le rivage, mais au milieu d'une place [3].

A Collioure on fait flamber sur le sable, le 16 août, un tonneau enduit de poix, en mémoire de saint Vincent, patron du port, brûlé vif sur un îlot à peu de distance du rivage. Une barque, à bord de laquelle est un prêtre, va, la nuit, chercher les reliques à l'île, et quand elle arrive au port, elle est tirée sur la plage, et des pêcheurs la traînent à toute vitesse vers l'église [4].

Les feux de la Saint-Pierre sont toujours traditionnellement allumés sur le littoral picard, et les enfants vont quêter à domicile les vieux barils, les paillassons, les papiers, etc. [5]. A Berck-sur-Mer, le feu allumé le même jour est surmonté d'une perche au bout de laquelle on a attaché une manne de maquereau au milieu d'un bouquet; souvent le poisson est remplacé par un petit navire armé pour la pêche du hareng. Le brasier doit s'allumer du premier coup, sinon ce serait un grand malheur pour Berck. Le soir de la Saint-Jean et celui de la Saint-Pierre, les matelots ne vont pas à la mer; ceux qui n'ont pu rentrer à temps pour assister à la fête, cessent de pêcher et ne jettent leurs filets qu'assez avant dans la nuit, après avoir chanté les Grandeurs, la Pénitence et le Martyre de saint Jean. Au coucher du soleil, le curé tenant à la main une torche de paille enflammée, allume le bûcher, et bénit l'assemblée. On chante ensuite le *Te Deum* et la prose de Saint-Jean. Pour le feu Saint-Pierre, on psalmodie saint Pierre pleurant. Lorsque le feu est terminé, les assistants ramassent avec soin les petits morceaux qu'il a respectés. Ils servent à détruire les rats dans les greniers, et, jetés sous les lits, ils font crever les punaises [6].

A Pempoul, près de Saint-Pol-de-Léon, le bûcher de la Saint-Jean est construit exclusivement avec des paniers ayant servi au transport du poisson [7].

Aux Saintes-Maries de la Mer, sur la côte de Provence, a lieu une cérémonie qui est peut-être une survivance de l'antique lancement, au printemps, de la barque d'Isis. Le 25 mai de chaque année une foule nom-

1. *Le Siècle*, 3 avril 1894.
2. J.-B. Andrews, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 219.
3. L. Roubaudi, *Nice et ses environs*, p. 342, in *Mélusine*, t. II, col. 454.
4. Horace Chauvet, *Légendes du Roussillon*, p. 83.
5. A. Bout, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 89.
6. L. de Cléry, in *La Picardie*, août 1901.
7. A. Le Braz, in *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 594.

breuse vient suivre la sortie de la barque, solennellement promenée le long de la plage sur les épaules des pèlerins. Les Bohémiens, qui reconnaissent leur patronne dans Marie Salomé, y sont toujours nombreux ; parfois ils s'emparent de la nacelle, la lancent dans la mer, lui font faire une courte promenade et la remettent ensuite au clergé [1].

Le Vendredi Saint, les petits garçons de l'île de Serk ont coutume de lancer, sur les mares au bord de la mer, de petits bateaux préparés quelque temps à l'avance [2].

Un rite qui rappelle celui qui a été si longtemps en usage lors de la construction des édifices, s'accomplissait sur le littoral de la Manche avant l'époque où les Ponts-et-Chaussées ont été chargés du balisage des rochers ; quand on érigeait une balise, les vieux pêcheurs se tiraient un peu de sang et en arrosaient le trou où elle allait être plantée. C'était une offrande au rocher et à la mer, afin que le signal ne fût pas renversé par les flots [3].

On a constaté, en un grand nombre de pays barbares, l'usage de sacrifier des victimes humaines à la mer ou aux dieux auxquels on attribuait du pouvoir sur elle, et il est attesté par plusieurs exemples rapportés par les écrivains sacrés ou classiques [4]. Il est vraisemblable qu'il a existé aussi sur nos côtes ; on a relevé dans le sud de la Bretagne des traditions d'offrandes aux divinités des eaux douces qui présentent beaucoup d'analogie avec les légendes qui suivent [5], recueillies dans le Morbihan : le pays de Vannes et une partie de celui de Pontivy étaient destinés à disparaître sous les flots ; mais, grâce à des sacrifices qui se reproduisent à des dates fixes, la mer ne sort pas de son lit. Tous les sept ans, une dame inconnue, richement habillée, parcourt le pays, en quête d'une famille pauvre et nombreuse dont les père et mère consentiraient, moyennant une grosse somme d'argent, à lui vendre un de leurs enfants. Lorsqu'elle est parvenue à s'en procurer un, elle l'enferme dans une barrique avec un pain de trois livres et une chandelle de deux sous allumée, puis cette barrique est livrée au gré des flots. L'Océan s'empare de sa proie et l'esquif est ballotté pendant sept ans, puis il reparaît ; si l'enfant n'a perdu encore que les deux bras, il redevient le jouet des flots pendant sept nouvelles années ; après ce laps de temps, la barrique est vide, le sacrifice est consommé, mais la divinité de la mer exige une nouvelle proie, et la dame se remet en campagne. On assure que l'une des dernières victimes, car l'usage subsiste, dit-on, toujours, a été achetée à Guern [6].

D'après une autre version le sacrifice était offert, non à l'Océan lui-même, mais à l'*œil de mer*, situé dans l'intérieur des terres, mais qui communi-

1. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 364.
2. Edgar Mac Culloch, *Guernsey Folk-Lore*, p. 46.
3. Paul Sébillot, *Les Travaux publics*, p. 383.
4. F.-S. Bassett, *Legends of the Sea*, p. 380.
5. Paul Sébillot, *Les Travaux publics*, p. 94-95 ; dans ces deux exemples l'enfant acheté est aussi placé dans une barrique, qui est enfouie sous un pont ; dans la plus complète figurent même le pain et la chandelle.
6. Le Norcy, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 20.

quait avec l'Océan, et aurait pu submerger tout le pays. Chaque année un enfant nouveau-né, baptisé depuis peu, était préposé à la garde des eaux, à l'orifice même de l'œil de mer : un cierge de cire bénit entre les mains, une livre de pain à côté de lui, il était enfermé dans un tonneau qui s'en allait à la dérive, flottant à la surface du Blavet, et son innocence servait à apaiser la colère des génies malfaisants. La Saint-Silvestre arrivée, le pain était consommé, le cierge était éteint et le sacrifice devait être recommencé. Il advint qu'une fois, Dieu ayant eu pitié des mères, comme on ouvrait le tonneau, on aperçut au fond le pain qui n'était pas consommé, le cierge qui brûlait encore et l'enfant qui souriait en tendant ses petits bras. Depuis, l'œil de mer est transformé en une claire fontaine [1].

Les habitants de Noirmoutier avaient une croyance analogue à celle que l'on rencontre dans plusieurs pays de montagne : le jour de la Saint-Jean le soleil faisait trois petits sauts avant de se lever, et les marins se signaient au moment où il émergeait au-dessus des eaux. Les pêcheurs des environs de Saint-Brieuc disent que les poissons parlent, le jour de Pâques, à l'instant où le soleil se lève, et à celui où il disparaît dans la mer ; ils rapportent même une sorte de prière qu'ils adressent à cet astre [2]. En Bretagne et dans le Pas-de-Calais, lorsqu'on lavait les yeux malades avec de l'eau de mer, l'ablution, pour être efficace, devait être renouvelée sept ou huit fois de suite, le matin avant le soleil levant, et le soir après le crépuscule [3].

Des actes, en très petit nombre il est vrai, qui se rattachent à la magie ou à la divination étaient en rapport avec la mer : dans la première moitié du XIXe siècle, ceux qui, sur la côte sud de la Bretagne, récitaient la prière à saint Laurent pour les brûlures, devaient se tourner du côté de la mer, avant de souffler trois fois en croix sur le point douloureux [4]. Vers 1795, aux environs de Plougasnou, des sorciers interprétaient les mouvements de la mer, des flots mourants sur le rivage et prédisaient l'avenir [5]. La veille de la mi-août, les jeunes filles du Croisic se rendaient encore, il n'y a pas très longtemps, à la baie des Bonnes Femmes, et elles jetaient dans la mer une épingle qui, suivant la façon dont elle s'enfonçait dans l'eau, leur indiquait si elles étaient destinées à se marier dans l'année [6].

1. F. Cadic, in *La Paroisse bretonne de Paris*, janvier 1900.
2. Viaud-Grand-Marais, *Quelques coutumes de Noirmoutier*, p. 206. — Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 522.
3. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. II, p. 96.
4. L. Kerardven, *Guionvac'h*, p. 104.
5. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 109.
6. H. Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 361.

LES DÉBUTS DE L'ART EN ÉGYPTE

PAR L. CAPITAN

L'étude du préhistorique égyptien a pris depuis quelques années un grand développement. Aux travaux de de Morgan sont venus s'ajouter ceux de beaucoup d'autres chercheurs parmi lesquels, et hors de pair, il faut citer M. Flinders Petrie, puis d'habiles et heureux fouilleurs tels que MM. Amelineau, Setton-Cart, etc. Les matériaux recueillis par ces multiples chercheurs sont fort nombreux. Mais ils sont épars. C'est donc un très grand service qu'a rendu à tous les préhistoriens notre ami Capart, le savant conservateur de la section égyptienne du musée du Cinquantenaire de Bruxelles en réunissant dans le beau livre qu'il vient de faire paraître (*Les débuts de l'art en Égypte*[1]) les plus importants documents qui existent touchant l'art préhistorique.

Travailleur infatigable, bibliographe puissamment documenté et technicien habile, Capart ne s'est pas contenté de coordonner les documentations écrites. Il est allé étudier sur place presque tous les documents qui existent sur le sujet qu'il a traité. Il les a examinés à fond, dessinés, photographiés. Toutes ces images remarquablement reproduites forment la base de son livre. Il les étudie, les analyse soigneusement, en donnant à chaque page de précieuses références bibliographiques. Des tables analyques et par types d'objets décrits facilitent grandement les recherches. C'est donc un livre qui est et restera longtemps classique sur ce sujet, suivant la très juste expression de Salomon Reinach.

Tout est intéressant pour nous dans ce livre et j'aurais voulu pouvoir en reproduire ici un grand nombre de figures. M. Capart m'a en effet très aimablement autorisé à publier dans notre Revue toutes les figures de son livre qui pourraient intéresser nos lecteurs. J'ai dû prendre simplement celles qui pour nous, préhistoriens, ont un intérêt tout à fait spécial. Les unes sont reproduites directement d'après les figures du livre, les autres montrent un choix d'images que j'ai choisies parmi beaucoup d'autres et groupées sous forme de planches. En tous cas, nous devons remercier très vivement M. Capart de cette aimable autorisation.

Quel est l'âge des monuments qu'a étudiés M. Capart dans son livre? Avec Maspero et Flinders Petrie, l'auteur admet que le début de la période pharaonique, autrement dit la fin des temps préhistoriques, commence

1. Un volume petit in-quarto de 316 pages avec 191 figures, réimprimé des *Annales de la Soc. d'archéologie de Bruxelles*. Vromant et Cie, imprimeurs, Bruxelles, 1904.

vers 5000 avant J.-C. L'époque préhistorique a eu, en Égypte, d'après Flinders Petrie, une durée d'au moins deux mille ans. A quoi correspond pour l'Europe cette période, nous n'en savons rien exactement, mais il y a tout lieu de croire que durant cette suite de siècles nos préhistoriques étaient en plein âge de pierre néolithique et qui sait? peut-être même encore paléolithique.

Le caractère de l'art égyptien primitif est son réalisme savant, plein d'intérêt, d'imprévu, et totalement différent de l'hiératisme de l'Égypte classique. C'est exactement la même chose qui s'est passée en Gaule où, au point de vue de l'art primitif, la belle époque est celle du plein magdalénien. Ensuite ce n'est que décadence.

Cet art primitif égyptien nous donne de précieuses indications sur l'état social de ces lointains précurseurs des populations pharaoniques, telles, par exemple, pour ce qui a trait à la parure d'abord, les si curieuses statuettes en terre cuite portant des peintures qui semblent bien figurer des tatouages ou des peintures exécutées sur la peau. Les procédés d'exécution des peintures nous sont révélés par ces multiples et si curieuses palettes sur lesquelles on peut voir de la couleur, voire même les cavités creusées par les broyeurs en pierre écrasant les couleurs et qu'on a retrouvés à côté d'elles. Ces palettes affectent un nombre de formes extrêmement variées et des plus curieuses : animaux divers, oiseaux, poissons, etc. Il est probable que l'on broyait sur ces tablettes les couleurs destinées au fard, par exemple le fard vert plus tard désigné nettement dans les hiéroglyphes par le terme *ouazou*.

Les peignes, les épingles étaient fréquents chez les préhistoriques égyptiens, fabriqués en bois ou en ivoire. Ils étaient fort nécessaires, car on sait l'usage et même l'abus des perruques dans l'Égypte primitive. M. Capart figure une bande de faux cheveux de la première dynastie, Amelineau m'en a montré une série recueillie par lui dans les tombes préhistoriques d'Abydos.

Les pendeloques, très fréquentes, affectent les formes les plus diverses; ce sont des griffes, des dents, des coquillages, des cornes ou des reproductions en diverses matières de ces objets naturels.

Les bagues et les bracelets abondents, ils sont en os, corne, ivoire, nacre, pierres dures, etc. A signaler spécialement ces merveilleux bracelets en silex taillé, indiqués depuis pas mal de temps déjà par de Morgan et dont Schweinfurth a bien montré le mode de fabrication au moyen d'anneaux naturels de silex détachés sous l'influence des actions atmosphériques des *orbitolithes* de la vallée du Nil[1].

L'art ornementaire et décoratif des préhistoriques égyptiens est remarquablement étudié par Capart. Il abandonne complètement et avec grande

1. Le professeur Schweinfurth a bien voulu m'en envoyer de curieux spécimens destinés à mon enseignement de l'École d'anthropologie, avec de fort belles séries de silex égyptiens paléolithiques et éolithiques découverts par lui près de Thèbes. Je suis heureux de l'occasion que j'ai ici de l'en remercier publiquement et très vivement.

raison l'idée ancienne, par trop simpliste, qui considérait toutes les figures primitives d'aspect ornemental comme purement fantaisistes ou décoratives. Il faut n'avoir aucune notion ethnographique pour raisonner ainsi. Capart donne une série d'excellents exemples tirés de l'art colombien et de l'art polynésien, pour montrer que pas une des figures tracées par les primitifs actuels n'est quelconque, qu'elle a toujours sa signification, son caractère, sa valeur propre, conventionnelle, hiératique, hiéroglyphique ou magique. C'est exactement ce que j'ai essayé d'appliquer à l'interprétation de notre art préhistorique depuis plusieurs années, dans mes cours et conférences [1].

En cet ordre d'idées, la schématisation d'un animal ou d'un objet est bien curieuse à étudier dans son évolution depuis la figuration plus ou

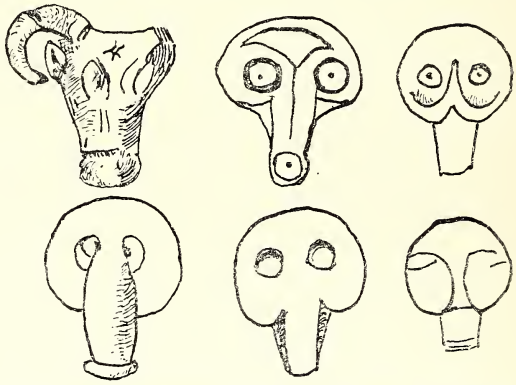

Fig. 45. — Phases successives de la figuration de la tête de bœuf.

moins ressemblante jusqu'à la dégénérescence ultime (comme disent les numismates) qui, par des étapes successives, amène cette figuration à quelque chose d'incompréhensible si on n'a pas la clef de cette filiation. La figure 45, que nous empruntons comme toutes les autres au livre de Capart, montre les diverses phases de la figuration de la tête de bœuf chez les Égyptiens préhistoriques.

L'art décoratif égyptien préhistorique s'est remarquablement manifesté dans la fabrication des couteaux en silex. Il suffira de renvoyer le lecteur à l'article (*Revue de l'École d'anthropologie*. Mars, 1904) où j'ai décrit les remarquables couteaux et flèches en silex recueillis à Abydos par Amélineau. Mais ces silex, les plus beaux du monde, étaient souvent emmanchés soigneusement. On connaît le couteau en silex qu'a figuré de Morgan dans ses *Recherches sur les origines de l'Égypte*, avec sa poignée formée d'une feuille d'os avec animaux gravés. On peut en rapprocher un fort beau aussi, que j'ai dessiné au British Museum. Il porte à sa partie médiane un ornement losangique en métal ajouré l'entourant complètement.

1. Par exemple *Les origines de l'art en Gaule*, Conférence de l'Association française, janvier 1902.

Cette pièce paraît bien ne pouvoir être autre chose que votive. La figure 46 montre (d'après Capart) un de ces beaux couteaux avec manche en ivoire remarquablement gravé.

Les motifs d'ornementation de ces manches comme ceux des cuillers sont fort intéressants : ce sont des animaux, des quadrupèdes, des oiseaux qui, sur les manches de peignes où on les retrouve, arrivent à se styliser de plus en plus en prenant la forme de simples figures à contours découpés. Cette stylisation est fort curieuse, et ici encore les exemples abondent pour la figuration humaine, pour les oiseaux dont les reproductions ultimes ne ressemblent absolument plus aux prototypes. C'est ainsi par exemple que, sur une palette en schiste, la partie supérieure

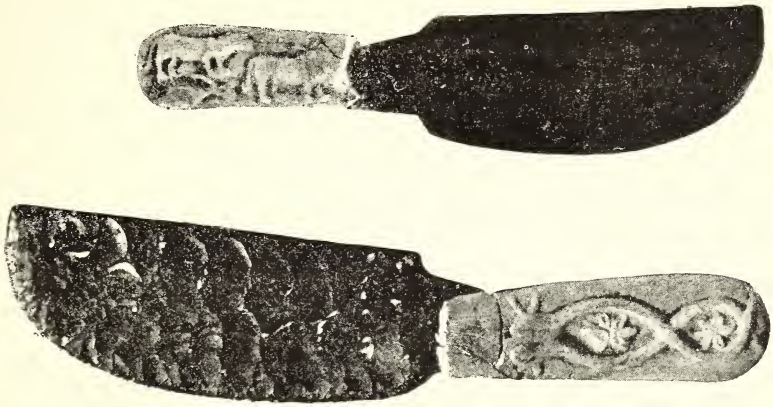

Fig. 46. — Couteau en silex avec manche en ivoire (collection Petrie).

montre une figure humaine réduite à un cône (tête et barbe) percé à la base de deux trous (yeux); à l'extrémité d'une autre, un orifice carré encadré d'une faible épaisseur de matière en haut et sur les côtés, figure une antilope.

Non moins curieuse toute la série des palettes en formes d'antilopes, d'éléphants, de tortues, de poissons où l'on peut trouver tous les stades jusqu'à la stylisation la plus extrême. Trois spécimens fort curieux montrent des gravures très fines qui rappellent absolument celles de certains de nos galets des foyers magdaléniens.

Les têtes de massues et les vases en pierre sont de remarquables productions préhistoriques égyptiennes. Les plus anciens sont en pierre dure merveilleusement travaillés. On reste confondu devant le temps, la patience et l'habileté qu'ont déployées les primitifs égyptiens pour donner d'abord à ces vases un gabarit fort régulier, puis les creuser très exactement et arriver à faire ainsi par exemple des vases en forme de cuvette comme celui que j'ai là sous les yeux et qui provient de la vente Amelineau, mesurant 0,25 de diamètre, 0,12 de profondeur et 1 cent. à 1 cent. 1/2 d'épais-

seur, et creusé avec une régularité parfaite dans une roche porphyrique extrêmement dure (syénite). Sur ce point encore, il y a eu plus tard décadence, puisque ces beaux vases en pierre dure ont cessé d'être fabriqués dès les premières dynasties, c'est-à-dire peu après la fin des temps préhistoriques égyptiens.

La céramique préhistorique est des plus compliquées : d'abord ces curieux vases en terre rouge brillante, noircis sur les bords, unis ou portant des ornements et des figures peintes en blanc. Capart figure toute une série de motifs imitant, en peinture, la vannerie ; d'autres sont des motifs floraux,

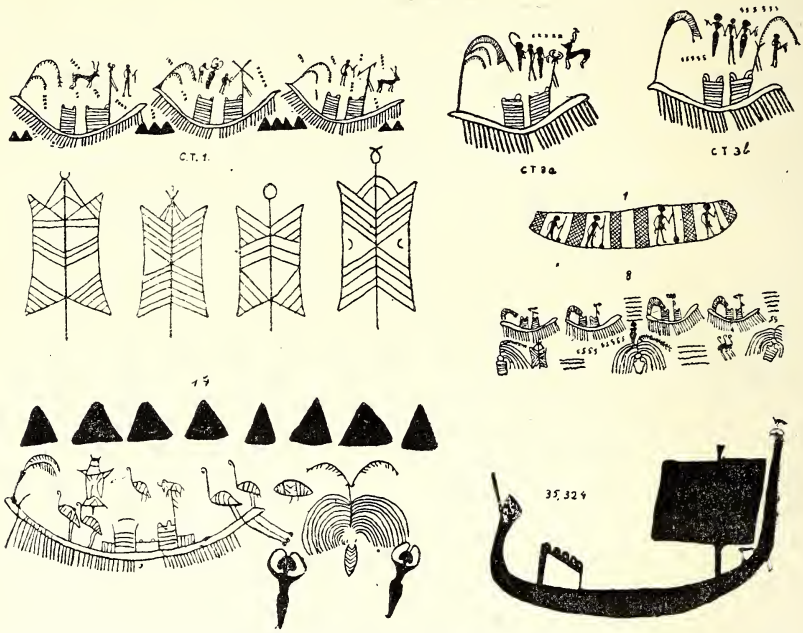

Fig. 47. — Figures diverses sur vases décorés (barques, personnages, animaux, montagnes, arbres (aloès surtout), boucliers (?).

des animaux. Vers le milieu de l'époque préhistorique on trouve les poteries dites décorées, imitant souvent mais d'une façon grossière les vases en pierre dure ou montrant de larges spirales dont on trouve l'origine dans la figuration des nummulites (Schweinfurth) existant sur certains vases fabriqués en calcaire nummulitique.

Sur toute une série d'autres vases on voit représentés, en noir cette fois, sur la terre jaunâtre, diverses scènes assez compliquées. La figure 47 en montre de curieux spécimens.

L'examen de ces multiples figures montre divers personnages dans des attitudes variées formant des scènes diverses, des animaux, puis des barques avec la figuration des rames et en bas une grande barque à voile avec ses accessoires ordinaires (fétiche à la proue, cabine, etc.) Les figures, représentant vraisemblablement des boucliers (en haut et à gauche), sont bien

curieuses ainsi que la figure au milieu et en bas de la planche et celle au milieu et à droite qui, d'après Schweinfurth, représenteraient un pied d'aloès cultivé dans un pot.

Un certain nombre de comparaisons viennent naturellement à l'esprit à l'examen de ces images et l'on ne peut s'empêcher de songer aux gravures analogues des mégalithes bretons (barques du tumulus du Mané-Lud), aux sculptures jusqu'ici incompréhensibles de Gavrinis que rappellent les figurations égyptiennes de pieds d'aloès et aux boucliers des Pierres Plates.

Il faut au moins citer dans cette revue rapide les vases rouges à bords noirs et à figures en relief, les mêmes à décors incisés extérieurement et intérieurement et enfin toute la série des vases de formes humaines ou animales.

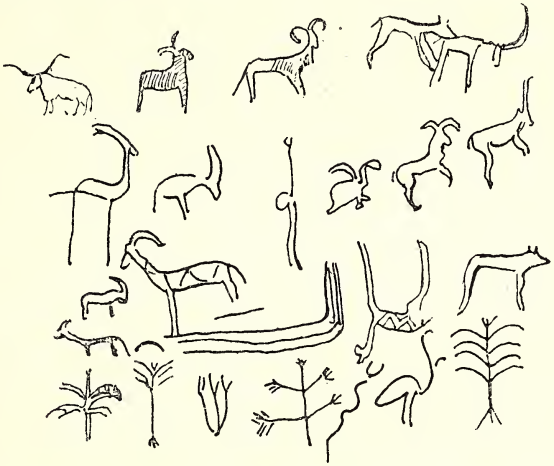

Fig. 48. — Marques de potiers gravées sur vases rouges.

Mais il est un point particulièrement curieux, c'est que nombre de ces poteries, les rouges exclusivement, portent gravés après la cuisson des sortes de graffiti comme ceux que l'on trouve sur les poteries grecques ou romaines. M. Petrie pense que ce sont des marques de potiers. J'ai choisi un certain nombre de ces figures sur la grande planche que donne Capart et je les ai reproduites ici (fig. 48).

L'examen de ces curieuses figures est fort intéressant : plusieurs rappellent certaines, tout au moins, de nos figurations préhistoriques. Elles méritent d'être regardées une à une ; je me contente de signaler ce point de vue à nos lecteurs.

Il peut y avoir intérêt à en rapprocher immédiatement un choix de figures gravées sur les rochers du Haut Nil par les préhistoriques égyptiens. Elles ont avec les précédentes un air de famille évident. Elles présentent également une très grande ressemblance avec beaucoup de pierres écrites algériennes.

Là aussi plusieurs figures rappellent celles de nos grottes et surtout de

nos rochers gravés. Si l'on veut bien se reporter au numéro de cette Revue d'avril 1904, on pourra constater que les quadrupèdes figurés sur les rochers de la ferme de la Vaulx en Vendée, que nous avons décrits, ressemblent à bon nombre des animaux de cette planche. Le mode de figuration des pattes, si caractéristique, est exactement le même. Plusieurs petites figures humaines rappellent absolument celles qu'on voit sur diverses poteries lacustres suisses de l'époque du bronze.

Parmi les figurations d'animaux, il en est certaines, comme aussi d'autres figures, qui ont bien l'aspect de signes hiéroglyphiques. Capart

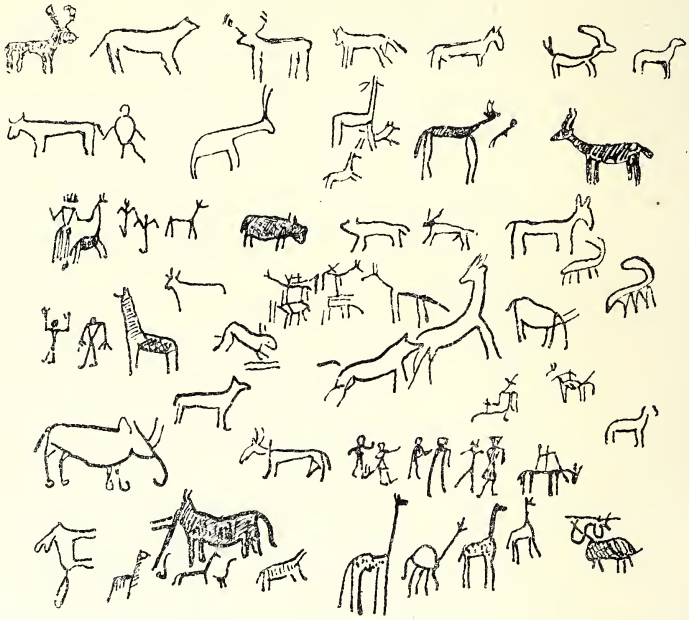

Fig. 49. — Figures gravées sur rochers de la Haute-Égypte par les préhistoriques.

les dénomme *alphabétiformes*, rééditant le terme proposé depuis longtemps déjà par Letourneau pour les signes dolméniques bretons ayant également ce même caractère (cf. *Bull. Soc. d'anthropologie* de Paris, 1893-1897). Ceci l'amène à exposer la notion aujourd'hui classique de l'existence très vraisemblable dans tout le bassin méditerranéen, dès les temps préhistoriques, d'un système d'écriture ou au moins de marques en usage partout dans ces régions. Le très intéressant tableau (fig. 50) dressé par Pétrie montre la curieuse concordance de ces signes en Égypte à l'époque préhistorique, aux I^e^, XIIe et XVIIIe dynasties, en Carie et en Espagne.

Ce tableau pourrait être pour nous l'occasion de multiples et curieuses comparaisons. On pourra constater que nombre de ces signes se trouvent sur nos mégalithes, sur nos rochers (cf. les rochers de la Vaulx, *ibid.*, *loc. cit.*; les rochers du Var (*Revue de l'Éc. d'anthropologie*, 1901, p. 92), etc.,

comme aussi d'ailleurs sur des os magdaléniens, sur les galets de Piette, ainsi que lui-même l'a fait remarquer depuis longtemps. Quelles que soient les interprétations, il y a là d'intéressantes comparaisons à établir.

Il faut aussi ajouter qu'il paraît bien établi maintenant que les Phéniciens ont choisi dans les signes préhistoriques ceux qui leur paraissaient les plus commodes (la moitié environ de ceux qui existaient alors) les ont

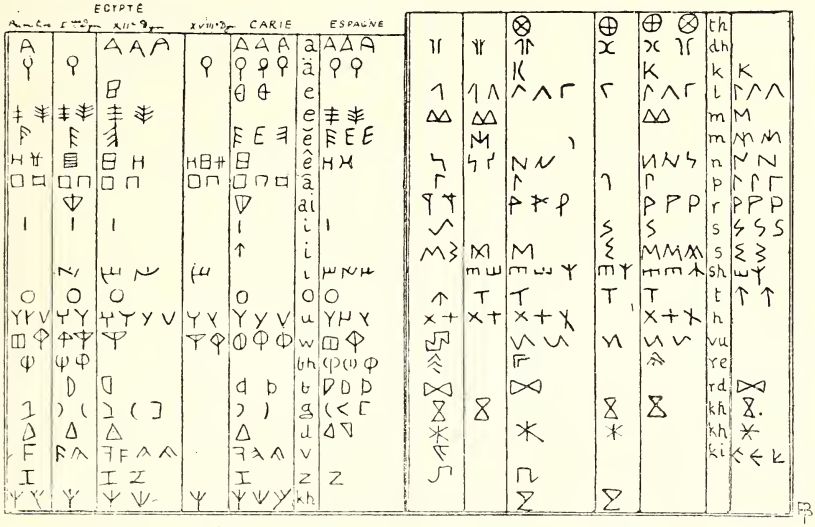

Fig. 50. — Tableau des signes alphabétiformes, d'après Pétrie.

adaptés à leurs usages, en ont fait de vraies lettres et les ont répandus au loin dans leurs voyages.

Les plus curieux produits de la sculpture préhistorique sont certainement les étonnantes images d'animaux en silex taillés dont nous avons publié ici même les trois plus remarquables avec leurs descriptions, dûs à l'éminent savant Schweinfurth. J'ai reproduit d'après Capart quelques-uns des autres spécimens de cette curieuse manifestation d'art préhistorique d'après des pièces appartenant à Petrie (fig. 51).

Il y a lieu de les rapprocher des silex américains du Nord, analogues quoique moins beaux, signalés par Wilson dans son *Prehistoric art* et d'autres trouvés à Volossovo, gouvernement de Vladimir.

Les statuettes en terre cuite, en bois, en ivoire abondent à l'époque préhistorique égyptienne. Les unes ont cet aspect hiératique qu'on retrouve dans bien des pays. La planche ci-dessous montre ce que sont ces rudimentaires figures masculines où pourtant les détails ne manquent pas, comme par exemple la très exacte reproduction du fourreau enveloppant la verge. D'autres images, comme celle d'en haut et à droite, montrent une curieuse figuration à museau ou à bec qui rappelle les graffiti des parois de la grotte d'Altamira (fig. 52).

Avec ces figures masculines rudimentaires il en est toute une série reproduisant des sujets féminins : les uns sont dans des attitudes particulières, les bras relevés, d'autres se rapportent à des sujets avec stéatopygie très marquée. Or si on veut bien examiner ces figures (fig. 53) ainsi que les précédentes, on ne peut s'empêcher de songer immédiatement aux statuettes de Piette. C'est d'ailleurs un rapppochement qui avait frappé Mas-

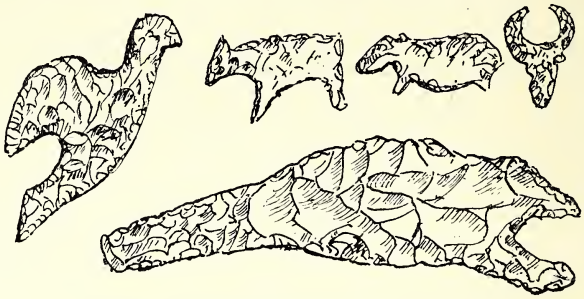

Fig. 51. — Figures d'animaux en silex taillés.

pero depuis longtemps (1894) comme aussi Boule, puis Reinach (1900), qui avaient fait la même observation pour les statues stéatopyges reproduites ci-dessous (fig. 53).

Or, en dehors même des figures de Piette, la comparaison avec les

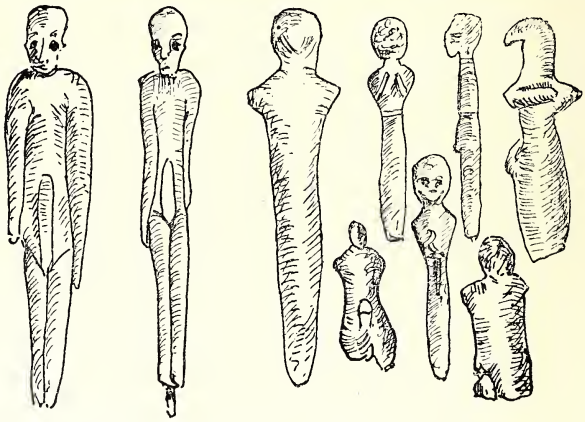

Fig. 52. — Figures d'hommes de l'époque primitive.

autres statuettes des cavernes, celles de Menton par exemple, celles de Malte, de Roumanie, de Pologne, de Crète permettent de voir là l'indication de l'existence d'une race présentant ce caractère très spécial.

Mais il y a aussi en Égypte des représentations d'une autre race non stéatopyge; Capart en figure et décrit de nombreux types.

Les figurations d'animaux sont extrêmement nombreuses, les unes très nettement caractérisées, d'autres bien plus rudimentaires. Nous en repro-

duisons (fig. 54) deux qui sont particulièrement curieuses. Ce sont deux silex naturels dont la tête seule a été légèrement retouchée, de façon à accentuer la ressemblance avec un singe, qu'affectaient déjà les silex naturels qui certainement, pense très justement Petrie, avaient été recueillis à cause

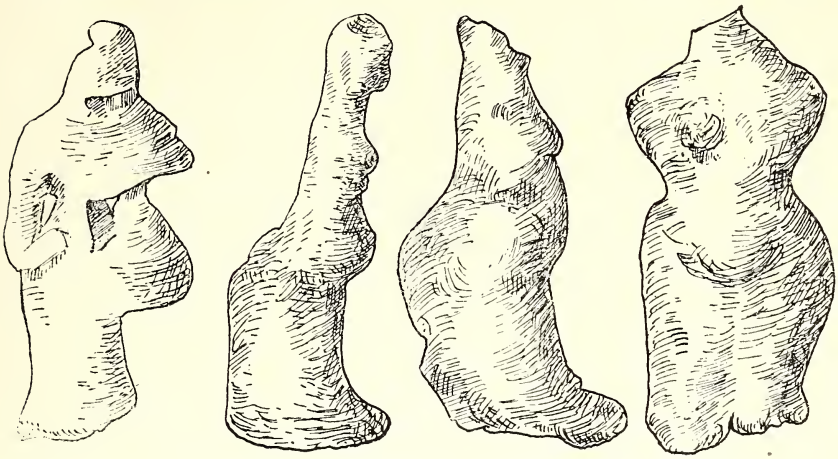

Fig. 53. — Statuettes stéatopyges en terre.

de cela et soigneusement apportés d'une distance d'un mille au moins dans le temple d'Abydos, où on les trouva avec un grand nombre d'autres représentations sculptées de singes en pierre, ivoire, terre, etc. On peut dire

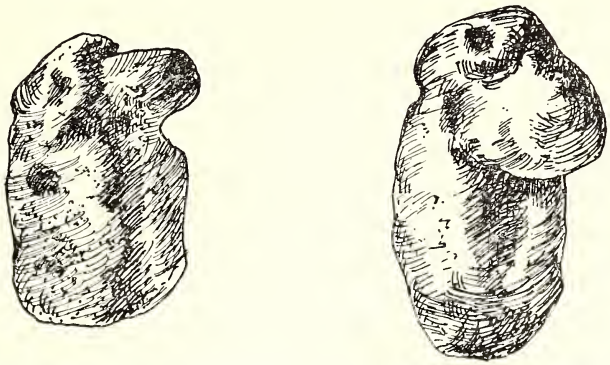

Fig. 54. — Silex naturels retouchés de façon à ressembler à des singes.

que ce sont là des « pierres figures » dûment authentiques, puisqu'elles sont caractérisées et déterminées par les conditions dans lesquelles on les a trouvées. C'est un fait fort curieux et qui certainement intéressera vivement notre collègue M. Thieullen (fig. 54).

J'indiquerai seulement les très intéressantes figures et leurs savantes

paraphrases se rapportant aux amulettes fétichiques, aux représentations de barques et de maisons, aux peintures des tombes d'Hiéraconpolis, etc.

Enfin nous nous arrêterons aux chapitres consacrés aux premiers monuments pharaoniques qui ne sont plus à proprement parler du préhistorique. Il y a pourtant là un très curieux ensemble de fort belles figurations sculptées et gravées, humaines et animales.

D'ailleurs les indications succinctes que j'ai données à propos de quelques points seulement montrent l'extrême intérêt du sujet et la richesse de la documentation recueillie par Capart. On ne peut donc que répéter l'appréciation de Reinach, et dire avec lui que le livre de Capart sur les débuts de l'art en Égypte est un livre dorénavant classique pour ce sujet et qu'il le restera longtemps. Il est par sa riche documentation et par sa précieuse bibliographie absolument indispensable à qui s'intéresse à la question du préhistorique égyptien ; et on voit d'ailleurs combien elle est curieuse et quels horizons jusqu'ici absolument insoupçonnés elle nous ouvre. Son étude est le corollaire obligé de nos études de préhistorique européen.

L. Capitan.

ERRATUM

Dans l'article de M. Huguet, *Généralités sur l'Afrique*, paru dans le dernier numéro :

p. 154, lignes 1 et 2 :

au lieu de : « N akbal (?) qui signifierait la rivière »,

lire : « Nakhal qui signifie la rivière ».

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOGRAPHIE

LES

PROTOARYENS ONT-ILS CONNU LES MÉTAUX?

Par S. ZABOROWSKI

Bien que la parenté des langues aryennes soit partiellement explicable par des relations d'échange qui auraient pu embrasser une grande partie de leurs territoires actuels, et par des emprunts faits à des sources communes, il n'est certes pas contestable, ni d'ailleurs contesté, que cette parenté a son origine dans des conditions géographiques et ethniques différentes de celles des peuples de langue aryenne au moment où l'histoire les éclaire. Avant l'histoire, les langues aryennes embrassaient des territoires moins vastes, les ressemblances entre elles étaient plus nombreuses, plus complètes, et ceux qui les parlaient plus voisins les uns des autres, sinon unis ensemble, avaient des caractères physiques et mentaux et un état de culture comparables sous tous les rapports et même à peu près pareils. Nous en avons des preuves surabondantes. D'abord, en effet, aussitôt que nous avons sur eux des documents historiques, les peuples de langue aryenne sont en train de s'éloigner les uns des autres en se répandant du côté de l'est et du sud-est en Asie, du coté du sud et de l'ouest en Europe, autour d'une région limitée. A la première mention que fait d'eux l'histoire, les Perses sont encore tout près du Caucase et de la Caspienne. Et en peu de siècles, en deux ou trois siècles cependant, car il n'y a rien de miraculeux dans leur mouvement, nous les voyons tout à l'ouest de l'Iran, jusqu'à la Susiane et au golfe Persique. Nous savons, avec autant de sûreté, que les auteurs de l'aryanisation de l'Afghanistan, du Penjab et de l'Inde ont eu exactement le même point de départ qu'eux. L'aryanisation de l'Asie antérieure s'est accomplie en grande partie à la lumière de l'histoire. Nous aurons à relever en Europe des événements tout semblables et à montrer que son aryanisation s'est

opérée, en grande partie aussi à la lumière de l'histoire, du centre et de l'est vers le sud et l'ouest.

D'autre part, il est on ne peut plus facile d'établir que les langues aryennes, à mesure que nous remontons vers leurs formes les plus anciennes, se rapprochent singulièrement sous tous les rapports. Nous savons déjà que les Aryas qui parlaient la langue des Vedas n'éprouvaient aucun embarras à comprendre le vieux perse, et, réciproquement, que les vieux Perses auraient aisément compris le sanscrit. Tout indique que le vieux prusse ou borusse, que le vieux lithuanien ne différait à son tour que fort peu du sanscrit. Il est amplement démontré enfin que le celtique tenait de très près au vieux latin et que celui-ci offrait avec le grec beaucoup plus de similitudes que le latin classique.

Nous restons sur le terrain des faits observés, et dans les limites des inductions les plus légitimes et les plus sûres, en affirmant qu'immédiatement avant la naissance de l'histoire les langues aryennes étaient en contact plus intime et offraient moins de différence qu'au moment où elles sont entrées dans la période historique. Nous touchons ainsi à une époque où les dialectes aryens, en raison du grand nombre de mots communs qu'ils possédaient et de l'uniformité relative dans la façon de les parler, étaient compris chacun en dehors de ses limites territoriales, sur une plus ou moins grande étendue. Ils ne restaient probablement pas toujours cantonnés dans leur territoire respectif. Il n'y avait pas que des échanges entre eux, il y avait aussi des mélanges. A cette situation, à cette proportion élevée de mots communs à tous les dialectes protoaryens, correspondent nécessairement des mœurs, des idées, des objets également communs. Il y avait sûrement une certaine culture commune à tous les Protoaryens. Cette culture commune existait indubitablement à une époque qui ne peut pas être très reculée, puisqu'elle précède presque immédiatement l'histoire. L'histoire positive, en effet, n'éclaire la vie d'aucun peuple aryen antérieurement à 1200 ou 1400 avant notre ère. Ces vues sont très modestes, elles ne s'écartent pas des réalités tangibles et elles ne répondent plus aux grandes ambitions de la linguistique d'autrefois qui ne connaissait pas d'obstacle à ses spéculations. Mais les linguistes positifs d'aujourd'hui ne prétendent nullement aller au delà. Et cette modestie dans leurs prétentions nous rend leurs ressources plus précieuses. Nous ne pouvons pas nous passer de leurs moyens d'investigation, puisque c'est avec ces moyens-là seulement que nous pouvons distinguer ce qui est aryen et ne l'est pas, dans notre passé tel que peuvent le reconstruire l'archéologie, l'ethnologie et l'histoire. Lorsqu'ils découvrent une con-

cordance étymologique dans le domaine commun de la langue, nous sommes en présence d'un fait. Il faut en donner la raison. Et la meilleure raison n'est pas celle qui se présente d'abord, la raison simpliste avec laquelle on a construit le roman de l'unité nationale et de la conquête aryenne. Une difficulté très grande demande d'abord à être surmontée. Le sens des mots se modifie avec ceux-ci, et il ne les suit pas toujours dans leurs changements. Ce qu'ils désignent aujourd'hui n'est souvent qu'une indication pour arriver à la détermination de leur sens originaire. Cette détermination donc n'est pas toujours possible avec les seuls moyens de la linguistique. Un auteur, Hehn, a particulièrement insisté sur cet obstacle, notamment lorsqu'il s'est agi de retrouver les plantes cultivées, les animaux domestiques des Protoaryens. Mais il a en même temps montré quelles ressources offrait l'archéologie pour la surmonter. Même dans les cas les plus désespérés, nous pouvons à l'aide de ces ressources, par la critique, les épreuves de contrôle, arriver à des probabilités plausibles d'un certain genre. Ce sont ces données, formes archaïques et significations anciennes, qui ont été classées sous le nom de « paléontologie linguistique », par une analogie assez lointaine puisque les idées que nous recherchons ne sont pas toutes disparues et puisque les mots auxquels elles s'attachent ne sont pas tous morts.

Nous disons donc par exemple : Si les noms du chariot et de ses parties, les mêmes mots pour *conduire*, *charrier*, etc., se retrouvent dans presque toutes les langues européennes, il en résulte vraisemblablement que la découverte du chariot s'est répandue d'un point quelconque sur tout le territoire protoaryen. Des similitudes unissent le sanscrit *pac*, le grec πεσσω, le latin *coquo*, le slave *piec*, pour « cuire ». Alors nous sommes bien obligés d'admettre qu'un mot identique à ceux-là s'est introduit d'abord en un point déterminé du territoire préhistorique de la langue et qu'il s'est répandu de là sur tout ce territoire par emprunts successifs d'individu à individu, de tribu à tribu, en même temps d'ailleurs que l'usage qu'il exprime.

Si l'usage de cuire les aliments était né simultanément en des points très distants du territoire protoaryen, il aurait probablement été désigné par des noms moins pareils. Il est supposable d'ailleurs que les Protoaryens ne sont pas les inventeurs de ces noms, tellement l'usage en question est ancien. Leur parenté résulterait en ce cas de ce que quelque dialecte antécédent des leurs a été la souche principale des leurs. Les Protoaryens ont hérité de l'usage de cuire leurs aliments comme des noms désignant cet usage.

Et dire d'eux qu'ils cuisaient leurs aliments comme le font Hick, d'Arbois de Jubainville, ce ne serait évidemment pas donner un trait caractéristique de leurs mœurs. Ce raisonnement se présente à l'esprit pour d'autres parentés de mots.

Les parentés, évidentes encore, des mots se rapportent toutefois pour la plupart à l'époque antérieure à celle où les Protoaryens ont commencé à s'éloigner les uns des autres pour se constituer en peuples distincts, géographiquement séparés.

Mais nous nous trouvons le plus souvent en présence de similitudes de mots seulement partielles, c'est-à-dire que des mots aryens communs ou semblables ne le sont que dans un nombre limité de langues au lieu de l'être dans toutes. Ces insuffisances, ces défauts d'appareillement et de correspondance, peuvent provenir et viennent en bien des cas de différences dialectales originaires. Les langues aryennes ne sont pas toutes cousines au même degré. Elles n'offrent pas le même degré d'affinité, de parenté, et cela seul est un argument très fort contre l'existence d'une langue mère unifiée d'où elles seraient toutes dérivées. Ces similitudes partielles sont nombreuses surtout entre langues restées voisines. Elles seraient dues en ce cas à des emprunts réciproques tout autant qu'à une même origine des deux langues.

Elles se rencontrent aussi entre langues qui ne sont plus voisines, comme le celto-slave et l'iranien. On en peut conclure que ces langues ont été longtemps voisines et jusqu'à une époque récente. Nous sommes avec de tels faits en plein dans la théorie d'après laquelle la parenté des langues s'est maintenue par des emprunts réciproques, d'après laquelle l'origine des similitudes de mots se résout en une chaîne d'emprunts. Cependant des similitudes partielles, particulières, reparaissent en grand nombre chez des peuples séparés, comme Celtes et Indiens, Lithuaniens et Italiens. Elles ne s'expliquent pas à l'aide d'une diffusion par emprunts successifs. Elles ne s'expliquent certes pas davantage, dans leur irrégularité, avec le système d'une propagation par conquêtes ou migrations, des mots d'une langue unique. On les a envisagées comme des restes d'une chaîne d'emprunts successifs, dont certains chaînons se seraient perdus. D'autres accidents encore ont pu se produire. Nous ne pouvons malheureusement pas les découvrir et les juger avec une certitude suffisante.

Mettons toutefois tous ces cas particuliers de côté, ainsi que les explications qu'ils appellent. *Les similitudes de noms, qu'elles soient communes totalement ou même partiellement, hors les cas où elles s'expliquent par des relations récentes de voisinage, peuvent être con-*

sidérées comme représentant des idées, des mœurs, des objets qui ont eu une même expression sur une plus ou moins grande étendue du territoire des dialectes protoaryens. Ce sont des restes plus ou moins altérés de dialectes protoaryens, de la langue protoaryenne.

Si cette conclusion si prudente, et à laquelle il faut bien arriver après toutes les restrictions qu'on lui oppose, n'était pas fondée, la paléontologie linguistique serait d'un intérêt illusoire. Mais il est difficile de la contester, parce que bon nombre au moins des similitudes profondes de lexique entre langues aryennes ne peuvent s'expliquer que de cette manière : à savoir que, dans la période protoaryenne, on a eu des idées, pratiqué des coutumes, possédé des objets qui étaient désignés par les mêmes mots.

Faire le triage de ces similitudes et retrouver leur sens originaire, c'est donc reconstruire la civilisation protoaryenne.

Lorsque, dit O. Schrader, nous trouvons que le lait est nommé d'une manière conforme ou identique d'un côté dans l'indien et le vieux prusse, de l'autre côté en grec et en latin, et d'un troisième côté chez les Celtes et chez les Germains, ou lorsque pour l'idée de serment des expressions originairement parentes subsistent d'abord chez les Indiens, Grecs et Italiens, ensuite chez les Slaves et les Arméniens, et enfin chez les Celtes et les Germains, nous envisageons de telles similitudes comme formant, quoique n'étant pas générales, quoique se présentant par groupes fractionnés, une série linguistique commune protoaryenne. Leur existence par groupes distincts ne peut être en corrélation qu'avec les divisions qui séparaient les peuples comme les dialectes protoaryens. Mais si de pareilles similitudes, au lieu de s'étendre à tous les groupes, ne se rencontrent que dans un groupe, nous les envisagerons autrement. Nous savons très bien que dans les langues historiques elles-mêmes, des membres d'une famille de mots se perdent couramment. A plus forte raison un tel événement a-t-il dû se produire dans des dialectes sans littérature ni écriture qui étaient parlés par des peuplades mobiles. Ces pertes sont seulement possibles. Nous ne pouvons pas en démontrer l'existence.

Mais, par exemple, peut-on conclure de l'absence du nom du sel chez les Indo-Iraniens que ceux-ci n'ont pas connu le sel? C'est une question. Tout argument lexique *ex silentio* peut conduire à l'absurde. S'ensuit-il qu'il n'y a rien à déduire de l'absence de familles de mots? Il faut distinguer. On ne pourra pas regarder l'absence d'un mot aryen pour *fenêtre*, en regard de l'existence d'un mot pour *porte*, comme un effet du hasard.

Des absences de mots s'observent non seulement pour des idées

particulières, mais encore pour des ensembles de choses, des familles ou catégories entières d'idées. Ainsi, en regard de la série des mots relatifs à la chasse, il n'y a aucun mot pour ce qui concerne la pêche; en regard des mots relatifs à la construction des chariots, il n'y en a point qui se rapporte à la construction des bateaux; en regard des mots relatifs à la culture des champs, il n'y en a point qui soit relatif à la culture des fleurs. Dans de pareils cas il ne serait point correct d'expliquer les lacunes ou la pauvreté du lexique dans certains domaines en face de sa richesse en d'autres, par la disparition de familles de mots. En effet ces absences de mots correspondent évidemment alors à l'absence des choses. Cela résulte du contraste seul de cette pénurie en regard d'une grande richesse lexique pour désigner des choses également familières, aussi communément répandues. (O. Schrader.)

Nous demanderons d'ailleurs à la linguistique seulement nos premières informations, en laissant de côté celles qui ne sont point vérifiables, pour les soumettre à l'épreuve de l'observation directe par l'archéologie et l'ethnologie. Nous n'admettrons pas comme définitives des données échappant à ce contrôle ou n'ayant pas cette sanction. Nous venons de voir par exemple qu'il n'y a pas de mots aryens, c'est-à-dire des mots similaires appartenant à un fond commun primitif, pour ce qui est relatif à la pêche. Il s'agit d'une absence dont la signification se précise par l'abondance des termes relatifs à la chasse. Nous sommes donc au moins engagés à admettre que nos ancêtres linguistiques, que les Protoaryens ne pêchaient pas, ne mangeaient pas de poissons. Mais c'est là une chose bien singulière, un trait de mœurs vraiment spécial. Nous chercherons donc si, là même où nous pouvons placer les Protoaryens, des peuples ont réellement existé qui ne mangeaient pas de poissons, et si les plus anciennes nations aryennes connues de l'histoire avaient ou non peu ou point de goût pour la pêche. Et c'est après cette enquête ethnographique que nous nous prononcerons définitivement sur la signification attribuée tout d'abord, avec de justes raisons, à l'absence de mots aryens pour la pêche.

Nous n'allons pas, il va sans dire, passer en revue tout le vocabulaire aryen. Bien loin de là. Nous nous bornerons à caractériser l'état de civilisation des Protoaryens pour arriver à déterminer exactement quels étaient ces Protoaryens, où ils habitaient et quelles voies ils ont suivies pour arriver à constituer les nations aryennes de l'histoire.

Il y a d'abord un premier détail qui peut nous aider à fixer, avec une sûreté très grande relativement, l'époque où ils ont vécu,

l'époque où leurs parlers se joignaient de très près et où eux-mêmes, quoique séparés en tribus, ne formaient pas encore des peuples géographiquement distincts.

Ce détail est celui qui touche à la connaissance des métaux. D'Arbois de Jubainville affirme, après Pictet, que les Aryens possédaient les métaux. Des conquérants sans armes de métal, cela ne pouvait se concevoir évidemment au temps où travaillait, où écrivait Pictet. Cependant rien n'est moins sûr. « Ils connaissaient les métaux en général, dit d'Arbois de Jubainville, et ils appelaient le métal *ayos*. » Pour lui donc, le nom d'*ayos* s'appliquait à tous les métaux indistinctement. Or, examinons la question de près.

Les quatre noms semblables et de même sens, sanscrit *ayas*, avestique *ayah*, lat. *aes*, goth. *aiz*, n'embrassent pas la totalité des groupes aryens. Ils constituent une similitude partielle. Mais, embrassant des groupes très distants, ils n'ont pas été échangés entre ces groupes. Et on a raisonné ainsi : un nom de métal existant en sanscrit, le métal lui-même a été introduit dès les plus anciens temps protoaryens. Eh bien! c'est certainement une erreur, une grosse erreur.

Des critiques ont d'ailleurs fait depuis longtemps remarquer que ce nom, commun à trois groupes linguistiques seulement, semblait manquer de base aryenne, puisqu'on ne peut le décomposer pour y retrouver une racine aryenne. Ils ont supposé en conséquence qu'il avait une origine exotique, qu'il était emprunté du dehors, qu'il avait été introduit du dehors avec le métal. La difficulté est de retrouver son origine dans une langue non aryenne. Je le croirais volontiers d'origine médique ou hittite ou, pour prendre un terme correspondant de sens plus général, touranienne. Mais nous n'avons du médique lui-même qu'un bien petit nombre de mots.

Pour O. Schrader, *ayas-aes* a au contraire une étymologie, une dérivation aryenne. Il fait venir *ayas* de *ai-os*, cette dernière syllabe étant un suffixe. Et il retrouve la racine *ai* dans le latin *aes* de *aies*, *aenus* de *ai-es-no* et aussi dans *aeris* de *ai-s-is*. La diphtongue *ae* se prononçait d'abord en effet *aï*. Mais en dehors des mots dérivés de *aes* même, il n'y a pas de racine *aï* dont le sens ait pu justifier son emploi pour la construction du mot *aes*. Ce qui s'observe pour *aes*, dans le latin, s'observe également pour *ayas*, dans le sanscrit, où rien ne nous permet de retrouver le sens originaire du mot. De sorte que la base du raisonnement de O. Schrader est comme la base même qu'il donne au mot, un peu fragile. C'est le moins qu'on en puisse dire. Il est impossible d'affirmer que les Protoaryens ont tiré de leur fond le premier nom du métal. De sorte qu'il n'y a pas lin-

guistiquement un indice quelconque qu'ils aient pu acquérir par eux-mêmes la connaissance du métal, d'un métal quelconque.

Il y a au contraire un indice très sûr signalé, reconnu tout au moins par O. Schrader, qu'ils ont emprunté le mot et la chose de leurs voisins non Aryens avec lesquels ils furent en relations d'échange. Il existe en effet dans le sanscrit un vieux mot *loha* qui a le sens de *cuivre*, masse de métal. Nous ne connaissons pas son correspondant immédiat dans le vieux perse. Nous avons cependant des raisons de croire que ce mot de *loha* vient lui-même du vieux perse, ou est passé dans le sanscrit par le vieux perse, parce que nous trouvons dans le perse moderne le correspondant *roi*, *ro*, qui a exactement le même sens de *cuivre*. Et c'est là un nom qui se retrouve dans plus de groupes aryens que le mot *aes*. Il existe, identique, dans le vieux slave *ruda*, conservé dans les langues slaves avec le sens de masse métallique, de minerai, de métal non ouvré. Il existe dans le latin *raudus*, avec le même sens, dans le vieux nordique *raudi* avec un sens dérivé s'appliquant au minerai rouge de fer. O. Schrader reconnaît que ces mots de *ruda*, *raudus*, ont une « ressemblance séductrice » avec le nom sumérien du cuivre *urud*. La chose est évidente. Et, avec les renseignements archéologiques que nous avons aujourd'hui, nous ne pouvons l'expliquer qu'en admettant son origine non pas sumérienne à proprement parler, non pas médique peut-être, mais touranienne, comprenant sous ce nom, comme on l'a fait généralement, l'élément autochtone de l'Asie antérieure, ni sémite ni aryen. Nous sommes confirmés dans cette manière de voir par l'introduction, de la même source, du nom de la hache en métal. Le nom de la hache en métal n'est nullement commun aux groupes aryens. Nous le trouvons dans le grec πελεκυς, qui, avec ses dérivés, forme un groupe isolé, et dans le sanscrit *paraçu*. Or il a pénétré évidemment à des époques différentes, ici peut-être directement, là sans doute par le vieux perse, de la région mésopotamienne où nous avons le babylonien assyrien *pilakku*, dérivé du sumérien *balag*. Remarquons en passant que ce n'est pas le vieux mot sumérien *balag* qui s'est répandu d'un côté jusqu'en Grèce, de l'autre jusque dans l'Inde. Cette circonstance est évidemment un indice d'introduction plutôt récente.

Les noms de la hache en général sont d'ailleurs communs dans les langues aryennes. Leur communauté embrasse tous les groupes et ils ont une étymologie, des racines aryennes. C'est d'abord le grec αξινη, évidemment en rapport d'origine avec αξω, futur d'αγω, αγνυμι, je romps, je brise, et étroitement parent du latin *ascia*, dont la forme verbale est *ascio*, hacher, gâcher, doler. Le latin possède

encore *securis* en rapport d'origine avec *secare*, couper, — vieux slave *sekyra*, houe, pioche, — slave *siekiera*, hache, — vieux haut allemand *deshala*, vieux slave *tesla*, sanscrit *taksh*, tailler avec la hache, avestique *tasha*, lith. *teszlyczia*. Nous avons encore le sanscrit *svadhiti*, vieux prusse *wedigo*, lithuanien *wedega*, vieux gaélique *vidubium*, vieux français *vouge*, hache, correspondant au grec δικέλλα, hoyau à deux pointes. Le persan *teber*, l'arménien *tapar*, le slave *topor*, hache à deux tranchants, l'anglo-saxon *tapar*, que nous retrouvons dans les dialectes finnois *tappara*, sont suspects d'introduction récente et de provenance exotique. Il est difficile sans doute d'expliquer par une origine exotique l'existence d'un même mot à la fois chez les peuplades finnoises et chez les Anglo-Saxons. Mais passons sur ces détails. Il y a une profusion de noms aryens pour désigner la hache en général et la hache sous ses diverses formes et dans ses divers emplois. Quand on compare cette profusion à la pénurie des noms du métal, à l'incertitude où nous sommes sur l'origine aryenne du seul nom qui puisse passer pour ancien, à l'expansion tout à fait limitée du nom de la hache de métal, sanscrit *paraçu*, grec πέλεκυς, dont l'origine mésopotamienne nous est garantie, une conclusion s'impose à nous : et elle est d'une importance capitale : c'est à savoir que les Aryens ont connu la hache et ses multiples emplois avant de connaître le métal. De quelle hache peut-il être question? De la hache de pierre évidemment. Et nous avons ainsi déjà une présomption formelle que le métal n'a joué qu'un rôle bien restreint, sinon tout à fait nul à l'époque protoaryenne. Revenons d'ailleurs à ce nom de métal commun seulement au sanscrit, au zend ou avestique, au latin et au gothique (par le celtique où nous le retrouverons dans les noms gaulois du fer). Lui trouvons-nous un correspondant en grec? La chose est douteuse. Mais d'abord quel métal était appelé *ayas*, *aes*? En latin *aes* désignait le cuivre, le cuivre rouge surtout peut-être, et le bronze ouvré. On a dû les confondre, puisque nous les confondons encore. Comme il s'agissait de métal ouvré, le fabricant seul connaissait la différence. Et lorsqu'à l'usage on voyait que les outils de cuivre étaient moins durs que ceux de bronze, on en concluait à une différence de qualité, non de nature. Les Protoaryens en ont jugé ainsi. Ils ont appliqué au bronze un nom qui servait d'abord pour le cuivre. Cela ne permet nullement d'en conclure que les Protoaryens connaissaient et appelaient indistinctement *ayos* tous les métaux, comme le fait M. d'Arbois de Jubainville.

Le plus ancien métal connu et employé, en Égypte plus de 5000 ans avant notre ère, en Mésopotamie plus de 4000 ans, en Europe même, est le cuivre. De sorte que le plus ancien nom de

métal que nous puissions trouver dans toutes les langues de l'ancien monde s'applique nécessairement au cuivre. C'est donc par extension que *ayos* a désigné le bronze qu'il désignait à la naissance de l'histoire. Il n'y a d'ailleurs pas eu extension calculée. On confondait l'alliage bronze avec le métal cuivre qui en était l'élément de beaucoup le plus important.

Eh bien! trouvons-nous dans le grec le correspondant de *ayos*? Le plus ancien nom du métal en Grèce est χαλκος. Et nous savons que ce nom désignait en effet aussi d'abord le cuivre, puis le bronze. Il n'a d'ailleurs pas cessé de désigner ces métaux exclusivement ou à peu près. Et il est le centre d'une famille nombreuse de mots se rapportant à des actes, des choses, des personnes en connexion avec l'emploi du cuivre et de l'airain. Or Schrader lui-même ne retrouve point dans χαλκος la racine *aï* de *aes*. Pour interpréter ces faits il faut d'abord rappeler que les Grecs sont le premier peuple aryen, je l'ai établi l'année dernière, qui soit entré en contact avec les centres de civilisation rayonnant sur les rivages orientaux de la Méditerranée.

Il est donc bien vraisemblable que les ancêtres des Grecs, déjà un peu détachés de l'ensemble des Protoaryens, commençant à jouir d'une civilisation propre, ont reçu les premiers avec les Thraces le métal, sous forme d'outils ouvrés en cuivre ou en bronze. Ils l'ont reçu d'ailleurs de la même source première sous le même nom qui nous est inconnu, mais qui, par suite de cette circonstance, est passé dans le proto-grec et dans les autres dialectes proto-aryens sous deux formes différentes.

Nous avons des données archéologiques bien fortes pour affirmer que les choses se sont passées ainsi. Je ne puis pas insister sur elles maintenant puisque nous sommes supposés ignorer encore où résidaient les Protoaryens. Je les mentionnerai cependant. Il y a eu dans la région danubienne un âge du cuivre, il y a même eu peut-être un centre de fabrication d'outils en cuivre, des mines de cuivre ayant été anciennement exploitées, notamment en Transylvanie. Par là et de là des haches de cuivre ont été colportées au loin. Et on en a retrouvé dans notre Occident et dans la Russie méridionale. Par là encore s'est introduite une industrie particulière du bronze. Or nous savons bien que Celtes et Italiotes ont vécu côte à côte sur le Danube. C'est de là qu'ils ont emporté leurs deux mots si complètement identiques, l'*aes* latin, l'*aïz* gothique.

Le nom du minerai de cuivre d'origine sumérienne, ou touranienne, dérivé de *urud*, se présente en effet dans les mêmes conditions que *aes*, *aiz*. Nous le trouvons dans le latin *raudus*, dans le

vieux nordique *raudi* et également dans le vieux slave *ruda* qui s'est conservé jusqu'à présent.

Lorsque le fer a été introduit, sous forme d'ornements ou d'armes, chez les Aryens, l'unité relative proto-aryenne était rompue. Les différentes familles aryennes occupaient même leurs résidences historiques, car leurs noms du fer sont très différents. Celles qui étaient loin des lieux d'introduction, loin des contacts anaryens d'où pouvaient jaillir de nouveaux mots, nommèrent probablement les objets en fer avant de nommer le métal lui-même. Il se servirent ensuite du nom du cuivre et du bronze, pour composer le nom du fer.

Nous trouvons en effet dans les langues celtiques, pour le fer, l'ancien *aiz* avec un suffixe *arno*, *arn* ayant le sens de *fort*. Le fer était un cuivre ou bronze *fort*. Tels sont le vieux gaulois *is-arno* pour *aiz-arno*, le kymrique ou gallois *haiarn*, l'irlandais *iarn*, le breton *houarn*, *hoiarn*. Le nom gaulois est passé dans le vieux haut allemand *isarn*, pour *aisarn*, le gothique *eisarn*, l'anglo-saxon *isern*, d'où finalement l'allemand actuel *eisen*[1].

Le vieux nom slave et nordique du cuivre, *raudi*, *ruda*, n'a pas été non plus appliqué par les Slaves au fer. Mais il est passé avec le sens de fer chez les Finnois occidentaux (*rauta*) qui ont connu ce métal très tard. Les Finnois occidentaux, ceux restés sur les bords de la Baltique, ont certainement reçu le fer des Germains, et peut-être aussi par l'intermédiaire des Slaves. C'est une donnée que nous tenons de l'archéologie. Les Finnois orientaux l'ont peut-être eu un peu avant sous forme de couteau. Les Ostiaks, se servent d'un mot iranien *karte*, de l'avestique *kareta*, couteau. Ce détail aussi est bien curieux et, comme on le verra, il est en rapports avec les données ethnologiques établies par moi.

Ce qui est aussi curieux pour le moins et constitue une illustration presque brillante de données que j'ai fournies également le premier, c'est que les Lithuaniens et Lettes et même les Slaves ont emprunté le nom du fer non plus au centre danubien, non plus aux formes aryanisées des noms plus anciens du cuivre, en usage chez les Latins, les Celtes, et les Indo-Iraniens, mais aux Grecs. Les noms vieux prusse du fer, *gelso*, lithuanien *gelezis*, passé dans le vieux slave *zelizo* et devenu dans le slave moderne *zelazo*, dérivent du nom grec du cuivre χαλκος, de ce nom ou du nom non aryen d'où il provient lui-même. Et ce serait une chose bien inexplicable, bien étrange même,

1. Schrader, *Eisen*, p. 175. Pour des raisons générales et parce que le suffixe *arno* n'est pas usité en germanique, on ne peut songer à une parenté originaire des noms celto-germaniques. Je me suis expliqué en détail sur cette question dans la leçon consacrée à la constitution du groupe germanique.

si nous n'avions pas déjà montré, il y a plusieurs années, que les métaux ont été introduits dans la Russie méridionale, cela justement par des commerçants de l'Orient de la Méditerranée, Troyens, Cariens, Lydiens, Lyciens, Mycéniens ou Grecs proprement dits.

Le fait est incompatible, plus visiblement encore que bien d'autres, avec une localisation quelconque de la patrie aryenne en Asie. Tandis qu'ils repassaient peut-être eux-mêmes leur nom du cuivre aux Letto-Lithuaniens pour désigner le fer qu'ils leur vendaient, les Slavo-Lithuaniens, de leur côté, passant leur nom du cuivre aux Finnois pour le fer, les Grecs empruntaient à d'autres un nom particulier pour ce dernier métal. Pour le nom grec du fer σιδηρος, on a cherché naturellement une origine aryenne. Mais on ne l'a pas trouvée. On lui a cherché aussi une origine lycienne, des noms de localités lyciennes rappelant σιδηρος. L'étymologie qui paraît la plus vraisemblable à Tomaschek et à O. Schrader est caucasienne. Le mot *zido* est en effet encore employé par les Adighés ou Tcherkesses pour désigner le fer. Il peut d'ailleurs avoir simplement une origine commune avec le mot grec. Et cette origine ne peut être que médique, proto-arménienne ou assyrienne. Ce sont donc pour moi des mots seulement cousins. Cependant les Grecs ont encore employé le nom de χαλυψ, χαλυβος, pour désigner d'ailleurs l'acier; et ce nom, qui est le nom même des Chalybes, se rattache évidemment sinon au Caucase, du moins à la région caucasienne.

Le nom arménien du fer, *erkat*, est aussi caucasien : géorgien *rkina*, fer; laze, *erkina*, couteau. Mais son origine est aussi pour moi proto-arménienne ou médique.

Quant à la date d'introduction de σιδηρος dans le grec, il a été établi depuis bien longtemps qu'elle est postérieure à celle de χαλκος, cuivre (V. Evans), puisque ce dernier nom a servi aux Grecs à l'occasion et peut-être d'abord à désigner le travail du fer.

Le nom latin du fer, *ferrum*, est bien différent du nom grec. D'où vient-il ? Nous n'avons aucune donnée positive pour répondre à cette question. Il est à supposer qu'il tire son origine du nom d'une arme en fer qui a été appliqué après coup au métal lui-même. Nous disons bien encore : croiser le fer, pour : croiser l'épée.

Si nous nous tournons du côté des Indo-Iraniens, nous ne trouvons même plus de nom ancien pour le fer. Le fer est bien désigné dans l'Avesta, mais par ces deux mots : *çyamam ayas*, qui veulent dire : *bronze bleu foncé*. Cette formation, qui est du même genre que celle relevée chez les Celtes, est hautement significative elle aussi. Elle ne prouve pas seulement que les Perses ont connu le fer bien après le bronze, mais encore qu'ils ne l'ont connu que bien tardivement, et

alors qu'ils étaient très loin de tout contact avec les Aryens d'Europe.

Les noms iraniens du fer: persan *ahen*, pehlvi *asin*, kurde *hasin*, ossèthe *äfsän*, sont (comme l'afghan *öspanä*, le pamirien *spiu*) modernes. Nous n'avons pas de renseignements positifs sur leur provenance, bien qu'ils aient été rapprochés du sumérien *barza*, hébreu *barzet*, syrien *parzla*, assyrien *parzillu*.

Quant à notre nom actuel du *cuivre*, il s'est répandu par substitution. Et son origine, historiquement connue, est aussi presque moderne. Il dérive du nom de *Chypre*. L'île de Chypre était connue pour ses minerais de cuivre et leur bonne qualité, peut-être dès le temps d'Homère (si le Τεμεση mentionné dans l'Odyssée [I, 184] se rapporte au Tamassos Chypriote). Les Romains se sont emparés de Chypre en 57 avant J.-C. et ce sont eux qui ont répandu dans toute l'Europe l'airain de Chypre, *æs Cyprium*, appelé par abréviation *cyprinum*, *cuprium*, *cuprum*. Sous cette forme contractée, le nom latin du cuivre a pénétré à la longue jusque chez les Finnois, les Lapons.

De tout cet ensemble de faits d'ordre linguistique qui n'offrent entre eux point de discordance et qui acquerront, par le contrôle de l'archéologie et de l'ethnologie, une force démonstrative irrésistible, il ressort déjà avec évidence un fait qu'on ne contestera plus.

Les Protoaryens ont connu le cuivre comme métal et peut-être le bronze sous forme ouvrée. Mais c'est tout au plus. Ils n'ont pas connu d'autres métaux. Nous sommes avec cela assez loin des assertions trop générales de M. d'Arbois de Jubainville.

COURS D'ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE

LE LATIUM AVANT ROME

Par André LEFÈVRE

Anciens peuples de l'Italie centrale : Sicanes, Pélasges, Sicules. — Le groupe ausonien : Aurunces, Volsques, Rutules, Herniques, Eques, Latins; Sabelliens, Marses, Samnites, Ombriens. — Caractère indo-européen et parenté des dialectes qui se fondront dans la langue latine. — Aire étroite des Latins primitifs : le mont Albain, vallées de l'*Aqua Ferentina*, du Numicius et du bas Tibre. Les voisins immédiats des tribus latines. Origine volcanique des monts Albains; le *pépérin* et le *travertin*; forêts marécageuses du littoral. — Absence de documents vraiment anciens. Valeur des traditions conservées par Virgile et par Ovide. — Traces d'une antique zoolâtrie : Le loup, la louve, le taureau, les toisons de brebis immolées; les oiseaux, les augures et auspices; le pivert, le poulet. — Culte des forêts, des clairières, du hêtre; des fontaines, des fleuves, des lacs; des montagnes, des pierres. — Groupes divins qui répondent aux diverses catégories d'objets animés d'un vague anthropisme. — Génies, mâles et femelles, des bois et des eaux, de la végétation, du printemps, de la moisson. — Dieux *Indigètes* qui président à tous les âges de la vie humaine, à tous les actes de l'homme et de la femme, défenseurs du champ, de l'enclos et de la maison. — La faveur des dieux *indigètes* assurée à ceux qui récitent correctement certaines formules nommées *indigitamenta*. — Indigètes du mariage, de l'enfance, de la jeunesse et de la virilité. — Indigètes agricoles. — Liturgie : Sacrifices humains (*Ver sacrum*); substitution de victimes animales; choix des victimes, d'après la couleur, l'âge, le sexe et les préférences et antipathies présumées des dieux. — Prédilection des dieux pour les entrailles, diversement accommodées. — Outils, vases, accessoires sacrés. — Offrandes végétales, pâtisseries. — Libations, lustrations. — Expiations. — Interprétation et *procuration* des prodiges ou signes, maladies, catastrophes, tremblements de terre. — Minutie extrême du rituel. — Divinités locales et nationales. — Dieu suprême des Latins : Jupiter Latiaris.

Je crains que la complexité du tableau esquissé dans nos *Préliminaires* n'ait laissé dans l'esprit du lecteur une image quelque peu trouble et confuse : tel est l'encombrement, l'enchevêtrement des peuples entassés, concassés et amalgamés dans cette longue botte italique, autour de l'inégale et capricieuse arête des Apennins! Aussi vais-je en repasser les divers

1. Notre ami et collègue André Lefèvre prépare pour la rentrée un volume où se trouvera résumé l'un de ses cours : l'Italie antique, *origines et croyances*. Nous sommes heureux d'en offrir au lecteur un morceau assez original, d'après les bonnes feuilles qui viennent de nous être communiquées. — N. D. L. R.

plans, prenant soin de les marquer d'un trait sommaire, d'autant plus net et plus vif, vers la fin des temps néolithiques, — cinq à six mille ans avant notre ère. — L'Italie est occupée par des races venues d'Afrique et qui ont très probablement suivi les contours méditerranéens d'Espagne et de Gaule : ce sont les Liburnes, arrivés les premiers peut-être sur le versant oriental de l'Apennin, et les Sicanes, qui couvrent l'ouest et le sud de la Péninsule. On peut considérer les uns et les autres comme des Ibères : Ibères est le nom donné par la tradition même aux premiers conquérants de l'Europe sud-occidentale, qui forment encore le principal élément des populations espagnoles. Quelle pouvait être la manière de vivre de ces Ibères? On l'ignore; on peut seulement penser qu'ils ignoraient l'agriculture, et même l'usage des métaux.

Les Ibères s'avançaient d'Occident en Orient. Leur marche fut arrêtée par deux invasions orientales, Pélasgique au sud, Liguro-Sicule dans la vallée du Pô. La première, de beaucoup antérieure à la seconde, amena sur la côte adriatique les Iapyges peut-être, plus sûrement les Messapiens, Dauniens, Apuliens, Peucétiens, Frentans (qui refoulèrent les Liburnes vers les bouches du Pô), et, sur le flanc occidental de l'Apennin, les Oïnotres, les Opisques, et les constructeurs inconnus des enceintes cyclopéennes encore debout sur divers points du Latium et de l'Etrurie. Les Sicanes, écartés vers le sud-ouest, comme les Liburnes l'étaient vers le nord-est, gagnèrent, tout en laissant des groupes çà et là, la Calabre et la Thrinakie ou Sicanie (future Sicile). Les Pélasges, sans doute supérieurs aux Ibères, tout au moins pasteurs et vignerons (*Oïnotres*), avaient changé la face de l'Italie jusqu'à l'Arno et au Pisciatello (Rubicon); et une de leurs tribus, les *Argées*, gens d'Argessa, dont la tradition a fait des Argiens, puis des Arcadiens, les fabuleux Arcadiens d'Evandre, campait sur quelqu'une des sept collines (le Palatin, dit Virgile), lorsque se produisit la grande trouée Liguro-Sicule. Proches parents sans doute des Thraces, des Illyriens, les Ligures (originairement *Liguses*) couvrirent ou plutôt remontèrent la vallée du Pô, franchirent l'Apennin à sa jonction avec les Alpes et filèrent, le long de la Méditerranée, jusqu'en Espagne. Mais nous n'avons à nous inquiéter ici que d'une très notable partie de cette nation, solidement fixée autour du golfe de Gênes, jusqu'à l'Arno, et d'où se détachèrent au nord les *Taurini*, futurs Piémontais de Turin, et, au sud, les Sicules, en grec Sikèles, en égyptien Shaikkalas, « faucheurs, moissonneurs », si l'on admet quelque rapport entre leur nom et ceux de la moisson, *seges*, du seigle, *secale*, de la faucille, *secula* ou *sicula*. — Au reste, et quel que soit le sens de ce nom, il est difficile de lui refuser une physionomie tout indo-européenne. Le suffixe *lo*, rattaché ou non au radical soit par un autre suffixe, soit par une voyelle de liaison, commun à toute notre famille de langues, est particulièrement familier au groupe italiote : *Rutulus*, *Cæculus*, *Romulus*, *vitulus*, *oraculum*, *poculum*, *templum*, etc.

Laissons maintenant les Sicules, poussant devant eux les Sicanes, descendre vers le Sud et donner à un canton de l'Œnotrie le nom d'un de leurs chefs ou d'une de leurs tribus, *Italus*, *Itali*. Ces événements sont

nécessairement postérieurs à l'arrivée des Ausones, des Volsques, des Latins et des Sabins, puisque c'est cette immigration nouvelle qui amena la retraite des Sicules. La venue des Ausones ouvre une quatrième période, celle où nous allons nous arrêter. Il s'agit ici du groupe central proprement dit, celui où s'est formée la langue latine, celui d'où est sortie la puissance romaine.

Nous avons déduit précédemment les raisons qui obligent à fixer aux environs du xxe siècle l'établissement des Ausones et congénères entre le Tibre, l'Anio et le Vulturne, des Sabins un peu plus haut, sur la rive gauche du Tibre et dans l'Apennin. Cette date, approximative, cela va sans dire, est déterminée par le départ des Hellènes pour l'Epire et la Thessalie. En effet, une même pression, soit de Celtes remontant le Danube, soit de Carnes et de Venètes, Gètes ou Daco-Slaves, a ébranlé et séparé les deux éléments du groupe Helléno-Latin. Il a fallu des siècles à ces deux agrégats voisins pour s'oublier et pour développer, chacun à part et pour soi, deux langues aussi parentes et aussi distinctes que le sont le grec et le latin. Ces deux dialectes d'un même idiome ne s'étant rien emprunté, tout ce qu'ils ont de commun, — le fonds du vocabulaire et l'organisme grammatical — est nécessairement antérieur à la séparation des deux groupes. Enfin, lorsque les Ombriens, puissante arrière-garde des races Ausones et Sabelliennes, assirent leur domination sur toute la moitié septentrionale et orientale de l'Italie, c'est-à-dire vers le xive siècle, ils trouvèrent le massif central des Apennins occupé et barré pour ainsi dire par leurs prédécesseurs Sabello-Latins. Leurs pointes sur la Campanie et sur l'Apulie se perdirent, se noyèrent parmi des populations déjà compactes. Ils ne délogèrent ni ne recouvrirent les Vestins, les Sabins, les Péligniens ni les Eques, ni les Herniques, ni les Volsques. Toujours est-il que, dès l'an 1400, tout au moins, entre les bouches du Pô et la Messapie, entre l'Arno, d'autre part, et le Silarus (golfe de Salerne) régnaient des dialectes destinés à se fondre dans la langue latine.

L'aire primitive des Latins proprement dits fut des plus restreintes. Toutes leurs tribus étaient cantonnées entre la mer et les anfractuosités des monts Albains, d'où leur ville Albe la Longue dominait et bordait les charmants lacs d'Albano et de Némi, cratères de volcans éteints. Encore la curieuse légende de ce sanctuaire de Némi, de cette Diane meurtrière, agréant pour ministre l'assassin du brigand qui avait arrosé ses autels du sang de son prédécesseur, donne à penser que ces minimes escarpements n'ont pas été occupés sans combat. Le nom d'Albe, en dépit de la tradition postérieure consacrée par Virgile, semble appartenir aux Ligures (ici aux Sicules), comme Alpis, comme *Albium-Ingaunum* (Albenga) et *Albium-Intemelium* (Vintimiglia); il existait sans doute longtemps avant que l'adroite vanité de la famille Julienne, originaire de Bovilles, eût attribué la fondation d'Albe au fils d'Enée, Ascagne, changé en Iulus, et comparé la ville avec les humbles hameaux des environs à une truie blanche, animal cher aux dieux, au milieu de ses petits pendant à ses mamelles,

Alba solo recubans, albi circum ubera nati.

« Ainsi », dit Properce, en son langage élégamment alambiqué, « Albe s'éleva puissante, Albe née, selon l'oracle, de la truie blanche, en un lieu qui paraissait alors bien loin de Fidènes.... Dans ce temps-là, moins petite était Bovilles, cette banlieue; et Gabies, qui n'est plus rien, abritait un peuple » :

> Quippe suburbanæ parva minus urbe Bovillæ.
> Et, qui nunc nulli, maxima turba Gabî.

Quand ce chaînon latéral des Apennins a-t-il jailli du fond des eaux qui ont certainement couvert toute la frange toscane, latine et volsque, entre le Soracte et le mont Circello? Sans doute vers la fin des temps *secondaires*. Les laves épanchées par ces soulèvements ignivomes et dont un courant descendit jusqu'à l'endroit où devait s'élever le tombeau de Cécilia Metella (*Capo di Bove*, sur la voie Appia), ont formé ce tuf compact, le *pépérin*, qui a fourni aux constructeurs romains tant de fortes assises et tant de larges dalles. Elles ont aussi, à l'état granuleux, donné la *pouzzolane*, qui constitue le sol des Sept Collines. Entre les coulées laviques, les cascades des torrents, les eaux sulfurées et carbonatées des lagunes, déposaient des calcaires légers, le *travertin* que l'air durcit et que dore le soleil. Puis des limons saumâtres apportés par des ruisseaux stagnants, Numicius, Amasenus, s'étendirent en dunes ondulées, gagnant sur la mer, se couvrant de forêts marécageuses, hantées d'abord d'hippopotames, de rhinocéros, de mammouths, enfin, plus modestement, de sangliers, de loups et de couleuvres. On y a découvert des vestiges de l'homme, des silex d'apparence néolithique, de menues pointes de flèches. Le Tibre (peut-être *Rumon*) couvrait de ses eaux l'emplacement de Rome et déposait sur le Capitole, l'Aventin, l'Esquilin, le Pincio, à cinquante mètres au-dessus de son niveau actuel, des coquillages fluviatiles. Pendant bien des siècles encore, il devait inonder ses rives, notamment le quartier du Vélabre où les bateaux voguaient dans les rues :

> Qua Velabra suo stagnabant flumine, quaque
> Nauta per urbanas velificabat aquas. (Properce.)

Déjà dans les régions basses couvait la fièvre, l'antique déesse *Febris*, à grand'peine écartée par les purifications (*februatio*) du mois de février, surtout par l'agriculture latine et le drainage étrusque.

C'est là, dans un étroit carré circonscrit par l'Aqua Ferentina, le Tibre, le rivage et le Numicius, que les Latins fondèrent une trentaine de villages, vers le nord Bovillæ, Aricia, vers l'ouest et le sud Laurentum, Lanuvium, Lavinium. Sur la côte, entre le Tibre et Laurente, ils avaient englobé les Aborigines et les Caskes, venus de la montagne. L'humble vallée du Numicius les séparait seule des Rutules, peut-être les *roux*, ou les brillants (*rutili*), ou bien encore les conducteurs de chars (leur grossière monnaie est ornée d'une roue, *rota*). Ces Rutules tiennent plus de place dans l'épopée que dans l'histoire. Virgile a eu, sans doute, quelque raison pour les distinguer des Latins; il donne pour aïeux à son Turnus des Achéens (Danaens

plutôt) de Mycènes, Inachus, Acrisius; des relations étroites qu'il lui prête avec les Étrusques demi-grecs de Cæré-Pyrgi rappellent, à dessein peut-être, le caractère sensiblement tyrrhénien des objets trouvés dans les ruines d'Ardea, la capitale rutule. Mais on ne peut que former des conjectures sur les minces vicissitudes d'un si petit peuple, serré entre les Latins et les Volsques.

Ceux-ci dont le nom, antérieur cependant à la domination étrusque, semble apparenté à Volsinies, à Vulci, ont joué un tout autre rôle; le développement de leur marine et leur puissance militaire a retardé longtemps les progrès de Rome. De Corioles (rapprochez *Cures*, la ville des Sabins, et *Cora*) à Antium, d'Antium à Circéii et à Anxur (Terracine), ils occupent les marécages des fleuves-ruisseaux Astura et Ufens — les marais pontins (*pomptini*) — et confinent aux mauvaises terres des Sidicins et des Aurunces, ou Ausones, leurs proches parents de race et de langage.

Entre la Ferentina et l'Anio (*Teverone*), de Pallanteum et Saturnia à Tibur (Tivoli), à Gabies, à Pedum, des Pélasges, des Sicarnes et des Sicules se maintenaient péniblement contre les Sabins, vignerons frustes et superstitieux, faucheurs aussi comme leur dieu (un décalque de Saturne) :

paterque Sabinus,
Vitisator, curvam servans sub imagine falcem.

A côté des Sabins, sur un sol rude, les Eques, *duris Æquicula glebis*, laboureurs armés, ne négligeaient aucune occasion de pillage, leur principale ressource :

Armati terram exercent, semperque recentes
Convectare juvat prædas et vivere rapto.

Derrière les Eques, dans les gorges de l'Apennin, au bord des sources froides, les Marrubes et les Marses cueillaient les herbes salutaires, récitant la *naenia*, la nénie — soutenue, dit Horace, par les « sons magiques des flûtes, » — disant l'incantation puissante qui guérit la morsure des vipères. Tel Virgile nous a peint encore le très vaillant prêtre *Umbro* qui charmait de sa voix endormeuse « la colère et la dent des hydres empestées » :

graviter spirantibus hydris
Spargere qui somnos cantuque manuque solebat
Mulcebatque iras et morsus arte levabat.

Ennius, plus sceptique, s'était fort diverti des sorciers marses et de ces superstitions qui avaient survécu à la liberté. Mais bien longtemps ces crédules montagnards devaient braver et fatiguer les armes romaines.

Un peu plus à l'est, sur le haut Anio, embusquées parmi des roches refroidies à peine, les tribus Herniques guettaient les troupeaux des Aurunces, les marchandises des caboteurs Volsques, et les chariots des Rutules. Le héros national de ces Herniques, Cæculus, fils de Vulcain, fondateur de Præneste (*Palestrina*), passait pour s'être manifesté au milieu des flammes :

Inventumque focis omnis quem credidit ætas.

C'était, comme le Cacus de l'Aventin — son homonyme — un phénomène ou, plutôt, un souvenir volcanique. Contre ces déprédateurs, les Latins d'Albe étaient faiblement protégés par le demi-cercle d'une chaîne latérale, le mont Algide; les Étrusques y bâtirent, y nommèrent du moins, les deux villes de Tusculum (Frascati), de Velitræ (Velletri).

A l'origine donc, les Latins ne possédaient pas le tiers de ce qui a reçu plus tard le nom de Latium, et qui peut équivaloir à deux départements français. Ce n'est qu'après avoir été finalement domptés par Rome (496, bataille du lac Régille, entre le mont Albain et l'Algide?) et à peu près assimilés à la nation romaine, qu'ils ont étendu peu à peu leur nom à leurs voisins immédiats les Eques, les Herniques et les Volsques. Et quelle destinée plus obscure, plus inconnue que celle de ce minime groupe, si divisé, malgré ses appels à une grande divinité nationale, Jupiter *Latiaris*, si jalousé et serré de toutes parts entre des tribus congénères, puis soumis au joug des Etrusques établis à Tusculum, en face d'Albe, noyé enfin dans le rayonnement romain!

C'est là, cependant, parmi ces rochers et ces bois marécageux, que les vieilles croyances latines, les vieilles divinités sans histoire, sans aventures, se sont pénétrées d'une vie si intense, si tenace, qu'elles ont résisté et souvent survécu au panthéon des Etrusques et aux brillants personnages de l'Olympe. Il n'est guère facile, nous l'essaierons pourtant, de dégager cette mythologie — ces institutions, gravement puériles, souvent barbares, — de toutes les influences et de tous les mélanges qu'elles ont subis avant d'être observées et décrites plus ou moins fidèlement par des historiens et des érudits.

« Les sources dont nous disposons, dit Preller, laissent beaucoup à désirer, car l'ancienne Italie, à part quelques monuments locaux, est muette, et la littérature de Rome ne commence qu'à une époque où la civilisation grecque a déjà pénétré les idées romaines. » Ajoutez que les idées romaines étaient elles-mêmes un compromis avec les données latines, sabines et étrusques. Puis les documents de cette première époque littéraire, les Annales des Pontifes, les anciens chroniqueurs, les Cincius Alimentus, les Fabius Pictor, les poètes des guerres puniques, Nævius, Ennius, ne nous sont connus que par des fragments épars dans les grammairiens et les polygraphes. Encore avaient-ils reçu l'éducation grecque, si séduisante, à laquelle pas un, même Caton l'Ancien, n'a pu se soustraire. Nous ne négligerons pas sans doute les indications précieuses que peuvent fournir les compilateurs, soit trop philosophes comme Varron imbu de symbolisme stoïcien, soit trop crédules comme Denys d'Halicarnasse, les écrivains trop étrangers à l'esprit latin, comme Plutarque, et les historiens uniquement préoccupés de la grandeur de Rome, tels que Tite Live. Les guides les plus sûrs, à tout prendre, sont peut-être Virgile et Ovide. Le premier, en dépit de nombreux anachronismes, a, dans les six derniers livres de l'Enéide, restitué avec une intuition merveilleuse la vie et les croyances de l'antique Latium. L'autre a suivi, jour par jour, dans ses *Fastes*, les fêtes et les cérémonies de la religion nationale. Malheureusement

il n'a écrit que six livres de ce calendrier poétique. Mais tous ces auxiliaires, auxquels il faut joindre un certain nombre d'inscriptions précieuses, authentiques ou traditionnelles, ne viendront utilement qu'après la fondation de Rome.

Nous sommes, en ce moment, avant l'histoire; il faut nous figurer les Latins s'installant par petites bandes, avec leurs troupeaux, soit dans quelque enceinte de pieux, soit dans quelque citadelle abandonnée par les Pélages, les Sicanes et les Sicules; se partageant, par tribus d'abord, puis par *gentes* et familles, les territoires conquis; commandés par le Conseil des Pères, des *patres* ou patriciens qui le plus souvent élisent un magistrat suprême, prêtre et chef de guerre, *rex*, *preitur*, *embratur* (*imperator*), *meddix tuticus*. Ils parlent des dialectes rapprochés, mais plus différents de ce que nous appelons le latin, que peut l'être le français du *Serment de Strasbourg* de la langue de Voltaire; ils ont chacun leurs divinités favorites qui règnent sur une ou deux lieues carrés, et quelques grandes divinités communes à la race, cinq ou six apportées du berceau de la culture indo-européenne, d'autres inventées ou empruntées en chemin. Mais ces dieux, ou aryens, comme Jovispater, Juno, Janus, Diana, Vesta, ou proprement latins et sabins, Picus, Mars, les Pénates, les Génies, ont dû s'associer à des dieux antérieurs déjà établis dans le pays, et qui appartenaient aux plus humbles couches de l'animisme. Des phénomènes analogues se sont produits chez tous les peuples, et notamment chez les Grecs; mais ceux-ci, plus avancés dans l'anthropomorphisme, ont plus rapidement évincé ou subordonné les fétiches grossiers des Pélasges, ou bien, les revêtant de formes humaines, leur ont infusé une vie indépendante des rites et de la liturgie. Tout au contraire, les dieux italiques, sans passions et sans histoire, demeurent vagues et indéterminés; ôtez-leur les formules et les cérémonies, ils s'évanouissent. Ce ne sont plus que des noms impersonnels.

Ces dieux *Indigètes*, que, par une intuition vraie, mais d'après une étymologie douteuse, Virgile considère comme *indigènes*, *dii patrii*, convenaient au tempérament superstitieux et formaliste des Italiotes. L'esprit positif des Latins s'ingéniait aux minuties; leur dévotion pratique leur semblait d'autant plus efficace que les objets en étaient plus nombreux et plus variés. Ils se plaisaient à multiplier à l'infini les signes des volontés surnaturelles. Autant de choses, autant d'êtres, de phénomènes réels ou chimériques: autant de dieux à fléchir; autant de chances d'être exaucés. C'est ainsi que chaque lieu, chaque circonstance, chaque phase ou incident de la vie, chaque mot de la langue, se trouvèrent doublés pour ainsi dire d'une divinité spéciale, *indiquée* ou *indicatrice* : *indiges*, *index*, de *dic* (*deiknumi*) montrer, *digitus*, doigt indicateur. Et toute une science naquit, celle des *indigitamenta*, formules destinées à *indigitare*, à honorer et à fléchir les *indigètes*.

Les dieux supérieurs eux-mêmes, et leurs nombreuses épithètes tantôt prises à part, tantôt associées, auront aussi leurs *doubles*, des génies mâles ou femelles — comme les *Saktis* du Civaïsme, — où réside leur puissance, leur virtualité. Cela au même titre que les animaux, les sources,

les forêts et les pierres, que les morts et les vivants, que le champ et le foyer, que les saisons, les âges, les maladies, que les institutions, les industries, les arts, les passions et les idées. La simplicité, ou plutôt la pauvreté du système aboutit à l'encombrement, à la confusion dans la monotonie. En somme, le panthéon italiote va nous apparaître comme une sèche et interminable nomenclature d'êtres métaphysiques. Et pourquoi non? La métaphysique, on ne saurait trop le rappeler, est l'animisme même; elle n'en est que la forme *rationnelle*. Indigètes, Sémons, Génies n'ont pas de parents plus proches que les *Types* de Platon, les *Catégories*, les *Entités* et *Qualités occultes* de la Scolastique.

Abordons maintenant, suivant notre méthode, l'énumération des objets divinisés, en montant des êtres prochains, des choses ambiantes, aux aspects plus généraux de la nature. La plupart des animaux que l'on voit figurer auprès des divinités, à titre soit de compagnons, soit d'emblêmes ou de victimes, ont été, dans les époqnes primitives, l'objet d'un culte direct. Et, bien que les Indo-Européens eusent déjà dépassé ce stade mental, ils continuèrent longtemps de regarder, avec une terreur ou une admiration superstitieuse, certains animaux dangereux ou utiles. Avant d'être consacré, comme nous le verrons, à Mars et à Faunus, le loup, *Hirpus* chez les Samnites, *Lupus* chez les Latins, a été le héros des *Lupercales* (*lupum ercisci*, pantomimes destinées à écarter le loup); et la persistance de ces fêtes prouve assez le respect qu'il avait inspiré aux naïfs habitants des clairières de l'Apennin et des forêts qui bordaient le Tibre. La louve sacrée préside aux origines romaines. Le *Taureau* sabellien (comparez le *Tarvos trigaranos* des Gaulois), qui avait guidé l'invasion des Marses et des Pentrii, figurait encore sur les monnaies de la guerre sociale, et dans le nom de la capitale samnite : *Bovianum*.

Les toisons des brebis étaient sacrées; il en sortait des songes et des oracles; rappelez-vous le vieux roi Latinus cherchant, comme il arrive parfois, des consolations religieuses, lorsqu'il va manquer de parole à Turnus, son voisin, à Lavinia sa fille, pour livrer son peuple au divin mais piteux Enée. C'est un de ces endroits, auxquels je faisais allusion, où Virgile a vraiment évoqué l'âme des vieux âges.

« Inquiet de ces prodiges (un essaim d'abeilles et un feu follet), il se dirige vers l'oracle de Faunus, son père fatidique; il gagne les bois où la haute Albunea résonne sous les saints ombrages, source ténébreuse à la méphitique haleine. Là, quand la prêtresse, étendue sur la toison des brebis immolées, s'est endormie dans le silence de la nuit, elle voit voltiger mille simulacres changeants; elle entend des voix inconnues; elle jouit du commerce des dieux, et interroge l'Achéron dans les profondeurs de l'Averne. Là s'en vient le vieux roi, demandant conseil; là, il égorge selon le rite cent laineuses brebis et, sur leur dépouille floconneuse, il se couche, il attend, et soudain une voix sort de l'épaisseur des forêts... »

Quel aimant se cachait dans ces peaux sanguinolentes? Les Latins ne le savaient pas. Mais ils n'en étaient pas moins convaincus qu'une puissance prophétique y résidait.

L'impression produite sur tous les esprits incultes par le vol, le chant et les mœurs des oiseaux a laissé ici des traces plus profondes que partout ailleurs, au point de donner lieu plus tard à la plus étrange des institutions politico-religieuses. Émerveillés par la hardiesse, la force et la voracité des aigles et des vautours, les laboureurs et les pâtres du Latium ont accordé une attention particulière et attribué un mystérieux pouvoir aux oiseaux qui annoncent le retour des saisons et les variations de la température; les devins habiles en tiraient aisément, non sans profits, des pronostics sur l'avenir des récoltes, la santé des troupeaux, et par suite sur le moment favorable aux expéditions de pillage et de guerre.

« Je méprise, disait Ennius, les augures du pays des Marses, aussi bien que les aruspices de village et les astrologues de carrefour, les pronostiqueurs d'Isis et les interprètes des songes... Ils promettent des trésors et demandent une obole. »

De coïncidences bien ou mal observées, réelles ou imaginaires, est né l'art *augural*, l'art des *auspices* et tout son cortège de sottises officielles. Nous ne nous doutons guère quand nous entreprenons quelque tâche sous d'heureux ou inquiétants *auspices*, quand nous regardons quelque incident comme de bon ou mauvais *augure*, que nous sous-entendons certaines croyances ou pratiques qui ont eu cours officiel pendant deux mille ans et plus. Les deux mots *augure* et *auspice* veulent dire *consultation*, *inspection des oiseaux : Avi-gurium*, *avi-spicium*. En passant, je vous présente le vieux verbe *gus-ere*, d'où vient *gus-tus*, goût, et qui se retrouve en germanique sous la forme *kiusan*, choisir. *Gusere* est devenu *gurere*, d'où le nominatif *gurium*, peut-être essai, épreuve, dégustation.

Parmi les volatiles dont la fortune a passé le mérite, citons le poulet, qui décide du sort des armées rien qu'en refusant le grain mondé qu'on lui prodigue. Le modeste pivert occupe aussi un rang à part. L'anthropomorphisme en a fait un roi légendaire, Picus (*Picus equum domitor*), *changé en oiseau par les maléfices de Circé*, Picumnus qui fait pendant à un autre guerrier, Pilumnus (orné du *pilum*, pour *pinslum*, de *pinsere*, frapper, piquer). Il ne se doutait guère, en piquant l'écorce des arbres pour y chercher quelque vermine, que le bruit régulier de ses coups de bec serait interprété comme un avertissement donné dans la profondeur des bois.

C'est que toute rumeur, tout mouvement des feuillages ou de leurs hôtes éveillait l'inquiétude du passant. Le silence de la futaie sombre, *nemus* (le temple des Gaulois : *nemet*), le jour tremblant des clairières, *lucus*, la grâce ou la majesté du hêtre, du chêne, de l'yeuse, du peuplier, frappaient tour à tour d'un égal étonnement l'esprit faible du pâtre et du guerrier en marche ou en embuscade, et qui, dans ces arbres, croyaient voir leurs propres ancêtres :

Gensque virum truncis et duro robore nata.

Tel fourré ténébreux était plein de terreur sacrée; tel bouquet de hêtres, *fagutal*, tel grand arbre isolé, semblait un protecteur. Des aliments, des lambeaux d'étoffes, des peaux de bêtes tuées à la chasse, des trophées, des

ex voto de toute sorte cloués aux troncs, suspendus aux branches, attestaient la reconnaissance de ces peuples enfants. A ces coutumes, si universelles, se rattache l'usage curieux de planter un clou en cérémonie dans la paroi d'un temple. On citerait bien des exemples chez les primitifs de ce singulier hommage rendu aux dieux. A Rome, c'était un recours si important, si solennel, qu'un dictateur était nommé pour planter le clou sacré.

Tout dans la nature, avant de reprendre ses proportions et son rang dans la série des choses, a passé par la divinité : ainsi des eaux, des fontaines, fleuves, lacs, mers, ainsi de l'eau considérée en elle-même comme une source de force et de pureté; ainsi de la montagne d'où jaillit le soleil (*Sor-acté*) ou le feu (*Volcanus*), du rocher sourcilleux aux grottes profondes, de la pierre tombée du ciel, carreau de foudre (Jupiter *Lapis*), ainsi de la borne arrosée de vin, de sang, d'huile, *Terminus*, le dieu Terme, qui veille sur le champ et qui garantit le domaine sacré de la tribu ou du laboureur; ainsi de la muraille qui enclôt la cité et ne peut être fondée qu'en un terrain consacré par des victimes et des offrandes; ainsi du jambage et du seuil de la porte, de la dalle du foyer; ainsi de la prairie et du sillon.

Il est presque impossible, même chez les peuples les plus frustes, à plus forte raison chez des Indo-Européens, d'établir une démarcation entre le culte direct rendu aux objets, et l'adoration des puissances incluses dans les choses, puis émanées des choses. Dans la vieille Italie comme en toute autre contrée, l'illusion anthropique avait donc évoqué, nous l'avons fait entendre, d'innombrables génies, inhérents d'abord, puis attachés, puis préposés aux objets et aux phénomènes, aux accidents de la nature et aux événements de la vie humaine. Ils formaient des troupes, des essaims assez librement répandus entre ciel et terre, mais vaquant chacun à sa tâche préférée, qui dans la forêt, qui dans la prairie, qui dans les campagnes, pour surveiller les semailles et les moissons; d'autres au bord des fontaines ombreuses, autour des lacs et des fleuves; ou bien au foyer, dans l'âtre; ou encore parmi les sépultures, au fond des antres ou des fosses qui conduisent aux demeures souterraines. Ceux-ci présidaient à l'union des sexes, à l'accouchement, à la naissance, ceux-là aux cérémonies funèbres, à la guerre, aux arts de la paix, aux plus humbles métiers. Les uns protégeaient les cités, les autres les familles, les individus; les uns apportaient la santé, d'autres les maladies. Ces groupes indéterminés et, pour ainsi dire, anonymes, reconnaissaient pour chefs soit des divinités locales déjà pourvues d'une personne et d'une légende rudimentaire, soit quelque soldat sorti du rang, le premier entre ses pairs, qui s'était approprié le nom commun à son escouade et résumait en lui les attributs de tous.

Les forestiers, Sylvains et Faunes (les Favorables), faisaient cortège à leur confrère Faunus, vieux héros du Latium, père de Latinus, et à leur mère Fauna Luperca. Les pastoraux se pressaient autour des deux Palès, mâle et femelle; les printaniers autour de Mars, Maïa et Flora. Les agricoles obéissaient, les semeurs à *Semo Sancus* le Sabin, à Saturnus, à Consus ou Consivius, les moissonneurs et vendangeurs à Tellumo et Tellus, à Ops, à Cérès, à Herculus, gardien de l'enclos, à Vertumnus, à Pomona, à Liber, dieu de

la libation. Dans le monde féminin des bois et des eaux, les *Viræ* ou *Vires*, *Virites*, *Lymphæ* ou *Nymphæ*, *Casmenæ*, *Furiæ* avaient pour coryphées Cerca, Egeria, Feronia, Ferentina ou Hérentatis, Juturna, Ilia ou Venilia, proche parente de Vénus.

Les préoccupations génésiques, si invétérées en Italie qu'une certaine image est restée jusqu'à nos jours une amulette chère aux femmes les plus honnêtes, donnaient lieu à une foule de pratiques licencieuses. La lubricité féconde était l'un des attributs les plus ordinaires des génies et des nymphes. On retrouve ce caractère chez les menus dieux qui veillent sur tous les incidents des unions chastes et du mariage consacré : *Mutunus Tutunus* qui assure la conception, et Subigus et Dea Prema, Pertunda, Perfica, qui président aux mystères conjugaux.

Lorsque Lucina a délivré la mère et mis l'être au jour, l'enfant est accueilli par Potina qui l'abreuve, Educa qui l'élève, Cuba qui le couche, Ossipago qui affermit ses os, Statanus qui le met sur ses pieds, Farinus, Fabulinus, Locutius, qui lui apprennent à parler; Iterduca le conduit, Domiduca le ramène à la maison. Mens, Sentia, Volumnus, Voleta, Paventia, Venilia, Volupia, Lubentina, Præstana, Pollentia, etc. exercent son esprit, forment sa volonté, calment ses terreurs, guident ses désirs, favorisent ses premières amours, le livrent, déjà fort et agile, à Peragénor, à Agénoria, à Stimula, qui l'initient à la lutte guerrière, aiguillonnent son énergie, tandis que Murcia, Numéria, Camena, Catius, Consus, tempèrent son exubérance, cultivent et affinent sa raison. Enfin Juventas, sur le seuil de la vie active, le recommande à Nério, la virile, et à la Fortune barbue.

Homme, il rencontre à chaque pas, en chaque lieu ou conjoncture, la divinité appropriée, dieux du repas et de l'habillement, de la cuisine, de l'étable, de la prison; dieux des passages voûtés, Janus, Jana, Arquis; des montées, Ascensus et Clivicola, Limones; du secret, du regard, Forculus, Limentinus, Lateranus, Carna ou Cardea qui écarte les vampires; dieux de l'honneur, Honorinus; du gain, Lucrius, Pecunia, Argentinus; Afferenda, qui apporte la dot; Arculus qui ferme les cassettes. Fessonia attend les gens fatigués avec sa sœur Quies. Pellona chasse les ennemis. Rediculus soutient la retraite. N'oublions pas Salus, la santé, et Februa, qui, je pense, guérit de la Fièvre, Febris.

La série des dieux agricoles est peut-être la plus complète de toutes. Dans aucune autre n'apparaissent avec plus d'évidence la minutie et la pauvreté, le fétichisme verbal des vieux Italiotes. Aux noms mentionnés déjà, il faut ajouter les dieux du coteau, de la colline, de la plaine et du vallon : Jugatinus, Collatina, Rubina, Vallonia; Seia, la semeuse; Segetia ou Segesta, la moissonneuse; les protecteurs de l'épi, naissant, laiteux, mûr, de sa tige et de sa gaine : Proserpina, Lacturcia, Lactans, Matura, Nodotus, Volutina, Patelena. Hostilina égalise les têtes des épis. Runcina enlève les mauvaises herbes. Messia procède à la coupe, Tutilina à la rentrée en grange, Terensis au battage. Il y en a bien d'autres, qui souvent font double emploi, Insitor, Subruncinator, Messor, Convector, Conditor, Promitor. Obarator et Occator remuent la glèbe; Vervactor brise les mottes; Imporcitor herse; Sarcitor

sarcle. Meditrina s'occupe de la vigne; Mellona des ruches; Bubona et Epona des bœufs et des chevaux.

Ainsi se présente à nous, indéfiniment grossie par la cohue des abstractions personnifiées (Bonus Eventus, Annona, Pax, Victoria, Pudicitia, Libertas, Spes, etc.), la foule de ces dieux Indigètes, véritable fonds des religions italiques, consacrés par une liturgie rigoureuse, par des fêtes et cérémonies innombrables inscrites dans le calendrier, et intimement associées à la vie privée, publique et politique des Latins. Nous verrons qu'avant de se dégager du menu fretin qui grouille autour d'eux, les grands personnages de la mythologie s'y sont pour ainsi dire plongés et confondus. Ils se sont fait naturaliser indigètes.

A ce nombre indéfini de menues ou grandes divinités dont les *numina*, *nutus*, clignements d'yeux, causent ou arrêtent tant de prodiges, d'augures, signes souvent équivoques de volontés qu'il s'agit d'interpréter, les Latins prodiguent les prières, les offrandes et les expiations. Sans doute le rituel ne comporte pas encore cet excès de rigueur formaliste, où se sont ingéniés les clergés de Rome naissante, Flamines, Pontifes, Saliens, Luperques, Arvales, Titiens, etc. Il est évident toutefois que les *Indigitamenta*, *Libri pontificii*, *Commentarii*, rédigés au temps de Numa et d'Ancus (VIIIe et VIIe siècles), s'autorisaient d'usages et de formules plus antiques, déjà consacrés peut-être par l'écriture et, par cela même, antérieurs à l'influence étrusque. En effet, les Latins, Sabins et Sabelliens possédaient l'alphabet athénien archaïque avant que les Tyrsènes eussent enseigné le leur à l'Italie septentrionale. Au reste, les mots bizarres, les termes obscurs conservés par Caton, par Verrius Flaccus, appartiennent à des âges reculés; c'est la tradition qui les a imposés aux compilateurs liturgiques.

Nous pouvons, sans anachronisme, donner dès à présent quelque aperçu de l'appareil et du mobilier sacramentel, des pratiques expiatoires et propitiatoires.

La nourriture étant l'unique souci du primitif, rien de mieux agréé ne pouvait être offert aux dieux que des aliments, des viandes, des gâteaux, du laitage, du vin, de l'eau fraîche. Le difficile était de connaître leur goût, sauf en un seul cas : le sang et la chair de l'homme étaient pour tous, dieux et hommes, un vif attrait; aussi, nul acte n'était plus pieux que l'immolation de toute la jeunesse d'une tribu, d'un *ver sacrum*; mais il est à croire que cette insanité passa vite; on jugea beaucoup plus sage de jeter dehors le *croît* importun, cet essaim nouveau que la vieille ruche ne voulait plus nourrir. Les sacrifices humains isolés durèrent plus longtemps; l'histoire en a recueilli d'assez nombreux exemples. Toutefois, grâce à la substitution, procédé commode, on fit accepter aux dieux des animaux au lieu d'hommes, puis des mannequins et des poupées, puis des figurines d'argile ou de pâte, pourvu qu'on n'oubliât pas de les présenter *ritu humano*, selon le rite consacré.

Sciendum in sacris simulata pro veris accipi : unde, quum de animalibus quia difficile inveniuntur est sacrificandum, de pane vel cera fiunt et pro veris accipiuntur.

« Il faut savoir que, dans le culte, les objets simulés sont acceptés pour réels. Quand les animaux requis pour le sacrifice sont difficiles à trouver, on en fait en pain ou en cire, qui tiennent lieu des vrais. »

Maintenant, comment connaître l'animal préféré de ces gourmets invisibles? Qui demande un taureau, un bouc, une brebis blanche ou noire, un agneau non encore tondu; qui une vache stérile, une chèvre bien encornée, une truie vierge ou mère, un cochon de lait? Celui-ci voudra, sans doute, une victime qui n'ait pas encore porté le joug (*injugis*), celui-là un agneau de deux ans, ou une brebis de haute laine (*altilanea*). C'est la question que la *probation*, examen des plus sérieux, avait pour objet de résoudre.

Il importait d'abord que la victime fût appropriée à l'intention et à l'objet du sacrifice, selon qu'il s'agissait d'une consultation divinatoire, d'une prière, d'une action de grâce, ou d'une expiation : *hostia consultatoria*, *commendatoria*, *impetratoria*, *depulsoria*. Il fallait aussi deviner les préférences des dieux. On s'arrêta au procédé fort commode de leur offrir des victimes qui leur fussent ou agréables ou antipathiques, pensant qu'ils se réjouiraient de recevoir les unes et de voir mourir les autres. Ainsi on pouvait sans scrupule immoler à Cérès le porc ennemi des moissons, à Liber le bouc qui broute les vignes, aux chastes Camènes la truie immonde. En général, on réservait aux dieux infernaux les victimes noires, les rousses aux dieux ignés et à ceux qui semblent brûler les moissons, tels que Vulcain ou Robigo, les blanches aux personnages solaires et célestes. Le plus souvent les dieux et les déesses demandaient des victimes de leur sexe et de leur caractère, réel ou supposé : Mars, Neptune, des mâles entiers et fiers, taureaux, verrats, béliers; Jupiter, des bêtes sages et soumises, bœufs, porcs et moutons; Proserpine, une génisse bréhaigne, Cérès une vache pleine; Juno Lucina les brebis mères de deux jumeaux, *ambignæ oves*. Tous aimaient que la victime eût ou deux dents à chaque mâchoire ou une dentition de deux ans, *bidens*, *bidental*. Mais le porc, par-dessus tout, déjà si cher au bon Eumée et aux héros de l'Iliade, faisait les délices de ceux qui le mangeaient au nom des dieux; il était doué, et plus encore la truie grasse et tendre, d'une haute vertu expiatoire. En somme, et malgré tant de formalités, les dieux latins n'étaient pas trop difficiles à satisfaire, ayant toujours le goût même de leurs interprètes et de leurs fidèles. En prenant soin de ne jamais leur présenter de poules à bec et à pattes jaunes, — qu'ils avaient en horreur, — on pouvait, avec un peu de craie, leur faire accepter un bœuf roux pour un blanc, et rajeunir singulièrement la bête en lui dorant les cornes.

Il suffisait de savoir correctement frapper la victime, sur la tête, au cou, dans le poitrail, avec la hache (*scena* ou *sacena*), le *clunaclum* ou le *culcitulus*, avec le maillet de bois ou de plomb; découper les chairs sur le billot, *molucrum*, avec la *secespita*, ce bon couteau du prêtre, lame oblongue solidement fixée par des clous d'airain (de l'airain de Chypre!) à un manche d'ivoire, rond, orné d'or et d'argent à la garde.

Ce n'était pas tout cependant. Il fallait encore que le sacrificateur fût parfait cuisinier, qu'il sût apprêter à une sauce avantageuse le morceau, le

mets favori du dieu, les *partes præsiciæ*; soit les entrailles, *fendicæ*, *hiræ*, ou le péritoine, *omentum*, les testicules, *polimina*, les estomacs des ruminants, *ærumnæ*, soit la queue de bœuf saupoudrée de farine, *palasea*, ou garnie de chair a la base, *offa penita*; soit la cuisse, *strebula*, ou la poitrine, *ruma*. Guidés par leur propre goût, les habiles parvinrent à connaître assez bien, à deviner les plats de choix, les *farcimina*, ragoûts et hachis. On s'aperçut, notamment, que tous avaient un faible pour les abats[1], *exta*, intestins grêles farcis (*apexabones*), boudins de sang de bouc (*hirciæ*), de poumon haché (*silicerniæ*, *longabi*), de saindoux et de tripes (*tædæ*, *næniæ*). Dès lors, il ne fallut pas se tromper, mener un taureau à qui voulait un bœuf, servir du bouilli (*arvigæ*, *hostiæ*) à qui aimait le rôt! Surtout il importait de n'omettre aucune des formalités prescrites : les rubans et bandelettes, *infulæ*, *vittæ*, pour le temple et les victimes, le *suffibulum*, sorte d'agrafe chère à Vesta, le voile pour la tête (*capital*), ou même pour la main droite, ni, en certains cas, le *cinctus gabinus* (manière de trousser la toge); encore moins les herbes saintes, verveine et autres, les arbres heureux seuls admis aux foyers divins, enfin les paroles, les prières, dans l'ordre fixé par le rituel. Fi de l'invocation qui ne débutait point par Janus! « *Jane pater, te hac strue bonas preces precor uti sies volens propitius mihi liberisque meis, domo familiæ que meæ... Ejusdem rei ergo macte vino inferio esto...* » Janus pater, avec ce gâteau je t'adresse des prières pures; veuille être propice à moi et à mes enfants, à ma maison et à ma famille... Aux mêmes fins sois honoré (glorifié) par le vin répandu! » Il y en avait comme cela pour tous les dieux, toutes les offrandes, toutes les victimes et toutes les circonstances. Chaque oubli, chaque erreur entraînait une nouvelle cérémonie, expiation, *piaculum*, réglée par le prêtre et, naturellement, très profitable au malin exorciste. Et puis, il y avait les amendes et les dispenses.

Pour éviter aux immortels les inconvénients d'une alimentation trop fortifiante, d'adroits *fictores* ou pâtissiers pétrissaient de mille façons, en gâteaux sacrés, les farines, le miel, le lait et le sel, On connaît les noms et quelquefois la recette de ces *ferctа* ou *liba* (*adorea liba*, VIRGILE) : *africia*, *orculata*, *catumeum*, *conspolium*, *cubula*, *glomus*, *gratilla*, *pastillum*, *subucula*, *summanalia*, *turunda*, etc. Il y avait des tablettes, *strues*, fabriquées par des *struferctarii*; des *salsamina* composés de quatre espèces de farines; des *suffimenta*, fève et millet délayés dans du vin nouveau. Le *far pium* ou *mola casta salsa*, si employé dans les sacrifices ou les cérémonies qu'on en a tiré les mots *confarretio* (communion nuptiale) et *immolare*, donnait lieu aux manipulations les plus méticuleuses. Il n'y entrait que du sel broyé et fondu par les Vestales, qu'une fleur de farine extraite d'épis cueillis, séchés, égrenés, grillés, pilés par les mêmes personnes saintes, chargées d'approvisionner les autels. Les dieux ne dédaignaient pas non plus certaines bouillies, *fritilla*, *frumen*, *pultes refrivæ*; ils buvaient aussi du lait, du vin

1. *Exta porriciunto, dis danto, in altaria, aramve focumve eove quo exta dari debebunt.* « Déposez les entrailles, donnez-les aux dieux sur l'autel, l'*ara*, le *focus* (autel portatif); enfin à l'endroit où les entrailles devront être offertes. »

doux (*sacrima*), surtout de l'eau du Numicius, de l'eau de source, qu'on jetait sur la terre pendant que l'officiant mangeait et distribuait des gâteaux.

Les vases sacrés étaient en argile; tous les textes s'accordent sur ce point; lorsque l'abondance des métaux permit de les faire en bronze, en argent et en or, ils gardèrent les formes de la poterie antique, telle que Cicéron put la voir encore dans les temples de Vesta. « Ces pots, disait-il, lui en avaient plus appris sur les rites des ancêtres que les dissertations des Stoïciens. » A des formes anciennes demeuraient attachés d'anciens noms, *calpar*, *arferia*, *cuturnium*, *athanuvium*, *simpulum* ou *simpuvium* (d'un usage si général que les dévotes s'appelaient *simpulatrices*); *patera* (l'insigne des Épulons); *guttus*, qui versait le vin goutte à goutte; *futile*, amphore sans pied, toujours portée par les Vestales; *malluvium*, *pollubrum*, aiguières et bassins à laver les mains; *capis*, *capula*, *capedo*, *capeduncula*, *lepesta*, vaisselles sabines; *favissæ*, grands bénitiers placés à l'entrée des temples, pleins d'une eau dont les dieux reconnaissaient déjà la vertu.

S'agissait-il de laver quelque faute individuelle, ou d'attirer sur une maison, une ville, un champ, sur les moissons et les vendanges la faveur des patrons célestes et terrestres (*medioxumi*) ou souterrains? des Indigètes ou des *Novensides* (Sabins)? une aspersion correcte, *lustratio*, le plus souvent ambulatoire, *amburbium*, *ambarvalia*, produisait les résultats les plus salutaires, surtout, cela va sans dire, quand elle était dûment accompagnée de sacrifices, d'offrandes et d'invocations convenables, indéfiniment récitées et répétées sans qu'une syllabe en fût omise.

Tout ce « mécanisme liturgique », dit Bouché-Leclerc, inventé pour porter aux dieux et traduire dans la langue qu'ils avaient choisie les hommages des individus, ou de la tribu, de la nation, « avait pour centre et pour moteur l'utilité pratique... Une partie des actes religieux avait pour but d'obtenir leur protection »; tous les autres, de détourner ou prévenir leur colère.

« La théologie donnait à ces derniers le nom d'expiations », quand ils étaient destinés à réparer les effets de fautes privées ou publiques, réelles ou supposées : et le nombre de ces péchés, prévus et catalogués dans les *Commentaires des Pontifes* était aussi considérable que la nature en était puérile; ils consistaient presque toujours dans l'omission de quelque formalité liturgique : *Sciendum... si quid in ceremoniis non fuerit observatum, piaculum admitti.* » « Si quelque point, dans les cérémonies, n'a pas été observé, l'expiation est nécessaire. » On en était quitte pour recommencer les processions, les jeux et les sacrifices viciés par la négligence des officiants ou des fidèles, ou bien pour offrir aux dieux irrités des hécatombes, libations et lustrations nouvelles. Mais il y avait aussi des fautes jugées inexpiables, et qui entraînaient l'excommunication : *impius ne audeto placarier donis iram deorum.*

Les dieux manifestaient leur mécontentement par des signes qu'il fallait interpréter, par des maladies, des catastrophes et des prodiges, incendies, ouragans, éruptions volcaniques, apparitions de fantômes ou de comètes. Tantôt une vache ou une statue avait parlé. Il était né un veau à cinq pattes

ou à deux têtes. Mars avait brandi sa lance. Un enfant avait crié victoire dans le sein de sa mère. Un essaim d'abeilles s'était posé dans un camp ou sur un laurier sacré.

Laurus erat tecti medio in penetralibus altis...
. . . . . .
Hujus apes summum densæ (mirabile dictu!),
Obsedere apicem, et. pedibus par mutua nexis,
Examen subitum ramo frondente pependit.
Continuo Vates : Externum cernimus, inquit,
Adventare virum,... et summa dominarier arce!

« Un laurier s'élevait au centre de la haute demeure... Soudain, ô prodige, s'abattit sur cet arbre saint un tourbillon d'abeilles, et l'on vit l'essaim aux pattes entrelacées pendre à l'un des verts rameaux. Aussitôt le devin : Je vois, dit-il, arriver de bien loin un héros étranger..., je le vois dominer sur cette citadelle. » (*Enéide*, liv. VII).

Des loups étaient entrés dans la ville; des oiseaux avaient fait leur nid dans la barbe de Jupiter. Des rats avaient rongé des lingots d'or ou de fer...

(Votre fer, il n'est plus. J'ai le regret de vous dire
Qu'un rat l'a mangé tout entier!)

Il tonnait dans un ciel serein. Une pierre était tombée du ciel. Des armées avaient paru dans l'air. Des flammes avaient jailli du sol. Un gouffre s'était ouvert dans un champ, sur une place publique.

Chaque fait de ce genre, et bien d'autres, donnaient lieu à une instruction sérieuse. On entendait les témoins dignes de foi. On décidait si le prodige concernait la nation ou l'étranger, s'il était *privé* ou *public*, *prodigium publicum*. C'était ce qu'on appelait *suscipere*, *procurare prodigium*, « prendre en considération le prodige et en procurer l'expiation ». Quand les prêtres, les augures (plus tard les haruspices et autres devins) en avaient expliqué le sens, les mesures étaient prises pour en conjurer les effets probables, ou en effacer les conséquences. Un décret faisait connaître la requête, la volonté (*postilionem*) des dieux, et ordonnait les cérémonies nécessaires; et l'ordre des prêtres était sanctionné par les *patres*, les anciens. Plus tard un sénatus-consulte donna force de loi au décret des pontifes : mais nul doute que ces formalités ne consacrassent de vieilles traditions latines et sabines. Quelques *procurations*, qui nous ont été conservées, rappellent des époques tout à fait primitives.

Toutes les fois qu'on avait entendu parler un bœuf, il était d'usage que le Sénat tint une séance en plein air, — sans doute dans la prairie même où les vaches pouvaient l'entendre! Les pluies de pierre, si fréquentes en ce temps-là, devaient être *procurées* par neuf jours de *féries* (processions et danses) solennelles, par ces *nundines* (*Novemdies*) qui devinrent plus tard des foires et marchés. Les sécheresses, très naïvement, étaient traitées par l'*Aquelicium*, cérémonie où l'on faisait jaillir de l'eau. Quand il naissait un hermaphrodite (à Frosinone), ou que Jupiter laissait la foudre tomber sur Junon, il était recommandé de faire chanter trois fois neuf jeunes vierges,

sans omettre les victimes *majeures*, et autres accessoires. On n'avait pas plutôt senti ou appris un tremblement de terre que des féries convenables étaient immédiatement ordonnées; mais, par prudence, ignorant quel dieu ou quelle déesse faisaient trembler la terre, les prêtres se servaient de la formule : *Si deus, si dea, si deo, si deæ*, qui ne pouvait choquer aucune des puissances mystérieuses conviées aux sacrifices. Voici le texte de Varron : *Ubi terram movisse senserant, nunciatum ve erat, ferias ejus rei causa edicto imperabant, sed dei nomen, ita uti solet, cui servari ferias oporteret, statuere et edicere quiescebant, ne, alium pro alio nominando, falsa religione populum adligarent... Hostiam si deo si deæ immolabant... quoniam et qua vi et per quem deorum dearum ve terra tremeret, incertum est.*

Les prescriptions rituelles se sont évidemment compliquées. La richesse et l'orgueil du peuple romain, la rivalité intéressée des collèges de prêtres, ont beaucoup ajouté aux pompes rustiques de Laurente, de Lavinium, et même de la Rome primitive. Mais rien n'a dénaturé le vieux fonds du culte italiote.

Nous avons reconnu, dans les croyances les plus intimes et dans les populations de l'antique Latium, une naïveté sérieuse, une étroitesse d'esprit, qui contrastent avec l'éclat joyeux des Achéens homériques et des belles figures olympiennes. Ce n'est pas que les grandes divinités manquent à ces obscurs porchers de Laurentum, à ces farouches laboureurs Eques, tenant d'une main la houe, de l'autre le javelot, et nous serons fort embarrassés d'établir entre ces dieux une hiérarchie; toutes les tribus latines célèbrent en commun les fêtes de Jupiter Latiaris, qui siège sur le mont Albain; les Sabins honorent Mars et Sancus, et Quirinus; les Prénestins (Herniques) Cæculus; les Volsques Jupiter Anxur et la Fortune; autour de Saturnia, c'est Saturne, c'est Janus qui tiennent le premier rang, Diane et Aricie. Mais ce sont, en somme, les petits dieux, les dieux de l'animisme qui touchent de plus près au cœur des Latins, et qui sont l'objet d'un culte si minutieux, si perpétuel, qu'on se demande où ces peuples prenaient le temps d'aiguillonner leurs bœufs, de paître leurs porcs et leurs moutons, de forger leurs *pilums*, leurs piques et leurs boucliers, de piller et de chasser leurs voisins, hommes et fauves, enfin d'exercer leurs diverses fonctions laïques ou sacerdotales. On s'explique comment, durant tant de siècles, parmi tant de dévotions parfois barbares, souvent égayées par des sacrifices appétissants, leur existence a coulé si obscure, si inutile et si digne d'oubli.

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEL INSTRUMENT EN PIERRE POLIE

(GALET POLISSOIR)

DANS LES STATIONS NÉOLITHIQUES DU NORD DE L'ARR^t DE BRESSUIRE, CANTONS DE CHATILLON-SUR-SÈVRE ET DE CERIZAY, DÉPART^t DES DEUX-SÈVRES

Par Georges BÉRAUD,
de Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres).

Après les multiples recherches faites ces dernières années, l'inventaire de l'outillage néolithique semblait complet et définitif. La découverte du nouvel instrument qui fait l'objet de cette note prouve que la moisson est loin d'être terminée.

Mes premières investigations relatives à l'archéologie préhistorique dans l'arrondissement de Bressuire, vierge de toute exploration, remontent à deux ans. Depuis cette époque, j'ai reconnu l'existence de 29 stations néolithiques. Onze de ces stations renferment l'instrument de forme inédite sur lequel je désire appeler l'attention.

Mais auparavant, un rapide aperçu des stations avec leurs caractères communs et leurs particularités établira qu'il s'agit bien de mobiliers de l'époque de la pierre polie. S'il en est ainsi, cet outil de forme nouvelle, trouvé toujours au milieu de ces stations, présentera déjà des caractères d'authenticité; ces caractères deviendront plus évidents encore par l'examen même de l'instrument.

Ces 29 stations en plein air m'ont donné : de petits nucléus en silex, quartzite, résinite et cristal de roche; des percuteurs en quartz ou en silex : ceux-ci peu abondants, ce qui s'explique naturellement, les rognons de quartz étant très nombreux et le silex, quelqu'il soit, étranger au pays; des haches polies en silex, diorite, quartzite, amphibole etc.; des petits tranchets ou pointes à tranchant transversal, des pointes de flèches ovales, triangulaires, pédonculées et à ailerons, des lames, des grattoirs convexes et concaves, des perçoirs, des scies, quelques-unes à encoches, tous instruments en silex, quartzite, quartz, résinite et silex du Grand-Pressigny.

Quelques stations m'ont donné des polissoirs, d'autres de belles pointes de lances en silex pressinien de 10 à 16 centimètres de longueur, parfois appointées aux deux extrémités et polies sur la face extérieure retouchée. Une seule station m'a donné une pointe type moustérien et une amande de forme chelléenne.

Voici l'inventaire d'une des stations les plus importantes, celle de Puygazar :

Percuteurs, 32 en quartz, 4 en silex. — *Nucléus*, 34. — *Haches polies*, 28. — *Lames*, une centaine. — *Tranchets*, 270. — *Pointes de flèches à ailerons et*

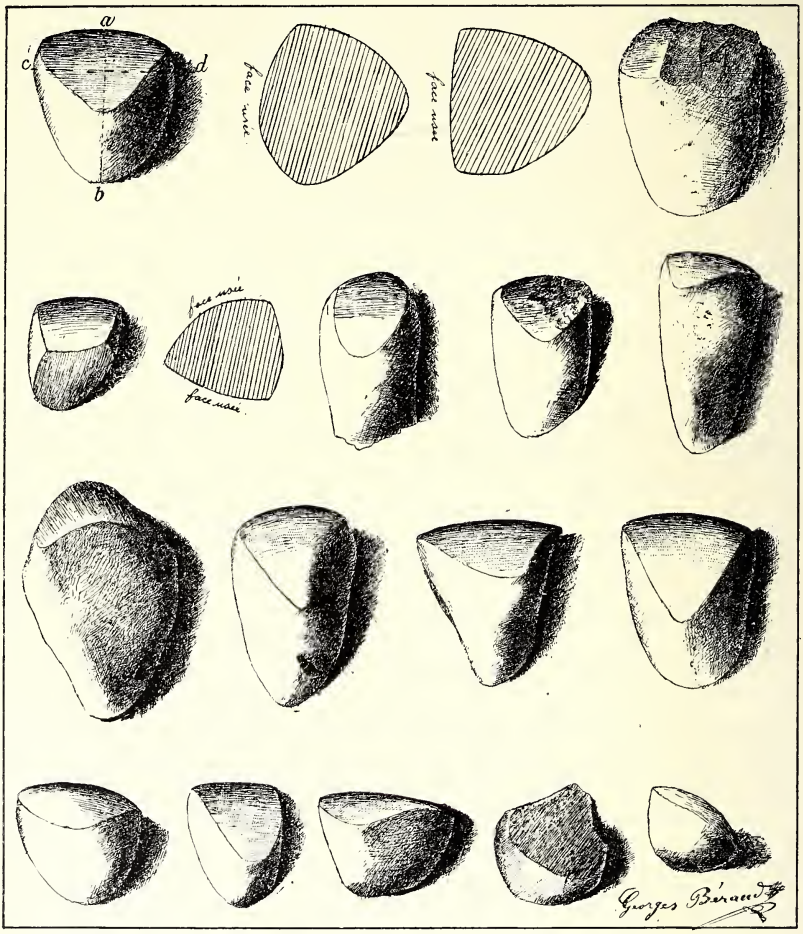

Fig. 55. — Galets-polissoirs des stations néolithiques du département des Deux-Sèvres.

	1	2	3	4
5	5a	6	7	8
	9	10	11	12
13	14	15	16	17

Le nº 2 donne la coupe du nº 1 suivant *a b*, le nº 3 suivant *cd*; le nº 5a donne la coupe du nº 5; les nºs 8 à 17 représentent des galets-polissoirs à différents degrés d'usure.

pédoncule, 31. — *Pointes de flèches triangulaires ou ovales*, 35. — *Grattoirs convexes* (*type néolithique*), 180. — *Grattoirs concaves*, 44. — *Perçoirs*, 36. — *Scies*, 9 dont une à encoches. — *Pointes de lances silex pressinien*, 2. — *Polissoirs*, 3 (une partie seulement). — *Instruments de forme inédite* (*galets polissoirs*), 38. — *Pièces retouchées et mal définies*, 500.

Cette station contient de nombreux fragments de poterie néolithique

sans ornement. Cette industrie, que je retrouve dans toute mes stations, est donc bien néolithique.

C'est à la station de l'Antésière que, en janvier 1902, mon attention fut attirée par de petits galets de quartz, usés d'une façon spéciale, qui me parurent ne correspondre à aucun instrument décrit jusqu'à ce jour.

Je crus devoir les soumettre à la haute autorité de M. le Dr Capitan, qui me répondit aussitôt qu'il y avait là quelque chose de particulier et d'inédit.

Je continuai mes recherches et aujourd'hui je trouve ces galets usés dans 11 stations dont les noms suivent :

Puygazar, 38 exemplaires. — *Antésière*, 70. — *Chaizeau*, 8. — *Beauregard*, 1. — *Les Aumonières*, 1. — *Le Petit-Tillac*, 4. — *Le Bas-Forgineau*, 6. — *Le Chiron-de-Cirière*, 2. — *La Burenière*, 3. — *La Tonnelle*, 1. — *La Trique*, 1 (station découverte en Vendée par L. Charbonneau-Lassay); au total, 135 échantillons.

Ces petits galets (fig. 55), qui varient de la grosseur d'une noisette à celle d'un œuf de pigeon, sont usés sur une seule face, sauf un (nos 5 et 5a) de la station de l'Antésière, dont deux faces ont été utilisées.

La face usée présente presque toujours une courbure convexe; elle est sillonnée de stries fines, sensiblement parallèles entre elles, et toujours perpendiculaires au sens de la courbure (nos 1, 2, 3), de telle sorte qu'en passant le doigt dans le sens des stries on a l'impression d'une surface polie, tandis que si l'on suit la direction de la courbure, l'impression produite est celle d'une lime.

Quel travail préparatoire subissaient ces galets avant d'être utilisés?

Les uns étaient soumis au polissage dans leur entier (nos 8 et 9).

Les autres, et j'ai ici trois échantillons qui semblent le démontrer, devaient être cassés (nos 6 et 7) ou cassés ou retouchés (no 4) avant de servir. En effet, on peut facilement constater que les points en saillie de la surface de cassure ont seuls subi un commencement d'usure avec stries caractéristiques.

Du reste, j'ai trouvé dans mes stations des galets, cassés comme pour être utilisés, mais ne présentant pas trace d'usure, l'un d'eux notamment est cassé avec la courbure observée dans la plupart des galets usés.

A quoi servaient-ils? A polir, cela semble certain. C'est pourquoi je propose de les désigner, provisoirement tout au moins, sous le nom de *galets-polissoirs*.

Étaient-ils munis d'un manche ou tenus à la main? autre question difficile à résoudre.

Quoiqu'il en soit, leur grand nombre prouve qu'ils ont dû tenir une place importante dans l'outillage néolithique.

Des recherches ultérieures et méthodiques permettront, je l'espère, d'établir si cet instrument est une industrie locale ou s'il se retrouve dans la plupart des stations de l'ouest et du reste de la France. La voie est ouverte aux chercheurs.

LA QUESTION DES ÉOLITHES

Par L. CAPITAN

Certes, si une question préhistorique est bien à l'ordre du jour en ce moment, c'est celle des éolithes. Et la chose se comprend de reste. Quoi de plus intéressant que de chercher à reconstituer l'outillage absolument primordial et par là même à restituer, au moyen de ces misérables débris, nos tout primitifs et si terriblement vieux ancêtres. Il y a là, aussi bien pour l'archéologue que pour le penseur et le naturaliste, un sujet du plus vif intérêt.

Mais il va de soi que cet outillage primitif doit être extrêmement grossier et que par suite son étude technologique et sa diagnose des pierres naturelles d'aspect similaire présentent les plus grandes difficultés.

Il est fort simple et très philosophique de comprendre et d'admettre que l'homme ou l'être primitif, son ancêtre, pour ses premiers usages, a pris un caillou brut et s'en est servi pour frapper, briser un fruit, casser un os ou un autre caillou, ou bien parfois, que ce même être plus heureux, ayant rencontré un silex fendu et débité en lames coupantes ou pointues par les actions atmosphériques, a utilisé ces pointes, ou ces lames naturelles, pour piquer, percer, inciser ou au contraire trancher ou racler. Ce sont ces outils primitifs que les Anglais ont dénommé *éolithes*.

Tout cela se conçoit aisément, mais lorsqu'il s'agit de retrouver ces fragiles silex *utilisés* pendant quelques courts instants, puis abandonnés et seulement parfois avivés volontairement ou écaillés sur les bords par un usage plus long, — les difficultés surgissent de toute part, et il faut une étude minutieuse d'un nombre énorme d'échantillons pour arriver à se faire un critérium de reconnaissance de l'utilisation humaine. Aussi, beaucoup d'excellents esprits ont trouvé plus simple de supprimer ce travail long et fastidieux, mais de grande conséquence, et de déclarer ces outils primitifs (d'ailleurs possibles d'après eux) comme non diagnosticables et par suite incapables de fournir une indication documentaire quelconque sur l'origine de l'industrie et la première culture hominienne, puis humaine.

C'est là, semble-t-il, l'opinion dominante en France. Ses partisans ont pris à tâche de compliquer la question et de faire entrer en ligne de compte une foule d'actions naturelles, parfaitement hypothétiques d'ailleurs, mais considérées comme capables de produire sur les silex les mêmes aspects que ceux considérés par les défenseurs des éolithes comme caractéristiques de l'utilisation humaine ou hominienne.

Je dois dire que, sous l'influence des idées doctrinales d'alors, je partageais absolument cette manière de voir que j'ai développée dans mon mémoire avec Mahoudeau sur les silex de Thenay [1]. Nous avons peu après été pris à partie très vivement par Rutot, l'éminent conservateur du musée d'histoire naturelle de Bruxelles.

1. *Revue de l'École d'anthropologie*, 1901.

J'ai fait alors ce que réclamait mon savant ami. Depuis deux ans et demi j'ai été quatre fois à Bruxelles étudier la question avec lui, non seulement sur ses belles séries du musée d'histoire naturelle, mais sur place dans les gisements classiques des environs de Mons.

D'autre part j'ai fouillé pendant 15 jours en 1901 et 1902 au Puy Courny; j'ai également depuis ces deux ans et demi étudié la question des éolithes dans de multiples gisements de France qui m'ont fourni un nombre considérable de pièces; j'ai examiné et constitué, grâce à d'excellents amis, des séries d'éolithes belges, allemands, anglais, russes et égyptiens. Néanmoins je n'ai encore rien voulu publier, sauf quelques courtes notes communiquées à l'Association française en 1901, 1902 et 1903[1] et plusieurs leçons faites à mon cours cette année et la précédente, avec présentations de pièces et de nombreux clichés de projections.

Je voudrais aujourd'hui essayer de résumer la question à mon point de vue et dire ce que j'ai pu apprendre en l'étudiant sans aucun parti pris, avec autant de soin et de conscience que possible. Ceci me parait nécessaire d'abord parce que la question est à l'étude partout, sauf en France, et que nous ne saurions rester en arrière par rapport aux préhistoriens étrangers; et puis le dirai-je, parce qu'il ne sera peut-être pas inutile d'appliquer l'adage *cuique suum*, certains indices permettant de penser que la question va prochainement être donnée comme ayant été inventée en France par certaines mouches du coche dont il est utile par avance de couper les ailes.

1° Les éolithes en Belgique.

Avant d'aborder l'exposé de mes recherches et de celles de mes amis et élèves sur ce sujet, je considère comme un devoir de résumer la question des éolithes en Belgique. C'est Rutot, incontestablement, qui en est le vrai créateur. C'est lui qui a réuni les observations éparses et en a constitué un faisceau puissant. Il a ainsi pu créer une doctrine toute d'observation, ayant sa méthode, sa documentation, sa synthèse. Je suis d'autant plus heureux de lui rendre ici l'hommage qui lui est dû que jusqu'ici je m'étais abstenu de rendre compte de ses multiples publications, estimant qu'une œuvre pareille ne pouvait pas être exposée par bribes et que seule une analyse générale, en toute connaissance technologique de la question, pouvait être en rapport avec l'importance de la synthèse établie par Rutot.

Or, voici que précisément Rutot vient de condenser son œuvre en un volume de 270 pages qu'il a illustré lui-même de 172 figures dessinées avec le soin et le talent qu'il met en ces sortes de représentations documentaires. Dans ce remarquable livre que tout préhistorien doit avoir s'il veut être

1. Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences. Sessions d'Ajaccio (1903), et d'Angers (1901) : Note préalable sur des fouilles exécutées au Puy Courny. — L'industrie reutelo-mesvinienne dans les sablières de Chelles, Saint-Acheul, Montières, les graviers de la Haute-Seine, les sablières de Billancourt. — L'industrie reutelienne pure dans les alluvions anciennes de la Brèche près Clermont (Oise).

à jour, Rutot expose une mise au point, d'après ses recherches et ses observations, de toutes les époques paléolithiques [1].

L'historique de la question des éolithes en Belgique est bien simple. C'est en 1868 que Georges Neyrinckx recueillit dans le cailloutis à faune du mammouth de la tranchée de Mesvin des instruments amygdaloides chelléens, et en même temps toute une série de silex de formes irrégulières mais à bords parfaitement utilisés et portant des retouches extrêmement nettes. Delvaux, puis Cels, continuèrent les recherches de Neyrinckx. Leurs multiples observations, leur récolte de pièces fort nombreuses furent niées et tournées en dérision surtout à l'étranger (en France par exemple). Mais, plus tard, en Belgique, van Overloop, de Munck, Jacques, de Pauw, Mourlon, de Loë étudièrent la question et admirent en tout ou en partie les idées de Neyrinckx, Cels et Delvaux.

En Angleterre, au même moment, Benjamin Harrisson, Lewis Abbot et d'autres arrivèrent aux mêmes conclusions admises et défendues par l'éminent Prestwich en 1892. Mais la question était encore peu précisée, non systématisée.

C'est alors que Rutot, ingénieur, excellent géologue théoricien et praticien, commença ses observations sur ce sujet en niant les affirmations de ces auteurs. Or, c'est précisément en voulant les combattre par des études sur place et des documents recueillis stratigraphiquement qu'observant en toute liberté d'esprit, il se convainquit lui-même de la vérité des faits. Par leur étude stratigraphique, par l'analyse scientifique rigoureuse des observations, par leur précision et leur méthode, Rutot jeta un grand jour sur la question. Il se consacra dès lors exclusivement à ces recherches et grâce à son travail acharné, à ses études sur place et pièces en main, il put approfondir une foule de points et construire un véritable édifice scientifique.

Rien ne peut donner une idée de la richesse, de l'ordre, de la méthode qui président à l'organisation des innombrables collections qu'il a recueillies au musée d'histoire naturelle de Bruxelles. C'est une documentation étonnante où archéologie et stratigraphie marchent toujours de pair.

J'ai dit plus haut quelles étaient les idées théoriques directrices de ces notions nouvelles de l'origine de l'industrie. Technologiquement, on peut dire avec Rutot « que la caractéristique de l'outillage primitif c'est l'utilisation directe des rognons ou des blocs de matière première pour la percussion et des éclats tranchants de fissuration naturelle ou de débitage intentionnel pour le raclage et le grattage avec fréquente retouche d'avivage des arêtes utilisées, au moyen du retouchoir, et plus rarement accommodation des outils à la main soit par abatage des tubercules gênants soit par martelage d'arêtes tranchantes autres que celle utilisée et pouvant blesser la main lors de l'emploi ». Le bulbe de percussion, critérium classique, n'existe pour ainsi dire jamais sur de telles pièces. On ne le rencontre que

1. Le préhistorique dans l'Europe centrale. Coup d'œil sur l'état des connaissances relatives aux industries de la pierre à l'exclusion du néolithique en 1903. (Extrait du *Compte rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire*, Dinant, 1903). Namur, imprimerie Wesmael-Charlier.

lorsqu'un peu plus tard le débitage par percussion a remplacé le débitage par brisure, pourrait-on dire, ou l'emploi d'éclats naturels.

Deux conditions sont indispensables pour qu'on puisse rencontrer des industries primitives : 1° présence en abondance de matière première utilisable sur le sol (rognons ou silex fragmentés naturellement), 2° proximité immédiate d'un cours d'eau. C'est pour cela que certains gisements de silex de la vallée de la Haine ne fournissent que peu d'instruments parce qu'ils sont à un kilomètre d'un cours d'eau et qu'aux environs immédiats de Bruxelles il n'y a pas trace d'industrie primitive, parce que les graviers sont formés de galets de silex ne se débitant pas naturellement et se brisant irrégulièrement par la percussion, donc inutilisables par les préhistoriques.

Comment sont disposées stratigraphiquement les industries éolithiques que Rutot a dénommées reutelienne, mafflienne (reutelo-mesvinienne), mesvinienne, strépyenne (mesvino-chelléenne), chelléenne. Il admet avec le plus grand nombre des géologues que chaque époque glaciaire correspond à un soulèvement général d'où refroidissement des sommets et formation de la calotte de glace, tandis que dans les vallées l'accentuation des pentes détermine un travail d'érosion actif. Au contraire dans les périodes interglaciaires, il y a affaissement, d'où retrait des glaces, ralentissement des cours d'eau et sédimentation abondante avec formation des terrasses.

Le premier glaciaire pliocène a été suivi d'un interglaciaire pliocène supérieur avec sédimentation dont on retrouve les traces à la base des dépôts de la terrasse moyenne des vallées. Ensuite est venue la première glaciation quaternaire durant laquelle s'est opéré principalement le creusement des vallées tandis que pendant le postglaciaire se déposaient les dépôts du fond de la vallée le tout recouvert par le limon hesbayen stratifié (quaternaire moyen). Enfin deux glaciations locales (glacier baltique et glacier écossais) prennent place là un peu plus tard.

La terrasse moyenne renfermant les dépôts pliocènes s'est trouvée dénudée et exposée aux actions atmosphériques. Les premiers quaternaires ont donc pu facilement y trouver la matière première nécessaire à leur outillage. C'est donc en ce point, à la base de la terrasse moyenne, qu'on peut recueillir une industrie primitive, du début du quaternaire (industrie reutelienne) et pure si la terrasse se trouve entre 25 et 65 mètres au-dessus du fond de la vallée actuelle. Cette industrie se caractérise essentiellement d'abord par des rognons plus ou moins volumineux ayant servi à frapper et, suivant leur utilisation et leur volume, pouvant être des percuteurs ou des enclumes. Ces percuteurs sont de formes très variées : les uns sont arrondis ou ovales, d'autres pointus ou au contraire tranchants, enfin certains, cylindriques, semblent avoir servi de retouchoirs et sont ainsi désignés par Rutot. Quelquefois des tubercules gênants ont été enlevés ou accommodés.

En frappant, les percuteurs se brisaient souvent, ils présentaient alors des arêtes tranchantes qui ont été employées souvent comme racloirs ou grattoirs. D'autre part les éclats enlevés durant l'emploi et par suite de chocs un peu forts, ont été également parfois aménagés en grattoirs sim-

ples ou concaves avec retouches souvent très nettes. A signaler aussi le grattoir rabot à bords bien retouchés et à dos très épais recouvert généralement de cortex et portant quelquefois une vraie poignée constituée par un tubercule. A noter également des masses polyédriques : pierres de jet ou percuteurs que l'on trouve en grand nombre dans quelques gisements[1]. Jamais on ne trouve de vrai bulbe de percussion. Parfois sur certains éclats sautés des percuteurs, il existe de pseudo bulbes beaucoup moins nets d'ailleurs qne les vrais bulbes de percussion.

Il est bien évident que cette industrie reutelienne est extrêmement grossière. Beaucoup de pièces sont douteuses mais il en est un bon nombre où l'intervention volontaire, humaine est nettement prouvée par le facies général, la régularité et la systématisation des retouches, leur place, souvent en des points très spéciaux, l'aménagement général de la pièce, etc., et puis surtout cet aspect qu'on ne peut guère analyser et qui fait que d'un seul coup d'œil, si l'on a beaucoup manié ces pièces, on distingue un travail voulu d'une fracture ou d'une érosion naturelle.

L'industrie immédiatement superposée — reutelo-mesvinienne ou mafflienne — ne se retrouve plus en même position stratigraphique. En effet le premier glacier quaternaire s'était constitué s'accompagnant d'une phase d'érosion active des vallées, le fond de celles-ci est descendu de 20 à 40 mètres. Lorsqu'alors le sol s'affaissa lentement, au fur et à mesure que diminuaient les glaciers, des dépôts nouveaux se formèrent dans le fond de la vallée. Ils constituèrent donc bientôt la mine où les préhistoriques n'avaient qu'à ramasser les silex dont ils avaient besoin. Ils s'établirent donc sur ces dépôts du fond de la vallée et y abandonnèrent leur industrie.

Celle-ci (industrie reutelo-mesvinienne ou mafflienne) se compose d'abord des formes reuteliennes auxquelles se mélangent quelques lames avec bulbe de percussion et d'assez gros blocs sur lesquels ont été détachés par percussion des éclats larges et irréguliers mais tous munis du bulbe de percussion. Il y a eu là une progression dans l'industrie. Ce n'est plus seulement l'utilisation de la lame de silex débitée naturellement par les influences atmophériques, mais l'éclat a été fabriqué, soit par brisure artificielle du bloc, soit par vrai débitage au moyen d'un percuteur. C'est le procédé mis en œuvre à partir de ce moment durant toute l'époque de la pierre.

On trouve à ce niveau des racloirs avec belles retouches, quelquefois munis de pointes, rectilignes ou concaves, des grattoirs, de vraies pointes ou perçoirs, les uns sur des éclats de fracture ou naturels, d'autres sur de vrais éclats de débitage. On recueille d'assez grossiers nuclei sur lesquels les éclats ou lames ont été détachés et des percuteurs variés, les uns avec étoilures, d'autres tranchants ou pointus. Enfin, on trouve aussi des retouchoirs, sortes de bloc ou de rognon en silex allongé, avec nombreuses traces de percussion sur les bords. L'industrie, on le voit, se complique et se spécialise. Là, il faut le dire, la plupart des pièces sont admises par

1. Comme à Harmignies, près de Mons, où, au mois de mai, avec des élèves de mon cours, nous en avons recueilli, sous la conduite de Rutot, de nombreux spécimens.

les gens les plus difficiles et pour le plus grand nombre des pièces, l'accord se fait assez facilement. Il est bien entendu que dans ces milieux il n'y a en général que de rares pièces ressemblant à nos pièces classiques.

Comme pour le reutelien d'ailleurs, le facies industriel mafflien varie suivant les gisements et ce serait un excellent argument à opposer aux partisans des actions atmosphériques considérées comme ayant donné naissance à tous ces instruments. En effet, tandis qu'à Harmignies les percuteurs et les polyèdres à facettes (pierres de jet) abondent, ils sont au contraire rares à Marchipont tandis que les racloirs y sont nombreux. Dans la grande exploitation Hardenpont, à Saint-Symphorien, l'industrie reutelo-mesvinienne se caractérise par des lames naturelles d'un silex noir très spécial utilisées légèrement sur les bords. Tous ces faits sont faciles à observer; j'ai pu avec Rutot les montrer à ceux de mes élèves qui sont venus avec moi à la Pentecôte en Belgique.

Les gisements de l'époque suivante : mesvinienne sont séparés stratigraphiquement d'une manière très nette des précédents. C'est qu'en effet il s'est passé alors d'importants phénomènes géologiques. Le sol s'est affaissé, le climat s'adoucit et les énormes masses de glace du glacier du Nord, des glaciers des Vosges et des Alpes diminuèrent et reculèrent. Il se produisit donc un énorme volume d'eau qui abandonna dans les vallées des dépôts qui remontèrent jusqu'au-dessus de la terrasse moyenne. M. Rutot pense que le grand volume d'eau produit par les glaciers Vosgiens et Alpins remontant vers le Nord par les vallées du Rhin, de la Moselle, y rencontra le front de la calotte de glace septentrionale barrant ces vallées. De ce fait, il se produisit des crues considérables faisant monter très haut le niveau des eaux qui, dans ces conditions, abandonnèrent jusqu'à une assez forte altitude des sédiments fins, argileux, correspondant à la « glaise » de M. Ladrière, aux couches moséennes de M. Rutot. Mais peu après leur dépôt, un nouveau soulèvement du sol permit aux fleuves de recreuser leur lit. Les couches moséennes furent en partie enlevées et il resta alors dans le fond des vallées des zones caillouteuses sur lesquelles vinrent s'établir les mesviniens. D'autres fois, comme dans la carrière Hélin près de Spiennes, la couche mesvinienne repose sur le moséen respecté en ce point et qui la sépare de la zone sous-jacente à industrie mafflienne.

Cette industrie mesvinienne est remarquablement représentée dans cette carrière Hélin, près de Spiennes, où M. Rutot a pu faire, il y a deux ans, de très importantes fouilles (auxquelles, invité par lui, j'ai eu le plaisir de me rendre et de participer). La caractéristique de cette industrie encore plus évoluée que l'industrie reutelo-mesvinienne est surtout remarquable, d'une part par le façonnement très habile de nombreuses pièces dans des rognons entiers ou plus ou moins fracturés, mais toujours très bien retouchés et parfaitement adaptés au but cherché par les préhistoriques. Ce sont, ou bien des racloirs souvent d'assez grandes dimensions et de formes variées toujours commandées par le meilleur emploi possible du silex primitif; des grattoirs parfois bien retouchés, rectilignes, convexes ou même con-

caves. Ils sont parfois munis d'un véritable manche, utilisation de l'éclat naturel. Il existe aussi des perçoirs de formes variées.

On peut ajouter à cet ensemble, des percuteurs sub-sphériques ou au contraire allongés, fortement écaillés sur les bords et que Rutot dénomme retouchoirs. Ils sont mieux caractérisés que ceux de l'époque précédente. Toutes ces pièces sont fabriquées au moyen de rognons naturels ou d'éclats de fragmentation naturelle par les actions atmosphériques plus ou moins façonnés par retouche et par usage; ce sont donc tous de véritables éolithes.

Mais, dans les gisements de cet âge, les éclats naturels ne sont pas très fréquents. Il a fallu substituer le débitage artificiel à l'éclatement naturel. Il semble bien que, contrairement à ce que nous avons vu pour l'époque mafflienne, le brisage artificiel des blocs de silex a été peu usité. Au contraire, le débitage par percussion a été employé souvent et habilement. Rutot montre comment le plan de frappe était d'abord préparé sur certains rognons, puis ensuite comment l'enlèvement des lames était exécuté jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un nucléus très analogue aux nucléi des époques postérieures.

A côté de ces nucléi, on rencontre parfois de véritables disques, souvent d'assez grande dimension et qui pourraient bien n'être que des sortes de nucléi. Les lames ainsi obtenues sont souvent retaillées et affectent beaucoup de formes qu'on retrouve également durant les époques postérieures.

Mais là cesse l'industrie éolithique proprement dite et quelque curieuses que soient les industries chelléenne et acheuléenne décrites par M. Rutot, je ne puis en parler ici parce qu'elles sortent du cadre que je me suis tracé : ce sera pour un prochain travail.

Enfin il peut être intéressant de signaler la très curieuse industrie, si abondante dans les champs autour de Spiennes et qui reproduit exactement, en pièces d'assez grandes dimensions, l'industrie éolithique (percuteurs, racloirs, grattoirs rectilignes ou concaves, pointes, etc., souvent associés sur la même pièce). Tous ces instruments sont façonnés dans des blocs de silex ou dans des éclats naturels. Or, Rutot par une minutieuse observation, dont il nous a fait la démonstration sur place, a montré que ces silex s'intercalent entre le sommet de l'ergeron et les couches de la grande station néolithique des Champs à Caillaux. Ils sont donc d'une période intermédiaire entre la fin des temps paléothiques et le néolithique : probablement néolithique primitif, pense Rutot.

On voit donc, comme le dit Rutot, que la détermination de l'âge des industries éolithiques appartient exclusivement à la stratigraphie. Quant à la légitimité même des éolithes comme outils humains ou hominiens, elle saute aux yeux non prévenus; j'essayerai de l'établir dans le prochain numéro de cette Revue par de nouvelles preuves.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE TECHNOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE

LES TUMULUS

Par A. DE MORTILLET

Considérations générales.

Parmi les questions palethnologiques, celle des tumulus est demeurée jusqu'à ce jour passablement embrouillée.

Le mot latin : « *tumulus* » signifie tertre. Comme il est devenu d'un usage courant, on a fini par le franciser. On doit donc dire au pluriel, sans s'inquiéter des règles latines, des *tumulus* et non des *tumuli*.

Les palethnologues et les archéologues français désignent sous ce nom les tertres ou mamelons artificiels formés de terre ou de fragments de pierre.

Il semble de prime abord que des monuments de ce genre, bien simples, bien définis, doivent être faciles à étudier. Il n'en est cependant rien. Les difficultés ont été comme à plaisir accumulées autour de leur étude.

On a souvent à déplorer le manque de renseignements ; parfois, ce qui est encore pire, les indications fournies sont fausses. Ces dernières ne viennent pas toujours de personnes ignorantes, mais aussi d'archéologues et de gens spéciaux. Nous pouvons en citer quelques exemples.

On lit dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*, ouvrage publié à grands frais par le Gouvernement et resté inachevé, au mot Ancelle, commune de l'arrondissement de Gap : « M. Lukis, ingénieur anglais, a trouvé, en suivant une voie antique, six ou sept tumulus de petite dimension. Il a coupé, par une tranchée nord-sud, le tumulus le plus élevé sur la montagne. Il avait : hauteur, 2 mètres ; diamètre à la base, 10 mètres au moins. Ce tumulus contenait deux sépultures superposées ; l'une, à 0 m. 17 de la sur-

face, renfermait deux cadavres avec une très petite hache, longueur, seulement 0 m. 025, en pierre calcaire tendre et n'ayant par conséquent jamais pu servir. La seconde sépulture, à 0 m. 90 environ de profondeur, contenait un seul corps avec trois bracelets en bronze au bras, accompagné d'une sorte de cassette ou boîte en bronze, ronde, diamètre, 0 m. 10; hauteur, 0 m. 025, très mince ».

A cette description fort circonstanciée, bien que peu conforme aux données généralement admises, parue avant 1870, un archéologue distingué des Hautes-Alpes, répond en 1876 : les sept tumulus signalés à Ancelle par Lukis n'existent pas et n'ont, à ce qu'il paraît, jamais existé. Qui faut-il croire?

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* nous montre aussi, dans plusieurs articles, que l'on a attribué à des tumulus les mobiliers les plus disparates, les associations d'objets les plus invraisemblables. A propos de Brumath, localité de notre ancien département du Bas-Rhin, il est dit : « La forêt communale de Brumath renferme, d'après un plan levé en 1862, six tumulus; quatre ont été fouillés en 1853 et 1857 ; on y a trouvé une hache, un couteau et des fibules en bronze, conservés dans la collection de M. le baron de Rincy ; une épée en fer repliée intentionnellement, offerte par ce dernier à S. M. l'Empereur, et un gril, un couteau et une cuiller en bronze (coll. de M. Beilstein, à Brumath); enfin une hache et des bracelets de bronze conservés dans la collection de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace ». Cet inventaire des objets que l'on aurait découverts dans les tumulus fouillés offre un mélange de pièces appartenant à l'âge du bronze, au premier âge du fer et à la période romaine. On a dû profiter des fouilles entreprises pour donner un certificat d'origine à divers enfants trouvés de provenance inconnue conservés par les gens du pays.

Cette manière d'agir s'est, malheureusement, reproduite dans bien des endroits. Nous en relevons un exemple très démonstratif dans la *Description archéologique du Puy-de-Dôme*, publiée en 1874 par J.-B. Bouillet, le fondateur du Musée archéologique de Clermont-Ferrand. Près du village du Cheix, arrondissement de Riom, y est-il dit, existe un tumulus dans lequel on a trouvé des haches de pierre dont une porte une figure humaine. Or, cette dernière pièce, qui se voit encore au Musée de Clermont, est sans aucun doute une hache d'origine américaine.

Mais, sans aller chercher si loin les objets dont les tumulus ont été généreusement gratifiés, plus d'un auteur leur attribue non seulement ceux qui ont été découverts à leur surface, mais encore ceux qui ont été récoltés dans les environs. Il devient dès lors tout naturel

qu'on cite des associations de pièces fort diverses, fort hétérogènes.

La direction donnée aux recherches peut également avoir une certaine influence sur ces appréciations erronées. Le palethnologue qui explore des régions riches en ateliers de l'âge de la pierre, ou l'archéologue qui fouille des milieux romains ont facilement une tendance à attribuer instruments en silex ou objets romains aux tumulus qui se rencontrent dans le champ de leurs études. C'est ce qui est arrivé assez fréquemment.

Nombre.

Le nombre des tumulus, en prenant le mot dans son acception la plus large, est très considérable. En France seulement nous avons pu relever des indications dans plus de 1 600 communes. Bien des communes n'en possèdent qu'un, mais beaucoup d'autres en comptent un nombre plus ou moins élevé. Il n'est donc pas exagéré de porter à 3 000 le nombre total des tumulus de France.

Mais il faudrait au moins décupler ce chiffre, si la culture n'avait pas détruit des quantités énormes de tumulus. On constate, en effet, que les tumulus encore existants se trouvent la plupart du temps dans des lieux incultes : forêts, taillis, landes, friches, etc. Dans les champs cultivés il ne reste que les plus grands tumulus, les autres ayant disparu, et l'on voit même les grands monuments qui persistent diminuer progressivement de volume. Ce travail de destruction s'opère sous nos yeux, nous pouvons l'observer tous les jours.

Si le tumulus est simplement en terre, on le rase pour niveler le sol et l'on répand la terre dans les champs voisins. S'il est formé de pierraille, on l'attaque pour ferrer les routes et les chemins. Quand le monceau a de trop grandes proportions, l'œuvre de destruction s'effectue progressivement, tout simplement sous l'action du labourage. C'est ainsi que le tumulus connu sous le nom de *Bosse du Morley*, à Chambain (Côte-d'Or), qui était primitivement circulaire, n'avait plus, en 1873, que 25 m. de large sur 30 m. de long, la charrue ayant diminué sa largeur de 5 mètres en passant successivement sur les deux côtés.

Dans la Creuse, à Blessac, six tumulus situés dans un champ récemment défriché ont été rapidement déformés. Au bout de quelques années P. de Cessac a constaté qu'il ne restait plus que des traces de l'un d'eux. Un autre était assez fortement entamé. Il mesurait 6 mètres dans l'axe de la culture, tandis qu'il n'avait plus que 4 m. 20 dans sa largeur. Les quatre derniers étaient également diminués dans le même sens, bien que dans des proportions moindres.

A Avrigney (Haute-Saône), le mont Colombin était couvert de petits tumulus, dont les plus importants atteignaient à peine 8 mètres de diamètre. Ceux qui sont sur les points non défrichés sont restés plus ou moins intacts, alors que ceux qui se trouvaient sur les parcelles mises en culture au commencement du siècle dernier ont tous disparu.

Près de Clémont (Cher) existaient trois tumulus disposés en triangle. L'un a été détruit par la construction du canal de la Sologne. Un autre, labouré tous les ans, n'avait plus, en 1878, que 0 m. 50 à peine de hauteur. Quant au troisième, qui mesurait 1 m. 80 de hauteur sur 20 m. de diamètre, il a été presque anéanti par des fouilleurs.

Monnier, dans ses *Notes sur l'histoire de Saône-et-Loire*, constate que cette action destructive date de loin, même en ce qui concerne les tertres de fortes proportions. D'après un procès concernant d'anciennes limites de communes, les *Mottes Breno*, au nombre de deux, situées sur le revers est du mont Février, commune de Cuiseaux (Saône-et-Loire), avaient 13 m. 33 de hauteur avant le XVIe siècle. En 1580, elles n'avaient plus que 8 m. et en 1817 l'une d'elles n'existait plus.

Classification.

Une grande cause de confusion, c'est que l'on comprend sous le nom de tumulus des monuments d'origine, de destination et même de forme tout à fait différentes.

Ces monuments constituent trois grandes catégories :

Les TOMBELLES	vrais tumulus.
Les MOTTES Les BUTTES	pseudo-tumulus.

Les premières sont régulières, de forme hémisphérique, parfois légèrement ovales ; les secondes en forme de cône tronqué, avec plate-forme et fossés ; les troisièmes irrégulières.

Des sépultures recouvertes d'un tertre ont été élevées à diverses époques. Partant des temps néolithiques, elles descendent jusqu'à la période romaine dans nos régions et plus bas encore dans l'est de l'Europe et notamment en Russie. On les désigne fréquemment et justement sous le nom de *tombelles*. Nous laisserons cependant à ce groupe le nom de tumulus, parce que c'est à lui qu'il s'applique le plus spécialement et qu'il est maintenant accepté dans ce sens d'une manière générale, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Les mottes défensives, tertres artificiels élevés pour servir de base

à des fortifications, sont communément nommées *mottes féodales*, parce qu'elles sont pour la plupart l'œuvre du moyen âge.

Sous le nom général de *buttes* on peut ranger divers amas artificiels de terre ou de pierraille qui ont une tout autre origine que les tombelles et les mottes.

Examinons donc ces diverses séries, en commençant par la dernière afin de déblayer le terrain. Il est important de bien connaître ces faux tumulus, qui peuvent amener des confusions et induire en erreur les chercheurs.

Tertres divers.

Certaines buttes sont le produit d'exploitations minérales. On peut citer notamment celles qui se trouvent auprès des gisements d'étain du centre de la France. Dans la Creuse, à Montebras, on voit des rangées de buttes coniques mesurant jusqu'à 3 mètres de hauteur au-dessus du sol, s'alignant suivant plusieurs directions. Sur un de leurs côtés existent des excavations en forme d'entonnoirs, qui atteignent parfois 5 mètres de profondeur au-dessous du niveau moyen de la surface naturelle du sol. Ce sont les exploitations de minerais qui ont fourni les déblais dont sont formées ces buttes. Ces exploitations sont fort anciennes, elles remontent à l'époque romaine, peut-être même à une époque un peu antérieure.

Bien d'autres buttes de déblais se rencontrent dans ce groupe de filons stannifères, qui de la Creuse s'étend jusque dans la Haute-Vienne et effleure d'autre part la Corrèze et l'Allier. Dans son étude sur les *Exploitations de mines de la Gaule*, Daubrée signale dans la forêt des Collettes « de nombreuses cavités à côté desquelles s'élèvent des monceaux de déblais ressemblant parfois à des tumuli ».

A 1 kilomètre au nord-ouest de la ville de Melle (Deux-Sèvres), sur les gisements de galène ou plomb argentifère, se voit une butte de déblais de mine, d'une époque inconnue, si considérable qu'on la désigne sous le nom de Montagne de Saint-Pierre.

Les minerais de fer ayant été plus généralement exploités ont encore fourni un plus grand nombre de buttes. Ces dernières sont formées et caractérisées par des scories. Dans la Côte-d'Or on en observe surtout dans toute la contrée qui entoure le plateau de Thostes. Ces scories, actuellement recherchées pour ferrer les chemins, avaient déjà été employées au même usage par les Romains. Elles sont donc romaines, sinon gauloises. Certains tertres de scories ont confirmé cette donnée chronologique en fournissant des monnaies, des poteries et jusqu'à des statuettes romaines.

Pareil fait s'est produit en Savoie. André Perrin a signalé une monnaie de Nîmes découverte dans un tertre de scories de fer, sur la commune des Déserts en Bauges.

Les tertres de scories de fer sont répandus sur toute la France :

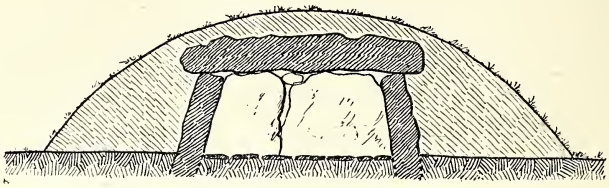

Fig. 56. — Dolmen sous tumulus.

Thostes est situé dans le bassin de la Seine; les Déserts sont dans celui du Rhône; dans le bassin de la Loire on peut citer, entre

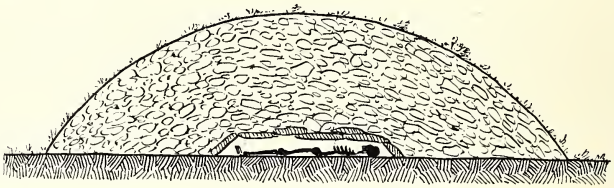

Fig. 57. — Murger, avec inhumation.

autres points, la forêt d'Allogny (Cher), qui en renferme un certain nombre, et les buttes en mâchefer des environs du hameau de Jolis

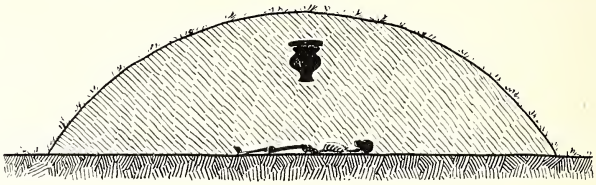

Fig. 58. — Tumulus proprement dit, avec inhumation primitive et incinération postérieure.

(Vienne); pour celui de la Garonne, il suffira de rappeler l'énorme tertre de Saint-Front-de-Coulery (Lot-et-Garonne).

Dans ses fouilles de tumulus, en 1861, F. de Saulcy a constaté que des tertres situés dans les bois communaux de Gignéville (Vosges) n'étaient que des amas de débris provenant de l'exploitation d'une ancienne carrière. De son côté, Babert de Juillé a reconnu que deux petites buttes voisines du village de la Carte, commune de Verrines-

sous-Celles (Deux-Sèvres) étaient composées de débris d'une tuilerie, complètement oubliée, mais ne devant pas être d'une époque très reculée.

Bon nombre de buttes appartenant évidemment à la catégorie

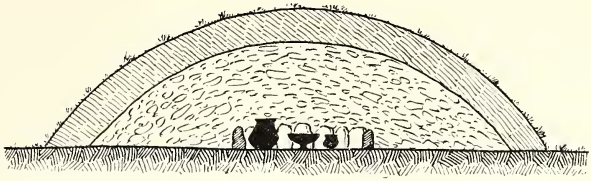

Fig. 59. — Tumulus à revêtement, avec incinération.

dont nous nous occupons n'ont pas encore été déterminées d'une manière précise. Telles sont, par exemple, celles qui forment une

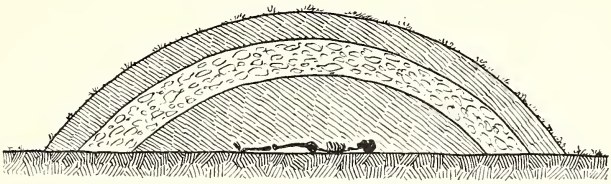

Fig. 60. — Tumulus à chape, avec inhumation.

espèce d'alignement près d'Autun, à Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire). Elles sont allongées et formées de déblais; c'est tout ce qu'on

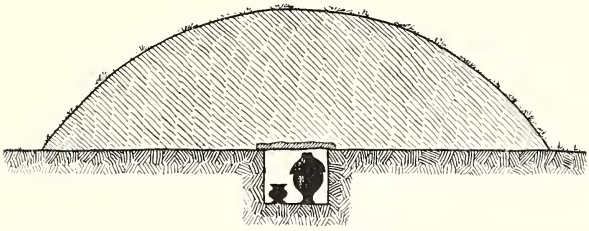

Fig. 61. — Tumulus à sac, avec incinération.

peut dire pour l'instant. Regardées par les uns comme un travail de défense, elles ont été considérées par d'autres comme des amas de déblais provenant d'une exploitation de schiste, utilisé dans les temps préhistoriques ou tout au moins protohistoriques.

Plus faciles à déterminer sont les tertres produits par les ruines d'anciennes habitations. En France, ce sont les habitations romaines qui ont principalement fourni des buttes de ce genre.

Les fouilles exécutées de 1874 à 1876 par James Miln au Bossenno, sur la commune de Carnac (Morbihan), offrent le meilleur exemple que l'on puisse choisir. Il existait sur ce point huit buttes, Miln les a toutes explorées et y a reconnu une villa romaine entourée de divers bâtiments accessoires. Ces fouilles, faites avec le plus grand soin, ont été publiées avec un grand luxe de planches et de dessins [1], qui nous dispense de toute autre citation. Nous nous contenterons de rappeler que les ruines de l'Assyrie, de la Chaldée et de maintes autres régions, se présentent sous la forme d'immenses accumulations de matériaux constituant des tertres plus ou moins considérables.

Nous pouvons encore citer la Butte Thomine et la Butte Cardine, sur le territoire de Bures (Calvados). De Caumont, dans sa *Statistique monumentale du Calvados*, prétend que ces levées de terre ne sont que les restes d'un petit barrage destiné à retenir les eaux du vallon.

Telle est la composition variée des tertres. Ils sont, en somme, relativement peu nombreux, et ceux qui ont précédé l'arrivée des romains en Gaule sont surtout très rares.

Parmi ces derniers, il en est qui sont composés de restes de nourriture, de rejets de cuisine. A cette catégorie appartiennent notamment les amas de coquilles ou kioekkenmoeddings, disposés au bord de la mer ou le long des cours d'eau. Les uns se présentent sous la forme de bourrelets plus ou moins étendus, mais d'autres ont tout à fait l'apparence de tumulus.

Pour ce qui concerne les mottes féodales, généralement assez faciles à reconnaître par leur forme conique spéciale, par la présence d'une plate-forme au sommet et de fossés à la base, nous nous contenterons de renvoyer à l'étude très complète que leur a consacré G. de Mortillet [2].

Murgers.

Le tumulus est incontestablement le tombeau primitif. En effet, lorsque l'homme s'est trouvé devant un mort étendu sur le sol, la première idée qui a dû lui venir a été de le couvrir de terre et de pierres, de pierres surtout, car elles sont plus faciles à manier et à transporter que la terre. Le creusement d'une fosse est une opération beaucoup plus compliquée, à laquelle il n'a dû avoir recours

1. James Miln, *Fouilles faites à Carnac* (*Morbihan*), Paris, Didier, 1877.
2. G. de Mortillet, *Les Mottes* (*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1895, p. 261).

que plus tard, quand il a été suffisamment outillé pour pouvoir entamer et déplacer la terre. Ces considérations théoriques sont d'ailleurs confirmées par l'ethnographie moderne. Que fait-on encore aujourd'hui, lorsqu'une personne meurt accidentellement dans des lieux éloignés de toute habitation, d'un accès trop difficile pour permettre le transport du corps et que les survivants sont privés des instruments nécessaires pour ouvrir une fosse? On se contente de recouvrir le cadavre de pierrailles. Le Plan des Dames, dans la Haute-Savoie, plateau situé au sud du mont Blanc, à 1988 mètres d'altitude, en offre un intéressant exemple. On y voit un tumulus arrondi, ayant 3 mètres environ de hauteur sur 6 à 7 de diamètre. C'est, dit-on, le tombeau d'une dame et de sa femme de chambre, qui ont péri en ce lieu. Comme souvenir, comme hommage rendu aux victimes, et aussi un peu pour conjurer le mauvais sort, chaque passant jetait jadis une pierre sur le tertre.

Des tumulus analogues, sur lesquels on jette encore de nos jours des pierres, ont été signalés sur diverses montagnes, comme au Pas de la Coche, col à 1 979 mètres d'altitude, au-dessus de Laval (Isère); aux cols de Prabert et de Malintra, également dans les Alpes du Dauphiné; au col de la Tombe-du-Péri, c'est-à-dire du mort, à 1 583 mètres, dans l'arrondissement de Saint-Flour (Cantal); au Peyral de Martory, arrondissement d'Aurillac.

A Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire), dans les bois de Bourges, au lieu dit l'*Homme-Mort*, nom caractéristique, existe un tumulus sur lequel les gens du pays déposent en passant des feuilles ou une branche d'arbre.

Ces divers tumulus sépulcraux plus ou moins modernes, composés d'une accumulation de pierres, s'appellent des *murgers*.

Lucien Merlet, dans son *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, publié en 1861, a constaté que ce nom est ancien, bien qu'il ait fréquemment varié. Le hameau de Saint-Jean-des-Murgers, à Méaucé, est désigné dans un Pouillé de 1250 sous le nom de *Murgeriæ*. En 1496 il est appelé les *Meurgiers* et en 1675 les *Meurgers*.

Nous observons aussi diverses variations dans l'emploi de ce mot comme nom de lieu, suivant les régions. Dans la Côte-d'Or, nous trouvons *Murgey*; en Savoie, *Murgez*; en Haute-Savoie, *Murgier*.

Ce qui montre bien le caractère sépulcral des Murgers, c'est qu'en les fouillant on y rencontre souvent des sépultures. C'est ce qui est arrivé pour le *Murger-aux-Moines*, à Brosses (Yonne). Entre Montenoison et Arthel (Nièvre), sur une étendue d'environ 3 kilomètres, le sol est couvert de petits tumulus que les habitants nomment les *Murgers*. Ces murgers sont surtout groupés autour du village des

Morts, qui tire son nom de leur contenu. Le caractère sépulcral de ces tumulus a été constaté, accidentellement, depuis longtemps par les habitants du pays, et confirmé depuis par des fouilles régulières.

L'expression de *murger* est employée dans le bassin du Rhône et de la Saône, dans celui de la Seine et dans le bassin de la Loire au contact de ceux de la Saône et de la Seine. Dans le midi de la France, dans le bassin de la Garonne, elle est remplacée par celle de *pierrier*, comme on peut le constater par le *Peyral de Martory* (Cantal) et par *las Pilas de las Peyras*, à Saint-Beauzeil (Tarn-et-Garonne), déjà mentionnées dans un document de 1471.

Mais le nom de *pierrier* est surtout donné à des amas de pierre provenant de l'épierrement des champs. Suivant l'abondance des pierres, ce sont des tas isolés, ressemblant aux murgers, ou bien des levées plus ou moins allongées et diversement combinées. C'est particulièrement dans les régions où il y a eu de grands défrichements de forêts que les pierriers prennent une vaste extension.

Voici comment Charles Cournault décrit, en 1872, ceux d'Allain-aux-Bœufs (Meurthe-et-Moselle) : « Les pierriers ont parfois 1 kilomètre de longueur, souvent ils sont coupés transversalement par des amas de pierres semblables, quelquefois aussi ils forment des rectangles de 400 à 500 mètres de longueur sur 70 à 100 mètres de largeur. Parfois deux pierriers se suivent parallèlement, laissant entre eux un intervalle de 2 à 3 mètres. Leur hauteur est d'environ 2 mètres, leur largeur de 3 mètres à 3 m. 50 au moins. » Les pseudo-tumulus qu'on rencontre au même endroit sont des amas de pierres semblables aux autres, mais isolés. Il y en a 50 ou 60. Leur élévation varie de 1 à 3 mètres. Cournault et Olry en ont fouillé plusieurs sans rien trouver à l'intérieur, pas un objet travaillé, pas un débris de poterie, pas un os.

De Pulligny, qui s'est beaucoup occupé des pierriers d'Eure-et-Loir, y voyait des monuments intentionnels et spéciaux, qu'il a décrits avec plans et figures à l'appui[1]; mais, comme ceux de l'est, ce ne sont que des produits d'épierrement pour mettre en culture des terrains nouvellement défrichés.

On ne saurait trop se tenir en garde contre les pierriers isolés, qui peuvent très facilement être confondus avec les murgers, ainsi qu'ont souvent eu l'occasion de le constater les palethnologues qui ont fait des fouilles sur les causses de la Lozère et de l'Aveyron.

Les murgers ou tumulus sépulcraux formés d'une accumulation de pierres ont aussi été désignés sous les noms de *cairns* et de

1. De Pulligny, *L'art préhistorique dans l'Ouest et notamment en Haute-Normandie*, Évreux, 1880.

galgals, mots gaéliques venus d'outre-Manche. Ces noms ont été employés en France, et particulièrement en Bretagne, par quelques archéologues, mais ils sont aujourd'hui à peu près abandonnés, le premier surtout.

Tombelles.

Les tumulus sépulcraux en terre sont, comme nous l'avons déjà dit, souvent appelés *tombelles*.

Ce nom est d'un usage assez général dans le nord de la France. Il a subi diverses modifications. La forme la plus répandue est celle de *tomelle*, que l'on rencontre communément dans l'Aube, d'où elle se répand dans l'Yonne et la Marne. Dans l'Eure on trouve le mot *tombette*. Une seule et même localité fournit parfois des formes diverses. Ainsi, à Monchy-la-Gache (Somme) un titre de 1372 cite la *Tombele Hastin* et le cadastre contient comme lieux dits la *Tombelette* et le *Tomblet*.

Les palethnologues anglais donnent à ces tumulus le nom de *barrows*.

Quelle que soit l'exactitude du mot français tombelle, il doit être abandonné. Il est préférable d'employer d'une manière spéciale le mot tumulus, qui est beaucoup plus généralement répandu, pour désigner les amas artificiels de terre ou de pierre recouvrant des sépultures.

Le plus souvent, les tumulus reposent directement sur le sol naturel intact.

Cependant, on constate parfois la présence d'excavations au-dessous du niveau naturel du sol sur lequel a été élevé le tumulus. C'est ce que l'on a nommé les *tumulus à sac*.

Les tumulus sépulcraux sont presque toujours formés tout simplement avec des matériaux empruntés au sol environnant, aussi en rencontre-t-on de composés des éléments les plus divers : terre argileuse, sable, et plus fréquemment terre mêlée de pierres. Il en est pourtant dont les éléments ont été, en tout ou en partie, choisis avec soin et quelquefois même apportés d'assez loin. Il en est par exemple qui sont uniquement composés de pierres de dimensions plus ou moins variables. Ils rentrent alors dans la catégorie des *murgers* ou *galgals* dont nous nous sommes occupés plus haut.

D'autres, au lieu d'avoir une composition uniforme, sont formés de diverses parties distinctes. Sur un noyau central en terre, il peut y avoir un revêtement en pierre, ou vice versa. C'est ce que l'on nomme les *tumulus à chape*. Le revêtement est établi soit en pierre

sur de la terre meuble pour garantir plus solidement la sépulture, soit en terre imperméable sur des pierres pour protéger le centre contre l'infiltration des eaux de pluie.

Le tumulus peut être plein, la sépulture, qu'elle soit à inhumation ou à incinération, se trouvant directement enveloppée et recouverte par les éléments du tumulus. Il peut, au contraire, être à chambre, c'est-à-dire contenir une cavité destinée à recevoir le corps ou les cendres.

Tumulus néolithiques.

Nous avons déjà vu que les tumulus nous présentent un mode de sépulture tout à fait primitif pour l'excellente raison qu'il est beaucoup plus facile de recouvrir un corps de terre et surtout de pierres que de creuser le sol pour confectionner une fosse. Les difficultés qu'ont eues à vaincre nos ancêtres mal outillés, pour creuser le sol, sont du reste attestées par l'exiguïté des premières fosses que nous rencontrons. Dans les sépultures de l'âge de la pierre, les fosses sont réduites au strict nécessaire. Elles sont si exiguës que l'on a été obligé de replier fortement les corps afin de pouvoir les introduire dans leur dernière demeure. On a, en outre, logé le plus de corps possible dans la même fosse pour s'éviter la peine d'en creuser de nouvelles. C'est ce que Gaillard a constaté dans le cimetière néolithique de Thinic (Morbihan) et Tartarin dans celui de Maupas, à Saint-Martin-la-Rivière (Vienne). Ce dernier cimetière contenait aussi de petits tumulus. Tartarin en signale 18. Ces tumulus renfermaient pour la plupart des *cistes* ou petits caissons faits de dalles de pierre.

Quant aux tumulus néolithiques à simple inhumation, ils n'ont pas été suffisamment étudiés. On en a cité plusieurs, mais ils ont été mal observés.

En dehors des tombes groupées, comme celles des cimetières que nous venons de citer, il existe également des tumulus isolés avec cistes. Tel est, par exemple, celui de Quiberon (Morbihan) décrit par G. de Closmadeuc. Il était allongé de l'est à l'ouest, ayant 15 mètres de grand diamètre, 7 mètres de petit diamètre et 1 m. 68 de hauteur. Au centre se trouvait un coffre composé de 4 dalles, recouvertes d'une cinquième, avec une sixième servant de fond. Ce coffre mesurait dans œuvre 1 m. 12 de long sur 0 m. 45 de large. Il contenait un squelette humain, naturellement replié dans une position accroupie, couché sur le côté et accompagné d'un vase en poterie noirâtre grossièrement façonnée, placé près du crâne.

Mais les tumulus néolithiques les plus abondants et les mieux étudiés sont ceux qui contiennent des dolmens.

Les dolmens n'étant pas autre chose que des caveaux funéraires que l'on cherchait à garantir le mieux possible, soit contre la violation des hommes, soit contre la voracité des animaux carnassiers, on les recouvrait soigneusement de terre.

Dans les régions à sol abondant, profond et facile à entamer, comme aux environs de Paris, ils formaient des galeries souterraines, construites dans le sol même, généralement sur la pente des coteaux. Mais là où le terrain meuble ne consiste qu'en une légère couche de terre mêlée de débris pierreux, reposant sur des roches plus ou moins dures, on s'est trouvé forcé de recouvrir les dolmens de tumulus. C'est ce qui est arrivé en Bretagne. Les dolmens si nombreux de cette région ont tous été primitivement sous tumulus. Il en est de même des dolmens qui abondent sur les causses ou plateaux calcaires du midi de la France : Lozère, Aveyron, Hérault, Gard et Ardèche. Dans les endroits bas et marécageux, les dolmens ont également été construits à la surface du sol, puis recouverts de tumulus, mais c'est pour une tout autre raison que l'on a eu recours à ce système. Il s'agissait alors de mettre le monument à l'abri de l'humidité et des inondations.

On peut donc dire que la grande majorité des dolmens étaient recouverts de tumulus.

Comme exemple de tumulus avec dolmen élevé sur terrain marécageux on peut citer la Tombelle de Brioux, commune de Payré (Vienne), décrite par Brouillet, C'était un murger, situé à peu près à 20 mètres de la petite rivière la Bouleur, dans une prairie marécageuse ne contenant pas de pierres. Non seulement les éléments du dolmen, mais encore ceux du murger ont par conséquent été apportés d'une certaine distance. Ce murger mesurait 10 mètres de longueur du nord-ouest au sud-est et 7 mètres de largeur du sud-ouest au nord-est. A l'intérieur du dolmen il y avait les restes d'au moins 4 squelettes, 5 vases en poterie grossière, des instruments en os, des perles en coquille et deux silex taillés.

Le pays classique des tumulus avec dolmens sur sol rocheux est sans contredit le Morbihan, de Vannes à Quiberon, en suivant la mer. Là, sur un sol granitique, les monuments mégalithiques abondent et prennent d'imposantes dimensions. Ne pouvant être enfouis dans le sol meuble, qui est presque nul, ils s'élèvent au-dessus. Tous étaient recouverts de tumulus. Si, dans la plupart des cas, ces tumulus ont disparu, c'est précisément parce que, la terre étant rare, on les a détruits et nivelés pour augmenter la maigre couche

de sol utilisée par la culture. Pourtant, en regardant avec attention, on reconnaît encore très fréquemment des traces des tumulus. Sur quelques points, les tumulus sont restés, mais ils sont alors fortement endommagés et leur hauteur a considérablement diminué. C'est ce que l'on peut observer entre la gare et le village de Plouharnel, à Rondossec. Le tumulus se dessine encore très nettement; il contient 3 dolmens qui débordent actuellement au-dessus de son sommet. Il en est de même au Mané-Kerioned, au bord de la route de Plouharnel à Auray.

Mais, ce sont principalement les très grands tumulus, ceux qui ont pour ainsi dire l'apparence de montagnes, qui ont été conservés. Leurs fortes dimensions les ont sauvés. Ces grands tumulus sont heureusement bien connus, grâce aux fouilles provoquées par la Société polymathique du Morbihan et parfaitement exécutées par d'habiles et dévoués archéologues, dont le plus actif fut René Galles.

Parmi ces tumulus nous citerons :

Celui de Gavrinis, sur le point culminant de la petite île de ce nom, dans la mer du Morbihan. A peu près circulaire, il mesure 55 mètres de long sur 50 mètres de large. D'anciennes fouilles ont produit à son sommet une dépression en forme d'entonnoir. En la supposant comblée, la hauteur serait de 8 à 9 mètres. Ce tumulus est composé de pierrailles mêlées à un peu de terre et il contient le plus curieux des dolmens de France, monument célèbre par les sculptures qui couvrent la plupart des pierres qui le composent.

Le tumulus de Tumiac, à Arzon, qui a 63 mètres de long sur 17 mètres d'élévation. C'est le plus régulier comme forme des grands tumulus à dolmens du Morbihan et en même temps le plus élevé. Cela peut faire présumer que d'autres ont, par suite de diverses détériorations, perdu une partie de leur hauteur. Ce tumulus est à double chape. Le centre, qui enveloppe directement le dolmen, est en pierrailles, recouvertes d'un manteau très épais d'argile blanchâtre, relais de mer, recouvert lui-même sur toute sa surface d'une couche de terre locale.

Le tumulus du Moustoir, commune de Carnac, long de 85 mètres sur 36 mètres seulement de large, avec une hauteur de 5 mètres à l'une des extrémités et de 6 mètres à l'autre. Plus irrégulier que les autres, il contenait des constructions dolméniques vers les deux extrémités, ce qui permet de supposer qu'il a été élevé en plusieurs fois. Le centre est pierreux et recouvert d'une chape de relais de mer très irrégulière. Fort épaisse à un bout, elle disparaît presque à l'autre. Cette chape est incomplètement recouverte d'une mince couche de terre.

Le Mané-er-Hroek, à Locmariaquer, composé entièrement d'un amas de pierres, sans mélange de terre. Il a 100 mètres de long et seulement 10 mètres de haut. C'est un colossal murger à sac. Le dolmen qui en occupe le centre est en partie construit dans une fosse creusée dans l'ancien sol.

Enfin, le roi des tumulus du Morbihan et même de France, est le Mont-Saint-Michel de Carnac, que l'on aperçoit de fort loin, comme une colline dominant tout le pays. Il a 115 mètres de longueur et 58 mètres de largeur. Sa hauteur actuelle est de 10 mètres; mais, comme il supporte à une extrémité une chapelle ayant succédé à un temple payen, à l'autre les ruines d'un sémaphore, et au milieu un lech ou croix historiée, son sommet a dû être aplani à diverses reprises. Il devait être autrefois arrondi et par conséquent plus élevé. Ce tumulus est à chape, sur un massif central composé de pierrailles. Le revêtement fort épais de relais de mer qui couvre les pierrailles est recouvert à son tour d'une seconde chape en terre mêlée de pierres. Cette dernière couche beaucoup plus épaisse au pourtour que vers le sommet, prouve encore que le monument n'a plus sa hauteur primitive. Le tumulus du Mont-Saint-Michel représente environ 40 000 mètres cubes de pierres, de terre et de vase. Cette vase ou relais de mer constitue à peu près le tiers, ou tout au moins le quart, du monticule. C'est donc près de 10 000 mètres cubes de vase qu'il a fallu aller chercher à la côte voisine, distante d'environ 2 kilomètres et transporter péniblement sur le point culminant du pays, ce qui représente 100 journées d'une escouade de 100 ouvriers, sans compter que la vase ne peut être extraite qu'à mer basse, ce qui devait encore singulièrement compliquer le travail.

Les tumulus à dolmens des causses du midi de la France sont loin, très loin d'atteindre les proportions de ceux de la Bretagne. Mais, dans leur ensemble, ils offrent avec eux une certaine analogie. Comme il est facile de la constater dans la Lozère et dans l'Aveyron, où les dolmens sont nombreux, ceux qui sont les mieux conservés sont généralement encore renfermés dans leur tumulus. Dans nombre de cas le tumulus ayant à moitié disparu, la partie supérieure du dolmen qu'il recouvrait se trouve dégagée. C'est ce que l'on a pris à tort pour des dolmens sur tumulus. Les dolmens qui paraissent aujourd'hui complètement dépourvus de tumulus sont presque toujours les plus ruinés ou ceux qui ont été utilisés comme abris après leur dégagement. Même auprès de ces derniers, avec un peu d'attention, on peut la plupart du temps reconnaître des vestiges de tumulus bien suffisants pour affirmer que tous les dolmens de la région ont été recouverts de terre ou de pierres.

Les tumulus des causses sont presque toujours formés de matériaux pris sur place, empruntés au sol environnant, qui est en général composé de terre contenant en très grande abondance des fragments de roches calcaires. On observe même, parmi eux, de véritables murgers, uniquement composés de pierre.

Ajoutons, en ce qui concerne les plateaux calcaires du midi de la France, que, si tous les dolmens de cette région ont été jadis cachés sous des tumulus, les tumulus de la région, par contre, ne renferment pas tous des dolmens. Bon nombre ne contiennent que des sépultures d'époques plus récentes, âge du bronze et premier âge du fer, simplement recouvertes de terre ou de pierraille. D'autres ne sont que des tas d'épierrement, dont l'exploration réserve aux fouilleurs de désagréables surprises.

En résumé, du rapide examen que nous venons de faire, il résulte que l'on est parfaitement en droit de dire que tous les dolmens, sauf ceux enfouis directement dans le sol, étaient recouverts de tumulus. C'est ce qu'on observe dans toute la France, depuis le dolmen sous tumulus d'Hermès, à Montplonne (Meuse) jusqu'à ceux des Pyrénées et, dans un autre sens, depuis la Bretagne jusqu'aux dolmens sous tumulus d'Ubaye (Basses-Alpes) et de Saint-Césaire (Alpes-Maritimes).

Actuellement, la plupart des dolmens sont à l'air libre. Les deux tiers environ n'ont plus leur tumulus et sont dans un état plus ou moins accentué de délabrement, ce qui montre combien a été grande la destruction de ce genre de monuments.

Des dolmens sous tumulus ont été signalés dans les différentes parties de l'Europe contenant des dolmens à l'air libre. Ceux des Iles Britanniques et de la Scandinavie ont été particulièrement observés et décrits.

En Algérie, où nous avons eu l'occasion de visiter un grand nombre de dolmens, il nous a été facile de reconnaître que ces monuments ont, comme ceux d'Europe, tous dû être anciennement recouverts de tumulus.

Après avoir étudié les tumulus remontant à l'âge de la pierre, il nous reste à examiner les tumulus contenant des sépultures moins anciennes : âge du bronze, premier âge du fer, etc. C'est ce que nous ferons dans les prochaines leçons.

LA VALEUR PHYSIQUE GÉNÉRALE
DES INDIGÈNES SAHARIENS

Par J. HUGUET

Pendant un premier séjour dans l'extrême Sud algérien (Ghardaïa, 1897-1898), nous avons eu l'occasion d'examiner au point de vue de l'aptitude physique la plupart des indigènes qui désiraient contracter un engagement dans les troupes sahariennes, et nous avons soigneusement recueilli tous les renseignements pris au jour le jour.

Dans le cours d'une seconde période passée au Sahara (El Goléa, In Salah, 1900 et 1901), nous avons questionné nos confrères des postes du Sud, dans l'espoir d'obtenir des données complémentaires sur la question qui nous intéressait; mais aucun de nos successeurs n'avait conservé par devers lui copie des résultats des examens pratiqués.

A l'heure actuelle, les troupes sahariennes régulières sont supprimées et ont fait place à des goums ou milices auxiliaires; il sera de plus en plus difficile aux médecins d'examiner des indigènes nus comme on le fait dans les épreuves de revision. On ne peut donc guère espérer pour plus tard l'apparition de documents sur ce sujet spécial. Je crois faire œuvre utile en exposant ici le résultat de mes recherches personnelles.

I. — Considérations générales sur les sujets observés.

Cent dix-neuf hommes ont été soumis à notre examen; ils étaient originaires des centres suivants du sud ou de l'extrême sud : Aflou, Berriane, Bou Saâda, Djelfa, El Goléa, Géryville, Ghardaïa, Guerara, le Gourara, Laghouat, Metlili les Châanba, Ouargla, Saïda, le Tidikelt. Nous n'aurons rien à dire de la valeur physique de trois engagés originaires de Boghari, Dra el Mizan (province d'Alger), El Milia (province de Constantine), ces localités se trouvant dans le Tell.

Il en sera de même pour les sept indigènes de Saïda, Aflou, et Géryville, la province d'Oran étant inconnue de nous et ses habitants n'ayant pu être étudiés sur place. Enfin, parmi les engagés, quatre avaient été présentés sans indication d'origine; nous ne les ferons figurer que dans la statistique finale où sont résumées les moyennes d'aptitude physique des Sahariens.

Le présent mémoire est consacré aux indigènes engagés qui sont origi-

naires de régions où nous avons vécu pendant plus de quatre années; ils appartiennent aux groupes de : Bou Saâda, Djelfa, Laghouat (territoires du sud), Ghardaïa, Berriane, Guerara (Mzab), Metlili les Châanba, Ouargla, El Goléa (oasis de l'extrême Sud algérien), le Gourara, le Tidikelt (oasis de l'archipel touatien).

Notre étude se trouve ainsi circonscrite au Sud algérien, mais elle offrira des éléments de comparaison d'autant plus intéressants que ces milieux ethniques se relient les uns aux autres et sont géographiquement superposés du nord au sud depuis Bou Saâda jusqu'aux oasis du grand Sahara [1].

Si nous nous abstenons de faire ici un résumé d'ensemble des divers milieux ethniques de l'Algérie, c'est qu'une étude considérable a été publiée, dès 1881, dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* (communication de M. Topinard, 19 mai, et discussion par MM. Magitot, Vinson, Dally, Chervin, Landowski, Rabourdin, Henri Martin, Lagneau, Duhousset, Hamy, Coudereau, Bataillard).

Évidemment, depuis cette époque, la science a progressé. Les études sur les questions africaines se sont multipliées; on a le droit de proclamer aujourd'hui que le grand objectif des savants n'est plus seulement l'histoire arabe mais aussi et surtout l'histoire berbère [2]. Des recherches personnelles entreprises, depuis bientôt dix ans, sur l'histoire des populations africaines nous permettent d'affirmer aujourd'hui ce que des savants avaient tenté de faire admettre il y a longtemps déjà, à savoir que le Nord africain a surtout valu par les Berbères. En publiant son histoire de l'Afrique septentrionale et libellant son titre de la façon suivante : *Histoire de l'Afrique septentrionale* (*Berbérie*), M. Mercier a marqué, ainsi qu'il convenait de le faire à notre époque, combien le Berbère mérite d'attirer notre attention. Il est en effet l'élément civilisateur, industrieux, conservateur en quelque sorte, tandis que l'Arabe auquel nos histoires classiques consacrent une place vraiment exagérée, devrait être considéré comme un élément destructeur.

Tout en accordant la part qui lui revient à l'évolution du climat et du sol, on est dans une grande mesure en droit de dire que si l'ancien grenier de Rome est, à travers les siècles, devenu ce qu'il est, c'est aux Arabes qu'il faut l'imputer, rien qu'aux Arabes.

La présente étude est consacrée à l'interprétation de la valeur physique d'indigènes appartenant exclusivement au milieu arabe. De ce qui précède il doit résulter que l'Arabe, du fait de son tempérament, est beaucoup plus susceptible de faire un mercenaire que le Berbère. On pourra nous objecter

1. Il serait hors du sujet de rappeler ici, même en un résumé succinct, l'organisation, le fonctionnement et les conditions d'existence des troupes sahariennes. Nous préférons renvoyer le lecteur aux articles parus sous notre signature dans le *Tour du Monde* (année 1899, n°s 9 et 10), dans lesquels les troupes sahariennes et les postes extrêmes d'occupation ont été décrits. Leur lecture pourra servir d'introduction au présent travail.

2. Il nous suffit de signaler les remarquables travaux de MM. Basset, de Motylinsky, Mouliéras, Doutté, consacrés aux Berbères.

que certaines troupes algériennes, les tirailleurs notamment, sont en majeure partie recrutées parmi les Kabyles.

Nous reconnaîtrons l'exactitude du fait, mais en formulant les remarques suivantes :

Les Kabyles, après l'insurrection de 1871, ont eu à traverser une période très difficile. Ces indigènes se sont trouvés plongés dans une grande misère; comme ils étaient attachés au sol, intéressés, industrieux et intelligents, ils n'hésitèrent pas à se faire militaires, uniquement pour toucher une prime, améliorer le sort de leur famille et, à la suite de plusieurs rengagements, ramener l'aisance dans leur milieu.

Plus tard, au contraire, quand leur pays est devenu plus riche et plus particulièrement quand la viticulture a eu pris dans le Tell une grande extension, on a vu le recrutement des Kabyles diminuer dans une grande proportion. Ils préfèrent, à égalité de salaire, vivre suivant leurs coutumes et quitter momentanément leur pays pour y revenir aussitôt après la moisson et le travail de la vigne. Aussi, le nombre des engagements militaires a-t-il assez notablement diminué depuis quelques années parmi les Kabyles; il semble qu'il soit appelé à diminuer plus encore dans l'avenir.

II. — Indigènes groupés suivant la région d'origine.

Région de Bou Saâda. — Les indigènes de Bou Saâda, quoique leur pays soit limitrophe du Tell, présentent déjà d'une façon assez nette la physionomie et l'allure générale des gens du sud (fig. 62).

Le Bou Saâdi peut être considéré comme un type intermédiaire entre l'habitant de la côte et celui du sud : de même que le premier, il a un tempérament plutôt pacifique. Il possède de grandes aptitudes pour le commerce. Mais, à l'instar des Kabyles (avec lesquels il entretient de continuelles relations commerciales) et des Berbères en général, il est très entêté, extrêmement passionné quand il s'agit de luttes de partis. Dans cet ordre d'idées, son acharnement n'a d'égal que celui des Beni Mzab qui incarnent en quelque sorte l'esprit de soff.

Sans posséder la vigueur des nomades d'extrême sud, le Bou Saâdi est plus robuste et notablement plus endurant que l'indigène du Tell. L'ivrognerie n'a pas, chez lui, malgré ses fréquentes relations avec les Européens, fait trop de victimes. Enfin, il est naturellement porté vers le métier militaire. Les hommes Oulad Naïl du Cercle de Bou Saâda font non seulement de bons cultivateurs, mais aussi des militaires dévoués. Leur préférence pour telle ou telle arme ne se manifeste guère et, tandis que beaucoup d'entre eux deviennent tirailleurs, on en voit d'autres assurer en grand nombre le recrutement du peloton de spahis.

Beaucoup plus rares ont été ceux qui ont opté pour les troupes sahariennes. Les renseignements relatifs aux deux hommes que nous avons visités pour un engagement dans ce corps sont résumés ci-après :

Fig. 62. — Types indigènes de la région de Bou Saâda.

Indigènes reconnus aptes au service		2
Constitution	moyenne	2
Tempérament	lymphatique	1
	lymphatique nerveux	1
Taille	1 m. 74	1
	1 m. 72	1
Périmètre thoracique	0 m. 82	1
	0 m. 81	1
Acuité visuelle normale		2
Vaccinés	oui	1
	non	1
Intelligence moyenne		2

Région de Djelfa. — Djelfa est le siège d'un commandement militaire dans le cœur du pays des Oulad Naïl. Après Djelfa qui est un centre

Fig. 63. — Tente d'un riche Naïli.

important, le ksar de Messad est le seul à citer pour son chiffre de population indigène. Encore faut-il ajouter que les habitants y résident peu. Ce fait tient à ce que les tribus Oulad Naïl sont essentiellement nomades; elles constituent une confédération de pasteurs se consacrant presque exclusivement à l'élevage des jeunes chevaux, des chameaux et surtout des moutons. Ces animaux sont échangés contre les céréales du Tell, orge, blé; dans leurs troupeaux, les chèvres sont rares. Les Oulad Naïl [1] passent les trois quarts de l'année loin des ksour. Leur vie errante ne saurait les empêcher de se réunir à certaines époques déterminées, ils ont des points de ralliement fixés à l'avance. Ainsi, par exemple, à l'endroit dit Lekhaz, placé à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Guérara et marqué seulement par un puits, de nombreuses tentes (fig. 63) viennent s'établir en janvier de chaque année. L'eau y est pourtant aussi salée et aussi peu potable qu'ail-

1. Cf. notre mémoire, paru en 1900 dans la *Revue Larousse*, sur : Les femmes Oulad Naïl, étude sociologique.

leurs, mais semblable détail n'est pas pour embarrasser les nomades. Pendant la période d'hiver, et grâce à la nature spéciale des pâturages de ces régions, les moutons et les chameaux peuvent rester pendant deux ou trois mois sans boire. Les indigènes s'alimentent avec le lait de leurs brebis et, pour que leurs chevaux ne souffrent pas trop de la soif, ils leur donnent aussi, quand cela devient nécessaire, du lait comme boisson. Les terrains de parcours des Oulad Naïl sont très étendus; ils comprennent les régions

Fig. 64. — Types Oulad Naïl.

situées au delà de la rive droite de l'oued Djeddi, notamment l'oued Itel, l'oued Rtem, l'oued Zegrir, l'oued El Farch, et l'oued Nessa. Quelques tentes vont jusque vers Ngouça, Ouargla, Touggourt et l'oued Rir.

Ces parcours sont fréquentés par d'autres tribus, des fractions des Larbâa, de la région de Laghouat, venues de l'ouest et maints autres nomades (Oulad Sassy, Oulad Ahmed, etc.), descendus vers le sud après avoir quitté la province de Constantine.

Le Naïli vraiment nomade possède certaines qualités particulières qui le font estimer; il est intelligent, vigoureux, capable de faire un excellent marcheur, un guide sûr, enfin un bon soldat (fig. 64). Quoiqu'il ne consente pas à se fixer ou à s'adonner au travail de la terre, l'élevage et le commerce des troupeaux lui assure généralement une bonne aisance, parfois même la fortune. Moins brillant, comme physique, aptitude générale et situation matérielle est déjà le Naïli qui campe au nord de Djelfa et évolue jusque dans les parages de Bou Saâda.

Quant au Naïli des ksour, peu robuste, efféminé, sans énergie ou n'en trouvant que pour s'adonner aux excès de plaisir et de boisson qui le minent également, il a un physique bien en harmonie avec son tempérament; le corps est fatigué, la figure blafarde avec les traits tirés, l'œil le plus souvent atone : le Naïli qui habite les villes paraît toujours vieux avant

l'âge et parvient prématurément à la déchéance physique dès longtemps devancée chez lui par la décrépitude morale.

Les données recueillies par nous sur la valeur physique des indigènes de la région de Djelfa sont les suivantes :

A. — Indigènes reconnus aptes au service..... 14

Constitution	très forte	2
	forte	3
	moyenne	9
Tempérament	lymphatique	2
	lymphatique nerveux	11
	nerveux	1
Taille de 1 m. 61 à 1 m. 79	de 1 m. 79	1
	— 1 m. 77	1
	— 1 m. 75	1
	— 1 m. 72	1
	— 1 m. 71	1
	— 1 m. 70	2
	— 1 m. 69	1
	— 1 m. 68	1
	— 1 m. 67	1
	— 1 m. 66	1
	— 1 m. 64	1
	— 1 m. 63	1
	— 1 m. 61	1
Périmètre thoracique de 0 m. 80 à 0 m. 93	de 0 m. 93	2
	— 0 m. 90	1
	— 0 m. 87	1
	— 0 m. 85	2
	— 0 m. 84	3
	— 0 m. 83	1
	— 0 m. 82	2
	— 0 m. 80	2
Acuité visuelle normale		14
Variolés		2
Vaccinés		9
Non vaccinés		3
Intelligence	au-dessus de la moyenne	4
	moyenne	10

B. — Indigènes reconnus inaptes au service..... 13

Constitution	forte	1
	moyenne	7
	faible	5
Tempérament	lymphatique	10
	lymphatique nerveux	3
Taille de 1 m. 60 à 1 m. 86	de 1 m. 86	1
	— 1 m. 81	1
	— 1 m. 75	1
	— 1 m. 73	1
	— 1 m. 72	1
	— 1 m. 70	3
	— 1 m. 69	1
	— 1 m. 68	1
	— 1 m. 65	1
	— 1 m. 62	1
	— 1 m. 60	1

Périmètre thoracique de 0 m. 77 à 0 m. 89	de 0 m. 89	1
	— 0 m. 86	3
	— 0 m. 83	2
	— 0 m. 81	1
	— 0 m. 80	2
	— 0 m. 79	1
	— 0 m. 78	2
	— 0 m. 77	1
Acuité visuelle normale		13
Principales lésions ou infirmités observées.	hypertrophie du cœur	1
	hernie de la ligne blanche	1
	hernie inguinale	1
	adénite tuberculeuse	1
	conjonctivite granuleuse	1
	teigne décalvante	1
Développement insuffisant, sujets trop jeunes		2
Vaccinés		11
Non vaccinés		2
Intelligence	moyenne	11
	au-dessous de la moyenne	2

Région de Laghouat. — Comme les indigènes de Djelfa, ceux de Laghouat se distinguent en deux catégories bien distinctes, l'élément sédentaire et l'élément nomade.

L'élément sédentaire est représenté par les Ksouriens qui se ressentent

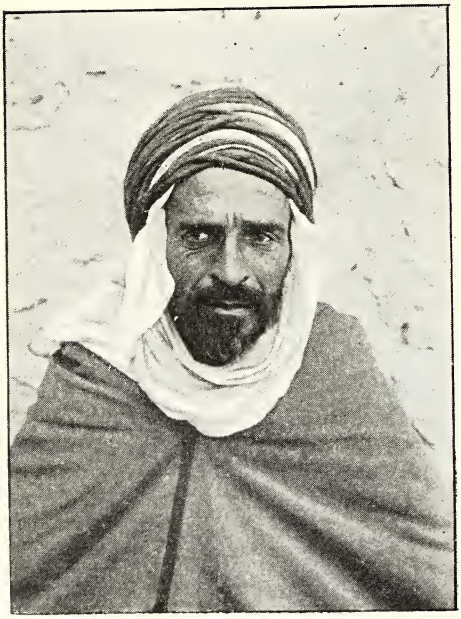

Fig. 65-66. — Types Laghouatis.

Sédentaire (Ksar de Laghouat). — Nomade (Confédération des Larbâa, tribu des Zekaska).

d'une existence passée exclusivement dans les maisons indigènes et les

jardins. Beaucoup moins vigoureux que les Arabes nomades dont le meilleur type est, dans la région, représenté par les Larbâa, le Laghouati de la ville est naturellement plus enclin à adopter les coutumes des Européens et surtout leurs défauts (fig. 65-66). Sociable, serviable, croyant sans fanatisme, religieux peu pratiquant, il s'adonne facilement à l'ivrognerie et ce vice fréquemment constaté marche de pair avec les habitudes dissolues qui le caractérisent. Beaucoup prennent leurs femmes dans les tribus du pays des Naïli et du Djebel Amour.

Les femmes des autres tribus arabes mariées aux Beni Laghouat ne tardent pas à subir l'influence du milieu et à faire preuve de mœurs légères. Le divorce, qu'il soit imputable à l'homme ou à la femme est très fréquent; j'ai connu des indigènes de trente ans qui en étaient à leur quatrième femme, après leur avoir fait subir et avoir éprouvé eux-mêmes maintes infortunes conjugales.

Fig. 67. — Le bachaga Lakhdar ben Mohammed, chef de la Confédération des Larbâa (type blond, exceptionnel). — D'après une photographie de Geiser, Alger.

Bien autrement estimable par son importance, sa valeur, son caractère et son tempérament est la population nomade constituée par les tribus des Larbâa (fig. 67).

Les Larbâa comprennent plusieurs groupes importants : les Hadjadj campés aux environs de Berrian, les Harazlia près de l'oued Zégrir ; les Oulad Si Aïssa fréquentent Tilghemt et l'oued Kebch, les Oulad Salah l'oued Maïhagen; les Oulad Ababda l'oued Zergoun, les Oulad Zian et les Oulad Sofran l'oued Zebaccha. Les zones extrêmes des terrains de parcours des Larbâa sont, au nord, l'oued Sousselem au-dessous de Tiaret, au sud l'oued Ballouh, Tilghemt, Zelfana, et l'oued Nessa.

Ces nomades partent vers le nord au moment où leurs troupeaux sont augmentés de jeunes agneaux, et où ceux-ci sont devenus assez grands pour se passer de la mère. Leurs déplacements s'effectuent vers le mois de

juin, époque à laquelle ils se répandent vers Tiaret, Boghar, Teniet El Haâd, pour vendre les bêtes et faire leur provision de grains. Ils mettent un mois à revenir en faisant pâturer leurs troupeaux et gagnent vers le mois d'octobre Laghouat et notamment ses parages sud.

Robustes, énergiques, très aptes à la guerre, sachant comprendre la discipline et la nécessité d'une organisation régulière, les Larbâa ont vu utiliser leurs qualités déjà sous la domination turque ; ils formaient une tribu Maghzen comme les Saïd Otba dont il sera parlé en étudiant Ouargla. A l'heure actuelle, ils fournissent des goums organisés militairement.

Nous donnons ci-après les renseignements relatifs à l'aptitude physique des indigènes de la région de Laghouat :

A. — Indigènes reconnus aptes au service..... 24

Constitution	forte	16
	moyenne	8
Tempérament	lymphatique	2
	lymphatique nerveux	19
	nerveux	3
Taille de 1 m. 57 à 1 m. 79	de 1 m. 79	1
	— 1 m. 77	1
	— 1 m. 75	2
	— 1 m. 74	1
	— 1 m. 72	3
	— 1 m. 70	3
	— 1 m. 69	3
	— 1 m. 68	3
	— 1 m. 66	1
	— 1 m. 65	1
	— 1 m. 64	1
	— 1 m. 63	3
	— 1 m. 57	1
Périmètre thoracique de 0 m. 79 à 0 m. 95	de 0 m. 95	1
	— 0 m. 89	1
	— 0 m. 88	1
	— 0 m. 87	1
	— 0 m. 86	9
	— 0 m. 85	4
	— 0 m. 84	2
	— 0 m. 82	
	— 0 m. 80	1
	— 0 m. 75	1
Acuité visuelle normale		24
Variolés		2
Vaccinés		19
Non vaccinés		3
Intelligence	au-dessus de la moyenne	4
	moyenne	20

B. — Indigènes reconnus inaptes au service..... 35

Constitution	forte	2
	moyenne	23
	faible	10
Tempérament	lymphatique	26
	lymphatique nerveux	9

Taille de 1 m. 55 à 1 m. 78	de 1 m. 78	1
	— 1 m. 77	1
	— 1 m. 74	1
	— 1 m. 73	1
	— 1 m. 72	4
	— 1 m. 70	5
	— 1 m. 68	5
	— 1 m. 67	3
	— 1 m. 65	2
	— 1 m. 64	3
	— 1 m. 63	2
	— 1 m. 62	1
	— 1 m. 60	3
	— 1 m. 58	1
	— 1 m. 55	2
Périmètre thoracique de 0 m. 74 à 0 m. 94	de 0 m. 94	1
	— 0 m. 92	1
	— 0 m. 85	1
	— 0 m. 84	1
	— 0 m. 83	2
	— 0 m. 82	5
	— 0 m. 80	4
	— 0 m. 79	3
	— 0 m. 78	6
	— 0 m. 77	4
	— 0 m. 76	3
	— 0 m. 75	1
	— 0 m. 74	1
Acuité visuelle	normale	34
	myopie moyenne	1
Principales lésions ou infirmités observées :		
Affections organiques du cœur		8
Adénite tuberculeuse		3
Varices		2
Cicatrices étendues, suite de brûlures		1
Développement insuffisant, sujets trop jeunes		10
Variolés		2
Vaccinés		25
Non vaccinés		8
Intelligence	au-dessus de la moyenne	1
	moyenne	30
	au-dessous de la moyenne	2

Région des Oasis d'extrême Sud (Mzab, Metlili les Châanba, Ouargla, El Goléa). — Les lignes de parcours qui relient entre eux et aux centres les plus voisins le Mzab, Ouargla, El Goléa, sont sillonnées par des nomades. Au Mzab, ces nomades sont des nomades agrégés, appelés à diverses époques par les habitants, afin de les aider dans leurs luttes de soffs et de pourvoir à leur ravitaillement. A Metlili, à Ouargla et El Goléa, les nomades viennent périodiquement, mais ne font jamais de séjours prolongés dans ces régions. Ces nomades proviennent de différentes tribus qui s'y sont établies au XVIIe siècle : les Hamyan, les Châanba, les Beni Thour et enfin des fractions de la grande tribu des Saïd, les Mehkadema et les Saïd Otba. Bien que leur origine soit différente et que leur nombre soit inférieur

à celui des sédentaires (Berbères d'origine zénatienne) tous ces nomades ont pris sur eux une influence des plus sérieuses. A partir du jour où leur situation a été suffisamment assise, ils ont laissé aux Ksouriens le soin des palmeraies et des jardins.

Préférant la vie errante qui a toujours été la leur, ils vivent du produit de la chasse; avant l'occupation française, leurs meilleurs bénéfices provenaient des droits imposés aux caravanes qui passaient sur leurs territoires, et aussi du produit du pillage de celles qui avaient voulu se soustraire à la redevance.

Aujourd'hui, par suite de notre présence dans leur pays, les nomades sont condamnés à une existence plus calme mais aussi moins productive. N'ayant pu renoncer aux goûts qui les dominent, ils sont réduits à être ou pasteurs ou convoyeurs de caravanes.

Le nomade diffère beaucoup du Ksourien comme genre de vie, comme mœurs, et même comme physique.

Grand, élancé, plutôt maigre, le nomade est excessivement résistant. En toute saison il tient à vivre sous la tente et ne cache pas son mépris pour ceux qui habitent dans des maisons, il les considère comme des gens amollis et dégénérés.

Pendant les saisons d'hiver et de printemps, le nomade court l'Erg où il trouve de quoi pourvoir à sa nourriture et à celle de ses bêtes; celles-ci se nourrissent de drinn, de dhoumeran, etc. Il vit du produit de sa chasse, du lait de ses troupeaux, utilise la graine du drinn (loul) avec laquelle il prépare une sorte de couscous. Vers l'automne, au moment de la récolte des dattes, le nomade est obligé de se rapprocher de ses palmiers; cette règle, cependant, subit de nombreuses exceptions.

Il est aisé de comprendre à quel point le séjour presque continuel dans les régions désertes, développe au plus haut degré chez les indigènes du Sahara, les qualités guerrières et l'instinct de la domination. Aussi se regarde-t-il comme infiniment supérieur au Ksourien.

Ce dernier vit d'une existence paisible sans perdre jamais de vue le minaret du ksar où il est né; il se consacre au travail de la terre, à l'irrigation des palmiers, à la culture des légumes (carottes, navets) et de la luzerne, tout en donnant des soins spéciaux à la vigne, qui pousse souvent à l'ombre des arbres.

Ne sortant jamais des régions peu salubres, parce que ce sont les seules où il y a de l'eau et qui, par suite, sont habitées, le Ksourien est en butte aux atteintes multiples de la maladie la plus redoutable, la fièvre palustre. Il est facilement reconnaissable à sa petite taille, à son allure souffreteuse, à son teint livide. Pour se faire une idée exacte de ce que peut être le Ksourien, il suffit d'examiner le Hartani d'Ouargla.

Quoique travaillant avec régularité et persévérance, l'indigène des Ksour possède peu, il n'est pas propriétaire, mais seulement client et régisseur des nomades dont il cultive les palmiers.

Après la récolte des dattes, celles-ci sont échangées contre du blé et de

l'orge pour faire le couscous, ou contre de la laine destinée à confectionner des vêtements.

C'est à cette époque que le nomade vient dans les cités sahariennes, vendant fort cher ce qui est nécessaire à chacun, profitant de toutes les occasions qui lui sont données de faire d'énormes bénéfices, de dépouiller les autochtones et d'arriver à posséder la majeure partie de la propriété territoriale.

C'est surtout pendant les périodes de troubles que la fortune des nomades a pu se faire rapidement; celà s'est produit notamment à Ouargla où le pays a été si longtemps en butte aux dissensions intestines. Pendant les périodes d'agitation, le mouvement commercial de la ville était arrêté; les nomades pouvaient seuls assurer les échanges; après s'être, par la force des choses, donné le monopole de toutes les transactions, ils ont tenu à le garder à cause des importants profits réalisés.

Depuis la domination française, une ère de tranquillité inconnue jusque-là s'est ouverte pour les habitants des oasis sahariennes. Les Ksouriens ont pu essayer de sortir de l'état de misère dans lequel ils étaient plongés depuis si longtemps. La plupart des indigènes des oasis d'extrême Sud, qui demandent à servir dans les troupes sahariennes, appartiennent à l'élément nomade.

Parmi les tribus nomades, celles des Châanba sont les plus importantes. Les Chaânba prétendent descendre des O. Madhi, tribu arabe originaire de Syrie; l'un d'entre eux, Touameur ben Toulal, aurait été, d'après la tradition, obligé de s'expatrier à la suite d'un meurtre.

Il vient s'établir à Metlili, sa famille prospère et se multiplie si bien que les maigres pâturages de l'oued Metlili, de même que ceux plus abondants de l'oued Sebseb ne suffisent plus à ses troupeaux on songe à s'installer dans d'autres pays; un groupe vient à Ouargla, un autre à El Goléa. Les premiers Châanba installés à Ouargla y sont presque tous exterminés par les autres nomades Beni Thour et Saïd Otba. Ils demandent du secours à leurs frères de Metlili et d'El Goléa qui répondent à cet appel. Une lutte sanglante va s'engager, lorsque le fils aîné de Sidi Cheikh bou Hafs, appelé comme médiateur, réussit à empêcher toute effusion de sang et à calmer les rivalités pour quelque temps.

Aussitôt acceptés à Ouargla, les Châanba appellent les leurs de Metlili, beaucoup d'entre eux quittent ce ksar ; le groupe le plus nombreux qui a émigré avait à sa tête Bou Rouba et Bou Saïd. Le premier a donné son nom l'ensemble des Châanba qui se fixe autour d'Ouargla et l'autre à une fraction importante de ces derniers.

Peu à peu, à la suite de discordes, les Châanba se divisent en deux fractions; ceux de Oulad Smaïl entretiennent les meilleurs rapports avec les autres nomades et ils ne s'éloignent plus guère d'Ouargla : les autres Châanba Guebala continuent à courir l'Erg. Cependant ils ne formaient qu'une seule tribu, il a fallu notre domination pour rendre la division effective en 1875.

Le Châanbi est reconnaissable à son type spécial (fig. 68); sa taille, qui

est ordinairement supérieure à 1 m. 65, dépasse rarement 1 m. 75; elle paraît plus élevée car il est maigre, sec, nerveux; son teint est basané; il a la figure énergique et la parole brève; c'est surtout chez les Mouadhi que j'ai pu le mieux faire cette remarque. Un savant interprète militaire m'a confirmé un fait que j'avais observé moi-même, à savoir qu'ils parlent l'arabe avec la plus grande pureté, n'employant jamais aucun de ces mots de sabir si fréquemment utilisés aussi bien par les indigènes que par les Européens. Incapable de vivre sans rapines, le Châanbi trouve trop souvent un libre cours à ses mauvais instincts. « Le pillage, a écrit le commandant Crochard, est pour lui un moyen d'existence qui n'a rien de répréhensible. » On serait tenté de croire qu'il est dépourvu de tout sens moral, car il commet sans hésitation, comme sans remords, les actes les plus coupables.

Fig. 68. — Types Châanba d'Ouargla (grands nomades).

Quoique dépourvus d'instruction les Châanba ont une intelligence très développée. Dans les relations commerciales, on trouve assez de bonne foi, mais il n'en est plus de même en ce qui concerne les sentiments politiques. Leur sympathie est acquise à ceux qui les mettraient à même de reprendre le rôle de coupeurs de route. Si les Châanba ont embrassé avec ardeur le parti des Oulad Sidi Cheikh chaque fois qu'ils se sont tournés contre nous, ce n'est certes pas uniquement par respect et déférence pour les membres de cette tribu dont ils sont les serviteurs religieux (Kheddam). La raison probablement la meilleure est qu'en temps d'insurrection on peut courir sus aux caravanes, razzier les troupeaux et piller les campements des tribus du parti adverse.

De tous les Châanba, ceux sur lesquels nous pouvons le plus compter sont les Oulad Smaïl, plus riches que les Guebala et qui ont une grande partie de leurs blés à Ngoussa. Leur genre de vie nous est un sûr garant de leur fidélité. Cela nous explique pourquoi, en 1864, ils ont été les derniers à faire défection et les premiers à rentrer sous notre autorité.

Malgré tout, les Châanba, forment encore une grande famille; on en a la preuve lors du rezzou de Bou Khecheba qui, s'étant approché jusqu'à 60 kilomètres d'Ouargla pour razzier les troupeaux des nomades, avait scrupuleusement épargné ceux qui appartenaient aux Châanba.

Les Châanba qui viennent camper autour d'Ouargla en automne en repartent aussitôt après la récolte des dattes ; ils vont vers le sud jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres à travers l'Erg, changeant de campement quand les pâturages sont épuisés, poussant même parfois jusque vers Rhadamès, la Tunisie et la Tripolitaine ; je cite ce fait pour donner une idée

Fig. 69. — Autres types de grands nomades (région d'Ouargla).
Types Saïd Otba. Type Beni Thour.

exacte de la longueur des parcours qu'ils effectuent. Ce que ceux-ci font vers le nord-est, les Châanba d'El Goléa le font vers le sud jusqu'aux oasis de l'archipel touatien et aux pays Touareg.

Si j'ai consacré les pages qui précèdent à ceux que l'on peut appeler les grands nomades de l'extrême Sud algérien, c'est qu'on peut les considérer comme réunissant au maximum les qualités morales et les qualités physiques que l'on peut souhaiter de constater chez les Sahariens.

Le Châanbi est le type du guerrier, plus courageux et plus sobre encore qu'il n'est vigoureux ; pour nous il est au moins égal sinon supérieur au Targui qui a été souvent son ennemi et sera toujours son rival dans le Sahara central.

INDIGÈNES DU MZAB ET DE METLILI LES CHAANBA.

A. — Indigènes aptes au service		5
Constitution	forte	3
	moyenne	2
Tempérament	lymphatique	1
	lymphatique nerveux	4

Taille de 1 m. 65 à 1 m. 78	de 1 m. 78	1
	— 0 m. 72	1
	— 1 m. 65	3
Périmètre thoracique de 0 m. 80 à 0 m. 90	de 0 m. 90	1
	— 0 m. 84	1
	— 0 m. 83	2
	— 0 m. 80	1
Acuité visuelle normale		5
Variolé		1
Vaccinés		4
Non vacciné		1
Intelligence	au-dessus de la moyenne	2
	moyenne	3

B. — Indigènes reconnus inaptes au service..... 5

Constitution	moyenne	4
	faible	1
Tempérament	lymphatique	3
	lymphatique nerveux	2
Taille de 1 m. 60 à 1 m. 76	de 1 m. 76	1
	— 1 m. 62	2
	— 1 m. 60	2
Périmètre thoracique de 0 m. 77 à 0 m. 85	de 0 m. 85	1
	— 0 m. 84	1
	— 0 m. 83	1
	— 0 m. 78	1
	— 0 m. 77	1
Acuité visuelle normale		4
Principales lésions ou infirmités observées : hypertrophie du cœur, cyphose assez accentuée, taie de la cornée (avec acuité visuelle maintenue à la normale). Développement insuffisant, sujet trop jeune		1
Vaccinés		4
Non vacciné		1
Intelligence	moyenne	4
	au-dessous de la moyenne	1

Région d'Ouargla.

A. — Indigènes reconnus aptes au service..... 3

Constitution	forte	2
	moyenne	1
Tempérament	lymphatique nerveux	3
Taille de 1 m. 64 à 1 m. 66	1 m. 66	1
	1 m. 65	1
	1 m. 64	1
Périmètre thoracique de 0 m. 82 à 0 m. 85	0 m. 85	2
	0 m. 82	1
Acuité visuelle normale		3
Vaccinés	oui	2
	non	1
Intelligence	moyenne	1
	au-dessus de la moyenne	1
	supérieure	1

B. — Indigène reconnu inapte au service..... 1

Constitution..... moyenne.

Tempérament	lymphatique.
Taille	1 m. 65
Périmètre thoracique	0 m. 80
Acuité visuelle	normale.
Vacciné	non.
Intelligence	moyenne.

INDIGÈNES D'EL GOLÉA.

Indigène reconnu apte au service 1

Constitution	forte.
Tempérament	lymphatique nerveux.
Taille	1 m. 62
Périmètre thoracique	0 m. 83
Acuité visuelle	normale.
Vacciné.	

Région des Oasis de l'Archipel touatien. — Les indigènes de l'Archipel

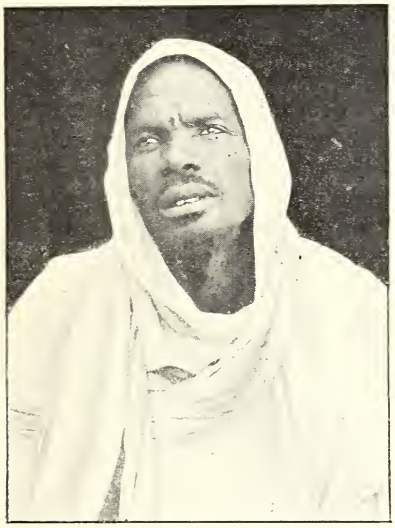

Fig. 70. — Type Touati
(Région du Touat proprement dit).

Fig. 71. — Nègre du Gourara
(Ksar de Timmimoun).

touatien peuvent être, au point de vue de l'origine, divisés en plusieurs catégories :

Arabes;

Berbères:

Berbères arabisés:

Négroïdes (métis d'arabes, de berbères ou de négroïdes et de négresses);

Nègres.

L'élément blanc est l'élément nomade, l'élément de couleur représente l'élément sédentaire.

L'indigène blanc (ou mieux négroïde clair) que nous avions été appelé à visiter pour un engagement était originaire du Tidikelt; il en avait été ramené par des gens d'Ouargla qui l'avaient engagé comme berger.

Le nègre provenait de Timmimoun comme la plupart des nègres de ces régions nés dans le pays, c'était non un nègre pur, mais un négroïde foncé.

En 1900, j'ai été appelé à revenir dans les régions sahariennes; ayant pu passer plus d'une année dans l'Archipel touatien, j'en ai rapporté des documents trop importants pour qu'ils puissent trouver leur place ici. Aussi n'insisterai-je pas sur les indigènes de ces oasis, me bornant à rappeler les renseignements sur l'aptitude physique des deux hommes que j'avais eu à visiter en 1897 et 1898.

Indigène reconnu apte au service.....	(1 nègre, négroïde foncé.)
Constitution.....	forte.
Tempérament.....	lymphatique nerveux.
Taille.....	1 m. 70.
Périmètre thoracique	0 m. 86.
Acuité visuelle.....	normale.
Non vacciné.	
Intelligence.....	au-dessus de la moyenne.
Indigène reconnu inapte au service.....	(1 blanc, négroïde clair.)
Constitution.....	forte.
Tempérament.....	lymphatique.
Taille.....	1 m. 62.
Périmètre.....	0 m. 85.
Acuité visuelle.....	normale.
Hypertrophie du cœur.	
Vacciné.	

Conclusions.

Nous n'avons pas à rappeler ici les qualités générales, les analogies et différences que présentent les contingents indigènes du Sud algérien, suivant leurs régions d'origine; il serait d'ailleurs impossible de les résumer en quelques lignes.

Il nous reste à présenter, sous forme de conclusions, les considérations qu'il est possible de formuler après examen des chiffres produits dans le présent mémoire :

1° Pour les indigènes de la région de Bou Saâda, 2 hommes présentés, 2 aptes;

Pour les indigènes de la région de Djelfa, 27 hommes présentés, 13 aptes;

Pour les indigènes de la région de Laghouat, 59 hommes présentés, 24 aptes;

Pour les indigènes de la région des Oasis de l'extrême Sud, 15 hommes présentés, 10 aptes;

Et pour ceux de la région des Oasis de l'Archipel touatien, 2 hommes présentés, 1 apte.

Les hommes acceptés doivent être considérés comme des sujets de choix

qui, pour l'ensemble et le détail, dépassent dans une notable mesure la moyenne physique de leur milieu respectif. La plupart des hommes refusés sont des hommes des ksour, c'est-à-dire des gens ayant vécu à la ville.

Au fur et à mesure que l'on s'avance vers le sud, le recrutement devient meilleur et le nombre des indigènes aptes est plus élevé.

2° Au point de vue de la constitution, c'est la constitution moyenne qui domine.

La constitution forte est notablement moins fréquente et la constitution très forte exceptionnelle, ce qui s'explique aisément, le genre de vie des Sahariens étant toujours pénible.

Le tempérament lymphatique nerveux est celui qui s'observe le plus souvent.

Il est à remarquer qu'au point de vue de la constitution et du tempérament, les hommes les mieux doués sont les indigènes *nomades* des régions de Djelfa et de Laghouat. La raison de cette supériorité réside dans ce fait que ces hommes sont des *nomades pasteurs* jouissant d'un bien-être relativement grand, bénéficiant en quelque sorte de la vie nomade sans avoir à subir du surmenage ou des privations.

Tout autre est la condition des grands nomades, à la fois caravaniers du grand désert et *nomades chasseurs*.

Les Châanba qui personnifient ce type de nomades mènent une existence des plus dures, sous un climat plus difficile, parcourant sans cesse les régions les plus inhospitalières du Sahara, courant l'Erg à la recherche d'un gibier toujours difficile à approcher, plus difficile encore à atteindre. Quoique plus entraînés que les nomades pasteurs, les grands nomades sont en somme moins vigoureux et moins bien doués comme attributs physiques extérieurs.

3° La taille moyenne des indigènes du sud[1] que nous avons mesurés, est 1 m. 68. Dans la région de Laghouat, elle est plus élevée et oscille entre 1 m. 68 et 1 m. 72, chez les sujets bien conformés. Les indigènes de cette région dont la valeur physique est prédominante, sont des nomades pasteurs.

Chez les indigènes d'extrême sud engagés aux Sahariens, la taille moyenne redevient identique à celle des hommes du sud.

Cette moyenne de 1 m. 68 se retrouve même chez les populations arabes du Soudan, ainsi qu'en témoignent les récentes recherches de M. Sarrazin[2], actuellement en cours de publication.

4° Les périmètres thoraciques le plus fréquemment observés ont été :

1. Dans un récent ouvrage : *Les races et les peuples de la terre*, M. Deniker donne comme moyenne de taille 1 m. 656 pour les Arabes d'Algérie. Il est probable que les 32 sujets qui ont servi de mensuration appartenaient tous aux régions du Tell; M. Lagneau donne 1 m. 65, MM. Hovelacque et Hervé donnent pour trois séries d'Arabes 1 m. 68. Les considérations développées plus haut expliquent la raison de ces divergences.

2. Cet auteur mentionne 1 m. 68 comme moyenne de la taille des races métisses. Il donne pour les Peulhs une moyenne plus élevée 1 m. 69, et pour les berbères blancs (Touareg), 1 m. 70.

Pour les indigènes de	Bou Saâda	0 m. 81 1/2
— —	Djelfa	0 m. 84-85-86
— —	Laghouat	0 m. 84-85-86
— —	Oasis de l'extrême Sud	0 m. 83
— —	Oasis du Touat [1]	0 m. 85 1/2

Ici encore, comme pour la taille, la supériorité du périmètre appartient aux nomades pasteurs.

5° L'acuité visuelle était normale chez tous les indigènes, sauf un (myope).

6° Le degré d'intelligence a été noté ainsi qu'il suit.

Indigènes de Bou Saâda, intelligence moyenne sur 2 observés.

—	Djelfa	au-dessus de la moyenne	4	sur 27
		au-dessous	2	
—	Laghouat	au-dessus	5	sur 59
		au-dessous	2	
—	Oasis de l'extrême Sud	supérieure	1	sur 15
		au-dessus	2	
		au-dessous	1	

Tous les voyageurs et explorateurs sont d'accord pour reconnaître aux Sahariens un degré plus élevé d'intelligence qu'aux gens du Tell; on conçoit aisément que cette intelligence tende à se développer chaque jour davantage, chez ceux qui sont le plus au sud; guerriers, coupeurs de route et chasseurs, ils exercent et perfectionnent leurs dons naturels bien plus que les pasteurs dont l'existence est facile et sans à-coups.

1. Il y a lieu de signaler que l'un des sujets était nègre; or, les nègres sont mieux favorisés que les blancs au point de vue du périmètre et de la taille. M. Sarrazin donne comme moyenne de taille 1 m. 70 pour les Mandingues et 1 m. 74 pour les Toucouleurs.

MONOGRAPHIE DE LA GROTTE DE NOAILLES

(CORRÈZE)

Par L. BARDON, J. et A. BOUYSSONIE

Nous avions signalé dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris* (mai 1903) des outils spéciaux trouvés dans la grotte de Noailles; aujourd'hui que nos fouilles peuvent être considérées comme terminées, nous avons cru intéressant d'en publier le résultat général. Si malheureusement le bois de renne et l'os y font défaut, du moins cette étude donnera-t-elle l'idée d'un outillage en pierre complet d'une de nos grottes des environs de Brive, en attendant que nous puissions faire le même travail pour les autres et donner une étude comparée.

Situation. — Le vallon de la Couze, lorsqu'on le remonte à partir de la station de Noailles, sur la ligne de Brive à Cahors, est fort semblable, tout en étant moins profond et moins large, à celui de Planche-Torte, où se rencontrent les stations connues des Morts, de Sous-Champ, du Raysse, etc. Creusée elle aussi dans le grès grossier triasique, et par suite humide et verdoyante, elle est la dernière de cet aspect que l'on rencontre au sud de Brive; le ruisseau va d'ailleurs se perdre plus bas dans le calcaire.

C'est dans cette vallée que, à deux kilomètres environ de la station de Noailles, sur la rive gauche de la Couze, juste en face du petit village de Champdrou, s'ouvre la grotte de Noailles, dite de « Chez Serre » dans le pays.

Là, un avancement de rocher en forme d'angle aigu s'approche à quelques mètres du ruisseau: c'est vers la pointe de cet avancement qu'est creusée la grotte, s'ouvrant vers le N.-E. Elle forme une salle assez spacieuse (15 mètres de profondeur, sur 9 mètres de large et 7 mètres de haut à l'entrée), largement ouverte en avant, par là même bien éclairée: et s'enfonce en se rétrécissant peu à peu dans toutes ses dimensions. La partie antérieure de la voûte, qui était peu épaisse, est partiellement tombée.

Sur la paroi de droite (en entrant), des mousses et un petit creux dans le rocher dénotent l'existence d'un suintement mais faible et tari en été.

A droite et à gauche de l'entrée on voit dans le rocher des trous de forme carrée, évidemment destinés à soutenir des poutres pour fermer l'entrée de la grotte. Aujourd'hui elle ne sert que par occasion à abriter du bois ou du foin.

Il y a dans le voisinage d'autres grottes ou abris, où une observation,

d'ailleurs très superficielle, ne nous a rien fait découvrir; nous avons trouvé seulement sur les flancs du coteau opposé quelques silex d'aspect moustérien, descendus probablement du plateau.

Fouilles. — Cette grotte a été découverte par MM. Gay et Soulingeas en 1879. Ils y avaient pratiqué plusieurs sondages, et rencontré un foyer; ils trouvèrent surtout de nombreuses lames avec et sans retouche [1]. D'autres fouilleurs inconnus y vinrent aussi. De fait toute la partie profonde de la grotte était entièrement remaniée, et de ce côté nous n'avons fait aucune recherche utile.

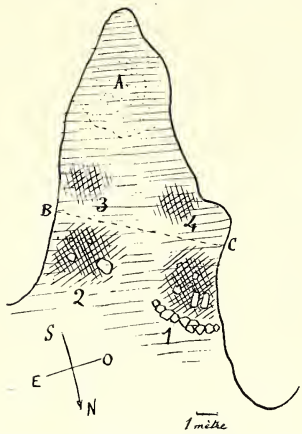

Fig. 72. — Plan schématique du sol de la grotte de Noailles (Corrèze) (échelle 1/400). — A, portion remaniée; — BC, ligne de dénivellation; — 1, 2, foyers antérieurs; — 3, 4, foyers intérieurs.

Nous avons attaqué l'entrée même par deux tranchées, l'une transversale, l'autre perpendiculaire à la première; et, peu à peu, en élargissant les tranchées, tout le sable qui formait le sol meuble de la grotte nous a pour ainsi dire passé entre les mains. Il ne reste d'intact que les abords, protégés par un arbre et le sol de la prairie.

Nous tenons à remercier M. Serre, propriétaire à Champdron, à qui appartient la grotte, de la complaisance avec laquelle il nous a permis d'entreprendre ces recherches; ainsi que plusieurs amis qui sont venus nous aider dans ce travail.

Stratigraphie. — Nous décrirons les diverses couches du sol de la grotte en commençant par les plus inférieures. Nous en distinguerons quatre :

1° Le sol même de la grotte, formé du grès grossier de la région, friable à la surface. Ce sol présente vers le milieu de la grotte, entre l'entrée et la partie profonde, un dénivellement assez brusque de 0 m. 70 environ (fig. 72 et 73).

2° Sur ce sol était la couche archéologique.

Sur la plate-forme plus élevée de l'intérieur, se trouvaient l'un à droite et l'autre à gauche, deux foyers peu épais, peut-être en partie détruits superficiellement; et, de même, sur le devant, deux autres foyers, ceux-là très importants, à droite et à gauche de l'entrée (fig. 73).

Dans les deux premiers, une seule particularité à signaler : une anfractuosité assez profonde de la paroi recélait plusieurs pièces soignées.

A la base des deux autres, sur quelques centimètres d'épaisseur, un lit de sable rouge battu, très argileux, évidemment rapporté. Au-dessus, une couche de sable mélangé de cendres, de forme lenticulaire (épaisseur maxima 0 m. 40). Cette couche était généralement sèche, dure, grise, sauf par places où elle se trouvait humide, grasse au toucher, et très noire. On

1. *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, janvier-mars 1880.

rencontrait dans la cendre sèche quelques débris de faune et des silex; et dans la cendre grasse, des silex brûlés; les belles pièces étaient dispersées sur le pourtour des foyers. De plus ceux-ci contenaient, outre quelques blocs tombés de la voûte, une quantité de pierres, de nature et de grosseur diverses, la plupart roulées, plusieurs rougies par le feu. Il y a lieu de signaler dans le foyer de droite deux blocs de grès dur allongés, très grossièrement équarris, et disposés parallèlement, entre lesquels on a dû

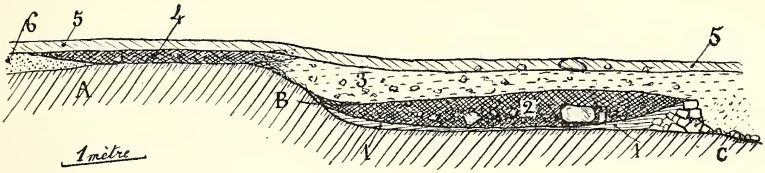

Fig. 73. — Coupe schématique, prise parallèlement à la paroi, des deux foyers 1 et 4 du plan (fig. 72) (échelle environ 1/100). Grotte de Noailles (Corrèze).

ABC, sol de la grotte avec dénivellement en B; — 1, lit de sable argileux; — 2, foyer antérieur, avec cendres, blocs, silex, etc.; — 3, couche de sable avec quelques silex; — 4, foyer de l'intérieur, moins important; — 5, couche superficielle, contenant encore des silex; — 6, sable stérile et terrain remanié vers le fond de la grotte.

allumer du feu. Entre la paroi et une de ces grosses pierres étaient cachées la plus grande lame trouvée et plusieurs autres bonnes pièces.

Enfin ce même foyer était limité vers l'extérieur par une petite muraille en pierres sèches, de 0 m. 40 de haut, et se trouvait ainsi en terrasse. Au pied de la muraille, des cailloux roulés peu mélangés de terre paraissaient être un ancien lit de ruisseau.

3° Au-dessus des deux grands foyers du seuil de la grotte, une couche de sable (0 m. 35 en moyenne) contenait dans toute son épaisseur et sans aucune stratification des pierres et quelques silex. Cette couche, d'ailleurs, atteignait en profondeur le sol même de la grotte au milieu de l'entrée, entre les deux grands foyers.

4° Une couche superficielle, de faible épaisseur (0 m. 15 en moyenne) recouvrait immédiatement la précédente et les foyers de l'intérieur. Elle était formée de terre végétale, mêlée de sable et de détritus végétaux récents. Elle contenait quelques blocs tombés de la voûte, beaucoup de débris de silex et plusieurs très bonnes pièces surtout vers l'extérieur. Leur présence s'explique facilement par le remaniement complet du fond de la grotte, et partiel des foyers supérieurs.

Les deux foyers de l'entrée, et les deux de l'intérieur, plus élevés, sont-ils d'époque différente? Nous ne le croyons pas. Ils reposent sur le même sol, et l'outillage est le même. Ils ne sont pas, à proprement parler, superposés, mais, en somme, en continuité quoique sur deux plans horizontaux différents. On peut supposer que les deux foyers situés à l'entrée ont été abandonnés à la suite de l'éboulement d'une partie de la voûte. C'est à ce moment qu'on aurait installé les deux foyers de l'intérieur: et cela expliquerait pourquoi dans les couches qui ont recouvert les deux premiers foyers on trouve partout des silex en plus ou moins grande abondance.

Outillage. — Nous allons énumérer les divers outils et essayer d'en donner une classification méthodique. Nous caractériserons les diverses espèces et variétés par quelques brèves explications que les figures rendront suffisamment claires [1]. A chaque titre nous donnerons le nombre des pièces, et les dimensions extrêmes.

Lames.

1° *Lames sans retouches proprement dites.* — 179 de 25 à 225 millimètres. La plupart présentent de petits éclatements dus sans doute à l'usage.

4 types : lames longues et fortes (1 belle pièce de 225 millimètres) (45);

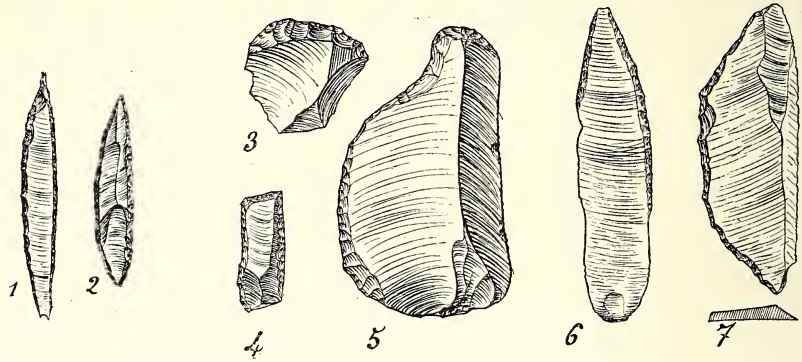

Fig. 74. — 1 et 2, pointes fines en jaspe jaune (gr. nat.); — 3, petit grattoir; — 4, 5, 6 et 7, lames retouchées de types divers (2/3 gr. nat.). — Grotte de Noailles (Corrèze).

— longues et plates, très nombreuses (103); — larges et plates (19); — à section carrée (12).

2° *Lames retouchées.* — 97 de 14 à 130 millimètres. — 2 types : *a.* Lames et éclats généralement très peu épais, portant des retouches très fines et très nettes, sur tout ou partie du pourtour de la lame, la largeur de la portion retouchée variant de 1 à 2 millimètres seulement (fig. 74, n° 4 et 5) (36) 2.

b. Lames à grande retouche plate du type classique, soit sur bord de lame mince, formant quelquefois une scie (20); soit sur bord de lame épaisse, à section triangulaire dans plusieurs cas, la retouche étant presque perpendiculaire au plan de la lame (41). L'extrémité paraît être parfois un burin très usagé (fig. 75, n° 1); dans plusieurs cas une pointe assez épaisse faisant la transition avec les perçoirs.

Mentionnons 10 exemplaires d'une sorte d'outil à biseau que nous nous proposons d'étudier à part, parce qu'il n'est pas encore signalé, croyons-nous, et que nous en avons trouvé un très grand nombre dans une autre grotte.

3° *Lames à section triangulaire* retouchées sur l'arête médiane : 92 de 20 à 85 millimètres. — 2 types : *a.* Lame retaillée vers la pointe, souvent

1. Les chiffres entre ( ) indiquent le nombre des pièces entières ou à peu près, dans chaque série. Nous avons de préférence représenté les pièces qui ne rentrent pas dans les types classiques et connus de tous.

aplatie à la base, comme pour être mieux tenue en main, la partie retaillée formant tranchant. Peu de belles pièces, une seule très fine comme les pièces analogues des Morts (39).

b. Lames retaillées sur toute la longueur, terminées le plus souvent en pointe (53).

Ces pièces ont pu n'être que l'arête retouchée de nucléi à lames, enlevée

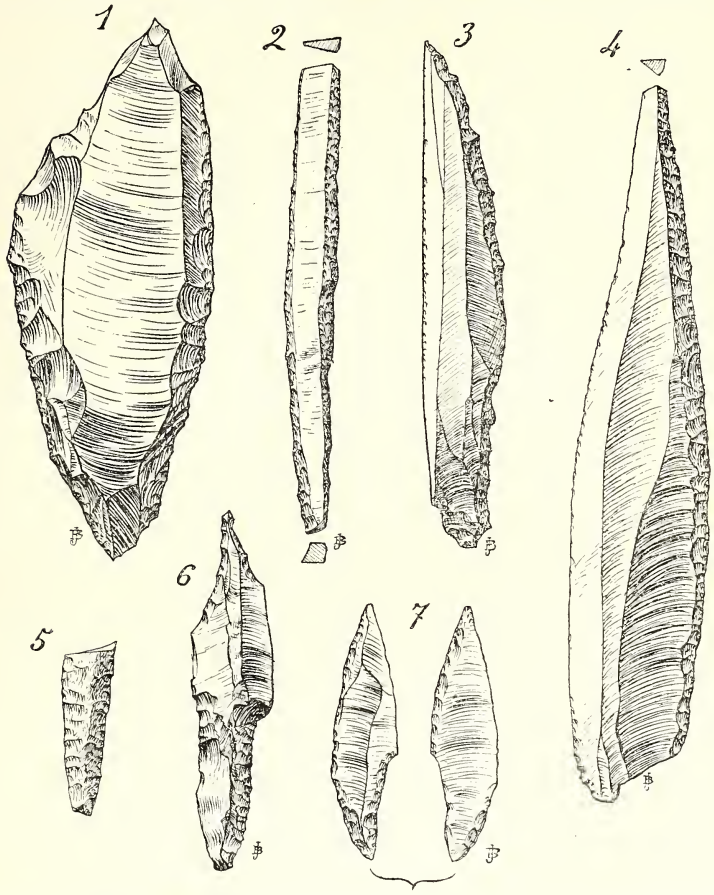

Fig. 75. — Lames retouchées, de types divers. 3/4 gr. nat. — Grotte de Noailles (Corrèze).

d'une seule pièce. Toutefois un bon nombre paraissent avoir servi comme instrument perçant ou coupant grossièrement, ou encore comme une lime grossière.

4° *Lames à dos rabattu ou écrasé* : 72 de 20 à 120 mm. — Section triangulaire, tranchant parfois ébréché comme par l'usage. 4 types : *a*. Tranchant rectiligne, dos en arc de cercle (cf. Fouilles de Sordes [1], fig.), 1 exem-

1. Abbé Breuil et Dubalen, Fouilles à Sordes, *Revue de l'École d'anthropologie*, août 1901.

plaire intéressant par sa largeur et son peu d'épaisseur (fig. 74, n° 7).

b. Tranchant en arc de cercle, dos rectiligne (cf. fig. du même article) (10).

c. Tranchant et dos à peu près rectilignes. Une belle lame de ce genre (fig. 75, n° 4) (29).

d. Lames d'un des trois types ci-dessus, mais présentant une soie ou manche, obtenue par l'écrasement des deux côtés de la lame (fig. 75, n° 2), ou parfois un rudiment de cran (fig. 75, n° 3). Faut-il y voir l'origine des pointes à cran? (14)

En outre 10 de ces lames ont à une de leurs extrémités une troncature carrée ou oblique.

Remarque : en général les lames de ce genre signalées ailleurs sont de petites dimensions et ont pu être nommées lames de canif; Noailles nous en a fourni une douzaine dont la longueur varie entre 65 et 120 mm. et qui sont de vraies lames de couteaux.

Pointes.

Nous placerons sous ce titre plusieurs pièces soignées de plusieurs types.

a. Deux ravissantes lames minuscules (24 et 31 mm). en jaspe jaune soigneusement retouchées en sens inverse sur les deux bords, bien pointues aux extrémités. Leur destination nous est inconnue; en tout cas leur délicatesse est extrême (fig. 74, n°s 1 et 2).

b. Une lame très mince, de 57 mm. de long, rendue pointue par retouches latérales, et qui devait être une pointe de flèche (fig. 74, n° 6).

c. 5 pièces à cran : l'une très nette, se terminant en perçoir (fig. 75, n° 6); 3 autres dont le cran est moins accentué (fig. 75, n° 7); 1 pièce à deux crans comprenant un pédoncule gros et court. Ajoutons 1 fragment à retouche solutréenne caractéristique (fig. 75, n° 5).

d. Plusieurs pièces d'aspect moustérien, fort semblables à des pointes à main ou même à de petites haches grossières. Un exemplaire est particulièrement remarquable (fig. 76, n° 2) : en beau silex veiné de teintes violacées, bien retouché tout autour, sur une face seulement, il pouvait servir de racloir, de scie, de pointe, etc.

Perçoirs.

On en compte une douzaine de 32 à 60 mm.

2 types : *a*. Les uns (5) à pointe simplement effilée par des retouches latérales (fig. 77, n° 4), la pointe étant d'ailleurs plus ou moins fine.

2 exemplaires présentent un grattoir à l'autre extrémité (fig. 77, n° 2).

b. Les autres présentant une sorte d'encoche de chaque côté de la pointe; 2 à pointe fine, 5 à pointe grosse.

Grattoirs.

I. *Grattoirs simples* : 239 de 15 à 140 mm. — 8 types, de formes diverses appartenant aux divers niveaux du magdalénien.

a. Type classique sur lame longue et plate, celle-ci souvent rétrécie par retouche en forme de soie ou de manche, très abondant (95).

b. Même type, sur lames longues et épaisses (21).

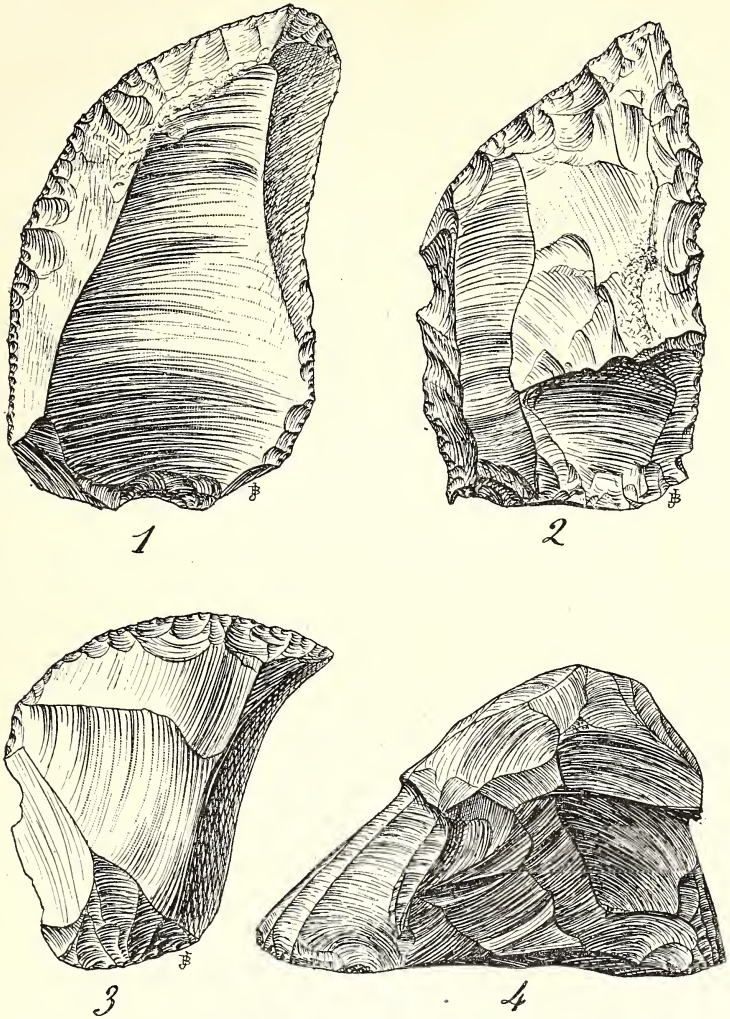

Fig. 76. — 1 et 3, grattoirs en arc de cercle; — 2, pointe genre moustérien; — 4, double grattoir nucléiforme. — 3/4 gr. nat. — Grotte de Noailles (Corrèze).

c. Grattoirs du même genre mais dont la partie retouchée est rectiligne (17).

d. Grattoirs présentant l'aspect de racloirs moustériens (18).

e. Grattoirs sur grands éclats plats, la portion retouchée étant en forme d'arc de cercle convexe; beaux exemplaires (fig. 76, nos 1 et 3) (10).

f. Grattoirs sur éclats épais, la partie retouchée se détachant comme une sorte de museau (19); à rapprocher de la pointe fig. 77, n° 2.

g. Grattoirs surélevés et nucléiformes; retouchés soigneusement sur le pourtour de la base, tantôt convexes et tantôt concaves; souvent doubles. Nombreux exemplaires (46); un d'eux, remarquable comme outil « bien en main » a l'aspect d'un rabot (fig. 76, n° 4).

h. Grattoirs minuscules, d'aspect presque azylien (13) (fig. 74, n° 3).

II. *Grattoirs doubles* : 6 de 60 à 140 mm. — 2 types : *a*. Grattoir ordinaire aux deux extrémités d'une lame (5).

b. Grattoir aux deux angles d'un éclat triangulaire (1).

Remarque : quelques exemplaires ont un grattoir à une extrémité et un burin à l'autre ; plusieurs aussi sont retouchés en forme de racloir le long d'un des bords de la lame.

Burins.

On en compte 136 de 40 à 110 mm. de long. — 6 types : *a*. Burin simple sur bout de lame (type classique), parfois très usagé (75). Un exemplaire porte de profondes encoches (fig. 77, n° 3).

b. Burin sur éclat épais; ce n'est peut-être parfois qu'un nucléus à petites lames (24).

c. Burin du type de bec de perroquet (10).

d. Burin double ordinaire : burin aux deux extrémités de la lame (15).

e. Burin double sur éclat triangulaire, un burin à 2 angles (à rapprocher des grattoirs doubles du type *b*); un éclat épais triangulaire porte même un fort burin à chacun des 3 angles (3).

On peut rapprocher des burins 3 ou 4 pièces longues et épaisses à section polygonale, dont une ou même deux extrémités sont retouchées en manière de ciseau à froid (fig. 77, n° 5); un exemplaire a même l'aspect d'une gouge.

Sur 7 pièces, le ciseau est associé au burin simple.

f. Burin sur angle d'un grattoir carré (212), (fig. 78 et 79).

Pièces usées.

Il est intéressant de signaler un certain nombre de pièces (14) qui ont été extrêmement usées par frottement si bien que le tranchant du silex est absolument émoussé; ce sont surtout des burins, mais aussi des scies, ou simplement des angles de gros éclats. La plus curieuse pièce est certainement une forte lame (fig. 77, n° 1) très usée aux extrémités; elle a dû servir entière, puis se casser; on a alors utilisé un des fragments pour continuer le travail, car il est usé sur la cassure; mais le raccord, pour être rendu incomplet, n'en est pas moins net.

Nous ne connaissons pas de pièces usées du même genre signalées ailleurs; quelques silex de la grotte des Eyzies ont bien les arêtes un peu émoussées et comme légèrement polies; sans doute ils ont servi à racler les ocres.

L'usure des silex de Noailles est beaucoup plus grossière et plus accentuée et s'expliquerait bien par le frottement contre les parois en grès grossier de la grotte; d'ailleurs nous en avons fait l'expérience, qui a été démonstrative. Aussi M. Breuil suppose-t-il avec vraisemblance que ces pièces ser-

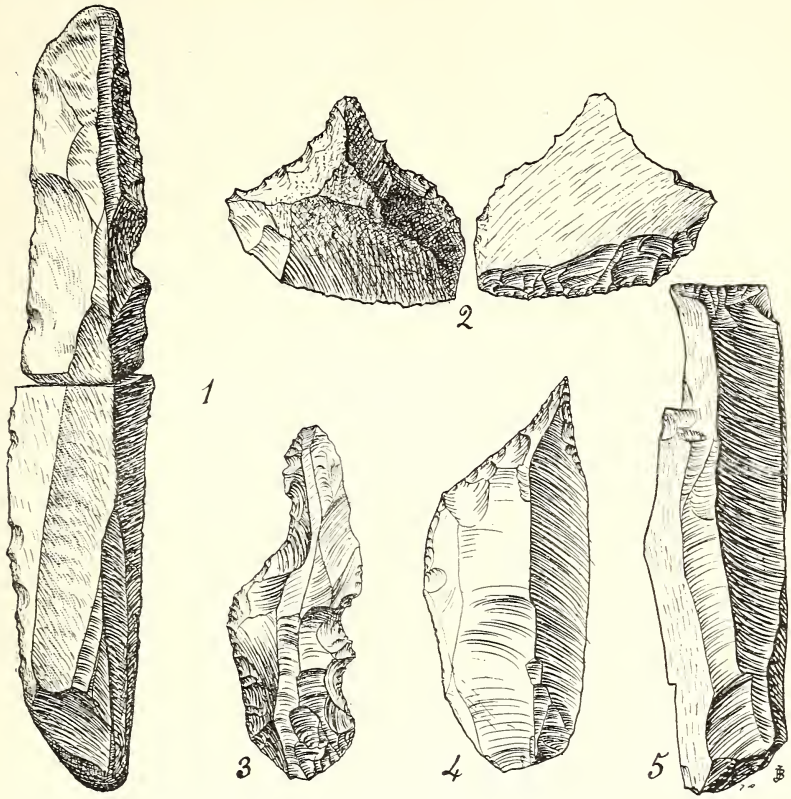

Fig. 77. — 1, Pièce usée (2/3 de gr. nat.); — 2 et 4, perçoirs; — 3, burin à encoches; — 5, ciseau (3/4 gr. nat.). — Grotte de Noailles (Corrèze).

vaient à graver sur les parois de nos grottes; les gravures auraient disparu à cause de l'effritement continuel du grès.

Nucléi et percuteurs.

Nous comptons une dizaine de nucléi, de dimensions variant entre 40 et 120 mm.

Plusieurs galets de gneiss, de granit, de grès dur, et un morceau de silex ont servi de percuteurs. Aucune particularité à signaler.

Varia.

Sous ce titre signalons :

1° Un fragment d'ardoise portant quelques traits gravés parallèles, inintelligibles. Cette gravure doit être ancienne, car elle est recouverte de concrétions très adhérentes, probablement manganésifères.

L'examen de nombreuses autres ardoises et pierres plates ne nous a fait découvrir aucune autre gravure.

2° Un fragment d'os avec des stries.

3° Un petit galet de quartz hyalin affectant la forme d'une pendeloque.

4° Un petit disque en grès micacé, grossièrement arrondi, de 55 mm. de diamètre ; et un fragment notable d'un autre.

5° Des fragments d'ocre qui nous ont donné par délayage avec de l'eau une belle série de 7 tons très chauds allant du jaune pâle au brun rouge. Il faut ajouter une teinte noir bleu, fournie par du bioxyde de manganèse.

Ce dernier produit ainsi que les ocres se trouvent à l'état naturel sur les plateaux calcaires voisins, au sud de la grotte.

Toutes ces couleurs sont les mêmes qui ont été utilisées dans les peintures murales préhistoriques bien connues, à Font-de-Gaume, Marsoulas et Altamira.

Faune et flore.

Comme dans les autres grottes creusées dans le grès, la faune et la flore sont extrêmement peu abondantes.

A peine peut-on signaler quelques dents de renne, de cheval, et de bœuf, que nous n'avons pu conserver, et quelques débris informes d'os et même d'ivoire.

Signalons aussi un fragment de noisette trouvé en pleine couche archéologique et qui est peut-être ancien.

Diverses espèces de pierres travaillées.

I. *Silex et jaspes.* — Nombreuses variétés. Le silex noir est assez abondant; on le rencontre en place vers Terrasson, à une vingtaine de kilomètres vers l'ouest. Quant aux jaspes ils sont de toutes teintes, souvent veinés ou tachetés ; on en trouve dans des îlots d'argile liasique superposée au grès, vers Collonges, et au delà, à 15 kilomètres environ vers l'est.

II. *Cristal de roche.* — 2 beaux fragments, certainement travaillés.

III. *Pierres diverses.* — On a évidemment cherché à utiliser diverses pierres dures qu'on trouve aux environs, particulièrement des galets roulés ; ce sont des quartzites, des arkoses, de la serpentine, de la meulière, etc., très peu de granit : on en trouve d'assez nombreux éclats mais informes et grossiers.

Conclusion.

L'outillage de cette grotte paraît caractérisé par le grand nombre de lames non retouchées, de grattoirs et de burins variés, par une spécialité de burins-grattoirs et par de beaux couteaux.

Le niveau archéologique est difficile à déterminer exactement. L'outillage est assez semblable à celui de Brassempouy [1], niveau supérieur (lames à dos rabattu, grattoirs nucléiformes, pièces solutréennes); il a aussi de nom-

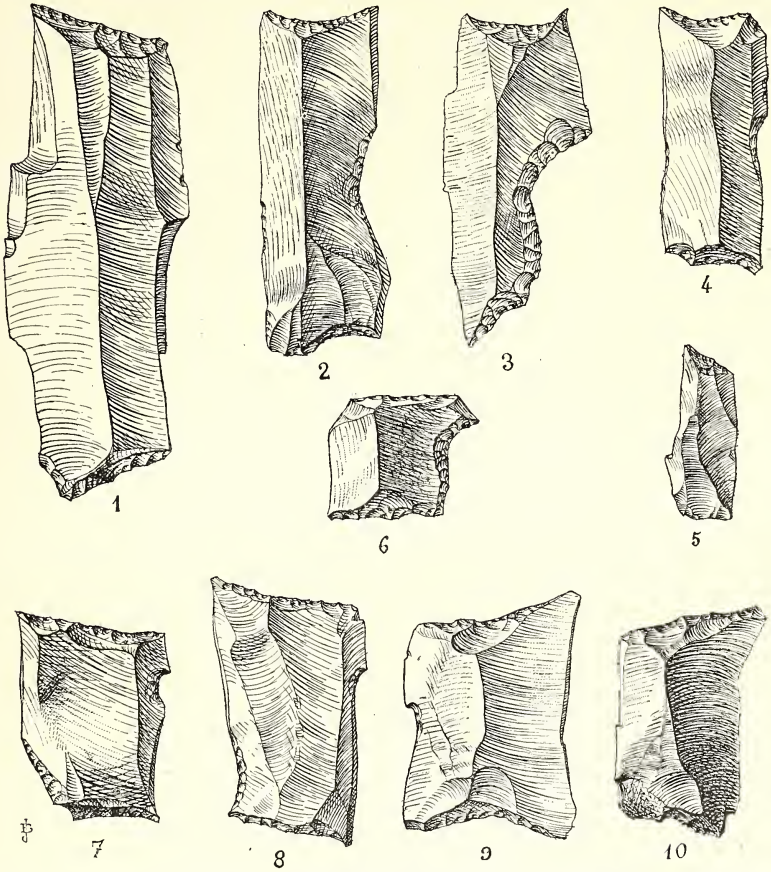

Fig. 78. — Nouveau type de burin; exemplaires variés (gr. nat.). — Grotte de Noailles (Corrèze).

breuses analogies avec celui de Sordes [2], avec les séries de La Balutie du Musée de Toulouse, ainsi qu'avec une série recueillie à Laugerie-Haute par MM. Capitan et Breuil, et qu'ils nous ont aimablement communiquée. D'autre part, nous avons trouvé une gravure et quelques débris de faune assez caractéristiques.

Nous conclurons donc que, bien que les formes moustériennes n'aient pas encore complètement disparu, notre grotte doit être rattaché par sa faune et son outillage à l'époque solutréo-magdalénienne; et, plus précisément, à la base de l'assise à gravures, d'après la classification de M. Piette.

1. Piette, Fouilles de Brassempouy, 1897, *Anthropologie*, t. IX.
2. Abbé Breuil et Dubalen, Fouilles d'un abri à Sordes en 1900, *Revue de l'École d'anthropologie*, août 1901.

N.-B. — Pour que ce compte rendu de notre fouille forme un tout complet, il est indispensable de donner ici une courte description du « nouveau type de burin » que nous avions signalé dans la *Revue de l'École d'Anthropologie* (mai 1902), ainsi que les figures que nous avions publiées.

Cet outil est formé d'une lame tronquée, dont la cassure est retouchée et présente l'aspect d'un grattoir; celui-ci (fig. 78) est le plus souvent rec-

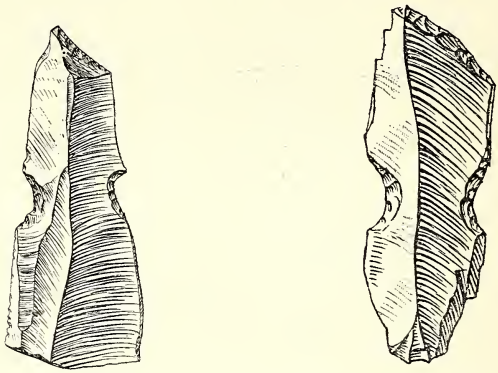

Fig. 79. — Nouveau type de burin, à double encoche. — Le 1er, gr. nat.; le second, double de gr. nat. — Grotte de Noailles (Corrèze).

tiligne ou un peu concave; de sorte que la troncature reste à angle droit ou légèrement aigu. C'est sur cet angle resté vif de la lame que l'on a fait un burin, par enlèvement d'une petite lamelle le long du bord. Ce petit burin très aigu et délicat est cependant solide et facile à manier. D'ailleurs il se présente fréquemment aux deux extrémités de la lame (fig. 78, nos 1, 2, 3, 4); quelquefois même aux quatre angles (fig. 78, nos 7 et suiv.).

Ces pièces sont le plus souvent de petite dimension, et de faible épaisseur. En outre un grand nombre porte des encoches (fig. 78, nos 3, 4, 6, 7), et quelquefois celles-ci sont placées l'une en face de l'autre de chaque côté de la lame (fig. 79). Peut-être ces pièces étaient-elles emmanchées.

Ces petits burins sont très abondants à Noailles. Nous en avons trouvé, mais beaucoup moins, soit dans les stations de la vallée de Planchetorte, soit à Puy-de-Lacan; en outre l'abbé Labrie en signale à Lugasson[1]. Il est probable qu'il y en a dans bien d'autres gisements magdaléniens, mais, vu leur petit nombre, on n'y avait pas prêté attention.

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, février 1904.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOLOGIE

LES ALSACIENS SOUS LE RAPPORT MORAL ET INTELLECTUEL

Par Georges HERVÉ

Après l'étude de la langue, ou plus exactement des langues, que nous avons faite précédemment, après celle des caractères anthropologiques que nous venons de terminer, il nous reste, pour compléter la description du groupe ethnographique auquel sont consacrées ces leçons, à parler de ses caractères intellectuels et de ses caractères moraux.

La tâche, à première vue, est malaisée, entourée de difficultés de plus d'une sorte.

Nous rencontrons tout d'abord les difficultés toujours inhérentes à ce genre de synthèses. Comment, au milieu des innombrables modalités individuelles que présentent les qualités de l'esprit, la nature et l'étendue des aptitudes, la faiblesse ou la force du tempérament moral, distinguer ce qui est général et commun, ce qui est propre à tous, ou du moins au plus grand nombre, les traits d'union qui assemblent les unités humaines les retiennent en une société cohérente comme douée d'une seule et même mentalité, comme obéissant en tous ses membres à des impulsions identiques, et comme animée de passions semblables et de sentiments concordants? A quel signe reconnaîtra-t-on l'homme moyen? De quelle façon dégager le type psychologique prédominant, et en quelque sorte national? Première difficulté, à laquelle, de suite, une autre vient se joindre.

Le type psychologique, si on parvient à le fixer, ne constitue presque jamais qu'une formule imparfaite, d'une vérité partielle, parce que d'une exactitude temporaire. Ce type, en effet, n'est pas permanent. Il varie au cours des temps, sous l'action combinée des circonstances historiques, du changement des mœurs, de l'évolution

progressive ou régressive des idées, des transformations, en un mot, du milieu social; et quoiqu'il existe pour les collectivités, non moins que pour les individus qui les composent, une hérédité psychique aussi réelle, aussi certaine, sinon toujours aussi patente que l'hérédité physique, comme cette force héréditaire est constamment aux prises avec les mille forces antagonistes que lui opposent les influences ambiantes, elle se trouve transmettre aux générations qui se succèdent des caractères peu à peu modifiés, de manière à apparaître instable elle-même, malgré la ténacité persistante de son action. Vous me comprendrez si, comparant par exemple les Français d'aujourd'hui avec les Français du moyen âge, voire avec ceux du XVIIe siècle, vous reconnaissez combien ils diffèrent mentalement et moralement, encore qu'ils se soient légué les uns aux autres, d'époque en époque, une certaine façon commune de penser et de sentir.

Ce sont là les ordinaires obstacles auxquels se heurte l'analyse, à quelque population qu'elle s'adresse, en vue d'en établir la psychologie. Or ces obstacles semblent devoir se multiplier, ils s'aggravent singulièrement, lorsque l'on a affaire à un territoire — telle l'Alsace au premier chef — « limitrophe de grands Empires, où des coutumes et des traditions opposées produisent des mélanges ou des contrastes bizarres »; à un pays qui » a vu tant de bouleversements politiques, économiques et religieux [1] ». Et s'il n'avait vu que ceux-là! Mais il a connu d'autres changements encore, et autrement plus décisifs, pourrait-on croire, au double point de vue de la transformation du caractère moral et de l'orientation différente des idées.

L'Alsacien contemporain n'est en effet que pour partie le descendant par le sang, le fils charnel de l'Alsacien d'il y a trois siècles, puisque le peuple de ce pays s'est largement renouvelé après 1648, sous des apports nécessaires, provoqués et répétés d'éléments étrangers [2]. Cela étant, quel étonnement que les faits, dans ce cas, répondent si peu aux prévisions, et que si semblables à elles-mêmes soient restées à travers les âges la mentalité, l'âme populaire alsacienne, malgré tant de raisons qu'elles auraient eues de varier. Je ne crois pas qu'il y ait nulle part d'exemple plus frappant de la pérennité relative des caractères moraux et intellectuels dans un groupe ethnographique, nonobstant tous ses changements de nationalité et de composition. Je ne crois pas que nulle part s'affirme mieux l'indépendance de l'hérédité psychique, qui transmet des qualités développées par le milieu social, en regard de l'hérédité ethnique, qui,

1. Reuss, *L'Alsace au XVIIe siècle*, II, p. 1.
2. Voir *Revue de l'École d'anthropologie*, 1902, p. 283 et 355.

elle, transmet des caractères tenant à la race; car ici la première se montre d'une continuité d'effets à peu près invariable, tandis que la seconde a forcément ressenti le contre-coup des fluctuations dont les éléments constitutifs du peuple alsacien ont été affectés.

A quoi est dû un fait aussi extraordinaire, aussi rare, un fait presque paradoxal? M. R. Reuss me paraît en avoir saisi et donné la raison essentielle lorsqu'il impute ce résultat à la constance des conditions particulières au milieu desquelles l'Alsace a vécu depuis le haut moyen âge jusqu'à nos jours, et qui, sous les régimes politiques les plus dissemblables, ont dominé son histoire, formé sa tradition, modelé sur un type univoque les sentiments et l'esprit de ses fils. Une cause interne, conservatrice et plus puissante, a réagi contre les facteurs externes, modificateurs de la ligne évolutive. « Si — dit M. Reuss — le type physique est mélangé, si l'ethnographe a quelque peine à marquer les traits généraux d'une population si singulièrement bouleversée par des siècles de luttes incessantes et d'invasions en sens contraire, l'action de ces mêmes causes a donné cependant un cachet historique particulier à l'habitant de l'Alsace. Habitué à voir les dangers et les agressions lui venir de gauche et de droite à la fois, *il s'est replié de bonne heure sur lui-même*; il ressent pour ses plus proches et plus dangereux voisins une défiance et parfois une antipathie qui se marque déjà au XVe siècle et qui a persisté jusqu'au XVIIIe. Il craint beaucoup et n'aime pas ses voisins occidentaux, les *Welches*, Lorrains, Bourguignons et Français; mais il aime moins encore ses cousins d'outre-Rhin, et peut-être lui inspirent-ils une moindre peur. Ce n'est pas de nos jours seulement que l'épithète de *Souabe* est dans les bouches populaires tout autre chose qu'un compliment flatteur. Au XVIIe siècle déjà — c'est un Père jésuite de Fribourg qui l'a consigné dans son manuel géographique (*Institutio geographica*, de P. J. Kœnig) — « les Alsaciens ne veulent « pas être et ne veulent pas être appelés des *Schwob*. »

Oui, c'est bien cela, et cela signifie que les Alsaciens se sont toujours considérés avant tout comme Alsaciens, c'est-à-dire comme formant une société à part, indépendante et différente des groupements voisins, petits ou grands. En fait, à aucun moment, à quelque nationalité qu'ils se soient trouvés agrégés, il n'a été possible de les confondre avec ceux-ci. Aussi ne saurait-on souscrire à l'opinion que formulait en 1835 Saint-Marc Girardin, lorsqu'il disait de l'Alsace : « ... Elle est toute française de cœur. Cependant ses mœurs, son caractère, son langage sont allemands; depuis plus de cent cinquante ans, elle persiste dans son attachement à la langue et au caractère de l'Allemagne, nationalité morale qui survit à la natio-

nalité politique[1]... » Il y a là un jugement qui a longtemps prévalu en France, et qui est également celui que l'on portait en Allemagne avant la conquête. L'Allemagne avait ses raisons pour penser ainsi; et ses érudits, ses historiens, ses publicistes, proclamant à l'envi et s'évertuant à démontrer par une foule d'ouvrages, dont celui de Scheube[2] fournit le parfait spécimen, que l'Alsace était foncièrement allemande, savaient ce qu'ils faisaient. Mais, volontaire ou non, l'erreur commise était la même des deux côtés du Rhin. Le décor de la langue avait caché aux uns, permis aux autres de masquer le fond réel des choses. Que l'idiome maternel de presque toute l'Alsace soit l'allemand, pas de contestation; mais cette langue allemande alsacienne, ce n'est pas cependant la langue de l'Allemagne; elle n'a pas, comme celle-ci, subi la transformation d'où est sorti, au XVIe siècle, l'allemand moderne, et, à la base de sa phonétique, de sa morphologie, on retrouve le prototype moyen-haut-allemand. Ainsi que l'a montré M. Victor Henry pour le dialecte de Colmar, pris pour type de celui de toute la plaine moyenne de l'Alsace, le moyen-haut-allemand est, sinon la source des dialectes alsaciens, du moins « la norme vers laquelle ils convergent tous, et en laquelle ils trouvent leur unité ». Ajoutez que l'idiome alsacien est resté, durant deux siècles de domination française, aussi isolé que possible de la souche dont il est issu, exemple peu commun « d'une langue qui évolue de son propre mouvement, sans aucune cause extérieure qui en entrave ou en modifie le développement ».

Que si l'on considère, d'autre part, les idées auxquelles cette langue si fortement autonome a servi d'instrument, on reconnaîtra, croyons-nous, que ces idées, nées d'une façon de penser très personnelle, s'alimentèrent toujours, chez le peuple d'Alsace, à un fonds mental dont l'ethnographe ne saurait pas plus nier la spécificité, que le psychologue l'originalité réelle et si vigoureuse de ses manifestations.

Pour dégager les traits de cette mentalité spéciale, comme pour dresser le bilan du caractère auquel elle s'allie, une circonstance favorable nous vient en aide : la nature en général simple et droite de l'Alsacien, qui, sans exclure un certain genre de finesse, ne le tient pas systématiquement en défense contre l'observateur. A ce dernier d'entourer son enquête des garanties qui en assureront l'exactitude et la sincérité. Interrogeons donc les œuvres et les actes, les coutumes et le genre de vie, sans négliger ces menues constatations qui en disent plus long, souvent, sur les points à éclaircir que tous les commentaires. Sachons choisir les témoins et peser

1. *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*, p. 159.
2. *Deutscher Geist und deutsche Art im Elsass*, Berlin, 1872.

l'autorité des témoignages. Ces témoignages, nous n'hésiterons pas à les demander, lorsqu'il y aura lieu, à tels Alsaciens capables d'impartialité et de clairvoyance, même en leur propre cause : mieux que qui que ce soit, ils sont en situation de porter un jugement sur leurs compatriotes. A leur défaut, des étrangers au courant des choses du pays nous renseigneront; et c'est ainsi que plus d'une fois nous ferons appel aux anciens administrateurs français de la province, « observateurs sagaces, dit M. Reuss, bien à même d'apprécier la population dont ils parlent, et d'autant plus disposés à nous donner un avis sincère que leur opinion, formulée dans un document officiel, ne devait pas être connue de leurs administrés ».

Il reste à mettre quelque ordre dans l'exposé des faits. Nous parlerons successivement des qualités morales avec leur contre-partie, les défauts de caractère, des mœurs, des habitudes diverses, enfin des facultés intellectuelles, de celles-là du moins qui sont ou semblent être caractéristiques. Cet ordre n'est ni le seul possible, ni peut-être le meilleur. Il n'a pas la prétention de répondre à une classification transcendante des matières considérées; mais, tel quel, il suffit à en permettre l'examen de façon à peu près complète. Aussi bien serait-il difficile d'en trouver un qui, en pareil sujet, satisfasse de tous points, et soit à l'abri de la critique.

I

Au moral, les Alsaciens sont « en général braves, bons, confiants, hospitaliers et laborieux ». Ainsi s'exprimait en 1792 le citoyen J. de la Vallée [1], et dans ce portrait en raccourci paraissent assez bien résumées les qualités dominantes de la race. Bonté, franchise, cordialité, honnêteté, on s'accorde à reconnaître tout cela en l'Alsacien.

« Les habitants originaires du païs sont bons », écrivait en 1697 l'intendant d'Alsace, M. de la Grange, après vingt-cinq années de séjour au milieu d'eux. Un quart de siècle auparavant, un Parisien, très fin observateur, M. de l'Hermine, receveur des fermes à Altkirch, portait témoignage de leur droiture, de leur sincérité : ils sont, disait-il, « de bonne amitié, fidèles, ouverts, agissant sans déguisement », encore qu'ici, comme partout, le paysan ne soit pas toujours sans cautèle lorsque ses intérêts sont en jeu, et que les citadins aient eu jadis en assez médiocre estime sa bonne foi dans les transactions. Avec l'Alsacien, le commerce ordinaire de la vie est agréable et facile, parce que l'homme, outre qu'il est sans détours,

1. *Voyage dans les départements de la France (Bas-Rhin).*

se montre affable, accueillant et cordial. « Aussi sont-ils caressants. La première civilité que le maître et la maîtresse d'une maison font aux nouveaux venus, c'est de leur toucher dans la main, en disant : *Wilkomen, mein Herr!* [1] » (De l'Hermine.)

Quelques faits caractéristiques permettront de juger de la moralité. Nous voyons la prostitution relativement peu répandue dans les grandes villes d'Alsace, où d'ordinaire elle recrute au dehors son personnel. A la campagne, dans les rapports entre jeunes gens des deux sexes règne bien une certaine licence, mais le mariage, dont le lien est généralement respecté, vient mettre un terme à ce relâchement, commun d'ailleurs à beaucoup de contrées. Pour la criminalité, les chiffres accusent une situation beaucoup plus favorable qu'en aucun pays allemand : les crimes et délits contre les personnes l'emportent de beaucoup sur les crimes et délits contre la propriété, et nulle part en Allemagne la proportion des condamnations pour vol n'est aussi faible [2].

Les Alsaciens forment une race active et laborieuse. On peut s'étonner de voir De la Grange leur imputer le défaut contraire, et s'exprimer même assez sévèrement à ce sujet : « Les Alsaciens, déclarait-il, ne sont pas assez industrieux et il est certain que d'autres auraient mieux profité qu'eux des avantages de la guerre, à cause du voisinage de la frontière, et auraient mieux fait leurs affaires... L'abondance du païs les rend paresseux et peu industrieux... Sans le secours des Suisses, ils auraient de la peine à cultiver leurs terres, à faire leurs foins, leurs récoltes et leurs vendanges, ce qui fait sortir assez d'argent de la province. Ceux des environs de Strasbourg et de la Basse-Alsace sont (toutefois) plus industrieux et plus laborieux. » Ajoutons, d'ailleurs, que l'auteur a commencé par dire que « les différents changements arrivés depuis la guerre ont changé beaucoup le naturel » des Alsaciens. Quand, le pays repeuplé et la tranquillité rétablie, les désastres de la guerre purent être réparés, on vit, sous une administration habile et prévoyante, l'agriculture fleurir de nouveau, la grande industrie prendre naissance, et s'ouvrir une ère de prospérité qui devait se prolonger

1. En 1710, Fr. d'Ichtersheim disait pareillement de ses compatriotes : « Die Landes-Inwohner seynd affabel und hat man gern mit ihnen zu thun ».

2. La statistique pénitentiaire prouverait que la moralité ne s'est pas améliorée sous le régime allemand. On comptait, dans les prisons départementales et maisons centrales :

	En 1872		En 1883	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Présents....	1 305	357	2 456	520
Entrées.....	8 117	2 475	14 484	3 649

durant la plus grande partie du XVIIIe siècle. Ce qu'est devenue cette prospérité au siècle suivant, tous ceux qui ont visité l'Alsace avant 1870 le savent, et les belles études de Charles Grad sur l'état de l'agriculture et de l'industrie alsacienne l'ont rappelé en termes éloquents. Grad y faisait au labeur obstiné de l'Alsacien sa juste part lorsqu'il constatait, il y a quelque trente ans, que tout le sol de la plaine était mis en valeur jusqu'à la moindre parcelle; qu'il n'y avait plus de propriété à l'état inculte, et que depuis longtemps les particuliers avaient fait disparaître de leurs domaines les éléments improductifs; que la patiente activité du paysan, le plus souvent possesseur de la terre, ne se lassait pas dans la recherche des moyens propres à augmenter le rendement des riches cultures, tabac, pavot, garance, lin, chanvre, houblon, etc., sans parler de la vigne. « Cette terre, le paysan alsacien ne craint pas de l'inonder de ses sueurs, il va jusqu'à la prodigalité dans la distribution de son travail, il est tout pour son champ, à la fois propriétaire, exploitant et ouvrier, gardant ainsi pour lui les trois grandes parts du produit brut, les salaires, la rente du sol, les profits de l'exploitant... Nulle part la culture de la vigne n'est plus belle ni mieux soignée... Bref, la prospérité de l'Alsace tient à l'intensité de la culture et à la division de la propriété, non moins qu'aux aptitudes remarquables du climat et du sol. »

Quant à la grande industrie, il suffit de rappeler Mulhouse, son centre principal, le rapide essor, en deux ou trois générations, à partir de la fin du XVIIIe siècle, de cette cité d'aujourd'hui 84 000 habitants [1]; il suffit de rappeler le développement de l'industrie cotonnière remontant aux premières années du XIXe siècle [2], et toutes ces manufactures à Mulhouse, Massevaux, Giromagny, Thann, Wesserling, Guebwiller, Munster, Orbey, Schirmeck, Sainte-Marie-aux-Mines, cette dernière, centre de l'industrie des tissus teints sur filés et mélangés coton, soie et laine; la fabrication des draps, notamment à Bischwiller; celle des produits chimiques, des machines, etc. Or il est certain que ces immenses progrès de la grande industrie manufacturière, non moins remarquables que les progrès de l'agriculture, « tiennent plus à l'aptitude de la population qu'à ses ressources naturelles, par suite de l'éloignement des marchés pour l'achat des matières brutes comme pour la vente des produits fabriqués ».

Nous avons donc raison de soutenir que les Alsaciens sont de

1. La première fabrique de toiles peintes fut créée en 1746.
2. Première filature à Wesserling, en 1803; premier atelier de tissage à Cernay, en 1810.

grands travailleurs, et qu'ils le furent toujours, n'en déplaise au marquis de la Grange. M. Reuss, si bien renseigné, dit de la bourgeoisie des villes au XVIIe siècle : « A l'intérieur de maisons d'apparence modeste, vivait, étrangère au luxe à bon marché qu'affichent aujourd'hui ses descendants, une population laborieuse et affairée. Il y avait peu de rentiers oisifs dans la bourgeoisie alsacienne d'alors. Les plus riches faisaient du négoce, exploitaient leurs domaines, ou se vouaient aux fonctions publiques, les autres exerçaient une profession plus ou moins lucrative... » (II, 41.) Les femmes n'étaient pas moins laborieuses que les hommes, peut-être même l'étaient-elles plus encore, et De l'Hermine, qui les voyait à l'œuvre, nous les représente comme de « véritables femmes fortes », dignes de tout respect, peu soigneuses à la vérité de leurs personnes, mais allaitant elles-mêmes leurs enfants, toujours les premières levées et les dernières couchées, « en un mot infatigables, plus mâles et plus vigoureuses que leurs maris mêmes que j'ai souvent vus bercer et badiner avec leurs enfants pendant que leurs femmes se tuaient de travailler. Ce n'est pas qu'elles n'aient des servantes comme dans les autres pays, mais elles n'en prennent que pour leur aider. Dans quelque régal que ce soit, la mère de famille ne se met jamais à table qu'avec le dessert, c'est-à-dire que, quand elle arrive dans la compagnie, on juge qu'il n'y a plus rien à ordonner ni à apporter ».

Ce que l'on pourrait reprocher aux Alsaciens, et ce qui assurément les distingue de la plupart des Français, c'est une certaine lourdeur d'allures qui fait qu'ils n'abattent pas la besogne avec le même entrain ni la même célérité désinvolte. « Je les trouve, généralement parlant, lents au travail », remarquait de l'Hermine. Ils « ne sont pas assez vifs », observait De la Grange. — Entre cette disposition naturelle et un défaut plus grave, le manque d'initiative, le rapport est étroit, et J. de la Vallée n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il avançait que, « peu inventeurs, les Alsaciens imitent avec perfection et, naturellement réfléchis, saisissent avec assez de sagacité ce qu'on leur enseigne ». Il y a beaucoup de vrai dans cette appréciation, encore qu'il convienne de ne pas trop la généraliser. Elle est à la fois confirmée et rectifiée par Charles Grad, constatant que les modèles de la plupart des machines construites dans les grands établissements métallurgiques du Haut et du Bas-Rhin venaient du dehors, et que l'Alsace n'avait contribué que pour une faible part aux perfectionnements mécaniques successivement apportés à l'industrie de la filature et du tissage [1]. Mais il ajoutait :

1. Le pâté de foies gras lui-même, cette fabrication si éminemment strasbourgeoise, a été inventé et perfectionné par des cuisiniers français.

« Parmi ces perfectionnements, l'invention de la peigneuse due à Josué Heilmann fait néanmoins justement honneur à cette région, non moins que l'emploi de la vapeur surchauffée dans les moteurs à feu introduit par M. Hirn, un des promoteurs de la théorie mécanique de la chaleur. Mais de toutes nos industries, celle qui doit le plus à l'Alsace, c'est l'impression sur étoffes ou la fabrication des toiles peintes. Introduite à Mulhouse depuis plus d'un siècle, alors que le coton était encore filé au rouet dans nos montagnes, cette fabrication, qui nous venait de la Suisse et de l'Allemagne, subit dans le Haut-Rhin des perfectionnements continus et qui assurèrent à ses produits une supériorité incontestable... Le sentiment du goût, l'élégance des modèles, leur originalité, l'harmonie des couleurs et la fécondité de combinaisons toujours nouvelles, telles sont les qualités mises en évidence par l'Alsace dans cette industrie, où, la première en date, et de l'aveu de juges compétents, après avoir pris l'avance, elle ne l'a jamais perdue... Mulhouse a pu avoir des élèves en France et à l'étranger, mais il n'y reconnaît pas de maîtres... »

Manque de vivacité et manque d'initiative, des deux causes réunies découle aussi le fait que, dans l'ordre de l'activité extérieure, dans le domaine de l'action proprement dite, les Alsaciens ont fourni si peu de sommités. Excellents agents d'exécution, « ils veulent être un peu guidés », ainsi que le constatait De la Grange. Aussi, lorsqu'on parcourt les notices généalogiques de l'ancienne noblesse alsacienne, est-il — dit M. Reuss — « une remarque qui s'impose : c'est le petit nombre de ceux qui sont parvenus à une position un peu exceptionnelle au dehors; que de braves et vaillants soldats morts capitaines ou lieutenants-colonels, pour un général comme Annibal de Schauenbourg, ou comme Jean-Henri de Reinach, le défenseur de Brisach ». Assurément, la règle n'a rien d'absolu, et à qui voudrait la donner comme telle il conviendrait de rappeler des noms qui viennent naturellement sous la plume, ceux de Kellermann, de Kléber, de Schérer, de Rapp, de Lefebvre. Ici comme dans toutes les provinces françaises, la Révolution, en brisant les anciens cadres, sut faire surgir des rangs sociaux les plus modestes des caractères et des chefs. Mais, cette réserve faite, on reconnaîtra que parmi les individualités citées, une seule, Kléber, fut un homme de premier plan; les autres ne furent, en somme, que d'excellents sous-ordres. On reconnaîtra aussi qu'en dehors du militaire, milieu peu favorable au développement de l'initiative personnelle, il serait difficile de citer pour l'Alsace un seul personnage remarquable par la qualité qui nous occupe : ni grand homme d'État, ni ministre dirigeant, ni conducteur de foules. Le Colmarien Rewbel, membre

et président du Directoire exécutif de la République française, ne serait en tout cas qu'une assez pauvre exception : l'opinion, dont les jugements ne sont pas des oracles, l'avait chargé à tort d'accusations imméritées; mais dix années de vie publique mirent surtout en relief, chez cet homme de talent, « la raideur extrême du caractère et l'opiniâtreté avec laquelle il tenait à ses opinions ». Prenez, d'autre part, les sujets, presque tous éminents, qui dirigèrent comme secrétaires d'État, syndics, avocats-généraux, les affaires de la République de Strasbourg : combien en était-il qui fussent originaires d'Alsace? Que reste-t-il alors? Peut-être quelques réformateurs religieux, dont le plus célèbre est Martin Butzer ou Bucer, de Schlestadt (1491-1551), l'apôtre du luthéranisme à Strasbourg ; c'est peu, on en conviendra, pour un pays dont la participation au mouvement général des idées et des faits s'est toujours montrée fort active.

Leur manque d'initiative, joint à leur humeur cordiale et pacifique, fait, au total, des Alsaciens une population assez facile à mener. « Ils n'ont pas naturellement l'esprit processif, aiment la paix. » (De la Grange.) On citait comme des exceptions les paysans du Hattgau, dans le comté de Hanau-Lichtenberg, « gâtés, rebelles et sournois, ne se souciant guère de leur autorité légitime » (Topographie de Merian). M. Reuss remarque toutefois que jadis le paysan était plus remuant et moins docile dans la Basse-Alsace que dans le Sundgau, et que, fort soumis à ses maîtres, quels qu'ils fussent, il ne manquait pas pourtant, à l'occasion, d'une fermeté tenace quand on touchait à ce qu'il regardait comme ses droits. Sans être un révolté ni un violent, et quoique volontiers soumis à l'autorité des lois, l'Alsacien est malgré tout de caractère indépendant; il a souvent, comme on dit, la tête très près du bonnet, et son calme ordinaire ne l'empêche pas de s'emporter assez facilement.

Nous voici arrivés aux passions de diverse nature qui l'agitent passagèrement, ou comptent parmi les mobiles permanents de ses actions. Je viens de mentionner une certaine propension à la colère : De l'Hermine la notait déjà. Il trouvait les Alsaciens généralement « prompts à se mettre en colère, faisant des imprécations terribles pour de très petits sujets. Le plus ordinaire est de souhaiter que le tonnerre frappe ceux qui les fâchent; leur grand juron est par le Sacrement ». C'est vrai encore aujourd'hui.

L'ivrognerie est un vice maintes fois reproché, et à trop juste titre, aux Alsaciens, celui dont se plaignaient, presque à l'exclusion de tout autre, les chefs de notre ancienne armée qui avaient sous leurs ordres ces excellents soldats. Vice en quelque sorte national, auquel, sans doute, les capiteux produits des riches terroirs donnant

les vins rouges de Marlenheim et d'Ottrott, les blancs de Molsheim et Wolxheim, les crus excellents de Ribeauvillé, Riquewihr, Kaysersberg, Turckheim, le *Kitterlé* de Guebwiller, le *Range* de Thann, n'ont point été étrangers, mais qui a trouvé dans l'indigène un terrain de culture éminemment favorable. « Les habitants d'Alsace... sont fort adonnez au vin et c'est un de leurs plus grands défauts, » observait l'intendant de la province Le Pelletier de la Houssaye, dans le *Mémoire sur l'Alsace* qu'il fit rédiger en 1702. Et ce défaut, d'après une foule de témoignages, paraît avoir été répandu autrefois dans toutes les classes de la société. Ainsi il était une institution chevaleresque, la Confrérie de la Corne, tenant séance au château de Hoh-Barr et à laquelle étaient affiliés des représentants des premières familles : nul ne pouvait y être admis sans avoir vidé d'un trait une immense corne de buffle contenant deux pots de vin du meilleur cru. Des faits certains prouvent que ni les prêtres catholiques, ni les ministres luthériens ne furent toujours à l'abri du vice dominant. Les bourgeois de Colmar avaient les réunions du Wagkeller « pour boire, manger, s'amuser ensemble ». Que, dans toutes les villes d'Alsace, la bourgeoisie fit de même, c'est ce qu'attestent suffisamment les nombreux arrêts du magistrat, règlements de police, ordonnances municipales, édictés à Strasbourg (où ils se multiplient au XVIIe siècle), Wissembourg, Landau, etc., et relatifs à la surveillance des auberges et cabarets, et à la répression de l'ivrognerie. Quant aux paysans, leur principe était que personne ne pouvait refuser de boire dans les réunions à ce instituées : *Sauf oder lauf* était l'apostrophe dont ils excommuniaient les buveurs insuffisants. « Nous n'aurions — dit M. Reuss (*op. cit.*, II, 91) — pas tant et de si minutieuses prescriptions sur la fermeture des cabarets, si les gouvernants n'avaient vu là le danger capital pour les travailleurs des campagnes. La grande ordonnance sur la police rurale, publiée par le Magistrat de Strasbourg le 9 mars 1660, porte que tous les soirs un des membres du conseil presbytéral de la paroisse se rendrait à l'auberge pour sommer l'aubergiste de fermer boutique et d'éloigner ses clients quand l'heure de la fermeture officielle aurait sonné. De Pâques à la Saint-Michel la clôture se fera à dix heures, et dès neuf heures de la Saint-Michel à Pâques. Si les clients ne rentrent pas « modestement et honnêtement » chez eux, si l'aubergiste leur verse encore à boire, les coupables seront passibles pour chaque contravention d'une amende de six schellings. Dans la Haute-Alsace, nous voyons qu'on défend à l'aubergiste de donner à boire à crédit à qui que ce soit, pour une somme dépassant cinq schellings.... Il est à peine besoin de dire que l'entrée du cabaret est interdite le dimanche,

pendant la durée de l'office ou du sermon... » Il ne semble pas, d'ailleurs, que toutes ces mesures, préventives et répressives, non plus que les exhortations des prédicateurs et les préceptes des moralistes, aient été d'une grande efficacité. Conseils et règlements se heurtaient à l'invincible résistance d'habitudes invétérées dont la réalité n'est que trop prouvée par « les doléances que renferment les procès-verbaux des *visitations* ecclésiastiques... Ceux-là même qui devaient donner l'exemple de la vertu deviennent souvent une pierre d'achoppement pour autrui. » (Reuss, *eod. loc.*, p. 92); à ce point que l'on voit un Ulric Obrecht, professeur à l'Université, puis préteur royal de la ville de Strasbourg, obligé de se justifier en invoquant les devoirs de sa charge : « Si je ne buvais pas avec ces gens-là, je ne saurais jamais rien.... Le vin est la question des Allemands et je la leur donne. » (*Lettre au Roi*, *1700*.)

De l'irascibilité à la valeur, au courage, de la dipsomanie à la gaîté, la transition est peut-être tant soit peu factice, encore qu'il soit facile à un humouriste de soutenir qu'elles s'engendrent l'une l'autre et s'associent dans bien des cas.

Toujours est-il que la bravoure doit être rangée parmi les qualités nobles des Alsaciens. Leur histoire nous les montre, à toutes les époques, plus remuants et plus actifs que leurs voisins de la rive droite du Rhin; elle se confond largement avec celle de l'illustration militaire de la France, dont les armées ont compté en grand nombre des Alsaciens qui s'y sont distingués. S'il est, sur ce point, un témoignage peu suspect, c'est à coup sûr celui du prince de Bismarck. Le 3 mars 1874, dans la séance du Reichstag, il prononçait, s'adressant aux députés d'Alsace, les paroles que voici : « En face de ces belliqueux (les Français), nous avons dû briser la pointe de Wissembourg, qui pénétrait profondément dans notre chair, et précisément dans cette pointe de l'Alsace habite une partie de la population ci-devant française qui ne le cède en rien aux Gaulois comme passion guerrière et comme haine véritablement germanique contre la race germanique. Elle a fourni aux Français, pour leurs guerres, — et c'est là un témoignage d'honneur, — les meilleurs soldats et, en tout cas, les meilleurs sous-officiers. Le concours des épées alsaciennes dans les guerres françaises contre l'Allemagne est de ceux que, comme adversaires, nous avons appris à estimer très haut, et Dieu veuille que comme amis nous apprenions à l'apprécier encore quand nous aurons leurs enfants et les nôtres confondus dans les mêmes rangs... » Il a été mérité jusqu'au bout, ce respect de l'ennemi, et les héroïques régiments, presque tout entiers alsaciens, qui, au soir du 6 août 1870, se jetèrent à la mort pour sauver les

débris de nos troupes vaincues, ont élevé à la gloire la plus haute le renom d'une race intrépide, aussi résolue devant le sacrifice sans espoir que devant le triomphe entrevu et certain.

J'ai parlé de la gaîté. Elle est un des traits marquants, profonds, du caractère alsacien. Vous vous rappelez ce passage, cité l'an dernier, du mémoire de La Grange : « La population dont le naturel est la joie, puisqu'on ne voyait autrefois dans la province que violons et danses, etc... » Quelques années après, en 1702, Le Pelletier de la Houssaye donne la même indication : « Les habitans d'Alsace sont assez portez à la joie... A l'égard des artisans, ils travaillent toute la semaine pour aller le dimanche au cabaret, à la promenade et à la danse... » Mais le témoin le plus considérable est ici le grand Gœthe. En 1770, il est étudiant à Strasbourg, il fait en Alsace ce séjour marqué par l'idylle exquise de Sesenheim, dont Frédérique Brion, la fille du pasteur, restera, grâce à lui, l'héroïne immortelle : il voit l'art joyeux de la danse se déployer chaque jour sous ses yeux, non seulement à la ville, mais par toute la province. « A Strasbourg, dit-il (*Mém.*, p. 337, trad. Porchat)..., les dimanches comme les jours ouvriers, on ne passait devant aucun lieu de plaisir sans y trouver une joyeuse troupe réunie pour danser, et surtout pour valser. On donnait aussi des bals particuliers dans les maisons de campagne, et déjà l'on parlait des brillantes redoutes de l'hiver. » Beaucoup de cette douceur de vivre subsistait encore il y a cinquante et quarante ans, ceux-là ne l'ont pas oublié qui ont alors habité l'aimable et hospitalière Alsace, ce pays auquel les fonctionnaires, les membres de la colonie française s'attachaient profondément, qu'ils n'abandonnaient qu'à regret et qu'un grand nombre même ne quittaient plus.

Une bonne humeur joviale, empreinte de rondeur et de cordialité, l'extrême facilité des relations de chaque jour, était le trait saillant de la vie sociale alsacienne. Dans l'étude remarquable qu'il vient de donner sous forme de roman, *Les Oberlé*, et où, à côté d'appréciations et de traits inexacts que nous relèverons, se rencontrent d'excellentes observations, M. René Bazin met dans la bouche d'un de ses personnages ces paroles parfaitement justes : « Autrefois, notre Alsace n'était qu'une famille. Tout le monde se connaissait, tout le monde cousinait et se voyait... Il n'y avait point, dans le monde, un pays où il y eût moins de morgue et plus de bonhomie... » Bonhomie naturelle, sans aucune recherche ni affectation, un peu fruste souvent, et qui, chez l'homme dépourvu de première éducation, chez le paysan ou l'artisan, pouvait aller jusqu'au manque complet de formes, dégénérer dans les cas extrêmes en grossièreté. Le paysan du Sundgau passait autrefois pour le plus grossier, quoiqu'il

y eût, en Basse-Alsace, tels districts où les mœurs avaient conservé au plus haut degré leur rudesse primitive. Ainsi le district du Kochersberg, distinct encore aujourd'hui par la spécialité de ses coutumes et de son dialecte, comme par le costume de ses habitants : « Dire de quelqu'un qu'il est un paysan du Kochersberg équivalait, si l'on en croit un contemporain, à dire qu'il était un être grossier, rustique et maladroit. » (Reuss, II, 74.)

II

Pour les mœurs elles-mêmes, ce qui les caractérisait et les caractérise surtout, c'est leur forme patriarcale, leur simplicité et leur conservatisme. De l'Hermine observait, sur le premier point, que les nobles alsaciens du XVIIe siècle, quelque vanité qu'ils tirassent de leurs arbres généalogiques sans fin, étaient « néanmoins faciles, obligeans, caressans, bons et familiers jusqu'à leurs domestiques mêmes; ils ne se font pas scrupule de les admettre à leurs tables; du moins celle des valets est dressée dans le même lieu que celle du maître, et une partie mange pendant que l'autre sert. C'est ce que j'ai vu chez le baron de Reynach et chez d'autres personnes de qualité de ce pays ». Et M. Reuss, qui connaît la société alsacienne de ce temps-là aussi bien que s'il en était un contemporain, nous rappelle qu' « un des traits caractéristiques de la vie de famille à cette époque et même encore au XVIIIe siècle, c'est la participation directe des servantes à l'existence commune. Si la maîtresse de maison passe une bonne partie de la journée à la cuisine, la servante, de son côté, une fois sa tâche finie, prend son rouet et vient s'asseoir dans le poêle ou parloir, écoutant les conversations, participant au culte domestique et vieillissant souvent sous le même toit qui l'a vue jeune. » (II, 41, note 4.)

La simplicité des mœurs procède de celle des goûts, de la modération dans les désirs. Le Mémoire du marquis de la Grange note que les Alsaciens « veulent du bien pour vivre commodément, mais qu'ils ne demandent pas de fortune considérable, ni pour eux, ni pour leurs familles, ce qui fait qu'ils ne sont ni riches ni pauvres et qu'ils s'entretiennent dans une médiocrité qui ne surpasse pas ce qui leur est nécessaire pour vivre en repos, chacun selon son état et sa condition ». Le Pelletier de la Houssaye fait la même remarque : « Ils n'ont aucune ambition... Ils ne demandent qu'à vivre avec douceur, sans embarras... » Un tel genre de vie, des goûts de cette nature font aimer et rechercher ses aises plus que la richesse, et préférer le confort au luxe. Mais il en peut résulter aussi une négli-

gence de certaines conditions matérielles extérieures, qui, poussée trop loin, laisse à l'abandon tout ce qui n'est pas strictement utile, et se traduit par un manque d'élégance et de soin, par l'oblitération du sens esthétique. Taine, dans un de ses passages à Strasbourg comme examinateur d'admission à Saint-Cyr, écrivait, en 1863, sur ses *Carnets de Voyage*, après avoir esquissé l'intérieur d'un avocat : « Ces braves gens vivront comme mon pauvre savant de Paris, comme Jean-Paul, dans une espèce d'écurie, et leur âme s'oubliera dans la science ou la musique. » Visitant la ville, il note : « J'ai parcouru quantité de petites rues. C'est toujours le même aspect; les demeures de bourgeois insoucieux des choses du dehors, aux sens rouillés et rudes. » Mais ne s'est-il pas laissé trop aller à son habitude de juger des ensembles sur l'observation minuscule et fouillée d'un petit nombre de détails choisis, subtilement analysés jusqu'à déduction exclusive, pour en arriver à dire de l'aspect général de Strasbourg : « Quelque chose de terne; manque complet d'élégance; c'est une ville de gens qui n'ont pas besoin de finesse et de luxe ». Quiconque connaît bien le vieux Strasbourg [1], avec ses rues et ruelles sinueuses dont le réseau serpente entre des massifs de hautes maisons aux pignons crénelés et pointus, aux vastes toitures percées de plusieurs rangs de lucarnes, maisons de la Renaissance et du XVe siècle, ayant chacune sa physionomie, combinant à la pierre le bois sculpté et peint, souscrira peut-être au reproche d'inélégance au sens attique du mot, mais n'acceptera pas avec Taine que la réunion de ces antiques logis si pittoresques constitue un ensemble ayant le moins du monde « quelque chose de terne ».

Les besoins d'une population, son genre de vie, son économie domestique, se peuvent jusqu'à un certain point apprécier en considérant ce qu'elle mange, combien elle mange et comment elle se vêt.

La gourmandise est une imputation souvent dirigée contre les Alsaciens. Race modeste et simple, encore qu'un peu trop portée sur sa bouche : « Populus tenuis ac simplex, præterea commessationibus paulo addictior », affirmait déjà au XVIe siècle Beatus Rhenanus, dans un de ses trois livres de *Choses germaniques*. Il faut s'entendre. Si par gourmands on veut dire gros mangeurs, d'accord, le reproche est fondé, à supposer que reproche il puisse y avoir : les Alsaciens ne sont pas pour rien gens du Nord. « Les gens du Nord songent à beaucoup manger, à s'emplir copieusement. Cela est

1. Voir les *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg* (1817-19), du prof. J.-Fréd. Hermann; l'ouvrage de Fréd. Piton, *Strasbourg illustré* (1855); le *Strasbourg historique et pittoresque*, d'Ad. Seyboth (1894).

visible d'après les têtes », remarquait Taine. C'est affaire de nécessité physiologique. Mais si l'on veut dire qu'ils recherchent avec une préoccupation de tous les instants les nourritures compliquées et délicates, les mets raffinés, l'erreur est complète et, pour le passé du moins, on soutiendrait malaisément que les Alsaciens fussent, ainsi que l'affirmait de l'Hermine, « fort amis de la bonne chère ». Ils la comprenaient dans tous les cas très modestement, « ne croyant pas avoir été régalés si les *Sauerkraute* manquaient » au festin, à ce que nous apprend le docteur Maugue, médecin parisien qui habita longtemps l'Alsace vers la fin du XVIIe siècle [1]. De l'Hermine lui-même est obligé de reconnaître que « leurs repas ordinaires ou de ménage sont mesquins et fort peu appétissans. Ils ne font guère cuire la viande de la marmite, et on ne sait ce que c'est d'y mettre des herbes potagères... Ils font frire des bouletes de pâte beurrée de la grosseur d'une savonnette, qui est un détestable mets. Un homme qui est bourré de trois de ces bales-là en a du moins pour deux jours à faire digestion. Les Allemands se piquent surtout de bien accomoder le poisson d'eau douce; mais, ne leur déplaise, leurs longues sausses sont des solécismes de bonnes chères, et le poivre noir et le saffran qu'ils y fourrent sans mesure est un vray barbarisme de bon goût... » Maugue, une vingtaine d'années après, exprimait presque dans les mêmes termes le mépris d'un palais français et délicat pour cette cuisine bourrante et plate, à la manière allemande. « Les Alsaciens — disait-il — ne sont pas friands de bonne chère; leurs viandes sont mal apprêtées, et leurs ragoûts sans délicatesse, leur rôti sec. Ils mangent peu de viande; ils font une soupe d'une ou de deux livres de bœuf, qui se promène quelque temps dans un baquet d'eau bouillante; les herbes n'y cuisent pas, etc. »

Cependant, il faut distinguer. Une époque d'appauvrissement certaine, succédant à des désastres sans nom, comme celle où écrivaient De l'Hermine et Maugue, n'est pas le temps normal. Il faut tenir compte, d'autre part, de l'évolution qui s'est produite dans les mœurs épulaires de l'Alsace, corrélativement au progrès du bien-être général. Sous le premier rapport, il semble, en effet, comme le remarque Grad, que s'abandonner à la joie de bien vivre ait toujours été dans le caractère des Alsaciens, et que toujours la manière de se nourrir ait tenu une place de quelque importance dans leurs us et coutumes : la facilité de donner satisfaction à cette tendance, c'est là uniquement ce qui a varié. Je cite Grad : « Les rapports des visi-

1. *Histoire naturelle de la province d'Alsace* (manuscrit).

teurs étrangers s'accordent avec les observations des moralistes du cru à constater le développement de la convivialité parmi toutes les classes de la population alsacienne. Dans le passé, plus encore que de nos jours, le penchant naturel au plaisir de la table paraît avoir été entretenu par l'abondance des moyens propres à le satisfaire. Toute circonstance un peu notable de la vie domestique, toute occasion civile, militaire ou religieuse produisant un contact entre les hommes était et se trouve encore mise à profit pour une vaillante mangerie... Un satirique du XVIe siècle, Jean Fischart, le Rabelais de Strasbourg, qui a accommodé un Gargantua aux idées germaniques ou alsaciennes d'alors, nous a laissé la nomenclature des fêtes familiales et publiques, occasions de bonne chère. Le tableau esquissé dans son livre est une vive image des mœurs du pays à son époque. Il ne signale pas moins de cinquante-trois occasions que l'esprit inventif de nos ancêtres s'est ingénié à convertir en bombance. » Nous avons parlé, en second lieu, d'évolution : elle est indéniable, tout ensemble économique et gastronomique, ayant perfectionné l'art de préparer les produits comestibles en même temps qu'elle en multipliait la variété et l'abondance. Alors qu'à la fin du XIIe siècle, d'après la Chronique des Dominicains de Guebwiller, les ouvriers employés à la construction de l'église Saint-Léger mangeaient pendant la semaine de l'ail et du pain à discrétion, et ne recevaient de viande que le dimanche; alors qu'au XVIIIe siècle encore, les montagnards du Ban-de-la-Roche se nourrissaient de pain de sarrasin et très exceptionnellement de pain de seigle, « à la campagne, les cultivateurs ont maintenant tout au moins du pain de méteil, les ouvriers des villes du pain blanc de froment. Ceux-ci et ceux-là ne font plus guère de repas sans viande de bœuf ou de porc. Un paysan alsacien, laboureur ou vigneron, fait régulièrement ses quatre repas en été, trois en hiver... A la table des bourgeois, les mêmes mets apparaissent par séries périodiques suivant le jour de la semaine, avec quelques variantes sans importance... Récemment encore, l'usage généralement établi dans les cuisines colmariennes faisait servir : le lundi, des pommes de terre; le mardi, de la choucroute; le mercredi, des carottes, des navets ou des choux-raves; le jeudi, des légumes secs, du riz ou de l'orge; le vendredi, des farinages; le samedi, des navets; le dimanche, de la choucroute, dont les restes revenaient réchauffés le mardi suivant[1]. » A Strasbourg, la rotation était à peu de chose près la même. Menus simples et bourgeois, mais nourriture saine, bien apprêtée, appétissante. Par ces der-

1. Ch. Grad, *A travers l'Alsace et la Lorraine*, XXXIII, p. 116-118; voir aussi *L'ancienne Alsace à table*, de Ch. Gérard.

nières qualités, la cuisine alsacienne qui, les grands jours ou sur les bonnes tables, sait toucher aux sommets de l'art, a devancé de plusieurs siècles la cuisine allemande. Les Allemands mangent mal, à ce point qu'il a fallu que Carl Vogt, il y a quelques années, leur fît faire connaissance avec Brillat-Savarin en le leur traduisant, en quoi le grand polémiste et homme de science estimait avoir rendu à ses anciens compatriotes un inappréciable service. Or en Alsace, dès le xve siècle, la femme du médecin Wecker, de Colmar, publiait un traité de l'art culinaire « pour apprendre à ses contemporains la manière de préparer les aliments en usage de la façon la plus convenable ». Une autre grammaire gastronomique, imprimée à Molsheim en 1671 sous le titre de *Kochbuch sowol für geistliche als für weltliche Haushaltungen*, est attribuée à Bernardin Buchinger, de son vivant abbé de Lucelle, chevalier d'église au Conseil souverain d'Alsace... En 1811, Mme Spörlein, épouse d'un pasteur protestant, a fait paraître l'*Oberrheinisches Kochbuch*, catéchisme particulier de la cuisine réformée, arrivé à sa huitième édition allemande, outre plusieurs éditions françaises. Le dernier manuel culinaire alsacien, ou plutôt le plus récent, est la *Feinere Kochkunst*, écrit par Louis Brauer et publié à Mulhouse en 1862. Il y en a eu d'autres depuis.

La manière de se vêtir nous offre un trait de mœurs très marqué, à savoir le tenace attachement des populations alsaciennes pour leurs modes locales. Sans doute, les costumes indigènes, ces costumes si pittoresques, bien connus de tous depuis que le crayon et le pinceau des Th. Schuler, des Lix, des Marchal, des Pabst, des Brion, des Schützenberger, des Spindler, etc., les ont popularisés, tendent comme partout à disparaître; ils s'altèrent par de fâcheux compromis avec l'uniforme habillement contemporain, préféré des jeunes générations auxquelles la vie moderne a ouvert, à leur détriment, trop souvent, des horizons moins bornés. Mais, pour en arriver là, il a fallu les chemins de fer et tous les changements qu'a vus s'accomplir la seconde moitié du xixe siècle. Pendant plus de deux cents ans, absolue fut chez le campagnard la fidélité à l'ancien vêtement; elle persista chez le citadin jusqu'à la Révolution. C'est en vain que le Magistrat de Strasbourg, par une ordonnance du 23 juin 1685, prescrivait que femmes et jeunes filles adoptassent le costume français au lieu des coiffures et vêtements dits à la mode de Souabe, de Ratisbonne et de Strasbourg; c'est en vain que l'intendant de la province rendait une ordonnance analogue applicable à l'Alsace entière : ces réglementations étaient restées lettre morte, et Gœthe nous apprend qu'en 1770-71, lorsqu'il étudiait à Strasbourg, « les jeunes filles de la classe moyenne portaient encore des tresses rou-

lées sur la tête, fixées avec une grande épingle, et une certaine jupe étroite, à laquelle il eût été ridicule d'ajouter une queue. Et, ce qu'il y avait d'agréable, c'est que cet habillement n'était pas l'apanage exclusif d'une certaine classe : quelques familles riches et distinguées ne permettaient pas à leurs filles de renoncer à ce costume... » (*Op. cit.*, p. 318.)

On doit voir là (abstraction faite du sentiment patriotique qui, avant la Révolution, pouvait rattacher à l'Allemagne une certaine partie de la noblesse et de la bourgeoisie alsacienne) un effet de cette toute-puissance de l'esprit traditionnel qui est une des marques hautement distinctives du groupe que nous étudions. « Les Alsaciens ne quittent pas volontiers leurs anciennes coutumes, écrivait De la Grange, qui en savait quelque chose...; ils sortent rarement de leur province. » Et Le Pelletier de la Houssaye : « Les femmes ont un ou deux habits à l'allemande dont on ne voit pas la fin, les modes ne changent pas et rien ne peut leur produire aucune augmentation de dépense. Les nouveautés troublent ces peuples et ils sont grands amateurs de leurs usages, bons ou mauvais. » Le paysan surtout se montrait plus conservateur que partout ailleurs, ce qui explique cette constatation faite par M. Reuss, que « la population de l'Alsace en 1700 ne paraît guère moins homogène que celle de 1601; que si certains changements se sont produits, si l'influence des modes françaises et de la langue est déjà sensible dans les classes supérieures, il n'en est pas de même pour la moyenne bourgeoisie des grandes et des petites villes, ni surtout pour les habitants des bourgs et des campagnes. Celles-ci se ressentent à peine de l'existence d'un ordre nouveau et n'ont que de rares points de contact avec les représentants de cet ordre de choses. » (*Op. cit.*, II, 1.)

III

Nous arrivons ainsi à la mentalité et à l'analyse des caractères proprement intellectuels, vers lesquels le traditionalisme dans les mœurs peut servir comme de naturelle transition. Il est difficile, en effet, que l'habitude coutumière, transmise de génération en génération, ne soit pas l'équivalent et l'expression dans la vie pratique d'une stabilité et spécialité correspondante dans la vie psychique, et qu'une population particulièrement stationnaire sous le premier rapport ne se montre pas aussi très peu changeante, très spéciale sous le second, fût-elle d'ailleurs la plus exposée à varier de par ses conditions historiques.

Pour nous en assurer, explorons rapidement le champ des

croyances, qui commandent les mœurs et sont elles-mêmes dominées par les facultés naturelles de l'esprit. Qu'y voyons-nous? Fortement installées au premier plan, les survivances, la superstition. Le Folklore alsacien abonde à cet égard en documents significatifs non encore complètement mis en œuvre, et que l'on trouvera soit consignés dans les publications d'Auguste Stœber, soit disséminés dans la *Revue d'Alsace*, et, depuis 1885, dans les *Jahrbücher des Vogesen-Club's*[1]. J'emprunte à M. Reuss les quelques renseignements suivants : « Il existait parmi nos populations rurales une foule de cérémonies et de traditions locales, restes mystérieux ou vagues réminiscences du vieux culte germanique, qui subsistent en partie jusqu'à nos jours... Le mardi-gras, on lançait dans les airs, au sommet d'une colline, des disques en bois, allumés aux flammes d'un grand bûcher, après les avoir fait tournoyer avec une vitesse toujours croissante, au bout d'une baguette de coudrier. A la Saint-Jean, on se rendait également en cortège, avec flûtes, fifres et tambours, sur la colline la plus proche, pour y allumer de grands feux, par-dessus lesquels les gars faisaient sauter les filles, et pour y tirer des pétards.

« Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans ces coutumes, ce sont les privilèges que la tradition locale accorde aux femmes en divers endroits, à certains moments de l'année... Dans certains villages du comté de Hanau-Lichtenberg, c'est le mercredi des Cendres que les femmes ont le privilège de pénétrer dans les maisons, d'en tirer les habitants et surtout ceux du sexe fort; ceux qui ne se rachètent pas avec quelque pièce de menue monnaie sont saisis aux bras et aux jambes et jetés en l'air... Le *Weibertag*, la « fête des femmes » des villages de Wihr, Walbach et Zimmerbach, à l'entrée du val de Munster, ressemble à s'y méprendre à une bacchanale et les origines en remontent certainement au paganisme. A l'un des jours du mois de février, les femmes de ces trois localités, masquées pour la plupart... et transformées pour un jour en ménades, achetaient un grand bouc qu'elles ornaient de sonnettes. On s'établissait ensuite sur un communal, au croisement des routes; on cuisait des beignets avec le beurre fourni par la cense seigneuriale, on vidait les deux tonnelets de vin dus par la cave seigneuriale et d'autres encore, on arrêtait tous les passants pour les forcer à danser autour du bouc, en poussant de grands cris. Défense aux maris de se mon-

1. Voir Aug. Stœber, *Alsatia* et *Sagen des Elsasses nach den Volksüberlieferungen und Chroniken* (1853); Gaidoz et Sébillot, *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de l'Alsace* (1883); Table des matières de la *Revue d'Alsace*, par le Dr H. Weisgerber, p. 105-107; et *Revue des traditions populaires*, 1901, p. 617; 1902, p. 43, 65, 164.

trer avant la tombée de la nuit; ils accouraient au crépuscule pour avoir leur part du festin, et finalement leurs épouses, plus ou moins ivres, rentraient, en titubant dans les rues, cassant les vitres et scandalisant tout le monde... » (*Op. cit.*, II, 89-91.)

Une coutume analogue existe encore dans certaines communes du Sundgau, à Eschentzwiller et à Zimmersheim notamment, où les femmes et les filles célèbrent leur *hirztag* (jour de bombance) le lundi de carnaval, prétendant avoir seules le droit, en vertu d'un ancien usage, de se montrer ce jour-là dans les auberges. « Elles y vont par bandes et font tête à la circonstance, comme si elles étaient habituées du local. Malheur aux clients en pantalons qui s'aventurent à vouloir leur part de la fête! Un homme ose-t-il se présenter sur le seuil de la porte pour demander un verre à boire, aussitôt les clientes du jour se jettent sur lui. Elles lui enlèvent de force son couvre-chef... Accablé par le nombre des assaillants en jupons. le buveur malencontreux ne dégage sa coiffure qu'à la condition de se retirer et de solder quelques bouteilles, que les dames de l'endroit boiront sans lui... » (Ch. Grad, *A travers l'Alsace*, L, p. 166.)

A passer en revue toutes les survivances et superstitions populaires de l'Alsace, on en dégagerait aisément le vieux fonds partout subsistant, indéracinable, des croyances animistes et naturistes, la foi ultra-séculaire aux puissances fétichiques, aux œuvres de sortilège, avec les formes diverses qu'elle peut revêtir en s'associant et se combinant à des dévotions d'origine infiniment moins ancienne. Quand le paysan du Kochersberg, comme remède contre les convulsions des enfants, offre une poule noire sur l'autel de la chapelle de saint Vit à Hurtigheim; quand il dépose un fouet dans le berceau des garçons, dans celui des filles un bâton entouré de filasse, pour les défendre contre les maléfices des sorcières et des lutins; quand il donne au jeune porc que l'on veut engraisser vite sa première nourriture dans la soupière de la famille, etc. (Aug. Stœber, *Der Kochersberg*, 1857), il pense et agit comme pensent et agissent en semblable occurrence la plupart des Européens — on les compterait par millions — qu'une culture avancée n'a pas affranchis du lourd héritage des ancêtres. Les superstitions et traditions dont on vient de citer des exemples n'ont donc en elles-mêmes rien de très particulier à l'Alsace. Telles d'entre elles portent nettement la marque germanique, et se retrouvent en Allemagne sous des formes presque semblables.

L'Alsace n'est pas seule non plus à avoir vu le christianisme s'accommoder le mieux du monde de pratiques et de rites bien antérieurs à lui, et que, faute d'avoir pu les détruire, il sut faire

tourner à son plus grand profit. Pour la guérison de l'épilepsie, saint Vit, dans sa grotte près de Saverne, était tout-puissant. Saint Amand, près de Soultz, exauçait, pieux calembour, les prières des femmes stériles qui venaient lui offrir des coqs noirs. Les maux d'yeux étaient justiciables de l'huile jamais tarie que fournissait une lampe perpétuelle brûlant dans la chapelle de Holtzheim, près Dachstein; ils étaient guéris surtout par l'eau de la fontaine de Sainte-Odile, la patronne célèbre de l'Alsace, dont le pèlerinage, sur la montagne où s'élève le couvent de Hohenbourg, est toujours un des plus fréquentés par les populations catholiques de la contrée.

Ce qui est frappant, cependant, et peut-être plus spécial, c'est l'ampleur avec laquelle se produisent ici, pendant des siècles, ces manifestations réversives. Lorsqu'on parcourt la longue liste des noms de lieux-dits rappelant les fées ou les sorcières (Hexenacker, Hexenbaum, Hexengrub, Hexenloch, Hexenmatt, etc.), on a la preuve que le peuple, principalement dans les campagnes, voyait partout autour de lui le mystérieux et le surnaturel. Et ce qui est particulier aussi, c'est la ténacité avec laquelle, en Alsace, ces croyances traversent inaltérées plusieurs révolutions religieuses. Au XVIIe siècle, « les bonnes femmes de Strasbourg, tout hérétiques qu'elles sont, portent en secret des bouillies et des breuvages aux religieuses du couvent de Sainte-Madeleine, afin qu'elles les consacrent par leurs prières et qu'ainsi bénies elles rétablissent leurs proches. Les paysannes luthériennes de la Basse-Alsace font, de même, des pèlerinages clandestins à Sainte-Agathe (près de Weitbrucht), à Saint-Jean (près de Saverne), à Sainte-Odile, à Marienthal, à la source d'Avenheim (au Kochersberg), et y prononcent des formules mystérieuses pour rétablir leur propre santé ou celle de leurs enfants et de leurs parents... C'est aux religieux des couvents de la Haute-Alsace que s'adressent aussi les hérétiques du pays pour recouvrer les objets perdus ou volés. » (Reuss, II, 98.) Une histoire bien curieuse dans ce genre est celle de la tête sculptée en bois de saint Jean-Baptiste, ancien patron de Fouday avant la Réforme, tête conservée dans le temple luthérien du lieu. « Chaque femme qui entrait à l'église allait l'embrasser sur l'autel ou lui envoyait, de la main, un salut amical. Le pasteur qui desservait la paroisse vers la fin de la guerre de Trente Ans, irrité de cette coutume superstitieuse et plus intransigeant que ses prédécesseurs, fit enlever secrètement la tête; mal lui en prit, car le dimanche suivant, femmes et filles de Fouday, s'apercevant de cette disparition, lui réclamèrent à grands cris le chef de saint Jean-Baptiste et, sur son refus, le

chassèrent du village et tentèrent même, si l'on en croit la tradition, de le noyer dans la Bruche. » (*Ibid.*, II, 476.)

De même qu'entre la tradition et la superstition, entre celle-ci et la religion le lien est intime, et l'on passe naturellement de l'une à l'autre, sans forcer en rien les analogies. Que l'esprit religieux occupe une grande place dans la mentalité alsacienne, que ses manifestations aient été puissantes, violentes même à bien des époques, nul ne s'en étonnera après ce que nous venons de constater. Cette activité dans le domaine religieux se traduit dès le moyen âge par l'essor des hérésies, par le pullulement des sectes, dont la vallée du Rhin devient comme le champ d'expérience. Le XVIe siècle y vit la révolte, plus sociale encore que religieuse, des paysans anabaptistes, et le mouvement profond de la Réforme.

Préparée par les mystiques tels que Tauler (1300-60), les prédicateurs locaux (Geiler de Kaysersberg), les satiriques (Sébastien Brant, Jean Fischart), la Réforme, introduite à Strasbourg en 1529 par Mathias Zell, prêchée par Wolfg. Kœpfel, Gaspard Hedio, Martin Butzer, s'implanta en Alsace sous l'égide d'une puissance politique adhérente, la République de Strasbourg, dont la prééminence avait survécu, au XVe siècle, à la ruine du pouvoir des confédérations municipales, et dont les possessions morcelées comprenaient des domaines distants de son territoire suburbain. La lutte religieuse est à dater de ce moment au fond de toute l'histoire alsacienne, et M. Reuss a pu écrire avec raison que « l'antagonisme entre les deux cultes a été violent dès l'origine et n'a cessé d'être un écueil ou du moins un embarras pour tous les gouvernements divers qui se sont succédé en Alsace depuis la Réforme jusqu'à ce jour ».

Si l'Église catholique et les gouvernements armés pour sa défense combattent âprement l'établissement du protestantisme, celui-ci n'use pas pour triompher de moyens moins énergiques. Dans les deux camps s'installe et règne l'intolérance la plus effrénée, qui devient en quelque sorte la règle du jeu quand le parti de la Contre-Réformation, dirigé par les Jésuites, se sent assez fort pour tenter de reprendre sur les protestants le terrain perdu.

En un milieu soumis à des excitations de cette nature, passer des paroles aux actes est chose presque fatale. Au cours des controverses d'une incroyable acrimonie qui précédèrent le début de la guerre de Trente Ans, et auxquelles l'Alsace, par la plume de ses théologiens, de ses jurisconsultes et de ses lettrés, fut ardemment mêlée, « Osée Schad se plaint avec amertume des vilenies qu'avaient à endurer les ministres protestants, de la part de la racaille molsheimoise, quand ils avaient affaire dans cette ville. Mais, d'autre part,

le recteur de l'Académie de Molsheim, le P. Théodore Reess, se plaignait à l'ammeistre Ulric Murschel — et sans doute avec autant de raison — de ce que, par suite des déclamations continuelles des « prédicants », la population strasbourgeoise fût à ce point surexcitée, que les Révérends Pères étaient moins en sûreté dans les rues de cette ville que les Turcs et les Juifs... » Les gouvernants, de leur côté, ne comprennent pas mieux et ne pratiquent pas plus que les particuliers fanatisés, la neutralité religieuse; on les voit engagés à fond dans les luttes confessionnelles. Si à Strasbourg, pendant la période protestante, « on n'avait pas absolument interdit le culte catholique dans certaines églises conventuelles,... le Magistrat ne voulut jamais aller plus loin et accorder, d'une manière officielle, l'exercice public du culte aux représentants de l'Église ni tolérer comme un droit le fonctionnement du clergé pour les actes casuels ». Les habitants catholiques ne pouvaient « se marier qu'en montant en barque avec le prêtre chargé de la cérémonie, et en descendant l'Ill jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en dehors des limites de la juridiction strasbourgeoise; on donnait la bénédiction nuptiale en plein air... Il en était de même pour le baptême des nouveaux-nés qu'il fallait déplacer, au péril de leur vie, en hiver, pour les présenter soit au curé de Souffelweyersheim, soit à celui de Hœnheim, les plus proches sur les terres de l'Évêché ». Les catholiques n'étaient point admis au droit de bourgeoisie, et « nous apprenons par une remarque incidente d'un rapport du docteur Jean Schmidt, que le Magistrat ne recevait même pas de catholiques sous sa protection, sans les avoir préalablement adressés à l'un de ses théologiens ». La *Landpolicey-Ordnung* de 1660 punissait les sujets de la République qui envoyaient leurs enfants servir en contrées catholiques, etc. (Reuss, *op. cit.*, II, 514-522, *pass.*)

Du côté catholique, l'esprit sectaire, les violations de la liberté de conscience, sont poussés beaucoup plus loin encore. « La haine contre les hérétiques était telle que dans Haguenau, Schlestadt, Obernai, les seules d'entre les villes impériales de la Décapole restées catholiques où il y eût encore des groupes protestants, pendant les vingt ou trente premières années du XVIIe siècle, la situation de ces derniers fut lamentable... A Schlestadt, le Magistrat promulguait, le 10 décembre 1624, une ordonnance défendant non seulement à tous les bourgeois de faire aucun exercice secret du culte hérétique sur le territoire de la ville, mais encore de visiter aucun prêche au dehors, d'avoir aucun instituteur privé pour leurs enfants, d'envoyer leurs enfants à l'école dans une localité héréique, de recevoir chez eux aucun ministre luthérien du voisinage

qui viendrait en ville pour achats au marché ou pour autres affaires; il leur était enjoint en outre d'assister aux processions, de jeûner conformément aux prescriptions de l'Église, etc. Le Magistrat tenait rigoureusement la main à l'exécution de cette ordonnance et les Révérends Pères l'assistaient de leur mieux.... A Haguenau, longtemps avant le commencement de la guerre de Trente Ans, le Magistrat, poussé par les jésuites, employa tous les moyens de compression légale pour se défaire des luthériens qui y avaient été très influents au XVIe siècle et qui étaient encore assez nombreux, surtout dans les rangs de la haute bourgeoisie... La lutte, trop inégale pour durer longtemps, se termina par l'expulsion systématique des derniers hérétiques (1628). » (*Ibid.*, 524-529.)

La question est de savoir dans quelle mesure ces discordes si profondes correspondaient bien aux sentiments de la masse populaire, à l'état véritable de l'opinion, et si elles trouvaient dans l'ardeur, excessive sans doute, mais sincère, de croyances aveugles, leur point de départ et leur aliment.

(*A suivre.*)

UNE NOUVELLE GROTTE PRÉHISTORIQUE

A PAROIS GRAVÉES

Par le Dr CAPITAN, l'Abbé BREUIL et M. AMPOULANGE

A la séance du 9 septembre 1904, nous avons communiqué à l'Académie des Inscriptions le résultat de nos premières investigations dans une nouvelle grotte à parois gravées, la grotte de la Grèze; c'est la onzième des grottes à parois gravées actuellement connues[1]; cinq des précédentes se trouvent aux environs des Eyzies dans la vallée de la Beune, non loin de celle-ci; elles ont été signalées par M. Rivière et par nous-mêmes.

Cette grotte, propriété de M. Veyret, se trouve sur la terre de la Grèze, commune de Marquay (Dordogne), à quelques centaines de mètres avant d'arriver à ce hameau, à peu près à 6 kilomètres des Eyzies, sur la route de Saint-Geniès, et à 50 mètres environ de ce chemin; elle s'ouvre au midi, tout en haut d'un coteau dénudé, sur la rive droite de la Beune, en vue d'un des sites les plus pittoresques de cette curieuse vallée, resserrée dans cet endroit en une étroite gorge de chaque côté de laquelle on peut voir le castel de Lausselle, sur la rive droite, et, sur la rive gauche, les imposantes ruines du grand château féodal de Commarque.

L'entrée est basse (1 m. 50). Elle débute par une antichambre large de 3 m. 50, en grande partie occupée par de grands rochers effondrés sur le seuil et qu'il faut contourner pour pénétrer par une petite arche, haute de moins d'un mètre, dans une salle ronde de très modestes dimensions : 5 mètres sur 6 mètres et 2 mètres maximum de hauteur. Elle se termine au fond et à droite (en entrant) par un corridor étroit où l'on ne peut que bien péniblement faire quelques mètres en rampant, par suite de l'argile sableuse qui le comble en grande partie. Il y a peu de temps encore, la salle en était presque entièrement remplie; mais l'un de nous (Ampoulange), qui avait découvert l'existence de cette cavité en cherchant l'origine de silex épars aux environs, après avoir abattu les broussailles qui en dissimulaient l'accès, commença à enlever la terre qui remplissait la cavité et

1. Ces grottes sont, par date de découverte : *Altamira* (Espagne), la seule située hors de France, de Sautuola (1875), Cartailhac et Breuil (1903); *Chabot* (Ardèche), Chiron (1878), Capitan (1901); *La Mouthe* (Dordogne), Rivière (1895); *Pair-non-Pair* (Gironde), Daleau (1896); *Marsoulas* (Haute-Garonne), Regnault (1897), Cartailhac et Breuil (1903); *Les Combarelles*, *Font-de-Gaume* (1902), *Bernifal*, *Teyjat*, *La Calévie* (1903; Dordogne), Capitan, Breuil et Peyrony); enfin la *Grèze* (Dordogne), Capitan, Breuil et Ampoulange (1904).

y recueillit une belle série de silex et d'os dont nous parlerons plus loin. Cette opération mit à nu une partie du bas des murailles; son jeune fils distingua de suite quelques dessins d'animaux.

Nous pûmes, non sans d'assez grandes difficultés, exécuter le décalque très exact des figures d'animaux; ce sont, à gauche en entrant, et au fond, à l'intérieur d'une sorte de conque, une bonne figure de bison, mesurant

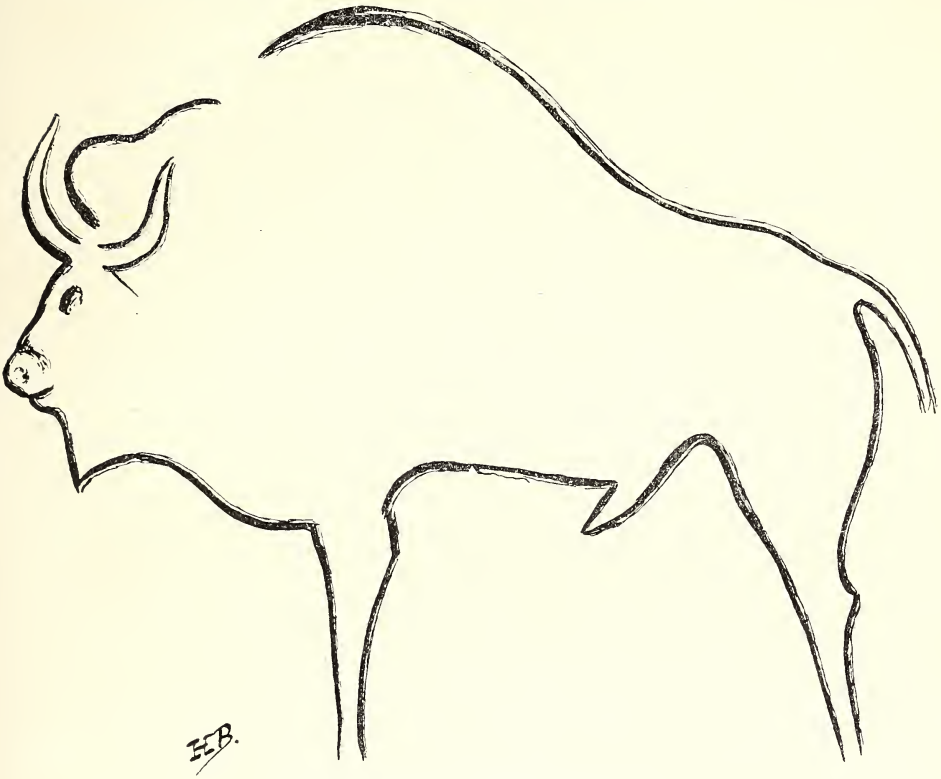

Fig. 80. — Gravure de bison, 1/4 grand. nat.

0 m. 60 de long sur 0 m. 40 de hauteur (fig. 80); à sa droite, les deux jambes de derrière et le bout de la queue d'un grand animal (fig. 81); sur la paroi droite, on distingue près du fond une ligne d'échine associée à d'autres lignes incertaines, et, plus à droite encore, vers l'entrée, les pattes antérieures et postérieures et le ventre d'un animal aux formes légères (cervidé ou équidé; fig. 82).

Ce petit nombre de dessins sauvés de la destruction présente des caractères dignes d'être relevés ici : sur trois figures, deux sont profondément tracées en profil absolu, c'est-à-dire de manière que deux pieds sur quatre sont seulement indiqués; ce procédé est employé dans la très ancienne grotte de Pair-non-Pair étudiée par M. Daleau, où, comme à la Grèze, les figures sont profondément entaillées. Les dessins des Combarelles, très

souvent aussi d'un tracé fortement creusé, sont plus habiles, et déjà les quatre membres sont soigneusement dessinés et bien placés, et les cornes des bisons figurées en perspective.

Le dessin du bison de la Grèze présente encore une autre particularité : les deux cornes sont figurées en totalité, comme si l'animal était de face,

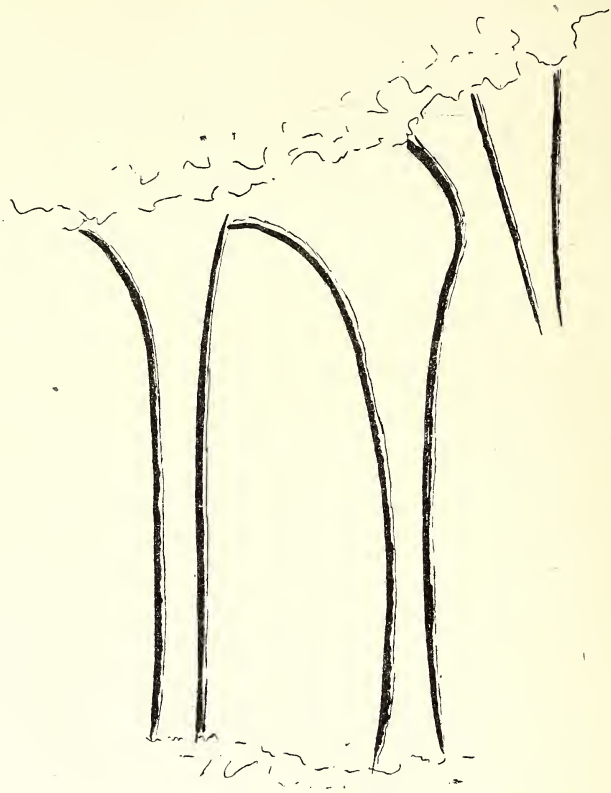

Fig. 81. — Train postérieur d'un grand animal. 1/5e grand. nat.

bien qu'il soit entièrement de profil. Cette naïveté, jointe à la façon de figurer les membres et à la raideur de ce dessin assez rudimentaire, sans détails dans le rendu des formes, indique chez l'artiste auteur de ces silhouettes une conception bien élémentaire de la perspective qui ne se retrouve que dans certains dessins des autres grottes, pouvant par suite être considérés comme plus anciens que ceux beaucoup plus corrects, nombreux dans ces grottes, et les caractérisant. C'est aussi ce même rendu simplifié, plus raide et plus incorrect qu'on retrouve dans les figures de la grotte de Pair-non-Pair et surtout de la grotte Chabot.

Les couches qui recouvraient ces gravures nous ont fourni une industrie indiquant une période reculée de l'âge du renne, correspondant assez sensiblement à celle de la station classique de Laugerie-Haute. D'ailleurs la fouille est loin d'être terminée.

L'étude des produits de cette fouille permet de faire les constatations suivantes :

La faune présente une prédominance considérable du renne, contre quelques dents seulement de cheval, de bœuf, de grand cerf, et de quelques ovidés de petite taille, ainsi qu'une canine de grand loup ou de hyène. Les hôtes les plus récents de la caverne ont contribué à augmenter cette liste par leurs propres débris ou ceux de leurs proies (renard, blaireau, chat, très jeune sus, lièvre, lapin et peut-être mouton).

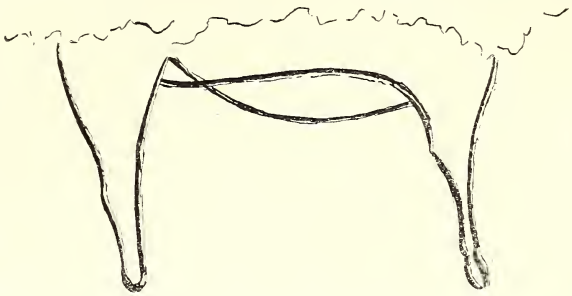

Fig. 82. — Partie infér. d'un animal : cervidé ou équidé. 1/4 gr. nat.

La couche tout à fait superficielle a donné quelques vestiges de sépulture néolithique : tessons de grossière poterie, fusaiole en calcaire de forme quadrilatère percée artificiellement d'un trou biconique et divers ossements humains (vertèbres, os des extrémités, débris d'occipital et d'un os long).

Le mobilier des assises quaternaires supérieures a été partiellement extrait, et recueilli en entier.

Les os travaillés sont peu abondants : 5 ou 6 débris de poinçons ou de zagaies en corne de renne; une dent de renard perforée ; une phalange de ruminant transformée en excellent sifflet par un trou latéral.

Les silex sont nombreux; les grandes et belles lames abondent; les grattoirs sur base de lame, les burins et leurs composés sont en grande quantité, et des formes classiques magdaléniennes, ainsi que quelques menues lamelles à un tranchant rabattu (lames de canif), un petit grattoir rond et un de ces silex en forme de briquet signalés par l'un de nous dans certains gisements du magdalénien supérieur[1]. Il s'est encore rencontré un excellent échantillon de ces curieux petits outils complexes (doubles grattoirs concaves et doubles burins)[2]. Enfin la fouille a fourni également quelques pièces solutréennes : deux pointes à cran très nettes, une autre à double cran symétrique formant ainsi un vrai pédoncule et quatre moitiés de pointes en feuilles de laurier, parmi lesquelles une d'un beau travail. A côté de cet ensemble, quelques pièces plus archaïques : grattoirs nucléiformes, gros grattoirs ronds dont un vrai racloir et deux pointes d'aspect presque moustérien.

1. Cf. Breuil et Dubalen. Fouilles d'un abri à Sordes. *Revue de l'École d'anthropologie*, p. 251, 1901.

2. On sait qu'ils ont été signalés en grande abondance dans la grotte de Noailles près de Brives, si bien étudiée par nos amis Bardon et Bouyssonnie dans le précédent numéro de cette *Revue*. Cette grotte a d'ailleurs donné également quelques pointes à cran.

Cet outillage est extrêmement analogue à celui de l'abri du Moulin de Lausselle, situé à quelques centaines de mètres plus en amont, sur cette même rive droite de la Beune, et que l'un de nous a signalé avec Peyrony [1]. On peut donc admettre qu'ils sont synchrones et, comme nous le disions plus haut, sensiblement de même âge que les dépôts de la station classique de Laugerie-Haute, c'est-à-dire d'une période reculée de l'âge du renne : solutréo-magdalénien, suivant la terminologie de G. de Mortillet.

Cette découverte confirme aussi nos observations sur la répartition dans les grottes de gravures murales et sur leur abondance à l'époque où on les a tracées. — La Grèze était probablement entièrement décorée : l'air humide a corrodé toutes les surfaces que n'a pas recouvertes le remplissage argilo-sableux : une seule figure entière et le reste des trois autres nous sont parvenues, tracées ici de telle sorte qu'on peut les apercevoir sans autre lumière que celle du soleil : les dessins sur les murailles des abris et des grottes n'ont donc pas été réduits aux obscurs dédales de longs et étroits corridors, peut-être ont-ils pullulé au grand jour. Seulement de rares concours de circonstances étaient nécessaires pour permettre leur conservation. Ainsi la gelée et les végétaux détruisent toutes les surfaces moins abritées, plus loin la condensation de la vapeur d'eau attaque les parois et les corrode : les gravures sont ainsi détruites, à moins que la condensation ne se produise pas, comme au fond des grottes très profondes, ou que la roche soit extrêmement résistante. Même dans ces cas, elle est parfois attaquée.

A Pair-non-Pair, comme à la Grèze, c'est l'enfouissement sous l'accumulation des débris archéologiques qui a sauvegardé, sous son manteau protecteur, une roche assez peu résistante.

A Altamira, à Marsoulas, à Teyjat, un éboulement a fermé l'entrée complètement, jusqu'à une date très voisine de nous, suspendant durant des milliers d'années toute action atmosphérique : celle-ci a d'ailleurs puissamment repris ses droits depuis que les obstacles qui l'arrêtaient dans son œuvre ont disparu. Ainsi à Pair-non-Pair on a été forcé tout récemment de refermer les larges baies qui, par suite d'un éboulement ancien, avaient exposé aux actions atmosphériques les gravures jusque-là recouvertes par les couches archéologiques.

La condensation a impitoyablement rongé et comme carié les parois de tous les corridors qui pénètrent si souvent les masses calcaires, elle agit jusqu'à une grande profondeur : jusqu'à 60 mètres de l'entrée, à Font de Gaume. Aussi aucune gravure murale n'a pu subsister, en dehors des cas suivants : une très grande profondeur des corridors (La Mouthe, Font de Gaume, Bernifal, Altamira en partie, Les Combarelles), un remplissage protecteur (Pair-non Pair, La Grèze), une obstruction prolongée de l'entrée (Altamira, Marsoulas, Teyjat).

On voit donc que les grottes à parois gravées ou peintes doivent être rares puisque leur conservation jusqu'à nos jours exige des conditions aussi particulières. L'espoir qu'au début on avait pu avoir de la découverte de nombreuses grottes de ce genre ne semble donc pas devoir se réaliser. En

1. Capitan et Peyrony. La station de l'abri du Moulin de Lausselle, *Bulletins de la Soc. d'anthropologie*, octobre 1903.

effet, malgré nos actives recherches, nous n'avons pu, depuis nos premières découvertes de grottes abondamment décorées, signaler que des spécimens très peu abondants de ces curieuses manifestations artistiques. On doit donc les considérer comme devant être rares.

Si aujourd'hui nous avons cru pouvoir insister un peu sur la grotte de la Grèze, c'est qu'elle nous présente quelques particularités assez spéciales. Tout d'abord le dépôt archéologique, absolument intact, recouvrant les figures, permet de les dater avec la plus grande rigueur, et ceci couperait court à toutes les objections (que d'ailleurs personne ne soulève plus, sauf quelques incompétents) au sujet de l'authenticité des gravures et peintures sur les parois des grottes.

En second lieu, l'analyse des figures de la grotte de la Grèze montre leur rudesse, le manque de souplesse et d'exactitude dans le rendu, l'emploi des lignes droites ou courbes sans détails. Tout cela cadre bien avec leur âge plus ancien que celui des figures des autres grottes, démontré par le gisement archéologique, et c'est la même observation qu'à la grotte Chabot ou à Pair-non-Pair où l'on peut constater les mêmes caractères artistiques des gravures et presque les mêmes caractères de l'industrie.

D'autre part, la particularité de certains détails de gravures (cornes représentées de face sur une figure de profil) rappelle ce qu'on observe, sur des statues ou des bas-reliefs égytiens ou grecs archaïques, ou même certaines pièces de monnaies grecques fort anciennes, enfin sur des silex taillés égyptiens figurant des profils d'animaux dont il a paru ici-même de curieux spécimens. (Cf. Schweinfurth, *Rev. de l'École d'anthr.*, 1903, p. 395.)

Enfin l'existence à la Grèze de gravures dans un très petit abri ouvert directement à l'extérieur constitue un fait rare et qu'on n'observe guère qu'à la grotte Chabot (et encore là il n'est pas impossible qu'un éboulement déjà ancien ait ouvert largement une salle jusque-là fermée, tout comme à Pair-non-Pair).

Cette particularité de petit abri ouvert à l'extérieur et éclairé par la lumière du jour se retrouve chez les populations sauvages qui, jusqu'à nos jours, ont décoré les parois des grottes. En Australie, comme dans la République Argentine et l'Amérique du Nord ou au Cap chez les Bushmen, on peut observer cette particularité. Certaines tribus australiennes ont encore conservé cet usage et, pour des cérémonies de certains totems, gravent et peignent les parois de rochers ou de petites grottes semblables de figures correspondant à celles du totem qu'ils célèbrent. Ils peignent également ces mêmes figures sur diverses parties de leur corps. (Cf. Spencer et Gillen, *The aborigen of central Australia.* Hamy, Acad. des inscriptions, 1903, p. 131.)

Ces données ethnographiques doivent être rappelées si l'on veut chercher à interpréter les figurations préhistoriques faites exactement dans les mêmes conditions sur les parois de la grotte de la Grèze.

En somme, cette nouvelle grotte présente, on le voit, quelques particularités intéressantes. Elle complète la curieuse série des onze grottes à parois décorées actuellement connues et dont nous continuons l'étude détaillée si pleine d'un vif intérêt.

TROIS NOUVEAUX POLISSOIRS

Par le Dr François HOUSSAY

I. — Polissoirs de Chissay (Loir-et-Cher).

Près du polissoir déjà connu de Chissay [1] (Loir-et-Cher), s'en trouve un autre d'une roche moins lisse et moins compacte, et qui offre également une réelle valeur archéologique.

N'émergeant de 30 centimètres au-dessus du sol que par son extrémité sud, et faisant partie d'un groupe de poudingues, comme lui à demi enterrés, il a d'autant moins éveillé l'attention qu'il se trouve dans le voisinage de l'autre qui satisfait à lui seul la curiosité du chercheur.

Il n'a jamais été signalé et il est utile de le faire, car, comme la plupart de ces blocs qui entravent la culture, il est appelé à disparaître par morcellement ou par enfouissement.

Ce dernier procédé, utilisé quand la pierre n'excède pas un certain volume, est généralement employé comme plus économique et moins dangereux que la mine. Il est heureusement plus conservateur et doit être indiqué, car sa connaissance permettra peut-être de retrouver, dans les stations insuffisament fouillées, des monuments mégalithiques qu'on aurait cru brisés et disparus.

Faisant une coupe du terrain, on trouve de haut en bas :

1° L'humus, dans lequel affleurent de nombreux fragments de silex de la craie.

2° Des sables quaternaires qui, selon les lieux, peuvent exister ou non.

3° Le tertiaire dont font partie ces roches, qui ne sont qu'un agglomérat de sables silicifères, et enfin des argiles et des marnes plutôt secondaires et immédiatement sus-jacentes à la craie tuffeau.

Ces poudingues, débris plus denses du tertiaire, ayant résisté aux grandes poussées du diluvium qui a successivement désagrégé les couches plus friables, reposent naturellement sur les marnes argileuses et émergent au-dessus des dernières asises.

Pour les faire disparaître, on creuse à leur base une cavité d'une capacité plus considérable que celle de la pierre, et on fait arriver à la périphérie les eaux de pluie qui, par leur infiltration, provoqueront ce phénomène géologique analogue à celui du glissement des montagnes dans la vallée. En vertu des lois de la mécanique, la masse, sapée inférieurement, glissera sur un terrain détrempé suivant une trajectoire voulue par la résultante de ses forces et on la recouvrira d'une couche de terre suffisante pour obtenir l'aplanissement du sol.

1. Polissoir de la Vallière, propriété de Saint-Venant.

La forme du polissoir est celle d'une ellipse à bords irréguliers; son grand axe, dirigé du sud au nord, mesure 4 mètres et le petit axe 3 m. 20 dans sa plus grande largeur (fig. 83).

On peut considérer sa face supérieure comme celle d'une table sensiblement plane, sauf l'extrémité sud qui forme une convexité de 40 centimètres de rayon au-dessus de l'horizontale donnée par le plan du champ. Le bord

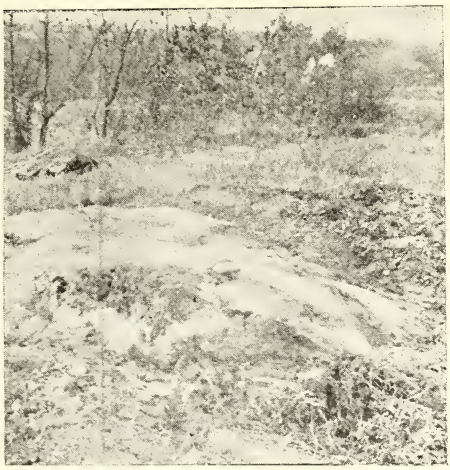

Fig. 83. — Polissoir de Chissay (Loir-et-Cher). Vue d'ensemble.

ouest, à paroi verticale, présente une torsion à la jonction du tiers inférieur sud, des deux tiers nord, et vient insensiblement se confondre avec la table dont les parois se surélèvent au nord, et à l'est pour s'abaisser en pente douce au sud-est où elle se perd dans la terre; et il est possible qu'en découvrant une plus grande surface, on trouve d'autres traces d'industrie humaine.

D'une façon générale on est en face d'une large table autour de laquelle plusieurs ouvriers pouvaient aisément travailler. Tout porte à supposer qu'après une longue série de siècles et d'après la topographie des lieux, cette pierre, étant sur une pente prononcée, a dû être successivement recouverte par les terres pluviales et l'ouvrier devait travailler, sinon debout, tout au moins à genoux, ce qui maintenant paraît plutôt difficile.

Ainsi mis en position, ce polissoir, dont on ne peut décrire qu'une partie de la face supérieure, présente, au point de vue de l'utilisation industrielle, les trois modalités qu'on rencontre habituellement : des rainures, des cuvettes et des surfaces planes.

Du nord au sud, nous trouvons auprès du bord deux surfaces planes, polies, presque contiguës, l'une environ de 40 centimètres sur 50 centimètres, l'autre de 10 centimètres sur 15 centimètres. Près du bord est, une cuvette de 25 centimètres sur 8 centimètres située à côté d'une surface polie de 20 centimètres sur 25 centimètres.

A la partie médiane, et près des deux bords est et ouest, deux larges surfaces polies de 40 centimètres sur 50 centimètres, et, entre les deux, un groupement comprenant une cuvette et 4 rainures parallèles au grand axe. La cuvette mesure 27 centimètres sur 10 centimètres et les rainures 38 centimètres sur 5 centimètres, 36 centimètres et 38 centimètres sur

Fig. 84. — Polissoir de Chissay (Loir-et-Cher). Portion médiane.

10 centimètres, et 20 centimètres sur 6 centimètres; deux d'entre elles convergent à leur partie nord et leur plus grande largeur au milieu de la crête médiane est de 10 centimètres (fig. 84).

La partie sud, élevée du côté ouest de 40 centimètres, présente au dessous d'une excavation naturelle de forme semi-lunaire une surface plane de 20 centimètres sur 30 centimètres; près du bord est une belle cuvette dont les dimensions respectives sont 35 centimètres sur 25 centimètres, sur 5 centimètres de profondeur. Une autre, moins régulière, de 15 centimètres sur 25 centimètres, se trouve dans le prolongement de l'anfractuosité. Enfin, entre celle-ci et le bord ouest, partant du milieu du bord à pic pour aller à l'extrémité terminale du sud, une longue et profonde rainure de 38 centimètres sur 3 centimètres terminée par une cuvette de 20 centimètres sur 10, bordée latéralement à l'ouest par une surface polie de faible dimension.

Avant de terminer rappelons, pour mémoire, l'autre polissoir dont la partie émergeante n'est qu'un fragment d'une masse compacte recouverte

de terre et de buissons, à laquelle on peut donner approximativement 5 mètres de large sur 7 mètres de long. Sa face supérieure présente la forme d'une pyramide quadrangulaire légèrement tronquée. On y remarque 17 traces d'industrie.

Interrompue par une excavation recouverte de terre, la roche se relève avec 2 rainures et 1 cuvette. Ces cuvettes sont moins accentuées que celles du précédent polissoir; les rainures offrent les mêmes dimensions : 25 à 35 centimètres sur 5 ou 6 centimètres de largeur et environ 3 centimètres de profondeur.

Exposée aux intempéries, recouverte de lichens, la surface de ce polissoir n'est pas en aussi bon état de conservation que l'autre qui était protégée par la terre; aussi on n'y constate qu'une seule surface plane.

La section d'une des arêtes montre que c'est également un poudingue à texture saccharoïde.

Tels sont dans leur intégrité et dans un état de conservation relativement excellent, ces deux monuments qui représentent dans une si large part le *préhistorique local.*

A en juger par les nombreuses pièces qu'on rencontre au néolithique, ces polissoirs devaient être plus fréquents; on devait en trouver dans toutes les stations un peu habitées, où il y avait des roches utilisables, et il est regrettable qu'il y en ait un grand nombre de disparus[1].

II. — Polissoirs de la Crémaillère [Monthou-sur-Cher].

Partant de ce principe que, dans tout terrain à poudingues silicieux, on est susceptible de rencontrer un atelier de polissage, il y avait des chances qu'il s'en trouvât sur les pentes d'une petite vallée profonde dite de « la Fontaine aux Meilleures », où, sur un espace de moins d'un kilomètre carré, on peut compter plus d'une centaine de blocs dont le volume apparent peut varier de 1 à 50 mètres cubes.

Les plus voisins du cours d'eau ont déjà disparu par le fait du passage d'une route et de son exploitation; parmi ceux-ci, il s'en trouvait peut-être présentant un grand nombre de rainures, et du reste il peut même y avoir d'autres polissoirs car la plupart des poudingues, situés au milieu d'un bois de sapins, sont recouverts d'humus sur lequel poussent des mousses, des sedum et des lichens qui empêchent, *à priori*, d'affirmer qu'ils aient ou non servi.

Je n'en ai examiné qu'un nombre restreint et n'en ai remarqué que deux présentant des traces caractéristiques.

1. Indications : ligne de Tours à Vierzon. 1° station de Montrichard; route d'Amboise : prendre à 2 kilomètres du passage à niveau un chemin qui descend au S.-O. vers Chissay; aller jusqu'à la première maison en ruines; prendre un sentier à droite jusqu'à un bouquet de bois à 200 mètres; 2° station de Chissay : route de Chissay à Amboise; remonter 1 km. 500 après les dernières maisons, prendre un chemin à droite qui monte au plateau et mène au chemin creux bordé d'arbres et entouré de poudingues (à 100 mètres du précédent).

Ces deux polissoirs, situés à 3 mètres de distance l'un de l'autre, sont à proximité du chemin.

L'un présente la forme d'une table légèrement concave, ayant 2 m. 50 en tous sens et dont les parties sud et est se confondent avec la pente du coteau, les bords nord et ouest se relèvent à pic de 20 à 80 centimètres au-dessus de terre.

C'est près de l'angle nord que se trouvent les traces d'industrie que j'y ai remarquées. Elles consistent en deux cuvettes très distinctes, ayant respectivement comme dimensions, l'une 25 centimètres de long sur 10 centimètres de large et 5 centimètres de profondeur, l'autre [dont l'axe est presque perpendiculaire à celui de la précédente], 30 centimètres de long sur 15 centimètres de large et 6 centimètres de profondeur, et 5 autres cuvettes, moins bien conservées.

Pas de rainures ni de surfaces polies.

Le second polissoir est une roche pyramidale triangulaire à base allongée dont le grand axe a 2 mètres de long sur 1 m. 10 de large, et dont l'angle supérieur est élevé de 1 m. 25 au-dessus du sol.

Les cuvettes sont sur la face sud-ouest, près d'une des crêtes, et toutes deux sur une place qui fait avec l'horizontale un angle de 25 à 30 degrés.

Cette face présente une section presque verticale à cet endroit, ce qui a probablement motivé ce point d'élection.

Ces cuvettes, à peu près de mêmes dimensions (25 centimètres de long sur 15 centimètres de large et 5 centimètres de profondeur) sont situées parallèlement près de ce bord; auprès d'elles, une petite surface polie.

Près de la base nord et se perdant sous terre, on remarque une large surface plane de 50 centimètres sur 60 légèrement inclinée, extrêmement lisse et qui paraît avoir eu également son utilisation.

De même que sur le précédent, je n'ai pu observer aucune rainure, et ce qui fait supposer qu'il devait ou qu'il peut encore exister des polissoirs plus complets, c'est que j'ai dans ma collection plusieurs haches polies qui proviennent de cette région [1].

1. Indications : 1° tramway de Montrichard à Blois; station de Pont-Levoy; route de Pont-Levoy à Thenay et Monthou-sur-Cher passant par le moulin de la Crémaillère; à 1 kilomètre de Monthou, traverser le cours d'eau, suivre un chemin à gauche pendant 30 mètres et on trouve les deux polissoirs à droite, à quelques mètres du chemin; 2° ligne de Tours à Vierzon; station de Thésée; aller jusqu'à Monthou, prendre la route de Thenay jusqu'au moulin de la Crémaillère.

LA COLONIE ALLEMANDE DU KLINGENTHAL

Les personnes qui ont bien voulu suivre mes leçons sur l'Alsace m'ont plusieurs fois entendu nommer la commune du Klingenthal, située dans la vallée de l'Ehn, à quelques kilomètres d'Obernai, arrondissement de Molsheim. Cette localité doit sa réputation à la manufacture d'armes blanches qui y fut créée en 1730, et a fonctionné comme établissement de l'État pendant plus d'un siècle.

La taille moyenne des habitants du Klingenthal est plus élevée que n'est la stature dans les communes du voisinage (*Rev. de l'Ec. d'Anthr.*, 1901, p. 168); et nous avons noté que le Klingenthal a longtemps été un centre d'immigration pour les ouvriers du fer venus de la région rhénane (*ibid.*, 1902, p. 290).

Sur l'origine de la petite colonie étrangère attirée en ce coin de pays par les travaux de la manufacture, une étude de M. P.-A. Helmer, publiée il y quelques mois dans la *Revue d'Alsace* (nouv. sér., 4e ann., 1903, p. 197 et suiv.), nous apprend ce qui suit :

« La manufacture d'armes blanches d'Alsace était destinée à concourir avec les établissements de Solingen, puis à les supplanter en France. Dans ce but, on fit venir du pays de Berg les ouvriers nécessaires pour la fondation des usines. Par les lettres patentes de 1730, le gouvernement accorda à Henry d'Anthès, outre les fonds destinés à l'acquisition ou aux constructions nécessaires pour l'établissement, la somme de 25 000 livres, spécialement destinée au dédommagement des ouvriers venus ou qui viendraient encore des pays étrangers.

« Grâce aux avantages que l'entrepreneur leur offrait, il réussit, en janvier 1730, à faire venir dix ouvriers, bien que les jurandes des artisans de Solingen défendissent à leurs membres d'émigrer et les obligeassent par serment à ne jamais quitter le pays de Berg, même pour un simple voyage. Lorsque, après la réussite des essais, la manufacture fut définitivement établie dans la vallée de l'Ehn, l'immigration d'ouvriers étrangers continua. La description que nous fait Peloux de l'industrie d'Alsace vers 1735 nous donne les renseignements suivants sur les étrangers qui étaient venus s'établir au Klingenthal :

« Il y avait, à la fin de 1731, que je l'ai vue, 25 principaux ouvriers, forgerons, aiguiseurs, trempeurs, ciseleurs, doreurs, etc., outre un grand nombre d'autres personnes employées à leur service, et on les avait tous tirés d'Allemagne, et ils prétendaient avoir pour la plupart des secrets particuliers pour la préparation et la trempe de l'acier, qu'ils disaient inconnus et qu'ils ne voulaient point révéler. Ce n'est pas sans peine et sans dépense que les entrepreneurs sont parvenus à en attirer à leur manufac-

ture; plusieurs même ont déserté d'abord, mais ils commencent à s'accoutumer à ce pays, et quelques-uns y ont même déjà pris des établissements. Les entrepreneurs espèrent d'en attirer encore des pays étrangers un plus grand nombre et comptent de donner dans quelque temps à ceux-ci des élèves, au moyen desquels on sera en état de s'en passer dans la suite et perfectionner l'établissement.

« L'immigration fut particulièrement grande pendant que Wolff était entrepreneur (1736-1755) et favorisait les ouvriers qui étaient ses coreligionnaires. Mais elle ne cessa jamais complètement durant tout le XVIIIe siècle.

« A côté des ouvriers venus de Solingen, les entrepreneurs admirent, dès le commencement de la manufacture, des hommes de la province d'Alsace, d'abord comme apprentis et plus tard comme ouvriers. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'un essaim fourni par cette colonie alsacienne et allemande du Klingenthal se fixa en France, lorsque l'administration de la guerre, pour remplacer la manufacture d'Alsace, trop rapprochée de la frontière, crut devoir créer celle de Châtellerault. Bien des années après, cette dernière ville reçut de nouveaux émigrants de même provenance, chassés de leurs foyers par l'annexion allemande.

G. Hervé.

POUDRE DE CRANE

Ne serait-ce pas une survivance des opérations que les chirurgiens néolithiques faisaient subir à leurs contemporains, en les trépanant pour guérir les maladies nerveuses, que cette étrange préparation de crâne humain qui faisait encore partie de la pharmacopée usuelle au commencement du XVIIIe siècle?

« Pour préparer le crâne humain, il faut choisir celui d'une personne morte de mort violente, qui est meilleur pour les remèdes que celui d'un mort de longue maladie, ou qui aurait été tiré d'un cimetière, parce que ce premier a retenu presque *tous ses esprits*, au lieu qu'ils ont été épuisés en l'autre, soit par la maladie, soit par la terre.

« On rompra ce crâne par morceaux et on le fera sécher, afin qu'il puisse être mis en poudre.

« Il est propre contre l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie et les autres maladies du cerveau. » (*Dict. botanique et pharmaceutique*, publié chez Laurent le Comte, Paris, 1716).

Les rondelles crâniennes enlevées sur le vivant ne devaient-elles pas posséder des propriétés thérapeutiques et magiques supérieures aux fragments détachés sur les crânes d'individus morts? C'était assurément le meilleur moyen pour retenir *tous ces esprits* si précieux puisque, seuls, ils donnaient de la valeur au médicament ou à l'amulette.

P.-G. M.

ÉCOLE

COURS DE 1904-05 (XXIX ANNÉE).

Cours :

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le samedi, à 5 heures. — *Les bases de la préhistoire* (suite). *Paléontologie* (fin). *Industrie, Art.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'œuvre anthropologique d'Abel Hovelacque.*

Ethnographie et linguistique. — M. André Lefèvre, professeur. — Le mardi, à 4 heures. — *La langue et la nation françaises, XIVe et XVe siècles.* (L'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement.)

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *L'origine de l'Homme. La généalogie des Hominiens. Les Mammifères* (fin). *Les Primates.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Relations mutuelles de l'Anthropologie, de la Psychologie et de la Sociologie.*

Technologie ethnographique. — M. Adrien de Mortillet. — Le mercredi, à 4 heures. — *L'Évolution de l'Outillage dans le temps et dans l'espace* (*Études d'ethnographie comparée*).

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *L'Évolution dans le Milieu. Critique et définition de l'action du milieu planétaire.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur-adjoint. — Le lundi, à 5 heures. — *Méthode anthropologique, son exposé général et son application aux indigènes australiens.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur-adjoint. — Le samedi, à 5 heures. — *Origines aryennes. Slaves, Lithuaniens, Finnois.*

Anthropogénie et embryologie. — M. Mathias Duval, professeur.

Professeur honoraire : M. A. Bordier.

Conférences :

M. le Dr Anthony. — *Les caractères d'adaptation du système musculaire de l'Homme et des Anthropoïdes.* — Cinq conférences, les lundis 29 février, 6, 13, 20 et 27 mars 1905, à 4 heures.

M. René Dussaud. — *La civilisation mycénienne et les récentes découvertes*

en Crète. — Cinq conférences, les lundis 7, 14, 21, 28 novembre et 5 décembre 1904, à 4 heures.

M. le Dr J. Huguet. — *Superstition, magie et sorcellerie en Afrique.* — Cinq conférences, les lundis 23, 30 janvier, 6, 13 et 20 février 1905, à 4 heures.

M. le Dr Gustave Loisel. — *Questions sexuelles.* — Cinq conférences, les mardis 24, 31 janvier, 7, 14 et 21 février 1905, à 4 heures.

M. le Dr Étienne Rabaud. — *Anormaux et dégénérés* (suite) : *Le Génie.* — Cinq conférences, les mardis 8, 15, 22, 29 novembre et 6 décembre 1904, à 4 heures.

M. le Dr A. Siffre. — *La dent en anthropologie.* — Cinq conférences, les mardis 13, 20, 27 décembre 1904, 10 et 17 janvier 1905, à 4 heures.

M. Julien Vinson. — *Les langues indo-européennes occidentales; leur évolution, leur histoire.* — Cinq conférences, les lundis 12, 19, 26 décembre 1904, 9 et 16 janvier 1905, à 4 heures.

Les Cours et Conférences seront, lorsqu'il y aura lieu, accompagnés de projections.

Des certificats d'assiduité seront délivrés, en fin d'année scolaire, aux auditeurs qui se seront fait inscrire à la bibliothèque de l'École.

Ouverture des cours le vendredi 4 novembre 1904.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LES
SQUELETTES PRÉHISTORIQUES DE CHAMBLANDES
(SUISSE)

Par Alexandre SCHENK

Professeur à l'Université de Lausanne,
Correspondant de l'Ecole d'anthropologie.

Les sépultures néolithiques découvertes à Chamblandes, sous Lausanne (commune de Pully), en 1880-81, par MM. Marcel et Morel-Fatio, étaient formées par quatre dalles placées de champ, en calcaire des Alpes, en grès dur feuilleté du ravin de la Paudèze (rivière voisine de Chamblandes) ou en gneiss micacé; une cinquième, plus grande, recouvrait le tout; le sol naturel, soit gravier, servait de fond. Orientées de l'est à l'ouest, de forme rectangulaire, elles mesuraient environ 1 mètre de long sur 50 centimètres de large et de profondeur. Ces sépultures, évasées à la base, renfermaient quelquefois deux, trois et même cinq individus sans que la dimension de la tombe se trouvât modifiée. Une seule tombe d'enfant ne mesurait que 70 centimètres de long sur 34 de large. Il y avait aussi exceptionnellement parmi ces sépultures des petits coffrets cubiques en pierre mesurant de 34 à 40 centimètres, toujours vides et sans aucune trace d'ossements.

A côté des sépultures, généralement en mauvais état, se trouvaient des défenses de sanglier débitées dans leur longueur, percées de trous à leurs deux extrémités et disposées parallèlement sur deux rangées à la hauteur du buste et imbriquées à la façon des tuiles d'un toit. Il y avait aussi des fragments d'ocre jaune et d'ocre rouge; des coquillages marins originaires de la Méditerranée (*Tritonium*, *Buccinum*, *Pectunculus*) et perforés de deux trous; des fragments de crâne humain d'une forme régulière, arrondie, polis par un usage prolongé (amulettes); des petits disques percés, en coquille, portés en collier; enfin de grosses perles en *corail* (*Corallium rubrum* Lam.), également perforées, étaient dispersées dans le gravier du fond de la sépulture. Une de ces tombes contenait un marteau ou percuteur en pierre, de forme sphérique, légèrement aplati sur deux côtés. Une dernière tombe renfermait, d'après le Dr Marcel, un fragment de poterie de pâte fine et noire et une hache-marteau avec trou d'emmanchement ou casse-tête en serpentine, de forme triangulaire et admirablement polie. Cette hache est d'un type plutôt rare en Suisse, mais fréquent

dans le Nord, en Pologne, dans l'Allemagne septentrionale, la Scandinavie, etc. [1].

Deux nouvelles tombes découvertes en 1894, analogues aux précédentes, renfermaient des amulettes et des colliers en rondelles d'os, toute une série de petits disques en jayet (variété de lignite provenant du nord-est de l'Europe), des morceaux d'ocre jaune, des mâchoires et des fragments d'os de rongeurs [2]. Une petite hache polie, en serpentine, a été découverte en 1899 sur l'emplacement de ces sépultures; elle est du type des petites haches des stations lacustres néolithiques de Chevroux et de Concise. Peut-être se trouvait-elle à l'intérieur d'une des sépultures fouillées en 1894, mais ce point restant douteux, nous n'indiquons ce fait qu'à titre de renseignement.

Enfin, les fouilles que nous avons entreprises à Chamblandes du 29 avril au 27 mai 1901, en collaboration avec M. Albert Naef, archéologue cantonal, ont fait découvrir douze nouvelles sépultures, dont onze ont été examinées. Comme les précédentes elles sont orientées de l'est à l'ouest, réunies par groupes de quatre ou cinq et situées à une profondeur extrêmement variable, les dalles de couverture des tombes se rencontrant à 1 m. 50, 1 mètre et même 60 centimètres au-dessous de la surface du sol.

Le mobilier funéraire accompagnant les corps est le même que celui indiqué par MM. Marcel et Morel-Fatio. Nous avons toujours :

1° Des défenses de sanglier percées de un ou deux trous à chaque extrémité, imbriquées et placées sur 3 rangées de douze chacune, de manière à constituer un véritable plastron probablement porté sur la poitrine et jouant le rôle de cuirasse; elles étaient toujours situées sous la tête des squelettes, les plus grandes à l'ouest, les plus petites à l'est (fig. 85);

2° Des coquillages marins d'origine méditerranéenne (*Tritonium* et *Pectunculus*) percés de deux ou trois trous de suspension tantôt isolés et portés comme amulettes, tantôt réunis et portés autour du cou par les femmes, comme plaques de collier. Les perforations ont été faites par brisure ou avec un poinçon, mais non par usure (fig. 86, 87 et 88);

3° Des petites rondelles taillées dans le test de coquilles et percées d'un trou en leur milieu; les rondelles mesurent en moyenne 6 à 7 millimètres de diamètre avec une épaisseur variant de 2 à 3,5 millimètres;

4° Des morceaux d'ocre jaune et surtout d'ocre rouge placés dans la région de la tête et des mains des squelettes. Plusieurs phalanges, une mandibule et un cubitus étaient encore couverts d'une couche assez épaisse d'ocre;

5° Il faut noter encore la présence de débris de charbon à l'intérieur des sépultures ou dans leur voisinage immédiat, ainsi que quelques fragments

1. A. Morel-Fatio, Les sépultures de Chamblandes, *Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde*, Zürich, 1880-1882, p. 45 et 46, 221-225. — Dr Charles Marcel, Tombes, caveaux de l'âge de la pierre, *Anzeiger*, etc., 1880-1883, p. 225 et 262.

2. A. Schenk, Description des restes humains provenant de sépultures néolithiques des environs de Lausanne, *Bulletin Soc. vaud. Sciences naturelles*, 1898.

d'os calcinés. Ce fait déjà constaté par MM. Marcel et Morel-Fatio, ainsi que

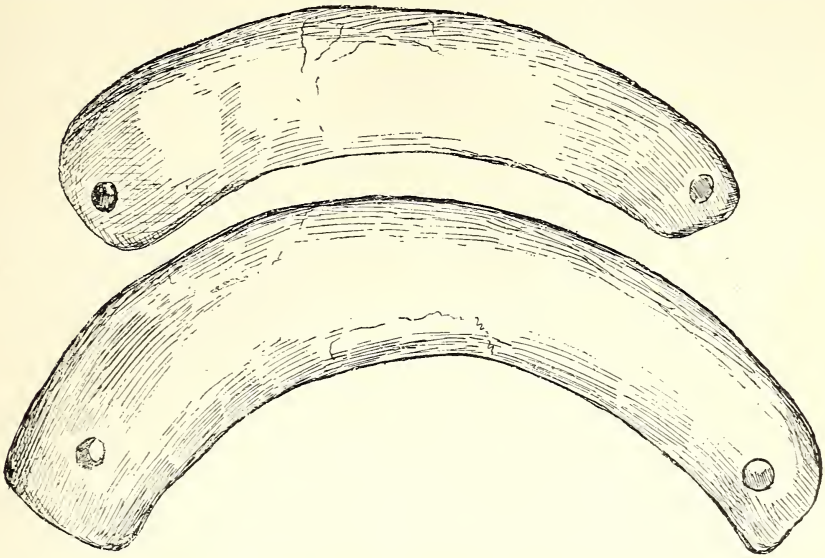

Fig. 85. — Défenses de sanglier travaillées, Chamblandes.

la présence d'ocre jaune ou rouge, indique des cérémonies funéraires com-

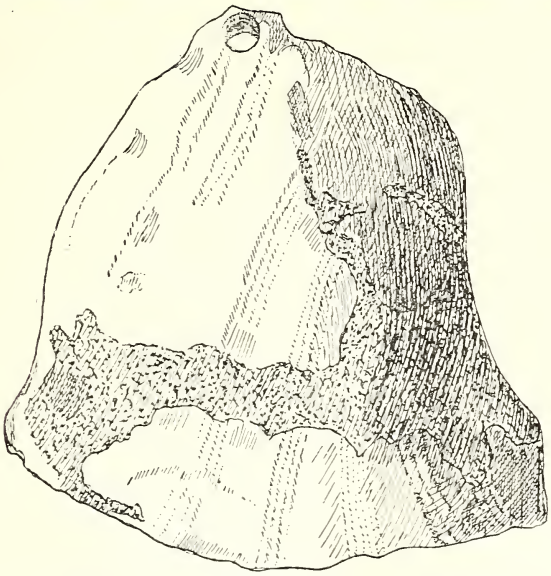

Fig. 86. — Coquille marine perforée, Chamblandes.

pliquées, mais nous ne croyons pas qu'il y ait eu incinération, au sens propre du mot.

Somme toute, les fouilles de 1901 ne nous ont rien révélé de nouveau, par rapport au mobilier; par contre nous avons obtenu, et c'est là le fait capital, 15 squelettes humains adultes complets ou à peu près, ainsi que plusieurs squelettes d'enfants, et ossements mélangés. Ces squelettes, réunis

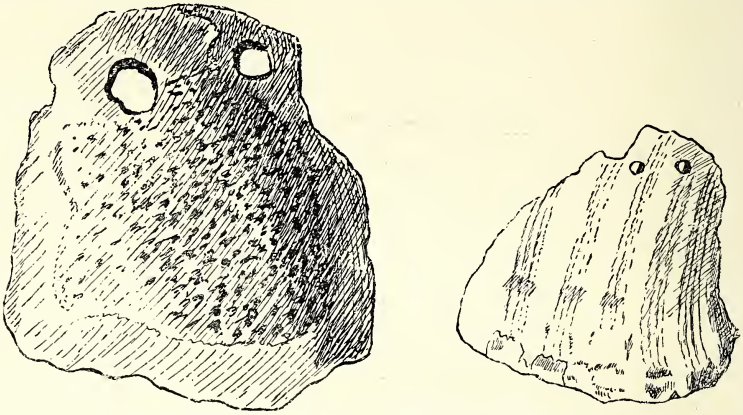

Fig. 87 et 88. — Coquilles marines perforées, Chamblandes.

à ceux qui proviennent des fouilles antérieures, constituent la série anthropologique suisse la plus ancienne et la mieux conservée.

En effet, bien que le mobilier funéraire soit relativement pauvre, l'absence complète de métal à l'intérieur des sépultures, et la présence d'un percuteur en pierre, de défenses de sanglier, de coquilles marines perforées, d'ocre jaune et d'ocre rouge, etc., dénote un mobilier très primitif et nous autorise à rapporter avec toute certitude les sépultures de Chamblandes au commencement ou, tout au moins, au milieu de la période néolithique (époque tardenoisienne ou campignyenne de G. de Mortillet).

Les tombes de Chamblandes, fouillées en 1901, renfermaient généralement deux squelettes, couchés sur le côté gauche, têtes à l'est et faces tournées vers le sud, c'est-à-dire du côté du lac Léman. Les colonnes vertébrales, recourbées, étaient situées à peu près parallèlement l'une à l'autre, la face postérieure, soit l'épine dorsale, tournée du côté nord de la tombe; les jambes entièrement repliées, les genoux ramenés vers la poitrine; les bras généralement repliés, les mains souvent réunies sur la face et le cou. Les jambes, entre-croisées, font avec les fémurs un angle inférieur à 45 degrés; ceux-ci sont à peu près à angle droit avec la colonne vertébrale. Les os de la jambe (tibia et péroné) affectent une direction parallèle à celle du tronc, ce qui a dû nécessiter un effort violent pour obtenir cette position.

*
* *

Des sépultures analogues à celles que nous venons de décrire ont été trouvées en très grand nombre en 1825 à *Pierra-Portay* et en 1837 au *Châ-*

telard-sur-Lutry, localités voisines de Chamblandes. Elles renfermaient, à côté des squelettes, des défenses de sanglier, des grattoirs et des pointes de

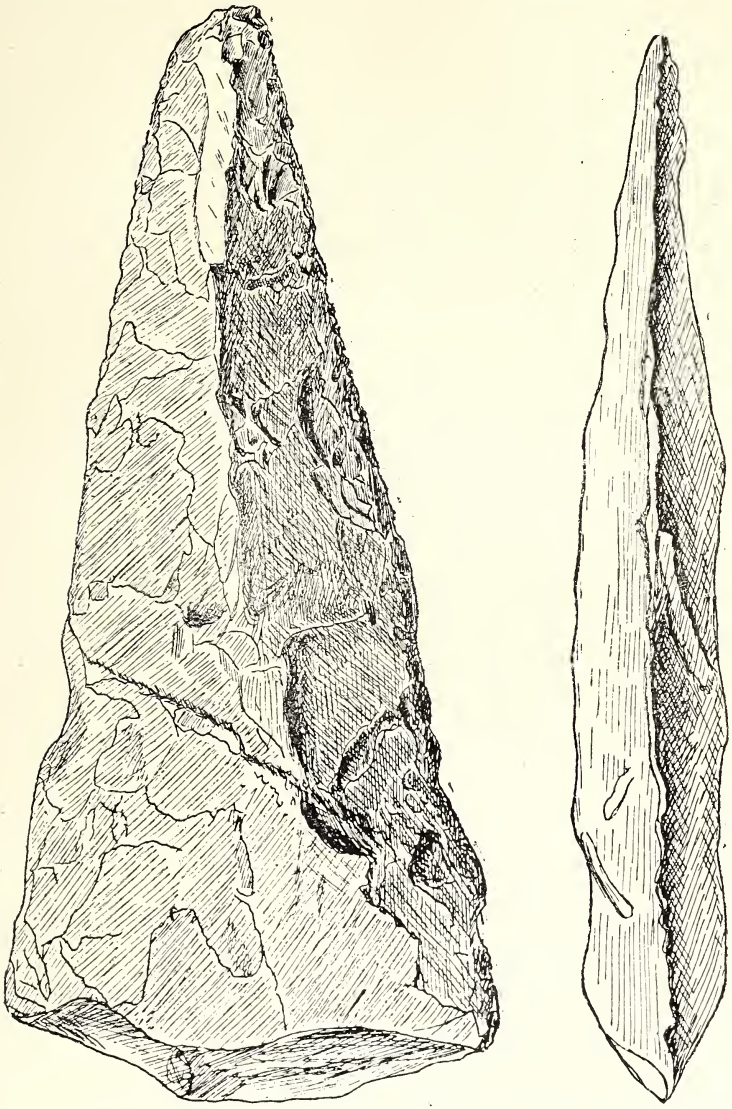

Fig. 89. — Pointe de lance ou coup de poing, Châtelard-sur-Lutry (Suisse) [Musée de Lausanne].

lances ou coups de poing acheuléens en silex (fig. 89), ainsi qu'un fragment de hache polie en stéatite. Du reste, ces sépultures, dont le type s'est conservé jusqu'à l'âge du bronze, en Suisse, ne sont pas uniques de leur espèce : elles ont été rencontrées à Beurnevésain dans le Jura bernois et au pied du

Simplon, à Glis, près de Brigue. M. Gabriel de Mortillet en a vu de semblables au milieu de la région des grands dolmens de Plouarzel dans le Morbihan; le Dr Prunières [1] et M. F. Gaillard [2] ont décrit des cimetières de ce genre dans la Lozère et dans l'île Thinic, en Saint-Pierre-Quiberon.

Le Dr Koehl [3] a découvert il y a quelques années, près de Worms, un très grand nombre de tombes de la période néolithique dont plusieurs sont semblables à celles de Chamblandes par le mobilier funéraire et par la position accroupie des squelettes; Lindenschmidt [4] a fouillé à Monsheim (Hesse-Rhénane) un cimetière de l'âge de la pierre polie renfermant des haches plates, polies, triangulaires et perforées, semblables à celle découverte par le Dr Marcel à Chamblandes; ces sépultures renfermaient, en outre, des coquillages marins, travaillés et perforés, en très grande quantité.

L'analogie de ces tombeaux néolithiques de Chamblandes avec ceux de la même époque que l'on rencontre dans l'Europe occidentale et centrale, ainsi que dans le Nord, est donc frappante. Cette analogie existe aussi avec certaines sépultures signalées par M. Zaborowski [5], notamment sur le Dniestre, le Dniepre, en Ukraine, en Podolie, en Moravie, etc., dans lesquelles on a trouvé, à côté d'un mobilier funéraire à peu près identique à celui de Chamblandes, des squelettes souvent accroupis et saupoudrés d'une couleur rouge ferrugineuse, détail bien significatif qui expliquerait la présence des morceaux d'ocre rouge et jaune à Chamblandes, comme, du reste, dans certaines stations lacustres de l'âge de la pierre polie, celle de Chevroux, en particulier. M. Zaborowski a montré, dans un article publié il y a six ans [6], l'analogie qu'il y a à cet égard, non seulement entre les squelettes néolithiques du nord de l'Europe et ceux de Chamblandes, mais aussi avec les squelettes de Menton. Cette analogie existe encore et est surtout frappante avec les squelettes néolithiques de la Ligurie [7].

Enfin il est intéressant de noter spécialement, avec MM. Zaborowski et Georges Hervé [8], la présence du corail (*Corallium rubrum* Lam.), de perles en jayet et de coquilles méditerranéennes à l'intérieur des sépultures de Chamblandes. Ces faits démontrent des relations commerciales importantes à très grande distance et dans des directions diverses pendant le cours de la période néolithique.

Quant à l'attitude accroupie des squelettes, elle a été constatée dans les sépultures anciennes de presque tous les pays d'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique, c'est pourquoi nous ne croyons pas qu'il soit possible d'en

1. G. de Mortillet, *Le Préhistorique*, 2e édit., p. 597.
2. F. Gaillard, Le cimetière celtique de l'île Thinic à Portivy-en-Saint-Pierre-Quiberon, *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1884, p. 12 à 17.
3. *L'Anthropologie*, t. VIII, p. 353.
4. Lindenschmidt, Cimetière de l'âge de la pierre polie à Monsheim, près Worms, *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, vol. V.
5. Zaborowski, Du Dniestre à la Caspienne, Esquisse palethnologique, *Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, 1895.
6. Zaborowski, La souche blonde en Europe, *Bull. Soc. Anthrop.*, 1898.
7. *L'Anthropologie*, t. IX, 1898, p. 690.
8. *Bull. Soc. d'Anthrop.*, *Paris*, 1901.

tirer un caractère de race, ni le caractère d'une seule et unique période.

Les fragments de crâne humain arrondis et travaillés trouvés en 1881 par Morel-Fatio et qui, d'après lui, devaient jouer le rôle d'amulettes, nous ont fait penser aux trépanations préhistoriques, mais tous les crânes exhumés en 1880-81, 1894 et 1901, bien que présentant souvent des perforations dues à la décomposition du tissu osseux, sont indemnes de toute trace de trépanation. Il est probable, toutefois, que les populations néolithiques de Chamblandes devaient, comme ailleurs, pratiquer cet usage; les rondelles craniennes décrites par Morel-Fatio en sont la preuve. En définitive les sépultures de Chamblandes nous montrent, d'une manière générale, que les populations préhistoriques des bords du Léman avaient des mœurs et des coutumes identiques à celles des populations contemporaines de l'Europe centrale et occidentale.

*
* *

A quelle peuplade devons-nous attribuer les tombes cubiques de Chamblandes et leurs analogues et voisines de Pierra-Portay et du Châtelard-sur-Lutry? Pour Morel-Fatio et pour M. A. Naef[1], elles seraient les sépultures des populations lacustres des environs de Pully?!! mais d'après les observations de M. le professeur F.-A. Forel et nos observations personnelles il n'y a pas de trace de palafitte dans les environs de Pully; d'autre part les caractères anthropologiques et ethnologiques des squelettes de Chamblandes sont généralement bien différents de ceux des palafitteurs, ce qui nous oblige à admettre l'opinion que formule M. F.-A. Forel, dans le grand ouvrage qu'il vient de publier sur le Léman :

« Quant aux cimetières des environs de Pully et Lutry, Châtelard, Chamblandes, Verney, Pierra-Portay, qui se suivent à mi-côte sur une longueur de 4 kilomètres environ, de par la règle archéologique qui fait dater l'ensemble d'une trouvaille par la pièce la plus récente, ils sont de l'époque néolithique; la hache du Dr Ch. Marcel, la lame de stéatite de L. de Montet sont décisives pour cette détermination. Mais, d'une part, ces deux pièces sont de types très spéciaux, très différents des types ordinaires des palafittes, très rarement représentés dans les ruines de ceux-ci; d'autre part l'absence absolue de poteries, si abondantes dans tout ce qui appartient à nos stations lacustres, m'empêche, jusqu'à nouvel avis, d'attribuer ces quatre cimetières au peuple qui bâtissait ses villages sur nos lacs.

« Enfin, et c'est le grand argument qui nous fait écarter l'hypothèse que ces cimetières à tombes cubiques seraient les champs funèbres des palafitteurs, il n'y a pas les relations nécessaires entre les villages et les cimetières; je ne connais aucune palafitte dans le voisinage des cimetières en question, et inversement on n'a nulle part trouvé de cimetières à tombes cubiques dans le voisinage des palafittes de nos lacs subalpins et subjurassiens[2]. »

1. A. Naef. La nécropole néolithique de Chamblandes. *L'Anthropologie*, 1901, p. 268-276.
2. F. A. Forel. *Le Léman*, t. III, p. 469, Lausanne, 1904.

*
* *

Les ossements de Chamblandes se répartissent comme suit :

Fouilles antérieures a 1901.

Corps n° 1. — Fouilles de 1894. Un crâne féminin dolichocéphale avec mandibule, n° 24 473 du Musée cantonal vaudois d'anthropologie et d'archéologie préhistorique.

Corps n° 2. — Fouilles de 1881. Squelette féminin âgé, n° 13 663. Crâne sous-dolichocéphale; orbites mésosèmes, face leptoprosope, nez leptorrhinien; capacité cranienne 1 505 cm³.... Ce crâne est identique aux crânes féminins 1, 3. C. de Bramabiau Dufort et Rousson décrits par M. Gabriel Carrière [1].

Tibias platycnémiques; taille 1 m. 488.

Corps n° 3. — Fouilles de 1894. Un crâne masculin avec mandibule, n° 24 479, dolichocéphale, métopique; orbites microsèmes; face chamaeprosope. Cette pièce présente un certain nombre de caractères la rattachant à la race de Laugerie-Chancelade ou à sa descendante, la race de Baumes-Chaudes.

Corps n° 4. — Fouilles de 1881. Squelette masculin complet, n° 28 778. Crâne très bien conservé, sous-dolichocéphale; orbites microsèmes, nez leptorrhinien, face leptoprosope; capacité cranienne 1 582 centimètres cubes. Ce crâne se rattache par tous ses caractères à la race des *dolichocéphales néolithiques* (Hamy), *type de Genay* de M. Georges Hervé. Humérus avec V deltoïdien bien marqué et perforation olécranienne. Le troisième trochanter existe sur les deux fémurs, mais il est beaucoup plus développé sur le fémur droit; sur chaque fémur l'épiphyse inférieure n'est pas complètement soudée à la diaphyse. Tibias très platycnémiques, avec la tête d'articulation supérieure légèrement rétroversée. Taille 1 m. 604.

Corps n° 5. — Fouilles de 1881. Une calotte cranienne dolichocéphale. N° 28 779.

Fouilles de 1901.

Sépulture I. — La sépulture qui renfermait deux squelettes n'était pas remplie de terre, les squelettes étant parfaitement visibles après l'enlèvement de la dalle supérieure (fig. 90).

Corps n° 6. — Squelette masculin complet (16 à 20 ans). Crâne sous-dolichocéphale; orbites microsèmes; nez platyrrhinien; face chamaeprosope; fosses canines profondes; dents de sagesse absentes; capacité cranienne 1 508 centimètres cubes.

Humérus avec saillies musculaires bien marquées; les fémurs sont peu platymères, mais la colonne pilastrique est saillante. Os trigone à l'astragale droit. Taille 1 m. 579.

1. Matériaux pour servir à la paléoethnologie des Cévennes, Supplément au *Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes*, 1893.

Corps n° 7. — Squelette féminin complet, adulte.

Au-dessous du crâne se trouvaient trente-six défenses de sanglier disposées sur trois rangées de douze chacune. A l'intérieur et à l'extérieur de

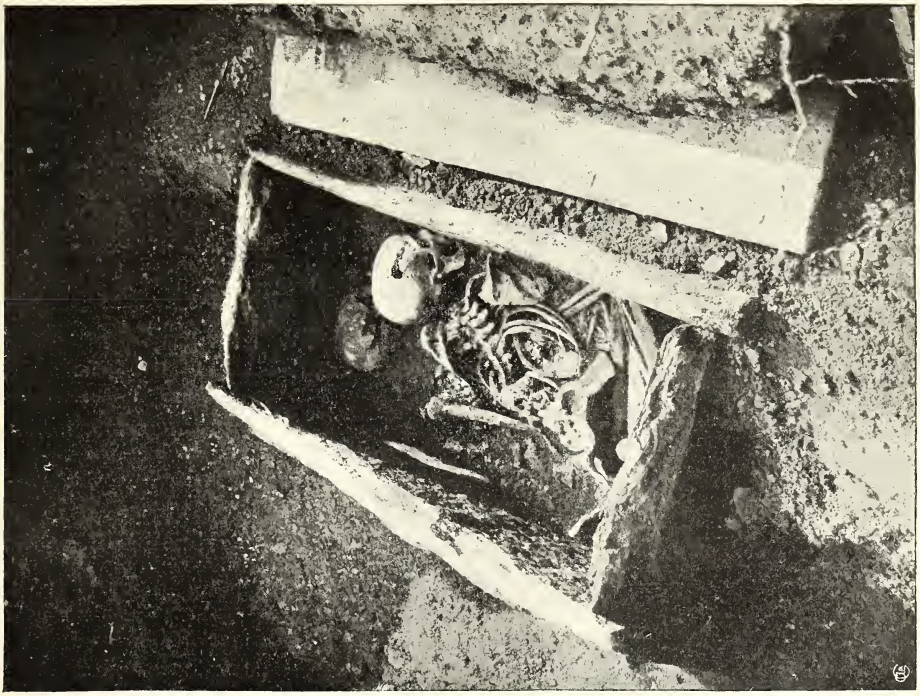

Fig. 90. — Sépulture I, Chamblandes.

la sépulture il y avait quelques fragments d'ocre rouge et d'ocre jaune, ainsi que des traces de charbon.

Crâne sous-dolichocéphale; orbites microsèmes; nez mésorrhinien; face chamaeprosope; capacité cranienne de 1 429 centimètres cubes. Crâne identique au crâne féminin C de Rousson étudié par G. Carrière.

Humérus vigoureux avec gouttière bicipitale, V deltoïdien, gouttière radiale et dépression sous-deltoïdienne fortement accusés; fémurs vigoureux; tibias platycnémiques avec facettes astragaliennes bien marquées. Taille 1 m. 473.

Sépulture II. — Complètement remplie de terre, cette sépulture renfermait les squelettes de deux individus adultes masculin et féminin, ainsi que le squelette d'un tout jeune enfant (fig. 91).

Corps n° 8. — Squelette masculin âgé en assez bon état. Crâne mésaticéphale; orbites microsèmes; nez mésorrhinien; face chamaeprosope; la capacité cranienne faible n'est que de 1 392 centimètres cubes.

Les humérus sont forts avec saillies musculaires bien marquées; le cubitus

Fig. 91. — Sépultures II et III non fouillées, Chamblandes.

Fig. 92. — Sépulture III dégagée, Chamblandes.

droit intact présente une forte incurvation antéro-postérieure de sa région supérieure.

Le fémur gauche en bon état présente un troisième trochanter et une fosse hypotrochantérienne bien développés. Tibias platycnémiques avec facettes astragaliennes. Taille 1 m. 613.

Corps n° 9. — Crâne féminin en mauvais état, dolichocéphale, écaille occipitale faisant chignon; fémurs avec fosse hypotrochantérienne; troisième trochanter représenté par une légère protubérance sur le fémur gauche; platymérie faible, pilastres bien développés; les tibias ne sont pas platycnémiques. Taille 1 m. 515.

Corps n° 10. — Squelette de jeune enfant inutilisable.

Au-dessous de ces trois squelettes, dans la profondeur du sol, se trouvaient des fragments de crânes et d'os longs provenant d'une précédente inhumation. Comme objet la sépulture contenait une amulette en coquille méditerranéenne percée de deux trous de suspension.

Sépulture III. — Cette sépulture, incomplètement remplie de terre, renfermait deux squelettes adultes très bien conservés (fig. 91 et 92).

Objets trouvés : une coquille méditerranéenne paraissant avoir été percée de deux trous, mais légèrement endommagée; une deuxième coquille percée d'un trou; plusieurs fragments d'ocre rouge et d'ocre jaune situés dans la région de la tête et des mains des squelettes.

Les crânes de ces squelettes, par la conformation et le prognathisme de leur face, présentent des caractères négroïdes les rapprochant du type de Grimaldi du Dr Verneau et des crânes armoricains de type négroïde de M. Georges Hervé; l'allongement de la boîte cranienne, seul, est un peu moins accentué. L'importance de ces pièces, au point de vue ethnologique, étant très grande, nous en donnerons une description détaillée.

Corps n° 11. — Squelette masculin adulte. Le crâne est en parfait état: ses contours sont réguliers, sans accentuation marquée des crêtes d'insertions musculaires. La face est fortement prognathe. Les sutures craniennes ne sont pas oblitérées, mais la suture coronale, relativement simple, est plus synostosée que les sutures sagittale et lambdoïde. Le crâne est mésaticéphale avec un indice céphalique de 78,41.

Vue antérieure. — Le front est bien développé; les arcades sourcilières sont nulles ou à peu près; la glabelle légèrement saillante est plane; et il existe, comme chez le jeune homme du *type de Grimaldi* de M. le Dr Verneau, « une certaine surélévation médiane du frontal au niveau de la partie moyenne de la suture métopique [1] ». La courbe du crâne est régulière, très nettement arrondie. La face est leptoprosope, l'indice facial II atteignant 54,40. Les os malaires sont plutôt petits. Les orbites rectangulaires, faiblement mésosèmes, ont un indice de 83,33. Le nez est platyrrhinien bien que la face soit leptoprosope; son indice est de 54,55. Le plancher des fosses nasales offre, en avant, un bord légèrement mousse et s'incline faiblement en bas, de manière à former une légère gouttière au lieu de se terminer

1. Dr Verneau, Les fouilles du prince de Monaco aux Baoussé-Roussé. Un nouveau type humain, *L'Anthropologie*, 1902.

par un bord aigu. La hauteur inter-maxillaire très développée atteint 25 millimètres. Les fosses canines sont bien marquées (fig. 93).

Vue latérale. — La courbe antéro-postérieure légèrement oblique dans la première moitié du frontal est régulière, surélevée, avec un méplat dans la région antérieure des pariétaux. L'inion est peu saillant; la protubérance occipitale externe ne se détache pas et les lignes courbes de l'occipital sont à peine dessinées. Les apophyses mastoïdes peu développées n'offrent que de faibles insertions musculaires. Le ptérion est normal. L'épine nasale, petite, correspond au n° 2 de la nomenclature de Broca. Le prognathisme alvéolaire et dentaire est très accentué; ce dernier est frappant surtout lorsque l'on considère le crâne avec sa mâchoire inférieure. L'indice du prognathisme calculé, d'après la méthode de Flower, atteint le chiffre considérable de 104,08 (fig. 94).

Fig. 93. — Crâne masculin n° 11 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

Vue supérieure. — Dans cette position le contour du crâne est presque régulièrement elliptique.

Vue postérieure. — La courbe cranienne est régulièrement arrondie dans sa région supérieure; cette vue permet de constater, en outre, la hauteur relativement grande du crâne (diamètre basilo-bregmatique, 139 cm.).

Le trou de l'occipital est volumineux; la voûte palatine profonde; l'arcade dentaire, légèrement parabolique, présente des parties latérales tendant au parallélisme. Les dents sont volumineuses.

Le maxillaire inférieur est bien conservé; les branches latérales sont à peu près parallèles.

La capacité cranienne calculée d'après le procédé de l'indice cubique est de 1 480 centimètres cubes, mais il est probable que ce chiffre est exagéré.

Les os des membres sont plutôt grêles, mais ne présentent aucune particularité intéressante. Le cubitus gauche est coloré en rouge par de l'ocre. Taille 1 m. 60.

Corps n° 12. — Squelette de jeune femme. Le crâne est bien conservé; toutes les sutures craniennes relativement simples sont ouvertes et les dents de sagesse ne sont pas encore développées; la suture basilaire est

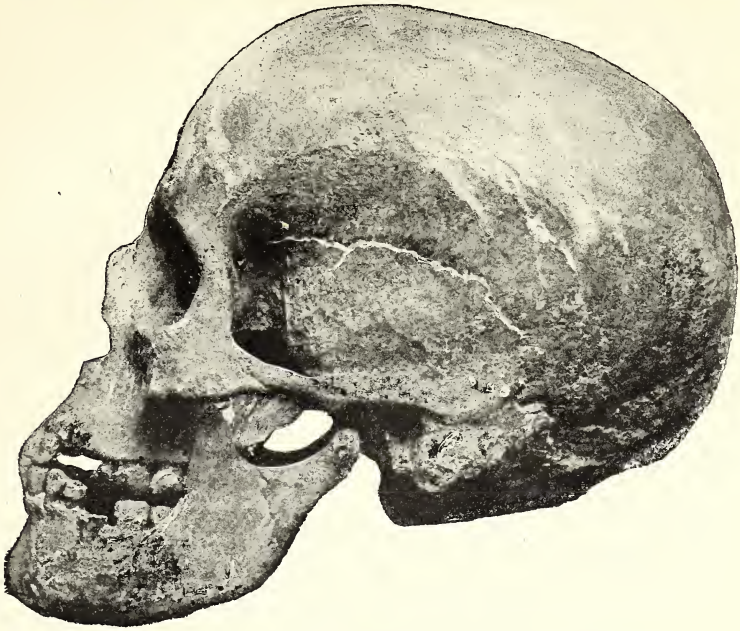

Fig. 94. — Crâne masculin n° 11 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

encore légèrement visible. Le crâne est sous-dolichocéphale avec un indice céphalique de 76,30.

Vue antérieure. — La vue antérieure nous montre un front étroit et plutôt bas, à contour arrondi; les bosses frontales sont bien écartées l'une de l'autre; la glabelle large et plane est légèrement saillante; les arcades sourcilières totalement effacées du côté externe se renflent un peu du côté interne. L'espace inter-orbitaire est large; les orbites plutôt petites et rectangulaires sont fortement microsèmes (indice orbitaire 75,68). Le nez est mésorrhinien (indice nasal 52,50) frisant la platyrrhinie. Les pommettes ne sont pas très développées; les fosses canines sont nettement visibles. La face est faiblement leptoprosope, l'indice facial II étant de 50,84 (fig. 95).

Vue latérale. — La courbe antéro-postérieure s'incline doucement jusqu'au bregma et dans le tiers antérieur de la suture sagittale, après quoi la courbe descend d'abord lentement, puis brusquement jusqu'au lambda; la partie cérébrale de l'occipital ne fait aucune saillie sensible. Il existe un os wormien au ptérion gauche. La face est très proéminente, le prognathisme atteignant 101,08 (fig. 96).

Ce prognathisme est surtout accentué dans la région sous-nasale et donne au crâne un aspect franchement nigritique.

La voûte palatine limitée par une arcade dentaire parabolique est

très profonde en arrière, tandis qu'elle ne l'est pas du tout en avant.

La mandibule est bien conservée; la branche montante passablement inclinée est basse; le menton est proéminent et accentue le prognathisme facial.

Fig. 95. — Crâne féminin n° 12 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

Capacité cranienne. — D'après le procédé de l'indice cubique la capacité de ce crâne serait de 1 305 centimètres cubes.

Squelette des membres. — Les os des membres supérieurs ne présentent aucun caractère particulier. Les fémurs sont remarquables surtout par leur gracilité; le troisième trochanter existe sur chacun d'eux, toutefois son développement et celui de la fossette hypotrochantérienne est faible. Taille 1 m. 577.

Sépulture IV. — Pleine de terre, la sépulture renfermait deux squelettes adultes et un squelette d'enfant. Comme objets nous pouvons citer : des fragments d'ocre rouge (les phalanges de la main droite du squelette masculin, ainsi qu'une mandibule, sont recouvertes d'une forte couche de cette substance); des petites perles en coquilles marines; quelques minuscules fragments d'une poterie grossière; une pendeloque de collier ou jouet en bois de cerf; deux petites coquilles marines de gastéropodes, percées chacune d'un trou.

Corps n° 13. — Squelette masculin en mauvais état; le crâne est incomplet, dolichocéphale (indice céphalique : 74,59). Plusieurs de ses caractères le rattachent à la race de *Baumes-Chaudes*.

Le fémur gauche possède un troisième trochanter peu développé avec une fossette hypotrochantérienne profonde et allongée. Cette dernière est excessivement accentuée sur le fémur droit qui n'a pas de troisième trochanter. Les tibias sont platycnémiques; la fossette astragalienne est bien développée. La taille est de 1 m. 595.

Corps n° 14. — Squelette féminin en mauvais état. Crâne dolichocéphale.

Corps n° 15. — Squelette fragmenté d'un enfant âgé d'environ quatre ans.

Sépulture V. — Pleine de terre avec trois squelettes.

Corps n° 16. — Squelette féminin âgé de seize à vingt ans, en mauvais état. Crâne dolichocéphale avec une très forte saillie de la région cérébrale de l'occipital et des bosses pariétales: il se rattache à la race de *Baumes-Chaudes*; les tibias sont légèrement platycnémiques.

Corps n° 17. — Squelette masculin âgé. Le crâne est incomplet, dolichocé-

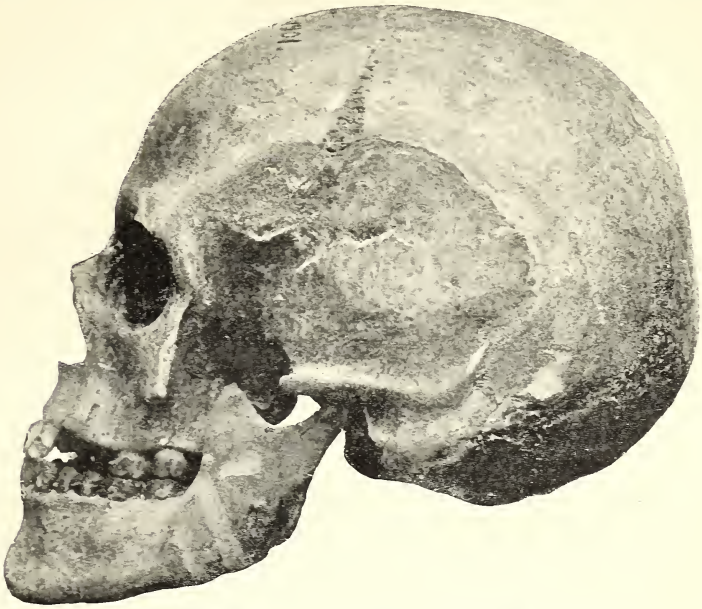

Fig. 96. — Crâne féminin n° 12 (à caractères négroïdes), Chamblandes.

phale; os des membres vigoureux, fémur à pilastre; tibias platycnémiques; péronés cannelés; taille 1 m. 582.

Corps n° 18. — Squelette d'enfant âgé de huit à dix ans au maximum. Crâne inutilisable; fémurs avec une profonde fossette hypotrochantérienne: tibias très platycnémiques, indice de 51,72.

Sépulture VI. — Deux squelettes inutilisables.

Sépulture VII. — Deux squelettes inutilisables.

Sépulture VIII. — Cette tombe non remplie de terre renfermait deux squelettes avec des morceaux d'ocre rouge et deux coquilles marines perforées.

Corps n° 19. — Ce squelette, féminin, âgé, bien conservé, est typique de la race de *Baumes-Chaudes*.

Cette race n'ayant pas encore été signalée, en Suisse, d'une manière certaine, nous en donnons, vu son importance, une description complète :

Le *crâne*, à peu près intact, offre dans son ensemble un beau type très fin à ossature délicate; il est allongé et étroit à dolichocéphalie très accentuée, indice céphalique : 71,87.

Sutures. — La suture coronale est complètement oblitérée; il en est de

même de la suture sagittale dans sa région antérieure, à tel point que l'on a de la peine à reconnaître le bregma; les sutures temporales et lambdoïde sont, par contre, encore passablement ouvertes; cette dernière est relativement compliquée. Comme pour le crâne masculin n° 1 de Cro-Magnon, « les os dont les limites étaient si difficiles à saisir du côté du front, se distinguent de plus en plus vers l'occiput, par l'intervention d'une suture sagittale de complication moyenne dont l'engrenage est de moins en moins serré d'avant en arrière. On voit que ce crâne rentre dans la *loi synostotique* de Gratiolet qui va s'appliquer d'ailleurs à tous les autres crânes de la même race[1]. »

Le ptérion est en K; la suture basilaire n'est pas complètement synostosée.

En règle générale, chez les races blanches, la suture basilaire est complètement fermée avant l'apparition des dents de sagesse, tandis que ce n'est pas toujours le cas chez les races noires. Cette exception existait donc aussi chez les populations préhistoriques. Chez les anthropoïdes la suture basilaire ne se ferme qu'après l'apparition des dents de sagesse.

Vue de face. — La région frontale est normalement développée dans tous les sens; le front est large, droit, avec des bosses frontales bien accusées. Les diamètres frontal minimum et frontal maximum sont respectivement de 95 et 117 millimètres, donnant ainsi un indice stéphanique de 81,19.

Les arcades sus-orbitaires sont presque nulles, la glabelle large et plane ne forme pas de tubérosité; les sinus frontaux sont en partie effacés; la voûte cranienne est régulière et bien développée.

La face est large et basse, chamaeprosope, avec un indice facial II de 47,62; les orbites sont rectangulaires, microsèmes, indice de 81,08. La racine du nez est très large, plate, à peine enfoncée; l'indice nasal leptorrhinien est de 45,45. Les os malaires sont légèrement projetés en dehors; les fosses canines sont à peu près nulles. L'arcade dentaire est parabolique; les dents représentées seulement par la première incisive gauche, les deux incisives, la canine, les deux prémolaires et la première molaire droites sont très fortement usées, à usure oblique et externe, sauf pour la molaire dont l'usure est horizontale ou transversale.

Vue de profil. — Le front monte presque droit, sa courbe antéro-postérieure est régulière et passablement allongée; elle mesure 115 millimètres pour la région cérébrale frontale. Comme sur le crâne n° 2 de l'abri sous roche de Cro-Magnon, « ses bosses latérales haut placées sont assez bien limitées en dehors et s'étalent doucement en dedans[2] ». A partir des bosses frontales la courbe s'incline régulièrement jusqu'au bregma, après quoi elle est à peu près plane dans le tiers antérieur des pariétaux pour prendre ensuite la disposition caractéristique de la race de Baumes-Chaudes, c'est-à-dire qu'elle présente un méplat obélique pour se continuer par une saillie en chignon de l'occiput, ce qui provoque une dolichocéphalie purement pariéto-occipitale, d'où une différence de 13 millimètres entre le diamètre

1. A. de Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica*, p. 47.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 82.

antéro-postérieur maximum et le diamètre antéro-postérieur iniaque. La courbe pariétale excessivement développée mesure 145 millimètres, chiffre considérable comparé au diamètre antéro-postérieur maximum (192 mm.). De même l'occipital offre une écaille dont la courbe ne mesure pas moins de 133 millimètres, la partie cérébrale atteignant 80 millimètres. A 27 mil-

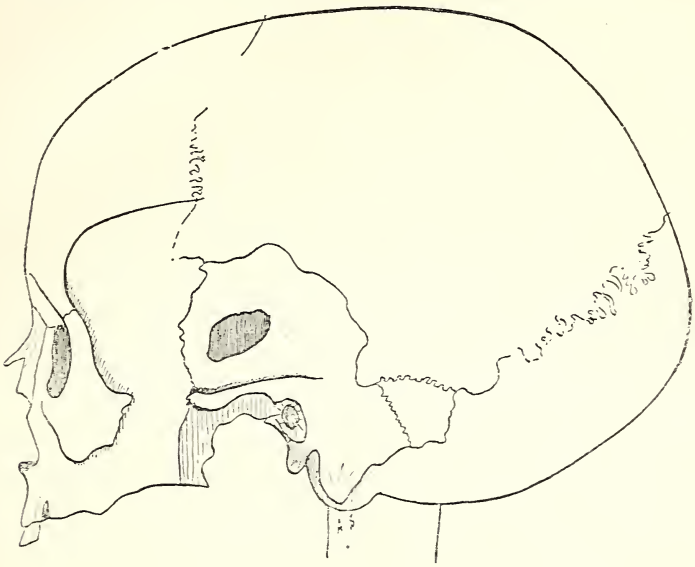

Fig. 97. — Crâne féminin, n° 19 (type de la race Baumes-Chaudes), Chamblandes.

limètres au-dessus de la protubérance externe la courbe s'infléchit en avant, provoquant de cette manière un bombement assez prononcé de la base du crâne; toute la morphologie de cette base n'est pas très mouvementée et dénote peu de vigueur, ce qui est fort naturel, notre crâne ayant appartenu à un individu féminin (fig. 97).

Comme sur le crâne féminin de la sépulture néolithique de Brézé, près de Saumur (Maine-et-Loire), décrit par M. le Dr Verneau [1] et que M. Georges Hervé rattache au type de Baumes-Chaudes, les insertions musculaires sont peu prononcées; la ligne courbe supérieure est fort atténuée et la protubérance externe à peine visible. Le crâne est relativement orthognathe avec un indice du prognathisme de 95,92 (Flower).

Vue supérieure. — La vue d'en haut offre un contour ovalaire allongé, dolichopentagonal, et le diamètre transversal maximum qui se trouve au niveau des bosses pariétales est assez reculé en arrière.

Vue postérieure. — Le crâne est très développé en hauteur (diamètre

1. Dr Verneau. Sur une sépulture néolithique de l'Anjou. *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1877, p. 103.

Dr Hervé. Distribution en France de la race néolithique de Baumes-Chaudes, *Revue de l'École d'Anthropologie*, Paris, 1894, p. 121.

basilo-bregmatique = 132 mm.); sa région supérieure est arrondie; il y a proéminence très forte de l'écaille cérébrale de l'occipital; les parois latérales, droites, sont à peu près parallèles avec légère convergence vers la base.

Vue inférieure. — Le trou de l'occipital, situé passablement en arrière, présente des dimensions exiguës (35 mm. de long sur 28 mm. de large); la voûte palatine est peu profonde et le trou palatin antérieur présente des dimensions considérables.

Capacité cranienne. — Il n'est pas possible d'employer la méthode de Broca pour déterminer la capacité de ce crâne.

D'après la méthode de l'indice cubique elle serait considérable et atteindrait 1 614 centimètres cubes. Il est vrai que les trois diamètres antéro-postérieur maximum, transverse maximum et basilo-bregmatique présentent de belles dimensions : 192, 138 et 132 millimètres.

Mandibule. — La mandibule, robuste, est en parfait état; sur sa face antérieure, elle nous présente une saillie médiane oblique en bas et en avant; l'angle de la symphyse est de 71°; la saillie mentonnière n'est pas très large, mais elle est proéminente. Les apophyses géni sont plutôt petites; les gouttières mylo-hyoïdiennes sont profondes et les empreintes digastriques sont bien marquées. Il reste encore sur la mâchoire inférieure : 1° pour le côté gauche : la canine et les trois molaires; 2° pour le côté droit : la deuxième incisive, la canine, la première prémolaire, la deuxième et la troisième molaires.

Toutes ces dents, comme celles de la mâchoire supérieure, sont fortement usées; les cuspides et une forte partie de la couronne ont disparu. Le plan de l'usure est généralement oblique de haut en bas et de dehors en dedans; ceci est surtout exact pour la canine et la première molaire gauches, la canine, la première prémolaire et la troisième molaire droites; le plan de l'inclinaison de l'usure est à peu près horizontal pour les autres dents.

Les molaires, examinées au point de vue de leur volume, nous ont donné les chiffres suivants :

	DIAMÈTRES		
	Antéro-postérieur.	Transversal.	Moyen.
1re molaire gauche...	9 mm.	11 mm.	10 mm.
2e — — ...	9 —	11 —	10 —
3e — — ...	11 —	11 —	11 —
2e — droite....	11 —	10 —	10,5 —
3e — —	11,5 —	11 —	11,25 —

Les molaires, contrairement à ce qui existe chez les races humaines européennes, vont donc en s'accroissant de la première à la dernière; d'autre part la dent de sagesse est située à une distance d'un centimètre, au minimum, de la branche montante. Ces deux caractères, que l'on doit considérer comme des caractères d'infériorité, ont été signalés par M. Testut[1] sur la mâchoire du squelette quaternaire de Chancelade.

1. L. Testut, Le squelette quaternaire de Chancelade, p. 179, *Bull. Soc. Anthrop.*, Lyon, 1889.

RAYONS ET ANGLES AURICULAIRES.

Rayon maxillaire	83	millimètres.
— nasal	81	—
— sus-orbitaire	90	—
— bregmatique	115	—
— lambdoïdien	123	—
— iniaque	80	—
— opisthiaque	49	—
Angle facial	41°	
— sous-cérébral	7°	
— frontal cérébral	55°	
— pariétal	66°	
— occipital cérébral	40°	
— — cérébelleux	19°	

On remarquera que les rayons bregmatique et lambdoïdien sont très grands, ce qui est dû principalement aux grandes dimensions verticales du crâne, ainsi qu'à sa dolichocéphalie pariéto-occipitale.

Comme on a pu s'en rendre compte par la description ci-dessus, ce crâne est absolument typique, en tant que pièce féminine, de la race quaternaire de *Laugerie-Chancelade*; on doit le considérer comme appartenant à sa descendante directe, la race néolithique de *Baumes-Chaudes* ou *dolichocéphale ancienne*.

Enfin ce crâne est identique à une autre pièce féminine du musée Broca, provenant de la grotte sépulcrale néolithique de *Cravanche*, située à 3 kilomètres nord-ouest de Belfort et qui fut explorée par M. Bernard en 1877 [1]. Ce crâne, d'après Broca, appartenait à une race succédant directement, avec de légères atténuations, à la race de Cro-Magnon [2]. Pour M. le Dr Hervé, « le crâne de Belfort est absolument démonstratif en tant que témoin de la survivance dans l'est de la Gaule, au néolithique, de la vieille population magdalénienne. Il est typique par sa dolichocéphalie occipitale (d'où une différence de 14 millimètres entre le diamètre antéro-postérieur maximum et le diamètre iniaque), par ses grandes dimensions, par ses formes légères et adoucies, par ses différents indices enfin, qui ne seraient pas déplacés dans l'une quelconque des séries lozériennes [3]. »

Cette définition, on le voit, correspond absolument à notre crâne. D'autre part, il suffit simplement de mettre en regard les principaux indices de ces deux crânes pour être convaincu qu'ils appartiennent bien à la même race :

	BELFORT	CHAMBLANDES
Indice céphalique	72,9	71,87
— de hauteur-longueur	69,4	68,4
— — largeur	95,1	95,65
— facial I	64,2	62,69
— orbitaire	82,5	81,08
— nasal	45,9	45,45

1. Bernard, Sur une caverne découverte à Cravanches-Belfort, *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1877, p. 251.
2. *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1877, p. 257.
3. Georges Hervé, La race de Baumes-Chaudes-Cro-Magnon, *Revue École d'Anthrop.*, Paris, 1894, p. 116.

Nous voyons donc qu'il existe, non pas seulement un air de famille plus ou moins lointain, mais une ressemblance frappante, une parenté ethnique certaine, entre notre crâne de Chamblandes et ceux qui sont caractéristiques de la race de Baumes-Chaudes.

La taille de la femme de Chamblandes calculée d'après la méthode de M. Manouvrier est faible; elle n'atteint que *1 m. 46*.

Les *clavicules* se différencient des clavicules actuelles par leur gracilité, leur degré de courbure excessivement accentué et leur forme plus ou moins cylindrique.

Les *humérus* sont forts, vigoureux; le V deltoïdien, la gouttière radiale, la gouttière bicipitale et la dépression sous-deltoïdienne sont fortement accusés. L'humérus droit présente la perforation olécranienne.

Les *fémurs* sont forts et trapus; l'indice de platymérie moyen est de 74,65; l'indice pilastrique = 100.

Les *tibias* sont fortement platycnémiques (indice = 60). La tête d'articulation supérieure est assez fortement rétroversée et les facettes astragaliennes sont très accentuées.

Nous nous croyons en mesure de conclure, d'après l'ensemble des caractères susmentionnés, que le squelette féminin de Chamblandes (sépulture VIII) appartient bien à la race de *Baumes-Chaudes*.

Corps n° 20. — Squelette d'enfant de six à sept ans. Crâne dolichocéphale, indice céphalique : 75.

Sépulture IX. — Dépourvue de dalle de recouvrement, cette sépulture paraissait avoir été déjà examinée ou tout au moins bouleversée; elle ne renfermait que des débris d'os inutilisables se rapportant à un squelette masculin, ainsi que des fragments d'ocre rouge.

Sépulture X. — Deux squelettes adultes, un squelette d'enfant et deux coquilles marines percées de deux trous.

Corps n° 21. — Squelette vraisemblablement féminin, adulte; crâne incomplet, dolichocéphale; taille : 1 m. 535.

Corps n° 22. — Squelette masculin adulte; crâne dolichocéphale présentant des caractères *néanderthaloïdes*; son aspect est bestial; les arcades sourcilières sont bien développées; glabelle saillante; sutures coronale et sagittale synostosées; suture lambdoïde ouverte. Il rappelle par sa forme le crâne de la *caverne de Béthenas* (Isère) décrit par Paul Gervais[1].

Les orbites sont microsèmes; le nez platyrrhinien. Les fémurs sont robustes avec de fortes saillies pilastriques. Tibias platycnémiques avec facettes astragaliennes. Taille : 1 m. 60.

Corps n° 23. — Squelette de jeune enfant d'un à deux ans.

Sépulture XI. — Deux squelettes et cinq coquilles marines d'assez grandes dimensions; ces coquilles étaient portées comme plaques de collier, comme phalères ou ornements analogues des vêtements; trente-six défenses de sanglier placées sur 3 rangées de 12 chacune.

Corps n° 24. — Squelette vraisemblablement masculin; crâne mésaticéphale avec contour subpentagonal et léger chignon occipital.

1. *Zoologie et Paléontologie générale*, p. 114.

Les fémurs présentent des fossettes hypotrochantériennes très caractéristiques; les tibias sont peu platycnémiques. Taille : 1 m. 486.

Corps n° 25. — Crâne dolichocéphale féminin avec léger chignon occipital; capacité cranienne approchée : 1 327 centimètres cubes. Fémurs avec fossettes hypotrochantériennes bien développées; la saillie pilastrique est considérable. Les tibias ne sont pas platycnémiques; les facettes astragaliennes sont bien dessinées. Taille : 1 m. 356.

Crâne n° 26. — Ce crâne dolichocéphale provient de la sépulture V et se trouvait au-dessous des squelettes. Il se rattache par ses caractères à la race *dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale.* La capacité cranienne approchée, considérable, atteint 1 788 centimètres cubes.

Considérations générales.

Le crâne.

L'*indice céphalique* s'échelonne de 70 à 78,41 pour les crânes masculins et de 71,87 à 77,84 pour les crânes féminins. Il n'y a donc aucun crâne brachycéphale. L'indice céphalique moyen des crânes masculins est de *75,48*; celui des crânes féminins de *74,19*. Ces derniers sont donc légèrement plus dolichocéphales que les crânes masculins. L'indice moyen de la série totale est de *74,94*.

Les crânes néolithiques d'adultes, masculins et féminins, du Schweizersbild ont un indice céphalique moyen de 75,2, à peu près identique à celui des populations de Chamblandes.

L'indice céphalique moyen des crânes lacustres dolichocéphales provenant de palafittes néolithiques est de 73,04 pour le sexe masculin et de 71,65 pour le sexe féminin. Tous ces crânes lacustres, sauf ceux qui proviennent de la station de Chevroux au lac de Neuchâtel, se rattachent à la race dolichocéphale d'origine septentrionale *type de Genay* de M. Georges Hervé; (*type de Hohberg* de His et Rütimeyer). Les crânes de Chevroux paraissent se rapprocher par la saillie de leurs bosses pariétales, par le chignon de leur écaille occipitale et par leur méplat obélique des crânes de la race de *Baumes-Chaudes.* L'*indice de hauteur-longueur* est de 72,75 pour les crânes masculins et de 72,01 pour les crânes féminins. L'indice moyen de la série totale atteint 72,43.

L'*indice de hauteur-largeur* est de 95,47 pour le sexe masculin et de 95,27 pour le sexe féminin; moyenne : 95,31.

Ces deux indices accusent le fort développement vertical des crânes de Chamblandes par rapport à leur largeur.

L'*indice frontal* est de 84,46 pour les crânes masculins et de 82,26 pour les crânes féminins.

L'indice moyen est de 83,36.

Indices faciaux :

	CRANES MASCULINS
Indice facial I	66,67
—	52,89

	CRANES FÉMININS
Indice facial I	62,60
— II	51,01

	MOYENNE
Indice facial I	64,64
— II	51,95

Les chiffres ci-dessus nous indiquent une face un peu plus allongée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin; nous voyons d'autre part que la face est, en moyenne, faiblement leptoprosope.

En comparant l'indice facial à l'indice céphalique nous avons :

	NOMBRE DES CRANES
1° Crânes dolichocéphales leptoprosopes	1
2° — — chamaeprosopes	1
3° — sous-dolichocéphales leptoprosopes	3
4° — — chamaeprosopes	1
5° — mésaticéphales leptoprosopes	1
6° — — chamaeprosopes	2

Nous constatons ainsi que les faces larges se rencontrent aussi bien chez les dolichocéphales que chez les mésaticéphales.

L'*indice orbitaire* moyen des crânes masculins est très faible, 78,73 et indique une microsémie prononcée; il en est de même pour les crânes féminins, bien que leur indice moyen, 80,13, soit plus élevé. L'indice moyen de la série totale atteint 79,43. L'indice orbitaire des populations de Chamblandes est donc microsème et à peu près identique à celui de la race de *Baumes-Chaudes*.

L'*indice nasal* moyen est mésorrhinien, 49,43. En le comparant à l'indice facial et à l'indice céphalique nous avons :

1 crâne	dolichocéphale	à face longue.	Indice nasal....	53,19
1 —	—	— courte	—	45,45
4 —	sous-dolichocéphales	— longue	—	46,55
1 —	—	— courte	—	60
1 —	mésaticéphale	— longue	—	54,55
2 —	—	— courte	—	50,63

On voit par là que des crânes dolichocéphales à face longue ont un nez platyrrhinien, tandis que des crânes dolichocéphales à face courte ont le nez leptorrhinien. Généralement, cependant, l'indice nasal platyrrhinien se rencontre surtout chez les sous-dolichocéphales et mésaticéphales.

L'*indice du prognathisme* calculé d'après la méthode de Flower nous donne pour les crânes masculins 98,18 et 96,56 pour les crânes féminins. L'indice moyen est de 96,87.

Les crânes masculins de Chamblandes sont sensiblement plus prognathes que les crânes féminins.

L'*indice du trou occipital* ne présente aucune fixité. Il est en moyenne de 88,39 chez les hommes et de 84,69 chez les femmes. L'indice moyen des sexes réunis est de 86,54. Les hommes ont ainsi un trou occipital proportionnellement plus large que celui des femmes.

L'*indice palatin* s'échelonne de 52,64 à 80,85; l'indice est en moyenne de 60,82 dans le sexe masculin et de 67,12 dans le sexe féminin. L'indice moyen est de 63,97. Le palais est plus allongé chez les hommes que chez les femmes.

Capacité cranienne.

La capacité cranienne, vu la fragilité de beaucoup de crânes, a été généralement calculée en suivant les indications de M. Manouvrier dans son travail *Sur l'indice cubique du crâne*[1]. La capacité du crâne serait en moyenne de 1 525 centimètres cubes pour les crânes masculins et de 1 436 centimètres cubes pour les crânes féminins. En calculant le poids de l'encéphale au moyen de la fraction 0,87 obtenue par M. Manouvrier (*Sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale et dans le cerveau en particulier*)[2], le poids moyen de l'encéphale des populations préhistoriques de Chamblandes serait de 1 323 grammes pour les hommes et de 1 249 grammes pour les femmes.

La capacité cranienne moyenne des populations préhistoriques de Chamblandes ne serait ainsi que faiblement inférieure à celle des Européens modernes qui est de 1 565 centimètres cubes; il en serait de même du poids de l'encéphale, qui est en moyenne de 1 359 grammes chez les Français, de 1 308 grammes chez les Italiens et de 1 388 grammes chez les Anglais. La capacité cranienne moyenne des crânes allongés vaudois atteint 1 485 centimètres cubes et le poids de l'encéphale 1 292 grammes.

D'après les *Crania Ethnica*[3], la capacité cranienne moyenne des crânes préhistoriques se rattachant à la race de Cro-Magnon serait de 1 520 centimètres cubes pour les crânes masculins, le poids de l'encéphale d'après la méthode de l'indice cubique de M. Manouvrier aurait été en moyenne de 1 322 grammes. Un crâne féminin a une capacité de 1 390 centimètres cubes, ce qui équivaut, comme poids de l'encéphale, à 1 209 grammes.

Le squelette quaternaire de Chancelade étudié par M. Testut a une capacité cranienne minimum de 1 710 centimètres cubes; le poids de son encéphale devait ainsi s'élever à 1 487 grammes.

La capacité cranienne moyenne de diverses séries néolithiques[4] était de 1 568 centimètres cubes et le poids de l'encéphale 1 364 grammes; les squelettes néolithiques recueillis dans la grotte de l'Homme-Mort avaient une

1. L. Manouvrier, Sur l'indice cubique du crâne, *Association française pour l'avancement des Sciences*, 1880.

2. Sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale et dans le cerveau en particulier, *Mémoires de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, t. III, 2e série.

3. A. de Quatrefages et Hamy, *Crania Ethnica. Les crânes des races humaines*, Paris, 1882.

4. Testut, *loc. cit.*, p. 160.

capacité cranienne de 1 606 centimètres cubes et un poids encéphalique de 1397 grammes. Les crânes néolithiques de Châlons-sur-Marne[1] ont une capacité moyenne de 1 551 centimètres cubes pour le sexe masculin et de 1 417 centimètres cubes pour le sexe féminin, le poids de l'encéphale étant respectivement de 1 349 et de 1 233 grammes. Le crâne féminin néolithique n° 15 845 de la station lacustre de Chevroux, qui présente les caractères de la race de *Baumes-Chaudes* a une capacité un peu plus faible, 1 374 centimètres cubes, et un poids encéphalique de 1195 grammes.

M. le professeur Kollmann[2] a trouvé pour les crânes néolithiques du Schweizersbild une capacité inférieure à celle des populations de Chamblandes. La capacité cranienne a été calculée par les procédés de Bischoff[3] et de Welcker[4] dont nous prenons la moyenne; elle est de 1 330 centimètres cubes et le poids du cerveau atteint 1 226 grammes pour un squelette masculin de taille moyenne (sépulture n° 8) et de 1 257 centimètres cubes pour un squelette masculin de faible taille (pygmée) (sépulture n° 14), le poids du cerveau étant seulement de 1 196 grammes. Enfin deux crânes féminins (sépultures n°s 9 et 12) appartenant à des individus de petite taille ont une capacité moyenne de 1 182 centimètres cubes et un poids encéphalique de 1 160 grammes.

Si l'on veut comparer le poids du cerveau moyen des populations préhistoriques de Chamblandes aux chiffres obtenus par Topinard[5] chez les Européens adultes (vingt à soixante ans), d'après l'examen de 11 000 pesées, soit 1 361 grammes pour l'homme et 1 200 grammes pour la femme, on voit que le cerveau des populations de Chamblandes (1 323 grammes pour les hommes et 1 249 grammes pour les femmes) était remarquablement développé si l'on tient compte du fait que la taille de ces populations est au-dessous de la moyenne.

D'après M. Manouvrier[6], le poids de l'encéphale, déduit de la capacité cranienne, serait de 1 357 grammes chez les Parisiens modernes, de 1 270 grammes chez les Néo-Calédoniens et de 1 238 grammes chez les nègres. Sous le rapport du poids du cerveau, les populations préhistoriques de Chamblandes sont bien supérieures aux races inférieures actuelles et tendent à se rapprocher des Européens modernes.

Sutures craniennes. — Les sutures craniennes ne sont jamais très compliquées et commencent toujours par s'oblitérer dans la région antérieure du crâne, les sutures coronale et sagittale étant très souvent complètement fermées, alors que la lambdoïde est totalement ouverte. Il y a là un carac-

1. Manouvrier, Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1896.

2. J. Kollmann, Der Mensch vom Schweizersbild, *Separat-Abzug. aus den Denkschriften der Schweiz Naturforschenden Gesellschaft*, Band XXXV.

3. Bischoff Th.-L.-W., Schädelumfang und Gehirngewicht, *Sitzb. Münchener Akad. Math. phys. Klasse*, 1864.

4. Welcker, *Wachstum und Bau des menschlichen Schädels*, Leipzig, 1862.

5. Topinard, *L'Homme dans la nature*, p. 215; J. Deniker, *Races et peuples de la terre*, p. 115.

6. L. Manouvrier, De la quantité dans l'encéphale, *Mém. Soc. Anthrop.*, Paris, 1re série, t. III, p. 162; Paris, 1888.

tère d'infériorité qu'il est important de signaler, car, en règle générale, chez les races supérieures, c'est l'inverse qui a lieu.

Mandibules. — Les mandibules sont généralement remarquables par leur force et par leurs dimensions en tous sens. La symphyse est haute et épaisse, le menton pointu et triangulaire; les lignes myloïdiennes sont saillantes; les apophyses géni fortement développées et les fossettes mentonnières bien marquées. Quelques-unes, comme la mandibule du corps n° 19, présentent des caractères d'infériorité caractéristiques.

Mandibules masculines.

NUMÉROS	22	4	6	24	11	MANDIBULES DIVERSES		
						1	2	3
Largeur bi-condylienne	»	124	119	114	»	»	»	»
— bi-goniaque	91	102	98	96	95	100	97	»
— bi-mentonnière	24	47	40	38	23	15	22	23
Hauteur symphysienne	34	36	30	31	36	30	36	29
— molaire	29	27	29	27	32	24	22	24
Branche longueur	63	60	52	55	58	57	»	61
— largeur	32	37	25	31	33	27	»	31
Corde gonio-symphysienne	81	94	75	88	89	82	91	85
Courbe bi-goniaque	167	194	174	185	185	170	187	»
Angle symphysien	76°	»	73°	76°	»	80°	76°	75°
— mandibulaire	121°	»	136°	120°	135°	137°	»	131°

Mandibules féminines.

NUMÉROS	19	25	12	7	21
Largeur bi-condylienne	110	101	98	120	»
— bi-goniaque	96	80	92	93	»
— bi-mentonnière	22	18	19	30	20
Hauteur symphysienne	30	33	32	29	30
— molaire	23	26	24	21	25
Branche longueur	58	51	56	51	63
— largeur	28	30	30	27	30
Corde gonio-symphysienne	82	87	78	72	87
Courbe bi-goniaque	162	181	166	160	»
Angle symphysien	71°	85°	77°	72°	75°
— mandibulaire	131°	125°	136°	135°	116°

Bien que tous les cranes néolithiques de Chamblandes soient allongés ou moyennement allongés, leur examen morphologique permet de distinguer, à première vue, trois types principaux :

1° Un type caractérisé par une voûte cranienne élevée et bien développée, à crêtes frontales peu divergentes, des orbites basses, microsèmes, un espace interorbitaire large, une face généralement large et basse, chamaeprosope, un nez platyrrhinien ou mésorrhinien; des os malaires bien développés;

Crânes masculins.

MENSURATIONS		NUMÉROS DES CRÂNES									
		5	22	13	3	26	4	6	8	24	11
Capacité cranienne approchée		—	1 401^{cm3}	—	—	1 788^{cm3}	1 582^{cm3}	1 508^{cm3}	1 392^{cm3}	—	1 480^{cm3}
Diamètres.	Antéro-postérieur maximum	180	182	185	183	190	191	182	180	174	176
	— — métopique	—	177	184	180	186	189	180	178	171	174
	Transversal maximum	126	135	138	137	143	144	140	140	136	138
	— bi-auriculaire	—	122	—	—	125	105	119	123	—	120
	— bi-mastoïdien	—	124	—	—	118	133	119	124	—	119
	— frontal maximum	112	107	—	113	122	123	114	120	108	116
	— — minimum	94	96	—	98	105	102	97	96	—	95
	Vertical basilo-bregmatique	—	130	—	—	140	132	135	126	—	139
Courbes.	Horizontale totale	—	510	—	—	537	533	517	519	—	500
	— préauriculaire	—	270	—	—	285	280	275	275	—	285
	Transversale totale	—	425	—	—	403	447	435	435	—	440
	— sus-auriculaire	—	297	—	—	325	312	310	305	—	310
	Sous-cérébrale	15	22	18	16	20	23	20	20	18	16
	Frontale-cérébrale	110	100	118	108	120	118	107	106	102	109
	Pariétale	128	120	130	130	135	117	142	118	120	127
	Occipitale supérieure	70	72	—	—	78	77	67	65	75	80
	— inférieure	52	47	—	—	42	50	61	50	—	57
Ligne naso-basilaire		—	103	—	—	103	102	98	100	—	98
Longueur du trou occipital		—	—	—	—	35	34	29	36	—	33
Largeur —		—	—	—	—	28	29	27	30	—	32
Largeur de la face.	Bi-orbitaire externe	—	110	—	107	121	108	102	109	—	101
	Interorbitaire	—	25	—	25	28	27	25	27	—	23
	Bi-zygomatique maximum	—	126	—	—	135	132	124	135	—	125
	Bi-jugale	—	106	—	—	—	110	—	106	—	101
Hauteurs de la face.	Intermaxillaire	—	21	—	—	24	22	17	20	—	25
	Totale de la face (ophryo-alvéolaire)	—	90	—	—	97	92	74	82	—	83
	Naso-alvéolaire	—	69	—	—	78	72	57	67	—	68
Orbit.	Hauteur	—	31	—	30	33	29	28	30	—	30
	Largeur	—	39	—	37	40	38	39	39	—	36
Nez	Longueur	—	47	—	—	54	57	40	49	—	44
	Largeur	—	25	—	—	23	23	24	24	—	24
Voûte palat.	Longueur	—	55	—	—	57	56	53	53	—	56
	Largeur	—	34	—	—	37	36	28	32	—	34

Dist. du point alvéolaire au trou occipital.	—	100	—	—	104	96	95	97	—	101
Indices — céphalique	70	74,12	74,59	74,92	75,26	75,34	76,98	77,84	78,16	78,41
de hauteur-longueur	—	71,43	—	—	73,69	69,11	74,18	70	—	78,98
de hauteur-largeur	—	96,30	—	—	97,13	91,60	96,43	90	—	100,72
frontal	83,93	89,72	—	86,72	86,07	82,93	85,09	80	—	81,89
occipital	—	—	—	—	80	88,53	93,10	83,33	—	96,97
facial I	—	71,43	—	—	71,85	69,69	59,68	60,74	—	66,40
facial II	—	54,76	—	—	57,78	54,55	45,97	49,63	—	54,40
orbitaire	—	79,49	—	81,08	82,5	76,32	71,79	76,92	—	83,33
nasal	—	53,19	—	—	42,59	42,11	60	48,98	—	54,55
palatin	—	61,82	—	—	65,09	64,28	52,64	60,38	—	60,72
du prognathisme (Flower)	—	97,09	—	—	100,97	94,12	96,94	97	—	104,08
fronto-zygomatique I	—	85,08	—	—	90,37	93,18	91,94	88,89	—	92,80
fronto-zygomatique II	—	76,19	—	—	77,37	77,21	78,23	71,11	—	76

Crânes féminins.

MENSURATIONS	NUMÉROS DES CRÂNES							
	19	9	16	1	25	2	12	7
Capacité cranienne approchée	1 614cm3	—	—	—	1 327cm3	1 505cm3	1 305cm3	1 429cm3
Diamètres. — Antéro-postérieur maximum	192	184	188	175	178	183	173	176
— — métopique	190	186	186	—	176	182	171	178
Transversal maximum	138	133	137	128	132	138	132	137
— bi-auriculaire	121	—	—	—	106	106	114	114
— bi-mastoïdien	123	—	—	—	111	119,5	115	115
— frontal maximum	117	—	120	—	106	123	118	115
— — minimum	95	—	96	—	97	101	92	94
Vertical basilo-bregmatique	132	—	146	—	122	133	124	128
Courbes. — Horizontale totale	532	—	530	—	490	515	490	497
— préauriculaire	270	—	—	—	250	275	260	256
Transversale totale	437	—	—	—	405	430	406	420
— sus-auriculaire	300	—	—	—	291	304	290	296
Sous-cérébrale	15	18	20	—	17	17	18	15
Frontale-cérébrale	112	116	105	—	114	116	100	108
Pariétale	145	128	147	—	128	110	136	138
Occipitale supérieure	80	83	80	—	75	75	63	64
— inférieure	53	47	40	—	44	47	52	51

MENSURATIONS		NUMÉROS DES CRÂNES							
		19	9	16	1	25	2	12	7
Ligne naso-basilaire		98	—	111	—	93	100	92	94
Longueur du trou occipital		35	—	34	—	—	37	29	30
Largeur —		28	—	27	—	—	30	26	28
Largeur de la face.	Bi-orbitaire externe	100	—	—	—	—	103,5	100	106
	Interorbitaire	25	—	—	—	—	26,5	22	23
	Bi-zygomatique maximum	126	—	—	—	—	127	118	121
	Bi-jugale	106	—	—	—	—	—	—	98
Hauteurs de la face.	Intermaxillaire	18	—	—	—	—	17	20	19
	Totale de la face (ophryo-alvéolaire)	79	—	—	—	—	83	75	71
	Naso-alvéolaire	62	—	—	—	—	69	60	60
Orbit.	Hauteur	30	—	—	—	—	33	28	30
	Largeur	37	—	—	—	—	40	37	37
Nez.	Longueur	44	—	—	—	—	51	40	44
	Largeur	20	—	—	—	—	25	21	23
Voûte palat.	Longueur	56	—	—	—	—	47	55	52
	Largeur	39	—	—	—	—	38	32	31
Dist. du point alvéolaire au trou occipital.		94	—	—	—	—	88	93	92
Indices.	céphalique	71,87	72,28	72,87	73,71	74,16	75,41	76,30	77,84
	de hauteur-longueur	68.75	—	77,66	—	68,54	72,68	71,68	72,73
	de hauteur-largeur	95,65	—	106,57	—	92,42	96,38	93,94	93,43
	frontal	81,19	—	80	—	91,52	82,11	77,97	81,74
	occipital	80	—	79,41	—	—	81,08	89,66	93,33
	facial I	62,69	—	—	—	—	65,35	63,56	58,68
	facial II	47,62	—	—	—	—	54,35	50,84	49,59
	orbitaire	81,08	—	—	—	—	82,5	75,68	81,08
	nasal	45,45	—	—	—	—	49,02	52,50	52,27
	palatin	69,82	—	—	—	—	80,35	58,18	59,62
	du prognathisme (Flower)	95,92	—	—	—	—	88	101,08	97,87
	fronto-zygomatique I	92,85	—	—	—	—	96,85	100	95,05
	fronto-zygomatique II	75,40	—	—	—	—	79,52	77,97	77,85

une mandibule volumineuse, robuste, terminée par un menton saillant et triangulaire.

De profil on constate que le front monte d'abord presque droit jusqu'au-dessus des bosses frontales latérales, puis que la courbe s'infléchit assez brusquement et se prolonge régulièrement jusqu'à peu près au tiers postérieur des pariétaux, après quoi commence un méplat obélique se continuant par une saillie caractéristique (saillie en chignon) de l'écaille occipitale. Vu d'en haut, le crâne présente presque toujours une saillie très caractéristique des bosses pariétales. La face est orthognathe. Vu par derrière le crâne est pentagonal.

Ce type est celui de *Baumes-Chaudes*, successeur du néolithique de l'ancienne race quaternaire magdalénienne, paléolithique, de Laugerie-Chancelade.

Les crânes des corps n°s 3, 6, 8, 13, 19 et 25 se rattachent à ce type.

2° Le *type dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale* ou *type de Genay* de M. le prof. Hervé. Les crânes n°s 4 et 26 appartiennent manifestement à ce type.

3° Le troisième type est caractérisé par un crâne moyennement allongé, mésaticéphale, et par une face excessivement prognathe; la face est leptoprosope; les orbites sont microsèmes ou faiblement mésosèmes; les os malaires sont plutôt petits et le nez est platyrrhinien; les gouttières nasales existent; les fosses canines sont bien marquées. Ce type très particulier rappelle par sa forme le crâne des nègres; il se rapporte par son squelette facial surtout au *type paléolithique de Grimaldi* de M. le Dr Verneau et aux crânes armoricains néolithiques de type négroïde de M. le Dr Hervé, mais s'en différencie par la mésaticéphalie de sa boîte cranienne, laquelle peut s'expliquer par des croisements de races. Nous rattachons donc ce troisième type, auquel nous avions donné le nom de *type de Chamblandes*, au *type de Grimaldi* de M. le Dr Verneau.

Les crânes des corps 11 et 12 en sont les représentants.

(Dans les tableaux les crânes sont ordonnés d'après la valeur croissante de l'indice céphalique.)

Squelette des membres.

Ceinture scapulaire.

Omoplates. — Les omoplates en bon état sont peu nombreuses; voici quels sont les indices obtenus sur ces os :

Indices.

CORPS OMOPLATES	7		12	19		MOYENNES	
	G.	D.	G.	G.	D.	G.	D.
Indice scapulaire	73,88	74,62	67,91	69,72	69,72	70,50	72.17
— sous-épineux	102	106,18	114,28	97,06	97,06	104,45	101,62

Clavicules. — La longueur moyenne des clavicules de Chamblandes est plus faible que la longueur ordinaire de celles des Européens modernes. Nous avons :

Squelettes masculins.			Squelettes féminins.		
CORPS	CLAVICULES		CORPS	CLAVICULES	
	Gauche.	Droite.		Gauche.	Droite.
8	150	»	12	130	»
6	144	138	21	130	»
4	137	130	19	128	128
11	135	135	»	»	»
Moyennes.	**141,5**	**134,3**	*Moyennes.*	**129,3**	**128**
	137,9			**128,65**	

Humérus. — Ainsi que M. Manouvrier l'a fait remarquer pour les humérus néolithiques du dolmen d'Épône[1], de la sépulture néolithique de « La Cave aux Fées » à Brueil[2] et de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne[3], les humérus de Chamblandes, tant masculins que féminins, sont généralement caractérisés par une incurvation assez forte du quart supérieur de l'os, par la saillie et l'étendue énormes du V deltoïdien, par la saillie considérable des deux lèvres de la coulisse bicipitale, par la largeur et l'aplatissement inusité de la face postéro-interne de l'os au-dessous de la coulisse bicipitale et en dedans du V deltoïdien (Platyomie). L'apophyse sus-épitrochléenne n'a jamais été rencontrée.

L'indice de grosseur des humérus de Chamblandes, comme celui des humérus d'Épône, de Brueil, de Châlons-sur-Marne et des Mureaux[4], est plus élevé dans le sexe masculin que dans le sexe féminin; en outre il est plus élevé que chez les populations actuelles.

Perforation olécrânienne. — Deux humérus masculins et deux humérus féminins présentent la perforation olécrânienne; nous avons désigné, par le n° 1, les perforations très petites; par le n° 2 les moyennes et par le n° 3 les grandes. Par le chiffre 0 nous indiquons les humérus dont le fond de la cavité olécrânienne est transparent sans être perforé. Voici leur répartition :

N° 0	4	humérus	masculins.
N° 1	1	—	—
N° 2	2	—	féminins.
N° 3	1	—	masculin.

1. Le Dolmen « de la Justice » d'Épône (Seine-et-Oise), *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* 1895, p. 289.

2. L. Manouvrier, Étude des crânes et ossements humains recueillis dans la sépulture néolithique dite La Cave aux Fées, à Brueil (Seine-et-Oise), Extrait des *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse,* 2e série, t. III, 2e *Bulletin*, 1894.

3. L. Manouvrier, Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, 1896.

4. R. Verneau, L'allée couverte des Mureaux (Seine-et-Oise), *L'Anthropologie*, t. I, 1890.

Humérus masculins.

CORPS HUMÉRUS	O. D.	4		8		6		11		24		22		OD.			
	1	D.	G.	G.	D.	D.	G.	G.	D.	D.	G.	G.	D.	2	3	4	5
A. Longueur maxima.....	314	310	305	308	302	294	288	283	—	280	276	—	—	—	—	—	—
B. Circonférence minima..	65	60	57	63	68	60	57	55	55	62	62	62	62	66	62	62	75
Indice de grosseur. (Rapport A = 100). B.....	**20,70**	**19,35**	**18,68**	**20,45**	**22,18**	**20,41**	**16,32**	**19,43**	—	**22.14**	**22,46**	—	—	—	—	—	—
Diamètre de la tête.....	—	41	41	40	44	42	40	38	—	36	36	—	—	35	—	—	—
Largeur bicondylienne.....	64	59	59	64	63	59	57	59	59	51	52	—	61	—	57	64	—
Largeur au 1/3 supérieur...	21	20	22	20	21	23	20	21	22	21	19	20	22	23	—	—	—
Largeur au 1/3 inférieur...	19	17	19	19	20	20	20	17	17	19	18	18	19	20	—	—	—
Epaisseur au 1/3 supérieur.	24	19	22	22	24	25,5	23	18	18	20	20	24	26	24	—	—	—
Epaisseur au 1/3 inférieur.	20	18	19	19	22	18	18	17	16	19	19	19	20	20	—	—	—
Perforation olécrânienne...	0	1	3	—	—	0	0	—	—	—	—	—	—	—	—	0	—

Humérus féminins.

CORPS HUMÉRUS	12		21		9		2		19		7		25	
	D.	G.	G.	D.	D.	G.	G.	D.	G.	D.	D.	G.	G.	D.
A. Longueur maxima.....	297	295	290	290	282	279	275	275	270	270	267	265	—	250
B. Circonférence minima...	57	56	55	55	56	55	53	52	58	58	57	55	55	53
Indice de grosseur. (Rapport A = 100.) B.....	**19,19**	**18,98**	**18,97**	**18,97**	**19,85**	**19,35**	**19,27**	**18,90**	**21,48**	**21,48**	**21,35**	**20,75**	—	**21,2**
Diamètre de la tête.....	38	38	37	37	35	35	35	34	39	40	37	36	35	36
Largeur bicondylienne.....	58	57	56	58	56	54	55	55	58	58	55	56	—	—
Largeur au 1/3 supérieur..	22	21	19	20	18	18	19	20	21	21	18	19	17	17
Largeur au 1/3 inférieur...	17	16	15	16	16	16	17	17	18	18	17	17	17	15
Epaisseur au 1/3 supérieur.	21	22	20	20	21	20	21	21	22	21	22	21	21	22
Epaisseur au 1/3 inférieur.	17	18	17	17	16	16	17	16	18	18	18	18	17	17
Perforation olécranienne...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—

Fig. 98. — Cubitus fortement incurvé à l'extrémité supérieure, Chamblandes.

Fig. 99. — Cubitus avec courbure latérale de l'extrémité inférieure, Chamblandes.

Contrairement à ce qui se passe habituellement, les humérus à paroi olécrânienne mince ou perforée se rencontrent, à Chamblandes, en proportion plus élevée dans le sexe masculin que dans le sexe féminin. Ce fait est probablement dû à l'insuffisance de nos séries.

D'une manière générale les humérus de Chamblandes masculins et féminins présentent manifestement des signes d'un surmenage musculaire exagéré.

(Dans les tableaux les lettres O. D. signifient ossements divers.)

Cubitus. — La plupart des cubitus présentent deux courbures intéressantes : 1° une courbure *latérale* occupant le tiers inférieur de l'os, concave en dehors, c'est-à-dire du côté du radius; 2° une courbure *antéro-postérieure*, concave en avant, beaucoup plus importante que la courbure latérale. Lorsque l'extrémité inférieure du cubitus repose sur un plan horizontal, sa moitié supérieure se relève et s'écarte de plus en plus de ce plan. Cette courbure a été signalée par M. le prof. Testut, sur le cubitus droit du squelette quaternaire de Chancelade [1], où elle se trouve plus accentuée encore, ainsi que sur les

1. Dr Testut, Recherches anthropologiques sur le squelette quaternaire de Chancelade, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, t. VIII, p. 193.

cubitus du vieillard de Cro-Magnon et sur un grand nombre de squelettes néolithiques. Elle est très prononcée chez certains singes mais, par contre, elle n'est que très faiblement développée, lorsqu'elle existe, sur les cubitus actuels (fig. 98 et 99).

Les empreintes musculaires sont toujours bien accentuées sur les cubitus de Chamblandes et leur région supérieure est sensiblement élargie.

Radius. — Les radius présentent souvent une tubérosité bicipitale très développée, en rapport avec les saillies musculaires de l'humérus. Dans la majorité des cas, la diaphyse est prismatique, triangulaire dans sa partie moyenne et elle présente une assez forte courbure à concavité interne.

Ceinture pelvienne.

Bassins.

CORPS	♂ 4	♂ 6	♂ 11	19 ♀	MOYENNE ♂
Indice général du bassin ou indice pelvien	131,22	126,73	127	134	128,31
Rapport de la hauteur maxima à la largeur maxima = 100	76,21	78,90	78,74	74,63	77,95
Rapport de la largeur sous-cotyloïdienne à la largeur maxima = 100.	43,12	49,10	56,69	57.46	49,64
Indice du détroit supérieur	77,5	83,62	76,12	81,48	79,08
Rapport de la flèche à la hauteur du sacrum = 100	22,22	18,18	21,05	38,37	20,48
ndice sacral	102,78	103,64	100,87	133,72	102,43

Il suffit de comparer les chiffres ci-dessus pour se rendre compte immédiatement de la grande différence qui existe entre le bassin masculin et le bassin féminin.

Voici, d'après Topinard, quelques chiffres à titre de comparaison :

Indice pelvien.

	HOMMES	FEMMES
Européens	126,3	136,9
Nègres d'Afrique	121,3	134,2
Nègres d'Océanie	122,7	129

Indice du détroit supérieur.

	HOMMES	FEMMES
Européens	80	79
Nègres d'Afrique	89	81
Nègres d'Océanie	91	89

Le bassin de la femme de Chamblandes n° 19 serait ainsi identique à celui des négresses africaines; par contre, les bassins masculins se rapprochent beaucoup de celui des Européens actuels.

Fémurs. — Considérés dans leur ensemble, les fémurs présentent un certain nombre de caractères intéressants. Tout d'abord l'inclinaison de la diaphyse (*angle diaphysaire* de Kuhff[1]) est relativement faible puisqu'il n'est en moyenne que de 9°,7 sur les fémurs masculins (maximum 15°; minimum 7°) et de 9°,25 sur les fémurs féminins (maximum 13°; minimum 5°). Voici quelques chiffres à titre de comparaison :

Squelette de Chancelade		8°,5
—	néolithiques des grottes de Baye	11°
—	— de l'Homme-Mort	10°
—	— des dolmens de la Lozère	11°
Fémurs	— de Châlons-sur-Marne (masculins)	10°,2
—	— — (féminins)	10°,5
—	de Gallo-Romains	12°
—	de Carlovingiens	13°
—	des races actuelles (moyenne)	15°
—	des Suisses actuels	11°

L'angle d'inclinaison du col du fémur sur la diaphyse (*angle cervico-diaphysaire* de Kuhff, *angle trachléo-diaphysaire de Houzé*) est en moyenne de 126°,7 sur les fémurs masculins et de 129°,1 sur les fémurs féminins.

Platymérie.

Fémurs masculins. — Nous avons établi deux groupes suivant que la somme des deux diamètres était supérieure ou inférieure à 59 millimètres.

Groupe II. — Somme des 2 diamètres supérieure ou = à 59 millimètres, 9 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **73,16**
—	— minimum	= 59,46
—	— maximum	= 79,41

Groupe I. — Somme des deux diamètres inférieure à 58 millimètres, 11 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **75,26**
—	— minimum	= 68,75
—	— maximum	= 78,13

Fémurs féminins. — 18 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **75,51**
—	— minimum	= 69,23
—	— maximum	= 86,7

Fémurs d'enfants. — 4 fémurs.

Indice de Platymérie moyen		= **82,43**
—	— minimum	= 72
—	— maximum	= 92,86

Chez les Suisses actuels la platymérie est de 84,6; chez les Parisiens l'indice de platymérie atteint 88,8[2]. Nous pouvons donc considérer les fémurs

1. Kuhff, Notes sur quelques fémurs préhistoriques, *Revue d'Anthrop.*, 1875.
2. L. Manouvrier, *Squelettes néolithiques du Dolmen d'Epône*, p. 282.

néolithiques de Chamblandes comme présentant une platymérie bien caractérisée; d'autre part, l'aplatissement sous-trochantérien antéro-postérieur de notre série est à peu près le même que celui des autres séries préhistoriques. La platymérie est, d'une manière générale, un peu moins accusée sur les fémurs féminins que sur les fémurs masculins; elle est légèrement plus accentuée sur les fémurs très robustes (1er groupe) que sur ceux du deuxième groupe.

Les fémurs d'enfants que nous possédons sont au nombre de quatre seulement et appartiennent à deux individus : l'un d'entre eux est très jeune (quatre à cinq ans); le deuxième peut être âgé de huit à neuf ans. Comme M. Manouvrier l'a remarqué sur les fémurs d'enfants de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, la circonférence minimum se trouve plus bas que sur les fémurs adultes, soit vers le milieu de la diaphyse. Ce qui frappe en examinant les deux indices de platymérie, c'est leur écart de 20 unités. Les fémurs de l'enfant de huit à neuf ans ont une platymérie caractérisée, tandis que ceux du jeune enfant ne sont pas platymères du tout. M. Manouvrier avait déjà constaté[1] que les fémurs des jeunes enfants ont un indice de platymérie supérieur à 90, c'est-à-dire que leur aplatissement fémoral n'est pas supérieur à celui des Européens adultes.

Pilastre fémoral.

Fémurs masculins. — 20 fémurs.

Indice pilastrique moyen		= **109,5**
—	—	minimum = 85,71
—	—	maximum = 123

Fémurs féminins. — 18 fémurs.

Indice pilastrique moyen		= **107,29**
—	—	minimum = 92
—	—	maximum = 121,73

Fémurs d'enfants. — 4 fémurs.

Indice pilastrique moyen		= **106,71**
—	—	minimum = 100
—	—	maximum = 119,13

L'indice pilastrique accuse un pilastre fémoral sensiblement développé. Dans la majorité des cas l'indice pilastrique est plus élevé dans le sexe masculin que dans le sexe féminin et il est facile de constater en jetant un coup d'œil sur les tableaux de mensurations de nos fémurs que l'augmentation de l'indice pilastrique marche de pair avec l'élévation de l'indice de platymérie, c'est-à-dire que le pilastre fémoral se développe d'autant plus que l'aplatissement sous-trochantérien antéro-postérieur est moins accentué. M. Manouvrier est arrivé au même résultat dans son étude des ossements humains de Châlons-sur-Marne et il attribue cette tendance de l'augmenta-

1. L. Manouvrier, *Étude des ossements et crânes humains de Châlons-sur-Marne* p. 168.

tion de la saillie pilastrique, lorsque diminue la platymérie, « à ce que le muscle crural, à l'action duquel sont dues la platymérie et la saillie pilastrique, tend d'autant plus à réaliser son agrandissement par la saillie pilastrique que cet agrandissement est moins suffisamment assuré par la platymérie, et inversement [1] ».

La saillie pilastrique et la platymérie, beaucoup plus développées chez les populations néolithiques de Chamblandes que chez les populations suisses actuelles, indiquent chez les premières une suractivité musculaire très accentuée des membres inférieurs.

Troisième trochanter et fosse hypotrochantérienne. — Le troisième trochanter existe sur les fémurs des squelettes masculins n°s 4, 8 et 13, et sur les fémurs des squelettes féminins n°s 9 (fémur gauche) et 12, mais il est généralement peu accentué et inégalement développé des deux côtés.

La *fosse hypotrochantérienne* se rencontre sur les fémurs des squelettes masculins n°s 8, 13, 17 (fémur gauche) et 24; sur les fémurs des squelettes féminins n°s 9, 12 et 25. Elle se trouve donc en même temps que le troisième trochanter sur les fémurs des squelettes masculins n°s 8 et 13 et des squelettes féminins n°s 9 et 12. La fosse hypotrochantérienne est très accusée sur les deux fémurs des corps n°s 8, 24, 25 et 18 (enfant, fémur gauche). Elle est peu profonde sur les fémurs des squelettes n°s 9, 12 et 17.

Comme M. Houzé l'a constaté, la présence de cette fosse, lorsqu'elle est profonde et très développée, accroît beaucoup le diamètre transversal de la diaphyse, ce qui contribue à augmenter la platymérie antéro-postérieure. (Exemple : corps n° 8 où les fémurs ont un indice de platymérie de 59,46 et 60,52.) M. Houzé a trouvé que le troisième trochanter est exceptionnel, en Belgique, à l'âge du Renne, qu'il a une fréquence de 38 p. 100 à l'âge de la pierre polie, et de 30,15 p. 100 chez les Bruxellois actuels. D'après M. Houzé [2] toujours, la fosse hypotrochantérienne est un caractère constant de tous les fémurs de l'âge du Renne en Belgique; elle est très accusée, mais moins fréquente à l'âge de la pierre polie et devient positivement rare à l'époque moderne.

A Chamblandes nous avons le troisième trochanter présent dans une proportion de 35,29 p. 100 chez les hommes et de 25 p. 100 chez les femmes.

La fosse hypotrochantérienne existe dans une proportion du 41,17 p. 100 dans le sexe masculin et de 50 p. 100 dans le sexe féminin. Il nous est permis de constater, en outre, que la fosse hypotrochantérienne est généralement beaucoup plus développée sur les fémurs dont les épiphyses sont incomplètement soudées à la diaphyse, que sur les fémurs de vieillards.

Tibias. — D'une manière générale les tibias de Chamblandes présentent à un degré relativement accusé le déjettement en arrière de leur extrémité supérieure, formant ainsi avec l'axe de la diaphyse un angle plus petit

1. L. Manouvrier, Étude des ossements et crânes humains de la sépulture néolithique de Châlons-sur-Marne, *Revue de l'École d'Anthrop. de Paris*, 1896, p. 163.

2. Dr Houzé, Sur la présence du 3e trochanter chez l'Homme, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. II, 1884, p. 35.

qu'il ne l'est sur les tibias actuels, de manière à rendre oblique la surface de leurs plateaux articulaires. M. Manouvrier a montré que cette *rétroversion de la tête du tibia*[1] était fréquente chez la plupart des populations préhistoriques de la France et chez divers peuples sauvages actuels.

Nous pouvons encore noter, comme caractère important et très fréquent de l'extrémité supérieure des tibias de Chamblandes, un caractère signalé par M. le Dr Testut sur le tibia gauche de l'homme quaternaire de Chancelade : « 1° le développement considérable de la tubérosité antérieure; 2° la présence d'une fosse profonde en arrière et au-dessous de la surface articulaire, indice non équivoque d'un muscle poplité très développé ».

Un autre caractère lié à la rétroversion de la tête du tibia est l'aplatissement de la diaphyse dans le sens transversal connu sous le nom de platycnémie. L'*indice de platycnémie* est à peu de chose près le même à Chamblandes que dans les autres séries préhistoriques. L'indice moyen est, en effet, de 62,71 pour 23 tibias masculins et de 64,95 pour 18 tibias féminins.

Dans son *Mémoire sur la Platycnémie chez l'homme et chez les anthropoïdes*[2], M. Manouvrier laissait à supposer, d'après l'interprétation qu'il donne de ce caractère, que la platycnémie devait se produire pendant l'adolescence. Dans son travail sur les ossements préhistoriques de Breuil, ce savant anthropologiste indique comme moyenne de platycnémie d'une série de tibias provenant d'adolescents âgés de dix à seize ans l'indice de 69,5, signifiant un aplatissement transversal à peu près nul. Or nous pouvons constater que la platycnémie la plus faible se rencontre toujours, à Chamblandes, chez de jeunes individus :

	Tibia gauche.	Tibia droit.
Corps n° 6 masculin, jeune.....	68,75	67,61
— n° 24 — —	66,67	68,75
— n° 9 féminin —	73,33	71,88
— n° 25 — —	70,37	73,08
— n° 14 — —	83,33	78,95

Là aussi la platycnémie est plus faible dans le sexe féminin que dans le sexe masculin. Ces deux exemples qui concordent absolument paraissent bien confirmer l'explication de la platycnémie donnée par M. Manouvrier, à savoir que l'aplatissement du tibia est produit chez l'homme par un agrandissement considérable de la surface d'insertion du muscle jambier postérieur et, par suite, par la suractivité de ce muscle. Ce ne serait pas l'action du jambier postérieur sur le pied qui serait en jeu, mais bien sa fonction inverse, qui consiste à maintenir solidement le tibia dans l'immobilité, pendant que le fémur prend sur cet os son point d'appui dans la station verticale et surtout dans les mouvements de la course et de la

1. L. Manouvrier, Étude sur la rétroversion de la tête du tibia et l'attitude humaine à l'époque quaternaire, *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. IV, 1890.

2. *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e série, t. III.

Fémur

CORPS FÉMURS	8		O. D.		22		4	
	G.	D.	1	3	G.	D.	G.	D.
Diamètre de la tête.....	50	48	46	46	45	45	44	44
Longueur maxima.....	438	—	—	—	413	412	420	417
A. Longueur en position.	429	—	468	—	410	410	417	414
B. Circonférence minima.	87	85	95	90	86	87	84	85
Diamètre sous-trochantérien transverse.....	37	38	36	35	33	34	33	33
Diamètre sous-trochantérien antéro-postérieur.	22	23	26,5	27	25	26	26	25
Diamètre transverse (partie moyenne).....	28	29	30	27	25	26	26	26
Diamètre antéro-postérieur (partie moyenne).	24	26	31	31	28	29	28	29
Angle d'inclinaison.....	15°	—	8°,5	—	9°	10°	10°	9°,5
Angle du col.....	127°	131°	127°	128°	135°	130°	120°	128°
Indice de grosseur. (Rapport A=100.) B.....	20.27	—	20,29	—	20,98	21,22	20,14	20,53
Indice de platymérie.....	59,46	60,52	73,61	77,14	75,76	76,47	78,79	75,76
Indice pilastrique.....	85,71	89,65	103,03	114,81	112	111,54	107,69	111,53

Fémur

CORPS FÉMURS	12		2		19	
	G.	D.	G.	D.	G.	D.
Diamètre de la tête.....	42	42	41	41	41	41
Longueur maxima.....	425	426	—	389	386	386
A. Longueur en position.....	423	424	—	387	381	383
B. Circonférence minima.....	80	80	75	80	80	82
Diamètre sous-trochantérien transverse..	29	29	34	36	31	32
Diamètre sous-trochantérien antéro-postérieur.....	22	22	27	28	24	23
Diamètre transverse (partie moyenne)...	24	23	25	26	25	25
Diamètre antéro-postérieur.....	28	28	23	25	25	25
Angle d'inclinaison.....	5°	7°	8°	8°	13°	10°
Angle du col.....	133°	131°	123°	123°	127°	127°
Indice de grosseur. (Rapport A=100.) B..	18,68	18,87	—	20.67	20,99	21,41
Indice de platymérie.....	75.86	75,86	79.41	77,78	77,42	71,87
Indice pilastrique.....	116,67	121,73	92	96,15	100	100

masculins.

13		6		17	11		24		O. D.		
D.	G.	G.	D.	G.	G.	D.	G.	D.	2	4	5
44	43	43	42	43	42	41	—	38	—	—	—
421	418	418	413	420	418	418	398	398	—	—	—
416	414	415	412	416	413	413	395	395	—	—	—
85	85	80	83	92	82	80	80	80	98	84	90
32	33	32	33	34	29	30	31	32	36	33	33
24	24	25	25	27	22	22	22	22	26	25	26
25	26	25	25	26	27	26	25	25	27,5	26	26
30	30	27	29	32	28	28	25	25	29	27	31
8°	12°	8°	7°	10°	11°	12°	9°	8°	9°	—	—
125°	124°,5	125°	128°	125°	120°	127°	127°	127°	—	—	—
20,04	20.53	19,28	20,15	22,12	19,61	19,37	20,25	20,25	—	—	—
75	72,85	78.13	75,76	79,41	75,86	73,33	70,97	68,75	72,22	75,76	78,79
120	115,38	108	116	123	103,70	107,69	100	100	105,45	103,84	119,23

éminins.

7		9		25		14		16		21	
G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.
40	40	40	39	39	—	—	—	—	—	—	—
393	388	400	394	—	—	—	—	—	—	—	—
389	383	397	390	—	—	—	—	—	—	—	—
85	83	80	80	67	65	—	—	—	70	—	—
31	29	30	28	26	25	26	26	—	29	30	30
24	24	22	22	18	18	21	21	—	21	21	21
25	25	24	24	19	20	20	22	21	20	26	27
29	28	25	25	23	23	22	23	23	23	25	27
11°,5	11°	9°	10°	—	—	—	—	—	—	—	—
130°	130°	132°	132°	133°	—	—	—	—	—	—	—
21,85	21.67	21,51	20,51	—	—	—	—	—	—	—	—
77,42	82.76	73,33	78,57	69,23	72	80,77	80,77	—	72,41	70	70
116	112	104,17	104,17	121,05	115	110	115	109,51	115	95,76	100

marche. M. Manouvrier a montré en outre que ce caractère est en général associé à la rétroversion de la tête du tibia et à la platymérie du fémur.

L'extrémité inférieure des tibias est presque toujours caractérisée par une facette malléolaire se dirigeant obliquement en bas et de dedans en dehors, au lieu d'être à peu près verticale comme c'est le cas chez les populations actuelles, mais cette inclinaison est toujours très faible. En outre il existe un empiétement parfois assez fort de la surface lisse articulaire de l'astragale sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia; quelquefois même, et c'est le cas sur les tibias du squelette féminin n° 19 (race de Baumes-Chaudes), il existe une facette astragalienne semblable à celle décrite par Thomson sur les tibias de Veddahs de Ceylan[1] avec sa forme semi-lunaire caractéristique.

Contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs qui ont pensé qu'il existait un rapport entre la platycnémie et la fréquence de l'attitude accroupie, cette dernière produisant par le contact du bord antérieur et inférieur du tibia avec l'astragale dans une flexion extrême du pied sur la jambe, la facette articulaire désignée sous le nom de facette astragalienne, M. Manouvrier pense, au contraire, que la position accroupie étant une attitude de repos et la platycnémie liée à une suractivité musculaire, il n'y a aucune relation entre la platycnémie et la facette astragalienne.

Sur les tibias néolithiques de Châlons-sur-Marne qui sont très platycnémiques M. Manouvrier n'a jamais rencontré la facette astragalienne de Thomson, mais bien un empiétement de la surface lisse articulaire sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia. Cet empiétement est représenté par les chiffres 1, 2 et 3 suivant son importance, le chiffre 0 indiquant son absence complète. Sur 58 tibias M. Manouvrier obtient le résultat suivant :

N° 0	8	tibias.
N° 1	15	—
N° 2	14	—
N° 3	21	—

Ces facettes rudimentaires se répartissent comme suit suivant l'indice de platycnémie :

		FACETTES	
		n° 0	n° 3
Indice de platycnémie	Moyenne	60,4	63,2
— —	Maximum	54,1	54,6
— —	Minimum	70,3	73,9

M. Manouvrier conclut par là que l'empiétement de la surface inférieure articulaire du tibia sur le bord antérieur de l'os est sans relation avec la platycnémie.

Nous avons essayé de rechercher les relations qu'il y avait entre la pré-

1. Arthur Thomson, On the osteology of the Veddahs of Ceylan, *Journal of the Anthrop. Institute*, t. XIX, p. 134.

sence de la platycnémie et la présence de la facette astragalienne sur les tibias de Chamblandes, et nous sommes arrivés au résultat suivant :

Tibias masculins.

N° 1. 6 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **65,16**
— — maximum = 68,75
— — minimum = 62,16

N° 2. 4 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **62,07**
— — maximum = 65,63
— — minimum = 58,75

N° 3. 8 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **59,94**
— — maximum = 68,75
— — minimum = 48,72

Tibias féminins.

N° 0. 2 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **64,71**
Les deux tibias ont un indice identique.

N° 1. 2 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **72,6**
— — maximum = 73,33
— minimum = 71,88

N° 2. 4 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **68,33**
— — maximum = 73,08
— — minimum = 61,76

N° 3. 2 tibias. *Indice de platycnémie moyen* = **60**
Les deux tibias ont un indice identique.

Nous avons choisi les mêmes numéros que M. Manouvrier pour désigner la valeur des facettes astragaliennes, avec cette différence que le n° 2 désigne des facettes sensiblement développées et le n° 3 des facettes très réellement caractérisées.

La comparaison des chiffres obtenus ci-dessus nous indique que dans notre série : 1° l'absence de facette se rencontre sur des tibias féminins qui ont une platycnémie plutôt faible et qu'elle ne se rencontre pas sur des tibias masculins; 2° que l'empiétement de la surface lisse articulaire sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia existe sur des tibias ayant une platycnémie relativement faible ou nulle; 3° que les facettes rudimentaires se rencontrent sur des tibias ayant une platycnémie moyenne accentuée pour le sexe masculin et faible pour le sexe féminin : et 4° *que toujours les facettes astragaliennes typiques se trouvent sur des tibias très platycnémiques* appartenant soit au sexe masculin, soit au sexe féminin. Notre série n'est pas assez importante pour nous permettre d'établir des conclusions définitives, mais nous avons cru intéressant de faire ressortir le fait que, dans notre série préhistorique, les tibias les plus platycnémiques sont précisément ceux sur lesquels existent les facettes astragaliennes les mieux caractérisées.

Péronés. — Les péronés des squelettes de Chamblandes sont presque tous caractérisés par des crêtes d'insertion musculaires et ligamenteuses

très développées et, sur leurs faces, par de véritables excavations longitudinales en forme de cannelures, destinées, elles aussi, à offrir aux muscles de plus larges surfaces d'insertion. Ces *péronés cannelés* qui se rencontrent très fréquemment chez les races de l'époque de la pierre polie (Cro-Magnon, Homme-Mort, Grenelle, etc.), s'associent toujours à des tibias platycnémiques.

La taille.

La taille moyenne des populations néolithiques de Chamblandes est relativement faible; en tout cas elle est très fortement au-dessous de la moyenne.

Taille masculine moyenne.....	1 m. 582
— féminine —	1 m. 486
La différence sexuelle serait ainsi de.....	96 millimètres.

Au Schweizersbild, M. le professeur Kollmann a obtenu une taille de 1 m. 662 pour un squelette masculin et de 1 m. 424 pour 3 squelettes féminins (pygmées). La différence entre la taille moyenne des squelettes de Chamblandes et celle des femmes du Schweizersbild serait ainsi très minime et nous pourrions considérer les femmes numéros 2, 7 et 19, qui sont âgées et ont par conséquent atteint toute leur croissance (taille de 1 m. 488; 1 m. 473 et 1 m. 46), comme rentrant dans la catégorie des pygmées de M. le professeur Kollmann, si le développement extraordinaire du crâne ne s'opposait, dans une certaine mesure, à cette manière de voir.

Conclusions.

D'une manière générale, les résultats obtenus par les familles de Chamblandes nous permettent de formuler les conclusions suivantes :

1° Les populations préhistoriques de Chamblandes enterraient leurs morts dans des sépultures cubiques dallées et orientées de l'est à l'ouest, en leur donnant une position accroupie et en les couchant sur le côté gauche. Ces sépultures renfermaient généralement deux squelettes de sexe et d'âge différents accompagnés quelquefois d'un squelette d'enfant. La présence de morceaux d'ocre rouge et jaune à l'intérieur et jusque dans la main droite des squelettes, la coloration par l'ocre de certaines régions du crâne, ainsi que l'existence de traces de charbon, indiquent des cérémonies funéraires compliquées.

2° Le mobilier funéraire représenté par les coups de poing acheuléens du Châtelard-sur-Lutry, le grattoir en silex de Pierra-Portay, les défenses de sanglier portées comme cuirasse, les colliers ou phalères en coquilles méditerranéennes, les perles en test de coquilles, en jayet ou en corail, l'ocre jaune et l'ocre rouge de Chamblandes permettraient de rapporter ces sépultures au paléolithique s'il n'y avait la lance de stéatite polie de Pierra-Portay, la hache de serpentine polie et perforée de Chamblandes qui font descendre ces tombes à la première moitié de l'âge de la pierre polie.

Tibias masculins.

CORPS — TIBIAS	O. D.	17		6		22		O. D.	4		11		13		O. D.		24		8		O. D.		
	3	G.	D.	G.	D.	G.	D.	4	D.	G.	G.	D.	G.	D.	2	1	D.	G.	G.	D.	5	6	7
Largeur maxima..	77	76	—	75	75	74	—	72	71	69	69	68	68	68	67	65	64	60	—	—	—	—	—
A. Longueur totale.	—	—	—	334	335	342	337	—	356	356	346	346	340	338	338	318	320	318	354	—	—	—	—
B. Circonférence minima	80	—	—	71	70	75	75	—	75	73	72	71	78	76	80	78	72	70	80	74	—	—	—
Diamètre antéro-postérieur.....	40	38	39	32	32,5	38	39	36	34	34	32	33	36	36	37	35	33	32	38	35	35	36	35
Diamèt. transverse.	23,5	24	25	22	22	20	19	22	21	21	21	21	22	22	23	23	23	22	23	21	22	26	23
Somme des deux diamètres.....	63,5	62	64	54	54,5	58	58	58	55	55	53	54	58	58	60	58	56	54	61	56	57	62	58
Indice de grosseur (A = 100). B....	—	—	—	21,22	20,90	21,92	22,22	—	21,08	20,54	20,81	20,52	22,94	22,49	23,66	23,42	22,5	22,01	22,32	—	—	—	—
Indice de platycnémie.....	58,75	63,15	64,10	68,75	67,61	52,63	48,72	61,11	61,7	61,7	65,63	63,64	61,11	61,11	62,16	65,2	66,67	68,75	60,53	60	62,86	72,22	65,71
Facette astragalienne.....	2	1	1	1	1	3	3	—	2	2	2	2	3	3	1	1	3	3	3	3	—	—	—

Tibias féminins.

CORPS — TIBIAS	9		7		12		19		2		25		14		1		21	
	G.	D.	G.	D.	G.		G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.
Largeur maxima..	68	69	—	68	68	68	68	68	67	67	58	—	—	—	—	—	—	—
A. Longueur totale.....	334	339	317	317	346	346	315	315	319	325	280	—	—	—	—	—	—	—
B. Circonférence minima.	74	73	75	75	72	71	71	71	67	68	63	63	—	—	—	—	—	—
Diamèt. antéro-postérieur.	32	32	32	34	34	34	35	35	28	31	27	26	18	19	31	31	31	32
— transverse.....	22	23	21	21	22	22	21	21	20	21	19	19	15	15	21	21	20	21
Somme des 2 diamètres.	54	55	54	55	56	56	56	56	48	52	46	45	33	34	52	52	51	53
Indice de gross^{r} (A = 100). B.	22,16	21,58	23,66	23,66	20,52	20,52	22,54	22,54	21	20,92	22,50	—	—	—	—	—	—	—
— *de platycnémie*.....	73,33	71,88	65,63	61,76	64,71	64,71	60	60	71,43	67,74	70,37	73,08	83,33	78,95	64,52	64,52	64,52	65,63
Facette astragalienne....	1	1	2	2	0	0	3	3	2	2	2	2	—	—	—	—	—	—

3° La présence de grains de collier en jayet, de grains de corail et de coquilles méditerranéennes à l'intérieur de nos sépultures dénote déjà, à cette époque reculée, des relations commerciales diverses entre les populations primitives de l'Europe.

D'autre part, le corail (*Corallium rubrum*, Lam.), qui était considéré jusqu'ici comme n'étant apparu qu'au premier âge du fer, est déjà employé comme objet de parure, dès les débuts de l'âge néolithique.

4° D'après l'ensemble de leurs caractères anthropologiques les populations de Chamblandes n'appartenaient pas aux palafitteurs; d'autre part il n'existe pas les relations nécessaires entre les cimetières à tombeaux cubiques des environs de Lausanne et les stations lacustres pour les attribuer aux palafitteurs, aucun palafitte n'ayant été signalé dans le voisinage de ces cimetières.

5° Les populations de Chamblandes étaient de petite taille, mais elles possédaient des os vigoureux et la torsion, le fort développement du V deltoïdien des humérus, l'incurvation antéro-postérieure des cubitus, la platymérie des fémurs, la platycnémie des tibias, etc., dénotent une suractivité musculaire très accentuée.

6° Les crânes sont toujours allongés ou moyennement allongés, l'indice céphalique de la série totale étant dolichocéphale et s'élevant à 74,94.

7° Au point de vue de la forme générale du crâne, il existe trois types principaux :

a. Le *type de Baumes-Chaudes* de M. Georges Hervé, qui est le plus nombreux et doit être considéré vraisemblablement comme le descendant de la race paléolithique magdalénienne de Laugerie-Chancelade qui aurait habité la Suisse à l'époque glaciaire (grottes du Scé, à Villeneuve; de Veyrier, au Salève, etc.), et qui se serait perpétuée chez nous, comme en France, jusqu'au néolithique;

b. Le *type négroïde*, voisin, par le squelette facial surtout, du *type de Grimaldi* de M. le Dr Verneau;

c. Enfin le *type dolichocéphale néolithique d'origine septentrionale* représenté par deux crânes seulement.

Ces trois types ne sont pas toujours distincts et l'on peut constater quelquefois sur certains crânes une association de caractères qui dénote sûrement un mélange de ces races. Mais, dans la majorité des cas, ils paraissent se rapprocher beaucoup des crânes semblables découverts dans le sud de la France et dans les grottes et cavernes du nord de l'Italie.

Quelle que soit, d'ailleurs, leur origine première, nous pensons avoir démontré aujourd'hui que les anciennes races préhistoriques de l'Europe occidentale et méridionale ont vécu en Suisse à la fin du paléolithique et aux débuts du néolithique, probablement avant l'arrivée chez nous des premiers brachycéphales d'origine asiatique, qui ont introduit dans nos contrées la culture des céréales, l'usage de la domestication des animaux et vraisemblablement la construction des palafittes.

UNE NOUVELLE GROTTE A PAROIS GRAVÉES

LA CALÉVIE (DORDOGNE)

Par MM. CAPITAN, BREUIL et PEYRONY

On sait que les grottes à parois décorées, actuellement connues, sont au nombre de onze. Dans le précédent numéro de cette *Revue*, nous avons signalé et décrit la onzième de ces grottes par ordre chronologique de découverte, mais la dixième n'a été étudiée, succinctement d'ailleurs par nous, que dans une courte note envoyée au congrès de l'Association française (session de Grenoble, au mois d'août de cette année).

Nous voudrions ici donner quelques indications un peu plus étendues sur cette découverte.

Des onze grottes à parois gravées ou peintes, six se trouvent dans les environs des Eyzies (Dordogne) et le long de la vallée de la Beune qui se jette dans la Vézère aux Eyzies. La première (la Mouthe) a été indiquée par M. Rivière, les quatre autres (les Combarelles, Font de Gaume, Bernifal, la Grèze) par nous. La sixième fait le sujet de cette note. Elle se nomme : la Calévie.

Cette grotte se trouve à 500 mètres environ en aval et à vol d'oiseau de Bernifal, et comme elle sur la rive gauche de la vallée de la petite Beune que suit la route des Eyzies à Sarlat. Après la bifurcation de la route des Eyzies, (l'une allant à Comarque et l'autre à Sarlat), si l'on suit cette dernière en remontant vers Sarlat, on aperçoit sur sa droite, dans une falaise presque à pic d'une trentaine de mètres, toute une série d'excavations, en général haut placées. Un talus d'éboulis recouvert de végétation touffue et d'arbres occupe le bas de ces à-pics et permet souvent d'y accéder.

L'examen soigneux des parois de ces excavations ne nous a pas permis de constater la moindre gravure ou peinture sauf au lieu dit la Calévie.

En montant à travers bois, sur un talus d'accès assez difficile, on arrive vers la base du rocher, à 15 ou 20 mètres au-dessus du fond de la vallée, à deux orifices assez larges séparés par une distance de 20 mètres environ et donnant accès tous deux à une assez vaste salle de 15 mètres environ de largeur sur une profondeur de 7 à 8 mètres et une hauteur de 3 à 4 mètres.

Le sol de cette salle, composé de sable argileux brun, a été profondément bouleversé par les blaireaux qui y ont creusé de larges tranchées et de nombreux terriers. Ce sol renferme quelques silex taillés et d'assez abondants fragments d'une poterie noire plus ou moins grossière rappelant la céramique gauloise ou gallo-romaine, sans traces de poteries du moyen âge.

Dans le fond et à gauche de cette grotte (en regardant de l'entrée) il existe une galerie basse s'enfonçant dans la profondeur. Elle est actuellement complètement remplie par des éboulis. Nous la viderons et l'examinerons ultérieurement.

Près de l'entrée de cette galerie, sur la paroi de la grande excavation en partie éclairée par la lumière du jour, au moins en certains moments, nous avons pu distinguer trois figures nettes, épargnées par la condensa-

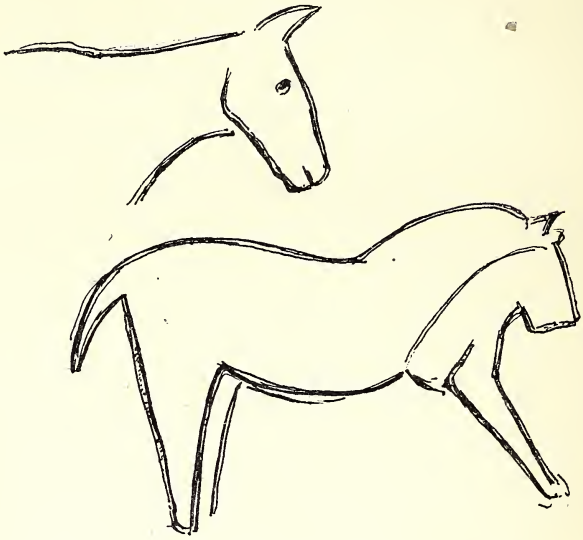

Fig. 100. — Gravures d'équidés. La Calévie (Dordogne).

tion qui semble avoir fortement attaqué et corrodé ces parois. La gravure en est encore franche et assez profonde.

Ce sont d'abord deux chevaux (fig. 100). Ainsi qu'on peut le voir sur notre croquis, la figure supérieure, malgré une certaine incorrection de dessin, a bien le caractère des têtes d'équidés que nous avons relevées dans maintes de nos grottes. Elle est, par exemple, identique à un grand nombre de figurations d'équidés des Combarelles que nous savons être magdaléniennes.

Au-dessous, existe une figure d'équidé tout entier. Là, les caractères du dessin sont certainement plus archaïques. La tête a une forme carrée, l'animal est représenté en profil complet, une seule patte étant figurée en avant et la seconde d'arrière à peine indiquée. L'extrémité de ces pattes est grossièrement gravée.

Il y a là un ensemble de caractères qui, malgré le mouvement de galop bien indiqué de l'animal (mouvement que nous retrouvons également sur

diverses images des Combarelles et de Font de Gaume) fait immédiatement songer aux figures de la grotte très ancienne de Pair non Pair, rigoureusement datée, comme on le sait, par les dépôts magdaléniens anciens qui la remplissaient et recouvraient les gravures. C'est la même rigidité des lignes, la même simplification de la représentation et la figuration du simple profil.

Un peu plus à droite, on peut voir la singulière figure (fig. 101), qui est en partie gravée, à la partie supérieure, et en partie représentée en bas-relief au bord inférieur. En ce point, l'artiste primitif a utilisé une saillie du rocher qu'il a accentuée par une sorte de raclage. Il a obtenu ainsi une silhouette de tête de cheval dont les contours osseux seraient très accentués. L'œil a été figuré par une série de lignes s'entrecroisant. C'est là, tout comme le procédé d'utilisation d'une saillie naturelle, un mode de représentation que nous avons plusieurs fois observé dans les gravures des parois aussi bien aux Combarelles qu'à Font de Gaume.

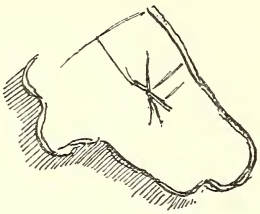

Fig. 101. — Tête d'équidé gravée. La Calévie (Dordogne).

L'aspect de cette figure rappelle les trois remarquables têtes de chevaux reproduites en ronde-bosse et en bas-relief sur corne de renne que Piette a découvertes au Mas d'Azil. La figure de la Calévie a une silhouette comparable à ces représentations de têtes de chevaux partiellement décharnées. On pourrait aussi la rapprocher de la figuration sur os d'une tête de cheval en partie décharnée recueillie également par Piette au Mas d'Azil. Le contour de cette tête rappelle cette gravure de la Calévie.

En somme, l'étude des figures de la Calévie montre leur extrême analogie — comme technique d'exécution et comme reproductions d'animaux — avec les gravures paléolithiques certaines des grottes voisines. Il paraît tout à fait légitime de les considérer comme faisant partie de la même série.

Au reste, l'accumulation en un espace aussi restreint que cette partie de la vallée de la Beune de six grottes à parois décorées, montre bien que c'était un usage extrêmement répandu durant toute l'époque magdalénienne, dans cette région où vraisemblablement la plupart des grottes alors habitées, ou au moins fréquentées, devaient être ainsi décorées.

Comme nous l'avons indiqué dans notre note sur la Grèze, c'est aux causes de destruction variées survenues dans le cours des siècles qu'il faut attribuer la disparition des gravures ou peintures dans presque toutes ces grottes. A côté des causes de destruction d'ordre naturel, il faut aussi faire entrer en ligne de compte celles imputables à l'homme qui, dans cette région, a occupé durant toutes les époques et presque jusqu'à nos jours, la plupart des grottes où il pouvait pénétrer.

On voit donc que la Calévie, comme la Grèze, méritait une courte mention à côté des belles et multiples œuvres d'art des autres grottes du voisinage. Elles font partie du même ensemble.

LIVRES ET REVUES

Marquis de Nadaillac. — *Figures peintes ou incisées datant de la fin du paléolithique ou des débuts du néolithique sur les parois des grottes préhistoriques* (extr. de la *Revue des questions scientifiques*, juillet 1904). Brochure de 34 pages avec 14 figures.

Très peu de temps avant sa mort, notre vénérable confrère, le marquis de Nadaillac, avait publié cet exposé général de la question. Sa très grande courtoisie, son extrême amabilité à notre égard, nous auraient rendu toute critique bien difficile, elle serait maintenant déplacée. Cependant nous aurions pas mal d'observations de détail à faire sur bien des points, ne serait-ce que le titre, qui n'est pas exact. Incontestablement les grottes à gravures et à peintures (même ces dernières, plus récentes suivant toute vraisemblance), sont antérieures notablement aux débuts du néolithique, tandis que les plus vieilles comme Pair non Pair, la Grèze, datent du Magdalénien le plus ancien. Mais je ne puis, ni ne veux insister, tenant ici à exprimer les hauts sentiments d'estime que j'avais pour ce très distingué archéologue qui était aussi un homme excellent, fort sympathique et d'une courtoisie parfaite.

G. Engerrand. — *Notions sur les premiers âges de l'humanité.* — Une brochure de 24 pages. Bruxelles, 1903.

Le goût du préhistorique se répand en Belgique. Engerrand, un très ardent et très laborieux élève de Rutot, fait en diverses villes des conférences de préhistorique qui sont fort suivies. Il a résumé dans cette petite brochure la mise au point actuelle des questions générales qu'embrasse la préhistoire, d'après les idées de son maître. Parlant à des Belges, il emploie la classification de Rutot et indique en un schéma général comment la question doit être posée aujourd'hui en commençant par le Puy Courny; quant à Thenay, s'il le met dans son tableau, c'est avec un point d'interrogation. Il n'y aurait d'ailleurs — dans l'état actuel de notre documentation sur ce point — qu'à supprimer cette division purement hypothétique.

En somme, intéressant petit résumé, bien au courant et qui, en quelques pages, peut faire comprendre, même à des gens complètement ignorants du sujet, ce que c'est que le préhistorique.

L. Capitan.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Dans une maison toute voisine du centre intellectuel où s'élabore cette Revue, vivait encore le mois dernier un homme fin et modeste, stoïque et tendre, doué d'une rare intelligence capable de tout embrasser.

Cet homme était un tel travailleur qu'on peut, sans exagération, dire que son appartement ne différait guère de ces cellules austères où s'enfermaient, loin de toutes distractions extérieures, les grands studieux du moyen âge. Il n'en sortait que lorsqu'il y était contraint par les nécessités de la vie, ou les charges de son enseignement.

La cause de cette sévère et presque anormale claustration résidait dans la volonté absolue et définitive de ne rester étranger à aucune science, et de prendre contact avec tous les grands esprits qui, depuis que l'homme existe, ont semé des idées dans le monde. C'était aussi le besoin, peut-être plus grand encore, de suivre l'humanité dans les phases successives de sa totale histoire et le développement progressif de sa mentalité, afin d'engager avec toutes les erreurs un magnifique corps à corps et de dissiper la série des mirages qui, depuis le fond des temps, ne cessent de troubler et de pervertir la raison. Cette noble et difficile tâche absorba toutes les forces et toute l'intelligence de cet homme. Elle s'empara de lui à ce point que toute autre passion fut bannie de sa vie.

Philosophe dans la plus large acception du terme, c'est-à-dire ami de la sagesse et de la vérité scientifique, tel voulut être André Lefèvre et tel il fut à l'exclusion de toute autre chose.

Comme ses glorieux prédécesseurs de l'antiquité, rien ne le préoccupa jamais que la recherche du juste et du vrai. Il se mit dès l'aube à leur poursuite : et, le premier pas fait sur cette route ardue, il ne s'attarda jamais en des haltes inutiles et sentimentales.

L'effort de sa sincérité et la puissance de sa logique répudièrent du premier coup les compromis misérables auxquels se raccrochent les âmes timorées. Il courut droitau but, dépossédant, dès lors, avec courage, le royaume divin de sesprovinces célestes et traitant hardiment de synthèse factice l'idée de Dieu, facilement remplacée par la vue ou la recherche de la réalité.

Toute l'œuvre d'André Lefèvre est orientée dans ce sens.

Les vingt-cinq volumes dont elle se compose en des genres si divers, depuis son admirable traduction de Lucrèce jusqu'à cette *Italie antique* dont il put voir à peine l'éclosion tardive en librairie, portent la même empreinte et sont baignés du même esprit.

Cette œuvre mérite une étude longue, minutieuse et approfondie qui sera faite un jour.

André Lefèvre y apparaîtra dans sa dualité de philosophe et de poète. Elle montrera que, s'il pensa comme ses grands ancêtres ioniens, les Thalès et les Anaximandre, qui recherchaient l'origine des choses dans leur substance même, et qui furent assez hardis pour concevoir les dieux comme de simples aspects d'une force motrice universelle, il conserva précieusement, néanmoins, avec une particulière délectation, ces dieux dans son rêve poétique. Et que, quoique n'ayant, pas plus que Straton, besoin de leur secours pour la formation du monde, il trouva cependant que leur présence embellissait singulièrement l'univers.

Nul, en effet, plus que ce grand pourfendeur de religions, ne fréquenta tous les olympes et ne se complut autant dans l'intimité familière de toutes les divinités, à quelques régions qu'elles appartinssent d'ailleurs. Leurs noms sourdaient sans cesse dans sa conversation. Le symbole et la légende firent les délices de ce poète; il était mythologique jusqu'aux moelles.

Le Grec qui vivait en lui prit toujours une joie suprême à suivre dans leurs métamorphoses successives toutes les créations d'un anthropisme diffus, à le voir grandir et se parer des couleurs les plus séduisantes pour asservir la nature entière aux exigences de sa prépondérance dominatrice.

Et ce fut plaisir pour nous d'assister à cette touchante cohabitation, côte à côte sous le même toit, en une complète harmonie, du philosophe naturaliste qui s'acharne à déchirer les nuageuses abstractions de la théodicée derrière lesquelles se cachent les dieux anthropomorphes, et du poète qui contemple avec passion, dans un entraînement vainqueur, la longue théorie d'immortels enfants de cette Grèce préférée qui fut la grande initiatrice de l'Occident et creusa dans l'histoire « ce sillon qui ne sera jamais effacé ».

On peut dire qu'il l'aima, cette Grèce, de toutes ses forces et de toute son âme, sous tous ses aspects, dans toutes ses manifestations, dans son histoire vraie comme dans la légende. Il s'en était nourri au point d'aboutir à une sorte de transsubstantiation.

Tout en lui était grec, la tournure de son esprit, la forme de son intelligence et son masque même.

La Grèce lui avait communiqué la volonté de tout savoir et de tout raisonner. C'est chez elle qu'il cherchait des exemples et des comparaisons pour rendre claire sa pensée.

Si ce grand ennemi des dieux les aima tous, il avait pour ceux des Grecs une affection pour ainsi dire filiale.

Avec quelle joie et quelle abondance il parlait de la majesté de Jupiter, du génie lumineux de Phœbus, de la grâce d'Aphrodite et de la sagesse de Minerve!

« Voilà des dieux, disait-il, de vrais Dieux; ils ne sont pas figés dans une attitude béate et solennelle, parce qu'ils vivent, parce qu'ils aiment la vie dont ils représentent tous les aspects, tous les mobiles, toutes les douleurs et toutes les jouissances! »

Et la veille de sa mort, au cours de notre dernière conversation, comme il me montrait ses pauvres pieds qu'enveloppaient des linges blancs maculés de louches sérosités : « Voyez, cher ami, me disait-il : Cypris... aux pieds d'albâtre! »

Il faut que je m'arrête, car j'aurais trop à dire. Cessons donc. Mais non pas sans avoir exprimé la profonde tristesse que nous a toujours fait éprouver l'inexplicable indifférence manifestée, de tout temps, par le public, pour l'œuvre de Lefèvre.

Cette œuvre si savante, si variée, si pleine de cœur et d'esprit, si originale dans sa partie historique, si courageuse dans ses pages de philosophie, n'est connue que d'un petit nombre d'amis ou de disciples éclairés qui suivent les cours de notre École glorieusement indépendante. Ceci n'est pas à l'honneur de notre époque.

Lefèvre n'avait ni l'amour ni le mépris de la popularité. Souffrit-il de cette indifférence? Il y a lieu de le croire, car il est toujours pénible de ne pas voir prendre aux idées qu'on professe tout l'essor qu'elles méritent. Mais je ne crois pas qu'il s'en soit jamais ouvert à qui que ce soit. Pendant les longues années de notre intimité, et au cours de nos innombrables causeries, je n'ai jamais surpris, chez lui, le moindre soupçon de rancœur.

Il avait l'âme trop haute pour jalouser personne, et connaissait trop bien l'esprit de l'actuelle génération pour s'étonner que ses livres ne fussent point en faveur auprès d'elle.

Et puis, je suis certain que l'École d'anthropologie, sa vraie famille, avec le respect et l'affection dont on l'y entoura, le consolait à elle seule de toutes les injustices.

On peut dire qu'il y jouissait pour ses ouvrages, son enseignement et son caractère, d'une considération égale à son mérite.

Certains, j'étais du nombre, l'aimaient en outre tendrement.

Cela console de bien des déboires.

Ce furent les rayons fortifiants partis de ce centre ami qui vinrent dorer son couchant. Ils étaient seuls, depuis longtemps, à illuminer avec grande douceur sa vie solitaire, triste et renfermée.

Car, cette École, il l'aima par-dessus tout. Il lui avait donné son sang et sa vie. C'est d'elle qu'il tira ses plus grandes jouissances. Elle

fut, je crois bien, son seul amour, amour profond, paternel, filial et raisonné, qui ne se démentit jamais et dont il lui a laissé un gage magnifique. Qu'on juge par l'extrait qui suit des sentiments qu'il professait pour elle. Voici ce qu'il écrivait à notre ami le Dr Hervé, le 15 août 1903 :

La Ferté-Gaucher, 15 août 1903.

L'École, j'y pense à toute heure. Je désire tant qu'elle garde son caractère — ce qui est sa raison d'être — la liberté absolue de sa pensée laïque — sans intervention de mysticisme même mitigé, sans cette affectation de neutralité qui vicie notre enseignement public. Pas de fracas inutile, mais nul respect des fictions et des routines.

Laissez donc à mon cours, cette année encore, son titre et son titulaire. Ce n'est pas, malgré l'amélioration évidente de mon état, que j'espère signaler au moins ma présence par quelques apparitions, mais j'aurais tant de peine à voir ma chaire, la chaire d'Hovelacque, occupée par quelque défroqué soit de la soutane soit de la redingote marron! Même pour conférenciers, choisissez, je vous prie, soit quelque voyageur qui ne soit pas notoirement réactionnaire, soit quelque spécialiste, mais d'un esprit pas trop fermé.

Et maintenant cette belle intelligence n'est plus.

Ni les soins fraternels, ni le dévouement admirable, ni la science magistrale de notre ami Capitan n'ont pu la retenir plus longtemps dans ce cerveau qu'il nous a légué.

Suivant sa volonté expresse, nous avons rendu, par le feu, à l'ensemble des choses, la dépouille de celui qui fut notre compagnon et notre ami. Il est rentré dans le grand tout.

La nature a soufflé sur la torche qu'elle avait allumée, mais sa lumière persiste, car elle est immortelle, et l'œuvre de Lefèvre se prolongera dans les âges aussi sûrement que sa mémoire restera dans nos cœurs.

D'Echerac.

Président de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

ANDRÉ LEFÈVRE

Lefèvre (André-Paul-Émile), né à Provins (Seine-et-Marne) le 9 novembre 1834, licencié ès lettres, élève diplômé de l'École des Chartes (1857), professeur adjoint à l'École d'Anthropologie (1888), nommé titulaire de la chaire d'Ethnographie et Linguistique, en remplacement d'Hovelacque, le 31 décembre 1890, président de la Société d'Anthropologie (1896), est décédé à Paris le 16 novembre dernier, dans sa soixante et onzième année.

Conformément à ses dernières volontés dont voici les termes :

« Libre penseur, fidèle au matérialisme scientifique et à la République

radicale, j'entends mourir sans ingérence d'aucun prêtre et d'aucune église.

« Je lègue à l'École d'Anthropologie ma tête — face, crâne et cerveau — et plus, s'il est utile... Ce qui restera de moi sera incinéré, » — l'autopsie du corps a été pratiquée par les soins des docteurs Papillault, Capitan, Delbet et Hervé, et le cerveau déposé dans les collections de la Société d'Autopsie pour être ultérieurement étudié.

Les funérailles ont eu lieu au Père-Lachaise, le 18 novembre, suivies de la cérémonie de l'incinération, au cours de laquelle M. le Dr H. Thulié, directeur de l'École d'Anthropologie, M. Deniker, président de la Société d'Anthropologie, et M. le Dr Ernest Delbet, député, parlant au nom des amis personnels, ont prononcé les discours que nous reproduisons ci-après.

Les cendres, transportées à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), y ont été inhumées, en présence d'une nombreuse assistance, le samedi 19 novembre, dans le beau cimetière transformé, grâce à la municipalité et à l'éminent maire de cette ville, en un lieu de culte poétique à la mémoire des morts. Là ont pris la parole le Dr G. Hervé, au nom de l'École d'Anthropologie, et le Dr Delbet, au nom des compatriotes d'A. Lefèvre; on trouvera plus loin leurs discours.

Discours prononcés au Père-Lachaise, le 18 novembre 1904

Discours de M. Thulié.

La mort du philosophe André Lefèvre plonge l'École d'anthropologie dans un deuil profond. Il était un de nos professeurs les plus admirés et les plus aimés. C'est avec une amère tristesse que je rends, au nom de l'École, les derniers hommages à ce travailleur infatigable, à cet homme de bien. Mon chagrin est d'autant plus grand que nous étions liés depuis un temps déjà très lointain et que notre amitié s'était formée en combattant côte à côte dans la lutte contre l'Empire et contre les superstitions qu'il protégeait et subventionnait dans un intérêt dynastique. En 1866 fut créé, par un groupe de jeunes hommes, un audacieux petit journal appelé *La Libre Pensée*; il paraissait tous les huit jours, et dans ses colonnes compactes combattait toutes les doctrines qui ne prenaient pas leur point d'appui sur la science. Ce fut presque un scandale. Parmi les rédacteurs, dont faisaient partie Letourneau, Asseline, Coudereau, Regnard, Girard de Rialle et quelques autres, André Lefèvre se distinguait par sa collaboration fidèle, féconde, appuyée sur une vaste érudition et un solide sens droit. Cette feuille d'avant-garde ne tarda pas à éveiller les colères d'une magistrature servile: au bout de six mois *La Libre Pensée* fut poursuivie, condamnée, supprimée et un de ses collaborateurs, Regnard, eut les honneurs de la prison pour crime de philosophie subversive.

Sur les ruines de la *Libre Pensée* naquit *La Pensée Nouvelle* et André

Lefèvre y reprit avec ses amis la vaillante lutte jusqu'à la suppression du journal en 1869.

C'étaient les temps héroïques de la discussion philosophique; à défendre le matérialisme scientifique on risquait non seulement sa carrière, son argent, mais encore sa liberté. Nous étions alors un bien petit nombre de libres penseurs affrontant les persécutions du pouvoir au milieu d'une foule hostile ou indifférente.

A part les vieillards qui ont combattu dans ces temps difficiles, qui se rappelle aujourd'hui ces efforts ou même qui les connaît?

André Lefèvre, licencié ès lettres, diplômé de l'École des Chartes, s'est toujours montré un travailleur acharné; en dehors de l'amour des siens, le travail a été son unique préoccupation, on peut dire son unique passion. Mort à soixante-dix ans, il laisse une œuvre considérable. Dans les vingt-cinq volumes qu'il a publiés, la poésie et l'art, l'histoire, la philosophie, la science du langage, la science des religions, la critique se sont partagé ses labeurs. Mais dans cette œuvre considérable, écrite avec un soin minutieux, une conscience qui ne s'est jamais démentie, un amour de la vérité qui a été le guide de toute sa vie, on constate une fidélité absolue à ses convictions de jeunesse. On peut à bon droit aujourd'hui admirer cette constance inaltérable.

Ce laborieux et délicat écrivain, qui a exclusivement vécu pour la pensée, a eu la joie, la veille de sa mort, de recevoir le premier exemplaire de son dernier et très bel ouvrage : *L'Italie antique.*

Un de ses livres qu'il aimait entre tous était la traduction en vers de *La nature des choses* de Lucrèce; dans sa dernière édition il disait : « Pendant dix années de luttes, de douleurs nationales, mais aussi d'espérances — hélas! misérablement déçues, — le grand poète romain a été mon réconfort, mon ami.

« Cette traduction a été le fruit d'une intimité passionnée et reconnaissante. Il n'y sera rien changé. »

Intimité heureuse et tellement passionnée en effet que l'on dirait que cette belle, correcte et harmonieuse traduction est la propre pensée du traducteur.

Un de ses livres qu'il aimait encore beaucoup est *la Renaissance du matérialisme* publié en 1881. Il l'aimait parce qu'il lui rappelait les luttes premières, parce qu'en l'écrivant il revoyait tous les combats auxquels il aurait pris une si grande part et dont il regrettait l'arrêt.

« N'est-il pas juste enfin, dit-il, que les promoteurs du mouvement sortent de l'obscurité relative où les retient la défiance officielle, où les enfonce le flux sans fin des générations? A peine ils échappaient au marasme impérial qui avait paralysé leur jeunesse; les tempêtes de l'année terrible ont coupé court à leur œuvre. »

En écrivant ce livre, il avait repris sa verve de jeunesse; il faut lire dans le chapitre sur l'enseignement de la philosophie avec quelle élégante et entraînante vivacité il développe l'idée qu'il est indispensable de démontrer à la jeunesse quels préjugés cent fois séculaires entouraient, dominaient

les premiers philosophes; il faut voir avec quelle précision il signale d'un trait, depuis Confucius, Kapila, Thalès jusqu'à nos philosophes contemporains, les lacunes, les erreurs que ces préjugés ont entraînées.

La création de la bibliothèque des sciences contemporaines faite avec ses amis de la *Pensée nouvelle* et dans laquelle il publia trois volumes : *L'homme à travers les âges*, *La Religion*, *La Philosophie*, ses beaux articles d'histoire dans la *République Française* de Gambetta ne purent lui faire oublier les joies des luttes d'antan.

Comme tous les écrivains de la *Pensée nouvelle*, André Lefèvre se fit recevoir membre de la Société d'Anthropologie. C'était un milieu scientifique où la pensée pouvait librement se développer. En 1888, l'École d'Anthropologie fondée par Broca rechercha la collaboration de ce savant : il fit des cours en remplacement d'Abel Hovelacque et en 1891 il fut nommé professeur. Pendant quatorze ans il n'a cessé d'enseigner dans la chaire d'Ethnographie et Linguistique.

Ce maître bienveillant, professant dans une belle langue, s'appuyant sur une érudition solide, était non seulement admiré par ses auditeurs pour ses qualités intellectuelles, mais encore aimé par eux pour sa modestie, sa bienveillance et son amabilité. C'est dire combien ses collègues de l'École et aussi combien ses anciens collaborateurs sont douloureusement frappés, non seulement par la perte d'un ami fidèle, mais encore par la disparition d'un philosophe qui aurait pu rendre encore des services féconds à la libre pensée.

Conséquent avec ses doctrines, André Lefèvre faisait partie de la Société d'autopsie; nous pourrons étudier ce cerveau qui a fourni de si puissantes et de si belles armes pour la libération de l'esprit.

Appréciant l'utilité de notre Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, il a laissé à l'École un riche souvenir; c'est nous qui lui devions pour ses efforts et son bel enseignement, c'est lui qui contribue à nous enrichir.

Il reste donc fidèle à ses doctrines jusqu'après sa mort et nous devons glorifier sa mémoire.

Discours de M. Deniker.

Une voix plus autorisée que la mienne s'est fait entendre ici pour vous dire ce qu'était André Lefèvre comme professeur, comme lettré, comme penseur.

En ma qualité de président de la Société d'Anthropologie de Paris, je tiens à vous rappeler ce qu'était André Lefèvre comme membre de notre société. Il en faisait partie depuis 1874, et pendant cette longue période de trente années il a suivi assidûment nos séances, et pris part à nos travaux, jusqu'au jour où l'implacable maladie mit un obstacle matériel à ces pénibles ascensions qu'il s'imposait malgré l'état de sa santé pour pouvoir assister à nos réunions.

André Lefèvre parlait peu à nos séances. La plume lui a été plus familière que la parole, et il disait lui-même : « Il se peut que ma troisième circonvolution frontale gauche soit destinée à confirmer, pour sa part, une des plus précieuses découvertes de Broca ».

Mais que de belles pages il a laissées dans la série de nos *Bulletins!* Poète et bibliophile, épris des manifestations artistiques de l'antiquité classique, il est entré dans notre société pour étudier l'homme d'après les méthodes rigoureuses de la science. Il se peut que la traduction du poème de Lucrèce qu'il préparait à ce moment pour l'impression n'ait pas été tout à fait étrangère à cette détermination, et que les vers du poète matérialiste latin aient réveillé chez son fidèle et élégant interprète le besoin de pénétrer plus profondement, armé de tous les moyens que fournit la science contemporaine, dans l'étude des *lois de la nature* et des questions si passionnantes de l'origine de l'homme et des races humaines.

Une fois pris dans l'engrenage, André Lefèvre poursuivit son évolution scientifique avec l'ardeur de la jeunesse, et cela à un âge où beaucoup d'hommes ne font que se cramponner à ce qu'il est convenu d'appeler « les idées établies ». Il s'adonna surtout à l'étude des origines des mythes et des idées religieuses chez tous les peuples, et ses ouvrages : *Religion et mythologies*; — *L'homme à travers les âges*; — *Les mythes et les religions*, tout en gardant leur valeur littéraire, se ressentent de l'évolution scientifique, due en partie au commerce avec les naturalistes, les médecins, les anthropologistes, au sein de la Société d'Anthropologie. Mais s'il a beaucoup appris, comme il le disait lui-même, en assistant aux séances de la société, André Lefèvre a aussi enseigné une foule de choses à ses collègues, dans les communications, peu nombreuses malheureusement, qu'il avait faites à la société après seize ans de silence.

Ces communications ont trait à une autre branche d'études, vers laquelle André Lefèvre, toujours avide d'apprendre et prêt à enseigner, s'est tourné dans ces derniers temps. La question de la formation des peuples et des nations par les mélanges des races, question à laquelle il a été préparé par sa solide éducation philologique et linguistique, le captiva à son tour : il publia les résultats de ses recherches et de ses méditations dans un volume attrayant : *Les races et les langues*; et plus tard, se spécialisant dans cette étude, il nous a donné des mémoires sur les « Celtes orientaux » et sur l' « Origine des Slaves » qui furent comme un prélude à son dernier ouvrage *Les Slaves et les Germains*, que j'ai eu le plaisir d'analyser il y a à peine un an, et qui est un exposé aussi net que possible d'une des plus difficiles questions de l'ethnogénie européenne.

Dans tous ses travaux, à côté de la précision scientifique, André Lefèvre apportait cette note littéraire qui était au fond de son intelligence, cet esprit fin et délicat qui faisait le charme de son enseignement et de ses écrits.

Qu'il me soit permis de vous rappeler, pour terminer l'esquisse, bien imparfaite j'en conviens, du collègue dont nous déplorons tous la perte, un autre trait de son caractère : c'est la fermeté de ses opinions, la sereine

fierté d'un penseur libre, d'un homme complètement affranchi du dogme et des superstitions d'où qu'elles viennent.

Il appartenait à une génération qui a connu les jours où il fallait beaucoup de courage pour soutenir les idées nouvelles, et il a conservé jusqu'à sa mort la conviction ferme dans la supériorité du libre examen sur tous les autres moyens de faire progresser l'humanité !

Dois-je dire enfin combien André Lefèvre était bon et affable dans ses rapports avec ses collègues de la Société ? Tous ceux qui l'ont approché ont pu apprécier ses qualités de cœur, et son empressement à partager avec les autres le trésor de ses connaissances.

Je suis donc sûr d'être ici l'interprète de tous les membres de la Société d'Anthropologie de Paris, en exprimant aux parents et aux amis d'André Lefèvre notre profonde douleur de voir disparaître un de nos collègues les plus estimés.

Notre seule consolation, comme doit être celle de ses proches et de ses amis, c'est de voir les œuvres survivre à l'homme et éclairer d'une vive lumière le chemin de travail dans lequel nous sommes tous engagés pour la recherche de la vérité.

Au nom de la Société d'Anthropologie de Paris, j'envoie à André Lefèvre un dernier, un suprême adieu.

Discours de M. le Dr E. Delbet.

C'est au nom d'une amitié vieille d'un demi-siècle, que je viens rendre un dernier hommage d'estime et d'affection à l'homme honnête, sincère et bon que fut André Lefèvre.

Des voix autorisées ont dit ce qu'a été le penseur, le poète, le philosophe et le savant; qu'il me soit permis de rappeler ce qu'a été l'homme dans sa vie intime.

Né à Provins, dans notre doux et beau pays de Brie, il appartenait à une famille bourgeoise modeste qui conservait les traditions d'indépendance et la liberté de pensée chères aux hommes de la Révolution. Sa mère chérie, Mlle Devert, était née à La Ferté-Gaucher; son père habitait cette vieille ville de Provins pleine de monuments intéressants et de souvenirs historiques qui lui inspirèrent le goût des recherches archéologiques : il a publié des travaux d'éruditions fort honorables que son fils aimait à rappeler.

Élevé dans ce milieu, où la vie était douce mais sans étroitesse, André y puisa le goût du travail intellectuel. C'est à Sainte-Barbe qu'il fit ses études, et il les fit brillantes, aussi complètes que possible au point de vue des humanités, le seul qu'on appréciât alors.

Il en sortit avec des idées philosophiques déjà précises et fermes qui mûrirent encore pendant son séjour à l'École des Chartes. Il les affirma un peu plus tard dans son *Traité de philosophie*, écrit avec une vigueur et une clarté singulières; œuvre de science et de goût qui n'a pas vieilli et qui mériterait bien de devenir classique.

C'est en vers qu'il publia ses premiers essais, vers de forme excellente, pleins d'idées élevées et qu'il consacre à célébrer les choses de la nature. Déjà s'annonçait l'auteur de cette merveilleuse traduction de Lucrèce, tant et si justement admirée.

Quelle serait la carrière de ce jeune homme si bien doué? Après quelques hésitations, ses parents, respectant sa vocation pour la vie intellectuelle et méditative, lui permirent de s'y livrer en pleine liberté, sans s'astreindre à l'exercice d'une profession. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir, car leur fils usa de cette liberté avec la plus délicate discrétion. Jamais vie ne fut plus laborieuse que la sienne et plus noblement consacrée à la propagation des idées. Sans ambition dans le sens ordinaire du mot, il acceptait une existence modeste au sein de sa famille, lui laissant, avec une entière disponibilité, la pleine indépendance et l'absolue liberté de penser auxquelles il tenait avant tout : par le sage emploi de ses loisirs, il a été un bon ouvrier dans le champs des idées.

Penser et vivre de la vie de famille auprès de sa mère qu'il chérissait, ce fut son idéal, et il le réalisa. Il fut entre tous un fils tendre et dévoué, jusqu'à renoncer à se créer un intérieur, pour n'apporter aucun trouble dans la vie de sa mère, inquiète à la pensée que quelqu'un partagerait avec elle l'amour de son cher André. Rien n'était plus touchant que l'affection de ces deux êtres s'aimant si profondément et se comprenant si bien; souvent il m'arriva, en observant notre ami dans ce rôle de fils tendre et dévoué, de penser au héros antique célébré par Virgile comme le type de la piété filiale.

Leur vie s'écoulait paisible et douce, en hiver à Paris, à La Ferté pendant l'été. Madame Lefèvre avait un salon, dans le vieux sens bourgeois du mot. Pleine de sens, d'esprit et de bonté, elle présidait avec un goût charmant des réunions d'amis éprouvés où les dames causaient en travaillant comme autrefois. Son bonheur était d'exécuter en tapisseries les dessins tracés par son cher fils : elle l'écoutait avec une sorte de tendresse respectueuse et dès que s'élevait une discussion, elle en appelait à lui comme à un arbitre infaillible.

L'heure vint cependant de l'inévitable séparation : M. et Mme Lefèvre moururent dans la même année. André resta seul, profondément attristé, mais sans se laisser abattre, car il savait se résigner devant ce qu'il n'est pas donné à l'homme de modifier. Le cadre de sa vie resta le même : il continua à recevoir ses amis et à se livrer au travail plus que jamais. Il vivait dans la retraite, mais cette retraite n'était pas celle du dilettante égoïste isolé dans sa tour d'ivoire. Jamais il ne resta étranger aux choses de la politique et de la vie sociale. Citoyen autant que philosophe, il était au premier rang parmi ceux qui, pénétrés de l'esprit de progrès, travaillaient à le préparer et à le réaliser. Jamais il ne négligea ses devoirs civiques, et une de ses dernières sorties eut pour but le dépôt de son bulletin de vote. lors des dernières élections.

En dépit des apparences, il pratiqua la règle chère aux positivistes qui conseille de vivre pour autrui; mais autrui n'était pas seulement pour lui le prochain : c'était surtout la patrie, l'humanité Son labeur incessant n'avait-il pas pour but l'étude des phénomènes sociaux, la recherche des

choses du passé en vue de l'avenir? Lui aussi il voulut, comme le Prométhée d'Eschyle, projeter quelque lumière sur l'obscure destinée des humains; et son effort n'a pas été vain, car il a contribué à rendre le passé plus intelligible et à préparer un avenir meilleur.

Après la mort de ses parents, son activité intellectuelle et son dévouement se concentrèrent autour de la Société d'Anthropologie et de l'École où il enseigna pendant dix années. Là étaient ses meilleures amitiés, le milieu nécessaire à sa vie intellectuelle et morale. La préparation consciencieuse de ses cours l'absorbait presque entièrement, et il n'avait pas de plus grande joie que d'en causer avec ses amis, ses auditeurs et auditrices. Trop vite, atteint déjà sans doute de la terrible maladie de cœur qui l'a emporté, il s'alourdit et dut renoncer aux exercices physiques et même à ces longues promenades dans la campagne qu'il aimait tant; mais son intelligence toujours vive et brillante devait heureusement rester active jusqu'au jour de sa mort. Ses derniers travaux le prouvent assez.

Confiné dans sa chambre pendant les quatre dernières années de lutte contre la maladie, il continuait à recevoir ses fidèles amis et à converser avec eux sur les sujets les plus divers, car il savait toutes choses : causeries spirituelles et savantes dont on ne se lassait pas, où se plaisaient les dames même les plus étrangères à ses études : elles le quittaient avec peine, étonnées d'avoir tant et si agréablement appris en l'écoutant. Il semblait que, comme un vase trop plein de parfums exquis, sa noble intelligence s'épanchât sans effort devant ses auditeurs charmés.

Plus qu'à personne il m'a été donné de jouir de ses conversations intimes et si douces. Chaque jour, à La Ferté surtout, j'allais le voir dans sa maison voisine de la mienne, heureux de pouvoir lui consacrer, comme ami plutôt que comme médecin, une heure trop vite écoulée pour moi plus que pour lui. Il y passait ses journées dans une vaste pièce ouverte sur le petit jardin familial plein de fleurs et de fruits. Je le trouvais assis en face du buste de sa mère, entouré de vieux meubles, d'objets d'art, de beaux livres et de souvenirs de famille dont il se plaisait à raconter l'histoire. Après quelques mots sur sa santé échangés sous une forme doucement ironique et avec une bonne humeur qui ne lui fit jamais défaut, il saisissait la moindre occasion, et nous causions un peu de toutes choses, mais surtout de philosophie et de sociologie. Lui et moi, nous étions, au point de vue intellectuel, très proches parents, mais non des frères. Quand, entendant une de ces affirmations absolues sur des questions d'origine qu'il émettait volontiers, je faisais un geste de doute et ramenais les choses au point de vue relatif, il s'arrêtait et me disait avec une douce ironie : « Ah oui, j'oubliais! vous en êtes encore au simple positivisme! — Et vous, disais-je à mon tour, vous n'avez pas, hélas! dépassé le matérialisme! » Nous échangions un sourire, et la conversation continuait, enjouée et sérieuse à la fois. Nous étions sûrs de nous comprendre, allant vers le même but par des voies un peu différentes.

Comme tous ceux qui l'ont connu, je garderai de lui un doux et cher souvenir. C'est dans son fauteuil de malade qu'il m'apparaîtra, dans son

cadre familial, pensant et enseignant, avec la sérénité de ces sages de l'antiquité que Raphaël a représentés dans l'École d'Athènes. Plus que le présent ils regardent l'Avenir avec une absolue confiance, parce qu'ils ont foi dans la Science pour le préparer. Cette foi, nul ne l'eut à un plus haut degré que notre ami. Sa longue maladie lui laissa le loisir de méditer sur la mort, et jamais les vaines terreurs qu'elle inspire au vulgaire ne vinrent troubler sa haute raison; il en acceptait l'approche avec la résignation nécessaire, ayant appris de son maître Lucrèce qu'il convient de quitter avec calme le banquet de la vie, quand on s'y est assis en bon convive.

Sa fin ne fut pas seulement calme; elle fut pleine aussi d'une sereine confiance et d'espoirs infinis. Les dernières lignes sorties de sa plume en témoignent assez, telles que nous les lisons à la fin de ce livre sur l'Italie antique qu'il eut la joie profonde de voir publier avant de mourir :

« Les sciences objectives, physiques et naturelles découvrant l'origine et la succession des mondes, l'évolution des formes anciennes et des tissus vivants, arrachant à la nature des secrets supérieurs à tous les rêves religieux, ont définitivement et quoiqu'il arrive, émancipé l'esprit humain. »

Nous ne pouvons mieux honorer sa mémoire qu'en évoquant ces graves pensées de l'ami cher et regretté; en faisant avec lui un acte de foi et d'espérance dans l'avenir de l'humanité.

Discours prononcés a La Ferté-Gaucher, le 19 novembre 1904

Discours de M. Georges Hervé.

Au moment de déposer dans la tombe où elles seront réunies aux êtres qu'il a le plus chéris, les cendres d'André Lefèvre, — ce qui reste d'un corps qu'en fidèle serviteur de la science il a voulu lui abandonner, — permettez-moi de dire en quelques mots, au nom de ses amis, au nom de ses collègues, au nom de cette École d'Anthropologie, sa famille intellectuelle, à laquelle il fut si attaché, et qui aura reçu jusqu'à la fin les marques touchantes de son intérêt, non ce qu'il a été ni ce qu'il a fait, — de cela les œuvres donneront témoignage, — mais simplement le souvenir que nous garderons de lui et l'affection profonde que nous lui portions.

Si André Lefèvre n'eût été que l'homme éminent, l'admirable écrivain, la puissante organisation cérébrale que vous avez connu, et qui a marqué sa trace profondément dans presque tous les domaines de la pensée : poésie, philosophie, histoire, science des religions, science du langage, ethnographie et anthropologie, — certes, avec tous ceux qui ne l'ont pu juger qu'à travers ses ouvrages, nous l'eussions admiré et loué, séduits par les merveilleux prestiges d'une plume étincelante, entraînés par les dons éclatants et divers dont il sema les fruits à pleines mains, convaincus enfin par l'irrésistible force de cette incomparable et surprenante érudition.

Mais nous ne l'admirions pas seulement, nous l'aimions. J'en appelle ici à tous, et je leur demande s'il était possible de l'approcher sans l'aimer.

Il était bon. Son cœur, ouvert à tous les sentiments généreux, ne connaissait point le mal. Jamais il ne fit à personne, sciemment, la moindre peine. Ses coups, son ironie — cette ironie où se retrouve le rire de Rabelais, ces coups qui faisaient songer à la fougue ardente de Diderot, son maître — il les réservait aux idées, luttant pour des principes contre d'autres principes, respectant les personnes, et n'ayant cherché, n'ayant voulu jamais qu'une chose au monde : la Vérité!...

Il a passé, ignoré de beaucoup. Son désintéressement et son indépendance ne s'accommodaient pas des petits moyens auxquels tant de médiocres ont dû la renommée, et qui, trop souvent, imposent un nom à la foule. Pourtant, la vie de ce sage eût été pour celle-ci un rare exemple et une grande leçon. A nous qui avons pu comprendre l'enseignement de cette noble existence, de ne pas permettre qu'il soit perdu. « Les morts » — a dit Lefèvre, en répétant sur la tombe de l'un des nôtres le mot du poète ancien, — « les morts vivent tant qu'on les aime ». Ah! s'il en est ainsi, ami, tu peux dormir tranquille : tant que l'un de nous sera, ta mémoire ne périra pas, et, par delà nos jours passagers, ton œuvre reste, pour dire à la postérité la hauteur de ta pensée, l'élévation sereine de ta philosophie. Ton souvenir vit dans nos cœurs, tu survis à la mort : nous t'aimions!...

Et maintenant, console-nous. En te quittant, redisons avec toi les vers de ton poète, de Lucrèce que tu as fait tien :

Toi, par la mort couché dans une paix profonde,
Tu nous laisses ta part des peines de ce monde:
Mais nous, près du bûcher, sur ton corps déjà noir,
Insatiablement nous pleurons, sans espoir
De retrouver l'objet d'un deuil irréparable.
Puis donc que ton sommeil n'est qu'à nous redoutable,
Que sa paix est la fin de toutes les douleurs,
Pourquoi ces longs effrois et ces lâches pâleurs?
. . . . . .
Si, prenant une voix, la Nature des Choses
Se levait, lasse enfin de nos terreurs sans causes,
Et gourmandait ainsi quelqu'un des mécontents :
« Mortel, pourquoi ce deuil? ces pleurs? Il n'est plus temps.
» Si jusqu'ici pour toi la vie en biens abonde
» Qui, sur tes jours versés, n'ont pas fui comme une onde
» En un vase sans fond, quitte-la satisfait;
» Sors-en rassasié, comme on sort d'un banquet,
» Et tranquille endors-toi dans la paix éternelle.
. . . . . .
» La mort clôt ton labeur, reçois-la sans colère. »
. . . . . .
Que pourraient les mortels répondre à ce discours?
Que la Nature est juste et sa parole vraie.
. . . . . .
Grande et forte leçon! Tout est métamorphoses;
Toujours un flot nouveau chasse les vieilles choses;
Et l'échange éternel rajeunit l'univers.

Discours de M. le Dr E. Delbet, maire de La Ferté-Gaucher.

Rien ne devrait être ajouté aux éloquentes et délicates paroles que vient de prononcer M. Hervé, le digne exécuteur testamentaire de Lefèvre, et cependant je crois nécessaire de dire quelques mots encore, au nom de ses compatriotes de La Ferté.

Il a vécu à côté de nous ce noble penseur, ce grand esprit, publiant presque chaque année une de ces œuvres qui honorent l'humanité; il a habité parmi nous et nous le connaissions à peine! C'est qu'il vivait surtout par la pensée dans ces hautes régions où tous ne pouvaient le suivre; c'est aussi que plus occupé de l'avenir que du présent, il cachait sa vie, tout entière consacrée à la méditation : mais il faut qu'ici même, à l'heure où pour lui commence la postérité, son œuvre soit mieux connue et son nom dignement honoré.

Le titre auquel il tenait le plus, celui dans lequel il eût volontiers résumé ses tendances intellectuelles et morales, c'était celui de libre penseur : sa vie, son testament, sa mort, en témoignent surabondamment. Il était fier de ce titre pour lui-même, et je me souviens qu'à la mort de son père, au bord de cette tombe où nous allons l'ensevelir, en adressant un dernier salut à une mémoire chérie, il l'invoqua comme un titre de noblesse : il voulut qu'il fût gravé sur la stèle que, dans sa piété filiale, il dessina pour le tombeau de ses parents. Sa conviction était profonde, mais nullement agressive, car il comprenait, et respectait, tout en les déplorant, les convictions et les actes contraires.

Dans notre pays, ceux-là sont nombreux qui pratiquent la libre pensée : à La Ferté même existe une société réunissant ses membres les plus actifs. Sans doute ils seraient représentés à cette cérémonie s'ils avaient été prévenus à temps. Au nom de notre ami, qu'un tel hommage eût réjoui, je les convie à considérer cette tombe comme un lieu sacré où ils viendront à certains jours accomplir une sorte de pèlerinage. Nulle part ils ne pourraient trouver un plus digne patron à honorer, un meilleur guide à imiter que ce fier philosophe dont la vie entière à été vouée à la libre pensée : j'espère qu'ils entendront cet appel.

Et maintenant, au nom de tous les habitants de La Ferté, au nom des pauvres en particulier qu'il n'a pas oubliés dans son testament, j'adresse un dernier salut au concitoyen qui a honoré notre ville, à l'homme qui a si bien servi l'humanité par ses œuvres.

Que sa mémoire soit ici surtout honorée et bénie.

L'INDIVIDUALITÉ DE L'ANTHROPOLOGIE

Par L. MANOUVRIER

Adresse lue par l'auteur au Congrès *of Arts and Science* de l'Exposition universelle de Saint-Louis le 23 septembre 1904.

Le regret que j'éprouve à ne pouvoir m'exprimer en anglais serait un remords si j'avais prévu il y a quelques années les circonstances présentes, car très grand est l'honneur qui m'est échu. Je n'en suis pas moins touché ni moins reconnaissant en songeant qu'il s'adresse surtout aux institutions anthropologiques de mon pays. Leur création représente une de ces initiatives, un de ces débuts difficiles que l'on aime à se rappeler aux États-Unis. Elle marqua aussi le commencement d'une grande chose : l'individualisation de l'anthropologie comme science distincte.

Préparée par le travail anthropologique effectué dans tous les pays de culture intellectuelle, cette grande chose s'accomplit peu à peu, depuis un demi-siècle. Partout l'anthropologie tend à acquérir une individualité propre et complète sous l'influence de sa croissance même et des bons exemples pratiques que se donnent mutuellement les universités dans le monde entier.

De ces exemples, l'Amérique fournit à l'Europe sa large part. Bien que de grands progrès s'annoncent en Angleterre et en Allemagne et sur divers autres points de l'ancien continent, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la forme la plus satisfaisante de l'organisation anthropologique fût obtenue d'abord aux États-Unis.

N'est-ce pas là, en effet, que se trouvent les conditions les plus favorables aux arrangements nouveaux en rapport avec les besoins des jeunes sciences? Au contraire, dans les pays où tant d'institutions scientifiques plus ou moins anciennes se disputent, pour ainsi dire, un espace et un budget difficilement extensibles, il y a des conceptions pratiques qui ne sauraient atteindre même une médiocre

largeur sans prendre l'apparence de chimères. Les esprits prudents s'en abstiennent donc par une sorte d'inhibition instinctive ; ou bien ils gardent pour eux ces conceptions trop hardies dont le seul exposé serait à peine toléré dans certains milieux universitaires. C'est ainsi que chaque science nouvelle ne peut acquérir sa place qu'après un stage plus ou moins long qui constitue dans son histoire ce qu'on peut nommer *les temps difficiles*.

Le fait que l'anthropologie traverse depuis quarante ou cinquante ans, en France, une telle période, montre bien qu'il s'est produit du côté de cette science une nouveauté importante.

Il y avait de l'anthropologie partout il y a cinquante ans, et depuis des siècles. L'anatomie et la physiologie humaines étaient enseignées aux médecins à titre de sciences médicales; l'ethnologie était en honneur parmi les historiens et les linguistes. On pouvait ainsi trouver de l'anthropologie chez les philosophes, les psychologues et les moralistes. Rien de tout cela n'était exclu des avantages universitaires ni des académies. Un professeur du jardin des Plantes de Paris pouvait même donner à sa chaire de mammalogie l'étiquette anthropologique sans que personne s'en émût. Il y avait longtemps, du reste, que Kant avait désigné sous le nom d'anthropologie une portion de son enseignement à Kœnigsberg et que divers écrivains avaient fait usage du mot anthropologie, en lui attribuant une signification dont la largeur n'est pas toujours atteinte de nos jours.

En vérité, l'histoire de l'anthropologie ne saurait être complète sans remonter jusqu'aux premières notions positives, acquises sur l'homme. On ne trouvera jamais son programme et son but plus complètement indiqués, plus éloquemment exprimés que par les deux mots, γνῶθι σεαυτον. Ils ne renferment qu'un simple vœu, mais c'est un vœu qui honore grandement la philosophie grecque, car il implique la reconnaissance de cette nécessité à laquelle doit précisément correspondre notre anthropologie pour être véritablement ce qu'il faut qu'elle soit.

Or il est arrivé que l'étude de l'homme, nécessairement abordée par des côtés et à des points de vue très divers, par des médecins, des naturalistes, des philosophes, etc., s'est trouvée morcelée de telle sorte que les progrès mêmes de ses divers fragments semblent être devenus un obstacle à l'intégralité de sa conception.

Si un congrès des sciences semblable à celui de Saint-Louis eût été organisé il y a cinquante ans, il est fort douteux qu'une de ses 128 sections eût été attribuée à l'anthropologie.

La science de l'homme eût été répartie sans doute entre plusieurs sections, dans plusieurs départements. L'ethnologie, cependant,

aurait obtenu une place distincte et n'eût pas cherché à éviter, peut-être, les indiscrets services de la craniographie ethnique des Morton et des Retzius. De même un Huxley ou un Boucher de Perthes auraient pu intervenir utilement dans quelque section plus ou moins anthropologique de la philosophie, mais sûrement pas à titre d' « official speakers ».

Dix ans plus tard, quel changement dans la situation de l'anthropologie ! Elle se présentait encore sous des apparences ethnologiques, mais dans un cadre capable de contenir, avec l'étude des races, celle de l'espèce humaine considérée dans son ensemble et dans toutes ses subdivisions, jusqu'aux individus. En outre, ce cadre ne pouvait plus désormais être rétréci ou déformé pour s'adapter à la compétence ou aux conceptions de tel ou tel auteur. La formation de sociétés d'anthropologie autonomes et ouvertes à des compétences très diverses était une garantie sous ce rapport. Elle assurait à la science de l'homme toute l'extension que celle-ci comporte logiquement.

Dans un centre accessible, en effet, aux questions de toute sorte se rapportant à la connaissance des êtres humains, le rapprochement de ces questions est évidemment favorable à l'aperception de leurs relations mutuelles. Dans une première société d'Anthropologie surtout, cette condition devait élargir, comme cela s'est produit du reste, l'idée primitive que ses fondateurs eux-mêmes s'étaient faite de la science anthropologique. C'est pourquoi la date de la fondation de cette première société doit marquer, dans l'histoire des sciences, le véritable début de l'individualisation de l'Anthropologie. Je dis *le début* parce que le processus que je viens d'indiquer exige du temps. Il importe beaucoup que des nécessités logiques aient un lieu propice à leur action, mais elle n'agissent pas sans que des tiraillements se produisent entre les conceptious et entre les hommes. Ceci entre dans le mécanisme même du progrès, et l'on sait quels accidents peuvent en résulter.

Les sociétés scientifiques n'en sont pas exemptes. Mais le besoin logique auquel répondait la formation d'une Société d'anthropologie ne tarda pas à donner lieu, dans plusieurs pays, à d'autres formations semblables. C'était une garantie nouvelle, d'autant plus précieuse pour l'intégralité de la science de l'homme que les sociétés récentes peuvent profiter de leur jeunesse pour acquérir sans difficulté des habitudes conformes au progrès accompli.

La création de Sociétés d'anthropologie fut un premier pas relativement facile à faire. Des institutions entièrement privées, destinées à vivre de leurs propres ressources, n'ont pas à compter avec les institutions ni avec les traditions séculaires.

Il n'en est pas de même des laboratoires de recherches et des chaires d'enseignement dont l'occupation est absorbante et devient, en conséquence, une profession. Voilà la nouveauté qui n'a pu s'établir et se maintenir sans traverser des temps difficiles. Il lui fallait, en effet, de l'espace et de l'argent, et ses besoins du premier moment paraissaient destinés à grandir. Aussi, comme il arrive parfois pour le nouveau-né tard venu dans une famille déjà nombreuse, la nouvelle individualité qui s'annonçait comme devant prendre place au « banquet de la vie » était l'objet de réflexions plutôt amères. Avait-on besoin d'une science de plus? Était-elle seulement légitime? Des philosophes en doutaient ostensiblement et déclaraient presque souhaitable autant que probable sa disparition.

Fort dangereuses étaient ces contestations à l'époque où elles se produisirent parce qu'elles ne trouvèrent pas tout de suite une réfutation complète. Mais l'anthropologie n'en continua pas moins de manifester effectivement son individualité. Le fait même que celle-ci ne pouvait trouver place dans les cadres universitaires, ne faisait que mieux ressortir son importance en même temps que sa nouveauté. Son affirmation constituait, à elle seule, un fait d'un assez haut intérêt général pour mériter les efforts qu'elle a coûtés. Il n'est que juste de mettre ce fait en ligne à côté du travail anthropologique accompli en France, et c'est bien ainsi que l'entendent, du moins à ce qu'il me semble, les savants étrangers qui manifestent leur étonnement à la vue du grenier où sont encore entassées les trois institutions de Broca. Leur compassion est exempte de dédain car c'est celle que l'on éprouve en présence d'un berceau. N'est-ce point par là, toujours, qu'il faut commencer? Si le berceau en question n'eût été un grenier, c'eût été une cave, car ce ne pouvait être qu'un lieu inhabité ou jugé inhabitable.

Cela est dit à l'adresse des jeunes. Quand ils voient l'anthropologie s'installer confortablement dans des universités nouvelles où l'on a réservé sa place, ou bien quand ils voient les universités anciennes s'agrandir de toute la place et de tous les moyens qu'elles accordent à la culture et à l'enseignement de l'anthropologie, ils ne doivent pas oublier que ce progrès a dû avoir, en quelque lieu de la terre, un très humble commencement.

*
* *

Si j'insiste autant, à l'heure présente, sur les temps difficiles de l'anthropologie, c'est pour mieux caractériser la phase qu'ils représentent dans l'évolution de la science de l'homme et pour mieux

montrer que cette phase d'individualisation doit être continuée avec toute l'ampleur qu'elle doit avoir logiquement.

Le commencement qui s'est produit en France n'y pouvait aboutir du premier coup à une forme irréprochable. Il est même probable qu'il n'eût pas réussi à s'y maintenir, sans l'appui moral qui est résulté en sa faveur des brillants progrès accomplis dans le même sens à l'étranger. On compterait bien aujourd'hui une vingtaine de Sociétés d'anthropologie, et il n'est pas grande université qui ne possède un laboratoire d'anatomie anthropologique, soit entièrement distinct, soit encore enveloppé dans un de ces instituts anatomiques où il s'agit plus ou moins exclusivement d'anatomie humaine, donc anthropologique.

Tout ce qui se rapporte directement à l'étude de l'homme dans ces instituts appartient à l'anthropologie, et s'il en paraît être autrement, c'est à cause de l'incomplète individualisation de la science de l'homme. C'est un reste de l'adhérence bien naturelle d'une science pure à l'art dont elle est issue en grande partie et qui, en retour, lui doit ses principaux progrès. Cependant la science pure doit arriver à obtenir partout une émancipation aussi complète qu'on la trouve, par exemple, en ce qui concerne l'anatomie humaine, à l'Université d'Oxford. L'anthropologie anatomique pure ne tardera pas à être partout distincte de l'anatomie humaine envisagée au point de vue de ses applications médico-chirurgicales. La science appliquée n'y gagnera pas moins que la science pure, car cette partie de l'anatomie humaine que les médecins abandonnent volontiers à l'anthropologie est destinée à intéresser beaucoup la médecine de l'avenir. Mais elle intéressera beaucoup aussi d'autres arts dont il sera question tout à l'heure; c'est une raison de plus pour qu'elle ne reste pas accolée à l'art médical qui, nécessairement, l'envisage à un point de vue trop restreint.

Du côté de l'enseignement, l'anthropologie commence donc à trouver dans les laboratoires et les chaires d'anatomie humaine de quelques universités la place spéciale dont elle a besoin. C'est un pas important, d'autant plus qu'il est le premier; mais ce n'est qu'un premier pas.

L'anatomie, pour être explicative, fait intervenir nécessairement et constamment des considérations d'ordre physiologique, comme l'étude du fonctionnement et de ses variations possède aussi son point de vue anatomique. La physiologie est cependant distincte de l'anatomie comme étude directe des fonctions, de sorte que le développement de l'étude physiologique et spéciale de l'homme sollicitera bientôt pour la physiologie humaine la même faveur que celle obtenue à Oxford par l'anatomie humaine.

Un double établissement de ce genre pourrait être appelé un institut anthropologique. Il serait pourtant incomplet, car la physiologie appelle à son tour son complément la psychologie, et cette dernière pénètre la sociologie. Tout cela forme une chaîne ininterrompue, compliquée encore par la considératon nécessaire des troubles et des cas anormaux si nombreux dans l'espèce humaine et qui n'intéressent pas seulement l'art médico-chirurgical.

Mais il ne m'est pas possible ici d'aborder la question des arrangements universitaires que nécessitera l'individualisation de l'anthropologie. J'en ai dit assez pour montrer qu'elle est seulement commencée et que sa continuation ne sera pas sans exiger de grands et longs efforts.

La phase initiale dont j'ai parlé a besoin, avant de se continuer, d'être reprise dans un certain nombre de pays et dans des conditions meilleures; c'est là que nous en sommes actuellement. Chaque reprise, partielle, celle de l'anthropologie anatomique par exemple, ne perfectionnera pas seulement la partie qu'elle concerne; le développement qu'elle lui donnera sera très propre à mettre en évidence les relations de cette partie avec les autres qui ne sont pas encore pourvues; elle contribuera donc ainsi à élargir la conception primitive du domaine anthropologique. On commence, dans chaque université, par établir une seule chaire d'anthropologie, et l'on s'aperçoit aussitôt de son insuffisance. Le domaine de l'anthropologie, en effet, n'est pas seulement vaste; il est très varié. Aussi voit-on l'enseignement de l'anthropologie prendre dans les chaires éparses qui lui sont affectées en Europe des formes très diverses suivant le genre de compétence plus spécialement acquis par chaque professeur.

Lorsque Broca ouvrit son École d'anthropologie avec six chaires, en 1876, ce nombre ne tarda pas à paraître encore trop faible pour les besoins de la science, et l'addition de deux autres chaires n'a pas suffi à combler des lacunes qui deviennent, chaque année, de plus en plus évidentes. Il y aurait là de quoi effrayer la plus opulente université du monde s'il était absolument nécessaire qu'un institut anthropologique possédât dès son début une organisation exactement correspondante à tous les besoins de la science à pourvoir, mais il n'en est pas ainsi. Il importe seulement de réserver, autour de l'institution naissante, un espace proportionné aux exigences de son développement et de son complément futurs.

Telles qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, ces exigences sont déjà grandes, difficiles à satisfaire dans la vieille Europe. Mais elles pourraient trouver dès à présent, dans toutes les universités, une

satisfaction convenable, provisoirement tout au moins, par le moyen de simples adaptations, moins coûteuses peut-être qu'une organisation nouvelle créée de toutes pièces. On ne doit pas se dissimuler, toutefois, que les formations anciennes, universitaires ou académiques, sont assez peu disposées, généralement, à l'adaptation, de sorte que, d'une manière ou de l'autre, l'individualisation de l'anthropologie ne se complétera pas facilement.

Elle exigera des initiatives et des efforts soutenus. Elle aura des résistances à vaincre. Or l'initiative et l'effort sont suscités et encouragés par la notion claire du résultat à atteindre et de sa grandeur. C'est également sur cette notion claire et sur sa large diffusion qu'il faut compter pour atténuer les résistances, pour les prévenir même dans une certaine mesure.

*
* *

Comment une telle notion peut-elle être acquise? C'est évidemment par l'étude de la situation de l'anthropologie parmi les sciences et principalement parmi les sciences voisines dont elle peut sembler n'être qu'une sorte de doublure partielle. Il va de soi que si la réalité correspondait à cette apparence, l'individualisation de l'anthropologie en serait légitimement compromise, tandis que si, au contraire, l'anthropologie correspond à une lacune qu'elle seule est capable de combler, à l'exclusion de toute autre science, alors son individualisation apparaît, conjointement avec la formation de la sociologie, comme un événement des plus considérables dans l'histoire des sciences et devant avoir sur l'avenir de l'humanité une influence incalculable.

Ce n'est point là, Messieurs, une question à abandonner aux appréciations personnelles. C'est une question de philosophie scientifique où l'on peut viser à une démonstration rigoureuse. La formation des sciences et leurs relations mutuelles sont des résultats logiques déterminés par les rapports des choses entre elles et avec notre esprit. C'est précisément de ce fait que le Congrès de Saint-Louis tire son intérêt tout spécial et hautement philosophique. Les sciences y sont considérées avec raison de la même manière que chacune d'elles considère les faits dont elle s'occupe. C'est, en grande partie, un congrès d'histoire logique, ou *naturelle*, des sciences.

De même que toute science aboutit à un classement de faits ou d'êtres d'un certain ordre, la philosophie des sciences aboutit à un classement des sciences qui jouit des propriétés de tout classement scientifique. De même qu'il y a, pour les phénomènes et les êtres, des

propriétés de série dont la connaissance favorise singulièrement l'étude première de tout phénomène ou de tout être entrant dans une série connue, n'y a-t-il point aussi, parmi les sciences, des séries possédant chacune ses propriétés générales et dans l'une desquelles se trouve une place réservée en quelque sorte pour l'anthropologie?

C'est ce qui existe effectivement, et les conséquences logiques qui en découlent sont d'autant plus claires que ces séries ne sont qu'au nombre de deux, comprenant tout l'ensemble de nos connaissances sur l'univers, et que l'anthropologie n'entre pas dans la même série que les diverses sciences dont elle a paru si difficilement séparable.

En outre, ces deux séries constituent une division tellement naturelle et motivée par une nécessité logique tellement impérieuse que cette division s'opère encore de nos jours comme elle s'est opérée dès le début de la formation des sciences, avec une spontanéité parfaite.

La nécessité en question résulte du double aspect sous lequel la nature s'offre à notre investigation. Si nous considérons en eux-mêmes les phénomènes de chaque sorte, nous arrivons à une connaissance des lois générales concernant les rapports des phénomènes entre eux.

Les diverses sciences ainsi constituées chacune avec sa discipline propre forment la série des sciences générales.

Cette série, dont A. Comte a montré l'ordination naturelle qui résume l'histoire philosophique des sciences représente, sous la forme d'un enchaînement étroit, l'ensemble de notre savoir envisagé du côté purement phénoménologique. Ce savoir domine la connaissance des *êtres* mais ne suffit pas pour constituer cette connaissance.

Dans chaque sorte d'êtres, en effet, des phénomènes d'ordres divers s'associent et se combinent entre eux d'une façon particulière et infiniment variable qu'il nous importe beaucoup de connaître, car ce sont ces complexus qui agissent sur nous, à l'état indivis, et c'est également sur eux que nous sommes obligés d'agir. Or la connaissance de l'être le plus simple exige le concours de plusieurs sciences générales et une étude appropriée à la nature particulière et à l'évolution de cet être. C'est pourquoi la série des sciences générales a dû être doublée d'une série complémentaire visant la connaissance des êtres et non moins indispensable que la première série pour diriger notre action sur tout ce qui nous entoure.

Il suffit, pour le montrer avec évidence, de mettre en regard des deux séries de sciences une liste des différents arts, chacun d'eux étant placé en face des sciences qui ont plus particulièrement contribué à ses progrès. Le tableau ainsi obtenu est celui que j'ai publié [1]

1. Classification naturelle des sciences. Position, programme et divisions de l'Anthropologie, Ass. française pour l'av. des sciences, Congrès de Paris, 1889.

il y a quinze ans et que les circonstances ne m'ont jamais permis de développer comme je me l'étais proposé pour mettre en relief toutes les vérités qui s'y trouvent incluses. Ce développement toutefois est superflu, ici surtout, pour montrer la raison d'être de l'anthropologie, sa position parmi les autres sciences, enfin ce fait qu'aucune autre science n'est apte à la remplacer et que, sans elle, la connaissance particulière des êtres humains resterait en dehors de la science.

CONNAISSANCE		ACTION
des phénomènes *Sciences générales.*	des êtres *Sciences particulières.*	*Arts.*
Mathématiques.	Astronomie.	Arts précis des ingénieurs : Constructions. Transports. Navigation, etc.
Physique.	Météorologie.	
Chimie.	Minéralogie.	Fabrication. Métallurgie, etc.
Biologie.	Géographie et Géologie.	Agriculture.
Sociologie.	Botanique.	Zootechnie.
	Zoologie (et subdivisions).	Anthropotechnie : Médecine, Hygiène } Humaines.
Suivant l'ordre de généralité décroissante et de complexité croissante. A. Comte.	Anthropologie.	Morale. Éducation. Droit. Politique.

De même que la sociologie est venue prendre, au sommet de la série des sciences générales, la place que réclamait l'étude des phénomènes sociaux, l'anthropologie a pris, au sommet de la série des sciences d'êtres, la place réclamée tout aussi logiquement par l'étude des êtres humains. L'importance de ce fait est suffisamment indiquée par la simple énumération des arts appelés à en bénéficier. Je cite seulement, parmi ces arts, ceux qui ont spécialement pour but la direction des hommes et que j'ai groupés sous le nom d'*anthropotechnie* pour marquer précisément l'analogie qu'ils possèdent avec la zootechnie au point de vue de leurs relations avec la science.

L'anthropologie n'occupe, dans le tableau des sciences, qu'une place bien modeste, puisqu'elle est une simple subdivision de la zoologie. Mais l'animal dont elle s'occupe est l'Homme, et les arts à perfectionner sont, ici, ceux qui ont pour but l'action de l'homme sur lui-même, la direction des hommes, le bonheur et le progrès humains.

Le tableau ici présenté n'a besoin d'aucun développement pour montrer que la prétendue « faillite » de la science en matière de morale n'est, au contraire, que le retard relatif des sciences aptes à

éclairer la morale, par rapport aux sciences venues plus tôt en raison de la complexité moindre de leur objet.

La direction des hommes n'a jamais appartenu à la science et n'est malheureusement pas près d'en recevoir une lumière proportionnée à nos besoins.

Au moment où commencent à s'établir les moyens d'acquisition de cette lumière, il importe de faire des efforts pour que ces moyens ne correspondent pas à une conception trop étroite de l'anthropologie, car je le répète, il n'existe aucune autre science pour s'occuper de la connaissance particulière des êtres humains et il ne faut pas qu'une incomplète compréhension de cette science arrête ou retarde, ou déforme son individualisation.

L'individualité de l'anthropologie est suffisamment définie par ce que je viens de dire au sujet des deux séries de sciences dont l'une vise la connaissance des divers ordres de phénomènes et des lois qui les régissent, tandis que l'autre vise la connaissance particulière de chaque être envisagé dans toute sa complexité.

Ce qu'on nomme la somatologie humaine, ce n'est autre chose que l'étude des caractères anatomiques et physiologiques de l'espèce humaine comparée aux espèces voisines ou des divers êtres humains comparés entre eux. L'anatomie et la physiologie humaines font essentiellement partie de l'anthropologie autant qu'elles ont pour but la connaissance particulière des êtres humains. Elles n'en sont séparables que lorsqu'elles envisagent le corps de l'homme ou son fonctionnement au point de vue purement phénoménologique des sciences générales plutôt qu'au point de vue de la connaissance spéciale des êtres humains.

Il est clair que cette séparation, basée sur une différence de points de vue, n'empêche pas les résultats acquis par des études de ce genre d'appartenir à l'anthropologie autant qu'ils accroissent la science particulière de l'homme. C'est ainsi que beaucoup d'anatomistes et de physiologistes font souvent de l'anthropologie sans le savoir, comme aussi beaucoup de recherches entreprises dans un but anthropologique peuvent contribuer au progrès de l'anatomie et de la physiologie envisagées comme sciences générales. On peut même dire qu'elles y contribuent toujours, tout au moins en posant de nouveaux problèmes à la science générale ou en contrôlant ses prévisions. En raison de l'importance particulière qui s'attache aux moindres détails du corps humain et de sa physiologie, par exemple aux différences à peine perceptibles qui font varier la physionomie du visage, en raison surtout du prolongement énorme de diverses séries morphologiques ou physiologiques

par les caractères humains, qui vont même jusqu'à constituer de nouvelles sortes de phénomènes, l'étude spéciale de l'homme présente un intérêt tout particulier pour la biologie.

Il ne reste plus, je pense, aucune obscurité au sujet des rapports de la somatologie humaine avec l'anatomie et la physiologie, en un mot avec la biologie.

Les rapports de l'anthropologie avec la psychologie et avec la sociologie sont absolument analogues, semblables même, car la différence n'est qu'apparente. Elle provient de ce fait que, tandis que la biologie serait à peine diminuée si l'on faisait abstraction des phénomènes humains, ces phénomènes deviennent au contraire capitaux pour la psychologie, et les phénomènes dont s'occupe la sociologie sont pour la plupart exclusivement humains.

La psychologie et la sociologie n'en dépassent pas moins la science de l'homme. De même que l'anatomie et la physiologie humaines, elles se rattachent à l'anthropologie dans la mesure où elles prennent directement part à la connaissance spéciale des *êtres* humains. La psychologie et la sociologie humaines elles-mêmes sont distinctes de l'anthropologie en tant qu'elles envisagent l'esprit humain et les sociétés humaines au point de vue de la recherche des lois phénoménologiques. A l'anthropologie appartiennent seulement les faits psychologiques et sociologiques envisagés comme éléments de la connaissance particulière des êtres humains. L'anthropologie étudie, sous ce rapport comme sous tous les autres, des caractères, c'est-à-dire des différences qu'elle interprète à la lumière des sciences générales.

Alors même qu'il n'y aurait pas d'autres sociétés que les sociétés humaines, il y aurait encore dans l'étude des phénomènes sociaux envisagés au point de vue de l'établissement des lois sociologiques une matière séparable de l'anthropologie. Les sociétés humaines, en effet, possèdent une organisation et un fonctionnement qui peut les faire considérer comme constituant de véritables organismes supra-biologiques possédant leur vie et leur évolution distinctes de celles des éléments qui les composent. Elles n'en sont pas moins des formations humaines. L'interdépendance qui existe entre elles et les êtres dont elles sont formées est assez étroite pour que les différences qu'elles présentent dans le temps et dans l'espace constituent de véritables caractères anthropologiques.

Il est bien entendu que ces distinctions n'impliquent en rien la croyance en une séparation correspondante dans la nature. Il ne s'agit pas de diviser celle-ci en tranches, mais seulement de mettre l'ordre dans notre investigation et nos connaissances. Les

deux séries des sciences résultent de la nécessité logique de nous placer à deux points de vue différents, ou, si l'on veut, d'étudier la nature dans deux directions différentes pour la connaître selon nos besoins. La Sociologie humaine complète la connaissance de l'homme sans être incluse dans l'Anthropologie, car elle s'en différencie en tant qu'étude phénoménologique, c'est-à-dire en tant que recherche des lois régissant un ordre spécial de phénomènes.

Je complète ainsi le passage insuffisant où j'ai parlé de la situation de la Sociologie par rapport à l'Anthropologie, dans mon mémoire de 1889 cité plus haut.

Malgré l'impossibilité d'introduire ici le moindre développement, on voit que les rapports de l'anthropologie avec les sciences voisines ne présentent plus aucune difficulté si l'on prend comme base de démonstration la classification générale des sciences et la nécessité logique qui a donné lieu à la division des sciences en deux séries dont les relations restent constantes d'un bout à l'autre de chacune d'elles.

L'individualité de l'anthropologie se trouve ainsi dégagée et préservée de tout écart préjudiciable à ses progrès. C'est ce que je vais montrer en terminant.

*
* *

L'anthropologie ne s'occupe que de différences anatomiques, physiologiques, psychologiques et sociologiques. Si l'on envisage l'ensemble de l'espèce, ou les races, ou les sexes, ou des catégories quelconques, ou enfin des individus, l'étude particulière des êtres humains consiste toujours en une différenciation au point de vue des diverses sortes de phénomènes que ces êtres peuvent présenter, c'est-à-dire au quadruple point de vue anatomo-physio-psycho-sociologique. Voilà l'individualité de l'anthropologie.

Voici maintenant pourquoi la réalisation de cette individualité est d'une extrême importance. Ici encore ma démonstration aura pour base le fait qui a déterminé la formation de deux séries de sciences, car toutes les sciences d'êtres résultent d'une individualisation semblable à celle que doit acquérir l'anthropologie.

Les caractères que présente chaque sorte d'êtres ne sont pas isolés les uns des autres. Il existe entre eux des connexions, des influences, des corrélations dont l'étude est indispensable pour acquérir sur chaque être une connaissance digne de ce nom et capable d'atteindre son but.

Les minéraux, par exemple, présentent des caractères d'ordre

géométrique, d'ordre mécanique, d'ordre physique, d'ordre chimique. Cependant ni la géométrie, ni la mécanique, ni la chimie, ni la physique ne peuvent remplacer la minéralogie; d'abord parce que chacune de ces sciences a un but tout autre que la connaissance des minéraux et ne s'intéresse à ceux-ci que dans la mesure où elle y peut trouver profit, ensuite parce que chacune de ces sciences générales ne voit et n'est capable de voir un minéral qu'à un seul point de vue, enfin parce que les divers ordres de caractères sont unis dans ce minéral par des connexions d'où résultent les propriétés d'ensemble du minéral.

La connaissance de celui-ci exige donc une étude spéciale et concrète appropriée à la nature complexe de l'objet à connaître. Le travail du minéralogiste doit mettre en jeu des connaissances géométriques, mécaniques, physico-chimques, et en outre des connaissances de rapports et de situation. C'est cet ensemble qui est nécessaire pour acquérir sur un minéral une connaissance adéquate à la nature spéciale et complexe de celui-ci, pour obtenir sa caractérisation complète par rapport aux autres minéraux, pour comprendre son action et pour guider son utilisation.

On éprouve quelque peine à se représenter l'état d'une minéralogie dont l'individualité serait incomplète comme l'est encore celle de l'anthropologie. Elle négligerait par exemple la considération des formes cristallines par respect pour le domaine de la géométrie, ou de la composition chimique pour ne pas empiéter sur les droits de la chimie, etc.

Je ne crois pas que de pareils écarts se soient jamais produits en minéralogie. Mais il s'en est produit et il s'en produit encore de semblables pour l'anthropologie, notamment lorsqu'on méconnaît ou lorsqu'on oublie les connexions étroites qui existent entre les caractères dits somatologiques et les caractères mentaux.

Une anthropologie incomplètement individualisée ne mériterait pas plus le nom de science qu'une minéralogie limitée à la considération d'une partie seulement des caractères des minéraux. Une catégorie humaine ou un être humain représente un complexus de plusieurs sortes de phénomènes, et ce complexus est à différencier d'autres complexus analogues mais non semblables. En outre, ces différences sont à expliquer et non pas seulement à noter, sans quoi il pourrait y avoir des musées et même des chaires anthropologiques, mais nullement une anthropologie, nullement cette Anthropologie qui doit répondre au γνῶθι σεαυτον, et de laquelle, en même temps que de la sociologie, les arts anthropotechniques attendent la lumière dont ils ont tant besoin.

A défaut de cette lumière scientifique, l'effort intense des sociétés vers le progrès moral se dépense en agitation stérile et en tentatives dangereuses. Au fond de toute question sociale, il y a des questions anthropologiques, mais nous savons ce que valent les réponses hâtives d'une anthropologie incomplètement organisée et surtout incomplètement conçue.

Tantôt c'est le point vue anatomique qui est négligé, ou limité à la considération de caractères sans importance physiologique; tantôt c'est le point de vue physiologique ou bien le point de vue sociologique, comme s'il n'y avait pas des relations étroites entre la conformation physique et le caractère intellectuel et moral, ou bien comme si ce dernier était sans relation avec les conditions extérieures, sociales et autres, dans lesquelles vit et a dû évoluer l'être humain ou la catégorie humaine à étudier.

Qu'il s'agisse des sexes, des races, des classes ou des couches sociales, des criminels, de catégories humaines ou de personnes quelconques, cette liaison entre les points de vue somatologique, mental et sociologique ne doit jamais être oubliée. Tout cela étant lié dans la nature des choses, il faut que ce soit lié aussi dans l'étude scientifique.

L'organisation pratique de l'anthropologie pourra trouver sous des formes diverses et plus ou moins avantageuses l'individualité qui lui est nécessaire. Ce qui importe avant tout, ce qui domine les questions de bâtiments et d'arrangements matériels, c'est la réalisation théorique de cette individualité dans l'esprit de tous les anthropologistes.

CONTRIBUTION

A

L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DES FEMMES SAHARIENNES

Par J. HUGUET

I

La condition de la femme arabe dans les régions sahariennes n'est plus comparable à celle de la femme du Tell, ni même du Sud. Au fur et à mesure que l'on s'avance dans le Sahara, la femme gagne plus d'indépendance. Mais cette liberté est plus apparente que réelle, et résulte du mode d'existence que les indigènes sont appelés à mener en ces régions. Les ressources y sont minimes, aussi la polygamie fait-elle généralement, par raison de nécessité, place à la monogamie [1].

Les indigènes du Sahara se voient souvent obligés de laisser tentes et femmes pendant plusieurs jours, pour partir au loin à la chasse d'une gazelle, d'une antilope ou d'un mouflon.

Le chef de famille est donc dans l'obligation d'accorder à la femme une grande liberté, mais c'est à contre-cœur qu'il le fait. Autoritaire et brutal plus encore que l'Arabe du Tell, il est aussi jaloux que lui. Il peut plus difficilement exercer la surveillance des femmes, mais assure dans la plus grande mesure la police autour d'elles par les vieilles, sollicite la délation réciproque des jeunes et, quand il a seulement des doutes, s'empresse d'appliquer un châtiment toujours sévère, souvent cruel. J'ai connu, en Extrême-Sud, un indigène âgé d'une quarantaine d'années dont la femme était très jeune et remarquablement jolie. Au retour d'une absence assez prolongée, il apprit qu'un indigène avait été reçu par elle; sans chercher à connaître dans le détail les circonstances de l'incident, il alla chez lui, et sortant de son étui un long couteau marocain qui ne le quittait jamais, se précipita sur sa femme. Après l'avoir terrassée, il lui pratiqua en quelques secondes, et avec la plus grande dextérité, la section des oreilles, du

1. Encore faut-il s'entendre sur ce point. Quelquefois on pourrait croire à la monogamie, alors que la polygamie subsiste. Tel Chaanbi, qui n'a qu'une femme dans sa tribu d'origine et va souvent en pays touareg, a aussi là-bas une femme targuie. Il possède deux ménages qui ne s'ignorent pas, deux familles organisées de telle façon que, dans les deux points extrêmes de ses pérégrinations, il se retrouve chez lui; au point de vue sociologique, le fait nous paraît intéressant à signaler.

nez, des lèvres et des grandes lèvres. La laissant à moitié morte, du fait de la peur non moins que de la perte abondante de sang, l'homme courut sans retard chez le cadhi pour se faire divorcer. Chose curieuse, il garda une haine féroce à cette malheureuse et, plus tard, quand il la rencontrait sur sa route, lui enjoignait d'avoir à se diriger ailleurs. Détail non moins intéressant, ce véritable barbare, quelque temps après, cherchait à se remarier, arrêtait son choix sur une femme de quinze ans, laquelle, très habile, ne tarda pas à prendre sur lui un grand empire. Comme, un jour, je demandais à Abbouchi (c'était le nom de l'indigène) s'il ne surveillait pas sa deuxième femme comme la première, il me répondit d'un air plein de conviction : « Je suis sûr qu'elle restera tranquille, elle sait comment j'ai traité la première. »

En 1898, à Ghardaïa, une jeune femme appartenant à la tribu des Beni Merzoug (Arabes agrégés) recevait de son mari deux coups de couteau dans la poitrine. Le mari allégua comme raisons que sa femme voulait divorcer; la femme, au contraire, affirma que son mari, au cours d'une scène de jalousie, s'était précipité sur elle pour l'assassiner.

II

En ce qui concerne les Berbères, il est temps d'en finir avec les légendes que, depuis plusieurs siècles, on se transmet religieusement sur leur compte. Comme les Arabes, ils sont très jaloux de leurs femmes. Les Touareg, sur ce point, ne le cèdent en rien aux Kabyles ou aux Beni Mzab. La femme, étant plus utile au Sahara que dans le Tell, profite de la situation qui lui est faite; son intelligence se développe. Elle a sur l'homme une influence que ce dernier subit parce qu'il a intérêt à le faire et que, dans la suite, il ne peut s'y soustraire. La situation relativement élevée que la femme s'est créée dans la famille, au Sahara, est une situation toute de nécessité. Il y a donc à la fois une part de vérité et d'erreur dans la phrase suivante empruntée à un des ouvrages les plus récents sur les *Races du Soudan* : « dans la famille, elles (les femmes touareg) jouissent d'une certaine autorité et sont souvent consultées par le mari[1]. » Nous ferons remarquer que l'opinion formulée ici par M. Sarrazin n'est qu'une paraphrase de cette appréciation de Saadou ben El Habib Baba qui dit : « Les femmes touareg s'intéressent aussi aux questions administratives, elles donnent quelquefois leur avis[2]. »

Je préfère de beaucoup cette dernière rédaction. D'après M. Sarrazin, le sort de la femme maure diffère peu de celui de la femme arabe: elle est cependant un peu plus libre de ses actions[3]. Toutes ne se cachent pas le visage[4]. Chez les nobles et les riches, toutefois, elles restent cachées à tous les regards[5].

1. Sarrazin, *Les Races du Soudan*, t. I, p. 190.
2. *Ibid.*, p. 109.
3. *Loc. cit.*, p. 201.
4. *Ibid.*, p. 197.
5. *Ibid.*, p. 201.

III

Nous pensons avoir suffisamment indiqué plus haut la mentalité de l'Arabe du Sahara vis-à-vis de sa femme. Tout autre est son attitude vis-à-vis de ses filles. Ces dernières sont sa propriété et constituent un capital dont il peut, à sa guise, tirer profit. En 1900, à El Goléa, un Chaanbi que j'avais vu quelques années auparavant dans la région d'Ouargla, vint me saluer. Après échange des banales et habituelles formules de politesse indigène, il se décida à me faire la proposition suivante : « Je te connais, tu es depuis longtemps dans le pays, je sais que tu traites bien les indigènes, je veux te vendre ma fille, parce qu'elle est jeune et gentille « zina ». Elle avait onze ans et le père cherchait preneur moyennant 80 douros (400 francs), somme qui, dans les pays sahariens, constitue une petite fortune; pour ce prix, un indigène peut acheter trois chameaux porteurs qu'il loue dans les caravanes.

IV

Les Touareg, d'après Sarrazin, pratiqueraient l'infibulation chez leurs filles, dès le bas âge. Les Berbères des oasis touatiennes, les Beni Mzab, les Berbères d'Ouargla semblent assez pointilleux en ce qui concerne la question de la virginité des jeunes filles. Disons que cette virginité est le plus souvent relative. En effet, il est fréquent que les enfants d'une même famille, frères, cousins, vivent en état de promiscuité. Au moment, cependant, où ils songent à marier leur fille, les parents se préoccupent du moyen de la faire passer pour vierge, afin que le mari ait l'illusion à défaut de la réalité.

Je reste persuadé que, fréquemment, les marabouts doivent être sollicités de rédiger des certificats du genre de celui que me demanda un jour un Mzabite pour sa fille. En cédant à des requêtes de cette sorte, ils doivent sans nul doute y trouver bénéfice et satisfaction. J'ai toute raison, du reste, de croire les indigènes dignes de foi qui m'ont parlé du rôle des marabouts vis-à-vis des femmes et des jeunes filles. Ceux-ci n'examinent, il est vrai, les femmes que quand elles ont le visage voilé ; mais, pourvu préalablement qu'ils consentent à ne pas voir la figure, on leur tolère les moyens de vérification les plus indiscrets, sans paraître y attacher d'importance. Les marabouts, ayant tous une grande expérience des hommes et des choses, n'ont garde d'oublier qu'ils peuvent beaucoup se permettre ; ils en usent toujours et doivent, si je ne me trompe, en abuser souvent.

V

Les indigènes sahariens que l'on voit si rigoureux pour leurs femmes, si peu sévères pour leurs filles, ont vis-à-vis d'eux-mêmes une grosse indulgence. Dès qu'ils arrivent dans un centre habité comme Ghardaïa, Guerara, Ouargla, El Goléa, où il y a des prostituées, ils n'ont rien de plus pressé que d'aller les fréquenter et dépenser avec elles le peu d'argent qu'ils ont. Il

s'ensuit que les affections vénériennes s'observent avec une presque égale fréquence chez les femmes mariées et chez les prostituées.

Nous avons trouvé à In-Salah des affections vénériennes que les troupes françaises n'y avaient pas portées. Du reste, un mari trouve tout naturel de demander conseil au médecin pour sa femme atteinte d'affection vénérienne. Il n'y met aucune hésitation; sa femme étant sa propriété, il ne croit nullement blâmable de l'avoir contagionnée.

Les prostituées sahariennes sont, comme dans le Sud, connues sous le nom générique d'Oulad Naïl. Dans un mémoire paru en 1900 [1], j'ai indiqué en quoi il était inexact de désigner toutes les prostituées sous le nom d'Oulad Naïl. Certaines de ces femmes, et non les moins belles, sont originaires du Djebel Amour; d'autres viennent de la région de Touggourt; plus rarement il y a parmi elles des Juives de Laghouat. Enfin, parmi les femmes de couleur, signalons quelques Hartanyat d'Ouargla, des négroïdes des oasis touatiennes, enfin des négresses provenant du Soudan, devenues libres et exerçant pour leur compte la prostitution.

En tous temps, la société a eu ses Oulad Naïls, mais c'est en Orient et particulièrement en Égypte qu'on aurait pu le mieux dans l'antiquité observer des types offrant de réelles ressemblances avec ceux que nous voyons aujourd'hui dans le Sud et le Sahara Algérien.

Les troupes de saltatrices « qui dansent nues avec des crotales d'or aux mains pendant que les chœurs de chanteuses s'accompagnent sur la cythare et la harpe » ne sont-elles point les Oulad Naïls de jadis? Et, fait assez particulier, la forme même des bijoux s'est transmise à travers des siècles; un des bracelets préférés des Oulad Naïls est encore celui dit à tête de serpent (er ras hanisch). Estimées, elles l'étaient dans l'antiquité, les saltatrices, les hétaïres; leur place est parfois considérable, puisque Aspasie a pu, quoique étrangère, présider aux destinées d'Athènes. L'odalisque du désert saharien n'est pas non plus méprisée; les musulmans les plus puritains passent sans se détourner, sans même froncer le sourcil devant sa demeure. La plupart témoignent même à certaines d'entre elles une déférence qu'ils n'auraient certes pas, dans la famille, pour leurs propres femmes.

Jamais les indigènes n'ont, de leur propre mouvement, songé à reléguer les prostituées dans des quartiers spéciaux, pas plus qu'on n'aurait eu dans la capitale de la fille des Ptolémées l'idée d'obliger les danseuses à se confiner dans les rues « suspectes » du Rhakôtis, parmi les bouges de la vieille ville égyptienne.

Sans égaler Aspasie qui causait philosophie avec Anaxagore, morale avec Socrate, politique avec Charinas, hygiène avec Hippocrate, esthétique avec Phidias, les Oulad Naïls ont une instruction générale qui surprend parfois.

L'une d'elles me disait à Ghardaïa : « Tu comprends pourquoi je suis estimée plus que les autres. C'est parce que je sais bien parler le français et l'écrire aussi. » Même chez les Naïliat qui ne connaissent pas un mot de notre langue, l'esprit naturel et l'intelligence atteignent un bien plus haut degré que chez les femmes arabes de condition ordinaire.

1. *Revue encyclopédique Larousse.*

NOTES ET MATÉRIAUX

Le journal de voyage de Relian.

Journal historique d'un Voyage aux Indes orientales, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans la route, et quelques observations sur le Cap de Bonne-Espérance, Batavia et la Chine. Avec la description d'un nouveau passage à l'est de Banca, pour aller à la Chine et au Japon, et pour en revenir avec plus de sûreté que par le détroit de cette isle.

Auquel on a ajouté des relations sur les mœurs et les caractères de quelques officiers de vaisseaux, ainsi que des habitans du Cap de Bonne-Espérance et de Batavia.

Par Louis Relian, *natif de Genève, et chirurgien major de vaisseau. 1754.*

Tel est le titre — bien dans le style et le goût de l'époque, encore qu'un peu long — d'un fort cahier manuscrit de 162 feuillets in-8°, recouverts presque sans ratures, recto et verso, d'une écriture courante du XVIIIe siècle. Ce manuscrit, acheté à Genève dans une vente publique, appartient à M. le Dr Charbonnier (de Bussigny-sous-Lausanne) qui, avec une obligeance dont nous le remercions vivement, a bien voulu nous le communiquer et nous permettre d'en reproduire des extraits.

L'auteur de la relation inédite dont il s'agit, Louis Relian, né à Genève, de parents français expatriés pour cause de religion, avait étudié la médecine à Paris, où il suivit, à l'hôpital de la Charité, les cours pratiques de chirurgie. Le désir de voyager et plus encore, nous apprend-il, la nécessité d'avancer sa fortune, l'ayant déterminé à courir le monde, il s'embarqua comme chirurgien-major sur le *Batavier*, vaisseau de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, et se rendit aux Indes « pour acquérir par des moyens honnêtes et de l'expérience dans son art, et quelques biens qui pussent lui faciliter un établissement dans son pays ».

Bon observateur et instruit, ainsi qu'en témoignent les réflexions médicales, les remarques d'histoire naturelle qui parsèment sa narration, Relian n'obéissait à aucune préoccupation de publicité lorqu'il rédigeait, deux mois après son retour en Europe, le journal de son voyage. « Je n'écris point, dit-il, pour le public, et le journal que j'ai tenu de mon voyage et de mes observations, n'est que pour ma propre utilité, et pour satisfaire la curiosité d'un des premiers savants de l'Europe qui l'exigea avant mon départ. Les obligations essentielles que je lui ai, lui seront un sûr garant de la vérité de ce que j'écris ».

De cette véracité et de cette fidélité d'observation, nous avons d'ailleurs d'autres garanties encore : ce que l'on sait aujourd'hui des faits relatés par le voyageur en confirme l'exactitude, et celui-ci se trouvait, en outre, dans les meilleures dispositions d'esprit pour les bien constater et les bien appré-

cier. « En tenant un journal de mes voyages, je me suis proposé de ne me point abandonner à mes préjugés... On verra que j'ai tâché de profiter de tout dans ce voyage, et que rien n'a échappé aux réflexions dont je m'occupais continuellement... Pour tirer fruit de ses voyages, il faut tout examiner d'un œil impartial, chercher l'origine et la cause des coutumes qui nous paraissent si singulières ».

Le 4 août 1752, le *Batavier* mettait à la voile et partait de la rade de Rammekens. Après avoir passé en vue de Madère et des Canaries, relâché aux îles du Cap-Vert, franchi la ligne le 24 octobre, il arrivait heureusement, le 10 décembre, au cap de Bonne-Espérance, qu'il quittait le 1er janvier 1753.

Superstitions maritimes. — En route, l'équipage avait pris un requin : « Son cerveau est fort petit; lorsqu'il est sec, il se réduit facilement en poudre, et ressemble à de la craie blanche ou à de l'antimoine diaphorétique. Les mariniers lui attribuent plusieurs vertus médecinales, entre autres celle de guérir la colique; je l'ai employé dans ce cas, et je n'en ai remarqué aucun effet considérable; je le regarde seulement comme un absorbant. Quelques-uns disent que c'est un bon appéritif, d'autres lui attribuent la vertu de faciliter les accouchements.

«... Le 22 novembre au soir, nous vîmes une quantité de ces oiseaux de mer que les Hollandais appellent pigeons du Cap... On défend ordinairement de les prendre, parce que l'on croit que cela attirerait un malheur sur le vaisseau, et qu'ils sont pour l'ordinaire un signe que l'on n'est pas loin du cap de Bonne-Espérance ».

Les Hottentots. — Au Cap, notre chirurgien eut l'occasion, qu'il se garda bien de laisser échapper, de voir des Hottentots :

« Dans le temps que les Hollandais commencèrent de s'y établir (au Cap), ils le trouvèrent habité par les sauvages ou naturels du pays, qu'on nomme Hottentots. C'est un peuple fort grossier, qui est ainsi nommé à cause de la singularité de son langage, qui ressemble plutôt au cri d'un coq d'Inde qu'à une voix humaine. Ils n'ont pour tout habillement qu'une peau de mouton qui leur couvre les épaules; elle est attachée par devant au-dessous du menton, et elle descend par derrière jusqu'à la moitié des cuisses. Les parties naturelles des hommes sont cachées dans un sac uniquement fait pour cet usage; tout le reste du corps est nu, et fort malpropre. Le premier que je vis me donna beaucoup de divertissement; je le fis danser sur la rue, et cette danse était tout à fait comique. Il s'agitait d'une manière extraordinaire, portant sa tête et sa poitrine fort en avant, et frappant continuellement des pieds. Pour son chant ou sa voix, il n'est pas possible de la décrire; c'était un bruit semblable à une toux sèche, qui dura autant que ses sauts; cependant il me parut, autant que je le pus remarquer, qu'il suivait assez, dans le mouvement de ses pieds, l'inflexion de sa voix, par le moyen de laquelle il se guidait dans sa danse. Tels sont les naturels du pays. Ils habitent une grande étendue de terre; ils sont libres, mais il n'y en a pas beaucoup au Cap ; le peu qu'on y voit s'occupe à garder les troupeaux, et vit d'une manière fort misérable et malpropre;

les autres viennent au marché dans certains jours de la semaine, porter ce qu'ils ont à vendre. Pour ce qui regarde les femmes, je n'en puis rien dire, n'en ayant point vu. »

Mœurs des Européens établis à Batavia. — Une navigation de 70 jours conduit ensuite Relian du Cap à Batavia, où il séjourne près de deux mois et demi. Les mœurs des Européens établis dans la grande île hollandaise lui fournissent matière à de curieuses observations :

« L'on y a introduit une coutume qui me surprit fort, qui révolte d'abord les honnêtes gens qui reviennent d'Europe, et qui est très commune dans le reste de l'Inde. Lorsqu'un homme s'établit dans la ville, et qu'il ne veut point encore se marier, il achète une Esclavinne, avec laquelle il couche comme si c'était sa femme; elle a soin du ménage, et elle commande aux autres esclaves qui la respectent beaucoup. On lui fait ordinairement apprendre la religion chrétienne, ainsi qu'à ses enfants si elle en fait, et on les battise pour pouvoir leur rendre la liberté. Lorsque l'homme trouve à propos de quitter le pays et de s'en retourner en Europe, il la rend libre, lui fait un présent proportionné à son bien et à sa reconnaissance, si elle l'a bien servi, et qui peut lui suffire pour vivre doucement avec ses enfants si elle en a, pour peu qu'elle veuille travailler, car elles savent toutes coudre en linge fort proprement; après quoi il l'abandonne sans remords, tout comme s'il ne l'avait jamais connue. Ceux qui restent dans le pays ont soin d'élever leurs enfants d'une manière convenable; quelquefois même ils les envoient en Europe pour leur donner une bonne éducation, les regardant tout comme s'ils les avaient eus d'un mariage fait selon les lois de l'Église... Les particuliers trouvent cette coutume fort commode, parce que dès qu'ils ne sont pas contents de cette concubine ils la revendent, ce qu'ils ne pourraient pas faire avec une femme légitime.

« Les filles sont toutes fort fières, peu polies, point affables, et ayant une grande idée de leur personne, quoiqu'il n'y en ait aucune, d'entre celles qui sont nées dans le pays, qui puisse passer pour jolie. Elles aiment beaucoup les fleurs odorantes, et se font ordinairement une couronne de fleurs qui ont beaucoup d'odeur; particulièrement d'une espèce de jasmin double dont elles entourent leurs cheveux, qu'elles ont fort longs et noirs, et qu'elles retroussent aussi en manière de couronne, ne portant jamais aucune coëffure. La couleur favorite pour les cheveux est le noir, et elles les engraissent continuellement avec de l'huile de cocos, qui est si puante que je n'ai jamais pu en supporter l'odeur. Cependant on dit qu'on s'y accoutume, et tant les femmes, les filles, que les esclaves, se servent de cette huile, et la trouvent admirable. Les unes et les autres mangent continuellement du pinang et de la bettelle, qui les rendent entièrement désagréables par le suc rouge qui découle de leur bouche, et qui leur gâte les lèvres, les dents et les gencives... Les dames et les maîtresses esclaves ont toujours une cassette, ordinairement de bois de rosier fort propre, et proportionné pour la richesse à l'état de la personne, avec un assortiment de ces sortes de choses, qui font leur unique occupation, depuis le matin jusqu'au soir, et même dans les compagnies. »

Les Chinois à Java. — Alors déjà se trouvait posée la question chinoise, qui trouble actuellement de façon aiguë la vie coloniale javanaise [1]. Les Chinois étaient plus nombreux à Batavia que les Européens de toute provenance, parmi lesquels dominaient les Allemands, les Hollandais formant la minorité :

« Les arts et les métiers sont en général entre les mains des Chinois qui se sont établis à Batavia, et qui sont fort adroits en tout ce qu'ils entreprennent. Comme il y en a un fort grand nombre, la plus grande partie est très pauvre. Ils habitent presque tous dans un quartier de la ville qui est sur la grande rivière, et du côté opposé à celui qu'ils occupaient avant le massacre qu'on en fit en 1740, et qui est présentement le grand bazar, ou marché à volailles, herbages, etc. Il y en a encore beaucoup, outre ceux-là, qui demeurent en différents endroits de la ville. Ceux qui sont barbiers courent la ville tout le jour, en faisant sonner un ressort d'acier qu'ils ont à la main; les rasoirs dont ils se servent sont une espèce de couteau court, épais et fort large, mais qu'ils savent manier avec une légèreté qui étonne les Européens. Ils ne sont pas moins habiles à nettoyer les oreilles, premièrement avec un instrument tranchant, long et étroit, avec lequel ils emportent, en le tournant, les ordures endurcies, et même des petites membranes, sans cependant faire aucun mal, après quoi ils introduisent successivement des petites curettes et plusieurs éponges de coton, attachées au bout d'un bâton fort fin, et qu'ils tournent avec une vitesse extrême entre les deux mains...

« On prétend que le quartier appelé communément le camp des Chinois contient bien dix mille hommes, sans les femmes et les enfants. La cause d'un si grand nombre est la fécondité des femmes et leur pluralité, qui est permise aux Chinois, c'est-à-dire qu'ils peuvent en prendre autant qu'ils en peuvent nourrir.

« Il arrive quelquefois que les Esclavinnes se sauvent de la ville et se retirent chez quelques-uns de ces Chinois qui leur donnent retraite, parce qu'ils sont fort amateurs de ce sexe; mais s'ils sont découverts, la Régence les fait saisir, confisque tous leurs biens, et les envoie, eux et leur famille, en exil dans quelque île. Elle est obligée d'en agir aussi sévèrement avec eux, parce que sans cela ils débaucheraient toutes les Esclavinnes, sous prétexte d'un meilleur sort, ce qui causerait de grand désordre dans la ville ».

Empoisonnements par les Esclavinnes. — Relian se rembarque le 21 mai 1753 sur l'*Overnès*, allant à la Chine. Le navire prend sa route par le détroit de Banca, touche à Macao et entre le 1er juillet dans la rivière de Canton, par le fameux passage nommé Bocca-Tigris. Après le départ de Batavia, il y avait eu à bord de nombreux cas de « dyssenterie, des diarrhées considérables, accompagnées de ténesme fort douloureux, des fièvres violentes, etc.

« L'on croit que la cause de ces maladies si dangereuses vient de l'usage des femmes de ce pays, et avec lesquelles nos Européens ne s'habituent que

1. Cf. J. Chailley-Bert, *Java et ses habitants* (Paris, Colin, 1900), pp. 110-143.

trop facilement. L'on sait très-certainement que la plupart d'entre elles, se voyant ainsi abandonnées, leur donnent un poison lent qui les mine insensiblement, et qui se développe particulièrement dès qu'ils sont sur mer. On prétend de plus qu'il n'y a que celle qui a donné ce poison qui puisse le guérir, lorsque l'on retourne à elle pour y rester ; et l'on a vu effectivement plusieurs Européens guérir de cette manière ».

Les Chinois de Canton. — Quatre mois passés en rade de Canton permirent à Relian de prendre contact avec les Chinois et de se faire une idée de leur caractère et de leurs coutumes. Nous reproduisons ce qu'il en dit de plus saillant :

« ... Les Chinois sont lâches, efféminés et sans courage, comme je l'ai remarqué plusieurs fois. Je les ai vus sur nos vaisseaux se boucher les oreilles lorsqu'on tirait le canon, et être effrayés comme s'ils eussent été en grand danger. Aussi ne serait-il pas difficile aux Européens de se rendre maîtres de leur pays, s'ils n'y apportaient eux-mêmes le plus grand obstacle. Car il est certain qu'une nation ne pourrait l'entreprendre sans voir toutes les autres s'y opposer de toutes leurs forces. »

La mauvaise foi chinoise n'a pas d'égale :

« Les boutiques (dans le quartier commerçant, seul ouvert aux Européens) sont fort propres et bien fournies... Ils sont assez polis, mais fort trompeurs; ils demandent ordinairement dix fois plus qu'il ne faut, et ils savent si bien imiter la bonne foi dont ils ont toujours le terme dans la bouche, qu'ils attrapent souvent par ce moyen quelques dupes.

« Ils vendent au poids tout ce qui se mange, les herbages, les racines, les fruits, les poules, les cochons, etc. Aussi, lorsqu'ils fournissent les provisions de bouche aux vaisseaux qui sont prêts à partir, ils ont soin de faire avaler des pierres, du sable, etc., aux animaux qu'ils vendent, afin de les rendre plus pesants, et il n'arrive que trop souvent que ces animaux meurent dès que l'on est en mer. »

Les industries : « Il y a parmi eux toutes sortes d'artisans dont les ouvrages sont bien finis et très beaux...

« Les peintres sur le verre m'ont donné beaucoup de plaisir par l'examen de leurs ouvrages. Leur peinture est en huile, et tout l'art ne consiste qu'en un certain mélange des couleurs. Ils travaillent fort adroitement, mais ils tiennent le pinceau tout différemment que nos peintres d'Europe. Ils peignent toutes sortes d'ouvrages en verre, et principalement des miroirs, soit vieux, soit neufs. Lorsque le vif-argent d'une glace est tombé en quelque endroit, ils y peignent une fleur, une mouche, un oiseau, ou telle autre chose que l'on désire.

« Une autre sorte d'artisans sont les brodeurs sur les étoffes de soie. On voit chez eux les plus beaux dessins du monde, qui leur ont été apportés de France ou d'Angleterre ; ils les exécutent avec beaucoup d'adresse, soit en soie, en or et en argent, et ils n'exigent pour leur peine qu'un salaire très-médiocre.

« Enfin il y a des statuaires ou figuristes, qui font des figures humaines avec une sorte de terre très fine, qu'ils manient comme ils veulent, et à

laquelle ils donnent toutes les proportions naturelles, tant en grand qu'en petit; ils y passent ensuite une couleur de chair, et y forment les habillements que l'on souhaite. La plus grande partie de nos Européens ne manquent pas de faire ainsi tirer leur portrait, et il y en a beaucoup qui sont fort bien imités. On ne paie pour cela que trois, quatre ou cinq écus d'Espagne. Ces ouvriers font encore quantité de figures dans le détail desquelles la décence ne me permet pas d'entrer. Je dirai seulement qu'elles sont proportionnées au génie de la nation, et que l'on ne voit partout que des monuments qui découvrent la lubricité de ces peuples, et qu'ils transmettent par le moyen des vaisseaux à nos nations d'Europe. »

La religion : « Pour ce qui regarde la religion des Chinois, je n'ai pas eu assez d'occasions de m'en instruire suffisamment pour en dire quelque chose de certain. J'ai vu quantité de leurs pagodes, dont les unes sont plus ornées que les autres; mais en général on y voit une ou deux figures grotesques par lesquelles ils représentent leurs divinités. Il y a auprès des lampes, des bougies, des ornements, et un autel où ils brûlent des papiers dorés et argentés, à l'honneur de l'idole. J'ai aussi plusieurs fois rencontré de leurs processions, que je ne saurais mieux comparer qu'à celles de l'Église romaine et principalement celle de la Fête-Dieu. L'idole est portée sous un dais par quatre hommes; elle est précédée de plusieurs prêtres, qui frappent sur des bassins de cuivre, sur des pièces de fer, ou qui sonnent des clochettes et jouent de l'hautbois, en sorte que le mélange de tous ces instruments fait un tintamarre terrible. De temps en temps ils s'arrêtent, et principalement lorsqu'ils rencontrent quelque coin de rue où il y a un autel; alors ils font un salut à l'idole et brûlent du papier consacré. Plusieurs de l'Église romaine n'ont pu s'empêcher de m'avouer qu'il y avait une grande ressemblance entre ces cérémonies-là et les leurs, et que même les Chinois avaient dans leurs idolâtries la même croyance que les chrétiens de Rome à l'égard des indulgences et du pouvoir que les prêtres s'attribuent de pardonner les péchés.

« Les offrandes qu'ils font à leurs dieux consistent en un cochon rôti tout entier et fendu par le milieu, que l'on porte sous un dais en grande cérémonie dans une pagode. Il est ordinairement précédé et suivi d'un autre dais, sous lequel il y a des soieries et des sucreries de toutes sortes. La marche se fait au bruit des bassins, des hautbois, des cloches, etc. »

La médecine : « Je n'ai pas eu occasion de m'instruire sur la pratique de la médecine des Chinois. Je sais seulement qu'ils n'ont point l'usage de la saignée, et qu'au contraire ils la craignent beaucoup. Lorsque par hasard ils étaient présents à des saignées sur nos vaisseaux, ils voyaient avec étonnement que l'on répandît ainsi une liqueur si précieuse et si nécessaire à la vie. Et lorsque quelques-uns se plaignaient à moi de grands maux de tête, et que je leur conseillais de se faire tirer du sang, ils paraissaient me regarder comme un homme qui cherchait à abréger leur vie, bien loin de vouloir rétablir leur santé. En un mot, ils ont une grande horreur pour les instruments tranchants, et je crois qu'ils ne font jamais aucune opération de chirurgie. »

L'*Overnès* levait l'ancre le 12 novembre 1753, après avoir complété sa cargaison en thé et soieries ; il relevait au retour un nouveau passage sur la côte orientale de Banca — passage sur lequel Relian s'étend longuement, et beaucoup plus facile et plus sûr que celui de Banca pour les navires allant à la Chine ou au Japon et en revenant —; il passait ensuite par le détroit de la Sonde, doublait, le 26 janvier 1754, le cap de Bonne-Espérance, relâchait deux mois au Cap, et était de retour en Hollande le 12 juin, ayant mis, du Cap au Helder, deux mois et dix-neuf jours, voyage, à cette époque, particulièrement rapide.

Louis Relian devait retourner par la suite aux Indes Orientales; il semble même s'y être fixé, comme l'on peut l'inférer d'une note que publiait en 1772 la *Bibliothèque des Sciences* et dont copie figure en appendice, à la suite du manuscrit que nous venons d'analyser. Quoique cette note ne soit point inédite, elle est si oubliée, et le sujet dont elle traite rentre si bien dans notre cadre, que nous n'hésitons pas à la reproduire :

Sur l'orang-outang. — « ... M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius sur l'orang-outang, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudeur de l'orang-outang femelle. Cependant ce que Bontius en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes, et par une lettre très curieuse qu'un habile chirurgien de Batavia a écrite à M. Allamand, qui l'avait prié de lui envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de l'Académie de Leyde.

« J'ai été extrêmement surpris — écrit M. Relian, le 15 janvier 1770 — que l'homme sauvage qu'on nomme en malais orang-outang, ne se trouve point dans votre académie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici sabandhaar [1], en a emmené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759. Ces orangs-outangs sont sans doute morts sur la route, au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. Ils étaient de grandeur humaine, et faisaient précisément tous les mouvements que font les hommes, surtout avec leurs mains, dont ils se servaient comme nous. La femelle avait des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes. La poitrine et le ventre étaient sans poils, mais d'une peau fort rude et ridée. Ils étaient tous les deux fort honteux quand on les fixait trop : alors la femelle se jetait dans les bras du mâle, et se cachait le visage dans son sein, ce qui faisait un spectacle fort touchant. C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogies par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisaient pas une race à part, qui se perpétue, on pourrait les nommer des monstres de la nature humaine. Le nom d'hommes sauvages qu'on leur donne, leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, surtout dans leurs mouvements et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière,

1. Agent général du commerce.

et qu'on ne remarque point dans les autres animaux ; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général.

« Ce serait un spectacle bien curieux si l'on pouvait observer ces hommes sauvages dans les bois sans en être vu, et si l'on était témoin de leurs occupations domestiques. Je dis hommes sauvages pour me conformer à l'usage; car cette dénomination-là n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés.

« L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

G. Hervé.

LIVRES ET REVUES

Dr Antonio Magni. — 1° *L'antico Lago Eupili*; 2° *Le armi di selce di Bosisio*. Une brochure de 27 pages avec 4 planches en phototypie. Côme, 1904.

Au sud-ouest de Lecco existe une région où se trouvent six grands lacs actuellement très distincts l'un de l'autre. L'auteur pense qu'à l'époque préhistorique, ils devaient être réunis et ne former qu'un seul grand lac, *lago Eupili*; ce lac contenait des îles qui étaient habitées par les préhistoriques; ceux-ci y ont abandonné un riche outillage qu'on retrouve aujourd'hui dans la tourbe. Magni a publié la belle série que lui ont fournie ses fouilles. C'est d'abord une suite de jolies pointes de flèches pédonculées à base encochée ou en feuille de saule, pièces classiques de cette région, puis un beau poinçon et un ciseau en os, des scies et de curieux petits tranchets en silex dont un encore garni de bitume d'un côté.

Dans la tourbière de Bosisio, il a recueilli deux vases néolithiques, l'un de 14 centimètres de hauteur, l'autre de 6 centimètres, à fonds arrondis ; ces vases sont munis d'une anse. Le plus petit a presque l'aspect d'une tasse.

Tous ces objets correspondent pour l'auteur à ceux de la première période du lac de Varèse, vers le deuxième millénaire avant l'ère.

A. Dubus. — 1° *Contribution à l'étude de l'époque paléolithique des stations de Bléville, la Mare-aux-Clercs et Frileuse, près le Havre*. — 2° *Note sur l'industrie néolithique aux environs du Havre et de Neufchâtel-en-Bray*.

Dans ces deux fort intéressants inventaires, M. Dubus suit la même exposition logique et sans phrases, fort intéressante par là même. Il indique

d'abord les points où ont porté ses recherches : généralement des briqueteries fort riches en paléolithique (acheuléen) dans la terre à briques, en lames minces et élancées ressemblant aux types magdaléniens dans la couche sableuse recouvrant le lœss et enfin en néolithique dans les couches recouvrant le tout.

M. Dubus décrit successivement chaque type qu'il a pu constituer au moyen de séries assez nombreuses de pièces similaires, puis il indique leur fréquence dans telle ou telle carrière. Une liste de ces localités est accompagnée de l'indication des pièces qui y ont été trouvées; enfin une table se rapportant aux numéros des planches indique la provenance de chaque pièce figurée. Ces reproductions sont phototypiques et fort bien réussies. Elles montrent bien nettement la forme générale des pièces et souvent même les détails de la taille.

L'auteur a réuni là une belle série de types acheuléens fort variés. Rien qu'en feuilletant ces planches, on se rend bien compte de la grande diversité de ces instruments, tous fabriqués suivant le même type et qu'on rangeait autrefois sous la terminologie univoque de « coup de poing ». Ce sont une série d'instruments divers qui n'ont de commun que la taille par larges facettes sur les deux faces, avec obtention d'un bord sensiblement rectiligne.

Pour le néolithique, ses séries ne sont pas moins variées et comprennent à peu près tout l'outillage connu. A noter pourtant la rareté des tranchets et des perçoirs.

Dans l'état actuel classique des connaissances de la morphologie de l'outillage de pierre, le travail de M. Dubus est bien complet. Mais il pourra et il devra le compléter maintenant par l'étude et la description des nombreux outils aberrants ordinairement méconnus (le plus souvent outils associés sur une même pièce) et des outils d'usage si curieux, si abondants même dans le néolithique soit sur lames à bulbe, soit sur éclats ou rognons naturels (éolithes).

L. Capitan.

A NOS LECTEURS

L'Université populaire du faubourg Saint-Antoine (Coopération des idées), a indiqué à tort sur son programme du mois de novembre 1904, plusieurs conférences comme organisées par l'École d'Anthropologie.

Cette erreur a été reconnue par l'Université elle-même qui a donné l'assurance qu'elle serait signalée et rectifiée.

TABLE DES MATIERES

LEÇONS

P.-G. Mahoudeau. — Indication des principales étapes de la phylogénie des Hominiens..... 1
E. Rabaud. — Les stigmates anatomiques de la dégénérescence mentale.. 33
A. Lefèvre. — L'aventure de Boniface VIII..... 65
R. Dussaud. — Le panthéon phénicien..... 101
J. Huguet. — Généralités sur l'Afrique. Le pays, les habitants..... 137
J. Vinson. — Les langues indo-européennes. Les Aryens..... 169
S. Zaborowski. — Les Protoaryens ont-ils connu les métaux?..... 207
A. Lefèvre. — Le Latium avant Rome..... 220
A. de Mortillet. — Les tumulus..... 247
G. Hervé. — Les Alsaciens sous le rapport moral et intellectuel..... 295
L. Manouvrier. — L'individualité de l'anthropologie..... 397

ARTICLES DIVERS

E. Doudou. — Notes sur des graines de végétaux trouvées dans la brèche préhistorique de la seconde grotte d'Engis..... 21
L. Capitan. — Quelques observations sur les pièces recueillies par M. Doudou dans la seconde grotte d'Engis..... 25
A. Dumont. — La masculinité des départements méditerranéens..... 50
J. Labrie. — Un nouveau type de grattoir-burin..... 53
Ch. D. — Nains découverts par Nonnosos..... 63
L. Capitan. — Étude des silex recueillis par M. Amélineau dans les tombeaux archaïques d'Abydos..... 89
P.-G. Mahoudeau. — Les idées sur l'origine de l'homme..... 120
L. Capitan, Breuil et **Charbonneau-Lassay.** — Les rochers gravés de Vendée. 120
Ch. D. — Singes hybrides..... 136
B. Reber. — Une nouvelle station préhistorique à Veyrier..... 156
A. Dumont. — Méthode pour la recherche des causes de l'abaissement de la natalité..... 161
G. Hervé. — Notes et matériaux : La sépulture dolménique de Cocherel.. 164
P. Sébillot. — Vestiges du culte de la mer sur les côtes de France..... 185
L. Capitan. — Les débuts de l'art en Égypte..... 196
G. Béraud. — Découverte d'un nouvel instrument en pierre polie (galet-polissoir) dans les stations néolithiques du nord de l'arrondissement de Bressuire..... 237
L. Capitan. — La question des éolithes..... 240
J. Huguet. — La valeur physique générale des indigènes sahariens..... 263
L. Bardon, J. et **A. Bouyssonie.** — Monographie de la grotte de Noailles.. 283
L. Capitan, Breuil et **Ampoulange.** — Une nouvelle grotte à parois gravées. La grotte de la Grèze..... 320
F. Houssay. — Trois nouveaux polissoirs..... 326
G. Hervé. — La colonie allemande du Klingenthal..... 331

P.-G. Mahoudeau. — Poudre de crâne..... 332
A. Schenk. — Les squelettes préhistoriques de Chamblandes..... 335
L. Capitan, Breuil et **Peyrony.** — Une nouvelle grotte à parois gravées. La Calévie..... 379
J. Huguet. — Contribution à l'étude sociologique des femmes sahariennes. 411
G. Hervé. — Notes et matériaux : Le journal de voyage de Relian..... 415

ÉCOLE

Assemblée générale de l'Association..... 55
Programme des cours de 1904-05..... 333

LIVRES ET REVUES

E. de Michelis. — L'origine degli Indo-Europei..... 57
Ch. Lejeune. — La morale religieuse et métaphysique et la morale laïque. 62
Capart. — Les débuts de l'art en Égypte..... 196
De Nadaillac. — Figures peintes ou incisées... sur les parois des grottes préhistoriques..... 382
E. Engerrand. — Notions sur les premiers âges de l'humanité..... 382
A. Magni. — L'antico lago Eupili. — Le armi di selce di Bosisio..... 422
A. Dubus. — L'époque paléolithique des stations de Bléville, la Mare aux Clercs et Frileuse, près le Havre. — L'industrie néolithique aux environs du Havre et de Neufchâtel-en-Bray.....k..... 422

NÉCROLOGIE

Édouard Weisgerber..... 98
André Lefèvre..... 383

FIGURES DANS LE TEXTE

1-2. Vues de l'entrée de la seconde grotte d'Engis..... 21-23
3. Spécimen de la brèche, — 27
4-10. Silex travaillés, — 28-30
11. Molaire de *Rhinocéros tichorhinus*, — 31
12. Mâchoire d'*Hyœna spelœa*, — 31
13-16. Grattoirs-burins en silex, Fontarnaud... 53
17-25. Silex travaillés, tombeaux d'Abydos..... 93-96
26-27. Signes gravés divers, La Vaulx (Vendée)..... 123-124
28. Figurations animales, — 126
29-35. Blocs-statues, — 126-132
36. Personnages avec croix, — 133
37. Personnages et animaux, — 134
38. France et possessions françaises; superficie et populations comparées..... 140
39. Afrique divisée en zones productives et en zones stériles..... 143
40. Possessions de la France et des principaux États en Afrique..... 144
41. Superficie des possessions françaises..... 145
42. Superficie et populations des principaux territoires africains.... 146
43. Répartition des langues en Afrique..... 155
44. Vue de l'abri sous roche de Sur Balme, à Veyrier..... 157
45. Phases successives de la figuration de la tête de bœuf, Égypte... 198
46. Couteau en silex avec manche en ivoire, Egypte..... 199
47. Figures diverses sur vases décorés, — 200
48. Marques de potiers, — 201
49. Figures gravées sur rochers, — 202

50. Signes alphabétiformes, Égypte, Carie, Espagne..... 203
51. Figures d'animaux en silex, Égypte..... 204
52-53. Statuettes humaines, — 204-205
54. Silex naturels retouchés, — 205
55. Galets-polissoirs néolithiques, Deux-Sèvres..... 238
56. Dolmen sous tumulus..... 252
57. Murger avec inhumation..... 252
58. Tumulus avec inhumation primitive et incinération postérieure. 252
59. Tumulus à revêtement, avec incinération..... 253
60. — à chape, avec inhumation..... 253
61. — à sac, avec incinération..... 253
62. Types indigènes de la région de Bou-Saada..... 266
63. Tente d'un riche Naïli..... 267
64. Types Oulad Naïl..... 268
65-66. Types Laghouatis (sédentaire et nomade)..... 270
67. Le chef de la confédération de Laarbâ (type blond)..... 271
68. Types chaânba d'Ouargla..... 276
69. — Said Otba et Beni Thour..... 277
70. — touati..... 279
71. Nègre du Gourara..... 279
72-73. Plan et coupe de la grotte de Noailles..... 284-285
74-79. Silex travaillés, — 286-294
80-82. Figures d'animaux gravées, grotte de la Grèze..... 321-323
83-84. Polissoir de Chissay..... 327-328
85. Défenses de sanglier travaillées, Chamblandes..... 337
86-88. Coquilles marines perforées, — 337-338
89. Pointe de lance en silex, Châtelard-sur-Lutry..... 339
90. Sépulture n° 1, Chamblandes..... 343
91-92. — nos 2 et 3, — 344
93-94. Crâne n° 11 (à caractères négroïdes), Chamblandes..... 346-347
95-96. — n° 12 (—), — 348-349
97. — n° 19 (type de Baumes-chaudes), — 351
98-99. Cubitus incurvés, — 366
100-101. Figures d'animaux gravées, grotte de La Calévie..... 368-369

PLANCHES HORS TEXTE

I. Pointes de flèches en silex, tombeaux d'Abydos..... 100
II. III. Couteaux en silex..... 100
André Lefèvre..... 383

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La **Revue de l'École d'Anthropologie de Paris** paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'adresser, pour la rédaction : à **M. Georges Hervé**, directeur de la *Revue*, rue de l'École-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

Pour l'administration : à **M. Félix Alcan**, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

Prix d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays.... **10 fr**

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... **2 fr.**

On s'abonne à la librairie Félix Alcan, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

FÉLIX ALCAN, EDITEUR

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES :

REVUE GERMANIQUE

Allemagne — Angleterre — États-Unis — Pays Scandinaves

ABONNEMENT : Un an, Paris, **14** fr. ; départements et étranger, **16** fr. — La livraison, **4** fr.

REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par TH. RIBOT

Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.

(30e année, 1905). — **Paraît tous les mois.**

Abonnement. — Un an : Paris, **30** fr. — Départements et Étranger, **33** fr.
La livraison, **3** fr.

Journal de Psychologie

normale et pathologique

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

Pierre JANET et **G. DUMAS**

Professeur de psychologie au Collège de France. — Chargé de cours à la Sorbonne.

Deuxième année, 1905. — *Paraît tous les deux mois.*

Abonnement : Un an, du 1er janvier, **14** fr. — Le Numéro, **2** fr. **60**

REVUE HISTORIQUE

Dirigé par G. MONOD

Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne,
Président de la section historique et philologique à l'École des hautes études.

(30e année, 1905). — **Paraît tous les deux mois.**

Abonnement : Un an : Paris, **30** fr. ; Départements et Étranger, **33** fr.
La livraison, **6** fr.

ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES

REVUE BIMESTRIELLE

(20e année, 1905)

Rédacteur en chef : M. A. VIALLATE, Prof. à l'École.

Abonnement. — Un an : Paris, **18** fr. ; Départements et Étranger, **19** fr.
La livraison, **3** fr. **50**

REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Mensuelle

Abonnement. — Un an : France et Belgique, **50** fr. ; autres pays, **56** fr.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LIBRE

POUR L'ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT

10 numéros par an. — *Abonnement du 1er Octobre :* **3** fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00684 5032